UNIVERSITY OF TORONTO.
THE KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

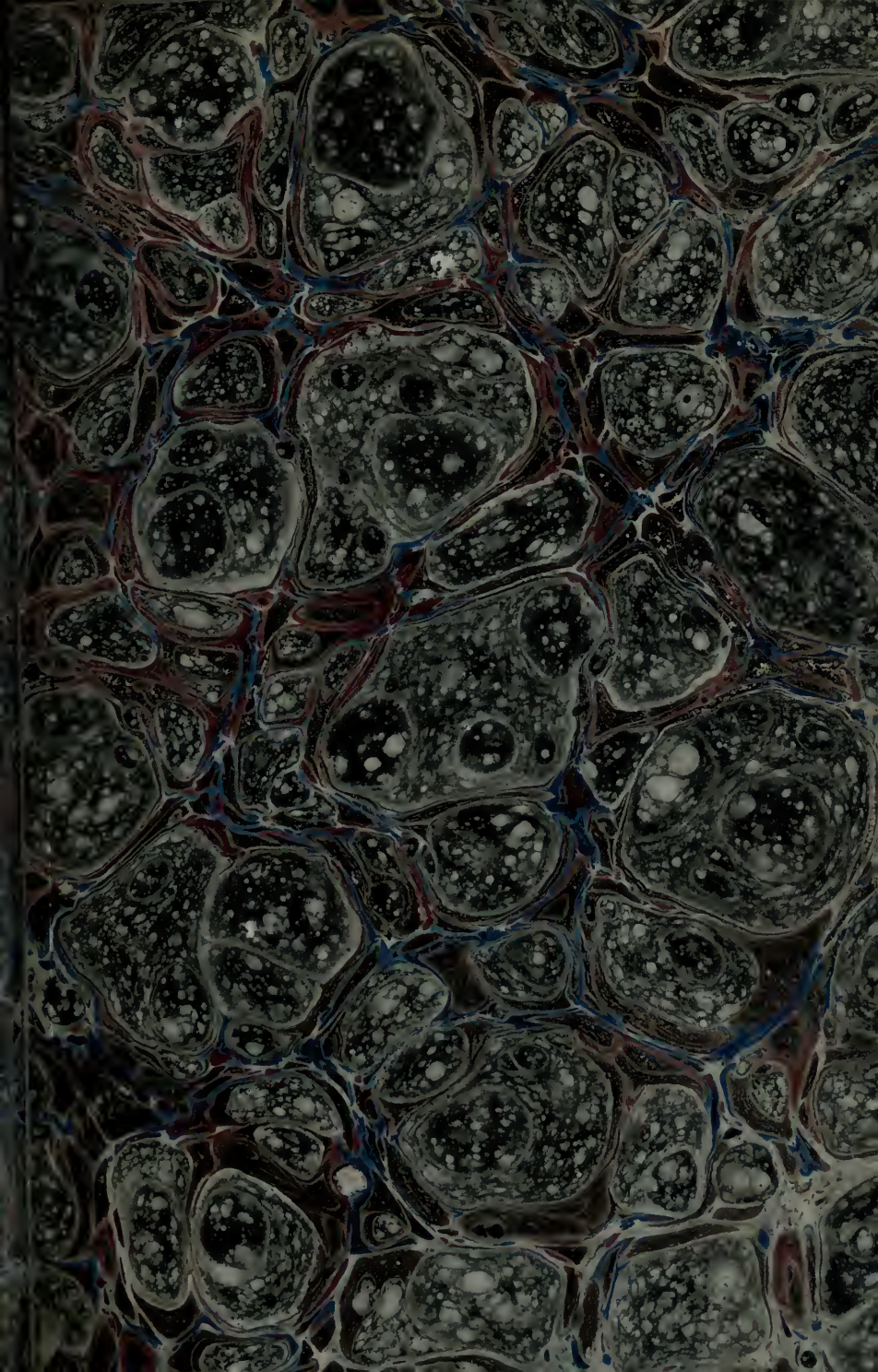

BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

Les soussignés déclarent que les Exemplaires non revêtus de leurs signatures seront réputés contrefaits.

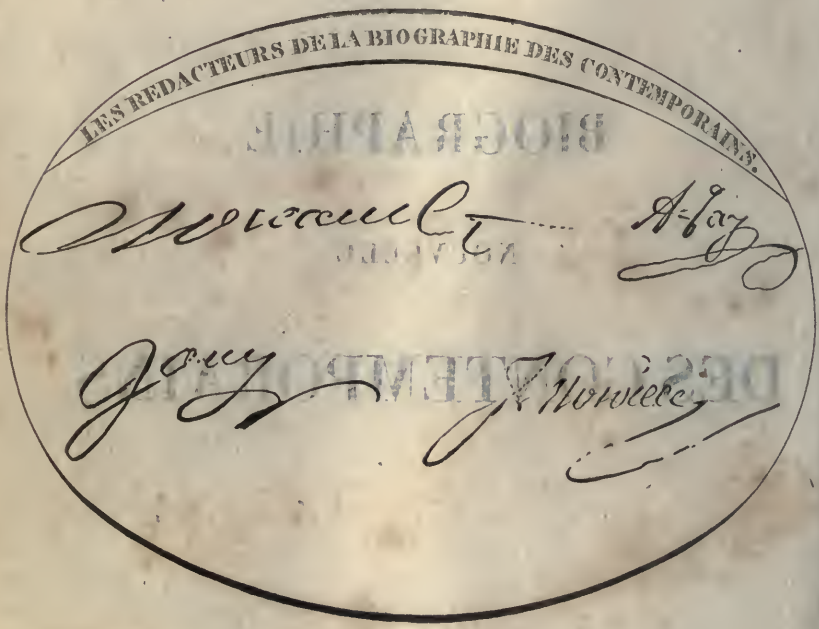

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

HF. BC
A7456b

BIOGRAPHIE NOUVELLE
DES
CONTEMPORAINS,
OU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET RAISONNÉ
DE TOUS LES HOMMES QUI, DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ONT ACQUIS DE LA CÉLÉBRITÉ
PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,
SOIT EN FRANCE, SOIT DANS LES PAYS ÉTRANGERS;

Précédée d'un Tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des événemens remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés.

PAR MM. A. V. ARNAULT, ANCIEN MEMBRE DE L'INSTITUT; A. JAY; E. JOUY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; J. NORVINS, ET AUTRES HOMMES DE LETTRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES.

ORNÉE DE 300 PORTRAITS AU BURIN,
D'APRÈS LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES.

TOME QUINZIÈME.
NAPP—PANC

93425
22/2/09

PARIS,
A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE, HOTEL D'ALIGRE,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 123.
1824.

BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

NAPP

NAPPER-TANDY (James), patriote irlandais, naquit dans cette contrée vers 1756, et fut de bonne heure vivement affecté des malheurs de sa patrie, qu'il brûlait du désir de replacer au rang des nations indépendantes. Il s'occupait de ses projets, lorsque la révolution française éclata; il l'adopta avec enthousiasme, espérant y trouver les moyens de parvenir à son but, et dès 1791 il publia, au nom des Irlandais-unis, un plan des réformes qu'il jugeait nécessaires pour rendre son pays à la liberté. Ses principes politiques firent oublier ses principes religieux, et, quoique protestant non conformiste, il fut nommé secrétaire d'une association de catholiques romains à Dublin; le cabinet de Londres ne vit pas d'un œil indifférent ces commencemens d'insurrection; il dirigea des poursuites contre Napper-Tandy, qui, pour s'y soustraire, se réfugia en France. Aussitôt son arrivée à Paris, il se hâte de réunir chez lui les réfugiés qui partageaient ses opinions et ses vues, et se présente ensuite au directoire-exécutif, qui l'accueille avec bienveillance, le nomme général de brigade au service de France, et lui accorde les secours qu'il réclame. Dès ce moment, Napper-Tandy commence à jouer un rôle politique; il part pour l'Irlande, où il débarque au mois d'août 1798, avec des troupes françaises, sur la côte occidentale de Donegal. Il adresse aussitôt une proclamation aux Irlandais-unis pour les appeler à l'indépendance; mais, avec de si faibles moyens il voulut exécuter de trop vastes projets, et tenta le sort des armes, qui ne lui fut pas favorable : les troupes qu'il avait amenées en petit nombre furent battues et dispersées, et lui-même, forcé de s'échapper sur un brick français, alla débarquer à Hambourg, pour repasser en France; il fut arrêté dans cette ville, avec un des frères Oconnor (*voy.* ce nom), sur la réquisition de Crawfort, ministre d'Angleterre; tous deux avaient été exceptés, par les deux chambres d'Irlande, du bill d'amnistie.

Des prétentions opposées sur la personne de Napper-Tandy, s'élevèrent alors entre l'Angleterre et le directoire-exécutif français; tous deux réclamaient également l'extradition du prisonnier, la France par un motif d'humanité. Le sénat de Hambourg, pressé par deux gouvernemens qu'il a lieu de craindre, se trouvait dans une position extrêmement embarrassante; en se décidant contre la France, le parti était moins honorable, mais moins dangereux pour le moment, et c'est celui auquel il s'arrêta; les deux Irlandais furent livrés à une escadre anglaise qui était venue appuyer par la terreur les menaces de son gouvernement. Le général en chef Bonaparte, devenu premier consul, écrivit à l'occasion de cet événement, au sénat de Hambourg; sa lettre, pleine de force et de dignité, renfermait ces mots remarquables qui ont retenti dans toute l'Europe : « Le courage et l'énergie » maintiennent les états; c'est la » lâcheté qui les renverse. » Napper-Tandy fut transporté dans les prisons d'Irlande, et mis en jugement en mai 1800; la cour du banc du roi devant laquelle il comparut, le condamna à mort; mais l'exécution fut différée à cause sans doute des réclamations de la France. Enfermé à Dublin, il y attendit pendant deux ans la mort ou la liberté; enfin il vit briser ses fers par l'intercession du gouvernement français, sur la demande adressée par M. Otto à M. Hawkesbury, et fut sur-le-champ renvoyé en France. Les précautions que l'on prit pour l'éloigner, parurent annoncer qu'on attachait de l'importance à sa personne : la voiture dans laquelle il monta au sortir de sa prison, était escortée par un détachement de cavalerie; il fut expressément interdit au prisonnier de communiquer avec qui que ce fût; on évita avec soin de traverser les grandes villes qui se rencontraient sur la route, jusqu'à Wicklow, où on le fit embarquer pour Bordeaux, en mars 1802; il arriva dans ce port, le 21 du même mois, après huit jours de traversée. Il fut accueilli avec transport par les réfugiés irlandais qui s'y trouvaient et qui célébrèrent en son honneur, un banquet civique; Napper-Tandy y porta un toast aux amis de la liberté de tous les pays : il mourut dans le courant de 1803.

NAQUET (Pierre), auteur dramatique, naquit à Paris en 1729. Son goût pour les ouvrages de théâtre se manifesta de bonne heure; il composa un assez grand nombre de pièces, mais il paraît qu'il ne réussit pas à en obtenir la représentation dans la capitale; il se détermina alors à les faire jouer en province. Parmi ses pièces imprimées, on cite : 1° *les Eaux de Passy, ou les Coquettes à la mode*, comédie en un acte, Paris, 1760, in-8°; 2° *le Peintre*, comédie, Paris, 1762, in-8°; 3° *l'Heureuse Méprise*, Paris, 1762, in-8°; 4° *l'Amour constant*, comédie, in-8°, Paris, 1763. Naquet mourut à Paris, en 1790.

NARBONNE-LARA (Le comte Louis de), ministre de la guerre sous Louis XVI, et, pendant la troisième année de la révolution, lieutenant-général, enfin aide-de-camp de Napoléon pendant le gou-

vernement impérial, naquit à Colorno, dans le duché de Parme, en 1755. Sa mère y avait accompagné, en qualité de dame-d'honneur, Mme Elisabeth de France, fille de Louis XV, mariée à l'infant don Philippe, et son père était premier gentilhomme de la chambre. La maison de Lara se vantait d'être une des plus anciennes de l'Espagne; elle avait même adopté la devise fastueuse : *Nous ne descendons pas des rois, mais les rois descendent de nous.* L'historiographe de Philippe IV et de Charles II, le généalogiste don Luis de Salazar, qui a aussi écrit l'histoire de la maison de Lara, 4 vol. in-fol., appuie de son témoignage ces prétentions de la vanité; il ajoute que la vicomté de Narbonne passa en la famille de Lara avant l'an 1200. Plusieurs personnes en France se plaisaient, en dépit de la devise, à donner au plus jeune membre de cette illustre maison, une descendance immédiate de roi. Selon elles le comte Louis était fils de Louis XV, assertion peu susceptible de preuves, et qui en est restée entièrement dénuée, mais qui n'en fut pas moins avidement accueillie par les amateurs de scandale. Une ressemblance physique, en effet assez remarquable, entre le monarque et le jeune courtisan, et les faveurs dont ce dernier fut bientôt comblé, tinrent lieu de démonstration. Après la mort de la duchesse de Parme, le comte Louis revint en France, et fut élevé à la cour de Versailles. Sa mère devint dame-d'honneur de Mme Adélaïde, à laquelle elle resta attachée jusqu'à sa mort. L'éducation du fils, commencée sous les auspices des plus illustres personnages, car il se rappelait avec satisfaction d'avoir reçu les premiers élémens du grec, de M. le Dauphin, père de Louis XVI, fut achevée au collége de Juilly. Il y fit d'excellentes études, et se distingua dès sa jeunesse par un vif désir d'acquérir des connaissances utiles, et par son aptitude aux sciences. Revenu à la cour, il y obtint les plus brillans succès. Ses grâces naturelles, un esprit cultivé, fécond en saillies et reparties ingénieuses, des manières nobles et faciles, une rare élégance de langage, l'expression heureuse de sentimens généreux et élevés, le placèrent bientôt au premier rang des courtisans les plus cités. Avec tant d'avantages, joints au crédit dont jouissait sa famille, il n'est pas étonnant que le comte Louis fit rapidement son chemin. Attaché d'abord à l'arme de l'artillerie, successivement capitaine de dragons, guidon de la gendarmerie, colonel, à l'âge de 30 ans, du régiment d'Angoumois, et ensuite du régiment de Piémont, il commandait ce dernier corps à l'époque de la révolution, en 1789. Pendant son service militaire, il n'avait point négligé l'étude : il suivit avec assiduité les cours d'histoire et de droit public du célèbre professeur Koch, à Strasbourg, et apprit les principales langues de l'Europe, qu'il parlait avec facilité. Il travailla aussi dans les bureaux du comte de Vergennes, avec l'espoir d'obtenir bientôt une ambassade. Se plaisant dans la société des gens de lettres, et même assez intimement lié avec plusieurs des hommes les plus distingués de cette

classe, il adopta de bonne foi comme eux toutes les espérances nationales que conçurent les amis de la liberté, lors de la convocation des états-généraux. Fort d'un mérite réel, il volait au-dèvant des sacrifices qui enlevaient tant d'avantages aux hommes à priviléges, et tant de jouissances à leur orgueil. Aussi, ne lui pardonnèrent-ils jamais d'avoir abandonné les intérêts de la haute aristocratie, pour consacrer des talens aussi distingués à la défense de la cause constitutionnelle. M. de Narbonne s'était rendu, en 1790, à son régiment, alors en garnison à Besançon, et sa réputation de patriotisme le fit bientôt nommer commandant en chef de toutes les gardes nationales du département du Doubs. Des troubles sérieux avaient éclaté dans l'ancienne province de la Franche-Comté, les esprits étaient exaspérés, et la tranquillité paraissait presque impossible à rétablir; il y parvint cependant en assez peu de temps, employant bien plus la persuasion que l'autorité, et se livrant aux heureuses inspirations d'une âme forte, animée d'un zèle ardent pour le bien public. A son retour à Paris, en février 1791, il trouva Mesdames, tantes du roi, décidées à quitter leur patrie pour aller s'assurer à Rome les secours spirituels, dont elles craignaient que la révolution ne vînt à les priver en France. Il était encore chevalier-d'honneur de madame Adélaïde, et il n'hésita point un instant à s'offrir pour accompagner ces princesses dans leur émigration, sacrifiant ainsi sans peine la popularité qu'il s'était déjà acquise, à ce qu'il jugeait être un devoir. On sait que ses soins ne furent point inutiles à Mesdames; arrêtées par la commune d'Arnai-le-Duc, M. de Narbonne revint aussitôt à franc étrier à Paris, et obtint promptement de l'assemblée constituante un décret qui rendit aux princesses la liberté de continuer leur voyage. Après avoir conduit Mesdames à Rome, il rentra en France, où l'appelaient ses devoirs de militaire et de citoyen. Peu de temps après, le départ du roi pour Varennes eut lieu, M. de Narbonne fut nommé maréchal-de-camp par l'assemblée, mais il se refusa alors à être porté sur le tableau des officiers-généraux, et ne consentit à en prendre le grade que plus tard, lorsque le roi eut accepté la constitution. Le 6 décembre 1791 il fut appelé au conseil du monarque, et nommé ministre de la guerre. L'assemblée législative venait d'ouvrir sa session; il y comptait sans doute de moins nombreux amis que dans l'assemblée constituante, mais le parti qui voulait franchement une monarchie constitutionnelle, portait avec ardeur M. de Narbonne au ministère, et le roi céda à ce vœu. La reine le vit avec répugnance dans ce poste, et les courtisans se promirent bien de l'en éloigner au plus tôt. Dans ses rapports avec l'assemblée législative, M. de Narbonne, dès les premières séances, obtint des succès flatteurs. Ses brillantes improvisations à la tribune, ses rapports satisfaisans sur les dispositions des défenseurs de la patrie, un voyage qu'il fit avec éclat aux frontières pour constater l'état des places fortes, le tableau qu'il pré-

senta de la puissance de la France et des immenses ressources militaires qu'elle renfermait dans son sein, et qu'elle déploierait si elle était forcée à une guerre nouvelle, firent la plus vive impression sur les représentans du peuple français, dont la plus grande partie éprouvait déjà la soif des combats. Il annonça bientôt la formation de trois armées sous les ordres des généraux Rochambeau, Luckner et La Fayette; il sollicita et obtint pour les deux premiers, le bâton de maréchal de France, le leur porta lui-même, et le leur remit à la tête des troupes avec tout l'appareil d'une solennité guerrière. Chaque jour il sollicitait l'assemblée législative d'aviser aux moyens d'entretenir une armée formidable, et prête au besoin à entrer en campagne. Déjà 150,000 hommes se portaient sur les frontières : tout devait être réuni et les préparatifs achevés dans un mois; mais il insistait fortement sur l'établissement d'une discipline exacte, et sur la répression de toutes les menées séditieuses et désorganisatrices qu'un parti se permettait déjà pour s'attacher exclusivement les soldats. Ses plaintes à cet égard irritèrent les meneurs de ce parti, tandis que ses demandes continuelles importunaient parfois ses amis mêmes, et que son activité étonnante alarmait les courtisans, qui ne désiraient rien moins que des succès militaires remportés sur l'étranger. Une ligue puissante d'hommes, d'ailleurs opposés de sentimens, se forma contre le ministre de la guerre, et on résolut à tout prix de le perdre. Contrarié dans ses meilleures opérations, il se présenta le 23 janvier à l'assemblée, pour lui représenter avec énergie les besoins de son ministère, et pour annoncer qu'il était tout prêt à le quitter, si on se refusait à ses justes demandes: « Je » n'attendrai pas, dit-il, la honte » comme ministre, j'irai chercher » la mort comme soldat de la cons- » titution, et c'est dans ce dernier » poste qu'il me sera permis de ne » plus calculer le nombre et la for- » ce de nos ennemis. » Il obtint encore ce jour-là de nombreux applaudissemens; ce furent les derniers. Ses plus redoutables adversaires ne se trouvaient pas dans l'assemblée, mais dans le conseil même du roi. M. Bertrand de Molleville, ministre de la marine, son ennemi personnel, était à leur tête, et s'opposait constamment à tout ce que demandait son collègue. Les trois généraux en chef des armées ayant appris la résolution de M. de Narbonne de quitter le ministère, lui écrivirent, chacun de leur côté, de la manière la plus pressante, pour l'engager à ne point abandonner des fonctions qu'il remplissait si honorablement. Leurs lettres furent connues du public; et quoiqu'il fût prouvé que cette publicité ne provenait pas de lui, ses ennemis en tirèrent parti pour persuader au roi qu'il avait ourdi une intrigue, afin de se rendre de plus en plus nécessaire, et de se maintenir forcément dans son poste. Un léger échec qu'il éprouva quelques jours après à l'assemblée, décida le roi à le sacrifier. Un soir, M. de Narbonne, dans la chaleur d'une improvisation, avait dit : « J'en appelle aux membres » les plus distingués de cette as-

» semblée. » Aussitôt la *montagne* tout entière se leva en fureur, et l'ex-capucin Chabot, criant à l'aristocratie, déclara que tous les députés étaient également distingués : les autres ministres se hâtèrent d'annoncer au roi que l'ascendant de M. de Narbonne sur le parti populaire n'était plus à redouter, et dès le lendemain, 10 mars 1792, le portefeuille lui fut redemandé; mais le triomphe inconsidéré de ses collègues fut de courte durée. Le parti le plus exagéré ayant pris le dessus, le roi se vit obligé de renvoyer à leur tour les ennemis de M. de Narbonne, et d'accepter des ministres qui l'engagèrent, contre son vœu, à venir lui-même proposer à l'assemblée législative de déclarer la guerre à l'Autriche. M. de Narbonne se rendit à l'armée, et assista aux premières affaires qui eurent lieu. Le roi reconnut bientôt qu'il avait cédé à de funestes conseils en éloignant de sa personne un homme qui lui était sincèrement attaché, et qui aurait pu lui rendre encore d'éminens services. Rappelé à Paris, mais trop tard, M. de Narbonne n'y arriva que trois jours avant la révolution du 10 août 1792, qui décida du sort de l'infortuné monarque. L'ex-ministre se montra pendant ces trois jours tel qu'il avait toujours été, un des plus courageux défenseurs du trône constitutionnel : aussi fut-il décrété d'accusation par la majorité victorieuse de l'assemblée législative, et mis *hors la loi* par la commune insurrectionnelle de Paris. Il parvint à se soustraire à toutes les recherches par la courageuse intervention d'une amie, la célèbre Mme de Staël, qui, après lui avoir procuré différens asiles, le cacha enfin dans sa propre maison, où il échappa comme par miracle à une visite domiciliaire. Un jeune Hanovrien, le docteur Bollman, qui depuis s'est exposé pour sauver M. de La Fayette des prisons de l'Autriche, offrit de conduire M. de Narbonne en Angleterre, en lui donnant le passeport d'un de ses amis. Si un étranger, quel qu'il fût, avait été pris à cette époque emmenant un proscrit sous un nom supposé, il eût infailliblement été condamné à mort; mais le succès couronna cette entreprise généreuse, et ils arrivèrent à Londres sans obstacle. Pendant le procès du roi, M. de Narbonne signala encore son dévouement à ce prince d'une manière aussi touchante qu'honorable : la constitution, qui venait d'être renversée, avait déféré à chaque ministre la responsabilité des divers actes de son ministère; M. de Narbonne réunit chez lui tous les anciens ministres du roi qui se trouvaient à Londres, et leur proposa de demander à la convention nationale, qui venait de succéder à l'assemblée législative, un sauf-conduit pour être admis à sa barre, où ils devaient réclamer, chacun pour ce qui le concernait, cette responsabilité, ce qui aurait mis à couvert tous les actes du roi. Ce projet, dont l'exécution eût sans doute été accompagnée de grands dangers pour les ministres, ne fut point goûté par ses anciens collègues, et il resta seul de son avis : seul aussi il écrivit à la convention, demanda l'autorisation de paraître à sa barre, à rai-

son des trois mois de son ministère, et de défendre le roi. C'était s'exposer à une mort presque certaine; mais, malgré ses démarches réitérées et les plus vives instances, il ne put obtenir la permission de se présenter à la barre de l'assemblée. Il lui fit alors parvenir un mémoire justificatif de Louis XVI; M. de Malesherbes, à qui il envoya une copie de cet écrit, lui adressa, au nom du roi, les plus touchans remercîmens. Ce mémoire se trouve dans le Recueil des pièces du procès de Louis XVI. Le séjour de M. de Narbonne à Londres déplut à d'illustres personnages, et le ministre Pitt, cédant à leurs désirs, lui fit intimer l'ordre de quitter l'Angleterre; s'il s'y était refusé, l'*allien bill* lui aurait été immédiatement appliqué. Il se réfugia alors en Suisse, puis en Allemagne. Lors de l'établissement du gouvernement consulaire en France, il lui fut enfin permis de revoir sa patrie. En 1809, Napoléon nomma M. de Narbonne général de division, et l'employa depuis aussi utilement qu'honorablement, soit à l'armée, soit en des missions diplomatiques. Après l'entrée des troupes françaises à Vienne, et les victoires de Raab et de Wagram, il fut nommé gouverneur de la place de Raab, et ensuite de celle de Trieste, où il eut le bonheur de retrouver sa mère, qui y était restée depuis la mort de Mesdames. Nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Bavière, après la paix de Schoenbrunn, il se rendit à Munich, où il reçut du roi, qui le connaissait et l'aimait depuis longtemps, l'accueil le plus distingué. Napoléon le rappela ensuite à Paris, et, goûtant toujours de plus en plus l'esprit aimable et enjoué, les manières nobles et gracieuses de M. de Narbonne, résolut de l'attacher à sa personne, et le nomma son aide-de-camp particulier, au grand étonnement de toute sa cour, et surtout de plusieurs officiers-généraux qui briguaient avec ardeur une faveur pareille. Il porta à la cour des Tuileries, non-seulement cette politesse exquise et ce ton parfait de bonne compagnie, qui l'avaient toujours fait remarquer, mais une franchise devenue de plus en plus rare. On cite de lui une foule de mots heureux, et de réponses spirituelles qui ne blessaient cependant jamais personne. Un jour Napoléon, contrarié par des tracasseries ultramontaines, et par la résistance du pape à quelques-unes de ses vues, dit, en s'adressant directement à M. de Narbonne, qu'il était tenté d'introduire en France une nouvelle église, dont il se déclarerait le chef, et que le pape s'arrangerait avec la sienne et avec les siens comme il l'entendrait. « Vous n'en » ferez rien, Sire, répondit-il sur-» le-champ; il n'y a pas aujour-» d'hui assez de religion en France » pour en faire deux. » Il accompagna Napoléon pendant la funeste guerre de Russie, et se distingua par sa valeur comme par l'inaltérable gaîté avec laquelle il supportait, à l'âge de 56 ans, toutes les fatigues et privations de cette terrible campagne. Au commencement de l'année 1813, il fut nommé ambassadeur à Vienne, et se rendit à Prague, où il négocia avec plus de zèle que de succès, une

paix que les puissances coalisées contre la France étaient bien décidées à ne lui point accorder. Après la reprise des hostilités, il fut nommé commandant de la place de Torgau, où il fit une chute de cheval, dont les suites lui coûtèrent la vie; il expira le 17 novembre 1813, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et particulièrement des officiers et soldats sous ses ordres. Il n'avait cessé de rendre les soins les plus assidus aux blessés et malades qui encombraient la place de Torgau. M. de Narbonne avait épousé Mlle de Montholon, dont il eut deux filles; l'aînée mariée à M. de Braamcamp, et l'autre à M. de Rambuteau, ancien préfet. La duchesse de Narbonne, sa mère, lui a survécu quelques années, et est morte dans un âge très-avancé, en 1821.

NARBONNE-LARA (le comte Philippe-Louis-Innocent-Christophe), ancien colonel du régiment de Forez, et chevalier de Saint-Louis, est issu d'une famille espagnole illustre dans les fastes de cette nation. Le comte de Narbonne-Lara est devenu grand-d'Espagne par la mort de son père, arrivée en 1806. Après avoir traversé la longue période de la révolution sans s'être mis en évidence, il fut, après le second retour du roi, en 1815, nommé sous-préfet d'Alais, département du Gard. En 1817, il passa de la sous-préfecture d'Alais à celle de Florac, département de la Lozère, place qu'il occupait encore en 1823.

NARBONNE-PELET (le comte de), créé, le 17 août 1815, pair de France, fut nommé, en 1817, ambassadeur à la cour de Naples. Il a depuis reçu le titre de duc, et il remplit aujourd'hui les fonctions de secrétaire de la chambre des pairs. Son épouse, fille de M. le duc de Sérent, est attachée à la personne de Madame, duchesse d'Angoulême.

NARDINI (Pietro), célèbre violoniste toscan, naquit à Livourne en 1725, et devint l'élève le plus distingué de Tartini, que l'Europe musicale a surnommé *le Grand*. Nardini ne fut pas seulement son élève, il fut, par ses sentimens, son ami, son fils; il vécut long-temps chez lui, et, en 1769, alla à Padoue pour le revoir. A cette époque, Tartini étant tombé malade, il lui prodigua les soins d'une tendresse, d'une piété toute filiale. Nardini fut d'abord attaché (1762) à la chapelle du duc de Wurtemberg, et se fit remarquer dans tous les concerts et solennités où les devoirs de sa place l'appelaient. En 1769, cette chapelle fut supprimée. Nardini se rendit alors à Livourne, où il composa presque tous ses ouvrages. Il accepta, en 1770, les offres du grand-duc de Toscane, et devint son premier violoniste. C'est plus particulièrement à cette époque qu'il acquit sa brillante réputation comme exécutant. Joseph II, dans son voyage en Italie, fut frappé du grand mérite de ce célèbre virtuose; il lui donna, pour le récompenser du plaisir qu'il avait éprouvé, en l'entendant exécuter plusieurs sonates, une tabatière d'or d'un travail précieux. Le président Dupaty, qui, en 1783, voyageait en Italie, ayant eu oc-

casion d'entendre Nardini, écrivait dans son enthousiasme (*voy.* lettre XXIX) : « Ce violon est une voix ou en a une. Il a touché les fibres de mon oreille qui n'avaient jamais frémi. Avec quelle ténuité Nardini divise l'air! avec quelle adresse il exprime le son de toutes les cordes de son instrument! avec quel art, en un mot, il travaille et épure le son! » Nardini se faisait surtout remarquer dans l'exécution de l'adagio. Les auteurs du *Dictionnaire historique des Musiciens* s'expriment ainsi : « Des personnes qui l'ont connu nous ont assurés que lorsqu'on l'écoutait sans le voir, la magie de son archet était telle qu'on croyait entendre une voix plutôt qu'un instrument. Le style de ses sonates est soutenu, les idées en sont claires, les motifs bien traités, et les sentimens expressifs et naturels, mais analogues au caractère sérieux de l'auteur. Il néglige la difficulté; mais il la crée sans le vouloir, parce qu'il est dans la nature du grand maître de ne rien faire de facile. Toute sa musique est asservie à l'art de l'archet, qu'il possédait dans la dernière perfection. Voilà pourquoi ses sonates ne font plus le même effet, si elles ne sont exécutées suivant son école. D'ailleurs, la multiplicité des accidens, des agrémens, des passages chromatiques, des trills, des accords, des arpèges, en rendant cette musique très-expressive et très-harmonieuse, la rend en même temps très-difficile. » Nardini mourut à Florence en 1796. Son portrait a été gravé par les soins de M. Fayole (l'un des auteurs du dictionnaire que nous avons cité) d'après un dessin original, dont M. Cartier était en possession. C'est à ce même M. Cartier que l'on dut, peu de temps après la mort de Nardini, la publication des sonates de l'élève de Tartini, lesquelles étaient devenues aussi rares en Italie qu'en France. On cite parmi les compositions de Nardini : 1° six concertos pour violon, op. 1, Amsterdam; 2° six solos pour violon, op. 2, Berlin; 3° six trios pour flûte, Londres; 4° six solos pour violon, op. 5, Londres; 5° six quatuors pour violon, Florence, 1782; 6° six duos de violon, Florence; 7° enfin, en manuscrit, plusieurs concertos et solos pour violon.

NARDON (N.), ex-administrateur des états de Parme et de Plaisance, resta étranger aux affaires publiques jusqu'à l'époque du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799); mais, alors protégé par l'un des frères du premier consul, il devint préfet du département de Maine-et-Loire. Vers la fin de 1805, il passa de cette préfecture à celle de Montenotte, et n'en remplit les fonctions que pendant quelques mois, ayant été nommé par l'empereur, le 28 janvier 1806, administrateur et préfet des états de Parme et de Plaisance, en remplacement de M. Moreau Saint-Merry (*voy.* ce nom). M. Nardon a disparu entièrement de la scène politique depuis les événemens de 1814.

NARINO (DON ANTONIO), l'un des chefs de l'indépendance des colonies espagnoles, manifesta dès sa jeunesse les principes de liberté qui, plus tard, concoururent

à affranchir ses concitoyens de la domination de la métropole. Il habitait Santa-Fé, où ses opinions et ses liaisons avec les jeunes gens les plus distingués de la ville, animés du même zèle pour la cause commune, le rendirent suspect aux agens du gouvernement, et il allait être arrêté, en 1794, lorsqu'il parvint à quitter secrètement la ville et à s'embarquer pour l'Espagne. Il se rendit à Cadix et de là à Madrid. En se présentant à l'autorité, il espérait, par cet acte de soumission, prévenir les rapports fâcheux dont il avait été l'objet. Cette démarche n'eut pas les résultats qu'il en espérait, et il fut obligé de se soustraire, par une nouvelle fuite, au mandat d'arrestation lancé contre lui. La France fut son refuge, et il ne la quitta qu'en 1796, pour se rendre en Angleterre, où le ministre Pitt se préparait à enlever à l'Espagne ses colonies, en leur fournissant les moyens de conquérir leur indépendance. De Londres, il se rendit dans la Nouvelle-Grenade, afin d'y organiser l'insurrection. Le secret de son arrivée fut bientôt connu, et cette fois il ne put éviter d'être arrêté. Une rigoureuse détention de plusieurs années, loin de détruire son amour pour l'indépendance, lui donna de nouvelles forces, et pour sortir de prison, il consentit à la double condition de rester sous la surveillance perpétuelle d'un soldat, et de ne pas s'éloigner un seul jour de la résidence de Santa-Fé. Lorsque la guerre d'Espagne commença, l'autorité coloniale craignant l'influence de Narino sur ses compatriotes, donna l'ordre de le transporter à Carthagène. Il sut en prévenir l'exécution en se retirant à Santa-Martha, où, dénoncé par un Espagnol qui le reconnut, malgré les soins qu'il prenait de se cacher, il fut arrêté et conduit de force à Carthagène, et enfin plongé dans les cachots de Bocachica. La révolution ayant éclaté sur ce point, il redevint libre. Malgré un long séjour dans les prisons, une santé délabrée, et les souffrances que lui causaient les empreintes des fers qu'il avait portés, il concourut, avec une activité rare, à l'affranchissement de ses concitoyens, et fut nommé secrétaire du congrès de la Nouvelle-Grenade. Il exerçait depuis quelque temps ces fonctions, lorsqu'à la fin de 1810, plusieurs membres du congrès demandèrent l'admission comme membres des députés de quelques départemens, qui proposaient de former des provinces séparées. Cette proposition, qui détruisait l'unité si nécessaire pour consolider les nouvelles institutions, fut attaquée et défendue dans l'assemblée avec une chaleur égale de part et d'autre. L'adresse et l'éloquence de Narino parvinrent à arrêter les suites funestes de cette dissention, et l'événement de la prise de la ville de Mompox par les troupes de Carthagène, fortifia les sages considérations qu'il avait développées. Il s'ensuivit, au mois de novembre 1811, un acte fédéral, signé à Santa-Fé, par lequel les provinces devaient garder l'entière direction de leur administration intérieure, et abandonner au congrès la conduite des affaires générales. Un ouvrage étranger, donne sur

la conduite de Narino, dans la situation où se trouvaient les affaires de sa patrie, des détails que nous allons rapporter. « La province de Cundinamarca, y est-il dit, n'approuvant pas le plan de la confédération, refusa de fournir sa quote-part en hommes et en argent pour la défense de la cause commune. La junte de cette province convoqua une assemblée qui prit la dénomination de *Collége électoral constituant*, et qui présenta une constitution, laquelle fut ratifiée par une assemblée spécialement nommée à cet effet. Cette constitution établissait une monarchie limitée, dont Ferdinand VII était reconnu le chef; en son absence, le pouvoir était confié à un président assisté de deux conseillers nommés par les colléges électoraux. Les sénateurs et les membres de la cour de justice formaient la représentation nationale, que le président était autorisé à réunir en cas d'urgence. Quels que pussent être les avantages de ce pacte pour le peuple de la province où il devait s'exécuter, on ne peut nier que cette tendance à s'isoler et à se régir par des lois particulières n'ait beaucoup nui dans diverses circonstances à la cause de la liberté américaine, et contribué éminemment aux revers des patriotes. Don J. Lozano, qui le premier fut appelé aux fonctions de président dans cette province, voyant qu'il ne pouvait ramener les esprits à l'harmonie désirable, donna sa démission, et fut remplacé par Narino. Celui-ci, projetant un nouveau plan de constitution plus favorable à l'ambition qui l'animait, éloigna de tout son pouvoir l'idée d'un gouvernement fédéral que plusieurs personnes, même dans cette province, soutenaient encore avec force. Tout paraissait réussir au gré de ses vœux, lorsqu'un détachement de son armée, commandé par le général Baraya, se déclara tout-à-coup pour le congrès, et s'empara de l'importante ville de Tunja, capitale de la province de ce nom. Cet événement fut le signal de la guerre civile. Dès le commencement de 1812, les hostilités éclatèrent; et le sang américain fut versé par les mains américaines, en présence des partisans de la métropole, qui surent profiter de cette division. L'armée du congrès, commandée par Baraya et deux autres généraux, défit à Paloblanco les troupes de Narino, et plusieurs villes abandonnèrent la cause de ce chef de parti pour entrer dans la confédération. Dans une seconde action, Narino fut également vaincu, et l'armée du congrès mit le siége devant Santa-Fé. Narino, dans cette circonstance, parut vouloir faire oublier, par son dévouement, la coupable ambition qui attirait de tels maux sur sa patrie. Il offrit sa démission de la présidence : mais la représentation nationale, opiniâtre au milieu des dangers, ne voulut pas la recevoir. Alors il proposa de s'exiler lui-même de la Nouvelle-Grenade, si l'on voulait garantir aux habitans de Santa-Fé la conservation de leurs vies et de leurs biens; mais les chefs du parti fédéral, que leurs triomphes rendaient arrogans, refusèrent d'accorder aucune capitulation à ceux qu'ils regardaient comme des re-

belles; ils exigèrent qu'ils se rendissent à discrétion. Sur le refus de Narino, l'assaut fut livré; mais les assiégeans furent repoussés et mis dans une déroute complète, à l'exception d'une division qui effectua sa retraite sur Tunja. On éleva dans Santa-Fé un monument de pierre, avec une inscription qui conservait le souvenir de cette victoire signalée, mais déplorable, puisqu'elle avait été remportée sur des compatriotes, au détriment de la cause générale. » Les succès de l'armée royale d'Espagne firent enfin cesser ces luttes intestines, et si funestes à la cause de la liberté. Les indépendans avaient été défaits par Montufar, à Quito, et cette capitale, tombée au pouvoir de Montés, avait été inondée de sang par l'effet des réactions. Les mêmes revers, du côté des indépendans, et les mêmes vengeances, de la part des vainqueurs, marquèrent également la défense et la prise de Popayan. Dans ces circonstances critiques, le congrès de la Nouvelle-Grenade, et les provinces dissidentes, se réunirent et confièrent le commandement de leurs troupes combinées à Narino, qui justifia la confiance que l'on avait dans ses talens. Secondé de deux chefs, également braves et habiles, Cabal et Monsalvè, il défit, dans deux combats, les vainqueurs de Popayan, organisa dans cette ville un gouvernement populaire, et marcha sans retard sur Pastos. Surmontant les nombreux obstables que présentaient les routes de la contrée des Andes, où il était, à chaque instant, arrêté par les courans d'eau, il remporta plusieurs avantages signalés, notamment celui d'Aranda. A la tête d'une de ses divisions, il espérait, par la rapidité de sa marche, surprendre Pastos. De faux rapports annonçant que le gros de l'armée républicaine, qui suivait Narino à une grande distance, avait été complètement battu, portèrent le découragement parmi les troupes de cette division. En vain Narino leur en démontre l'invraisemblance, elles suspendent leur marche. Les royalistes recueillent bientôt le fruit de leur ruse; ils attaquent l'avant-garde, et la mettent en désordre. Narino fait bonne contenance, mais, après un long et vigoureux combat contre des forces bien supérieures aux siennes, il est défait, et tombe au pouvoir des vainqueurs. Conduit à Pastos, où tant d'exécutions avaient eu lieu, il s'attendait à recevoir la mort. Par une exception inexplicable, on se contente de le mettre dans les fers, et, peu de temps après, de l'envoyer à Quito, puis à Lima, et enfin en Europe. Déposé dans les prisons de Cadix, il a été, depuis cette époque, entièrement perdu de vue. Nul doute que ce célèbre chef n'ait péri avant les événemens de la dernière guerre de la France avec l'Espagne, en 1823. Lors de son transfèrement en Europe, il reçut de son fils Antoine, une marque de l'affection la plus touchante : ce jeune homme avait voulu partager ses malheurs ainsi que sa captivité.

NARUSCEWICZ (N.), savant distingué, est issu d'une ancienne famille polonaise. Après avoir fait ses études à l'université de Wilna,

il entra dans l'ordre des jésuites, et s'y livra à l'étude des lettres. Ses progrès dans la poésie et l'histoire furent rapides, ce qui, joint à l'aménité de son caractère, lui concilia la bienveillance de ses chefs et l'amitié de ses confrères. Le roi de Pologne le chargea d'écrire tout ce qui était relatif au premier partage de ce pays. Cet important ouvrage, à la confection duquel il se livra avec une ardeur infatigable, ne fut cependant pas mis au jour. Plus tard, Naruscewicz a publié *l'Histoire de la nation polonaise.* Il mourut en 1796, dans un âge très-avancé. Cet écrivain, aussi laborieux qu'estimable, a laissé, dit-on, 360 volumes manuscrits, dont on convient néanmoins qu'il avait fait composer un grand nombre. Il paraîtrait que tous ces travaux lui avaient été commandés par le roi de Pologne.

NASELLI (DIEGO), issu des princes d'Aragona, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, chevalier de l'ordre royal de Saint-Janvier, lieutenant-général, naquit à Palerme en 1760, d'une famille distinguée. Il servit d'abord dans la marine royale, où il parvint au grade de capitaine de vaisseau, ne se fit remarquer à aucune époque par ses opinions politiques, et résidait, en 1813, à Palerme, sans commandement; il était très-probablement arrivé au terme de sa carrière, lorsque des circonstances extraordinaires et le hasard vinrent le tirer de la vie privée pour lui ouvrir une route nouvelle. Le ministère qui se forma à Palerme en 1812, et sous lequel la Sicile eut sa nouvelle constitution, rebuté par des obstacles, se décida malheureusement à donner sa démission. Il l'offrit plus peut-être par dépit et pour montrer le besoin qu'on avait en ce moment de lui, que pour abandonner la cause de la constitution. On nomma alors un ministère composé en partie d'hommes contraires aux changemens arrivés, en partie d'hommes qui n'avaient point d'opinions politiques, également incapables de faire rétrograder l'esprit public ou de le porter en avant. Le général Naselli en fit partie, et on lui donna, en 1813, le portefeuille de la marine et de la guerre. Il restait peu de chose à faire à ce dernier, parce que lord Will. Bentinck, en qualité de commandant des forces siciliennes, dirigeait presque toutes les affaires de ce département. Ce ministère, comme il était aisé de le prévoir, fut d'une bien courte durée; il ne fut pourtant pas inutile au général Naselli d'en avoir fait partie, car, à ce titre, il obtint le grade de maréchal en 1814. Le roi Ferdinand, après la chute de Napoléon, ayant repris les rênes du gouvernement, appela, pour remplacer ce dernier ministère (celui de 1813), le général Naselli, qui eut ainsi de nouveau le portefeuille. C'est à cette époque qu'il siégea, en qualité de représentant, dans la chambre des communes, où, quoique ministre, il ne se fit pas remarquer par ses talens à la tribune; on croit même qu'il n'y fit jamais entendre sa voix. En 1814, Ferdinand ayant, après le congrès de Vienne, recouvré son royaume sur le conti-

nent, partit pour Naples. Les armées de terre et de mer des deux pays n'en formèrent plus qu'une, quoique la disposition formelle d'un article de la nouvelle constitution eût solennellement proclamé et fixé à jamais la séparation des deux royaumes. C'est le général Naselli qui, le premier, malgré son caractère de ministre constitutionnel, passa à Naples avec le portefeuille de la marine, et prit place dans le ministère napolitain. Ce fut de sa main que l'indépendance de la Sicile reçut le coup le plus funeste par le décret royal du 15 mai 1816. En prétextant la nécessité d'une reconnaissance unique pour les vaisseaux des deux pays, par suite de conventions faites avec les régences barbaresques, on ordonna qu'il n'y eût plus qu'un seul pavillon, et on dépouilla la Sicile de celui dont elle jouissait depuis un temps immémorial. Mais déjà se prépare la dernière atteinte que ce ministère devait porter à la constitution et à l'indépendance de la Sicile, dont tout ceci n'avait été que le prélude. En décembre 1816, parut le décret royal de la nouvelle organisation de la monarchie des Deux-Siciles, qui détruisait indirectement et par le fait, non-seulement la constitution de 1812, mais encore l'ancienne, que tant de siècles et tant de dynasties avaient toujours respectée. Il paraîtrait aussi que pour humilier davantage les Siciliens, on voulut que des Siciliens mêmes y prissent part, ce qui ne fera certainement pas l'éloge de ceux qui devinrent ainsi de criminels instrumens. On assigna alors aux Siciliens, comme indemnité de la constitution et de l'indépendance perdues, deux cinquièmes des places dans le corps diplomatique, dans le conseil-d'état et dans le ministère. C'est le général Naselli avec le portefeuille de la marine, et le président Parisi avec celui de l'intérieur, qui occupèrent les places dans le ministère. La mort de ce dernier y laissa bientôt sa place vacante. Les ministres Medici et Tommasis firent, par *interim*, réunir dans les mains du général Naselli, au portefeuille de la marine celui de l'intérieur. Il les garda jusqu'à l'été de l'année 1820, et ne les quitta que pour des places plus élevées. On avait besoin à cette époque d'un personnage sicilien, pour remplacer, dans le gouvernement de Sicile, le prince héréditaire, qui revenait à Naples. Le gouvernement fixa son choix sur le général Naselli comme sur une émanation du ministère. Il fut nommé lieutenant du roi dans cette île, et on lui adjoignit, pour l'aider dans ses nouvelles fonctions, le chevalier de Tommasis, qui, par ses talens et par son caractère, jouissait à Naples d'une très-grande réputation. Il se rendit en effet à Palerme en juin 1820; mais cette nouvelle dignité lui coûta cher, et il n'en recueillit que des fruits amers. La révolution éclata à Naples le 2 juillet 1820. Les libéraux, ainsi que les absolutistes, quoique pour des raisons tout-à-fait contraires, ne s'empressèrent pas de faire connaître cet événement en Sicile. Une dépêche télégraphique en donna enfin très-imparfaitement connaissance au général Na-

selli. Celui-ci avait de la peine à y ajouter foi; il envoya à Naples une frégate pour obtenir des renseignemens plus étendus. La nouvelle, cependant, arriva en Sicile le 14 juillet, par un vaisseau marchand. Une fermentation sourde commence alors à se manifester. Il aurait fallu prendre un parti quelconque, et, malheureusement, le général Naselli n'en prit aucun. Il était trop au-dessous des événemens qui se passaient autour de lui. Dans les pays soumis au pouvoir absolu, les gouvernemens reposent toujours sur des volcans. On célébrait alors à Palerme la solennité de Sainte-Rosalie, et ce fut aux grandes vêpres du 15, dans l'église cathédrale, que les premiers cris de *vive la constitution!* se firent entendre de tous les côtés en présence du général Naselli, qui fut obligé de répéter les mêmes cris; ils se propagèrent de là dans les rues principales, où le peuple se pressait en foule, et tout d'un coup militaires et citoyens, tout le monde se décora du ruban tricolore. On y joignit bientôt un ruban jaune, qui devint l'emblême de l'indépendance sicilienne. Une altercation très-imprudente, qui eut lieu dans la rue de Tolède entre le général Church, et quelques militaires, accéléra peut-être l'explosion. Le peuple, après l'avoir vainement poursuivi, commença à se livrer à des excès. Le général Naselli publia alors la constitution d'Espagne; mais il était trop tard. Dans la matinée du 16, il rassembla chez lui plusieurs personnes notables pour délibérer sur les mesures à prendre, tandis qu'on venait de livrer le château au peuple qui, sans la moindre résistance, s'y empara d'un grand dépôt de munitions et d'armes. Les militaires napolitains voyaient cependant avec peine la marche que les affaires avaient déjà prise à Palerme, et il paraît qu'après un conseil de guerre, tenu dans la soirée du 16, chez le général Naselli, celui-ci se décida à employer le lendemain la force armée pour réprimer le peuple. La garnison prit en effet les armes dans la matinée du 17, et se déploya dans la place du Palais-du-Roi. Elle commença à tirer sur le peuple, sans qu'aucune disposition eût été prise pour assurer le succès. Le peuple se battit avec acharnement, et, à l'aide des prisonniers qui parvinrent à s'évader et des paysans qui accoururent des environs, il réussit à mettre en complète déroute les troupes, dont les restes poursuivis se dispersèrent dans les campagnes: il s'en fallut peu que le général Naselli ne fût la victime de la fureur populaire; ce n'est que par la protection de la garde de son palais, qui, pendant qu'il traversait le quai, soutint avec courage le feu des insurgés, qu'il parvint avec peine à gagner une petite barque et à se rendre à bord du paquebot royal qui était dans la rade. Là il nomma une junte de gouvernement, présidée par le cardinal-archevêque de Palerme, et partit immédiatement pour Naples, où, en arrivant, il se présenta à la cour dans le costume qu'il avait au moment de partir, chaussé d'une botte et d'une pantoufle. Son palais fut, après son

départ, pillé et dévasté. Il présenta au parlement napolitain un mémoire justificatif de sa conduite; il accompagna ensuite le roi Ferdinand dans son dernier voyage et dans son séjour à Vienne; mais il ne reprit pas, comme ses collègues du ministère, le portefeuille qu'il avait perdu; il jouit cependant d'une forte pension, à titre d'indemnité. Le général Naselli sut, par la simplicité de ses manières et par la douceur de son caractère, se concilier en général l'affection des officiers de la marine royale et de tous ceux qui étaient sous ses ordres; quoiqu'il n'eût pas un goût particulier pour les beaux-arts, néanmoins il s'occupait beaucoup dans son administration de les favoriser, et généralement de protéger tous les établissemens publics. Dans les fautes même très-graves que sa patrie est en droit de lui reprocher, il fut entraîné par sa faiblesse. Dans un gouvernement contitutionnel, il aurait été peut-être extrêmement constitutionnel : cette observation ne l'excusera cependant pas aux yeux de la postérité, disposée à juger sévèrement ces caractères équivoques, dont la société a presque toujours plus à craindre que d'une tyrannie prononcée. Jamais le général Naselli ne pourra se disculper devant elle d'avoir été l'un des instrumens de la destruction des institutions politiques anciennes et modernes de son pays.

NASSAU-SIEGEN (LE PRINCE DE), amiral au service de Russie, entra de bonne heure dans la carrière militaire, et fit ses premières armes sous les drapeaux de la France, dont l'armée, de concert avec celle d'Espagne, était alors occupée au siége de Gibraltar. Chargé du commandement des batteries flottantes, le prince de Nassau-Siegen les dirigea avec autant d'intelligence que de bravoure, et sa conduite, en cette occasion, fut récompensée par le don que lui fit le roi d'Espagne, d'une cargaison de vaisseau estimée 3,000,000. Après cette guerre, il passa en Russie, où il prit du service, et obtint bientôt le commandement d'une flottille, composée de galères et de bateaux plats, avec laquelle il entreprit courageusement, en 1788, l'attaque de la flotte du Capitan-Pacha. Le succès répondit à son audace; plusieurs vaisseaux de guerre furent pris, les autres brûlés, et l'armée turque entièrement détruite. Cette victoire lui mérita la bienveillance de Catherine II, qui l'accueillit avec distinction lors de son retour à Saint-Pétersbourg, et lui confia l'importante mission de se rendre successivement à Vienne, à Versailles et à Madrid, pour faire connaître à ces trois cours les projets du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, sur Thorn, et sur une autre partie de la Pologne, dont l'impératrice réclamait la garantie de l'intégrité par ces puissances. Le prince de Nassau-Siegen se trouvait intéressé dans cette affaire, à cause des grands biens que son épouse possédait en Pologne. En 1790, il fut employé de nouveau dans l'armée navale russe, et obtint le commandement d'une flottille. Il voulut signaler son zèle pour l'impératrice, en attaquant, le jour de sa fête,

la flottille suédoise, afin d'offrir pour bouquet à cette souveraine, le bulletin d'une victoire; mais il fut complètement battu, et perdit dans ce combat 30 vaisseaux et 9,000 hommes : l'attaque avait eu lieu par un vent impétueux, qui fit échouer sur la côte *Swensk-Sund* plusieurs de ses vaisseaux. Il cessa d'être employé sous le successeur de Catherine, mais il conserva néanmoins ses appointemens. Le prince de Nassau-Siegen, qui depuis cette époque était rentré dans la vie privée, mourut il y a quelques années.

NASSAU-USINGEN (Frédéric-Guillaume, prince de), feld-maréchal autrichien, naquit en avril 1738. Il n'hérita de la principauté de Nassau-Usingen, que le 17 mai 1803, par la mort de son frère. En 1806, malgré son titre de feld-maréchal autrichien, il leva, dans ses états, comme membre de la confédération du Rhin, un régiment d'infanterie pour le service de la France, aux conditions, néanmoins, qu'il en resterait propriétaire. Ces conditions, que l'ancien gouvernement du pays avait accordées à sa maison, furent maintenues par l'empereur Napoléon. Le grand âge du prince de Nassau-Usingen l'empêcha de prendre une part active aux événemens politiques de 1814 et de 1815. Il mourut le 9 janvier 1816 des suites d'une attaque d'apoplexie.

NATALI (Martin), auteur ecclésiastique italien, naquit à Bassano dans la Ligurie, vers l'année 1730. Admis dans la congrégation des *Ecoles Piès* de Rome, il y enseigna la théologie. Ses thèses furent célèbres; il y soutenait la doctrine de saint Augustin contre Leclerc, Daillé, etc., s'efforçant de prouver l'insuffisance de la religion naturelle, et y combattait la morale relâchée des jésuites. Cet ordre ne souffrit point patiemment les attaques du P. Natali, et il le dénonça au pape Clément XIII, qui le destitua, puis le réintégra d'une manière des plus flatteuses. Appelé à Pavie, il obtint un si grand concours d'élèves, et sa réputation eut tant d'éclat, que Joseph II s'étant rendu dans cette ville, voulut assister à une de ses leçons, dont il parut satisfait. La réimpression du catéchisme de Bellarmin lui ayant été soumise comme censeur, il exigea des changemens qui le firent de nouveau attaquer par les jésuites. Joseph II interposa son autorité, et la décision du célèbre Piariste fut maintenue. Dès ce moment les jésuites et les ultramontains lui firent une guerre, qui ne cessa qu'à sa mort, arrivée au mois de juin 1791. Le P. Natali fut un des théologiens les plus distingués de son temps; il avait beaucoup d'instruction, un jugement sain, un esprit juste et méthodique, de la bonne foi, et s'exprimait avec clarté et simplicité : ces différens mérites se retrouvent dans ses ouvrages; nous citerons les principaux. Ce sont : 1° *Complexiones augustinianæ de gratiâ Christi*, 2 vol.; 2° *de l'Existence et des attributs de Dieu, de la trinité, de la création et de la grâce*, 3 vol.; 3° deux *Lettres à un ami de Rome, sur la mort de J.-C. et sa descente aux enfers*; 4° *Sentimens d'un catholique sur la prédestination des saints*; 5° *Prières de l'é-*

glise pour demander la grâce: il y a joint une préface; 6° *Lettre au P. Mamachi sur les limbes des SS. PP.*; 7° *Lettre contre la théologie morale de Collet:* elles ont paru sous le nom de *Carlo Bonamici.* On lui attribue des *réflexions sur le bref de Pie VI contre Eybel.* Il est éditeur d'une traduction italienne, faite par une dame, de la *Plainte à M. Habert, sur l'injuste accusation du jansénisme de M. Petitpied, et du parallèle de l'histoire du peuple juif avec celle du peuple chrétien,* de M. d'Etmare, avec des notes de l'éditeur. Il avait composé une *défense de ses corrections au catéchisme de Bellarmin,* mais il ne la publia pas pour ne point aigrir davantage ses adversaires. Quelques années avant sa mort il entreprit un ouvrage important en faveur de l'église d'Utrecht; le commencement fut, dit-on, imprimé, mais non rendu public. On lui attribue encore un traité sans nom d'auteur, intitulé: *Dubbio sul centro dell' unita cattolica nella chiesa,* in-8°, 1790, où il établit que J.-C. est le centre de l'unité intérieure de l'église; que son centre d'unité extérieure est la communion eucharistique, et non pas le pape, dont néanmoins il reconnaît l'autorité légitime. C'est dans l'écriture, les SS. PP., et même le Catéchisme romain, que le P. Natali cherche des preuves; il présente ses raisonnemens avec une rare modération.

NATOIRE D'ARLES (N.), possesseur de grandes propriétés dans le département du Rhône, fut nommé par ce département député au conseil des cinq-cents, en 1798. L'année suivante, il y dénonça le renouvellement des assassinats commis sur les patriotes dans le Midi, et demanda que, pour en arrêter le cours, le directoire-exécutif fût invité à prendre des mesures. M. Natoire s'étant montré opposé à la révolution du 18 brumaire an 8, ne fit pas partie du nouveau corps-législatif.

NATTES (N.), membre du corps-législatif, avait embrassé l'état militaire à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Quelques actions d'éclat l'élevèrent au grade de capitaine d'infanterie, en 1793: il ne tarda pas à donner sa démission, pour ne s'occuper que de littérature et de politique. Par suite de la révolution du 18 brumaire an 8, il fut rappelé aux fonctions publiques, et devint d'abord membre du conseil-général du département de l'Aude. En 1802, il entra au corps-législatif, et y siégea jusqu'en 1807. Il est décoré de la croix de la légion-d'honneur.

NATTES DE LIGNY (N.), vieillard estimable, est désigné par le nom de la commune où étaient ses propriétés, dans le département de la Meuse. Il avait vécu jusqu'en 1814, heureux du talent qu'il croyait posséder de faire d'excellens vers en français et en latin, et fier d'avoir, suivant lui, découvert la *quadrature du cercle.* Lors de la première invasion en 1814, ayant vu son épouse, à peu près de son âge, indignement traitée par des cosaques calmuks, au moment où les troupes françaises disputaient le terrain pied à pied dans les rues de la petite ville qu'il habitait, il sentit se

réveiller en lui l'énergie d'un homme d'honneur et d'un véritable patriote; il oublia la faiblesse de son âge, et mourut victime des mauvais traitemens des soldats étrangers.

NAUBERT (MADAME BÉNÉDICTE), célèbre romancière allemande, naquit en 1755 à Léipsik. Son père, le professeur Hebenstreit, veilla lui-même à son éducation, et en fit une des femmes les plus instruites de l'Allemagne. Elle cultiva avec succès cette branche de la littérature, qui semble plus particulièrement réservée aux dames, et dans laquelle elles peuvent développer la richesse de leur imagination et toute la sensibilité de leur âme. Douée d'un vrai talent et en même temps d'une grande modestie, elle ne signa aucun de ses ouvrages, que l'on attribua long-temps à des écrivains célèbres. Ce ne fut que deux ans avant sa mort qu'elle laissa pénétrer le mystère dont elle s'était enveloppée, même avec ses plus intimes amis. Mariée avec un riche négociant de Naumburg, elle vécut heureuse, et fit beaucoup de bien aux pauvres. Lorsqu'elle mourut (à Léipsick le 12 janvier 1819), elle supportait avec une haute philosophie la perte de deux de nos sens les plus précieux, l'ouïe et la vue. Mme Naubert a publié une foule d'ouvrages. On remarque, parmi ceux qui ont été traduits en français : 1° *Hermann d'Unna;* 2° *Elisabeth de Toggenburg;* 3° *Walther de Montbarry;* 4° *Thekla de Thurn.* Parmi ceux qui auraient également mérité les honneurs de la traduction : 1° *Conradin de Souabe;* 2° *Emma, fille de Charlemagne;* 3° *Velleda;* 4° et *Azaria*, sa dernière production.

NAUCHE (JACQUES), médecin-consultant de l'institution royale des jeunes aveugles, membre des sociétés de médecine et royale académique des sciences de Paris, est né à Vigeois, département de la Corrèze, le 18 mai 1776. Il a fait ses études médicales à Paris, où il a été reçu docteur en 1779. S'étant occupé avec zèle et succès de l'application de l'emploi du galvanisme dans le traitement des maladies, il fut nommé en 1804 président de la société galvanique. Il a concouru depuis à la conservation du vaccin et à sa propagation, ce qui lui a fait obtenir, en 1823, la moitié du 3e des grands prix de vaccine. M. Nauche, qui est un des médecins-praticiens qui jouissent le plus de la confiance publique, s'est fait remarquer par des ouvrages intéressans sur la science qu'il cultive. Ce sont : 1° *Mémoire sur la manière d'agir des substances résineuses dans l'économie animale*, inséré dans le *Traité des Végétaux résineux* de Duplessy, Paris, 1803; 2° *Mémoires sur le Galvanisme*, 2 vol. in-8°, 1804 et 1805; 3° *Nouvelles recherches sur la rétention d'urine par rétrécissement de l'urètre*, Paris, in-8°, 1806; 4° *Des Maladies de la vessie et du conduit urinaire chez les personnes avancées en âge*, Paris, in-12, 1810; 5° *Des Maladies de l'utérus ou de la matrice*, Paris, in-8°, 1816; 6° *Pyrétologie méthodique* de Selle, médecin du roi de Prusse, traduction du latin, 1800. Cet ouvrage a été réimprimé en 1817.

NAUDET (JOSEPH) est né à

Paris le 8 décembre 1786. Après avoir fait d'excellentes études à l'école centrale du Panthéon, appelée aujourd'hui collége de Henri IV, où il remporta deux fois le prix d'honneur, avec plusieurs autres prix dans les concours généraux de 1802 et 1803, il entra dans la carrière de l'enseignement en 1807, et commença de professer la rhétorique en 1809, au lycée où il avait été élevé. Il concourut deux fois pour les prix proposés par l'académie des inscriptions et belles-lettres. Le sujet du premier concours était l'histoire de l'établissement et de la destruction de l'empire des Goths en Italie; le second avait pour objet d'exposer les changemens opérés dans l'administration de l'empire romain par Dioclétien, Constantin, et leurs successeurs jusqu'à Julien. Ces deux ouvrages de M. Naudet, où l'on remarque beaucoup d'érudition, furent couronnés par l'institut, l'un en 1810, et l'autre en 1815. Il a traduit de l'italien en français l'Histoire de la guerre des esclaves en Sicile, sous les Romains, par Scrofani; il est en outre auteur d'un Essai de rhétorique, in-12, 1813; enfin d'un ouvrage dont il fit hommage à la chambre des députés, et qui a pour titre : *Conjuration d'Etienne Marcel contre l'autorité royale, ou Histoire des États-généraux de la France pendant les années de* 1355 *à* 1358, in-8°, 1815. En 1817, M. Naudet fut appelé à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et choisi par M. de Pastoret pour le suppléer au collége de France dans la chaire de droit de la nature et des gens; il l'occupa jusqu'en 1821, où, la place de professeur de poésie latine étant venue à vaquer par la *révocation* de M. Tissot, il fut élu pour le remplacer par le collége de France et par la 3e classe de l'institut. Il est de notre devoir de dire que M. Naudet, loin d'avoir fait aucune démarche pour obtenir les suffrages qui lui ont donné le poste qu'il occupe aujourd'hui, avait même agi dans le sens contraire : c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre.

NAUENDORFF (LE BARON DE), feld-maréchal autrichien, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, etc., né à Vienne, prit de bonne heure le parti des armes, obtint un avancement rapide, et dès 1789 servait contre les Turcs en qualité de colonel, sous les ordres du maréchal Laudon. Chargé à cette époque d'attaquer un corps turc, posté à Boresc, le jeune colonel emporta la position ainsi que celle de Swinitza, défit complètement l'ennemi et le poursuivit jusqu'à Orsow. Ce succès lui valut le grade de général-major, dont il remplit les fonctions, en 1794, sous le prince de Cobourg, qui le chargea du commandement de son avant-garde, et eut bientôt occasion de le féliciter sur sa brillante conduite. C'est de cette campagne que date la confiance dont l'archiduc Charles ne cessa dans la suite d'honorer le baron de Nauendorff. En 1795, il passa dans les Pays-Bas, où il continua à servir utilement. Le 8 octobre, il repoussa les Français auprès de Seltem, et, le 20 décembre suivant, réuni au général Kray, il obtint le même avantage dans les environs d'Alsens; il reçut en récompense la

croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Au commencement de 1796, M. de Nauendorff fut employé en Italie sous le maréchal Wurmser; mais rappelé presque aussitôt en Franconie par l'archiduc Charles, il amena à ce prince un renfort de troupes qui l'aidèrent à repousser le général Jourdan aux affaires de Teining et d'Ambert. Le prince, craignant que le général Moreau, qui s'avançait alors vers le Danube, n'inquiétât ses derrières pendant qu'il poursuivait Jourdan, détacha le baron de Nauendorff avec un corps séparé contre Moreau, qui fut effectivement contenu près de Neubourg; et par suite de cette manœuvre, les troupes françaises furent obligées de quitter les environs d'Ulm. M. de Nauendorff, dont les efforts réunis à ceux du général Latour avaient déterminé la retraite du général républicain, se hâta de rejoindre l'archiduc dans le Brisgaw, et attaqua, sous les yeux mêmes du prince, les défilés de Caudern; il obtint quelques avantages qu'il paya bien cher par la vigoureuse résistance des Français. En février 1797, il fut élevé au grade de feld-maréchal-lieutenant. Le baron de Nauendorff fut encore chargé, au commencement de 1800, de commander l'avant-garde de l'archiduc vers Bâle et Schaffouse, et pendant le reste de la campagne il servit sous les ordres du général Kray; depuis cette époque il n'a plus reparu à la tête des armées autrichiennes.

NAUMANN (Jean-Amédée), directeur de la chapelle de l'électeur de Saxe, naquit à Blasewitz, près de Dresde, en 1745. Né avec les plus heureuses dispositions pour la musique, il fut puissamment secondé par son père, qui l'envoya à Dresde recevoir des leçons de clavecin. Malgré la distance que le jeune Naumann avait à parcourir pour aller à Dresde le matin et en revenir le soir, rien ne put le décourager, et il trouvait encore des momens pour entendre les orgues des églises voisines. Il avait 13 ans, lorsque le hasard conduisit chez son père un membre de la chapelle de Stockholm, qui voyageait en virtuose; celui-ci trouvant chez un simple paysan, un excellent clavecin et les morceaux de musique les plus difficiles, demanda à entendre celui qui en faisait son étude : charmé de l'habileté du jeune Naumann, il obtint, non sans peine, de ses parens, la permission de l'emmener en Italie. Les deux voyageurs arrivèrent à Padoue, où ils furent favorablement accueillis par le célèbre Tartini, qui se fit un plaisir de former le talent du jeune étranger, et lui donna des leçons gratuites pendant quelque temps. Naumann passa ensuite huit années en Italie, au bout desquelles, voulant revoir sa patrie et ses parens, il envoya à son père une de ses compositions, en le priant de la faire connaître à la cour. Sa mère eut le bonheur de la présenter à l'électrice douairière Marie-Antoinette, qui lui promit de l'examiner. Satisfaite de cette composition, la princesse fit passer au jeune Naumann sa nomination à la chapelle, et y joignit l'argent nécessaire pour son voyage; il avait

alors vingt ans. Obligé de retourner en Italie pour terminer les engagemens qu'il y avait contractés, il revint deux ans après à Dresde, et y obtint la place de maître de chapelle. Ses fonctions se bornèrent alors à diriger la musique des églises, et comme elles lui laissaient beaucoup de loisir, les partageant avec trois autres maîtres de chapelle, il fit, en 1772, un troisième voyage en Italie, où, pendant un séjour de deux ans, il composa un opéra pour le théâtre de Venise, et un autre pour celui de Naples. Le grand succès qu'obtint, en 1776, son premier opéra suédois (*Amphion*), le fit charger de composer un nouvel opéra pour l'inauguration du nouveau théâtre de Stockholm, en 1780. C'était l'opéra de *Cora*, dont la première représentation, dirigée par lui-même, fut tellement applaudie, que le roi lui fit présent d'une médaille de la valeur de cinquante ducats, avec son portrait et celui de la reine. Le genre qu'avait adopté ce célèbre artiste était fait pour réussir dans un pays où la douceur et l'agrément des mélodies étaient encore inconnus; son goût et ses études le portaient à ces compositions harmonieuses qui excitent dans l'âme les plus douces émotions. On n'en sera pas surpris, lorsqu'on saura que Naumann avait acquis une grande habileté sur l'harmonica, son instrument favori, qu'il portait toujours dans ses voyages, et pour lequel il avait composé six sonates, les premières et les seules qui aient encore paru en ce genre. En 1785, il fut chargé de composer l'opéra danois *Orpheus*, dont le succès, encore supérieur à ceux de ses ouvrages précédens, lui donna un rang distingué parmi les compositeurs de l'époque. Il refusa de se fixer en Danemark, et devint en récompense de cet acte de désintéressement et de patriotisme, chef et directeur-général de la chapelle de Dresde. En 1788, il avait été chargé, par ordre du roi de Prusse, de composer l'opéra *Medea*, pour le carnaval de cette année; mais sa composition, achevée beaucoup trop tard, ne put servir que pour la fête de la naissance de la reine, au mois d'octobre suivant, ce qui n'empêcha pas de la donner de nouveau au carnaval de 1789, où elle ne reçut pas des applaudissemens moins vifs que la première fois; elle y fut jouée alternativement avec l'opéra *Protesilao*, dont Reichardt avait composé le premier acte, et Naumann le second, suivant le rang que le sort leur avait assigné. Le roi, de plus en plus charmé des chefs-d'œuvre de Naumann, lui donna de nouvelles marques de satisfaction. Il avait renoncé à composer pour le théâtre quelques années avant sa mort, arrivée en 1801, et s'était presque exclusivement consacré à la musique d'église. Il a donné lui-même la liste de ses ouvrage; la voici telle qu'il l'a publiée, en réunissant sous des numéros collectifs ceux du même genre : 1° *Pour l'église*, les oratorios suivans : *La passione di Giesu-Cristo*, de Métastase, à Padoue; *Isacco figura del redemtore*, de Métastase, à Dresde; *Giuseppe riconosciuto*, de Métastase, *ibid.*; *Zeit und*

Ewigkeit (le Temps et l'Eternité), par Rode, pour la cour de Mecklembourg-Schwerin; *Santa-Elena*, de Métastase, à Dresde; Joseph reconnu par ses frères, traduction de Métastase, pour Paris; *Unsere Brüder*, de Rode, pour la cour de Mecklembourg-Schwerin; *Il figlio prodigo*, de Migliavocca, à Dresde; une seconde composition de *la Passione di Giesu-Cristo*, de Métastase, à Dresde, et ensuite un *Te Deum* pour la chapelle de la cour; enfin dix-huit messes, vêpres, litanies, motets, etc. 2° *Pour le théâtre*, les opéras qui suivent : *Achille in Sciro*, de Métastase, à Palerme, en 1768; *La clemenza di Tito*, du même, à Dresde, pour le mariage de l'électeur; *La Nozze Disturbate*, opéra-comique, pour le théâtre de St.-Marc, à Venise; *Il Solimano*, de Migliavocca, pour le théâtre *S. Benedetto*, à Venise; *Armida*, d'après Bertadi, à Padoue, au nouveau théâtre; *Ipermestra*, de Métastase, pour le théâtre *S. Benedetto*, à Venise; *Il Villano geloso*, de Bertadi, opéra-comique, à Dresde; l'*Ipocondriaco*, opéra-comique de Bertadi, *ibid.*; *Elisa*, opéra sério-comique de Mazzola, *ibid.*; *Osiride*, opéra sérieux de Mazzola, pour célébrer le mariage du prince Antoine de Saxe; *Tutto per Amore*, opéra sério-comique de Mazzola, à Dresde; *Amphion*, en suédois, d'Adlerbeth, représenté à l'ancien théâtre de l'Opéra, à Stockholm; *Cora*, également en suédois, pour l'ouverture du nouveau théâtre de cette capitale; *Gustave Wasa*, également en suédois, de Kellgren, à qui l'esquisse en aurait été donnée, au rapport de Naumann, par le roi Gustave : il parle de cette composition du prince comme d'un ouvrage extrêmement remarquable; *La Reggia d'Imeneo*, de Migliavocca, à Dresde, pour le second mariage du prince Antoine; *Orfeo*, en langue danoise, de Mlle Biehl, à Copenhague; *Médée*, de Filistri, à Berlin; *Protesilao*, de l'abbé Sertor. On trouve encore sous son nom, dans le commerce, l'*Andromeda*. Ses opéras imprimés sont : *Cora*, avec le texte en allemand, pour petit orchestre, Léipsick, 1783; *Amphion*, comme le précédent, Léipsick, 1784; *Orpheo*, en extrait pour le clavecin, avec le texte danois et allemand : c'est au professeur Cramer que l'on doit cet extrait, ainsi que la traduction allemande, 1787; *Elisa*, dont six ariettes furent imprimées à Dresde en 1788; *Tutto per Amore*, dont la symphonie et quelques ariettes ont été gravées avec différens morceaux de *Médée* et de *Protesilao*. 3° *Pour la chambre*, on a de lui plusieurs cantates, des pièces de chant et beaucoup d'autres pour la musique instrumentale, dont on a imprimé : *Canzonetta, ecco quel fiero istante*, pour soprano et violon, en 1778; *Chansons* pour des francs-maçons, Léipsick, 1778; quelques airs de *Robert* et *Calliste*, pour Mme Hellmuth; *Recueil* de chansons pour le clavecin, contenant douze chansons allemandes, douze françaises et douze italiennes, 1784; six quatuors pour piano-forte, flûte, violon et basse, op. 1, Berlin; six trios pour clavecin, avec un violon, op. 2, *ibid.*; deux sympho-

nies à grand orchestre, des opéras de Cora et d'Elisa, op. 3; six sonates pour l'harmonica, qui peuvent servir aussi pour le pianoforte, 1786; *Die lehrstunde*, de Klopstock, 1786; six ariettes pour le clavecin, en italien, 1790, et enfin six ariettes pour le clavecin, en français, 1790.

NAURISSART (N.), directeur de la monnaie de Limoges, fut élu député du tiers-état de la sénéchaussée du Limousin, aux états-généraux en 1789; ses connaissances en matière de finance le portèrent à s'en occuper presque exclusivement à l'assemblée nationale, lorsqu'on discuta l'affaire des emprunts; sous le ministère de M. Necker, il donna des détails lumineux sur leur produit; en 1790, il développa un projet pour la création d'une monnaie de billon. On avait fait une motion, tendant à ce qu'aucun membre de l'assemblée ne pût accepter de place du gouvernement; le vicomte de Mirabeau l'appuya vivement, mais demanda une exception en faveur de M. Naurissart. Ce député vota ensuite pour priver du droit d'être éligibles et même électeurs dans les prochaines assemblées, tous les membres de l'assemblée constituante; ayant été nommé directeur des vivres pour l'armée, il renonça à cette place pour rester député. Le ministre Necker demandait un nouveau secours de 32 millions, en promesse d'assignats, M. Naurissart proposa un des premiers de lui accorder sa demande; il fit ensuite adopter un décret pour l'acquittement de la contribution patriotique, reproduisit son projet sur la monnaie de billon, en proposa la fabrication selon les bases anciennes; prit la défense du vicomte de Mirabeau, à qui un décret de l'assemblée ordonnait de venir dans son sein, rendre compte de sa conduite, pour avoir enlevé les cravates de son régiment; enfin la ville de Limoges ayant éprouvé un violent incendie, il fit accorder des secours aux malheureuses victimes de ce désastre. Après la session, M. Naurissart se retira dans son département.

NAVIER (Claude-Bernard), était propriétaire à Dijon, à l'époque de la révolution; il en embrassa la cause avec sagesse, et fut nommé en 1790, président du département de la Côte-d'Or, puis député à l'assemblée législative. Il appuya une réclamation faite par plusieurs artistes, relativement à la distribution des prix décernés à ceux qui ont concouru à l'exposition publique des tableaux : ami d'une sage liberté, il soutint que si tout ce qui restait en-deçà de la ligne constitutionnelle était faiblesse ou esclavage, tout ce qui outrepassait cette ligne, était anarchie; et se prononça en faveur de la sanction royale pour les décrets relatifs à l'organisation de la haute-cour nationale. Il développa plus particulièrement ses principes dans un article qu'il publia contre le journal intitulé *l'Indicateur;* n'ayant point été réélu à la convention nationale, il retourna dans sa province après la session, et y mourut en 1794.

NAYLIES (le baron Joseph-Jacques de), ancien capitaine au régiment Dauphin, officier supérieur des gardes-du-corps de *Mon-*

954

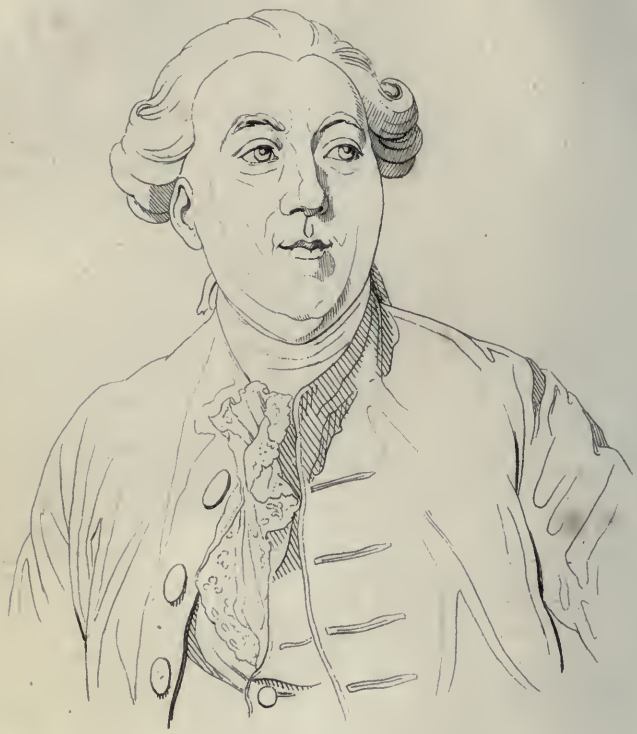

Necker.

sieur, frère du roi, chevalier de Saint-Louis et officier de la légion-d'honneur, s'est distingué dans plusieurs occasions sous le gouvernement impérial. Il quitta la France à l'époque du 20 mars 1815, fut condamné à mort pendant les *cent jours*, et ensuite amnistié : rentré en France après la seconde restauration, il reprit ses fonctions dans les gardes-du-corps. M. de Naylies publia au mois d'août 1817, des *Mémoires sur la guerre d'Espagne, pendant les années* 1808, 1809, 1810 *et* 1811. En janvier 1815, le roi avait autorisé M. de Naylies à ajouter à son nom celui de *Saint-Orens;* mais sur l'opposition formée par le fils et la veuve du marquis de *Saint-Orens,* cette autorisation a été révoquée au mois d'août 1816. Le baron de Naylies fait aujourd'hui (1824) partie de l'état-major de sa compagnie, avec le rang de lieutenant-colonel, et le titre de lieutenant-major.

NECKER (Jacques), d'une famille irlandaise établie à Genève, fils cadet de Charles-Frédéric Necker, citoyen de cette ville et professeur de droit public, naquit le 30 septembre 1732. Voué au commerce dès son enfance, il fut placé dans une des meilleures maisons de banque de Genève. Des penchans variés, qui l'entraînaient tour-à-tour vers la poésie, la littérature, l'histoire, l'éloquence, rendirent pénibles ses premiers pas dans une carrière étroite et aride. Il vint à Paris, se lia avec plusieurs hommes distingués, obtint, dès l'âge de dix-huit ans, la confiance entière du banquier Vernet, et reçut de lui, en 1762, un prêt considérable, destiné à l'aider à former, avec MM. Thélusson, une maison de commerce : elle devint bientôt la première de France. De vastes spéculations sur les grains, dont le commerce venait d'être déclaré libre, et des opérations de crédit avec le gouvernement, furent la source de cette immense fortune à laquelle Necker dut bientôt son éclat dans le monde et la confiance du cabinet de Versailles. Son premier succès politique fut auprès de M. de Choiseul, dont il devint l'ami. Administrateur de la compagnie des Indes, Necker fut bientôt l'âme des opérations de cette compagnie; il répondit à Morellet, que le ministère avait chargé de l'attaque, et montra dans cette réponse une facilité de style et une dialectique pressante, qui augmentèrent sa réputation. Ainsi commençait à s'élever, dans les mouvemens paisibles des affaires commerciales, la gloire de cet homme, qui devait plus tard être le mobile, le jouet des agitations terribles de la politique. Cependant la guerre avait déjà lieu entre lui et les économistes qu'il avait attaqués. La modération du style et l'élévation des sentimens furent, dans cette lutte, le partage de Necker. D'énormes secours donnés au trésor royal par ce banquier, devenu la providence de la cour, subvinrent un moment à cette pénurie, fruit du désordre qui sapait lentement les bases du trône. Riche à quarante ans, fatigué du commerce, environné de considération, heureux dans le choix d'une compagne, qu'il aimait et qui le payait de retour

(*voy.* Mme Necker), il quitta le commerce : on peut croire qu'un sentiment plus élevé d'ambition, se joignait chez lui à l'ennui des affaires commerciales. Il remporta, en 1773, le prix proposé par l'académie; il s'agissait de l'éloge de Colbert. Il continua le combat avec les économistes, et développa les mêmes principes dans son autre ouvrage sur la législation et le commerce des grains : ce livre fut l'objet des plus vives attaques des économistes. Souvent combattu, Necker devenait chaque jour plus célèbre. Déjà sa maison était le rendez-vous des gens de lettres : on y tenait une sorte d'académie en conversations, où l'ennui pouvait bien se glisser, mais où se réunissaient de grands esprits, et où se discutaient des matières importantes. Les finances étaient délabrées; la guerre avec l'Angleterre était imminente. Turgot avait tenté d'inutiles essais. Maurepas régnait. Il appela Necker à son secours, et l'adjoignit à M. Taboureau, sous le nom de directeur-général du trésor royal. Négociant, étranger et protestant, Necker, placé à la tête des finances, parut une grande innovation. Elle étonna le public, bien plus surpris encore d'apprendre que le nouveau ministre n'avait accepté la place qu'en refusant toute espèce d'émolumens. Ce désintéressement, dont on doit faire honneur au caractère personnel de Necker, appartient aussi en grande partie à l'esprit de ce dix-huitième siècle, tant calomnié, où, malgré les vices qui descendaient sur la France, des sommités mêmes de la société, tant de pensées généreuses fermentaient dans toutes les âmes, impatientes de s'élancer vers une beauté morale et une grandeur jusqu'alors inconnues. Ici commence l'administration de Necker, plus utile dans le présent que féconde pour l'avenir, mais marquée par une probité et une sagacité rares. Il eut à lutter contre la jalousie de son protecteur même, M. de Maurepas, que ses amis nommaient le *Vieux renard*, courtisan rusé, plein de grâces, d'égoïsme, de légèreté et de perfidie. Necker fit de nombreuses suppressions, jeta de la lumière sur les manœuvres long-temps obscures des finances, répartit également l'impôt de la taille, qu'il ne pouvait encore supprimer; toutes ses démarches étaient entravées; quelques établissemens, celui des monts-de-piété, par exemple, eurent leurs inconvéniens; mais la générosité des vues et l'amour du bien public, animaient évidemment le ministre génevois. De grandes économies lui suscitèrent une foule innombrable de petits ennemis, et nourrirent contre lui de grandes haines. Le premier, il perfectionna ou plutôt il établit un système de comptabilité universelle et précise; depuis Sully, la France avait à peine fait un pas dans l'administration des finances. Il ranima la caisse d'escompte, et facilita les moyens de circulation et de crédit public; enfin il abolit complètement le droit féodal et absurde de main-morte. La suppression des droits de péages et l'établissement des fermes et des régies ne lui firent pas moins d'hon-

neur. Toutes ces réformes, on doit le dire, étaient appuyées par le monarque : Louis XVI protégeait Necker; mais bientôt l'inquiétude jalouse de M. de Maurepas se changea en une haine active. A la sollicitation de Necker, l'incapable ministre de la marine, Sartines, avait été remplacé par le maréchal de Castries. Cette marque du crédit du ministre des finances fut un crime aux yeux de Maurepas. Il commença à poursuivre Necker avec toute l'animosité de l'envie et toute la puissance de l'intrigue. Une nation, fatiguée des honteuses puérilités du règne de Louis XV, n'avait pas vu, sans admiration, le déficit comblé, 500 millions empruntés pour les dépenses de la guerre, sans avoir eu recours à de nouveaux impôts, la somme des revenus annuels dépassant de plus de 8 millions celles des dépenses, les finances soustraites aux caprices et aux habitudes ruineuses de la puissance, l'économie et la justice introduites dans le système des impôts, les assemblées provinciales établies, les restes du servage abolis. Ces beaux résultats, Necker lui-même les avait signalés dans son célèbre compte-rendu; les financiers se lignèrent avec les courtisans : Necker fut disgracié, ou plutôt, abreuvé de dégoûts; il se retira. On peindrait difficilement la sensation que cette retraite produisit en Europe; des étrangers de toutes les classes affluaient chez le ministre. Joseph II, Catherine, le roi de Naples, le roi de Pologne, proposèrent à Necker de le placer à la tête de leurs finances. Le roi de Sardaigne lui fit dire qu'il n'osait lui proposer l'administration financière de l'un des royaumes les moins considérables de l'Europe. L'opinion publique soutenait le ministre; et la cour, en bannissant le seul homme qui eût étayé le trésor public en ruines, creusait l'abîme où elle devait tomber. Après sa démission, il vécut dans une retraite philosophique et littéraire, et fit imprimer simultanément à Lausanne et à Lyon, son *Traité de l'administration des finances*. Calonne gouvernait alors, ou plutôt dissipait les finances publiques. Un livre qui jetait de la lumière sur une administration si déplorable, devait nécessairement être proscrit; il le fut; le roi s'irrita; il fit défendre à Necker de revenir à Paris. Mais tels étaient les vices et la faiblesse de l'administration, que l'on vit bientôt circuler en France plus de 80 mille exemplaires du livre défendu. Il eut tous les honneurs de la vogue; il fut lu des femmes, étudié par les jeunes gens; on en parodia le style pompeux; on en répéta les maximes; aujourd'hui fort en arrière de la science, sous plusieurs rapports, il est cependant resté la base de la théorie financière; et on le consulte encore, non-seulement avec respect, mais avec fruit. Cependant deux administrations successives avaient agrandi la plaie de l'état; l'assemblée des notables fut convoquée, et le dissipateur Calonne, ce léger représentant de tous les défauts que l'on a pu reprocher à la France monarchique, osa se disculper, en rejetant sur l'administration de Necker ce dé-

ficit alors énorme de 111 millions, œuvre fatale d'une impéritie vaniteuse et d'une étourderie arrogante. Necker, dans un mémoire lucide, se disculpe, et ce spectacle de deux ministres des finances, s'attribuant mutuellement la ruine de l'état, prouve à tous les observateurs que le temps était venu, et que ce léger vide dans la richesse publique allait bientôt dévorer le trône. Exilé par lettre de cachet, Necker reçoit de tous côtés les témoignages de l'estime et de l'admiration publiques. Cependant les ennemis de Calonne s'agitaient, et bientôt Louis XVI fut instruit; Calonne destitué et banni de France, alla en Angleterre préparer sa réponse; elle parut, et le combat, qui s'engagea de nouveau, laissa la victoire à Necker. L'amour du peuple défendait un ministre qui avait aimé le peuple. Un livre qu'il publia dans ce moment porta la première atteinte à sa popularité. Son *Traité sur l'importance des opinions religieuses,* ne pouvait paraître dans un temps moins opportun. L'horreur du fanatisme avait poussé dans une incrédulité aveugle et impatiente, des esprits faciles à se plonger dans l'exagération. On trouva dans l'ouvrage de Necker, le ton du prédicant, mêlé aux formes académiques, aucune naïveté, beaucoup d'emphase, un déluge de mots et la défense trop oratoire de quelques pensées élevées, vers lesquelles jamais les esprits n'avaient été aussi peu portés par le cours des choses et leur inclination naturelle. On avait essayé tour-à-tour dix ministres plus inhabiles les uns que les autres; il fallut rappeler Necker. Son second ministère fut le premier éveil de la révolution. Des transports d'enthousiasme signalèrent la publique joie. Il justifia la confiance que lui témoignait la nation, et mit en œuvre toutes les ressources que lui offrait la connaissance approfondie des manœuvres de la banque; l'espèce de paralysie qui avait saisi l'industrie et le commerce, la stagnation des affaires, l'effroi des créanciers de l'état, cédaient aux expédiens de son habileté, qui jamais ne se servit de l'intrigue et de la fraude; et ses ennemis les plus acharnés avouèrent que ses industrieuses et justes combinaisons purent seules faire parvenir jusqu'à l'ouverture des états-généraux, ce vaisseau de l'état, compromis par tant d'impéritie. Il eut à combattre l'éloignement de la reine, l'indifférence du roi, la haine des financiers, une disette horrible, qui menaçait la France de lui enlever la moitié de sa population; il passa entre tous les dangers, et mêla aux plus sages prévoyances, aux concessions les plus difficiles, un constant amour du peuple et une humanité qui ne se ralentit jamais. Mais la révolution s'annonce. Le rôle de Necker est prêt à changer. Le grand ministre, le bon ministre, va vouloir, par des adresses mêlées de probité, modérer l'essor de ce redoutable mouvement social. Il voudra pousser dans des routes tracées par lui, ce monstre aveugle que l'amour du bien exalte souvent jusqu'au crime, et qui se baigne dans le sang dès qu'il a goûté le sang; la populace sous tous les

gouvernemens est corrompue. Battu lui-même des orages qu'il aura fait naître, et qu'il ne pourra contenir; haï de la cour, poursuivi par le peuple, redouté par le roi, telle est la destinée qui l'attend. Sa conduite politique, sans flétrir sa réputation d'homme vertueux, abaissera l'idée qu'on s'était faite de son caractère. L'assemblée des notables s'ouvre; avec elle commence ce système de modération prétendue, de sacrifice à tous les partis, de compromis entre tous les intérêts. Cependant il avait été d'avis du doublement du tiers; il était encore l'idole du peuple. Ce fut assez pour qu'une cour, toujours habile à se nuire, le forçât à donner sa démission. Il se retire, et le peuple furieux croit voir dans sa retraite la dissolution du royaume. Ce fut une commotion universelle. Le peuple de Versailles improvise un triomphe au ministre en disgrâce; et les cris de *vive Necker!* ses statues promenées dans les places publiques, forcent la cour de lui rendre un pouvoir également fatal pour lui et pour ceux qui gouvernaient. Ce fut peu de temps après, que, frappé d'un nouvel exil, il se retira à Coppet. Victime des grands, rappelé par le peuple, cette situation singulière, qui jetait sur lui tant d'éclat et d'intérêt, ne produisit aucun résultat. Il fallut revenir encore. Des principes d'équité qu'il proclama, de généreuses résolutions qu'il exprima, lui valurent de nouveaux succès; mais le *veto* suspensif qu'il propose, la route oblique et timide qu'il adopte dans ce moment fatal, Mirabeau qu'il a pour adversaire, son besoin de pactiser avec toutes les idées, l'indécision qui entrait dans son caractère, détruisirent sa popularité; il n'avait point à attendre la faveur de la cour; Necker ne pouvait suppléer au vide du trésor; l'emprunt manqua; on commença par le soupçonner; le peuple passa rapidement du soupçon à la haine, de la haine à l'outrage. Necker, poursuivi par ces hommes qui l'adoraient deux mois auparavant, quitte la France en criminel: leçon terrible, qui doit apprendre aux hommes qui se mêlent des affaires, et qui se flattent de les diriger, à quels dangers cette présomption les expose. Ainsi se termine sa carrière politique; c'est celle d'un homme habile et probe, trop faible dans le chaos des événemens, et au milieu du foyer des troubles; d'un caractère irrésolu, toujours partagé entre divers scrupules; et d'un esprit clairvoyant, mais indécis, qui ne savait se livrer avec franchise et vigueur, ni à son dévouement pour le trône, ni à son dévouement pour le peuple. Dans sa retraite, il publia quelques ouvrages; il était aux portes de la France, et de là, comme d'un observatoire, il se consolait en soumettant à sa critique, quelquefois même à la satire, souvent à la justice, les événemens auxquels il n'avait plus aucune part. Ainsi parurent successivement ses ouvrages, *sur l'Administration de M. Necker, par lui-même; du Pouvoir exécutif dans les grands états; Réflexions présentées à la nation française,* plaidoyer éloquent en faveur de Louis XVI; et son ouvrage sur la

Révolution française. Un style monotone et lourd a nui au succès de tous ces ouvrages; ils offrent le singulier phénomène d'une pensée extrêmement fine et très-variée, couverte d'une diction emphatique et assoupissante. On lui doit encore : *Dernières vues politiques et de finances;* il avait 70 ans quand il les rédigea. Plusieurs petits ouvrages, et quelques morceaux de littérature, échappés à sa plume, prouvent aussi cette sagacité et cette observation, ces nuances enfin dans les idées qui caractérisaient son esprit. Il perdit madame Necker en 1794, et sa fille, Mme de Staël, le consola sans remplir le vide que laissait dans son âme la perte d'une femme adorée. Il refusa constamment de revenir en France sous Bonaparte, quoiqu'il eût obtenu sa radiation de la liste des émigrés. Il mourut le 30 mars 1804, dans sa terre de Coppet. Homme jugé diversement; trop blâmé comme financier, trop estimé comme politique; doué de beaucoup d'esprit et d'une intelligence vaste; privé de la faculté de vouloir avec force, et sacrifiant de grands intérêts à des observations déliées; mais assez honoré dans l'histoire par le noble titre qui lui appartient, celui de ministre honnête homme.

NECKER (MADAME), fille de M. Curchod, ministre de Grassy, village situé dans les montagnes qui séparent le pays de Vaud de la ci-devant Franche-Comté, avait reçu de son père une éducation sévère : elle savait plusieurs langues, et les études que l'on fait dans les colléges ne lui étaient pas étrangères. A 20 ans, elle parlait latin, écrivait purement en français, et joignait à ces talens des séductions plus puissantes: des manières pleines de dignité, une beauté régulière, des traits fins, une taille élevée. Le fameux Gibbon, amoureux de Suzanne Curchod, et malheureux dans cette passion, y porta tout le flegme de son pays, joint à la plus grande exaltation, et une constance inébranlable, unie aux habitudes de l'érudit. Ses déclarations, dont il tenait note, existent encore; et la famille de Mme Necker a conservé ses lettres, où, après un tableau éloquent de sa tendresse, il a grand soin de terminer par ces mots tracés selon les formes les plus exactes du vieux style épistolaire : « J'ai l'honneur d'être, » Mademoiselle, avec les sen- » timens qui font le désespoir de » ma vie, votre très-humble et » très-obéissant serviteur. » Conduite à Paris par une femme de talent, aimée de Necker, sa beauté, sa grâce, et une physionomie pleine de pureté et de candeur, séduisirent l'ancien amant de sa protectrice. Elle lutta contre le sentiment qu'elle avait inspiré et qu'elle ressentait, mais l'amour l'emporta; et Necker, en 1764, épousa Mlle Curchod. Le bonheur de cette union ne fut détruit que par la mort de Mme Necker. Pendant 30 années, ils conservèrent, non le même attachement, mais la même passion. Distinguée par son esprit et sa vertu, Mme Necker manquait un peu de ces aimables condescendances auxquelles la vie sociale oblige. On trouvait

dans ses discours de la finesse et de l'apprêt, dans ses manières de la noblesse et de la roideur. Mais son amitié vive pour tous les hommes distingués, sa charité, sa bonté, son humanité, qui la firent nommer la mère des pauvres, doivent survivre au souvenir déjà effacé de ces légers défauts, trop remarqués peut-être par des hommes légers, dont les formes extérieures composaient l'existence, et qui ne savaient porter de jugement que sur la grâce et non sur la vertu. Morte en 1794, elle a laissé des lettres adressées à son mari, et qui, écrites sous la dictée de la mort, atteignent presque au sublime par l'élévation des sentimens et du langage. On a d'elle un volume de pensées, qui manquent presque toutes d'allusion et de naturel, mais qui se font souvent remarquer par la finesse et la force.

NECKER (Noel-Joseph), médecin et botaniste célèbre, naquit en 1729, dans la ci-devant province de Flandre. Il fit de brillantes études, et devint successivement docteur en médecine de l'université de Douay, botaniste de l'électeur Palatin, historiographe du Palatinat, des duchés de Berg et de Juliers, et fut inscrit parmi les membres d'un grand nombre de sociétés savantes nationales et étrangères. L'étude des plantes a été la principale occupation de sa vie. Les *mousses* ont été plus particulièrement son étude favorite, et son système a été adopté en Allemagne. Il n'admet « qu'une seule classe ou dynastie, qu'il divise en trois ordres, dont les caractères distinctifs sont pris des effets de la germination; toutes les mousses doivent être regardées comme pérennelles, mais leur germination n'est pas toujours la même: dans les unes elle est feuillée, dans d'autres elle est plumeuse, et dans quelques-unes elle est à simples bourgeons. » Necker a profité de ses différens voyages en Allemagne, pour augmenter ses connaissances. Il a publié : 1° une *Flore des Pays-Bas*, disposée suivant le système de Linné, sous le titre de : *Deliciæ Gallo-Belgicæ sylvestres, seu Tractatus generalis plantarum Gallo-Belgicarum ad genera relatarum, cum differentiis, nominibus trivialibus, pharmaceuticis, locis natalibus proprietatibus, virtutibus, ex observatione, chimiæ legibus, auctoribus præclaris cum animadversionibus secundum principia Linnæana*; 2° *Methodus muscorum, per classes, ordines, genera ac species, cum synonymis, nominibus trivialibus, observationibus digestorum, æneisque figuris illustratorum*, Manheim, de l'imprimerie de l'académie, 1775, in-8°, réimprimé à Ratisbonne et en Angleterre ; 3° *Physiologia muscorum per examen analyticum de corporibus variis naturalibus inter se collatis continuitatem proximamve animalis cum vegetabili concatenationem indicantibus*, Manheim, in-8°, ouvrage traduit en français sous ce titre : *Physiologie des corps organisés, ou Examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les différens règnes de la nature*, Bouillon, 1775, in-8°; 4° *Eclaircisse-*

mens sur la propagation des filicées en général, Manheim, 1775, in-4°; 5° *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite, pour servir à la phytologie du palatinat du Rhin, des duchés de Juliers et de Berg*, Manheim, 1779, in-8°; 6° *Traité sur la mycétologie, ou Discours sur les champignons en général*, etc., Manheim, 1783, in-8°; 7° *Elementa botanica, genera gemina, species naturales omnium vegetabilium detectorum, eorumque characteres diagnosticos ac peculiares exibentia, secundùm systema omologium seu naturale, evulgata cum tabulis separatis*, Newied, 1790, 3 vol. grand in-8°. Necker mourut le 10 décembre 1793, à Manheim, où il s'était fixé.

NEDONCHEL ou NÉDOUCHET (le marquis de), d'une ancienne famille de la ci-devant Flandre française, était, à l'époque de la révolution, grand-bailli d'épée du Quesnoy. Il fut, en 1789, nommé député-suppléant aux états-généraux par la noblesse du Hainaut, et ne tarda pas à remplacer M. le duc de Croy, démissionnaire. Le marquis de Nédonchel se plaça au côté droit, avec lequel il vota constamment. Signataire des protestations des 12 et 15 septembre, contre tous les décrets rendus par l'assemblée nationale, il se perdit ensuite dans l'obscurité de la vie privée.

NÉE DE LA ROCHELLE (Jean-François), littérateur, est né le 9 novembre 1751, à Paris, où il exerça long-temps la profession de libraire. Retiré dans le département de la Nièvre, M. Née y remplit depuis plusieurs années les fonctions de juge-de-paix à la Charité-sur-Loire. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Vie d'Étienne Dolet*, suivie d'une *Notice sur les libraires et imprimeurs-auteurs*, 1799, in-8° et in-4°; 2° *Bibliographie instructive*, tom. x, 1782, 1 vol. in-8° et in-4°; 3° *Éloge historique de Guttemberg*, 1808, in-8°; 4° *Médée*, roman mythologique en 28 livres, 1813, 4 vol. in-12. Il a en manuscrit : 1° *Suite à l'histoire des naufrages*; 2° *Traduction des anciens mythologues grecs*; 3° *Mémoires sur la vie et les travaux des libraires et imprimeurs savans* (la notice imprimée sur le même sujet n'en est qu'un abrégé); 4° *le Portefeuille de l'abbé de Mably*; 5° *Hélène, fille de Tyndare et de Léda, en 36 livres, composés par elle-même et nouvellement découverts*, traduits du grec avec des notes; 6° *l'Éloge d'Hélène par Isocrate*, avec une carte des voyages d'Hélène et de Ménélas, et 4 figures.

NÉEL DE LA VIGNE (Ch.), est né dans le département des Côtes-du-Nord, où il remplissait, en 1793, les fonctions de président de district, lorsqu'il fut destitué et incarcéré; il a depuis occupé successivement toutes les fonctions municipales, et deux fois il a été appelé à la candidature du corps-législatif. Maire de la ville de Denan (Côtes-du-Nord), en 1806, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement du même nom, et remplit les fonctions de cette dernière place, à la satisfaction de ses administrés, jusqu'au mois de septembre 1814. Le 29 novembre de la même année, M.

Néel de la Vigne reçut du roi des lettres de noblesse, à titre de récompense des services rendus par lui à l'état. Nommé pendant les *cent jours*, en 1815, à la chambre des représentans, il n'y siégea pas, et fit partie, après le second retour du roi, de la fameuse chambre dite *introuvable*. Cette chambre ayant été dissoute par l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut réélu à la chambre qui lui succéda, et prit alors place au côté gauche. Lors de la discussion des budgets, il demanda que celui de la marine fût porté à 46 millions. En 1817, il appela l'attention de ses collégues sur l'intérêt des départemens de l'Ouest, relativement aux sels. Dans la session de 1819, il vota contre les deux lois d'exception et contre le nouveau sytème électoral. Il cessa de faire partie de la chambre des députés, en 1820, et n'a point été réélu. Cet estimable citoyen est le fondateur de plusieurs établissemens utiles, dans son département; entre autres, d'un comité de vaccine, d'un jury d'instruction publique, d'une société d'agriculture et des arts, d'une société de secours contre l'incendie; enfin il institua des prix pour encourager l'industrie. Pendant les orages de la révolution, le cœur de Duguesclin et celui de sa femme, Typhaine Raguenel, étant passés dans ses mains, il veilla religieusement à la conservation de ces restes précieux, qu'il fit, en 1810, déposer avec solennité dans l'église de Saint-Sauveur, de Dinan, où un monument sépulcral fut élevé à la mémoire du héros breton.

NEIGRE (le baron Gabriel), lieutenant-général, commandeur de la légion-d'honneur, est né le 28 juillet 1774. Appelé par les événemens de la révolution à la profession des armes, il entra dans l'artillerie, où il obtint bientôt de l'avancement, et exerçait à Strasbourg, en 1804, les fonctions de colonel-directeur; le 14 mai 1807, il reçut la décoration d'officier de la légion-d'honneur. M. Neigre n'a point cessé d'être employé dans les diverses campagnes qui ont eu lieu depuis cette époque. Pendant la campagne de Saxe, l'empereur lui conféra, le 25 novembre 1813, le grade de général de division. Après la première restauration, en 1814, le roi le nomma presque immédiatement chevalier de Saint-Louis et commandeur de l'ordre de la légion-d'honneur, enfin inspecteur-général en non activité. Le baron Neigre présida en 1816 le conseil de guerre qui acquitta le général Dronet. En sa qualité de lieutenant-général, il est maintenant employé dans le corps royal d'artillerie de la maison militaire du roi.

NEIPPERG (le comte Léopold de), fils du feld-maréchal autrichien du même nom, qui mourut à Vienne en 1774, naquit en 1728, et fut pendant plusieurs années ambassadeur à Naples; il était à sa mort, arrivée le 5 janvier 1792, chambellan de l'empereur d'Autriche. On doit au comte de Neipperg une machine propre à copier les lettres, et qu'il nomme le *copiste secret*. Il en publia la description à Vienne en 1764, format in-4°, avec six gravures in-folio. Deux ans avant sa mort, en 1790, il fit paraître en 1 vol. in-8°, pour

justifier son père, accusé d'avoir agi contre les intérêts de son souverain, en concluant une paix à la suite de laquelle la forteresse de Belgrade passait au pouvoir des Turcs, une *Histoire fondée sur les documens originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le* 18 *septembre* 1738, *entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte-Ottomane.* On trouve dans ce recueil la copie de 69 pièces authentiques qui servent à éclaircir les faits relatifs à ce traité.

NEIPPERG (LE COMTE ADAM-ALBERG DE), feld-maréchal-lieutenant autrichien, et chambellan de l'empereur François, fut envoyé à Naples au commencement de janvier 1814, et y négocia avec le roi Joachim (*voyez* MURAT) un traité par lequel ce prince, trompé sur ses véritables intérêts, s'engageait à seconder les opérations militaires des monarques alliés. En avril 1815, le comte Neipperg commanda en Italie une division de l'armée autrichienne, et concourut aux succès qu'elle obtint, succès peu difficiles par la défection d'une partie des troupes napolitaines lors du passage de la rivière de Ronco. Après avoir, par diverses attaques, occupé plusieurs jours le roi Joachim, en lui dérobant par ce moyen les opérations du général Bianchi, il parvint à s'emparer successivement des positions de Césène, de Savignano, de Rimini, de Cattolica et de Fano, et força les débris de l'armée royale à quitter la route d'Ancône pour se jeter dans des chemins impraticables. Lorsque les Autrichiens eurent occupé Naples, il en fut nommé gouverneur; mais il quitta bientôt ce poste pour venir prendre part à la guerre des alliés contre la France. Au mois d'août de la même année, le comte de Neipperg fut investi du commandement des départemens du Gard, de l'Ardèche et de l'Hérault, où les troupes de sa division se trouvaient réparties. Nîmes était encore violemment agitée par des troubles dont la France a gémi; le général autrichien à son arrivée ordonna le désarmement des habitans de cette ville, et fit afficher une proclamation dans laquelle il déclarait qu'il déploierait contre les agitateurs toute la sévérité des lois militaires : au surplus, il parvint à rétablir entièrement le calme, et l'on peut dire, à sa gloire, qu'il garantit les protestans des insultes continuelles auxquelles ils étaient précédemment exposés. Le comte de Neipperg fut, à la fin de cette campagne, chargé de conduire à Parme l'archiduchesse Marie-Louise, dont il paraît avoir toute la confiance.

NELIS (CORNEILLE-FRANÇOIS DE), évêque d'Anvers, savant littérateur, d'une famille anoblie par l'impératrice Marie-Thérèse, naquit à Malines, le 5 juin 1736. Il fut, dès son enfance, destiné par son père au ministère des autels, auquel d'ailleurs le portait sa vocation. Après avoir terminé ses études ecclésiastiques, le jour même où il fut reçu docteur en théologie, il devint bibliothécaire de l'université de Louvain, et eut en même temps la direction des colléges de cette université. L'abbé de Nélis rendit, dans l'exercice de cette place, d'importans ser-

l'Amiral Nelson.

vices à l'instruction publique, et obtint en récompense un canonicat dépendant de l'église cathédrale de Tournay. Bientôt l'évêque le nomma son grand-vicaire. Membre des états du Tournaisis, l'abbé de Nélis les présida pendant plusieurs années. Il s'était fait connaître dans la république des lettres par différens mémoires sur des points d'histoire et de morale, et il concourut à fonder l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Chargé par le gouvernement, après la suppression de la société des jésuites, de la direction des études, il eut ensuite l'ordre d'accompagner l'archiduc Maximilien d'Autriche, depuis électeur de Cologne, qui visitait la Belgique. Cette double mission fut suivie d'une honorable récompense : il fut promu, en 1784, à l'évêché d'Anvers. Oubliant les faveurs dont la cour l'avait comblé, il s'opposa avec force aux réformes que voulait exercer Joseph II (*voyez* JOSEPH II). Peu de temps avant la conquête de la Belgique, en 1794, il se retira à Parme, et y mourut le 12 août 1798, dans le couvent des camaldules de cette ville. L'abbé de Nélis a publié : 1° *Eloge de l'impératrice Marie-Thérèse;* 2° *l'Aveugle de la montagne*, ou *Entretiens philosophiques*, Parme, 1795 : une seconde édition de cet ouvrage parut à Rome en 1796; 3° *De historiâ Belgicâ et de ejusdem scriptoribus præcipuis commentatio*, Parme, 1795; 4° parmi ses manuscrits on remarque celui qui a pour titre : *Europæ fata, mores, disciplina*, etc., *ab incunte sæculo XV, ad usque finem sæculi XVIII.*

NELSON (HORACE), amiral anglais, un des plus célèbres marins qu'ait eus l'Angleterre, naquit le 29 septembre 1758, dans le presbytère de Burnham-Thorpe, comté de Norfolk. Son père était recteur de cette paroisse. Le capitaine Suckling, son oncle maternel, le plaça, dès l'âge de 12 ans, en qualité de volontaire, sur le Rational (le *Raisonnable*), vaisseau qu'il commandait. Ainsi commença la carrière de l'amiral Nelson. Le jeune mousse, à qui était réservé un si beau destin, se montrait déjà brave, persévérant, minutieux dans son attention, inébranlable dans ses résolutions. Il suivit son oncle sur le vaisseau *le Triomphe*, que ce dernier avait obtenu, et il ne le quitta que pour faire partie de l'entreprise du capitaine Phipps, chargé d'un voyage de découvertes vers le pôle Nord. Nelson, devenu marin expérimenté, fut nommé lieutenant en 1777; son oncle l'envoya prendre du service sous Christophe Parker, commandant du poste de la Jamaïque. Nommé commandant de corvette en 1778, et capitaine en second en 1779, il alla, en cette qualité, faire la guerre en Amérique, revint en Angleterre, et partit pour les Iles-sous-le-vent, avec la frégate *le Borée;* le duc de Clarence, qui faisait ses premières armes sous lui, commandait *le Pégase :* ce prince, encore inexpérimenté, dut à Nelson la vie et celle de son équipage. Déjà la réputation du jeune Nelson était grande en Angleterre : on louait son audace, son activité, la justesse et la pénétration de

son coup-d'œil. On eut bientôt à louer son désintéressement, ses qualités morales, et cette noblesse dans les relations de la vie privée, qui pare de tant d'éclat la gloire de la vie publique, mais à laquelle plus tard il devait être infidèle. Amoureux de la fille du docteur Nesbit, nièce du président du conseil, il obtint sa main. L'oncle de cette dame avait annoncé l'intention de lui léguer toute sa fortune au détriment de sa propre fille, qui venait de contracter un mariage contre son gré; Nelson entra dans la famille pour recevoir cette fortune, qu'il rendit bientôt à la sœur de sa femme, réconciliée par lui avec sa famille. Cependant, la révolution française commence; la guerre est déclarée, et Nelson quitte sa nouvelle épouse. Il prend le commandement de *l'Agamemnon*, vaisseau de 64 canons, et envoyé en croisière dans la Méditerranée, contribue à la prise de Toulon, de Bastia et de Calvi. Devant Bastia, un coup de feu lui fit perdre un œil. Nommé commodore en 1796, il prit le commandement de la *Minerve*, tenta une attaque contre les îles Canaries, et fut repoussé par le gouverneur espagnol. A la hauteur du cap Saint-Vincent, il battit avec l'amiral Jervis, depuis lord Saint-Vincent, la flotte espagnole; les Anglais, qui n'oublient de faire valoir aucun de leurs faits glorieux, ont inscrit ce combat au nombre des actes militaires qui leur inspirent le plus d'orgueil. L'action eut lieu le 14 février 1797. Contre 27 vaisseaux espagnols, l'Angleterre n'avait à opposer que 15 vaisseaux de ligne. Nelson attaque la *Santa-Trinidad* de 126 canons, force le *Saint-Joseph* de 80 canons, et le *Saint-Nicolas* de 112, à amener: le premier, il s'élance sur le *Saint-Joseph*, et reçoit l'épée des mains de l'amiral espagnol, qui ne veut la remettre qu'à l'intrépide commodore. Cette grande journée, où Jervis s'était moins distingué quoiqu'il y eût déployé du courage, valut à ce dernier le titre dont nous avons parlé plus haut, et à Nelson l'ordre du bain, le rang de contre-amiral, et une gloire plus éclatante et plus désirable que toutes les récompenses des cours. Il fit à la communauté des habitans de Norwich, hommage de l'épée que lui avait remise l'amiral espagnol. La cité de Londres lui envoya des lettres de bourgeoisie dans une boîte d'or, du poids de cent guinées. Bientôt, chargé de commander l'escadre qui bloquait Cadix, il fit bombarder cette place, que défendit avec succès l'espagnol Massérado. Cette entreprise injuste eut le sort qu'elle méritait; bientôt Nelson, comme abandonné de sa fortune, tenta de reprendre l'île de Ténériffe, échoua dans ce dessein, et eut le bras droit emporté dans l'action. Privé d'un œil et d'un bras, il revint en Angleterre, et ce retour fut un triomphe: le gouvernement lui donna une pension de mille livres sterling. Il demanda à aller rejoindre l'escadre du comte Saint-Vincent, en croisière devant Cadix. C'était alors que Bonaparte s'apprêtait à quitter Toulon et à partir pour l'Egypte. Chargé d'observer la flotte fran-

çaise, Nelson part le 9 mai, avec 3 vaisseaux et 4 frégates ; un coup de vent l'éloigne ; obligé de relâcher en Sardaigne, il ne revient croiser devant Toulon que lorsque Bonaparte a quitté le port. Il vit son erreur, et poursuivit le général français sur les mers. Sa poursuite fut vaine : de Messine à Malte, et de Malte à Alexandrie, il lui *donna la chasse*, suivant l'expression des marins, et ne put l'atteindre. Cependant Bonaparte n'était point encore parvenu au but de son voyage; au lieu de l'attendre, Nelson court à sa rencontre, ne peut le rejoindre, et après une expédition si vaine, il va se ravitailler en Sicile. Nelson, dont la conduite dans cette occasion, les courses inutiles et les fausses démarches avaient fait accuser l'habileté, reprend bientôt son avantage. Sur les côtes d'Egypte, il rencontre l'amiral Bruix avec 13 vaisseaux, 3 frégates et 1 aviso, mouillés dans la baie d'Aboukir; l'imprudence du général français, qui ne put la réparer par son courage, prépara la victoire de Nelson. Bruix avait laissé quelque espace entre ses vaisseaux et la terre; l'amiral anglais fait passer 6 de ses vaisseaux entre la flotte française et le rivage, 7 autres vaisseau attaquent de front Bruix, dont l'arrière-garde ne peut donner. La nuit se passe; le combat devient furieux, il se prolonge jusque dans la matinée; on ne se battait plus qu'à la portée du pistolet. Le vaisseau amiral français saute par l'explosion du magasin à poudre : la mort de Bruix arrête quelques momens l'action, mais elle recommence plus terrible et plus désespérée : tous les officiers des vaisseaux français embrassent le parti de la mort; Nelson trouve tous les navires rasés et désemparés : le *Timoléon* met son équipage à terre et se fait sauter; 2 vaisseaux et 2 frégates ont seuls échappé à ce grand désastre, tout le reste est brûlé; 6 deviennent la capture de Nelson, qui ne ramène à Londres que des débris. Son retour est un triomphe : la joie publique proclame le nom du vainqueur, et l'orgueil national place Nelson au rang des héros consacrés par les siècles. Créé baron du Nil par son gouvernement, duc de Bronte en Sicile par le gouvernement de Naples, citoyen de Messine par le sénat de cette ville, il reçoit du grand-seigneur une aigrette en diamans. Ici commence une époque funeste pour sa gloire. Naples, où il trouve la fameuse lady Hamilton, est la *Capoue* de ce guerrier : il se mêle avec maladresse aux intrigues d'une cour corrompue; et le sang des innocens, que fait couler le cardinal Ruffo, ne trouve pas en lui de défenseur, tant l'enivrement de l'amour et du triomphe peut avilir un beau caractère (*voyez* Carraccioli et lady Hamilton). Son étoile pâlit ensuite, comme si la fortune eût voulu le punir de son séjour à Naples. Ni ses missions dans les cours du Nord, ni sa conduite à la chambre des pairs, où il fut appelé en 1802, ni le bombardement d'Alger, qu'il commanda en 1803, n'ajoutèrent à sa renommée. Il tente vainement d'incendier Boulogne, de s'opposer, en 1804, à la jonction

des escadres française et espagnole dans la Méditerranée, et d'empêcher, en 1805, l'amiral Villeneuve et l'escadre espagnole de se rendre aux Antilles. Sa fortune enfin reparut dans tout son éclat, et la dernière palme et le plus brillant triomphe de toute sa vie l'attendait avec la mort : chargé de pouvoirs illimités, du commandement de l'escadre devant Cadix, et de l'attaque des deux escadres française et espagnole, à leur retour des colonies, il se remet en mer le 19 octobre 1805, et les rejoint le surlendemain, vis-à-vis le cap de Trafalgar. La saison était dangereuse et la mer violemment agitée : jamais l'amiral anglais n'avait montré plus d'habileté et de courage. Deux de ses frégates s'élancent sur l'aile gauche que commandait l'amiral Villeneuve; cet amiral qui avait sauvé sa division à Aboukir, baisse pavillon et se retire de la ligne; le désordre commence. La flotte anglaise, qui formait trois corps à *tête de grue*, coupe et divise l'escadre combinée; le feu de la mousqueterie devient aussi vif que meurtrier; les vaisseaux se touchent. L'amiral, monté sur la *Victory*, s'attache à la *Santa-Trinidad*, qu'il avait eue pour adversaire dans son premier combat contre les forces espagnoles. Un coup de fusil part des *hunes* du *Bucentaure*, l'atteint au-dessous de l'épaule et le blesse à mort; il conserve assez de force d'esprit pour remettre à l'amiral Collingwood le commandement de la flotte. Il meurt au milieu de la victoire : 17 vaisseaux de l'escadre combinée sont pris ou coulés bas ; l'amiral Villeneuve est fait prisonnier, et rendu à la liberté et à la France, il se perce le cœur d'une longue épingle et se donne ainsi la mort; l'amiral espagnol Gravina est blessé mortellement ; l'amiral Dumanoir, qui avait perdu 4 vaisseaux, pris par sir Richard Strachan à la vue même de Rochefort, n'échappa point sans peine à l'accusation qui lui fut intentée. La vie héroïque de Nelson, couronnée par une si belle mort, a été célébrée par les plus célèbres poètes, et ses actions perpétuées par les plus habiles artistes de l'Angleterre. Les plus grands honneurs furent rendus à ses restes mortels, qui, après avoir été exposés plusieurs jours à Greenwich, furent déposés à Saint-Paul, sous un monument de marbre. Nelson méritait ces honneurs, et des ennemis même s'honorent en avouant sa gloire.

NELSON (Samuel), patriote irlandais, naquit en 1759, dans le comté de Down, en Irlande. Quoique destiné à la carrière du commerce, il fit des études très-distinguées, et fut envoyé chez son frère, négociant, à Belfast. Une imagination ardente et un cœur généreux, firent bientôt compter au nombre des indépendans le jeune Nelson, qui, sans ambition, sans intérêt personnel, par pur amour pour sa patrie, tyrannisée par le gouvernement anglais, résolut d'appeler ses concitoyens à un affranchissement général; pour atteindre ce but, il créa un journal uniquement consacré à soutenir les courageuses maximes des patriotes irlandais. *L'astre du Nord*, sous la plume

énergique de Nelson, se répandit rapidement en Irlande, et exalta bientôt tous les esprits que l'indépendance américaine, nouvellement reconnue par l'Angleterre, avait préparés, et que fortifiaient les premiers événemens de la révolution française. Mais les efforts de la nation furent bientôt comprimés, par les moyens violens qu'employa l'Angleterre. L'Irlande, après une guerre de courte durée, mais sanglante et terrible dans ses suites, rentra sous le joug. En 1796, Nelson fut saisi au sein de sa famille, jeté dans un cachot, et en 1799, transféré au fort Saint-Georges, situé dans les montagnes d'Écosse. Trois ans après, en 1802, par suite du traité d'Amiens, conclu entre la France et l'Angleterre, il fut du nombre des patriotes étrangers auxquels, dans ce traité, la France fit rendre la liberté. Nelson crut néanmoins devoir s'éloigner de sa patrie : il passa en Amérique, et se réfugia à New-York ; la peste l'en chassa bientôt. Il se retira sur les bords de la baie d'Hudson, où à peine arrivé il termina sa carrière.

NES (Jacques-Gérard, Van), membre de la seconde chambre des états-généraux du royaume des Pays-Bas, est né en Hollande, en 1776, d'une ancienne et honorable famille, qui a occupé des places importantes dans la magistrature. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Leide, M. Van Nes fut reçu avocat à Utrecht, et fut bientôt cité pour ses talens et son noble caractère, parmi les membres les plus distingués du barreau. Nommé, quoique très-jeune encore, conseiller à la cour d'appel de la ville d'Utrecht, il remplit avec intégrité les fonctions de juge, jusqu'à l'époque de la réunion de la Hollande à l'empire français. Le gouvernement lui offrit alors la place de conseiller à la cour supérieure de La Haye, mais il refusa cet emploi, se retira dans sa province, et n'exerça plus que les modestes fonctions de juge-de-paix, dans le village de Zuylen, où il avait une propriété. Après la création du nouveau royaume des Pays-Bas, M. Van-Nes fut honoré du choix de ses concitoyens, qui le députèrent en 1817, à la seconde chambre des états-généraux. Il s'y fit remarquer par des talens oratoires très-distingués, par un patriotisme franc et libéral. Quelques-uns de ses énergiques discours déplurent, il est vrai, aux ministres d'alors; il ne les attaquait cependant point sur toutes leurs mesures, mais il se prononça fortement dans la séance du 28 janvier 1818, contre le budget qu'ils venaient de proposer pour cette année. Les dépenses du département de la guerre, et le dispendieux entretien d'une armée permanente, hors de toute proportion par le nombre des combattans, avec la population et les ressources du royaume, furent particulièrement blâmés par ce courageux député. M. Piepers, intendant-général du département de la guerre, adressa quelque temps après une réponse au discours que l'orateur avait prononcé. Mais celui-ci y répliqua d'une manière victorieuse, réduisit les argumens de son adversaire à l'absurde,

prouva la fausseté de ses calculs, et lui ôta toute envie de renouveler par la suite de pareilles discussions. Cette polémique administrative, produisit une vive sensation dans tout le royaume. M. Van Nes défendit pendant la même session, avec autant de talent que d'énergie, les droits des créanciers de l'état, que le ministère voulait ranger en *catégories*. Après la session il se retira dans ses foyers, et les partisans de l'oligarchie ministérielle réussirent à empêcher sa réélection. Il vit éloigné de toute fonction publique, dans sa campagne de Zuylen, jouissant parmi ses concitoyens de l'estime et de l'affection si légitimement dues à un mandataire du peuple, resté incorruptible et fidèle à son mandat.

NESSELRODE (Charles-Robert, comte de), conseiller-privé, secrétaire-d'état, chargé du département des affaires étrangères, et chambellan de l'empereur de Russie, né en Livonie, en 1770. Il s'est consacré dès sa jeunesse à la carrière diplomatique, a été chargé de plusieurs missions, et paraît jouir aujourd'hui (1824) d'une grande faveur auprès de son souverain. Depuis le changement apparent du système politique de la Russie à l'égard de l'empire ottoman, changement qui a fait rappeler de Constantinople l'ambassadeur russe, M. de Strogonof, et qui a fait abandonner à leurs propres forces les Grecs, M. de Nesselrode s'est vu délivrer d'un compétiteur dangereux à la confiance du monarque. Jusque-là le comte de Capo-d'Istrias partageait les fonctions de ministre des relations extérieures, mais depuis le renvoi de ce dernier, M. de Nesselrode dirige en chef ce département. Sa carrière ministérielle a été marquée par la signature de plusieurs traités importans. Ce fut lui qui conclut et signa, le 15 juin 1813, avec le plénipotentiaire anglais, M. Cathcart, la convention de Reichenbach, dans laquelle étaient stipulés les subsides en argent et les autres secours, que l'Angleterre et la Russie devaient se fournir mutuellement, pour faire la guerre à la France. Il régla encore, la même année, avec le comte, depuis prince de Metternich, ministre d'Autriche, les principales clauses d'un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux empires, traité qui fut ratifié le 9 septembre suivant, à Toeplitz, et qui donna naissance à deux autres traités, signés le même jour, entre la Prusse et l'Autriche, la Russie et la Prusse. M. de Nesselrode accompagna l'empereur Alexandre en France, pendant la campagne de 1814, et signa à Chaumont, le 1er de mars, au nom de ce prince, le traité dit de la *quadruple alliance*. Ce fut encore lui qui, envoyé à Paris avec le général autrichien, comte de Par, traita avec le maréchal Marmont, duc de Raguse, de la reddition de cette ville, négociation entamée dans la nuit du 30 au 31 mars, et conduite bien rapidement, puisque, dès le matin, les portes de la capitale furent ouvertes aux armées des alliés. Toutes les notes, déclarations et pièces officielles, publiées par les puissances coalisées, à cette époque, portent la

signature du ministre russe, qui eut, dit-on, la plus grande part à leur rédaction. Il déploya la même activité au congrès de Vienne, où il fut envoyé après un court séjour en France. Il y fit partie du comité formé pour l'abolition de la traite des nègres, et se montra alors plus favorable aux esclaves noirs de l'Afrique, qu'il ne l'a été depuis aux blancs de la Grèce. M. de Nesselrode signa, le 13 mars 1815, la déclaration des puissances alliées contre Napoléon, et le 25, un nouveau traité d'alliance entre les puissances signataires du premier traité de Paris. Il a dès-lors accompagné l'empereur Alexandre dans tous ses voyages, et a fait partie de toutes les réunions de souverains et de ministres dirigeans, qui ont eu lieu depuis le congrès de Vienne jusqu'à celui de Véronne inclusivement. La *sainte-alliance* n'a point à son service de diplomate plus zélé, et les souverains d'agent plus dévoué. Lors de la dernière entrevue des empereurs de Russie et d'Autriche à Czernowitz, sur les frontières de la Pologne (1823), M. de Nesselrode fut envoyé à Lemberg, où le prince de Metternich était resté pour cause de maladie, disait-on. Pendant que les souverains s'occupaient de fêtes et de manœuvres militaires, les deux ministres réglaient les destinées futures des grands et des petits états. On a beaucoup parlé de projets éventuels pour l'Allemagne. Déjà au premier congrès de Vienne, M. de Nesselrode, dans une note remise le 11 novembre 1814 aux légations autrichienne et prussienne, avait déclaré « que » l'empereur son maître était flat- » té de voir, après le retour de la » paix générale, les princes et les » peuples de l'Allemagne sentir la » nécessité d'adopter un sytème » qui les mît à l'abri des suites » dangereuses d'une position iso- » lée, et qu'il était disposé à les ai- » der de tout son pouvoir dans » l'exécution de cette entreprise. » Les plans arrêtés à Czernowitz et dans les conférences de Lemberg, n'ont cependant reçu jusqu'ici qu'un faible commencement d'exécution. Pour ce qui concerne la confédération germanique, le nouveau président de la diète de Francfort, M. le baron Munch de Bellinghausen (*voy.* ce nom), investi de la haute confiance des empereurs et de leurs ministres dirigeans, donnera sans doute en temps utile les développemens nécessaires à ces projets, s'ils existent en réalité. A son retour de Lemberg, à Vienne, le prince de Metternich a été proclamé par la nombreuse cour qui l'environne, et par les journaux allemands, *le prince de la diplomatie européenne.* La comte de Nesselrode n'est point désigné, il est vrai, par un titre aussi éclatant, mais il n'en a pas moins obtenu de la reconnaissance des souverains, des marques signalées de faveur. Il est décoré des principaux ordres de l'Europe, et a reçu dernièrement de l'empereur Alexandre, les plaques en diamans de ceux de Russie. De grandes terres et de nombreux paysans serfs ont accompagné ce don.

NETHERVOOD (Adam-Frédéric), chef de brigade, commandant la garde du général en chef

de l'armée de Saint-Domingue, naquit à Stockholm le 1er mai 1772; il était fils de Magnus Wilhem Nethervood, capitaine de la garde du roi de Suède. Nethervood entra au service de France le 1er thermidor an 3 de la république, comme volontaire au 5me de hussards, et devint succesivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine à l'armée de Sambre-et-Meuse, dans laquelle il fit deux campagnes. A l'époque de l'expédition d'Egypte, cet officier fut appelé à l'état-major du général en chef Bonaparte, dont il devint l'aide-de-camp, et par suite celui des généraux Kléber et Menou. Pendant son séjour en Egypte, il fut nommé d'abord chef d'escadron le 24 floréal an 7, et chef de brigade le 4e jour complémentaire au 8, par suite de plusieurs actions d'éclat. Le colonel Nethervood fut mentionné différentes fois dans les rapports des généraux en chef de l'armée d'Orient. Il se distingua particulièrement à l'assaut de la ville de Jaffa, où il entra un des premiers à la tête de dix grenadiers; au siége de Saint-Jean-d'Acre, où il fut blessé en sabrant sur la brèche, et à la bataille d'Héliopolis, où il fut encore blessé en chargeant de la manière la plus audacieuse à la tête d'un seul régiment de cavalerie, un gros de cavalerie turque beaucoup plus nombreux. Le colonel Nethervood ayant appris que la Suède était menacée par un ennemi très-puissant, et que tout alors annonçait une prochaine guerre, demanda au général Menou, qui commandait en chef l'armée d'Orient, la permission de retourner dans sa patrie pour se joindre à ses défenseurs. Le général Menou lui donna une mission près du général en chef Bonaparte, alors premier consul de la république française, et le chargea de lui remettre les drapeaux et étendards pris dans les différentes batailles contre les Turcs, pendant le commandement de l'armée par le général Kléber. Le colonel Nethervood arriva en France en frimaire an 9, remit les dépêches au premier consul, et était au moment de partir pour la Suède, lorsqu'on apprit à Paris la dissolution de la coalition du Nord contre l'Angleterre. Cet officier resta en France, et fut employé dans le grade de colonel. Le général en chef Leclerc ayant reçu du premier consul l'ordre de prendre le commandement de l'armée de Saint-Domingue, s'attacha le colonel Nethervood en qualité d'aide-de-camp. Arrivé dans la colonie, cet officier donna de nouveau des preuves de sa grande bravoure dans toutes les affaires contre les noirs. Devenu, sous le commandement du général en chef Rochambeau, successeur du général Leclerc, commandant de sa garde, il fut chargé d'une expédition pour s'emparer du Petit-Goave; à la suite d'une affaire très-meurtrière, le colonel Nethervood fut blessé mortellement; transporté au Port-au-Prince, siége du gouvernement, il y mourut dans le mois d'avril 1803. Sa mort fut un sujet de deuil pour ses camarades et pour ses chefs, dont il s'était concilié l'estime et l'amitié. Les généraux Bonaparte,

Kléber et Menou, faisaient le plus grand cas de ses talens militaires. Peu de temps avant sa mort, le brave colonel Nethervood s'était marié à une jeune personne, riche propriétaire au Petit-Goave. Cette dame, qui perdit en même temps son époux et sa fortune, se trouve aujourd'hui réduite, comme la plupart des créoles, à vivre des secours du gouvernement.

NETTELBLADT (Daniel), jurisconsulte allemand, naquit à Rostock, le 14 janvier 1719, et continua ses études (qu'il avait commencées à l'université de sa ville natale) à Marpurg, sous le professeur Wolf, avec lequel il se rendit à Halle, et dont bientôt il devint l'ami et le suppléant. Pourvu, en 1746, de la chaire de droit naturel, il fut nommé, en 1765, membre du conseil privé, et en 1775 directeur de l'université de Halle, où il s'était fixé depuis longues années, et où il mourut, le 4 septembre 1791. Les ouvrages de Nettelbladt ont rendu son nom célèbre en Allemagne, et sont encore, pour la plupart, consultés avec fruit par ses compatriotes, malgré les nombreux changemens survenus dans une science où il s'est également distingué comme professeur. Ces ouvrages sont : 1° *Præcognita universæ eruditionis generalis et in specie jurisprudentiæ tam naturalis quam positivæ*, Halle, 1748, nouvelle édition, 1775, in-8°; 2° *Systema elementare universæ jurisprudentiæ naturalis*, 1749, in-8° : cet ouvrage a eu plusieurs éditions, corrigées et considérablement augmentées; 3° *Hallische Beytraege* (Mélanges d'histoire littéraire et de jurisprudence pour la ville de Halle), 4 vol. in-8°, 1754-1762 : parmi les morceaux biographiques que l'on y remarque, Zeidler en a tiré la vie de Duaren, qu'il a traduite en latin, Lucques, 1768, in-8°; 4° *Initia historiæ litterariæ juridicæ universalis*, 1764, nouvelle édit., avec des augmentations, 1774, in-8° : à cette histoire de la jurisprudence, qui est très-estimée, Nettelbladt y a ajouté : *Specimen biblioth. scriptorum juridicorum anonymor. et pseudonymorum. Specimen catalogi scriptor. juridicor. rariorum. Index alphabeticus scriptorum in tractatu tractatuum juris necnon Ottonis atque Meermanni contentorum.* 5° *Versuch einer Einleitung*, etc. (Essai d'une introduction à la science pratique du droit), 1767, in-8°; 3me édition, 1784.

NEU (le baron de), feld-maréchal autrichien, d'une famille noble du duché de Limbourg, prit de bonne heure du service dans les armées autrichiennes, et parvint rapidement au grade d'officier-général. En 1794 il obtint le commandement de l'un des corps de l'armée, qui se trouvait sous les ordres du prince Hohenlohe-Kirchberg, et se conduisit avec beaucoup de distinction, notamment lorsque ce prince opéra sa retraite sur Spire. Le baron de Neu fut nommé ensuite commandant de la ville de Mayence, où il soutint, en 1795, l'attaque des Français. En 1796, il contribua par ses bonnes dispositions aux succès du prince Charles. Cependant, malgré sa valeur et son activité, il fut obligé, l'année sui-

vante, de remettre à l'armée de la république, l'importante forteresse qu'il commandait. Depuis cette époque il cessa d'être employé, et mourut vers 1800.

NEUBAUER (François-Chrétien), célèbre compositeur allemand, maître de chapelle du prince de Fürstemberg, avait déjà acquis la réputation de violoniste habile et d'excellent compositeur, lorsqu'en 1763, il fit graver à Spire, trois quatuors pour violon. En 1788 il publia à Zurich, sous le titre d'*Hymne à la nature*, un grand ouvrage en partition, avec chant; *Ferdinand et Yariko*, opéra arrangé pour le clavecin; ainsi que vingt-quatre chansons pour le même instrument, parurent vers la fin de la même année. Le succès prodigieux d'un concerto qu'il donna, en 1789, vint augmenter la gloire de cet artiste: le sujet était la victoire du prince de Cobourg sur les Turcs. Neubauer en avait conçu l'idée d'après la lecture d'un poëme de Schübler, sénateur à Heilbronn. En 1790 il fit exécuter dans différentes villes d'Allemagne, notamment à Coblentz et à Spire, une musique funèbre, composée à l'occasion de la mort de l'empereur Joseph II. Ce morceau, l'un de ceux qui lui méritèrent le plus d'éloges, est le dernier que l'on cite de ce compositeur.

NEUCHATEL (le prince de). *Voy.* Wagram.

NEUKOMM (Sigismond), compositeur de musique, est né à Saltzbourg le 10 juillet 1778. Il n'avait que 6 ans lorsqu'il commença à apprendre la musique sous Weissaner, excellent organiste de Saltzbourg, qu'il remplaçait dans les différentes églises où il eût été obligé de paraître lui-même. Le jeune Neukomm faisait en même temps ses études à l'université de Saltzbourg; à 15 ans, il fut nommé pour y remplir les fonctions d'organiste; son père, professeur de calligraphie au même collége, surveilla son éducation, et ne contribua pas peu à ses succès dans les sciences et dans la musique. Michel Haydn, allié au jeune Neukomm par sa femme, lui donna des leçons de composition, et, en très-peu de temps, il le mit en état de remplir ses fonctions à la cour, dont il était premier organiste. Jusque-là, M. Neukomm ne se sentait pas une vocation bien décidée pour la musique, il ne prit la résolution de s'y vouer exclusivement, et c'est lui-même qui en fait l'aveu, que lorsqu'il eut été engagé, à l'âge de 18 ans, au théâtre de la cour, en qualité de corrépétiteur de l'opéra; alors la musique devint son unique occupation. A l'âge de 20 ans, il se rendit à Vienne, où il fut accueilli par Joseph Haydn sur la recommandation de son frère Michel; il reçut, pendant 7 ans, les soins paternels de ce célèbre compositeur. En 1804, il partit pour Saint-Pétersbourg, où sa réputation l'avait devancé; aussitôt son arrivée, il reçut le double titre de maître de chapelle et de directeur de l'opéra du théâtre allemand. Atteint bientôt d'une maladie grave, il quitta ce poste, et se livra sans distraction à son travail; en 1807, l'académie royale de Stockholm le choisit pour l'un

de ses membres, et, l'année suivante, la société philharmonique de Saint-Pétersbourg lui fit le même honneur. Il quitta, vers cette époque, la capitale de la Russie, pour venir en France. M. Neukomm s'était essayé dans tous les genres ; il sentit enfin celui auquel il était appelé, c'était le genre grave, et il s'y fixa. Les symphonies de Haydn et de Mozart excitaient son admiration; mais, comme tout ce qu'il faisait pour en approcher lui paraissait peu digne de ces modèles, il abandonna entièrement ce genre de musique, et se borna à composer des fantaisies à grand orchestre. Il a fait aussi quelques ouvrages pour la scène allemande; des œuvres pour le piano et pour différens instrumens à vent, outre des cantates, des odes, des psaumes et des airs en latin, en allemand, en français, en italien, etc. M. Neukomm était encore à Paris en 1812, et se fit remarquer dans plusieurs concerts. Il précéda à Vienne les souverains alliés qui avaient concouru à la première restauration du gouvernement royal en France, et les journaux du temps ont publié qu'il y fit exécuter une messe de sa composition, où figuraient 250 musiciens.

NEVEU (N.), législateur, adopta les principes de la révolution, et fut nommé, en septembre 1792, par le département des Basses-Pyrénées, député-suppléant à la convention nationale, où il fut admis peu de temps après. Il ne se fit remarquer qu'à l'époque du procès de Louis XVI, en déclarant qu'il remplissait un devoir comme législateur et comme homme d'état, et non point comme juge; il vota en conséquence pour la réclusion pendant la guerre et pour le bannissement à la paix; il fut aussi de l'avis du sursis, se réservant toutefois de proposer, à l'époque qu'il désignait, d'autres mesures sur le sort de ce prince, suivant les circonstances. Il remplit ensuite une mission près des armées de la Moselle et du Rhin, et passa, à la fin de la session, au conseil des cinq-cents, où il siégea jusqu'au 20 mai 1798. Le directoire-exécutif lui donna alors l'emploi de consul de France à Santander, que M. Neveu exerça pendant plusieurs années. Il n'a plus reparu dans les assemblées législatives.

NEWDIGATE (SIR ROGER), savant anglais, né en 1719, représenta au parlement de 1742, le comté de Middlesex, et l'université d'Oxford, où il avait fait ses études, dans les parlemens de 1751, 1754, 1761, 1768 et 1774. Son érudition aussi étendue que variée, jointe à un goût éclairé pour les arts du dessin, lui fut extrêmement utile dans les voyages qu'il fit en Italie; il s'attacha surtout à recueillir des monumens antiques, fit faire des copies des plus belles statues et des plus beaux tableaux de Rome et de Florence, entre autres de la *Transfiguration de Raphaël*, et revint dans sa patrie chargé de grandes richesses dans ce genre. Avide de toute espèce de connaissances, il traversa deux fois les Alpes pour déterminer d'une manière précise le passage d'An-

nibal. Aussi, lorsqu'il lut par la suite, dans l'ouvrage du docteur Whitaker, l'itinéraire que celui-ci a tracé du même passage à travers ces montagnes, Newdigate crut reconnaître quelques erreurs dans le système adopté par cet auteur, surtout quand il fait aller son héros de Lyon à Genève, tandis que lui, au contraire, fait remonter le Rhône à Annibal pour le conduire de Lyon à Seissel, et de là, par Martigni, au grand Saint-Bernard et dans le val d'Aoste ; les vues de cette route se trouvaient dessinées dans ses voyages. Il paraît démontré aujourd'hui qu'il y a eu deux passages des Alpes que ces deux auteurs semblent avoir constamment confondus, celui d'Annibal, qui eut lieu par le mont Genève, et celui d'Asdrubal, qui passa par Lyon et traversa le grand Saint-Bernard. Newdigate était parvenu à l'âge de 87 ans lorsqu'il mourut à sa terre d'Arbury, au comté de Warwick, le 25 novembre 1806. Il n'était pas moins généreux qu'érudit ; ses bienfaits s'étendirent particulièrement sur l'université d'Oxford, et la classe indigente de son voisinage dut aussi à sa bienfaisance des moyens d'éducation et d'industrie. On distingue parmi les ouvrages qu'il a laissés une *Harmonie des évangiles ;* mais on ignore si elle a été imprimée.

NEWPORT (SIR JOHN), membre du parlement d'Angleterre, a long-temps occupé des places importantes en Irlande, où il est né. Il était en dernier lieu chancelier de ce royaume, et, depuis la réunion, il a constamment défendu avec autant de talent que d'énergie les intérêts de son pays, dans la chambre des communes à Londres. Ses sentimens patriotiques l'ont surtout mis en opposition directe avec le ministre lord Castlereagh, qui, né comme lui en Irlande, loin d'être le protecteur de cette malheureuse contrée, en avait, dès sa jeunesse, été le fléau. Sir John-Newport a souvent attaqué avec une grande véhémence le noble lord, au milieu de son omnipotence ministérielle. Les détails déchirans qu'il donnait sur l'Irlande, et que ses fonctions antérieures l'avaient mis à même de recueillir dans toute leur triste vérité, firent pâlir plus d'une fois le provocateur des mesures violentes. Ses discours étaient presque toujours accueillis par de vifs applaudissemens, et interrompus seulement par des cris répétés : *Écoutez! écoutez.* Mais ses motions n'en étaient pas moins écartées par les votes d'une majorité dévouée d'avance au ministère. La discussion des mesures à prendre pour l'Irlande était ordinairement ajournée jusqu'à la fin des sessions parlementaires, lorsqu'un grand nombre des membres de la chambre des communes avait déjà quitté Londres. « Je ne puis, disait dans une de ces occasions l'orateur des Irlandais, que blâmer hautement l'opiniâtreté qu'on met à ne pas vouloir s'occuper de la situation de cette île. On ne veut donc point apporter de remède aux maux d'un pays, qui, suivant la politique qu'on adoptera, doit être pour l'état ou une source de force et de vigueur, ou une cause

257

Le Duc d'Elchingen.

Gerard pinx. Fremy del. et Sculp.

permanente de débilitation. Je suis plus que jamais convaincu que le peuple irlandais ne peut être efficacement soulagé que par un examen lucide et suivi de ses nombreux griefs, non à l'égard de l'administration qui l'a gouverné à telle ou telle époque, mais à l'égard de toutes les administrations qui s'y sont succédé. Je demande donc comme un acte de justice non-seulement envers cette île, mais envers tout le royaume uni, que l'on examine avec l'attention la plus scrupuleuse les graves inconvéniens de ce système administratif qui, depuis si long-temps, désole l'Irlande à la honte de l'Angleterre. La population de cette île est trop nombreuse, trop brave, pour qu'on puisse impunément la fouler aux pieds; et si vous refusez de prêter l'oreille à ses plaintes, vous apprendrez à vos dépens ce que c'est que d'irriter toute une nation. Je m'exprime ainsi parce que j'ai la douloureuse conviction que c'est un système adopté dans cette chambre..... Si le noble lord du côté opposé (lord Castlereagh) daignait descendre un moment de sa hauteur impériale pour contempler les souffrances de son propre pays...., peut-être cela ne lui nuirait-il pas dans l'opinion des gens de bien; mais, etc. » Sir John Newport est depuis long-temps compté au nombre des membres les plus distingués de l'opposition, et a été en butte aux plus violentes attaques des pamphlets ministériels, qui n'ont fait qu'ajouter à sa popularité et à l'estime générale dont il jouit parmi ses concitoyens.

NEY (Michel), prince de la Moskowa, duc d'Elchingen, pair et maréchal de France, grand-aigle de la légion-d'honneur, gouverneur de la 6e division militaire, etc., etc. En esquissant à grands traits la vie de cet illustre guerrier, si nous réprimons, autant qu'il est en nous, l'admiration que nous inspire un des plus grands capitaines qui aient honoré les armes de la France aux différentes époques de son histoire, on appréciera les motifs d'une réserve dont la vérité n'aura point à souffrir; quand l'éloge est dans les faits, le narrateur le plus exact devient le plus grand panégyriste. Le maréchal Ney ne vit plus; les passions contemporaines s'agitent encore autour de sa tombe, mais la postérité ne le jugera que sur ses actions; bornons-nous donc à les lui faire connaître. Sarre-Louis a désormais un titre de gloire: c'est dans cette ville que naquit Michel Ney, le 10 janvier 1769. Celui que devait élever si haut la fortune, était fils d'un simple artisan, auquel une probité scrupuleuse et des mœurs irréprochables, avaient acquis l'estime de ses concitoyens. Le jeune Ney fut élevé avec soin; à 13 ans, il travaillait déjà dans l'étude de M. Valette, notaire à Sarre-Louis; il consacra quelques années de sa jeunesse au travail des bureaux, mais la vie sédentaire convenait mal à cette activité du corps et de l'esprit dont il était déjà tourmenté. Le 13 février 1787, il s'engagea dans le régiment de Colonel-général hussards, où il se distingua par tant d'application et d'aptitude au métier des armes,

qu'en moins de trois années il passa par tous les grades subalternes, et fut nommé officier. Il fit les deux premières campagnes de la guerre de la révolution en qualité d'aide-de-camp des généraux Lamarck et Collaud; il se trouva aux batailles de Nerwinde, Louvain, Valenciennes et Grand-Prés, et rentra dans son régiment avec le grade de capitaine. Le général Kléber, habile à distinguer les hommes d'exécution dont il était le modèle, lui confia, comme à l'officier le plus entreprenant et le plus instruit, un corps de 500 hommes, à la tête duquel il remplit, avec le plus grand succès, plusieurs missions de partisan qui lui valurent de la part des soldats son premier surnom d'*infatigable*. Parvenu au grade d'adjudant-général en 1796, il déploya, au passage de la Sieg, aux combats d'Altenkirchen, de Diesdorf et de Mont-Thabor, cette rare intrépidité dont il devait donner tant d'exemples. Le 26 juin de la même année (an 4), il fit 2,000 prisonniers en avant de Wurtzbourg, dont il s'empara. Au mois d'août suivant, après avoir forcé le passage de la Reydnitz, et soutenu le combat le plus glorieux sous les murs de Forshein, il prit la ville, et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille qu'il venait d'illustrer. Aussi redoutable dans le combat que généreux après la victoire, le général Ney, hâtons-nous de le dire, ne perdit jamais une occasion de se montrer généreux envers les prisonniers de guerre. Combien de fois n'exerça-t-il pas cette noble vertu en sauvant, au péril de sa propre vie, des émigrés français pris les armes à la main, et que les décrets de la convention condamnaient à la mort! Le sang français fut toujours sacré à ses yeux... En l'an 5, le général Hoche lui confia un corps de hussards, à la tête duquel il combattit en héros aux affaires de Neuwied et de Giessen; il fut fait prisonnier à la suite de ce dernier combat, où, après avoir eu son cheval tué sous lui, il combattit long-temps à pied et se défendit seul, avec le tronçon de son sabre, contre un gros de cavalerie qui l'entourait. L'armée et le gouvernement appréciaient trop bien le général Ney pour le laisser languir dans les prisons de l'ennemi. Il fut échangé, et vint reprendre son commandement sous les ordres du général Hoche, jusqu'aux préliminaires de la paix dictée par Bonaparte à Loben. La guerre se ralluma, et le général Ney signala sa présence à l'armée de Bernadotte, en surprenant et faisant capituler la place de Manheim, par un de ces miracles d'audace qui ont besoin d'être attestés à l'histoire par des contemporains. Le général Ney, sous les habits d'un paysan, s'introduit dans la ville de Manheim, s'assure de la force de la garnison, observe les fortifications, se ménage des intelligences dans la place, et cinq jours après, avec 150 hommes déterminés, se présente, à la faveur de la nuit, aux portes de la ville, et s'en rend maître avant que l'ennemi pût savoir à quel petit nombre d'hommes il avait affaire. Nommé général de division en l'an 7, il passe à l'armée du Danube, l'intrépide Ney ne tarda à

s'y faire reconnaître aux combats de Fraenfelde, d'Altikow et de Winthertbur, où il reçut deux blessures. A peine guéri, l'*infatigable* passe à l'armée du Rhin pour y commander l'avant-garde; on ne suit que difficilement ses mouvemens si rapides et si multipliés : il enlève Kelbron, s'empare de Laufen, repousse l'ennemi à Stuttgard, et se porte au secours de Manheim. Il est de nouveau atteint de deux coups de feu devant cette place. Investi du commandement provisoire de l'armée du Rhin, il fait une attaque sur toute la ligne, et opère ainsi une diversion utile, tandis que Masséna défait complètement l'armée austro-russe à la bataille de Zurich. Il se porte ensuite sur le Neker, où, après divers succès, il remet le commandement en chef au général Lecourbe, sous les ordres duquel il déploie, dans une guerre de poste, où chaque jour est un combat, cette vigueur, cette activité que l'ennemi appelait *désespérante*, et dont aucun capitaine des temps anciens et modernes ne se montra pourvu au même degré. Bonaparte, revenu d'Égypte, après avoir renversé le directoire, avait en vain offert la paix aux puissances coalisées; Ney se trouvait employé à l'armée du Rhin commandée par le général Moreau, qui depuis.... mais alors il combattait pour son pays. On passe le Rhin le 4 prairial an 8. Les combats de Burkeim, de Stettin, de Kirchberg et d'Ingolstadt, une affaire opiniâtre sur les bords de l'Iller, plusieurs engagemens au pont de Brandenbourg, ajoutent à la gloire du général Ney. L'armistice signé après la bataille de Marengo lui permit de songer à ses blessures; il se rendit aux eaux de Plombières. La guerre se rallume avec une nouvelle fureur le 22 brumaire an 9; le général Ney prend part à toutes les opérations de l'armée du Rhin dans cette courte campagne, et contribue puissamment au gain de la mémorable bataille de Hohenlinden, qui la termine d'une manière si brillante. Dans cette bataille, le mouvement rapide du général Ney, qui arriva le premier à la tête du défilé, où il s'empara de 10 pièces de canon et fit 10,000 prisonniers; l'audace impétueuse avec laquelle il poursuivit, jusque dans l'épaisseur de la forêt, une colonne ennemie qu'il avait enfoncée; l'union constante et combinée des efforts de sa division et de celle du général Grouchy, ont eu la plus grande part au succès de cette journée à jamais glorieuse. A l'époque de la paix de Lunéville, le général Ney revint à Paris, et le premier consul, qui désirait s'attacher plus intimement quelques-uns des chefs les plus distingués de l'armée du Rhin, témoigna le désir de marier le général Ney avec Mlle Augnié, amie intime de sa belle-fille, Hortense de Beauharnais. Ce projet de mariage s'effectua au mois de thermidor an 10. A cette occasion, le premier consul fit don au général d'un magnifique sabre égyptien. Au mois de vendémiaire an 11, le premier consul nomma le général Ney envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la républi-

que helvétique, devenue le foyer des intrigues de tous les cabinets de l'Europe. Il entre en Suisse dans les premiers jours du mois de brumaire, et trouve presque tous les cantons en armes : il fait occuper la position d'Alten, la forteresse d'Augsbourg, la ville de Zurich, et se présente au sénat de Berne qu'il assure de la protection de la France, en même temps qu'il signifie au général Bachmann l'ordre de licencier ses troupes. Dans l'espace de quelques mois le général Ney rétablit la tranquillité sur tous les points de la Suisse, entame des conférences avec les députés des cantons, et les détermine à se rendre à Paris pour y signer le traité de médiation, le 19 février 1803. A la suite de cette mission, le comte d'Affry, alors chef du gouvernement helvétique, remit au général Ney une médaille que les cantons lui décernèrent en honneur de sa modération et de sa justice, et comme un témoignage de leur reconnaissance. Rappelé au mois d'octobre 1803, il va prendre, au camp de Boulogne, le commandement du 6e corps de l'armée que Bonaparte y rassemblait avec l'intention d'effectuer une descente sur les côtes d'Angleterre. Sur ces entrefaites, Bonaparte est proclamé empereur, sous le nom de Napoléon Ier. En rétablissant le trône, il sent la nécessité de rétablir les titres, les décorations, les honneurs, qui en sont à-la-fois le cortège et l'ornement. Quel autre avait plus de droit que le général Ney aux premières et aux plus hautes faveurs impériales? Il fut élevé, le 19 mai 1804, à la dignité de maréchal, et nommé, quatre mois après, à la formation de l'ordre, grand-aigle de la légion-d'honneur, chef de la 7e cohorte. La guerre avec l'Autriche vient d'être déclarée, le maréchal Ney quitte Boulogne avec le 6e corps d'armée qu'il commande, et se rend en 26 jours de marche des bords de la Manche sur ceux du Rhin, passe ce fleuve le 6 vendémiaire an 13, et se rend bientôt maître de tous les débouchés sur le Danube. Le 17, il s'empare du pont de Guensbourg après un combat opiniâtre, et le lendemain il occupe l'inattaquable position d'Elchingen (clef du plateau de Michenlsberg, lequel fait toute la force des approches de la ville d'Ulm); il culbute l'ennemi, le précipite du plateau, où il s'établit, et le force à se renfermer dans la place. Ce combat d'Elchingen, l'un des faits d'armes les plus étonnans que le talent et l'audace aient jamais exécutés, eut pour résultat immédiat la prise d'Ulm et les immenses avantages qui en furent la suite. Le maréchal y trouva, deux ans après, le titre de duc d'Elchingen, dont il fut qualifié, et qui déjà ne pouvait rien ajouter à la gloire de son nom. Après la capitulation d'Ulm, l'armée française marche sur Vienne; plusieurs corps autrichiens occupaient le Tyrol et le Voralberg; le maréchal Ney, détaché contre eux sur la droite de la grande-armée, avec 30,000 hommes, chasse du Tyrol l'archiduc Jean, et après avoir enlevé le fort Sharnitz, il occupe Inspruck et Hall, où il s'empare des arsenaux, des magasins et des hôpitaux de l'ennemi.

La victoire lui ménageait dans les murs d'Inspruck une scène de bonheur et d'enthousiasme qui ne peut être bien appréciée que par des soldats français. Ce fut dans cette place que le 76me régiment de ligne retrouva un de ses deux drapeaux qu'il avait perdus dans une autre campagne. M. Meynier a consacré ce touchant épisode de la mémorable campagne d'Ulm dans un tableau digne du sujet et du talent de ce maître habile. Pendant que le maréchal Ney achevait la défaite de l'archiduc Jean, le chassait du Tyrol et détruisait son arrière-garde qu'il avait atteinte au pied du mont Brenner, l'empereur triomphait à Austerlitz, et imposait à l'Autriche la paix de Presbourg, qui fut signée le 5 nivôse an 14 (26 décembre 1805). Nous voici parvenus à l'année 1806, qui devait porter si haut la gloire du maréchal Ney. Une nouvelle coalition s'était formée contre la France; l'empereur Napoléon avait réuni, à la hâte, vers le milieu d'octobre, les corps disséminés en Allemagne. Le maréchal Ney, toujours à la tête du 6e corps, prit part à toutes les opérations de cette campagne foudroyante, qui eut pour résultat d'abattre la Prusse à Iéna et à Averstad, et de forcer la Russie à la paix. La capitulation d'Erfurt, avec 14,000 prisonniers et 120 pièces de canon, le 15 octobre; celle de Magdebourg, boulevard de la Prusse, avec 23,000 prisonniers et 800 canons; le passage de la Vistule et la prise de Thorn: les combats sanglans de Soldau et Mlawa; le secours si prompt et si nécessaire qu'il donna au maréchal Bernadotte, attaqué le 25 janvier 1807 par toute l'armée russe à Mohrungen; la destruction totale d'un corps prussien à Deppen; son combat, le soir de la bataille d'Eylau à Schmoditten, lequel eut pour effet de couper la retraite des Russes sur Kœnisberg; son séjour à Guttestad, où il maintint, pendant trois mois, la discipline la plus sévère, et soutint, par sa constance inébranlable, le courage de ses soldats sur qui pesaient les fléaux réunis de la disette et du froid le plus rigoureux, repos non moins terrible et non moins glorieux que son admirable combat de Guttestad (le 5 juin 1807), dans lequel il soutint, avec 14,000 combattans, les efforts d'une armée russe de 70,000 hommes et de 100 pièces de canon; son intrépidité et son sang-froid dans cette journée et dans celle d'Amskerdof, où, pour la première fois, il eut à faire preuve de cette profonde connaissance de l'art des retraites, qu'il déploya depuis en Portugal et en Russie (mérite si rare parmi nos plus grands capitaines, et auquel les corps d'armée qu'il commandait, et deux fois l'armée entière, ont dû leur salut, comme ils ont dû leur gloire et leurs succès à ses autres talens militaires); sa conduite héroïque à la bataille de Friedland, où il repoussa et jeta dans l'Alle, l'aile gauche de l'ennemi, emporta la ville défendue par la garde impériale russe, et mérita que l'empereur Napoléon déclarât que c'était à la droite, où commandait le maréchal Ney, que se décida la victoire: tels furent les trophées particu-

liers du maréchal, dans cette prodigieuse campagne; ils lui méritèrent l'immortel surnom de *brave des braves*, qui lui fut décerné d'une voix unanime par une armée de héros. Suivons-le sur un nouveau théâtre de sa gloire. Napoléon, au milieu de la paix, avait envahi l'Espagne, et l'insurrection générale de la péninsule avait été la suite de ce coup d'état, qui devait être si funeste à celui qui l'avait porté. En 1808, le maréchal, toujours avec le 6e corps, participe aux opérations de l'armée sur Madrid, et aux divers combats qui ouvrent les chemins de cette capitale. Détaché à la poursuite de l'armée anglaise, il contribue, par plusieurs marches savantes, à faire échouer les manœuvres sur Madrid du général Wellesley, depuis lord Wellington. Le maréchal soumet la Gallice et les Asturies, qu'il occupe en 1809. Vers le mois d'août de la même année, à la suite du mouvement qu'il fit pour renforcer le maréchal Soult, il rencontra à Banos le général Wilson, qui prétendait lui couper le passage; il le défit dans un combat sanglant. Pendant ce temps, Napoléon avait triomphé de l'Autriche, à Wagram : on pouvait espérer la paix dans le nord; on résolut l'expédition de Portugal. Le maréchal Masséna prend le commandement général de cette armée, dont le corps du maréchal Ney fait partie. Le siége et la prise de Ciudad-Rodrigo, la reddition d'Almeida, signalent les premiers pas du maréchal Ney dans cette expédition. L'armée s'avançait dans le Portugal, et ne fut arrêtée dans sa marche victorieuse que par la position inexpugnable de Villa-Franca, sous les murs de Lisbonne. Après cinq mois d'une occupation inutile, la disette força l'armée française à la retraite : le 6me corps en faisait l'arrière-garde, et ce fut avec les 6,000 braves auxquels ce corps se trouvait réduit, que le maréchal Ney soutint les attaques de l'armée anglo-portuguise, forte de plus de 40,000 hommes, et qu'il parvint à Miranda del Corvo en cédant le terrain pied à pied. Le désordre arrivé au pont de Potz de Aronce, et quelques malentendus entre les états-majors, furent cause de la mésintelligence qui se manifesta entre les deux maréchaux. Elle fut portée à son comble à Cortezo : le maréchal Masséna voulait se retirer sur Placencia, et le maréchal Ney sur Rodrigo; sur son refus d'obéir, le général en chef lui ôta le commandement : il partit pour la France, et ce jour fut un jour de deuil pour l'armée, qui venait de lui devoir son salut. C'est ici le cas de relever une erreur qui nous est échappée à l'article Masséna. En parlant de cette fameuse retraite, on paraît laisser entendre qu'elle s'exécuta après que le maréchal Ney eut quitté l'armée, tandis que c'est à lui qu'en appartient l'honneur. Dans l'organisation de la grande-armée destinée à entrer en Russie, Napoléon confia au duc d'Elchingen le commandement du 3me corps. Contentons-nous de rappeler ici le combat de Liady, livré le 14 juillet 1812; la part brillante qu'il eut à la prise de Smolensk, le 17; l'affaire de Va-

lentina, dans laquelle il battit, avec le 3me corps, augmenté de la division Gudin, trois corps de l'armée russe; la gloire immortelle dont il se couvrit à la bataille de la Moskowa, où le *brave des braves* se surpassa lui-même, et reçut d'avance, sur le champ de bataille, le nom de *prince de la Moskowa*, dont l'empereur Napoléon n'eut à lui conférer que le titre 3 mois après. Au combat de Krosnoë, le 18 novembre, on le vit séparé du reste de l'armée française, et réduit à 7,000 hommes, se retirer en combattant, et dans ce grand désastre, conserver l'honneur des armes françaises au passage du Dnieper. Tout est prodige dans cette retraite; et la postérité serait en droit de la révoquer en doute, s'il s'élevait une seule voix contemporaine qui en contestât la vérité. Parvenu au bord du Dnieper, Ney, après avoir cotoyé le fleuve dans le sens de son cours, prend la résolution d'en tenter le passage sur la glace, dans un endroit situé entre Sirokrodnia et Gusinoë; mais le fleuve n'était pas entièrement pris, et avant qu'on arrivât au milieu, il fallut abandonner tout ce qu'on avait conservé d'artillerie, de chevaux et de bagages : les hommes alors, partagés en petits détachemens, et prenant exemple de leur chef intrépide, s'élancèrent sur des glaçons isolés, dont ils se servirent comme de radeaux pour gagner l'autre rive. Le corps français, réduit alors à 3,000 combattans, parvint ainsi à mettre le Dnieper entre lui et le corps d'armée russe, commandé par le général Miloradowitz; mais après quelques heures de marche, il se trouve tout-à-coup en présence d'une armée innombrable de kosaques, commandée par Platof en personne : le maréchal se hâte de quitter la plaine où il s'est engagé, pour se jeter dans un bois sur sa gauche; une batterie embusquée dans ce bois le foudroie à mitraille, et porte la destruction dans sa faible colonne. Le découragement s'empare des soldats, ils sont ébranlés par la sommation qui leur est faite de se rendre; Ney se jette au milieu d'eux, et les bras étendus et d'une voix terrible : «La France, leur dit-il, est devant vous, derrière une affreuse captivité; abandonnez votre général, il va mourir libre et Français : vous, allez mourir esclaves!» Tous, à ces mots, s'arrêtent, ressaisissent leurs armes, et se précipitent avec des cris effroyables sur la batterie, qu'ils enlèvent. Le héros poursuit sa marche à travers les torrens et les ravins; il espère arriver le lendemain à Orcha, dont il n'est plus éloigné que de quelques lieues, lorsqu'en débouchant d'un bois, une ligne de feux de bivouacs que l'on distingue dans le lointain, semble annoncer la présence d'une armée de 20 ou 30 mille hommes. Dans cette extrémité, *le brave des braves* ne prendra conseil que de son héroïque désespoir : il ordonne la charge, et se précipite sur ces feux ennemis pour s'y frayer un passage. Quel est son étonnement de n'y trouver que quelques kosaques, qui prennent aussitôt la fuite! Ce fut ainsi que l'audace du héros français déjoua le stratagème de Platof, qui

s'était imaginé que cette démonstration suffirait pour arrêter son invincible adversaire. Jamais, peut-être, général d'armée, au milieu du plus éclatant triomphe, n'a excité plus d'ivresse, n'a été accueilli avec plus de transports, que le maréchal Ney reparaissant dans le camp français, où l'on déplorait sa perte : des acclamations universelles se font entendre ; des milliers d'hommes mourant de froid, de fatigue et de faim, volent au-devant de lui ; on ne se lasse point d'admirer, de bénir, un héros toujours plus grand que sa fortune, toujours maître de lui-même et des autres dans les plus épouvantables revers, et dont l'humanité envers les hommes malades et sans armes, qui se traînent à sa suite, ne s'est pas démentie un seul moment. Cette vigueur d'âme, cette force de corps, dont il vient de donner un si mémorable exemple, ne l'abandonneront pas dans cette fatale retraite, où il ne partage avec aucun autre chef l'immortel honneur d'avoir sauvé les débris de l'armée française, au passage de la Bérézina : (le maréchal Oudinot venait d'y être blessé). Jusque-là le *brave des braves* n'avait été qu'un héros ; *sa conduite, dans cette circonstance* (nous nous plaisons à le répéter d'après un autre biographe), *lui assigne une place parmi les plus grands citoyens, et recommande sa mémoire à la reconnaissance des Français et de la postérité.* L'année suivante, 1813, le retrouve à la tête du 3me corps de cette grande armée, que les élémens seuls avaient pu vaincre, et que Napoléon venait de réorganiser. La campagne de Saxe est ouverte : le maréchal Ney passe le défilé de Pozerna sous le feu de l'ennemi, qu'il culbute ; son corps, qui forme l'arrière-garde, est attaqué par 120 mille hommes à Kaya ; il soutient pendant six heures tout le poids de l'armée combinée ; les autres corps arrivent à cinq heures du soir, et la victoire de Lutzen est décidée. Le 10 il passe l'Elbe à Togau, pour manœuvrer sur la rive droite ; le 20 les armées sont en présence à Bautzen, et l'on s'empare de la ville retranchée, après le combat le plus opiniâtre. Le maréchal tourne la seconde position de l'ennemi, par sa marche au-delà de la Sprée, débouche le lendemain, et enlève à la baïonnette la position du village de Preilitz ; ce village est pris et repris plusieurs fois ; le maréchal Ney, dont le courage s'accroît toujours avec la résistance, tente un dernier effort, donne tête baissée sur l'ennemi qu'il renverse, se rend enfin maître de Preilitz, marche sur Wurschen, et y prend position à huit heures du soir. L'ennemi, qui a perdu 18 mille hommes dans ces différentes attaques, et qui se voit tourné de toutes parts, profite de la nuit pour opérer sa retraite. Le maréchal Ney, qui se trouve alors avoir sous ses ordres les 3me, 5me et 7me corps, force le passage de la Queis, s'avance en Silésie et entre, le 3 juin 1813, à Breslaw, où l'armistice lui permet de soigner la blessure qu'il avait reçue à Lutzen. Bientôt la guerre est rallumée ; l'Autriche est dans les rangs ennemis ; la bataille de Dresde se livre, le succès allait

couronner l'attaque des 6 formidables colonnes de l'armée coalisée, précédée chacune de 50 bouches à feu, lorsque les 4 divisions de la jeune garde et la division Barrois, à la tête desquelles débouchait le prince de la Moskowa, changèrent tout-à-coup la face de la bataille, et forcèrent l'ennemi à se retirer sur les hauteurs qui couronnent la ville de Dresde. La perte de la bataille d'Yuterbock, le 6 novembre, força l'armée française à se concentrer sur Léipsick; accablée par le nombre, et trahie par ses alliés, elle fut battue et forcée à la retraite; peut-être le prince de la Moskowa ne se montra-t-il jamais plus grand et plus habile que dans cette fatale journée, où il eut à combattre l'armée de Silésie, dont il repoussa trois fois les attaques successives à Schœnfeld et à Saint-Tukla; dans la dernière, le maréchal Ney fut blessé par un boulet; il quitta son commandement et revint en France. Le désastre, ou plutôt la trahison de Léipsick, et la retraite de l'armée française sur le Rhin, avaient amené l'ennemi sur le territoire français. Napoléon organise à la hâte le peu de troupes dont il peut disposer, et confie au prince de la Moskowa celles qui se sont rassemblées à Nanci.—Nous avons suivi avec enthousiasme, aux deux extrémités de l'Europe, ce héros qui depuis 20 ans n'avait pas quitté ce vaste champ de bataille, où il avait tant de fois arrosé de son sang les lauriers qu'il avait cueillis. Nous allons le voir avec plus d'admiration encore, se surpasser lui-même en défendant le sol de la patrie. Le maréchal Ney n'eut pas de commandement fixe dans cette campagne, où 53,000 hommes dispersés sur plusieurs points, luttèrent pendant trois mois contre 500,000. Il ne quitta que rarement l'empereur Napoléon, et prit une part glorieuse à toutes les batailles qui signalèrent une époque où la victoire et la fortune se disputèrent les destinées de la France. Le 29 janvier 1814, à la journée de Brienne, le prince de la Moskowa, à la tête de 6 bataillons en colonne serrée, se porte sur la ville par le chemin de Mézlères, y pénètre, et livre un combat de nuit opiniâtre qui force l'ennemi à la retraite. Le 1er février, il se trouve au sanglant combat de la Rothière et de Dieuville; le 2, il fait l'arrière-garde et protège le passage de l'Aube au pont de l'Esmont dans la manœuvre sur Troyes : le 10, il prend part à la bataille de Champ-Aubert; le 11, au combat de Montmirail, il arrête l'ennemi au village de Marchais, à la tête de la vieille-garde, et s'empare, à la baïonnette, de la ferme de l'Épine-au-Bois. Le 12, au combat de Château-Thierry, il prend le commandement de la 4e division de cavalerie, et tourne la gauche de l'ennemi; le 14, il revient sur Montmirail, et ne cesse pas, à l'affaire de Vauchamp, de combattre à la tête des troupes; le 15 il est sur la Seine, pour s'opposer aux progrès de l'armée austro-russe sur Paris. Cette armée avait perdu 35,000 hommes et 67 pièces de canon dans ces combats de 5 jours. Napoléon, ébloui par le succès, refuse la paix qui lui est offerte à Châtillon. Le 6 mars, le

maréchal Ney tourne le grand plateau de Craonne, et soutient la bataille la plus inégale et la plus opiniâtre à la ferme de Heurtebise. Le 7, il attaque l'ennemi sur ses derrières, et le rejette sur l'abbaye de Vaucher; le 8, il chasse les Russes de Chavigny-sur-Ursel, et les poursuit jusqu'à Estournelles; le 10, il est chargé de l'arrière-garde après l'attaque infructueuse de la position de Laon; le 15, il se rend à Châlons pour tâcher de recueillir les troupes des places de la Moselle; le 19, il revient à Arcis-sur-Aube, et soutient, avec moins de 5,000 hommes, au village de Torcy, les efforts réitérés des masses austro-russes. Napoléon a reconnu qu'il ne pouvait, avec une poignée d'hommes, lutter de front contre cette armée formidable; il prend la résolution de se porter sur ses derrières; il marche sur Saint-Dizier, l'ennemi ne le suit pas et continue à s'avancer sur Paris. Napoléon revient à la hâte par Troyes et Sens; mais à peine sa petite armée est-elle arrivée à Fontainebleau, que les alliés entrent dans Paris. Le sénat avait déclaré la déchéance, et le prince de la Moskowa, le duc de Tarente et le duc de Vicence, avaient été choisis par l'empereur pour négocier, au nom de la régence, la paix avec les souverains alliés; mais pendant ce temps, le duc de Raguse signait, le 3 avril, un traité particulier, dont le résultat détruisit le reste d'espoir qu'on avait pu fonder sur une négociation générale. Dès-lors, les trois envoyés ne purent obtenir de l'empereur Alexandre d'autre condition que celle d'une abdication entière et sans réserve, et d'une ligne de démarcation entre les armées; Napoléon y souscrivit le 5 avril, et tous les arrangemens terminés, il partit le 20 du même mois pour l'île d'Elbe. Sans doute le maréchal Ney fut, comme on le dit, un des maréchaux de l'empire qui insistèrent avec plus de force et plus de franchise sur la nécessité où se trouvait l'empereur d'achever ce grand sacrifice : mais on ne doit pas oublier qu'il parlait au nom de la plupart des généraux qui l'avaient député vers Napoléon, et qu'il ne quitta l'armée que par ordre du major-général et lorsque l'abdication fut entièrement consommée. Cette première occupation de Paris s'effectua, on doit le dire, avec une grande modération; la dynastie des Bourbons fut rappelée au trône, la charte fut donnée, et dès ce jour un pacte d'alliance dut exister entre la révolution ramenée à ses principes, et la restauration désormais inséparable des devoirs constitutionnels qu'elle s'imposait à elle-même. Des paroles de paix, des engagemens favorables à la liberté, firent succéder dans la grande majorité de la nation, la confiance et l'amour du repos aux regrets de la gloire. Le maréchal Ney partagea ces nobles espérances, et au retour du roi, il accepta le commandement en chef du corps royal de cavalerie et le gouvernement de la 6e division militaire, où il fut nommé le 12 juin 1814; à la même époque, il fut revêtu de la dignité de pair. L'horizon politique s'était

chargé de nuages, et des symptômes d'insurrection s'étaient manifestés dans le nord de la France, lorsqu'on apprit, le 5 mars 1815, que Napoléon était débarqué avec 500 hommes au golfe Juan : événement dont le maréchal Ney ne fut informé qu'en arrivant à Paris, en vertu de l'ordre qu'il avait reçu à sa terre de se rendre dans son gouvernement. — Nous voici parvenus à l'époque de la vie du maréchal Ney où, pour expliquer sa conduite politique, il convient d'avoir une idée juste de son caractère. L'amour de la patrie, dégagé de toutes les subtilités dont l'enveloppent trop souvent l'orgueil et l'ambition, était son premier besoin et son premier mobile; prêt à tout sacrifier à ce sentiment généreux, il ne concevait rien à cette espèce de politique, si l'on peut parler ainsi, qui porte si souvent les hommes à mettre leurs intérêts privés et ceux de leurs familles dans la balance où se pèsent les intérêts du pays. Cet oubli constant de lui-même le rendait étranger à toute dissimulation, et telle était la trempe de son âme qu'il eût regardé comme une bassesse la feinte la plus légère en quelque circonstance, en quelque position qu'il se trouvât. L'amour de la vérité était sa seconde passion, et toute considération cédait chez lui au besoin de la dire. Ney, avec les vertus d'un Spartiate, devait manquer des qualités d'un politique du 19e siècle. Il était convaincu que le retour de Napoléon serait funeste à la France, et il ne cessait de dire « qu'il fallait couper le mal dans sa racine, et se porter à marches forcées au-devant de Bonaparte pour l'empêcher de gagner du terrain. » C'est donc dans toute la franchise, dans toute la loyauté de son âme qu'il résolut de s'opposer à ses progrès; et qu'en prenant congé du roi, il lui donna l'assurance de repousser de tous ses efforts une invasion qu'il regardait comme une occasion de trouble et de malheur pour son pays. Les premières dispositions qu'il fit pour arrêter la marche de Napoléon, prouvent jusqu'à l'évidence l'intention où il était de rester fidèle aux engagemens qu'il venait de contracter. Arrivé à Besançon, le 10 mars, la position des choses le frappe sous un autre point de vue : déjà la totalité des troupes envoyées contre Napoléon ont passé dans ses rangs, la population des campagnes courait sur son passage; le comte d'Artois, le duc d'Orléans, avaient reconnu à Lyon l'impossibilité de la résistance, et déjà les troupes du maréchal Ney partageaient ce délire. Le 12, Châlons et Autun étaient insurgés; dès le 14, on fit courir le bruit que le roi avait quitté Paris : Napoléon avait débordé Lons-le-Saulnier, où la cause royale ne comptait plus un soldat; toute espèce de tentative devenait illusoire. Au milieu de cette grande et subite défection, le maréchal Ney crut que le trône qui avait reçu ses sermens avait disparu, mais que la France restait encore, et qu'il s'agirait bientôt de la défendre contre les efforts réunis de l'Europe entière. Sans doute il était de son devoir, et

surtout de son intérêt, de quitter ses troupes et de revenir attendre l'événement à Paris, sauf à reparaître comme tant d'autres, au Champ-de-Mai. Ce calcul personnel était indigne de lui; il se trompait, mais cette erreur était celle de son caractère; dans l'impossibilité où il se voyait de remplir ses promesses, il ne pensa pas qu'il lui fût permis de rester neutre dans cette crise terrible. Lorsqu'il rejoignit Napoléon à Auxerre, il lui remit un mémoire dans « lequel il le sommait de gouverner par les lois, et lui déclarait qu'il ne se réunissait à lui que dans l'intérêt de la patrie, et que s'il ne lui promettait solennellement de faire le bonheur des Français, il n'était plus un de ses généraux, mais son prisonnier. » Le maréchal Ney servit Napoléon dans les *cent jours*, comme il avait servi le premier consul en 1801, lorsqu'il répondit au général Moreau, qui lui en faisait le reproche : « J'ai servi sous la convention, je la haïssais; j'ai servi sous le directoire, je ne l'estimais pas; je servirai sous Bonaparte comme je servirais sous vous si vous étiez à sa place, parce que j'appartiens à la France, et que ce n'est jamais qu'elle que je sers, sous les ordres de l'homme qu'elle adopte pour chef. » La révolution du 20 mars s'est opérée sans qu'on ait brûlé une amorce. Napoléon organise une armée; la guerre se déclare, et le sort de la France va se décider dans les plaines de la Belgique. Le 11 juin 1815, le prince de la Moskowa reçoit l'ordre de se rendre à l'armée; il prend, à Charleroi, le commandement de l'aile gauche; le surlendemain, 16, se donne la bataille de Ligny. Ney marche sur les Quatrebras, et attaque l'armée anglaise, sur laquelle il obtient d'abord un brillant succès; mais un renfort de 25.000 hommes, conduit par le prince d'Orange, oblige le maréchal Ney à se maintenir sur la position de Frasnes; là, s'engagent des combats multipliés où le maréchal est constamment vainqueur : le drapeau du 69me régiment anglais tombe entre ses mains, le prince de Brunswick est tué, le prince d'Orange est blessé grièvement, une victoire complète paraissait assurée à l'aile gauche de l'armée française, lorsque le maréchal Ney reçut l'avis que l'empereur avait disposé du corps de d'Erlon. Dès ce moment, il se borne à soutenir avec 17,000 hommes, pendant toute cette journée, les efforts des 50,000 Anglais restés maîtres de la position des Quatrebras. Pendant ce temps, Napoléon battait l'armée prussienne; le 17, le maréchal se met en marche, et arrive le soir au débouché de la forêt de Soigne, où toute l'armée anglaise était en position : le lendemain, on livre la bataille de Waterloo; la non occupation des Quatrebras, par le maréchal Ney, est devenue l'objet d'une discussion technique à laquelle la gravité des événemens a dû nécessairement attacher une grande importance. Cette digression n'est point du ressort de la Biographie, et il n'entre ni dans le plan, ni dans les dimensions de cet article, de chercher à concilier tant

de relations contradictoires qui ont été faites de cette campagne. Mais l'impartialité nous fait un devoir de rappeler ici que les pièces officielles et les ordres de Napoléon, qui semblent justifier la conduite du maréchal Ney dans cette circonstance, ont été déposés pendant long-temps chez le notaire Bastardy, où nous en avons pris connaissance. Contentons-nous de suivre le prince de la Moskowa sur le dernier champ de bataille. Il fut chargé de l'attaque du centre sur la grande route, et força l'ennemi à abandonner la position qu'il fit occuper par la réserve de cavalerie. A 7 heures du soir, quand la bataille était perdue, il se mit à la tête des 8 bataillons de la jeune garde, qui furent écrasés dans cette dernière tentative : l'intrépide Ney, qui avait eu 5 chevaux tués sous lui, dont les vêtemens étaient criblés de balles, exténué de fatigue, aveuglé par le sang qui coulait de son front, se jette à pied et l'épée à la main dans le carré de la vieille-garde; il a résolu de ne point survivre à tant de braves, dont les cadavres sont entassés autour de lui; c'est là que ce héros avait mérité de mourir.... La colonne l'entraîne dans sa retraite, il se dirige sur Beaumont, où il pense que Napoléon est allé rejoindre le corps du maréchal Grouchy : la route est interceptée; il se rend à Avesnes, où on n'a de nouvelle ni de Napoléon, ni de son état-major; il prend la route de Saint-Quentin, et arrive à Paris, où Napoléon l'a devancé. Les chambres le forcent d'abdiquer une seconde fois. Le maréchal Davoust réunit sous Paris les débris de l'armée française; l'armée anglo-prussienne resserre la capitale, et va y entrer sans capitulation : Napoléon part pour Sainte-Hélène; le corps du maréchal Grouchy arrive intact; le général Excelmans livre à Versailles un combat que le succès couronne : l'armée française se déploie à Mont-Rouge, et paraît disposée à livrer bataille. Ces diverses circonstances décident l'ennemi à signer une convention militaire le 3 juillet : l'article 12 de cette convention est ainsi conçu : « Les personnes et les propriétés individuelles seront également respectées. Les habitans, et en général tous les individus qui seront dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être recherchés soit en raison des emplois qu'ils occupent ou ont occupés, ou de leur conduite et opinions politiques. » L'armée française toute entière exécuta fidèlement sa part dans cette convention, en évacuant Paris pour se rendre derrière la Loire. Le maréchal Ney, qui avait d'abord songé à s'expatrier, fort de cet article 12 de la convention et du conseil que lui donnèrent le président du gouvernement provisoire et le ministre de la guerre, « de se borner à s'éloigner de Paris pour quelque temps, en l'assurant que personne ne serait inquiété ; » le maréchal Ney, disons-nous, se rendit d'abord à Saint-Alban, où le maréchal Suchet, général en chef de l'armée de Lyon, lui proposa l'argent,

les passe-ports, et l'escorte nécessaires pour le conduire en Suisse. Il refusa ces offres généreuses, et se retira à Bessonis, près d'un de ses parens, dans le département du Lot. Il y fut arrêté le 5 août 1815, dans le château d'une cousine de sa femme; on lui avait procuré les moyens d'échapper à toutes les recherches, il avait dédaigné d'en faire usage; on voulut le faire évader, il n'y voulut pas consentir, et appela lui-même les gendarmes qui étaient à sa poursuite. Dans sa translation à Paris, un officier de l'armée de la Loire lui fit part d'un plan arrêté pour l'enlever au passage de la Charité, il persista dans ses refus. Sa résolution était prise, il voulait paraître devant un tribunal bien moins pour y défendre une vie dont il avait tant de fois fait le sacrifice, que pour laver publiquement son honneur de l'odieuse inculpation d'avoir reçu de l'argent à son départ pour Lons-le-Saulnier. Il fut admirable dans sa captivité! Avec quelle noble candeur il ouvre son âme à sa malheureuse épouse et au petit nombre d'amis restés fidèles à son infortune! Que puis-je craindre, disait-il, on me jugera sur mes intentions. Elles sont pures, et je ne serai pas victime de mon amour pour mon pays. Un conseil de guerre, composé de maréchaux de France, fut nommé pour juger le prince de la Moskowa. Ses collègues et ses compagnons d'armes, incompétens dans leur conscience, cherchèrent les moyens de l'être par la forme. On plaida l'incompétence, et elle fut déclarée par un jugement du 10 novembre 1815. Par ordonnance du 12, cette cause à jamais célèbre fut portée à la cour des pairs. MM. Berryer père, et Dupin, furent chargés de sa défense. Sans entrer dans les détails de ce procès gravé dans tous les souvenirs, bornons-nous à quelques circonstances qui appartiennent plus nécessairement à l'histoire. Comme on avait fait intervenir les souverains de l'Europe dans l'acte d'accusation, on put se croire d'autant mieux fondé à invoquer l'exécution de la convention de Paris par une note aux ambassadeurs des quatre puissances alliées, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse: cette note fut sans résultat; le duc de Wellington (que le souvenir s'en perpétue, et que l'histoire dise qu'il avait à prononcer sur une question d'où dépendait la vie d'un général français, qui l'avait plusieurs fois battu, et dont la gloire éclipsait si complètement la sienne), le duc de Wellington ne craignit pas de déclarer, en opposition à la lettre même du comte Bathurst, du 7 juillet 1815, qu'il n'avait point attaché à l'article 12 le sens qu'on voulait lui donner; le maréchal Ney parut devant la chambre des pairs le 22 novembre. M. Dupin prit la parole à l'occasion de plusieurs questions préjudicielles qui s'élevèrent avec M. le procureur-général Bellart. Ce fut dans une de ces courtes et vives répliques que M. Dupin prononça cette brillante apostrophe qui excita un

mouvement général dans l'assemblée : « Accusateur, vous voulez placer sa tête sous la foudre, » et nous voulons montrer comment s'est formé l'orage. » Le 4 décembre, les témoins furent entendus, et les débats semblaient prouver qu'il n'y avait pas eu de préméditation, que l'insurrection était générale, et prouvaient jusqu'à l'évidence que l'assertion si perfidement propagée qu'il avait reçu 500,000 fr. était une infâme calomnie. Le 5 et le 6, les débats présentèrent un plus grand intérêt : la convention de Paris fut invoquée ; les commissaires nommés pour en traiter parurent à la barre, ainsi que le prince d'Eckmuhl, dont ils tenaient leur mission, et tous déclarèrent « que » les articles 11 et 12 étaient impératifs, que le moindre changement, à cet égard, rompait » les négociations, et qu'on aurait livré bataille avec 70,000 » hommes et 500 pièces de canon. » Le prince d'Eckmuhl n'avait pas achevé sa déclaration que le procureur-général se lève, et requiert qu'il soit interdit au maréchal accusé de se servir de ce moyen. Le président y fait droit. Ney se lève alors, et d'un ton plein de calme et de dignité ; « Messieurs, dit-il, j'ai pu me » croire jusqu'ici libre dans ma » défense ; mais, puisqu'on veut » m'interdire de réclamer le droit » des gens en me servant d'une » convention qui a été faite pour » moi comme pour tous ceux qui » ont pris le même parti, je prie » MM. les avocats de ne point » continuer. » On pourrait regretter que M. Dupin eût fait valoir pour son illustre client le traité du 20 novembre, qui sépare de la France la ville de Sarre-Louis, où le maréchal Ney reçut la naissance, et qui le plaçait hors de la juridiction d'une cour française ; si ce moyen suggéré par son défenseur n'eût amené cette sublime interruption du maréchal : Messieurs, je SUIS FRANÇAIS, je MOURRAI FRANÇAIS !..... Hâtons-nous d'arriver à l'issue de ce procès, c'est-à-dire, en nous servant des propres expressions de M. Lally-Tollendal, *à la douloureuse condamnation du maréchal* NEY : il fut condamné à l'immense majorité de 169 voix contre 17. Le maréchal Ney était rentré dans sa prison, avait dîné seul, et s'était endormi d'un sommeil tranquille ; le lendemain matin il fut réveillé par la lecture de son arrêt, et dit en s'entendant désigner par tous ses titres : « Que ne dites-vous simplement Michel Ney, aujourd'hui soldat français, et bientôt un peu de poussière ? » Il fit appeler le curé de Saint-Sulpice, et remplit ses devoirs de chrétien : « C'est » moi, lui dit-il en le quittant, moi, » qui n'ai jamais abandonné mes » compatriotes, qui ai toujours » combattu dans leurs rangs ou à » leur tête, c'est moi que l'on re» garde et que l'on condamne » comme un traître !... Que Dieu » pardonne à mes juges !... » Il demanda à voir sa famille : sa femme, ses enfans, sa belle-sœur, accoururent, le désespoir dans l'âme, pour recevoir sa bénédiction et ses derniers adieux. Le désespoir de sa femme ébranlait sa grande âme ; mais son courage stoï-

que ne l'abandonna pas un seul moment : « Mon amie, lui dit-il » en la pressant contre son cœur, » tu as tant souffert de mes maux, » le ciel te donnera la force de » supporter un moment qui doit » en être le terme; ta conduite a » été si belle, si généreuse! tu en » recevras un jour la récompense; » tu vivras pour élever nos enfans » dans les principes de l'honneur » et de la vertu.... Je viens d'é- » crire à mon beau-frère (feu » M. Mounier, receveur-général » à Nanci), pour lui recommander » mon vieux père et ma sœur.... » J'ai dormi quelques heures, et » bientôt la méchanceté des hom- » mes ne troublera plus mon som- » meil : ma vie n'a été qu'un long » dévouement à ma patrie, pre- » mière idole de mon cœur...; du » moins si je pouvais espérer que » ma mort lui fût utile!... Peut- » être laisserai-je un assez beau » nom à mes fils : qu'ils apprennent » de leur mère à le soutenir! » Après avoir béni ses enfans, et leur avoir recommandé d'aimer et de respecter leur excellente mère, le maréchal s'arracha des bras de sa femme, et ne put la déterminer à le quitter qu'en lui faisant observer, avec un sourire, que si elle voulait faire quelques démarches, il n'y avait pas de temps à perdre. Le croira-t-on! Cette épouse infortunée fut repoussée par tous ceux à qui elle s'adressa; tout accès auprès du roi lui fut interdit; et elle était encore agenouillée aux portes des Tuileries, que le vainqueur de la Moskowa, que le sauveur de l'armée française à la Bérézina, avait cessé de vivre. A huit heures du matin, le 7 décembre 1815, le maréchal, d'un pas aussi ferme, d'un air aussi calme que s'il eût été sur un champ de bataille, descendit les degrés qui mènent à la cour du Luxembourg. Il trouva une voiture qui le conduisit jusqu'à la porte extérieure du jardin, et se plaçant devant le piquet chargé de l'exécution : « Je déclare, en face de Dieu » et des hommes, que je n'ai ja- » mais été traître à ma patrie! » puisse ma mort la rendre heu- » reuse!... VIVE LA FRANCE! » Il découvre sa poitrine, commande le feu, et tombe percé de six balles dans le cœur et de quatre dans le cou et les bras. M. Gamot, son digne beau-frère, présida aux derniers devoirs qu'on lui rendit, et le fit inhumer dans un caveau du cimetière du père Lachaise, dans lequel, lui-même, le cœur brisé par le souvenir de cette déplorable catastrophe, devait reposer peu de temps après. Ainsi périt à l'âge de 47 ans *le brave des braves;* celui que la mort avait respecté dans plus de cent combats, ou batailles rangées; qui pendant 25 ans conduisit les soldats français à la victoire, et qui les avait sauvés en Portugal, en Pologne et en Russie. Sa vie fut un des plus grands exemples de l'héroïsme des camps, et ses derniers momens déployèrent en lui un courage plus sublime et plus rare encore. Les événemens qui l'ont pressé, dont il est tombé victime, sont près de nous; le canon de Paris tonne encore à nos oreilles, et les passions politiques ne sont point calmées : c'est devant la postérité qu'apparaîtra

tout entier ce guerrier célèbre; c'est elle qui sur ce front sanglant verra briller dans tout leur éclat les palmes d'Elchingen, de Banos, de la Moskowa; cent mille Français, qu'il a sauvés par son courage, lui serviront d'escorte. On comparera une fin si déplorable à une vie si généreuse, et l'histoire inscrira dans ses pages éloquentes la terrible leçon, que de si hautes infortunes offriront à nos descendans. Le maréchal Ney a laissé quatre fils qui font la consolation de leur mère; ils promettent d'être dignes du grand nom que leur a laissé leur père, et de l'intérêt de tous les cœurs généreux.

NICCOLAI (Jean-Baptiste), savant mathématicien, naquit à Venise en 1726. A peine avait-il terminé ses études, qu'il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Padoue. Il embrassa néanmoins l'état ecclésiastique, et ayant été pourvu de l'archiprêtré de Padernello, il renonça au professorat. Fixé dans son bénéfice, il se livra avec un nouveau zèle à son goût pour les mathématiques; mais ce zèle l'emporta souvent trop loin : par exemple, il voulut démontrer que l'algèbre qui, comme on sait, est la perfection de l'arithmétique, repose sur des bases peu certaines. Cette tentative inouïe scandalisa tous les amis des sciences exactes, et les convainquit que les hommes les plus judicieux tombent dans les erreurs les plus graves, quand ils se laissent entraîner par la manie d'innover. Ce défaut, que l'on retrouve dans la plupart des ouvrages de Niccolaï, et surtout dans plusieurs morceaux inédits, nuisit beaucoup à ce savant mathématicien, et l'empêcha de s'élever au rang que lui méritaient ses talens. L'académie de Padoue l'ayant admis dans son sein, il lui envoya plusieurs mémoires importans, un entre autres sur une nouvelle série de courbes, qui se trouvent dans les *Saggi scientifici e litterari dell' academia*, tom. 1 et 2. Des dissertations sur différens problèmes, composées aussi par Niccolaï, ont été publiées dans la *Nuova raccolta calogerana;* mais celui de ses ouvrages qui a le plus contribué à sa réputation, est intitulé : *Nova analysis elementa*, Padoue, 1791, 2 vol. in-4°. Niccolaï mourut à Schio, dans le Vicentin, en 1793.

NICEVILLE (Charles de), lieutenant-colonel du 5e bataillon au 8e régiment d'infanterie, membre de la légion-d'honneur, naquit à Pont-à-Mousson, département de la Meurthe, le 8 juillet 1765, d'une famille honorable. Il entra comme cadet au 57e régiment d'infanterie, le 20 mars 1779, passa sous-lieutenant le 21 novembre de l'année suivante, et lieutenant le 6 avril 1785. La révolution, dont il adopta avec modération les principes, lui fournit souvent l'occasion de développer ses talens et sa bravoure. Le 15 septembre 1791, il fut nommé capitaine, et chef de bataillon le 4 janvier 1793. On lui dut, le 24 vendémiaire an 8, le succès de l'attaque du pont de Heidelberg: plusieurs fois dans cette journée il rallia les troupes, et, après une résistance des plus opiniâtres pendant 6 heures, il enleva ce poste

important. Les généraux Lorcet et Roget lui donnèrent des éloges publics sur sa belle conduite. A l'affaire de Linziem, le 11 frimaire de la même année, il arrêta avec peu de monde plusieurs charges de l'ennemi, et le mit, par sa courageuse ténacité, hors d'état de couper l'arrière-garde, commandée par le général Bonnet. Le lendemain 12, s'étant, au combat de Vizlok, emparé, par ordre du même général, de la grande route, il empêcha l'ennemi de tourner la droite de nos troupes. Il eut, de l'aveu même du général Sainte-Suzanne, l'honneur du combat de Vislet, le 8 floréal an 9; il commandait un bataillon qui culbuta l'ennemi, et le força à une retraite précipitée. Ce même bataillon, toujours commandé par son brave chef, soutint pendant toute la journée du 16 prairial suivant, à Balzeim, en avant du pont de Kelmantz, les charges multipliées de six bataillons hongrois; cette résistance opiniâtre empêcha l'ennemi de déboucher par des gorges et de prendre en revers la division du général Sahug; elle permit aussi au général, depuis maréchal Ney, d'arriver à temps et de remporter une victoire complète. Le bataillon de Niceville, qui formait l'arrière-garde de la division du général Richepanse à la célèbre bataille de Hohenlinden, reçut plusieurs fois la charge de la cavalerie ennemie et la repoussa vigoureusement; couvrant un mouvement important de nos troupes, non-seulement il tint en respect les ennemis, mais encore, quoique démonté dès le commencement de l'action, il les repoussa et les mit en pleine déroute. Nommé membre de la légion-d'honneur le 25 prairial an 12, il mourut peu de temps après.

NICHOLS (John), littérateur anglais, membre des sociétés d'antiquaires de Londres, d'Edimbourg et de Perth, né à Islington le 2 février 1744. Après avoir fait de bonnes études, il entra très-jeune dans l'imprimerie de M. Bowyer, un des plus célèbres typographes de l'Angleterre, et acquit bientôt toute sa confiance. Bowyer l'associa à ses opérations, et, après sa mort, M. Nichols resta à la tête du grand établissement d'imprimerie que celui-ci avait formé. En 1778, M. Nichols se réunit à M. David Henry, et devint l'éditeur d'un ouvrage périodique, le *Gentleman's Magasine*, qui obtint un grand succès, et qui en jouit encore aujourd'hui. Il est peu de numéros de ce journal savant qui ne soient enrichis d'articles très-intéressans, et d'un style aussi élégant que pur, rédigés par M. Nichols même. Admis dans le conseil commun en 1784, il y siégea jusqu'en 1801, et fut en 1804 élu chef de la communauté des libraires de Londres. Un incendie détruisit en 1808 son grand établissement d'imprimerie, et porta un coup sensible à sa fortune; mais, à force de zèle et d'un travail infatigable, il est parvenu à réparer ses pertes, et n'a jamais cessé de remplir tous ses engagemens. M. Nichols a publié un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: 1° *Mémoires de Williams Bowyer*, 1778, in-8°; 2° *Histoire de l'abbaye du Bec, près Rouen*, 1779, in-8°; 3° *Notice sur les Prieurés étrangers, en*

Angleterre et dans le pays de Galles, 1779, 2 vol. in-8°; 4° *Anecdotes biographiques de William Hogarth*, 1781, in-8°: il en a été fait plusieurs éditions, dont la 4me a paru en 1810, 2 vol. in-4°; 5° *Anecdotes biographiques de William Bowyer, membre de la société des arts, et de plusieurs de ses savans amis*, 1782, in-4°; 6° *Histoire et antiquités d'Hinckley, dans le comté de Leicester*, 1782, in-4°, seconde édition, 1813; 7° *Dictionnaire biographique*, 1784, 12 vol. in-8°; 8° *The Tatler* (*le Babillard*) de Steele, avec des notes, 1785, 6 vol. in-8°; 9° *Histoire et antiquités d'Ashton, Flamville et Burbach, dans le comté de Leicester*, 1787, in-8°; 10° *Histoire et antiquités de Canonbury, avec une notice sur la paroisse d'Isliagton*, 1788, in-8°; 11° *Mélanges d'antiquités pour faire suite à la Bibliothèque typographique de la Grande-Bretagne*, 1792-1798, 6 numéros in-4°; 12° *Anecdotes littéraires du 18me siècle*, de 1812 à 1815, 9 vol. in-8°.

NICHOLSON (Williams). Né avec un goût particulier pour la physique et pour la chimie, il s'appliqua avec succès à ces deux branches de l'histoire naturelle, et prit un rang distingué parmi les physiciens et les chimistes d'Angleterre. Il a publié un journal estimé de philosophie naturelle, de chimie et des arts; on a aussi de lui un *Dictionnaire de chimie* et une traduction des *Elémens d'histoire naturelle et de chimie* de Fourcroy.

NICOLAI (Louis-Marie de), évêque de Cahors, député aux états-généraux, naquit à Montpellier au mois de février 1729. Issu de l'ancienne famille de ce nom, il se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique, fut bientôt pourvu de bénéfices, et obtint en 1776 l'évêché de Cahors, dont il fut sacré évêque le 9 mars 1777. Le clergé de la sénéchaussée du Quercy le nomma député aux états-généraux en 1789 : il prit peu de part aux délibérations, et mourut pendant la session de l'assemblée constituante.

NICOLAI (Aimar-Charles-Marie de), premier président de la chambre des comptes, né à Paris en 1747, suivit la carrière de la magistrature. Il obtint d'abord une place de conseiller au parlement, et bientôt après la charge de premier président de la chambre des comptes. Il figura en 1787 parmi les membres de l'assemblée des notables : bien qu'il vécût ensuite éloigné des affaires publiques, il ne put échapper à la proscription de 1793. Il fut un des détenus de la maison d'arrêt du Luxembourg, qui, sous le prétexte d'une conspiration dite des prisons, furent livrés au tribunal révolutionnaire, et condamnés à mort au mois de messidor an 2 (juillet 1794); il était âgé de 47 ans. Son fils aîné, à peine dans sa 24e année, périt quelques jours après comme l'un des auteurs de cette prétendue conspiration.

NICOLAI (le marquis Théodore de), quatrième fils du précédent, membre de la chambre des pairs, était trop jeune à l'époque où périrent son père et son frère pour partager leur funeste

destinée : il vécut dans l'obscurité jusqu'à l'époque de la première restauration en 1814. Alors M. de Nicolaï parut dans la garde nationale à cheval de Paris, fut attaché aux volontaires royaux en 1815, et se rendit, après le 20 mars, dans le midi, auprès du duc d'Angoulême. Il fut élevé, après le second retour du roi, à la dignité de pair, et en 1817 compris dans la nouvelle classification des membres de la chambre, sous le titre de marquis. Dès 1816, il faisait partie des membres du conseil d'inspection et de perfectionnement de l'école Polytechnique.

NICOLAI (Cristian), frère aîné du précédent, fut employé sous le gouvernement impérial : il remplit d'abord les fonctions de chambellan près de l'empereur Napoléon, et lui prêta serment en 1811, en qualité de ministre plénipotentiaire à la cour de Bade. Il alla en 1813 occuper le même poste à celle de Carlsruhe, et fut décoré la même année de la grand'croix de la réunion. Depuis la restauration il a cessé de remplir des fonctions diplomatiques.

NICOLAI (Scipion), frère des précédens, avait commencé par être auditeur sous le gouvernement impérial : il se voua bientôt à l'état militaire, plus conforme à ses goûts, et fit la campagne de Russie en 1812 ; il fut chargé à la même époque du gouvernement de Wilna. Depuis la restauration, il n'a plus reparu sur les cadres de l'armée.

NICOLAI (le marquis de), né à Paris en 1752, frère du premier président, mort en 1794, était destiné à l'état militaire. Il entra de bonne heure au service dans les mousquetaires, et passa, jeune encore, dans l'arme des dragons. A cette époque, où une longue paix n'offrait aux jeunes officiers d'autre perspective que l'inactivité et l'ennui des garnisons, tout espoir de s'avancer et de se signaler leur étant ôté, quelques-uns conçurent l'idée, comme ils en avaient le loisir, de voyager pour s'instruire ; le marquis de Nicolaï fut de ce nombre : attaché à l'ambassade de Suède, il partit pour Stockholm, et se trouva présent à la révolution de 1772. Revenu en France, il s'éleva successivement aux différens grades militaires, et fut nommé plusieurs années avant la révolution, chevalier de Saint-Louis et colonel du régiment d'Angoumois infanterie. Opposé à la révolution, il quitta sa patrie, et servit dans l'armée des princes. Après la première restauration, en 1814, le roi l'éleva au grade de lieutenant-général. Le marquis de Nicolaï mourut au mois de mars 1824.

NICOLAI (le marquis de), cousin des précédens, parcourut la carrière administrative. Appelé en 1813 à la préfecture de la Loire, il la quitta en 1814, pour passer à celle de l'Arriège, qu'il occupa jusqu'en 1816, où il fut chargé de celle de l'Aisne. Ses administrés le nommèrent à la chambre des députés, dont il faisait encore partie au moment de sa dissolution totale en 1823. Le même département vient de l'élire de nouveau à la chambre de 1824. M. le marquis de Nicolaï a épousé une demoiselle de Lameth.

NICOLAI (LE BARON DE), est peu connu en France; on sait seulement qu'il était attaché au service de Russie, et qu'en 1807 il communiqua à lord Howick, une note diplomatique sur les rapports qui existaient alors entre la Russie et l'Angleterre. M. le baron de Nicolaï resta ignoré depuis cette époque jusqu'en 1816, où l'on apprit que l'empereur Alexandre venait de le nommer son ministre plénipotentiaire près la cour de Danemark.

NICOLAI (CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC), un des savans et des littérateurs les plus recommandables de l'Allemagne, naquit à Berlin le 18 mars 1743. Son père était un des principaux libraires de cette ville, et le jeune Nicolaï, long-temps occupé d'affaires de commerce, n'eut guère pour guide, dans ses premières études, que lui-même, et pour véhicule que sa passion pour les lettres et les sciences. Après la mort de son père et de son frère, il dirigea seul le grand établissement de librairie qu'ils lui avaient laissé; mais il trouva encore le temps de se livrer à son goût dominant, et de produire un grand nombre d'ouvrages qui lui acquirent une réputation distinguée. Au milieu des querelles littéraires de l'école de Gottsched, avec les disciples de Bodmer et de Breitinger, Nicolaï forma, avec le célèbre philosophe israélite Mendelssohn et le poète littérateur non moins estimé Lessing, un triumvirat indépendant : uniquement animés de l'amour du vrai et du désir de donner une meilleure direction à la littérature nationale, dont le goût n'était rien moins qu'épuré à cette époque, ces trois écrivains publièrent d'abord un ouvrage périodique sous le titre de *Bibliothèque des Belles-Lettres*, qui obtint un succès général. Cette entreprise fut continuée depuis 1757 jusqu'en 1760, et la collection en forme 24 volumes in-8°. S'adjoignant ensuite, outre ces deux collaborateurs, quelques autres hommes de lettres distingués, tels qu'Abt, Resewitz et Grillo, Nicolaï publia *Lettres sur la Littérature moderne*, dont la collection forme 24 volumes in-8°, et fut également goûtée du public. Il y fit succéder *la Bibliothèque générale allemande*, publication qu'il dirigea depuis 1765 jusqu'en 1792, et qui forme 107 volumes. Interrompue alors pendant quelques années, cette entreprise fut renouvelée avec le même zèle et le même succès en 1800, et continuée jusqu'en 1805, sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque générale germanique*. Nicolaï et ses collaborateurs eurent le mérite d'avoir les premiers donné le modèle d'un ouvrage périodique, où de sages principes et une critique franche, mais généralement judicieuse et impartiale, se trouvaient énoncés en style pur et élégant. La théorie de la littérature y était heureusement approfondie, et de bons exemples joints à d'excellens préceptes servaient utilement à ses progrès. Nicolaï eut pendant toute sa vie de nombreux adversaires à combattre. Toujours prêt à attaquer lui-même tout ce qui lui paraissait faux, exagéré ou ridicule, il n'est pas étonnant qu'il se soit fait des ennemis dans la basse

littérature. Mais parfois aussi il eut des démêlés avec des hommes d'un mérite supérieur : Goethe, Herder, Kant, Lavater, etc., relevèrent sévèrement quelques erreurs ou jugemens rigoureux qui étaient échappés au critique de Berlin, et dans cette polémique, l'avantage ne resta pas toujours à ce dernier. La pureté de ses intentions, les services qu'il a rendus, et son mérite réel n'en ont pas moins été appréciés du public. Nicolaï a fourni au célèbre Mirabeau une partie des matériaux qui ont servi au grand ouvrage de la *Monarchie prussienne*, publié à Paris en 1788. Plusieurs romans sont aussi dus à la plume de ce laborieux écrivain; celui qui a eu le plus de succès est intitulé : *La Vie et les Opinions de maître Sebaldus Nothanker;* la 4me édition en 3 vol. en a paru en 1799 à Berlin et Stettin; il a été traduit en français sur la première édition en 1774 et 1777. L'auteur y attaque avec un talent très-remarquable l'esprit d'intolérance et de persécution, et cet ouvrage fait également honneur à ses sentimens et à ses lumières. On a encore de Nicolaï un ouvrage sur *les Templiers, leur secret, et l'origine de la Franche-Maçonnerie,* aussi traduit en français; un *Voyage en Allemagne et en Suisse*, 12 vol. in-8°, 1783-1796; des *Anecdotes sur la vie et les entours du grand Frédéric, roi de Prusse;* la *Vie de Ewald Kleist*, un des premiers ouvrages biographiques qui aient obtenu un succès mérité en Allemagne; la *Biographie de Thomas Abt, et de Justus Moeser,* et une foule d'autres écrits.

NICOLAI (Jean-Baptiste), naquit à Venise en 1720, et fut professeur de mathématiques à l'université de Padoue. Il entendait si bien les sciences qu'il professait, qu'il composa deux gros volumes in-4° pour prouver que l'algèbre repose sur des bases peu certaines; cela ne l'empêcha pas de siéger parmi les académiciens et les professeurs de Padoue, qu'il abandonna ensuite pour aller s'occuper des devoirs ecclésiastiques annexés à sa dignité d'archiprêtre de Padernello. Il y a plusieurs mémoires de lui dans la *Nuova Raccolta calogeriana,* et dans les actes de l'académie dont il était membre. Il mourut en 1793. Son plus grand ouvrage est celui dont nous avons parlé au commencement de cet article, et qu'il a intitulé : *Nova Analysis Elementa,* Padoue, 1791, 2 vol. in-4°.

NICOLEAU (Pierre), professeur de littérature et bibliothécaire de la ville de Paris, naquit à Saint-Pé, département des Hautes-Pyrénées. Il fit des études très-distinguées à Toulouse, fut plusieurs fois couronné à l'académie des jeux floraux de cette ville, qu'il quitta après dix-huit ans de professorat, pour venir à Paris, où il établit en faveur des jeunes gens qui se destinaient au génie, à l'artillerie ou à la marine, une maison d'éducation; elle parvint bientôt à rivaliser avec l'école royale militaire. Nicoleau renonça à la carrière de l'enseignement en 1784, et vivait dans la retraite lorsque la révolution éclata; il en adopta avec modération les principes, et fut successivement électeur, membre du

conseil de la commune, officier municipal, et président de l'administration centrale du département de Paris. Pendant le règne de la terreur, il subit une détention qui dura onze mois; mis enfin en liberté, il reprit ses fonctions, qu'il ne cessa plus que pour occuper celles de bibliothécaire de la ville; il en était encore pourvu lorsqu'il mourut le 28 mars 1810. Nicoleau a publié les ouvrages suivans : 1° *Epître* ou *Instruction de la reine Christine aux souverains*, Angers, 1770, in-8°; 2° *Discours académique* sur ce sujet : *Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût*, Angers, 1770, in-8°; 3° *Discours académique* sur ce sujet : *La Frivolité nuit également aux lettres*, 1770, in-8°; 4° *L'orgueil de l'homme confondu;* 5° *Stances philosophiques* couronnées en 1771 par l'académie de Rouen, 1772, in-8°; 6° *Elémens du calcul numérique et algébrique*, Rouen, 1775, in-12.

NICOLLE (Charles), né à Poville (Seine-Inférieure) le 4 août 1758, commença ses études au collége de Rouen, et les termina à Paris à la communauté de Sainte-Barbe, dont il fut un des derniers supérieurs. Il se rendit en 1790 à Constantinople, avec le fils de M. Choiseul-Gouffier, dont il était l'instituteur, et qu'il conduisait vers son père, alors ambassadeur près la Porte-Ottomane. Celui-ci ayant été en 1792 décrété d'arrestation par la convention nationale, l'abbé Nicolle le suivit à Pétersbourg, où il fonda un institut pour l'éducation de la jeunesse; les hommes distingués que cet établissement vit se former dans son sein, attestent le succès qu'il a obtenu. En 1817, il revint en France, et fut fait aumônier honoraire du roi. La même année il retourna en Russie, où l'empereur lui confia la direction d'un collége fondé à Odessa, sous le nom de lycée Richelieu. Peu de temps après, ce prince ayant fait un voyage dans la partie méridionale de ses états, lui donna la décoration de l'ordre de Sainte-Anne. En 1820, l'abbé Nicolle, de retour à Paris, devint membre du conseil royal d'instruction publique. Il fut nommé, en 1821, recteur de l'académie de Paris, poste qu'une ordonnance royale vient de supprimer (avril 1824). Il a rétabli l'église de la Sorbonne, dont les bâtimens adjacens sont actuellement le siége de l'académie de Paris, et des facultés des sciences, des lettres et de théologie. Le mausolée du cardinal de Richelieu y a été transporté, et doit y être placé. Il paraîtrait que c'est à tort qu'on a prétendu que l'abbé Nicole était un des plus ardens promoteurs d'un système universitaire tendant à replacer l'instruction publique entre les mains des jésuites.

NICOLLE (Henri), frère du précédent, né comme lui en Normandie, le 24 mars 1767, étudia d'abord à Rouen, puis à Paris, au collége de Sainte-Barbe. Il se livra, pendant les troubles de la révolution, à la rédaction de plusieurs journaux, où il manifesta toujours ouvertement des opinions favorables à l'aristocratie. En 1793, étant un des rédacteurs du *Journal Français*, ou *Tableau politique de Paris*, il fut incarcéré

comme partisan de la contre-révolution; néanmoins, la convention nationale ayant reconnu que sa détention était attentatoire à la liberté de la presse, elle ordonna sa mise en liberté. En novembre 1794, il inséra dans un autre journal (*Courrier universel*) un article où il rendait hommage aux lumières des trois hommes que le comité du salut public avait chargés de l'éducation du Dauphin, fils de Louis XVI; il fut formellement démenti par Mathieu, qui faisait partie de ce comité. Parvenu à se soustraire aux proscriptions de 1793 et 1794, il entreprit la rédaction d'un nouveau journal, qu'il intitula l'*Eclair*, et qu'il faisait parvenir par une voiture qui devançait le courrier ordinaire; plusieurs passages de ce journal où il frondait les idées républicaines, le firent proscrire le 13 vendémiaire an 4 et le 18 fructidor an 5. Quelques années après, il entra dans le commerce de la librairie, qu'il quitta pour l'instruction publique : il est aujourd'hui directeur du collége Sainte-Barbe, rue des Postes.

NICOLO (Nicolas Isouard, dit), célèbre compositeur de musique, naquit à Malte vers 1775; son père, d'origine française, négociant distingué de cette île et secrétaire de l'établissement appelé *Massa Frumentaria*, ou dépôt des subsistances, le confia au commandeur Constant de Champion, qui l'emmena avec lui en France, et le plaça chez M. Berthaud, dont la pension était considérée comme la pépinière des corps du génie et de l'artillerie. Il y apprit le latin, le dessin, les mathématiques et la musique : M. Pin fut son maître de piano. Nicolo avait été destiné par sa famille à la carrière maritime, dans laquelle, après ses examens, il entra en qualité d'aspirant. La révolution française détermina son père à le rappeler à Malte, où il arriva en 1790. On lui fit embrasser la profession de commerçant, pour laquelle il n'avait aucun goût, et il obtint de continuer en même temps l'étude de la musique. Il eut successivement pour maîtres d'accompagnement et de contrepoint, Michel-Ange Vella et Francisco Azopardi. Envoyé à Palerme comme commis d'un négociant, nommé Mattei, puis à Naples comme employé chez MM. Cutler et Heigelin, banquiers allemands, Nicolo consacrait tous ses momens de loisir et une partie des nuits à étudier la composition sous le célèbre Sala et sous Guglielmi, à qui la princesse Belmonte l'avait recommandé. Il reçut enfin de ses parens la permission de se livrer exclusivement à l'exercice de l'art musical. S'étant rendu à Florence, il y donna sous le nom de *Nicolo*, pour ne pas déplaire à son père, nom qu'il a conservé depuis et sous lequel il est généralement connu, son premier opéra, l'*Avviso ai Maritati*, qui obtint le plus brillant succès. A Livourne, où il alla ensuite, il composa, pour le chanteur Senesino, *Artaserse*, opéra sérieux, accueilli avec la même faveur. Ces succès consolèrent bientôt la famille de Nicolo du parti qu'il avait pris contre son vœu; le grand-maître Rohan acheva, par la protection particulière qu'il

Nicolo Isouard.

accorda au jeune compositeur, de le réconcilier entièrement avec elle. Le grand-maître l'appela à Malte, le décora de la croix de Donat, le nomma, après la mort de Vicenzo Anfossi, organiste de la chapelle de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; et après la mort de S. Martino, maître de chapelle de l'ordre. Il occupait encore cet emploi lorsque les Français s'emparèrent de l'île, où Nicolo resta comme simple particulier, et où il mit en musique plusieurs opéras français traduits en italien : le *Tonnelier, Renaud d'Ast*, le *Barbier de Séville*, l'*Impromptu de campagne*, etc. A l'époque de la capitulation, Nicolo devint secrétaire du général français Vaubois, qui le prit en amitié, et le détermina à le suivre à Paris. La famille de ce célèbre compositeur l'accompagna, et dut à ses succès, comme auteur dramatique, de nombreux secours pécuniaires. « Il chercha, disent les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens*, les modèles de la musique scénique dans les partitions de Monsigny et de Grétry, dont il admirait les chefs-d'œuvre. Il se lia intimement avec M. Hoffman, et c'est aux conseils de ce littérateur célèbre qu'il reconnaît devoir tout ce qu'il peut avoir acquis de connaissances dans l'art d'appliquer la musique au poëme dramatique. La liaison qu'il forma avec M. Etienne lui a valu les plus grands succès. Il a composé avec lui *un Jour à Paris*, et, en 1810, *Cendrillon*, opéra dont le succès n'a point d'exemple dans les fastes de l'Opéra-Comique.» Nous allons donner, d'après les mêmes auteurs, la liste des ouvrages de Nicolo : « *Hébé*, cantate, paroles du commandeur de Saint-Priest; huit cantates diverses, composées par S. A. E. le grand-maître Rohan; plusieurs messes à voix seule et avec accompagnement; des psaumes et des motets, servant encore présentement à la chapelle de Saint-Jean-de-Malte; beaucoup de pièces détachées, comme *canzonette*, *dueltini*, etc. Opéras donnés en Italie et à Malte : *L'Avviso ai maritati; Artaserse; Rinaldo d'Asti; il Barbiere di Siviglia; l'Improvisata in campagna; il Tonneliere; I due avari; Ginevra di Scozia; il Barone d'Alba chiara*, etc. Opéras donnés en France : *Le Tonnelier*, paroles d'Audinot, en 1801; l'*Impromptu de campagne*, paroles de M. Delrieu; *Michel-Ange*, en un acte, paroles du même; *la Femme avare*, paroles de M. Hoffman, en 1802; *les Confidences*, en 2 actes, en 1803; *le Médecin turc*, en un acte, paroles de MM. A. Gouffé et Villiers; *Léonce*, en 2 actes, avec M. Marsollier; l'*Intrigue aux fenêtres*, en un acte, avec MM. Bouilly et Dupaty; *la Ruse inutile*, en 2 actes, avec M. Hoffman, en 1805; *Idala*, en 3 actes, avec M. Hoffman; *la Prise de Passaw*, en 3 actes, avec M. Dupaty, en 1806; *les Rendez-vous bourgeois*, en un acte, avec M. Hoffman; *les Créanciers*, en 3 actes, avec M. Vial, en 1807; *un Jour à Paris*, en 3 actes, avec M. Etienne; *Cimarosa*, en 2 actes, avec M. Bouilly, en 1808; l'*Intrigue au Sérail*, en 3 actes, avec M. Etienne, en 1809; *Cendrillon*, en 3 actes, avec M. Etienne, en 1810; *la Fête au Village*, en un

acte, avec M. Etienne, en 1811. En société, avec divers compositeurs : *Le Baiser et la Quittance*, en trois actes ; *le Petit Page, Flaminius, la Victime des Arts*, etc. Nicolo était un de nos compositeurs les plus distingués, un pianiste du premier ordre ; il touchait de l'orgue et jouait de l'harmonica d'une manière très-supérieure. Il mourut le 23 mars 1818, généralement regretté.

NIEBUHR (Carsten), célèbre voyageur danois, conseiller, chevalier de l'ordre de Dehnebrog, associé étranger de l'institut de France, etc., naquit dans le duché de Lauenbourg, le 17 mars 1733, de parens laboureurs qu'il perdit dans son enfance. A l'âge de 21 ans, il n'avait encore fait aucune espèce d'études, et ne s'occupait que de cultiver par lui-même le peu de bien que lui avait laissé sa famille. Cependant, il résolut de sortir de cet état qui ne convenait point au besoin qu'il éprouvait de s'instruire. Il alla à Hambourg, où, pendant environ deux ans, il se livra à l'étude du latin et des mathématiques. S'étant rendu à Gottingue, en 1757, dans l'intention de suivre les cours de l'université, il s'aperçut bientôt que ses moyens pécuniaires ne lui permettaient pas de donner trop d'extension à ses projets de s'instruire. Il se fit admettre dans le corps des ingénieurs dont il voulait suivre la carrière, lorsque, en 1758, on lui fit la proposition de faire partie de l'expédition scientifique que le gouvernement danois envoyait en Arabie. Il y fut admis en qualité de mathématicien, et on lui laissa 18 mois pour acquérir les connaissances qui lui manquaient. Niebuhr profita des leçons de Tobie Mayer dans l'observation des longitudes pour les distances ; mais il reçut sans fruit celles de Michaëlis (*voy.* ce nom) pour l'étude de la langue arabe, qu'il n'apprit que sur les lieux mêmes. Lors du départ de l'expédition, on lui donna le titre de lieutenant du génie ; il avait refusé par modestie celui de professeur. C'est à la pension que le gouvernement danois lui avait faite pour ses études préparatoires, qu'il dut la possibilité d'acheter les instrumens de mathématiques, et au ministre comte de Bernstorf, une indemnité pour son voyage à Copenhague. Son désintéressement et sa loyauté le firent, dès l'organisation, nommer trésorier de l'expédition, qui était composée de Van-Haven, orientaliste, de Forskaal, naturaliste, de Cramer, médecin, de Baurenfeind, peintre, et de lui, Niebuhr, mathématicien. Elle mit à la voile, sur une frégate de la marine royale, le 7 janvier 1761. Après une navigation assez pénible, l'expédition arriva, alors sur un vaisseau marchand, à Constantinople, d'où elle se rendit au Caire, le 10 novembre de la même année. Les antiquités de cette ville, les Pyramides, Damiète, le mont Sinaï, Suez, furent explorés par ces navigateurs. Le 10 décembre 1762, ils montèrent un bâtiment arabe qui faisait voile pour Djedda. Le 29 décembre suivant, ils arrivèrent au port de Loheia. De cette ville, ils se rendirent par terre à Beit-el-Fakih, et de là à Moka, où ils perdirent, le 25 mai

1763, à la suite d'une courte maladie, Van-Haven, et le 10 juillet, à Djerim près de Sanâ, capitale du Yémen, le naturaliste Forskaal. Reçus avec la plus grande bienveillance par l'imam et sa cour, ils ne profitèrent pas des offres qu'il leur fit de les aider dans l'exploration du pays, parce qu'ils craignaient de n'être point présens au départ des vaisseaux destinés pour la côte du Malabar, où ils voulaient se rendre. Ils retournèrent à Moka, et le 23 août, ils firent voile sur un bâtiment anglais qui s'arrêta à Bombay, où à peine arrivé, Niebuhr perdit, le 10 février 1764, le médecin Cramer, le dernier de ses compagnons, Baurenfeind étant mort pendant la traversée. Ces pertes successives affligèrent profondément Niebuhr, qui lui-même fut au moment de succomber à une maladie grave et à un profond chagrin. Enfin le courage lui revint avec la santé. Il n'avait point négligé de visiter en observateur les contrées qu'il avait parcourues, et avait étudié avec le plus grand soin les antiquités d'Éléphanta. Dans le courant de mars, il alla à Surate et retourna à Bombay, d'où il se rendit à Maskat, au mois de décembre, par un bâtiment qui faisait voile pour cette capitale de l'Oman. Au mois de février 1765, il se rendit à Bouchir, sur la côte méridionale de la Perse; visita Chiras et les ruines de Persépolis. De Bouchir, où il alla s'embarquer, il atteignit, par le golfe Persique, l'embouchure de l'Euphrate, qu'il remonta jusqu'à Bassora. Il arriva par Bagdad, Mossul, etc., à Alep; de là, il se rendit à Constantinople en traversant la Natolie, et, après 6 ans d'absence, rentra à Copenhague en 1767. Les frais de ce voyage ne s'élevèrent pas à 100,000 fr. au compte du gouvernement danois, dit M. Niebuhr fils (*voy.* l'article suivant), dans la *Vie* de son père, par le soin que ce célèbre voyageur avait, tant de payer de ses propres deniers, tout ce qui lui était personnel, que de vivre de la manière la plus frugale. De retour dans sa patrie, Niebuhr reçut de son protecteur, le ministre de Bernstorf, l'accueil le plus flatteur. « Il fut décidé, rapporte l'auteur d'une excellente *Notice* sur Niebuhr, qu'il publierait à ses frais et à son profit, les résultats de son voyage; mais le gouvernement danois se chargea de la gravure des planches, et les lui laissa en toute propriété. La première idée de Niebuhr était de donner d'abord séparément ses observations astronomiques, et les réponses aux questions qui avaient été le but du voyage; réponses qu'il aurait tirées tant de ses propres papiers que de ceux de Forskaal. Cependant, ébranlé par les objections du père Hell, qui soutenait que les éclipses de Jupiter étaient le seul moyen satisfaisant d'observer les longitudes, il ajourna la publication de ses observations par les distances, jusqu'à ce qu'il trouvât quelqu'un qui pût et voulût les revoir et les juger, ce qui ne se rencontra qu'au bout de plusieurs années. Alors il résolut de commencer par la description de l'Arabie; ce livre parut en 1772. Vers ce temps, Niebuhr fut au moment d'entrepren-

dre un nouveau voyage de découvertes en Afrique. L'idée lui en avait été suggérée par Abder Achman Aga, ambassadeur de Tripoli à Copenhague. Niebuhr, s'étant lié avec lui, en reçut des renseignemens si intéressans sur deux empires musulmans, cachés dans l'intérieur de cette partie du monde, et sur la possibilité d'y pénétrer, qu'après avoir recueilli ces instructions par écrit, il conçut un vif désir d'aller les vérifier lui-même; mais il abandonna bientôt ce projet pour un mariage, auquel il dut le bonheur de sa vie. Un voyage qu'il fit à Léipsick, lorsqu'il s'occupait de publier sa relation, lui procura la connaissance de Reiske, qu'il trouva plus versé dans la langue et la littérature arabes que les Arabes eux-mêmes. » Niebuhr, dont la santé était altérée, obtint, en 1778, la place d'administrateur à Meldorf, dans la Ditmarsie méridionale. Les soins agricoles, qui employaient tout son temps, le détournèrent momentanément de ses travaux scientifiques; il les reprit cependant avec zèle, mais sans négliger les devoirs de son emploi, et fit insérer différens mémoires dans le musée germanique; réunit des observations importantes sur les moyens d'améliorer la culture du pays marécageux dépendant de son administration; enfin, par ordre du gouvernement, il se livra, quoique septuagénaire, aux opérations du nouveau cadastre. Il mourut généralement regretté, au mois de mai 1815. Il a publié, en allemand : 1° *Description de l'Arabie, d'après les observations faites dans le pays même*, in-4°, Copenhague, 1772, avec cartes et figures. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Mourier, 1773, et réimprimé l'année suivante à Amsterdam et à Utrecht. Une autre édition, revue et corrigée par M. Deguignes, parut à Paris en 1779. La *Description*, etc., offre des détails extrêmement curieux sur les habitans de l'Arabie, leurs mœurs et habitudes, et en général, tout ce qu'un séjour momentané peut permettre à un voyageur d'observer. L'auteur a su, avec beaucoup d'art et d'intérêt, ajouter au mérite de ses propres observations, celles qui lui ont été rapportées de personnes dignes de confiance. 2° *Voyage en Arabie et pays circonvoisins*, Copenhague, 1774-1778, 2 vol. in-4°, avec cartes et figures; traduit en hollandais et en français, Amsterdam et Utrecht, 1776-1780, 2 vol. in 4°. Des remarques importantes ajoutent beaucoup de prix à cet ouvrage, où sont renfermées des notions sur l'Egypte, l'Arabie, la côte du Malabar, la Perse dans sa partie méridionale, et la Mésopotamie. Parmi les suffrages des hommes distingués, nous citerons celui de M. Silvestre de Sacy, qui reconnaît Niebuhr pour *un voyageur aussi exact que fidèle*. 3° *l'Intérieur de l'Afrique*. Ce morceau, inséré dans le Musée germanique (année 1790), est la partie la plus intéressante des conversations de Niebuhr avec l'ambassadeur de Tripoli. 4° *Etat politique et militaire de l'empire turc*, publié dans le Musée germanique (1789), et traduit en danois, 1791; 5° diffé-

rens *Mémoires* et *Dissertations*, dans le Musée germanique.

NIEBUHR (N.), ministre prussien, etc., fils du précédent, a été successivement nommé professeur à l'université de Berlin, conseiller-d'état et membre de l'académie royale des sciences de cette ville, enfin ambassadeur de Prusse près du saint-siége. M. Niebuhr ne s'est pas moins distingué dans la carrière des sciences, où son nom est célèbre, que dans l'exercice de ses différentes fonctions publiques. On s'accorde même à regarder son ambassade à Rome comme un exil honorable qu'il aurait mérité, en attaquant avec énergie un écrit que M. Schmalz avait dirigé contre les *sociétés secrètes* tolérées avant les événemens de 1814, et proscrites du moment où l'esprit d'indépendance nationale qui les réunissait, ne fut plus jugé utile après la chute du colosse qui avait si longtemps dominé l'Europe. Le caractère noble, le mérite, tous les titres de M. Niebuhr à l'estime publique, ne permirent pas à l'autorité de sévir contre lui, ainsi qu'elle l'aurait fait contre un écrivain ordinaire. Elle récompensa l'auteur de l'ouvrage qu'il avait combattu, en le décorant de l'aigle-rouge de 3e classe, et se contenta d'éloigner M. Niebuhr, en lui donnant, en 1816, l'ambassade de Rome. Il la rendit utile aux sciences en s'occupant de recherches intéressantes, et c'est ainsi qu'il découvrit deux fragmens inédits; l'un sert de complément au discours de Cicéron *Pro Marco Rabirio*, et l'autre est un morceau de l'oraison *Pro Plancio*. Il avait déjà découvert, en 1807, des passages inédits de Sénèque. Outre son *Histoire romaine*, dont le premier volume parut en 1807, et dont on désire vivement la suite, ouvrage égal à celui de Gibbon pour la profondeur des pensées et l'énergie du style, et qui lui est supérieur sous le rapport de l'exactitude des recherches, il a encore publié dans les recueils allemands des *Mémoires* très-savans sur différens points d'archéologie et de littérature orientale, et en 1814, un écrit diplomatique sous le titre de *Droits de la Prusse sur la cour de Saxe*. M. Niebuhr a élevé un monument touchant à la mémoire de son père, en publiant une *Vie* de ce célèbre voyageur; elle parut à Kiell, en 1817, in-8° de 90 pages.

NIELLY (le baron Joseph-Marie), contre-amiral, officier de la légion-d'honneur, etc., est né le 9 septembre 1751 d'une ancienne famille de la ci-devant Bretagne. A l'époque de la révolution, il était officier de la marine royale, et déjà décoré de la croix de Saint-Louis. La plupart des officiers de son corps ayant émigré, les chances d'avancement devinrent plus nombreuses pour ceux qui restèrent. Il parvint rapidement au grade de contre-amiral; ce fut en cette qualité qu'il commanda une division dans le combat mémorable du 13 prairial an 2 (1er juin 1794), où son courage et l'habileté de ses manœuvres justifièrent le choix du gouvernement. Chargé du commandement de la flotte qui sortit la même année du port de Brest, il s'empara du vaisseau

anglais *l'Alexandre*, de 74 canons. En 1796, il fut employé sur l'escadre destinée à porter les troupes qui devaient opérer une descente en Irlande sous les ordres du général Hoche, opération qui ne manqua que parce que les vaisseaux français dispersés par la tempête ne purent se rallier. En 1798, le contre-amiral Nielly fut nommé commandant d'armes à Lorient, et, en 1804, il présida le collége électoral du département du Finistère. Le commandement de la flotte de Brest lui fut confié vers la fin de la même année, et, l'année suivante, il devint préfet maritime. Il vivait dans la retraite à l'époque de la première restauration, en 1814; c'est depuis cette époque qu'il a été créé baron.

NIEMCEWICZ (Julien), nonce de Livonie, maréchal de la confédération polonaise et littérateur. Issu de l'une des plus recommandables familles de Pologne, il parut à la diète de 1788 à 1792, en qualité de nonce de Livonie. Il s'y montra le défenseur de la bourgeoisie, et soutint que si cet ordre n'était préalablement rétabli dans ses droits, la république ne pourrait jamais se relever. A la séance du 27 janvier 1792, il fit déclarer par un décret que les places de maréchal de la couronne et de grand-maître de l'artillerie étaient vacantes, en raison du refus de ceux qui les remplissaient alors de prêter serment à la constitution adoptée le 3 mai 1791. Il combattit, en 1794, pour l'indépendance de sa patrie, et fit la guerre aux Russes sous les ordres du brave Kosciusko, dont il devint aide-de-camp. Fait prisonnier à la bataille de Macieviowre, et conduit à Pétersbourg, on l'enferma dans la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, où il demeura jusqu'à la fin de novembre 1796. A cette époque, Paul Ier, qui venait de monter sur le trône de Russie, rendit la liberté aux généraux polonais que le sort des armes avait trahis. Niemcewicz suivit Kosciusko aux Etats-Unis d'Amérique, et s'y établit avec lui. Le désir de revoir sa famille lui fit faire un voyage à Varsovie en 1802. Il profita de cette circonstance pour faire imprimer ses *Œuvres* en prose et en vers, qui parurent en 2 volumes, et font partie de l'intéressante *Collection des Auteurs polonais*, publiée par Thadée Mostowski, son ami et l'un de ses compagnons d'infortune. Les poésies de Niemcewicz avaient, pour la plupart, été composées pendant le temps de sa captivité. Quelques écrits politiques sortis de sa plume dans le même temps sont très-estimés. Il était à Paris au mois de janvier 1803, lorsqu'il reçut l'invitation de se rendre à Pétersbourg, où le gouvernement lui offrait de l'emploi. Il refusa cette offre, repartit pour l'Amérique en 1804, et retourna en Pologne au bout de quelques années. Lorsque plusieurs districts arborèrent de nouveau et si infructueusement, en 1812, l'étendard de l'indépendance, Niemcewicz fut élu maréchal de la noblesse du district de Brzezec. Les désastres inouïs qui neutralisèrent les succès de la grande-armée française qui s'était avancée, toujours vic-

torieuse, jusqu'à Moskou, ayant ôté tout espoir aux Polonais, Niemcewicz disparut de la scène politique. On croit que ce célèbre patriote s'est fixé définitivement aux États-Unis.

NIERUP (Rasmus), savant danois, professeur d'histoire littéraire, et bibliothécaire de l'université de Copenhague, est né à Nierup dans l'île de Fionie, en 1759, d'une bonne famille de laboureurs. Il fit d'excellentes études à Copenhague, et fut, dans sa jeunesse, attaché à la bibliothèque royale de cette ville. Il publia un recueil de dissertations latines sur les ouvrages rares et les éditions anciennes que cette bibliothèque renfermait, dissertations qui ont été recueillies en un volume formant la suite et le complément de l'ouvrage de Mattaire. Ayant obtenu une chaire de professeur à l'université, il fut en même temps chargé de la bibliothèque de cet établissement, qu'il a mise dans le meilleur ordre, et dont il a considérablement augmenté la collection déjà précieuse d'objets d'antiquités du Nord. Outre un grand nombre de biographies littéraires et de notices bibliographiques imprimées séparément ou dans les recueils académiques, et les journaux littéraires du Danemark, M. Nierup a publié : 1° *Librorum qui ante reformationem in scholis Daniæ prælegebantur, notitia*, 1784, in-8°; 2° *Mantissa, ex Museo Hielmsterniano*, 1785, in-8°; 3° *Description de la ville de Copenhague;* 4° *Relation d'un voyage pour connaître les antiquités du Danemark;* 5° *Recueil d'anciennes poésies*, ouvrage fait en société avec le célèbre professeur, poète et historien Rahbek ; 6° *Notice historique sur le roi Christian IV, d'après les documens et manuscrits conservés à Copenhague;* 7° *Dictionnaire de l'ancienne Mythologie du Nord;* 8° *Statistique du Danemark pour le moyen âge*, etc.

NIEUPORT (Charles-François-Ferdinand-Antoine-Florent, prudhomme d'Hailly, vicomte de), chambellan du roi des Pays-Bas, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, membre de plusieurs académies et correspondant de l'institut de France, est né à Paris, le 14 janvier 1746, d'une ancienne famille des Pays-Bas. Il fut reçu dès le berceau chevalier de Malte, et fut envoyé à l'âge de 7 ans au collége des jésuites, où il fit de bonnes études, qu'il poursuivit jusqu'à la suppression de cet ordre. Le vicomte de Nieuport entra quelque temps après au service militaire de la souveraine de sa patrie, l'impératrice Marie-Thérèse, et fut attaché au corps du génie. Il alla ensuite à Malte, fit ses caravanes, et fut nommé, par le grand-maître, chargé des affaires de son ordre près de la cour qui résidait à Bruxelles. Pourvu d'une riche commanderie de Malte, qui était située en Brie, il l'échangea plus tard contre celle de Vaillampont, près de Nivelles, dans le Brabant. La révolution de 1789, et l'entrée victorieuse des troupes françaises dans son pays, portèrent un coup sensible à sa fortune. Il perdit sa commanderie et n'obtint aucun dédommagement. On lui offrit à la vérité une place sous le nouveau

gouvernement, mais l'élève des jésuites et le commandeur d'un ordre dépouillé de ses biens, ne pouvait s'attacher à un ordre de choses, également opposé à ses intérêts et aux habitudes de sa jeunesse. Il eut au moins le mérite de ne point transiger avec ses opinions, et refusa toute faveur de l'autorité qu'il haïssait. Ceux qui en acceptaient ou en sollicitaient pour la trahir, ont seuls pu blâmer cette conduite. Le commandeur Nieuport trouva quelques consolations dans la culture des lettres et des sciences. Il consacra une grande partie de son temps à l'étude des mathématiques transcendantes, et publia plusieurs mémoires estimés des savans. Lors de la création du nouveau royaume des Pays Bas, il fut nommé par le roi membre de la seconde chambre des états-généraux, et y prouva, sinon par ses discours, au moins par ses votes, son constant dévouement à la haute aristocratie et au pouvoir monarchique. On a de lui les ouvrages suivans : 1° plusieurs *Mémoires sur les mathématiques*, insérés dans le recueil des anciens mémoires de l'académie de Bruxelles ; 2° *Mélanges mathématiques*, 2 vol. in-4°, Bruxelles, 1794 et 1799, avec un supplément publié en 1802 ; 3° *Essai sur la théorie du raisonnement*, 1 vol. in-12, 1803; 4° *Un peu de tout, ou amusemens d'un sexagénaire*, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1818. L'institut du royaume des Pays-Bas, l'académie royale de Stockholm, et plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, ont admis M. de Nieuport au nombre de leurs membres.

NIEUWENHUYZEN (Jean), ministre de la communion des protestans mennonites, de Middelharnuis, Ardenbourg, et en dernier lieu de Monnikendam en Hollande, est né à Harlem en 1724, où son père était pasteur de la même communion. Nieuwenhuyzen a bien mérité de son pays, et a acquis la réputation la plus honorable comme premier fondateur de la *Société d'utilité publique*, qui a principalement pour but le perfectionnement de l'instruction primaire, et de tout ce qui a rapport à la civilisation et à la morale de la classe indigente. Cet établissement a pris sous sa direction un accroissement rapide, et a produit les plus heureux effets; il fleurit toujours, et compte aujourd'hui (1824) plus de 5,000 membres qui y contribuent par des souscriptions volontaires. Le fondateur y a donné tous ses soins jusqu'aux derniers instans de sa vie. Il mourut à Monnikendam, en 1806, à l'âge de 81 ans.

NIEUWENHUYZEN (B.), commissaire au ministère du waterstaat (administration des ponts, digues et chaussées) du royaume des Pays-Bas, est compté au nombre des bons poètes modernes de la Hollande. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite principalement un poëme intitulé : 1° *les Alpes*, Delft, 1799, in-8° ; 2° *Fables et contes;* 3° un *Poëme sur Bonaparte*; une traduction en vers hollandais du poëme de Legouvé, *le Mérite des femmes*, 1804, in-8°, des traductions de Haller, etc.

NIEUWLAND (Pierre), ma-

thématicien et poète hollandais, naquit près d'Amsterdam le 5 novembre 1764. Son père exerçait la profession de maître chapelier. Nieuwland est célèbre à plus d'un titre, et d'abord à cause de son étonnante précocité. A l'âge de 3 ans, il récita à sa mère des vers dont elle avait plusieurs fois fait lecture devant lui ; à 5 ans, il avait lu la Bible tout entière, et, à 7 ans, fait de nombreux extraits des livres de son père, qui avait des connaissances en géométrie. A cet âge même il composa un poëme sur l'insectologie, inspiré par la seule lecture des voyages où sont décrites ces merveilles de la nature. Porté par goût à l'étude des mathématiques, à 8 ans, il démontrait à son père, qui lui avait donné les premières leçons de cette science le théorème du triangle-rectangle ou du carré de l'hypothénuse. Le célèbre professeur Œnée lui ayant expliqué la formule du binome de Newton, » l'enfant fit de lui-même les o-» pérations relatives à l'élévation » des quantités à une puissance » donnée, dès qu'on l'eut mis sur » la voie des premiers degrés. » M. Van Swinden (*voy.* ce nom) rapporte que lui ayant demandé s'il lui serait possible de déterminer le contenu en pouces cubes d'une figure en bois placée sur une horloge, il répondit : « Don-» nez-moi une pièce du même » bois, je la réduirai à un pouce » cube dont je comparerai le poids » à celui de la statue. » Il n'apprit pas avec moins de facilité le mécanisme des langues que lui enseigna avec une vive sollicitude un professeur distingué, excellent littérateur, Jérôme de Bosch. L'extrême facilité de cet enfant se montrait à peu près en toute chose. Il parcourait un livre, et il en savait le contenu. Pour apprendre les langues, il en examinait les théories, et bientôt il pouvait en expliquer le génie et tous les rapports avec les autres idiômes. Dans les hautes mathématiques, par la seule force de sa conception, il en faisait les calculs sans même tracer un chiffre. Sans écrire un seul vers, il composait un poëme entier. Son goût s'était formé d'après les poètes anciens, dans la langue desquels il aimait à s'exprimer. Il avait traduit en vers hollandais tout ce que les Grecs et les Latins avaient écrit sur *l'Etat de l'âme après la mort.* Nieuwland possédait à fond le grec, le latin, sa langue maternelle, le français, l'italien, l'anglais et l'allemand. La poésie, les sciences abstraites, n'altéraient en rien sa piété, qui était douce et tolérante; il appartenait à la religion réformée, dans laquelle son père et sa mère l'avaient dirigé avec soin. Veuf d'une femme charmante qu'il perdit à l'âge de 22 ans, et, peu de jours après, privé d'une fille son unique enfant, il eut besoin, pour ne pas succomber à sa douleur, de s'absenter de son pays. Il se rendit à Gotha, en Saxe, où, s'étant lié avec un astronome distingué, il entreprit des observations astronomiques qui le firent rechercher des savans les plus célèbres. De retour en Hollande, il partagea son temps entre les hautes sciences et la littérature. L'amirauté d'Amster-

dam le nomma membre de la commission chargée de déterminer les longitudes sur mer et de faire construire les cartes hydrographiques. En 1789, il devint professeur de mathématiques à Amsterdam, et, n'ayant pas atteint sa 30e année, professeur de physique, de mathématiques et d'astronomie à Leyde. Une mort prématurée l'enleva aux sciences et à l'amitié quelques mois après cette dernière nomination, le 14 novembre 1794. Ses ouvrages les plus remarquables sont : 1° *Dissertatio philosophico-critica de Musonio Rufo, philosopho stoico*, Amsterdam, 1783, in-4° ; 2° *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1788. Une nouvelle édition beaucoup plus complète parut après sa mort, Harlem, 1797, in-8°. Parmi ses poésies, on remarque *l'Élégie* sur la mort de sa femme, et le poëme d'*Orion*. 3° *Verhandeling*, etc. (Dissertation sur la construction des octans de Hadley, et sur la détermination des longitudes en mer, par les distances de la lune au soleil et aux étoiles fixes), Amsterdam, 1788, in-8°; ouvrage fait en société avec M. Van Swinden. 4° *Discours* (en hollandais) *sur les moyens d'accélérer les progrès de l'art nautique*, Amsterdam, 1789, in-4°; 5° *de Ratione disciplinarum cum ratione elegantiorum, quæ vocantur, literarum, comparatâ et ex utrarumque naturâ illustratâ*, Leyde, 1793, in-4°; 6° Différens mémoires ou traités dans le recueil de la société de la Haye: entre autres : *de la valeur relative des différentes branches des connaissances humaines; de l'état des sciences, comparé à celui des belles-lettres; des moyens d'éclairer le peuple et de rendre plus communs le jugement, le bon esprit et le goût; l'amour de la patrie, regardé comme devoir religieux; de la sensibilité; idées des anciens sur l'état de l'âme après la mort*, traduction en partie du latin de Wyttenbach et de Bosch; *du vrai et du faux génie*, traduction du latin de Hottinger ; *de l'utilité générale des mathématiques*, avec une dissertation *de insignibus astronomiæ incrementis*, et une autre sur les avantages du perfectionnement de la navigation; *de la forme du globe; de la Séléno-topographie* de Schrœter; *de l'orbite des comètes; de l'augmentation et de la diminution périodique de la lumière de quelques étoiles fixes; des moyens de trouver la latitude sur mer, de l'usage des sextans et de l'horizon artificiel; des triangles globulaires, et du compas de Leguin; du système chimique* de Lavoisier, et *recherches physico-chimiques*. 7° *L'Art de la navigation*, Amsterdam, 1783, in-8° ; le tom. 1er seul a paru. 8° *Almanach nautique*, entrepris par ordre de l'amirauté hollandaise. On y trouve une traduction du *Nautical*, almanach anglais adapté au méridien de Ténériffe; une suite de tables, avec des explications, des traités sur l'usage des instrumens, sur les observations, etc. Nieuwland fut, de l'aveu même de ses collaborateurs, Van Swinden et Van Keulen, le principal collaborateur de cet ouvrage. 9° *Traité de la méthode de Corneille Douwes, pour trouver la latitude par deux hauteurs observées en d'autres instans que celui de midi*. Il a été publié

en allemand par Bode, dans son calendrier astronomique, Berlin, 1793, in-8°; et en hollandais, dans les tables de Douwes (*Zeemans tafelen*), Amsterdam, 1800, in-8°. « Douwes, rapporte un des biographes de Nieuwland, avait enseigné aux navigateurs un moyen pour déterminer la latitude où ils se trouvent, en d'autres instans que celui du midi ; mais l'invention restait imparfaite, Niewland s'en mêla : il a indiqué les temps favorables, les circonstances où l'on peut se trouver, les fautes qu'on y peut commettre. Il a tellement perfectionné cette méthode qu'on est près de la préférer à toutes celles qu'on a eues jusqu'ici. » 10° *Recherches sur la cause physique de l'inclinaison des orbites planétaires, et Méthode de calcul pour ramener ce phénomène au système de la force attractive*, ouvrage que la mort de l'auteur ne permit pas de perfectionner. L'oraison funèbre de Nieuwland a été prononcée par M. Van Swinden à la société *Felix meritis*, et imprimée à Amsterdam, 1795, in-8°.

NIMOJEWSKI (N.), patriote polonais, était staroste ou général de Szrrem lorsque se forma, dans le mois d'août 1794, la confédération de Kosciau, dont il devint l'un des principaux chefs. L'objet de cette confédération était d'enlever à la Prusse ce que cette puissance avait elle-même ravi à la Pologne, et qu'elle possédait sous le nom de *Prusse-méridionale*. Nimojewski, nommé général du palatinat de Posnanie, prit des mesures si habiles, que Szrrem fut bientôt en son pouvoir, ainsi que la caisse des Prussiens et des magasins considérables. Il s'empara de plusieurs autres villes, et s'avança jusqu'aux portes de Thorn. Tombé dans une embuscade, après quelques mois de captivité, en payant une forte rançon de même que le firent les autres prisonniers polonais qui se trouvaient au pouvoir des Prussiens, il recouvra la liberté, et a vécu depuis dans une de ses propriétés rurales.

NIOCHE (Pierre-Claude), né le 25 janvier 1951, à Azai-le-Féron, département de l'Indre, avocat au bailliage de Loches, nommé au mois de mars 1789, dans l'assemblée électorale de Tours aux états-généraux, membre de l'assemblée nationale, où il fit deux motions, l'une sur le duel, et l'autre sur l'abolition de la peine de mort. Au mois de septembre 1792, président de l'assemblée électorale du département d'Indre-et-Loire, il y fut nommé représentant du peuple à la convention. Dans le procès du roi, il soutint, dans son opinion écrite, que la convention, ayant été *jury d'accusation*, ne pouvait être *jury de jugement*. En mai 1793, envoyé en mission par la convention avec ses collègues Dubois de Crancé, Albite et Gauthier, auprès de l'armée des Alpes, il se rendit, avec son collègue Gauthier, à Chambéry. Dubois de Crancé et Albite, qui étaient restés à Lyon pour y prendre différens arrêtés, vinrent les rejoindre dans cette ville. Les représentans ayant reçu avis qu'il y avait beaucoup de fermentation à Lyon, et qu'on s'y proposait de s'emparer de l'artillerie qui était

destinée pour l'armée des Alpes, Nioche et son collègue Gauthier furent chargés de se rendre à Lyon pour en faire partir tous les objets destinés pour l'armée; et accompagnés du général Ledoyen, arrivés le 28 mai au soir, ils prirent toutes les mesures qu'ils crurent les plus convenables pour exécuter leur mission. Le 29, toutes les sections en armes s'étaient réunies, les unes pour le département, les autres pour la municipalité. Le représentant Gauthier resta à la municipalité, et le représentant Nioche, accompagné du général Ledoyen, se rendit auprès des sections; ils employèrent toutes les représentations les plus énergiques pour empêcher l'effusion du sang. Sur l'invitation du département assemblé, le représentant et le général s'y présentèrent. Au lieu de paroles de paix, le département réclama du représentant la destitution et l'arrestation de la municipalité; le représentant observa que, n'ayant aucune mission pour prendre de pareilles mesures, il demandait que tout ce qui était destiné pour l'armée des Alpes lui fût remis, que telle était sa mission; n'ayant pu l'obtenir, il se disposait à se retirer avec le général. Alors il fut arrêté; on se porta envers lui aux plus grandes violences, et il resta 12 heures les baïonnettes sur la poitrine, refusant constamment de faire ce qui était contraire à ses pouvoirs. Attiré dans une conférence pour la pacification, le représentant Gauthier fut arrêté et réuni à son collègue, il refusa comme lui de se prêter aux vues du département. Heureusement le général Kellermann, revenant de Paris et se rendant à l'armée des Alpes, obtint leur liberté. Arrivé à Grenoble, le représentant Nioche fut envoyé par ses collègues pour pacifier les départemens du Midi. Il se rendit auprès de son collègue Albite, devant Avignon, à la petite armée du général Cartaux. Les Marseillais, chassés d'Avignon, se retirèrent à Salon. Une affaire s'engagea devant cette ville, et le représentant Nioche eut son cheval renversé sous lui par un boulet de canon. Par ses proclamations et par la liberté qu'il rendit aux malheureux détenus, il obtint la confiance et l'ordre commença à se rétablir. Marseille, qui devait être livrée aux Anglais, fut sauvée, comme l'aurait été Toulon, si un aide-de-camp du général Cartaux ne s'était égaré. Enfin, les Anglais chassés des gorges d'Houlioule, le siége fut mis devant Toulon. Plusieurs représentans envoyés par la convention s'y rendirent, et le représentant Nioche fut chargé par eux de l'approvisionnement de l'armée et de trois départemens. Au mois de floréal (avril 1794), le représentant Nioche reçut de la convention l'ordre de suivre les expériences proposées par le commissaire des poudres Riffault, pour abréger le temps qu'on employait auparavant pour la fabrication de la poudre, et remédier aux accidens qui arrivaient dans les moulins employés au battage. Le pharmacien et habile chimiste Lepelletier fut adjoint à la commission. Les expériences réussirent complètement, le temps du battage fut abrégé des trois quarts,

et les produits de la fabrication de la poudre triplèrent. Ces procédés, fruits du zèle et de l'expérience du commissaire Riffault, produisirent de grands avantages: mais la matière essentielle (la potasse) pour obtenir le salpêtre, était rare et difficile à se procurer. Comme le département d'Indre-et-Loire possède abondamment des terres salpétrées, le comité de salut public résolut de couper une partie des forêts d'Amboise, Loches et Chinon, et de charger de cette opération le représentant Nioche, afin d'obtenir de la potasse. Le représentant proposa, pour sauver les forêts, de faire couper les bruyères, jones marins, fougères et genêts, dont sont couverts des milliers d'arpens dans ce département et ceux qui l'avoisinent. Il assura que ces plantes et arbrisseaux étaient plus riches en potasse que les bois des forêts. Sur son assertion positive et sur sa responsabilité, le comité de salut-public lui accorda les pouvoirs les plus étendus, et nomma pour l'accompagner dans sa mission, les chimistes Trusson et Nicolas Vauquelin, tout aussi éclairés que savans, et pleins de zèle pour la chose publique. Des ateliers de combustion nombreux furent établis dans les lieux les plus riches en combustibles, et des milliers de boisseaux de cendres distribués aux salpétriers pour lessiver les terres salpétrées; l'abondance de ces matières donna lieu à la fabrication de milliers de poudre, et les forêts furent conservées.

NIQUILLE (N.), né en Suisse, fut un de ces nombreux étrangers qui accoururent en France au commencement de la révolution, pour prendre part aux troubles, ou pour les exciter. On le vit d'abord figurer dans les emplois subalternes de la police, se vantant de son attachement au parti dominant, et néanmoins ayant l'adresse de gagner la confiance des partisans de la cour, de manière à devenir l'intermédiaire des manœuvres qu'employaient les uns et les autres; aussi tandis que les républicains lui attribuaient une part active dans les événemens du 10 août, Bertrand de M. Molleville le désignait dans ses *Mémoires*, comme un agent sur lequel on pouvait compter. Après la chute du trône, la commune de Paris le nomma, à la fin de 1792, son agent pour la saisie du mobilier des prévenus d'émigration. Il paraît qu'il s'était élevé quelques soupçons sur la manière dont cette mission avait été remplie, car à cette même époque le ministre de l'intérieur demanda à la commune de Paris des renseignemens sur la conduite de cet agent. Niquille devint dans la suite un des inspecteurs-généraux de la police; mais assez habile pour obtenir des places, il ne le fut jamais assez pour les conserver. Il crut que son dévouement à l'un des membres du directoire fixerait enfin sa fortune; le 18 brumaire (9 novembre 1799) vint encore détruire ses espérances; il fut momentanément enfermé à la Conciergerie. Mais on tint si peu compte de ce triste fruit de son zèle, qu'on répandit le bruit qu'il n'était réuni aux autres individus arrêtés, que pour reconnaître leurs opi-

nions et en rendre compte. Ce rôle, s'il l'a joué, ne lui concilia pas la faveur du nouveau gouvernement : il fut compris à la suite de l'explosion du 3 nivose (24 décembre 1800), dans la liste de déportation, et embarqué avec ses compagnons d'infortune. Il mourut à Sinamari en 1804.

NISBET (Charles), savant écossais, premier président du collége de Dickinson, en Pensylvanie, naquit en 1737. Ses parens, qui le destinaient au ministère évangélique, lui firent donner une éducation conforme à cet état; lorsqu'elle fut terminée, il alla remplir les fonctions de ministre à Montrose en Ecosse. Les principes de la liberté étaient gravés dans le cœur de Nisbet : il les manifesta d'une manière non équivoque pendant la lutte que l'Angleterre eut à soutenir contre ses colonies; et l'acte de courage qu'il fit, en osant élever la voix en faveur de l'Amérique, lui valut, à titre de récompense, sa nomination à la place de principal du collége de Dickinson, fondé à Carlisle. Il ne quitta néanmoins son pays natal qu'en 1785, et se rendit aux Etats-Unis, où il prit possession de ses nouvelles fonctions. La manière dont il les remplit fut aussi honorable pour lui que pour ceux dont il avait obtenu les suffrages. Il mourut à Carlisle en 1804, généralement regretté, et laissant à ses nouveaux compatriotes une haute idée de ses vertus et de ses talens.

NISTROFF (N. de), marin hollandais, était parvenu des grades inférieurs au grade de capitaine de vaisseau, et commandait *la Furie*, vaisseau de la flotte hollandaise du Texel, au moment où les Anglais venaient de faire une descente dans la Nort-Hollande, et que leur flotte se portait contre la flotte hollandaise; tout faisait un devoir à celle-ci de soutenir l'honneur de son pavillon et de défendre l'indépendance de son pays. Nistroff, à qui ses qualités personnelles donnaient une sorte de prépondérance sur les autres officiers de son grade, en abusa pour les porter à ne pas combattre, et contribua ainsi à la reddition de la flotte aux Anglais, en 1799. Après la cessation des hostilités, Nistroff, en 1801, revint à La Haye; le directoire batave le fit arrêter et traduire devant une commission militaire qui le condamna à mort. Il subit son jugement avec résignation.

NIVERNAIS (Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarin, duc de), pair de France, chevalier des ordres du roi, ministre d'état sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, naquit à Paris le 16 décembre 1716. Son grand-père, le duc de Nevers, était neveu du cardinal Mazarin, et frère de ces belles Mancini qui parurent avec tant d'éclat à la cour de France, et dont l'aînée eut un instant l'espoir d'épouser Louis XIV. Le cardinal avait laissé une fortune immense à son neveu, que celui-ci transmit à son fils avec le goût des lettres et de la poésie, qu'il cultiva lui-même pendant toute sa vie, goût qui devint héréditaire dans sa famille. Il avait signalé son amour pour elles en fondant l'*Académie* dite *des Humoristes*, vers le même temps où le berceau

de l'académie-française s'élevait sous la protection du cardinal de Richelieu. Mais il eut le malheur de se brouiller avec Racine et Boileau, de prendre fait et cause pour Pradon, et de commencer une guerre de sonnets, dans laquelle tout l'avantage fut du côté de ses adversaires. Molière, en mettant sur la scène dans le Misantrope le rôle d'Oronte, poète courtisan et grand faiseur de sonnets, eut le duc de Nevers en vue. Le fils de celui-ci, Philippe-Jules-François duc de Nevers et de Donzi, père du duc de Nivernais, était un courtisan spirituel et lettré, auteur de plusieurs poésies légères et d'un ouvrage intitulé : *le Parfait cocher*, publié par La Chesnaye des Bois, Paris, 1744, in-8°. Il donna à son fils l'éducation la plus soignée, que secondèrent d'heureuses dispositions naturelles ; à la connaissance des langues grecque et latine, le jeune Nivernais joignit celle des langues modernes. Il possédait parfaitement l'italien et l'anglais, et se familiarisa de bonne heure avec le génie des meilleurs écrivains, dont il publia des traductions estimées, qui commencèrent sa réputation littéraire. Il interrompit cependant le cours de ses occupations, et crut devoir, malgré une constitution très-délicate, offrir le tribut de sa personne à sa patrie, alors en guerre. Il entra au service à l'âge de 18 ans, et fit ses premières armes en Italie sous le maréchal de Villars. Nommé colonel du régiment de Limosin, il se distingua à la tête de ce corps en Allemagne pendant la pénible campagne de 1743, mais sa santé s'étant sensiblement altérée par les fatigues et les rigueurs du climat, lors de la retraite d'hiver de Bohême, il fut forcé d'abandonner une carrière dans laquelle il s'était déjà illustré par ses talens et sa valeur. Le duc de Nivernais avait cultivé la poésie au milieu des camps ; ses premiers vers furent composés pour sa jeune femme, Hélène-Phélipaux de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas, à laquelle il avait été uni dès l'âge de 15 ans. Ses poésies élégiaques, hommage assez rarement payé par l'amour à l'hymen, ont de la grâce et de la facilité ; on leur reprocha dans le temps, comme depuis aux autres ouvrages de l'auteur, quelques négligences et peut-être un peu d'afféterie. L'académie-française se hâta d'admettre le jeune poète au nombre de ses membres, et l'académie des inscriptions et des belles-lettres suivit bientôt cet exemple. Il justifia depuis ce double choix, et ne fut point comme la plupart des seigneurs, ses collègues, un membre purement honoraire de ces sociétés savantes. Il ajouta souvent à l'intérêt des séances de la première, par les discours qu'il y prononça ou par la lecture de ses fables, et il fournit à la seconde plusieurs mémoires, parmi lesquels on en cite particulièrement deux, sur *la politique de Clovis*, et sur *l'indépendance des rois de France, dans leurs rapports avec l'empire*. Depuis long-temps le duc de Nivernais se préparait, par d'assidus travaux, à remplir honorablement un poste dans la diplomatie. Les grâces de son es-

prit, la noblesse de ses manières, et une certaine finesse italienne, qu'on se plaisait à attribuer au descendant des Mazarins, le rendaient éminemment propre à une ambassade. Aussi obtint-il celle de Rome en 1748. Il étonna les Italiens par sa magnificence et les subjugua par son esprit. Plusieurs membres des anciennes familles de Rome ou de celles nouvellement illustrées par les papes, s'empressèrent de réclamer des liens de parenté avec l'ambassadeur français. Celui-ci accueillit splendidement et avec une politesse exquise, non-seulement les nobles, mais les hommes de lettres et les artistes. Son hôtel offrait la réunion de tous les talens; lui-même composait des opéras, donnait des spectacles brillans, et réussit dans toutes ses négociations. Il obtint même à sauver de l'*Index* de l'inquisition quelques livres français, et l'on put, grâce à lui, lire à Rome les chefs-d'œuvre de son ami, le président de Montesquieu. Une mission plus épineuse et qu'aucun succès ne couronna, fut confiée au duc de Nivernais, en 1756. Il s'agissait d'empêcher le roi de Prusse de se lier avec l'Angleterre, et de le retenir dans l'alliance de la France. « L'ambassade d'un duc » et d'un poète, dit Voltaire, sem- » blait devoir flatter la vanité et » le goût de Frédéric, mais il se » moqua du roi de France, et si- » gna son traité avec l'Angleterre » le jour même que l'ambassadeur » arriva à Berlin; joua très-poli- » ment le duc et pair, et fit une » épigramme contre le poète. » Nivernais prolongea son séjour pendant plusieurs mois en Prusse, le roi le comblait en public d'attentions flatteuses, et voulut l'avoir pour son hôte à Potzdam; l'homme spirituel et aimable fut partout accueilli avec la plus haute distiction, mais le négociateur n'obtint rien. Le seul avantage que ce dernier retira de son ambassade, fut de recueillir sur la monarchie prussienne une foule de renseignemens précieux, qu'il transmit au ministère français, et de voir de près l'homme étonnant dont le génie et la valeur avaient élevé à un si haut degré de puissance un état nouveau, qui à peine avait pris rang parmi les autres royaumes de l'Europe, et qu'il rendit redoutable à tous. Nivernais, en observateur habile, étudia Frédéric II, démêla parfaitement son audacieuse et adroite politique, et traça depuis, de ce monarque, un portrait frappant de vérité. En 1762, les talens de l'illustre négociateur furent mis à une nouvelle épreuve. Une longue et désastreuse guerre avait épuisé la France : les peuples, les grands, le prince même soupiraient après la paix. Elle dépendait du cabinet britannique, et le duc de Nivernais fut envoyé à Londres. Il parvint enfin, à force de zèle, d'adresse et de sacrifices, à régler avec lord Bute, ministre favori du roi Georges III, qui venait de monter sur le trône, un traité définitif entre la France et l'Angleterre, signé le 10 février 1763. Cette paix ne fut point glorieuse, mais elle était devenue nécessaire; elle mécontenta cependant le peuple anglais. Quelques avantages qu'il en retirât, ils ne lui parurent point en-

core assez considérables pour entrer en compensation avec tout ce que la guerre lui avait coûté; les succès éclatans obtenus sur terre et sur mer par les Anglais et leurs alliés, avaient exalté toutes les têtes. Lord Chatham (le père de Pitt), éternel ennemi de la prospérité de la France, et qui sut si bien faire passer ses sentimens haineux dans l'âme de son fils, entretenait, par ses discours véhémens et par sa grande influence, l'animosité populaire. L'opposition contre la cour et le ministère prit un caractère menaçant, et se crut même assurée d'un triomphe complet lors de la convocation d'un nouveau parlement en 1769. Un membre de la chambre des communes nouvellement élu, le docteur Musgrave, avait répandu dans le public les accusations les plus odieuses contre l'ambassadeur de France, contre tout le cabinet britannique et contre les personnes royales même. Selon lui, l'or de la France avait servi à corrompre le prince et les ministres: les intérêts de la patrie avaient été sacrifiés, et le vil salaire de l'étranger avait payé cette trahison. Mais le parlement auquel le ministère fut forcé de soumettre sa conduite, après un mûr examen de la dénonciation et une discussion solennelle de la défense, blâma le docteur Musgrave. De fortes préventions pesèrent toujours, il est vrai, sur la tête du principal ministre, que le roi sacrifia bientôt à la haine publique; mais aucun reproche ne put être fait à l'ambassadeur français, et on se plut même à rendre un éclatant hommage à son caractère loyal. Le duc de Nivernais, revenu en France, où la mort de son père lui avait laissé des biens considérables à régir, rentra dans la vie privée. Il mit quelques soins à réparer les brêches que les dispendieuses ambassades dont il s'était successivement chargé avaient faites à sa fortune. Loin d'ajouter cependant aux charges des cultivateurs de ses domaines, il s'occupa constamment des moyens d'améliorer leur sort, et allégea pour eux, long-temps avant la révolution, le poids accablant des exigences de la féodalité. En 1771, lors de la lutte violente entre le parlement et la cour, le duc de Nivernais se rangea du côté du premier, et soutint surtout avec une constance qu'on regardait alors comme le plus grand effort de courage chez un courtisan, d'ailleurs si dévoué aux volontés du roi, les droits de la pairie. On cita dans le temps sa réponse spirituelle à Mme Dubarry, qui lui reprochait avec amertume son opposition, et qui lui rappelait que le roi avait dit au parlement à la fin du dernier lit de justice : « *Telle est ma volonté, et je ne changerai jamais.* » *Oui, Madame,* répondit-il, *mais j'ai remarqué qu'en prononçant ces mots, c'était vous que Sa Majesté regardait.* Après l'avènement de Louis XVI au trône, et pendant le ministère de Maurepas, le duc de Nivernais parut jouir encore de quelque crédit à la cour de Versailles : la voix publique le désignait même pour être gouverneur du dauphin; mais après la mort de son beau-frère, le comte de Maurepas, il se retira peu à peu des affaires pu-

bliques, se contentant d'exercer à Paris une espèce de patronage littéraire. Les jeunes gens qui entraient dans cette carrière trouvaient en lui un noble appui. On lui reprochait, il est vrai, d'accorder parfois trop facilement sa protection à des talens bien médiocres. Le comte de Vergennes, qui, pendant sa longue carrière diplomatique, avait eu de fréquentes relations avec le duc de Nivernais, et qui avait conçu la plus haute idée de sa capacité, le fit rappeler au conseil du roi, dès qu'il fut entré lui-même au ministère: mais sa mort rendit de nouveau le duc à la retraite. Il ne la quitta qu'en 1791 pour reprendre une place parmi les conseillers qui se pressaient autour du trône, dans ces temps difficiles, et dont les avis aussi opposés que les caractères, n'en purent prévenir la chute. Il avait lui-même éprouvé, avant la révolution, des pertes cruelles qui répandirent de l'amertume sur sa vieillesse. La première fut celle d'un de ses gendres, qu'il chérissait tendrement, le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune homme de la plus haute espérance, qui fut mortellement blessé à la bataille de Crevelt. La mort lui enleva encore, en 1782, sa première femme; et la comtesse de Rochefort, qu'il épousa en secondes noces, ne survécut pas un mois entier à cette nouvelle union. La révolution vint mettre le comble à ses malheurs. Son autre gendre, le duc de Brissac, envoyé pour être jugé par la haute-cour d'Orléans, fut inhumainement égorgé dans les rues de Versailles, par les septembriseurs de Paris. Enfin, sur une odieuse dénonciation de Chaumette, procureur-général de la commune de Paris, le duc de Nivernais, à l'âge de 73 ans, fut arrêté et jeté dans la prison dite des Carmes (le 13 septembre 1793). Dans cette affreuse demeure, le citoyen Mancini (c'est ainsi qu'on l'appelait alors), vieux, infirme et dépouillé presque entièrement de sa fortune, retrouva encore assez de force et même de gaîté pour composer un de ses ouvrages les plus étendus, la traduction en vers du poëme *Richardet* de Fortiguerri. A travers quelques négligences, et peut-être une trop minutieuse exactitude à rendre, sans les ennoblir, tous les détails de l'auteur italien, on remarqua dans cette œuvre badine une foule de morceaux pleins de grâce et de naturel. Il sortit enfin de prison après la journée du 9 thermidor, et présida encore, en 1796, l'assemblée électorale de la Seine : ce fut le dernier acte de sa vie publique. Un grand nombre d'électeurs se disposaient à le porter, par leurs suffrages, au conseil des anciens, mais le vieux parti conventionnel parvint à empêcher sa nomination. Le duc de Nivernais mourut à Paris, le 25 février 1798, à l'âge de 82 ans : le matin même il avait écrit en vers un billet très-gai à son médecin et son ami le docteur Caille. Lors de l'abolition des titres, l'auteur du voyage du jeune Anacharsis, l'abbé Barthélemy, avait dit de lui : *S'il n'est plus duc à la cour, il l'est toujours au Parnasse.* Les contemporains du duc de Nivernais ne le placent cependant plus que

parmi les amateurs les plus distingués des lettres. Un choix de ses ouvrages a été fait par lui-même et publié en 1796, Paris, 8 vol. in-8°, à la tête desquels se trouve son portrait d'une grande ressemblance. Deux volumes de fables commencent cette collection; quelques juges éclairés auraient voulu en réduire considérablement le nombre, et ne portaient les bonnes qu'à une cinquantaine environ. Outre les ouvrages déjà cités, on trouve dans ses œuvres des traductions de l'*Essai sur l'homme* de Pope, de plusieurs livres de métamorphoses d'Ovide, de quelques morceaux de l'Enéide, des imitations de Virgile, de Properce, d'Anacréon, de Milton, de l'Arioste et de Métastase. Une foule de poésies fugitives, dans lesquelles il réussissait mieux encore que dans ses grandes compositions, ont été insérées sous son nom dans plusieurs recueils périodiques, mais ne se retrouvent qu'en partie dans ses œuvres. Parmi ses mélanges en prose, on a distingué ses *Dialogues des morts*, des *Réflexions sur le génie d'Horace, de Boileau Despréaux et de J.-B. Rousseau* (celles-ci ont souvent été réimprimées); un *Essai sur l'Élégie*, très-estimé, une traduction de la *Vie d'Agricola*, de Tacite, et une autre de l'*Essai de Walpole sur les jardins anglais*, le texte de ces deux traductions en regard; des *Recherches sur la religion des premiers Chaldéens*; les *Vies de quelques troubadours*, d'après les manuscrits de Sainte-Palaye; une *Notice sur Barthélemy*, et des *Lettres sur l'état des courtisans, sur l'esprit, sur la manière de se conduire avec ses ennemis*, ouvrage composé pour l'instruction de son fils d'adoption, le comte de Gisors. Le comte François de Neufchâteau a publié, *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, Paris, 1807, 2 vol. in-8°, précédées de l'éloge de l'auteur. Ils contiennent des lettres familières écrites pendant les ambassades de Rome et de Londres; deux dissertations pour l'académie des inscriptions, et quelques discours prononcés à l'académie-française.

NIVIÈRE-CHOL (N.), maire de Lyon, receveur-général du département du Rhône, jouissait d'une grande fortune honorablement acquise dans le commerce, et s'était concilié l'estime de ses concitoyens, qui l'élurent maire de leur ville en 1792. Il avait adopté avec franchise et sagesse les principes de la révolution, parce qu'ils promettaient la réforme des abus; aussi le vit-on déployer le plus grand courage et la plus grande activité contre les ennemis de l'ordre, accusés d'avoir résolu, au club central, de faire périr, le 6 février 1793, tous ceux d'entre les républicains qui s'opposaient à l'établissement de leur tyrannie. Instruit à l'instant même de ces coupables projets, M. Nivière-Chol prit les mesures les plus efficaces pour empêcher leur exécution: il fit battre la générale, réunit tous les vrais républicains, et opposa aux factieux une force armée assez formidable pour les contraindre du moins à suspendre leurs complots. Ses ennemis, qui étaient ceux de la tranquillité, osèrent afficher alors un

placard, dans lequel ils déclaraient qu'il avait perdu la confiance publique. Le maire n'eut besoin, pour y répondre d'une manière victorieuse, que de dévoiler les projets qu'il était parvenu à déjouer; mais satisfait d'avoir épargné à ses concitoyens les horreurs d'une guerre civile, il donna sa démission. On procéda aussitôt à la nomination d'un nouveau maire; M. Nivière-Chol fut réélu à la majorité de 7,500 suffrages sur 7,800. Malgré ce qu'avait d'honorable pour lui ce témoignage presque unanime de confiance, il refusa constamment des fonctions que l'état présent de la république, et particulièrement celui de la ville de Lyon, rendaient extrêmement dangereuses; il s'y détermina encore par la conviction intime où il était de ne pouvoir plus rien pour le bonheur de la cité confiée à son administration paternelle; et enfin, par les dégoûts dont ne cessaient de l'abreuver les représentans du peuple, alors en mission dans son département. La prudence lui conseillait de quitter Lyon pendant le règne de la terreur, il le fit et s'épargna du moins la vue des désastres auxquels cette malheureuse cité fut alors en proie. Il n'y rentra qu'après la révolution du 9 thermidor an 2, et fut nommé receveur-général du département du Rhône. M. Nivière-Chol conserva cette place jusqu'en 1804, époque à laquelle le gouvernement l'autorisa à la transmettre à son fils. Depuis ce moment, il jouit de l'estime publique dans la vie privée, au milieu de ses concitoyens.

NOAILLE (Jacques-Barthélemi, chevalier de), président de la cour royale de Nîmes, et officier de la légion-d'honneur, né à Beaucaire le 14 avril 1758. Il était avant la révolution avocat au parlement de Toulouse, juge de la maîtrise des ponts de Beaucaire et membre des états du Languedoc. M. le chevalier de Noaille traversa heureusement les temps les plus orageux de la révolution, et ne parut que tard sur la scène politique. Nommé, en 1795, par le département du Gard, député au conseil des cinq-cents, il s'y prononça bientôt avec chaleur contre le directoire. En janvier 1796, il plaida éloquemment la cause des parens des émigrés. Elu secrétaire de l'assemblée le 19 août, il parut à la tribune le 23 du mois suivant, pour proposer qu'une amnistie générale fût accordée à tous les délits dits révolutionnaires, exceptant toutefois le vol et l'assassinat. Le 3 décembre, il s'opposa, avec la plus grande véhémence, aux projets annoncés par le gouvernement, pour limiter la liberté de la presse. Il dénonça même comme un attentat contre la liberté des citoyens, et comme un moyen de comprimer l'esprit public, l'établissement d'un journal officiel ou privilégié, tel que l'avaient conçu les membres du directoire (*le Tachygraphe*), et fit éclater toute son indignation contre « ces *menins officieux* du pouvoir qui voulaient établir un régime de despotes. » Cherchant ainsi à populariser son opinion, il traça le tableau de tous les services que la liberté de la presse avait rendus à la révolu-

tion, et accusa les députés Louvet et Chénier, qui voulaient alors lui prescrire des limites, d'être des *apostats de la liberté*. En mai 1797, il dénonça l'agiotage qui avait dilapidé les domaines nationaux dans l'ancienne France, et qui menaçait d'envahir de même ceux des départemens réunis de la Belgique. M. Noaille prit part avec la même chaleur à toutes les discussions importantes qui eurent lieu dans le conseil des cinq-cents, jusqu'à l'époque du 18 fructidor (4 septembre 1797). Intimement lié avec les chefs du parti opposé au directoire, son nom fut inscrit sur la liste de déportation que le parti vainqueur dressa dans sa vengeance; mais il eut le bonheur de soustraire sa personne aux premières recherches, et évita ainsi les déserts de Sinamary. Après avoir été caché pendant plusieurs mois il obtint d'aller achever son exil à l'île d'Oleron, où il se rendit en janvier 1798. Il y resta jusqu'au mois de décembre de l'année suivante, et fut alors rappelé par le gouvernement consulaire, qui l'employa honorablement. Nommé juge au tribunal civil de Nîmes, en 1800, il y siégea jusqu'en 1807. Le département du Gard l'élut alors député au corps-législatif, où il fit partie de la commission de législation civile et criminelle. Il présenta, en 1810, le projet du troisième livre du nouveau code pénal. Napoléon le nomma membre de la légion-d'honneur. M. Noaille siégea au corps-législatif jusqu'en mars 1815. Le roi lui a accordé des lettres de noblesse, et l'a nommé président de la cour royale de Nîmes.

NOAILLES (Louis, vicomte de), officier-général et député à la première-assemblée nationale, était grand-bailli d'épée et colonel d'un régiment de chasseurs en 1789. La noblesse du bailliage de Nemours le choisit, au mois de mai de cette année, pour la représenter aux états-généraux. Le 13 juin il proposa à son ordre de se réunir au tiers-état, mais sa motion fut alors traitée avec une extrême défaveur par la majorité de ses collègues. Elle n'en fut pas moins reproduite dans plusieurs séances, et appuyée par une courageuse minorité. Après de longs débats, quarante membres des plus distingués de la chambre de la noblesse (*voyez* Montmorency, La Rochefoucault, La Fayette, etc.), donnèrent l'exemple d'un noble dévouement, et se rendirent, le 25 juin, à la salle commune, où ils furent accueillis par les plus vifs applaudissemens. Les députés du tiers-état, auxquels s'étaient joints plusieurs membres de l'ordre du clergé, avaient déjà donné à leur réunion la dénomination d'*Assemblée nationale*. La réunion totale des trois ordres n'eut cependant lieu que le 7 juillet suivant, ce qui n'empêcha point la majorité de la noblesse de former encore quelque temps à part, des comités secrets. M. de Noailles, fidèle à la cause qu'il avait embrassée avec chaleur, et aux sentimens patriotiques qu'il avait énoncés dès sa jeunesse, ne sortit jamais des rangs des amis d'une sage liberté. Dans la soirée du 14 juillet

il annonça le premier à l'assemblée, les événemens qui venaient de se passer à Paris, la prise de la Bastille et la déplorable fin du gouverneur de cette prison d'état. Dans la fameuse séance de la nuit du 4 août, il se plaignit des excès qui avaient été commis et des désordres qui troublaient encore plusieurs provinces ; il en attribua la cause à l'attente, trop longtemps trompée, du soulagement que demandait le peuple, et invita les membres du clergé et de la noblesse à renoncer aux priviléges oppressifs qui blessaient leurs concitoyens. Dans la nuit même, ce sacrifice fut consommé : les droits féodaux, les justices seigneuriales, les dîmes, la vénalité des charges, furent abolis, et tous les Français furent reconnus admissibles aux divers emplois de l'état. Le 18 septembre, M. de Noailles présenta un rapport sur l'organisation de l'armée. Le 5 juin 1790, il fit à la société des amis de la constitution, la motion de défendre à tous les membres de ce club d'employer des étoffes étrangères, et l'engagement en fut pris à l'unanimité. Le 19 du même mois, il contribua à faire décréter par l'assemblée nationale la suppression des titres nobiliaires, des livrées, etc. Une discussion assez vive, qu'il eut avec son collègue Barnave, dont il partageait d'ailleurs les opinions et dont il estimait le talent et le caractère, amena un duel entre ces deux députés : M. de Noailles, après avoir essuyé le feu de son adversaire, tira son pistolet en l'air, et une franche réconciliation eut lieu. En juillet il fit un nouveau rapport sur l'armée, parla des projets hostiles qu'on prêtait déjà aux puissances étrangères, des forces qu'on avait à leur opposer, et s'attacha à prouver que la France serait toujours invincible, tant que les citoyens resteraient unis. En septembre il dénonça les manœuvres qu'on employait pour soulever les troupes, et particulièrement le régiment des gardes-suisses : il proposa un décret qui défendait à toute association quelconque, de correspondre avec les régimens français ou étrangers. Le 22 décembre il fit décréter l'organisation de la gendarmerie nationale. Au mois de février 1791, M. de Noailles fut nommé président de l'assemblée. Il se rendit quelque temps après en Alsace, où des troubles sérieux venaient d'éclater, et il parvint à calmer l'agitation que quelques factieux avaient fomentée dans cette province. A son retour à Paris, il rendit un compte satisfaisant de sa mission à l'assemblée nationale, et aussi à la société dite encore des amis de la constitution. Le 19 août il interpela vivement le ministre des affaires étrangères, demanda des renseignemens sur les dispositions des cabinets de l'Europe envers la France, sur les mouvemens des troupes de quelques puissances, et prouva que le ministre était mal informé de tout ce qui se tramait au dehors. « A » quoi servent donc, s'écria M. de » Noailles, tant d'agens, tant d'am» bassadeurs, tant d'espions, si ce » n'est pour savoir ce qui se passe » sous leurs yeux? » Le 28 il demanda que tous les citoyens, vi-

vant d'une honnête industrie, fussent admis dans la garde nationale, et rappela l'exemple de la Hollande, où la classe du peuple rejetée de cette garde, devint l'instrument du despotisme. Le 5 mai il prononça à la tribune une opinion sage et raisonnée, sur l'émission des assignats de 5 livres, et, le 29 suivant, il se rendit de nouveau en Alsace, où, à la tête de son régiment, il étouffa à Colmar une sédition dangereuse. De retour à Paris, le lendemain du départ de la famille royale pour Varennes (21 juin 1791), il renouvela avec enthousiasme, au sein de l'assemblée, son serment de fidélité à la constitution. Le 5 septembre il prononça un discours énergique sur la situation politique et militaire de la France, prouva qu'on ne prenait point les précautions convenables contre une attaque spontanée des puissances étrangères, indiqua les moyens les plus propres à garantir la sécurité de l'état, et surtout à ramener la confiance intérieure, qu'il désigna comme l'arme la plus sûre contre toute entreprise du dehors. Après la clôture des sessions de l'assemblée constituante, M. de Noailles se rendit à l'armée, d'où il adressa, au mois de novembre, une lettre respectueuse et sage à Louis XVI, contenant d'utiles conseils, et quelques observations sur le refus du monarque, de sanctionner le décret relatif aux émigrés qui s'armaient de toutes parts contre la France. Pendant une partie de l'année 1792 il commanda la chaîne des avant-postes du camp de Valenciennes. Une faction désorganisatrice vint à cette époque s'emparer de l'esprit des soldats : les officiers supérieurs, et ceux même dont le patriotisme et la valeur s'étaient le plus honorablement signalés, se trouvaient en butte à des dénonciations absurdes, mais sans cesse reproduites. La marche incertaine et les mesures souvent contradictoires du pouvoir exécutif, avaient fait naître des soupçons, et toutes les autorités émanées de cette source, inspiraient une défiance extrême. Le nom de M. de Noailles, l'attachement connu de sa famille à la cour, le mettaient dans une position difficile. Pour calmer toutes les inquiétudes, et pour prouver son désintéressement personnel, il renonça à tout emploi public, quitta l'armée, et se retira à la campagne. Il eut le bonheur d'échapper aux orages révolutionnaires qui vinrent bientôt fondre sur la France, et survécut au règne de la terreur. Il rentra au service de son pays, sous le gouvernement consulaire, passa en Amérique en qualité de général de brigade, et fit partie de la malheureuse expédition de Saint-Domingue, où il servit avec la plus haute distinction, sous les ordres des généraux Leclerc et Rochambeau. Embarqué sur un vaisseau de guerre lors de l'évacuation de cette île, et comptant se rendre à Cuba, il fut attaqué en chemin par les Anglais : le combat, long-temps soutenu avec la plus éclatante valeur contre des forces supérieures, se termina par la prise du bâtiment et la mort de M. de Noailles. Atteint par un boulet, il expira dans les bras des

grenadiers qu'il commandait. Intrépide soldat, bon citoyen, d'un caractère franc et loyal, d'un esprit éclairé, M. de Noailles avait conçu de bonne heure un profond mépris pour tous les préjugés qui dégradent ou asservissent l'espèce humaine. Ses nombreux amis et tous ceux qui l'ont connu dans les deux mondes, honorent sa mémoire, et donnèrent des larmes à sa fin prématurée.

NOAILLES (Alexis, comte de), fils du précédent, ministre d'état de S. M. Louis XVIII, né à Paris le 1er juin 1783. Il fut arrêté sous le gouvernement impérial, en 1809, comme accusé d'avoir servi d'intermédiaire au pape pour répandre une bulle, que la cour de Rome venait de lancer contre le chef du gouvernement établi à cette époque. Mais ce fait, à ce qu'il paraît, ne fut point prouvé, et le prisonnier fut bientôt remis en liberté. Le ministre de la police, Fouché, lui avait proposé, dit-on, de mettre bien plutôt un terme à sa captivité, à condition qu'il se rendrait à Vienne et demanderait du service à Napoléon, qui s'y trouvait alors. Mais on assure qu'il rejeta bien loin cette offre, et que sur l'insinuation qu'on pourrait l'y faire conduire par la gendarmerie, il répondit : « Faites » mieux, ordonnez qu'on m'y traîne » la corde au cou. » Réponse courageuse, qui attendrit, dit-on, le ministre Fouché. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est plus certain que le comte de Noailles, qui s'était trouvé en prison avec le général Malet (*voyez* ce nom), avait inspiré une grande confiance à ce dernier, qui inscrivit imprudemment le nom de Noailles parmi ceux des membres du gouvernement provisoire qu'il voulait établir. Sous le ministère de Savary, duc de Rovigo, qui remplaça Fouché, le comte de Noailles fut obligé, en 1811, de quitter la France, et se réfugia d'abord en Suisse; il fit ensuite plusieurs voyages en Allemagne, en Russie et en Suède, chargé de missions importantes par les princes de la maison de Bourbon. Après en avoir rendu le compte le plus satisfaisant à Hartwell, en Angleterre, il rejoignit, en 1813, le quartier-général du prince royal de Suède (le roi Charles-Jean d'aujourd'hui), dont il devint l'aide-de-camp. Il fut chargé par ce dernier de diverses négociations militaires avec le maréchal Blücher, et pendant la bataille même de Léipsik, il en eut une dernière des plus importantes, celle de demander, de la part du prince de Suède, de prompts secours au général prussien. Un boulet qui passa entre les deux interlocuteurs hâta, rapporte-t-on, la négociation : « Voici un parlementaire qui sera peut-être plus éloquent que moi, » dit le comte de Noailles au maréchal, qui jusqu'alors s'était refusé à sa demande. Celui-ci sourit, et lui accorda deux brigades. Après la bataille le comte de Noailles fut décoré de plusieurs ordres étrangers. Il quitta ensuite l'armée suédoise, pour entrer avec les troupes étrangères en France, et après avoir assisté aux batailles de Brienne et de la Fère-Champenoise, il se rendit près du comte d'Artois, à Vesoul, accompagna ce prince à Nancy, et le précéda à Paris, où

il fut nommé son aide-de-camp. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de commissaire du roi, dans la 19me division militaire, le comte de Noailles fut envoyé comme ministre plénipotentiaire au premier congrès de Vienne, et s'y trouvait à l'époque du retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Il alla rejoindre le roi à Gand, et revint avec lui à Paris. Nommé président du collége électoral du département de l'Oise, il fut député par ce département et par celui du Rhône, à la chambre des représentans de 1815, et nommé au mois d'octobre suivant ministre d'état.

NOAILLES (Antoine-Claude-Dominique-Juste, comte de), cousin du précédent, et second fils du prince de Poix, naquit à Paris le 25 août 1777. Il fut nommé un des premiers, et très-jeune encore, chambellan de Napoléon. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1814. Après l'abdication de l'empereur et la rentrée du roi, le comte Juste de Noailles fut nommé à l'ambassade de Russie, et reçut de l'empereur Alexandre l'accueil le plus distingué. Il resta à ce poste pendant l'époque des *cent jours*, et le remplit encore pendant plusieurs années. Il a épousé une nièce du prince de Talleyrand, Mlle de Périgord.

NODIER (Charles), littérateur, est né à Besançon le 29 avril 1783; son père s'était distingué dans le barreau et dans la magistrature de cette ville. M. Charles Nodier fut entraîné fort jeune dans le parti opposé à la révolution, et devint l'objet d'une accusation capitale dès l'âge de 18 ans, époque à laquelle il se réfugia à Paris, où il publia plusieurs romans. Un peu après le 18 brumaire an 8 (1799), il fut compris dans les mesures prises contre quelques ardens patriotes avec lesquels il avait des relations. Il osa attaquer Bonaparte, alors premier consul, dans une ode intitulée *la Napoléone*, où il lui reprochait d'aspirer au trône, et d'avoir trahi la cause de la liberté. Cette pièce anonyme parut dans les journaux anglais, pendant la courte durée de la paix d'Amiens, et donna lieu à des poursuites contre le journaliste Poultier. Ce procès fournit à M. Mackintosh l'occasion d'exposer sa théorie sur la liberté de la presse. M. Nodier, sachant que plusieurs personnes, entre autres son imprimeur, avaient été arrêtées comme auteurs ou distributeurs de *la Napoléone*, s'en déclara l'auteur et fut incarcéré à Sainte-Pélagie. Après une longue captivité dans plusieurs prisons, il fut exilé à Besançon; mais, sur de nouveaux soupçons, il fut arrêté à Troyes, d'où il s'échappa, puis à Besançon, d'où il parvint encore à s'évader. Plusieurs mois après, on le crut d'intelligence avec quelques hommes exaltés accusés d'un complot tendant à enlever le premier consul lorsqu'il passerait par le Jura pour aller se faire couronner roi d'Italie à Milan. Il eut encore le bonheur de se sauver; M. Nodier chercha un asile dans le département du Jura, où il s'occupa d'histoire naturelle. Sa retraite fut découverte; il fut pris; mais, ayant été délivré par

des paysans, il passa en Suisse, où il exerça la profession d'enluminieur d'estampes et de correcteur d'imprimerie. A cette époque, la mort d'une personne qu'il aimait tendrement le détermina à se retirer chez des moines de la Trappe. Le commissaire du gouvernement français ayant obtenu son extradition, il s'enfuit quoique dangereusement malade, erra dans les montagnes, réduit à mendier son pain, et après avoir lutté contre la misère, les fatigues et les maladies, il se joignit à des peintres badigeoneurs italiens, avec lesquels il rentra en France, et dont il partagea les travaux, jusqu'à la levée de son mandat d'arrêt. M. Nodier dut à la bienveillante humanité de M. Debry, alors préfet du département du Doubs, quelque adoucissement à la rigueur de son exil. L'amitié de M. Roujoux, sous-préfet de Dôle, lui valut l'autorisation d'ouvrir dans cette ville, un cours de belles-lettres, qui, par la réputation qu'il acquit en très-peu de temps, obtint la sanction de l'université, et le fit appeler successivement à deux chaires de rhétorique; ces nominations ne furent point ratifiées par le gouvernement; cette nouvelle disgrâce le força d'errer de nouveau. Une dame anglaise, lady Marie Hamilton, l'accueillit à Amiens, où elle habitait; emporté par un caractère inquiet, il quitta cet asile, et, après avoir parcouru une partie de l'Europe, il se rendit auprès d'un ami qui l'appela à Laybach, où on le nomma bibliothécaire de cette ville; il dut aux soins et à l'amitié de M. Etienne la direction du journal officiel d'Illyrie. Une sorte de prospérité, qu'un emploi dans les finances lui avait procurée, et qui lui offrait une douce perspective, lui fut ravie en 1814. Les événemens de cette année le ramenèrent en France, où il trouva, dans ses travaux littéraires, une existence honorable et indépendante. Le roi lui a accordé des lettres de noblesse et la décoration de la légion-d'honneur. Au commencement de l'année 1824, il a été nommé bibliothécaire de *Monsieur*, à l'Arsenal. M. Nodier, au milieu d'une vie errante où s'est consumée sa jeunesse, a de tout temps montré un goût prononcé pour les sciences et les lettres. Il a marqué sa carrière par de nombreux écrits, sur des matières bien différentes, et qui annonçaient en lui des connaissances étendues et variées. Outre un grand nombre de romans, on a de lui : 1° *Dictionnaire raisonné des onomatopées de la langue française*, in-8°, ouvrage à l'usage des lycées : l'auteur n'avait que 20 ans lorsqu'il le composa; 2° *Archéologue, ou Système universel et raisonné des langues. Prolégomènes*, Paris, Didot l'aîné, 1810, in-8°; 3° *Dictionnaire de la langue écrite*, Paris, 1813, in-8°, opuscule qui annonce une vaste et profonde érudition; 4° *Questions de littérature légale*, ouvrage anonyme, in-8°; 5° *Apothéose et imprécations de Pythagore*; 6° *Commentaire sur les Fables de La Fontaine*, 2 vol. in-8°, 1818; 7° *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 2 vol. in-fol.; 8° *Dictionnaire de la langue française*, 2

vol. in-4°; 9° enfin, quelques ouvrages sur l'histoire naturelle des insectes, etc., etc.

NOÉ (Marc-Antoine de), évêque de Troyes, naquit, en 1724, au château de la Grimaudière, près de La Rochelle. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit sa théologie à Paris, et devint grand-vicaire de l'archevêque de Rouen. En 1762, il fut député à l'assemblée du clergé, et, l'année suivante, sacré évêque de Lescars en Béarn. M. de Noé, réellement occupé du bonheur de ses diocésains, étranger à la politique ambitieuse du clergé, fut un des quatre évêques qui n'adhérèrent point aux actes de 1765 sur la religion. En 1785, il donna de nouvelles preuves de son attachement aux plus saines doctrines politiques et religieuses, dans un *Discours sur l'état futur de l'église;* néanmoins ce discours, destiné à l'assemblée du clergé, ne fut pas prononcé. Les principes de M. de Noé devaient faire croire que la révolution trouverait un partisan dans l'évêque de Lescars; il n'en fut pas ainsi. En 1789, à l'assemblée des états-généraux, où il représenta le clergé du Béarn, il protesta contre la réunion des trois ordres, et ne siégea point à l'assemblée constituante. Il s'éleva de même contre la réunion de l'évêché de Lescars à celui d'Oleron, opérée en 1790. Réfugié en Espagne, et de là en Angleterre, d'où il adhéra au concordat de 1801, il fut pourvu, en 1802, de l'évêché de Troyes, où il mourut dans la même année. Son éloge fut proposé au concours par la société académique du département de l'Aube, et par le musée du département de l'Yonne. Le prix de cette dernière société fut décerné à Luce de Lancival, et l'accessit à M. Humbert. Voici dans quels termes s'exprima le *Moniteur,* quelques jours après la mort de M. de Noé: « Ce prélat est vivement regretté. Il était un des plus savans docteurs de l'église, et il a fait plusieurs ouvrages très-estimés; mais il avait mieux que tout cela, cette charité douce, qui concilie les partis, et cette force de tête qui ne se laisse point conduire par des intrigans subalternes. Enfin, pour faire son éloge en deux mots, huit jours après qu'il fut installé à Troyes, il ne fut plus question dans son diocèse de prêtres assermentés ni insermentés; tous se réunirent au prélat respectable, tous lui accordèrent leur confiance, et tous le pleurèrent également. » En 1801, M. de Noé avait publié ses œuvres en un volume in-12; une nouvelle édition parut, en 1818, in-8°; elle renferme, outre le *Discours sur l'état futur de l'église,* un autre discours qui n'est pas moins remarquable que le premier, prononcé à l'occasion d'une bénédiction de drapeaux; quelques mandemens, la traduction de l'éloge d'Evagoras, par Socrate; un extrait de l'éloge des guerriers morts dans la guerre du Péloponèse, par Thucydide; une paraphrase de l'épître de saint Paul aux Romains; et une lettre pastorale dans laquelle M. de Noé sollicitait une souscription à l'occasion d'une mortalité de bestiaux qui avait ravagé son diocèse. Ce digne prélat, pour donner

l'exemple, s'inscrivit lui-même pour une somme de 45,000 francs. On regrette plusieurs productions de M. de Noé, que jusqu'à présent on n'a pas encore pu retrouver. On cite un sermon sur l'aumône; le panégyrique de sainte Thérèse; un discours sur le sacerdoce, et l'oraison funèbre de l'infant de Parme, don Philippe.

NOÉ (Louis-Pantaléon de), maréchal-de-camp, pair de France, appartient à la même famille que le précédent. Né en 1731, il embrassa la profession des armes et parvint au grade de maréchal-de-camp. Pendant la révolution, il obtint sa retraite comme général de brigade, et fut membre du conseil-général du département des Hautes-Pyrénées. Après l'établissement du gouvernement impérial, M. de Noé commanda la garde d'honneur de son département, et, en 1815, il fut élevé par le roi à la dignité de pair de France. Il mourut en 1816.

NOEL (Jean-Baptiste), membre de la convention nationale, naquit à Remiremont, département des Vosges, le 24 juin 1727; il exerçait la profession d'avocat au commencement de la révolution. Noël avait été nommé, en 1774, par le chapitre noble de Remiremont, officier-principal de l'insigne église, et avait fait partie, en 1788, de l'assemblée provinciale de Lorraine. Il paraît que la révolution ne le trouva pas au nombre de ses antagonistes, puisqu'il fut nommé, au mois de septembre 1792, par le département des Vosges, député à la convention nationale. Sa conduite y fut sage et modérée, et il fut du très-petit nombre de membres de cette assemblée qui refusèrent toute participation au jugement du roi. En rappelant à l'assemblée que son fils venait d'être tué en combattant pour la patrie, il lui déclara : « Qu'il ne » pouvait se constituer juge de » l'homme que l'on regardait com- » me la cause de la guerre. » Ce trait, véritablement antique, fut un premier titre de proscription. Bientôt Noël s'étant prononcé en faveur du parti de la *Gironde*, il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 8 octobre 1793. Noël subit son jugement avec la plus grande résignation. On assure, et c'est un titre de plus en faveur de ses principes d'humanité, qu'il avait, peu de temps avant sa mort, sauvé les officiers municipaux de Tours, dont Léonard-Bourdon demandait la mise en accusation.

NOEL (François), inspecteur-général de l'instruction publique, membre de la légion-d'honneur, né à Paris de parens peu riches, obtint très-jeune une bourse au collége des Grassins, et ensuite au collége de Louis-le-Grand, et y fit d'excellentes études. Après avoir eu les plus brillans succès dans toutes ses classes, et remporté les premiers prix à l'université de Paris, il fut nommé maître de quartier, et bientôt professeur de sixième au collége de Louis-le-Grand. M. Noël débuta dans la littérature par quelques poésies et par les *Eloges* de Gresset, de Louis XII et du maréchal de Vauban. Les deux derniers furent couronnés, en 1788

et 1790, par l'académie-française. Au commencement de la révolution, dont il adopta, ainsi que les hommes de lettres les plus distingués de cette époque, toutes les flatteuses espérances, il rédigea le journal intitulé *la Chronique*, qui eut un succès mérité. Il fut ensuite placé en qualité de chef de l'un des bureaux du ministère des relations extérieures ; et, lorsqu'après le retour du roi de Varennes, l'assemblée constituante s'occupa du choix d'un gouverneur pour le Dauphin, M. Noël fut au nombre des candidats proposés. Employé en 1792 avec une mission diplomatique en Angleterre, et puis envoyé comme chargé d'affaires de la république française en Hollande, il revint de la Haye en 1793, lorsque la guerre venait d'être déclarée à cette puissance. M. Noël avait eu le courage de se prononcer dans plusieurs circonstances contre Robespierre, qui le connaissait particulièrement depuis le collége de Louis-le-Grand, où ils avaient fait leurs études en même temps. Aussi, M. Noël fut-il incarcéré pendant le règne de la terreur. Après la chute de Robespierre, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Venise ; mais, rappelé en janvier 1795, il fut mis par la convention au nombre des commissaires de l'instruction publique. Après la conquête de la Hollande par le général Pichegru, M. Noël y retourna en qualité de ministre de la république française auprès du nouveau gouvernement établi lors de la fuite du stadhouder. Il épousa à Rotterdam la fille d'un négociant estimé de cette ville, Mlle Bogaërt d'Ablasserdam. Remplacé en 1797 dans sa mission de Hollande, par Charles de Lacroix, il revint reprendre à Paris ses fonctions de commissaire de l'instruction publique. En 1799, il fut dénoncé par Quatremère d'Isjonval au club des Jacobins, rétabli dans la salle du Manége, comme ayant favorisé en Hollande les émigrés français et les ennemis de la république, dénonciation qui ne put alors avoir de suites, le club ayant bientôt été fermé et ses membres dispersés. Après la révolution du 18 brumaire, M. Noël fut appelé au tribunat, et nommé, en mars 1800, à la place de commissaire-général de police à Lyon. Il remplaça ensuite M. Arnaud comme préfet du Haut-Rhin, et céda cette place à M. Félix Desportes en juin 1802, pour occuper celle d'inspecteur-général de l'instruction publique. Travailleur infatigable, M. Noël a enrichi la littérature d'un grand nombre d'ouvrages estimés, et la jeunesse française lui doit particulièrement de la reconnaissance pour les excellens livres élémentaires en plusieurs genres, et les dictionnaires des langues anciennes qu'il a publiés. On a de lui : 1° *Éloge de Gresset*, 1786, in-8°; 2° *la Mort du duc Léopold de Brunswick*, ode qui obtint la première mention honorable de l'académie-française, 1787, in-8°; 3° *Éloge de Louis XII*, 1788, in-8°; 4° *Éloge du maréchal de Vauban*, 1790, in-8° : ces deux ouvrages ont été couronnés par l'académie-française; 5° *Journal d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique*

septentrionale, traduit de l'anglais d'Anbury, et enrichi des notes du traducteur, 2 vol. in-8°; 6° *nouveau Siècle de Louis XIV, ou Poésies-anecdotes du règne et de la cour de ce prince, avec des notes historiques et des éclaircissemens*, 1793, 4 vol. in-8° : cet ouvrage a été fait en société avec Sautreau de Marsy; 7° *Nouvelle Géographie universelle*, traduite de l'anglais de Guthrie sur la 17me édition, 1799, 3 vol. in-8° et atlas, et 1800, 6 vol. in-8° et atlas in-4°; 8° *Dictionnaire de la fable*, 1801, 2 vol. in-8°, et 1805, 2 vol. in-8°; 9° *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses*, 1803, 12 vol. in-8° : cet ouvrage a été fait en société avec Planche; 10° *Traduction complète de Catulle, suivie des Poésies de Gallus*, 1803, 2 vol. in-8°; 11° *Conciones poeticæ*, 1804, in-12; 12° *Leçons françaises de littérature et de morale*, 1804, 2 vol. in-8°, et 7me edition, 1816, 2 vol. in-8° : ces deux ouvrages ont été faits en société avec Delaplace; 13° *Abrégé de la Mythologie universelle, ou Dictionnaire de la fable* (abrégé), 1805, in-12, et 1816, in-12; 14° *Voyages et Mémoires de Benjowski*, 1791, 3 vol. in-8°; 15° *Dictionnaire historique des personnages célèbres de l'antiquité, des dieux, des villes, etc., avec l'étymologie de leurs noms, etc.*, 1806, in-8°; 16° *Almanach des Prosateurs*, plusieurs vol. in-12; 17° *nouveau Dictionnaire français-latin*, 1807, in-8°; 18° *nouveau Dictionnaire latin-français*, 1808, in-8°; 19° *Histoire romaine de Tite-Live*, 1808, in-8°; 20° *Leçons latines de morale et de littérature*, 1808, 2 vol. in-8°, et 1806, 2 vol. in-8°, ouvrage fait en société avec Delaplace; 21° *Gradus ad Parnassum*, 1810, in-8°; 22° *Leçons anglaises*, 1817, 2 vol. in-8°, fait en société avec Chapsal. M. Noël a été long-temps un des principaux rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, journal estimé qui a contribué à répandre le goût de la bonne littérature, des sciences et des arts. Ses trois dictionnaires ont obtenu le succès le plus flatteur, et plus de 20,000 exemplaires en ont été vendus en moins de 4 ans. Les manuscrits ont été en entier écrits de la main même de l'auteur sans aucun aide, l'imprimeur en a conservé les formes, et tous deux, en profitant des observations de savans distingués et d'une multitude de personnes vouées à l'enseignement, ont porté les dernières éditions à toute la perfection dont ce genre d'ouvrages est susceptible. Le nom de M. Noël, attaché à des œuvres classiques aussi éminemment utiles, sera honoré de génération en génération par la jeunesse studieuse, aux progrès de laquelle il a consacré la plus grande partie de sa vie.

NOEL (N. N.), ancien chirurgien-major des armées françaises et américaines, professeur d'anatomie et de physiologie à l'enseignement médical de l'Hôtel-Dieu de Reims, né en cette ville en 1745. Il a pratiqué avec succès, tant en France qu'en Amérique, l'art de la chirurgie, dans lequel il est très-habile; mais il s'était montré, pendant 40 ans, l'ennemi déclaré d'un autre art, plus conjectural à la vérité, celui de la médecine; et cependant, par des

motifs qu'on ignore, le professeur Noël s'est fait recevoir, en 1805, par la faculté de Paris, docteur en médecine. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Traité historique et pratique de l'inoculation*, Reims, 1789, in-8°; 2° *Analyse de la médecine, et parallèle de cette prétendue science avec la chirurgie*, Reims, 1790; 3° *Dissertation sur la nécessité de réunir les connaissances médicales et chirurgicales*, Paris, chez Didot jeune, 1805.

NOEL (André-Claude), officier de la garde nationale de Paris, est né en 1777 dans la même ville, où il fit ses études, et devint en 1805 notaire de la couronne. Napoléon, auquel il fut présenté par l'impératrice Joséphine, le trouvant fort jeune pour d'aussi graves fonctions, lui fit subir lui-même un examen sur les devoirs de sa charge, et sur le Code civil qui venait d'être donné à la France. Quatre des plus anciens notaires de Paris furent réunis sous la présidence du ministre de la justice, pour donner leur opinion sur le candidat. Pourvu de son office, M. Noël fit preuve, pendant plus de dix ans, d'une rare activité pour réunir aux domaines de la couronne les titres et biens qui en avaient été détachés depuis 1793, ou qui pouvaient convenir à leur embellissement et agrandissement. Toujours empressé lorsqu'il s'agissait d'exécuter des volontés régulières, il sut conserver son indépendance en refusant son ministère à des opérations qui n'étaient point conformes aux lois, telles que des dispositions dans le sens des majorats, antérieurement à cette législation, ou des prises de possession d'immeubles avant le consentement des propriétaires, etc. Un jour qu'il allait recevoir sur un contrat la signature de l'impératrice Joséphine, retenue au lit par indisposition, Napoléon voulut s'emparer de l'acte et aller prendre lui-même la signature de son épouse dans son appartement; le notaire ne s'en dessaisit point, et observa que le but de son institution était précisément de juger par lui-même du consentement des parties et de l'apposition de leur signature, pour y imprimer ensuite l'authenticité; que telle était la nouvelle loi, confirmative des anciennes, et rendue d'ailleurs depuis le 18 brumaire. Napoléon, un peu surpris, alla parler à l'impératrice, qui ne tarda pas à paraître, en se plaignant au notaire avec une grâce pleine d'obligeance, de ce qu'elle appelait sa *bien grande sévérité*. M. Noël possédait toute la confiance de cette aimable princesse; dans de grandes occasions, il reçut ses confidences, et vit couler ses larmes. Elle lui disait, seule avec lui, avant sa séparation de Napoléon : « J'ai bien des fois, » devant vous, béni mon union » avec l'empereur, et rendu grâce » à ses bontés. Dans peu je dois » signer la rupture de notre ma- » riage!... j'en mourrai... N'est-il » pas vrai, ajouta-t-elle, qu'on » n'y parviendrait jamais sans mon » consentement? C'est à la paix » générale, c'est au bonheur de la » France que je me dévoue!... la » nation est capable d'apprécier » la grandeur de mon sacrifice. » M. Noël n'oublia jamais qu'il ap-

partenait au corps des notaires en général, et à la compagnie distinguée des notaires de Paris en particulier; aussi s'appliqua-t-il constamment à justifier, dans l'esprit du chef et de ses ministres, la haute idée que Napoléon avait conçue de cette importante institution, et de la délicatesse et de l'habileté de ses fonctionnaires. Aux élections de Paris, en 1822, M. Noël, nommé dans le grand et dans un petit collége électoral *scrutateur définitif* en remplacement du bureau provisoire désigné par l'autorité, essuya de la part des chefs de l'administration, des procédés qui contribuèrent à le décider à quitter ses fonctions notariales la même année.

NOEL (Gabriel-Aimé), ingénieur démissionnaire des ponts-et-chaussées et ancien maire de la ville de Cherbourg, est né à Caen, département du Calvados, en mai 1750. Il s'occupa dès sa jeunesse à l'étude de la nature, et spécialement des effets de la mer contre les masses qui s'opposent à son mouvement. Il reçut en 1778 un encouragement flatteur de l'académie des sciences et arts de Caen, dans l'adoption, comme sujet du prix qu'elle avait proposé, de son travail sur la construction et la meilleure disposition des digues exposées à la mer. En 1780, il lut à l'académie de Cherbourg un *Mémoire* sur la possibilité de dessaler l'eau de la mer et de la rendre potable au moyen de sa condensation par le froid. Dévoué avec modération aux principes que la révolution consacrait, il fut nommé par ses concitoyens en 1791 maire de Cherbourg, et en 1792 procureur-syndic du district; mais Le Carpentier et Garnier de Saintes, commissaires de la convention nationale dans ce département, le destituèrent en 1793, et le placèrent ensuite sous la surveillance de la municipalité. Cependant l'administration municipale le délégua, à la fin de 1793, auprès du pouvoir exécutif, pour solliciter des secours en subsistances, et pour lesquels il obtint 1,300,000 francs en assignats. Dans le même temps, la commission des travaux publics, voulant utiliser les connaissances qu'il avait acquises, le nomma ingénieur des ponts-et-chaussées, et le directoire-exécutif l'appela en l'an 3 pour remplir les fonctions de son commissaire près de l'administration municipale de Cherbourg, poste où il lui fut ordonné de se rendre sur-le-champ. Les consuls et l'empereur le nommèrent successivement adjoint au maire de cette ville. M. Noël avait écrit en 1791 sur les travaux de Cherbourg, et il adressa au corps-législatif son mémoire, intitulé : *Détail impartial de ce qui s'est passé à Cherbourg, relativement à son port militaire, depuis 1778 jusqu'en 1792*. En 1802, il écrivit encore pour appeler l'attention du gouvernement sur le port de Cherbourg; et par un autre *Mémoire* il en proposa la franchise pour annuler le commerce des îles de Jersey et de Guernesey. Après sa correspondance avec M. de Montalivet, qui eut lieu depuis 1802 jusqu'en 1808, époque de la submersion des travaux, il fit deux *Mémoires* sur la défensive de la rade et sur l'exhaussement de

sa digue. En 1819, il remit à l'académie de Caen le recueil de ses mémoires, qui était terminé par une esquisse historique des travaux du port militaire; ce recueil devint l'objet d'un rapport que l'académie se fit faire le 10 décembre 1819. Enfin, en 1820, la lecture de l'ouvrage intitulé : *Mémoire sur la digue de Cherbourg*, comparée au *Break-Water* de Plymouth, lui ayant fait reconnaître quelques erreurs et des plagiats, il les signala dans une réclamation imprimée, qui devint la source d'une lutte polémique, dans laquelle le ressentiment, l'aigreur et l'injustice prévalurent sur les vérités que M. Noël s'était efforcé de mettre en évidence.

NOEL (Nicolas), colonel d'artillerie, né le 25 janvier 1759, dans le département des Vosges, entra au service, en 1776, comme canonnier au régiment d'artillerie de Grenoble. Il passa en Amérique, en 1777, et se trouva au siége de la Savanah en Géorgie, dans le mois d'octobre 1779; à Pansacola, en mai 1780; à York-Town, en octobre 1781, et à l'île Saint-Christophe, dans le mois de février 1782. M. Noel prit encore part à neuf combats de mer, et donna dans ces différentes affaires, où il reçut plusieurs blessures, des preuves d'une rare intrépidité. Il fut du nombre des prisonniers faits, le 12 avril, à bord du vaisseau *la Ville de Paris*. Rendu à la liberté, en 1783, il repassa en Amérique en 1786, et assista à 17 combats contre les insurgés de Saint-Domingue. La révolution avait fait sortir ce brave du rang des sous-officiers. Lieutenant, en 1791, il fut décoré de la croix de Saint-Louis sur la brèche même du fort de Ouanaminthe, le 9 novembre 1792. De retour en Europe, il fit, en qualité de capitaine, la campagne de 1793 dans la Vendée, et se distingua aux affaires de la Châtaigneraie et de Chalan. Dans cette guerre, il fut plusieurs fois chargé du commandement de l'arsenal de construction à Rennes, et sut toujours empêcher les *chouans* de s'en emparer. Il fit ensuite les campagnes d'Allemagne, et rendit des services importans, comme chef d'escadron dans le 1er régiment d'artillerie, au passage de la Piave et à la bataille de Raab, en 1809. En 1815, il était colonel du 4e régiment d'artillerie à cheval. Lors de la campagne du duc d'Angoulême, sur la Drôme, il se trouva, le 2 avril, à l'affaire de Loriol. Il est aujourd'hui (1824) directeur d'artillerie à Neubrissach.

NOEL DE LA MORINIÈRE (Simon-Barthélemy-Joseph), inspecteur-général des pêches, membre de plusieurs sociétés savantes de France, des académies de Saint-Pétersbourg, Turin, New-York, Philadelphie, etc., naquit à Dieppe, département de la Seine-Inférieure, au mois de juin 1765. Ses connaissances en ichtyologie, et les ouvrages qu'il a publiés, principalement sur cette science, lui firent confier, par le gouvernement, différens emplois et missions dont la dernière, au retour de laquelle il mourut (février 1822), était au Cap-Nord, afin d'observer les grandes pêches sur les côtes septen-

trionales de la Norwège. Noel de la Morinière est un des hommes qui ont produit les ouvrages les plus instructifs et les plus exacts sur la pêche, considérée dans sa théorie et dans sa pratique. On trouve des renseignemens très-étendus sur les différens travaux de ce savant, dans une *Notice historique sur Noel de la Morinière*, par M. Bajot, éditeur et rédacteur principal du recueil intitulé *Annales maritimes et coloniales*, 1822, tom. IV. La mort ne l'a pas privé du suffrage de l'académie de Rouen, qui, quelque temps auparavant, avait mis au concours un sujet relatif à l'histoire ancienne de la Normandie. Dans sa séance publique de 1823, cette société savante a accordé une *mention honorable* au *Mémoire* qu'il lui avait adressé. La production principale de Noel de la Morinière, est l'*Histoire générale des pêches anciennes et modernes dans les mers et fleuves des deux continens*, ouvrage présenté au roi, 1er vol. en deux tomes in-4°, Paris, 1815, de l'imprimerie royale. L'ouvrage entier devait former 10 volumes, mais l'auteur n'a laissé que le manuscrit de 6. Dans les deux premiers tomes, on trouve une longue et importante *Introduction* et les *Tableaux historiques* des pêches, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au 19e siècle. Il devait donner dans le 3e vol. l'histoire des phoques, des morses, des lamentins, et de leur pêche; dans le 4e, l'histoire des cétacées; dans le 5e, l'histoire des poissons cartilagineux; dans les 6e, 7e, 8e et 9e, l'histoire des poissons osseux; le 10e aurait renfermé les vues et les observations de l'auteur sur l'état de la pêche de nos jours et à venir. Le premier volume, le seul publié, l'auteur étant mort pendant l'impression du 2e, contient le travail de trois périodes formant plus de 20 siècles; il les a divisées sous les titres suivans: *Pêche ancienne* (grecque et romaine), *Pêche du moyen âge*, et *Pêche moderne*. Le passage de l'*Histoire générale des pêches*, où l'auteur fait connaître la manière de saler et d'encaquer le hareng, découverte qu'il dispute à Beukels, donna lieu à une assez vive discussion entre lui et M. Raepsaët, compatriote de Beukels. Outre ce grand ouvrage, il a mis au jour les suivans: 1° *Prospectus de l'Histoire naturelle du hareng et de sa pêche*, Rouen, 1789, in-4°; 2° *Histoire naturelle de l'éperlan de la Seine-Inférieure*, 1795, in-8°; 3° *Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure, ouvrage topographique, historique et pittoresque*, Rouen, 1795, in-8°; 4° *Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, 1797, in-8°; 5° *Examen comparatif du pouvoir des Parques scandinaves et grecques, sur Odin et Jupiter*, 1799, in-8°; 6° *Tableau historique de la pêche de la baleine*, Paris, an 8 (1800), in-8°; 7° *Lettres sur les avantages qu'il y aurait à transporter et à naturaliser dans les eaux des rivières, des lacs et des étangs, ceux des poissons qui ne se trouvent que dans les uns ou les autres*, Rouen, 1801, in-8°; 8° *Mémoire sur le projet du canal de Dieppe* (il est cité dans la *France littéraire*, de Ersch, 2me *supplément*); 9° *Tableau statistique de la navigation de la Seine, depuis la*

mer jusqu'à Rouen; contenant des vues sur le système de son embouchure ancienne et moderne, in-8°, 1803; 10° *l'Amérique espagnole, ou Lettres civiques à M. de Pradt*, 1817, in-4°; 11° enfin, plusieurs articles et morceaux dans l'*Histoire naturelle des poissons* de M. de Lacepède; dans le *Magasin encyclopédique de Millin;* dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, etc.

NOEL-POINTE, membre de la convention nationale, où le département de Rhône-et-Loire le nomma député au mois de septembre 1792, avait adopté avec chaleur les principes de la révolution. Lors du procès du roi, il fit partie de la majorité; envoyé en mission dans les départemens de la Nièvre et du Cher, avec des pouvoirs illimités, à son retour il prit une part modérée aux agitations de la convention, et après la chute de Robespierre, il dit à la tribune : « La *terreur* a passé »dans d'autres mains, et je vois »avec effroi la contre-révolution »empoisonner l'horizon politique »de son souffle liberticide.» Le Gendre le réfuta, mais il rendit justice à ses intentions. Par suite des événemens du 1er prairial, les autorités de la Nièvre dénoncèrent Noel-Pointe, pour raison de la mission qu'il avait remplie dans ce département. Le comité de législation fut chargé de faire un rapport sur cette affaire, mais les événemens du 13 vendémiaire firent cesser toutes les enquêtes de ce genre. Noel-Pointe n'ayant point été appelé à faire partie des conseils, fut nommé, par le directoire-exécutif, l'un de ses commissaires. On ne l'a plus revu dans les assemblées législatives.

NOGARET (Pierre-Barthélemy-Joseph, baron de), né à Marvejols, département de la Lozère, le 28 juin 1762. Son père, conseiller à la cour des aides de Montpellier, le destinant à lui succéder dans sa charge, lui fit faire des études analogues, mais la révolution survint avant qu'il eût pu exécuter son projet. M. Nogaret en adopta les principes, et fut, en 1790, nommé, par ses concitoyens du département de l'Aveyron, résidence ordinaire de sa famille, à la place d'administrateur du département, où il siégea sous la présidence de M. de Bonald; il y remplit, quelque temps après, les fonctions de procureur-général-syndic. En 1791, il fit partie de l'assemblée législative, où il vota constamment avec le parti modéré. Rentré dans son pays après la session, il y éprouva les persécutions que devaient naturellement lui attirer les opinions qu'il avait manifestées, et fut arrêté par ordre des représentans en mission. Appelé de nouveau à l'administration centrale de son département, en l'an 6, et quelques mois après aux fonctions législatives, il fit partie du conseil des cinq cents jusqu'au 18 brumaire an 8. A cette époque, le premier consul le nomma préfet du département de l'Hérault, place qu'il a occupée pendant 14 ans, et qu'il a quittée au commencement de 1814, après avoir, pendant plusieurs années, sollicité comme une grâce la permission de se retirer, et non pas en vertu d'une destitution motivée sur la faiblesse qu'il avait montrée à l'appro-

che de l'ennemi, comme le disent, par erreur sans doute, les auteurs de la Biographie moderne (Paris, Eymery, 1816). Il suffit, pour rectifier l'assertion de ces biographes, de citer le passage suivant d'une lettre écrite de la main même de M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, à M. Nogaret, en lui annonçant qu'on lui a donné un successeur : « Sa majesté, en vous donnant un successeur, a cédé au vœu qu'elle a » su que vous aviez émis; elle a dit » avec bonté qu'elle était satisfaite » de vos services, elle a montré » des regrets de ce que vous croyez » ne pas pouvoir les continuer; » elle n'a point ignoré que dans » les circonstances où nous sommes, vous aviez renoncé à tout » projet de retraite, et que vous » aviez préféré vous dévouer; mais » elle n'a pas voulu qu'il en fût » ainsi. Je suis autorisé à penser » que vous recevrez incessamment » des marques de contentement de » l'empereur, etc., etc. » Effectivement, M. Nogaret fut nommé, très-peu de temps après, maître des requêtes. Il avait été nommé commandant de la légion-d'honneur, le 25 prairial an 12, lors de l'organisation de cet ordre, et quelques années après, baron, titre qui lui a été confirmé par le roi. Pendant la durée de ses fonctions, il a été présenté trois fois comme candidat pour le sénat conservateur, deux fois par le département de l'Aveyron, et une fois par celui de la Lozère. M. de Nogaret est maintenant retiré dans ses foyers, où il vit étranger aux affaires publiques.

NOGARET (Félix), homme de lettres, surnommé *l'Aristenète français*, membre de plusieurs sociétés littéraires, né à Versailles en 1740. Son père était attaché en qualité de secrétaire intime, au ministre d'état, comte de Saint-Florentin; lui-même fut successivement employé dans divers bureaux, et particulièrement dans ceux du ministère de l'intérieur; il y a rempli les fonctions de censeur dramatique depuis 1800 jusqu'à l'époque où cette attribution passa aux bureaux de la police, avec l'esprit de laquelle elle sympathise si bien. Disons au reste que M. Nogaret s'est distingué du commun des censeurs par la modération avec laquelle il a rempli des fonctions dont il est si facile d'abuser. Comme littérateur, M. Nogaret est recommandable par sa tendance philosophique, qui se retrouve dans ses ouvrages les plus frivoles; son style n'est pas dépourvu de naïveté, mais il n'est pas dépourvu non plus d'affectation; il dénote un esprit moins original que singulier. M. Nogaret est du petit nombre des poètes qui ont fait marcher de front l'étude des sciences et celle des lettres; il a en histoire naturelle des connaissances peu communes chez ses confrères. Les nombreux ouvrages sortis de sa plume sont remarquables surtout par la singularité de leurs titres; on en pourra juger par la nomenclature suivante. On a de lui : 1° *le Fruit de ma quête, ou l'Ouverture du sac*, 1779, 1 vol. in-8°; 2° *le Fond du sac*, 1780, 2 vol. in-18; 1805, 3 vol. in-18, imprimé dans la collection de Cazin; 3° *l'Aristenète français*, 1780, in-18 : cet ouvrage, où l'au-

teur a joint aux lettres traduites ou imitées du grec plusieurs épîtres de sa propre composition, a eu 4 éditions; la dernière est de 1807, in-18; 4° *le Miroir des événemens actuels*, 1790, 1 vol. in-8°; 5° *Ode à la nation*, 1792, in-8°; 6° *la Terre est un animal*, an 3, in-8°, réimprimé en 1805; 7° *Contes en vers*, 1798, 2 vol. in-8°; 5me édition, 1810, 2 vol. in-8°; 8° *l'Antipode de Marmontel, ou Nouvelles fictions, ruses d'amour et espiègleries de l'Aristenète français*, 1800, 1 vol. in-18; 9° *Podolyre et Dirphé, ou la Couronne tient à la jarretière*, 1801, 2 vol. in-12; 10° *le Réveil d'Adam*, hiérodrame, 1805, 1 vol. in-8°; 11° *Aristenète au Vaudeville*, 1806, 1 vol. in-18; 12° *Epître aux auteurs du vaudeville intitulé le Rêve, ou la Colonne de Rosbach*, 1807, in-12; 13° *les Compères et les Banbins, lubie d'Aristenète*, 1807, in-12; 14° *Epître à la lumière*, 1808, in-12; *l'Oracle de Delphes*, pour la naissance du roi de Rome, dans les hommages poétiques de Lucet; 16° *la Lutte inégale, ou les Aigles et les Autruches*, in-18, sans date; 17° *Apologues et nouveaux Contes en vers*, 1814, in-18; 18° *nouveaux Contes en vers*, 1816, in-18. M. Nogaret, aujourd'hui plus qu'octogénaire, vit dans la retraite avec la faible pension dont on a récompensé ses longs travaux administratifs, et trouve encore dans le commerce des muses quelques consolations.

NOGUÈS (Antoine), né le 7 mai 1777, entra au service au moment où la première coalition européenne s'arma contre la France; après avoir fait toutes les campagnes de la révolution, il fut nommé membre de la légion-d'honneur en 1806, et quelque temps après, adjudant-commandant. M. Noguès servit en cette qualité dans la péninsule, et battit les Espagnols, dans le mois de novembre 1812, à l'affaire de San-Miguel-de-Foi. De retour en France, il fut élevé au grade de maréchal-de-camp, et reçut la croix de Saint-Louis en 1814. Il est maintenant (1824), employé dans la 20me division militaire à Périgueux.

NOGUIER MALIJAI (N.), embrassa la cause de la révolution, mais avec modération, et fut nommé en 1795, par le département des Bouches-du-Rhône, député au conseil des cinq-cents, où il remplit les fonctions de commissaire aux archives, en remplacement de Daunou. M. Noguier s'occupa surtout de finances; inscrit mal à propos sur la liste des émigrés, il en fut rayé définitivement en 1798, et sortit du conseil l'année suivante. Après la révolution du 18 brumaire an 8, on le chargea de remplir des fonctions publiques dans son département, qui le proposa en 1803 comme candidat au corps-législatif. Quelques années après, il cessa de faire partie de cette assemblée, et vécut depuis ignoré.

NOIRFOSSE (Claude-Thomas-Dutour de), maréchal-de-camp, naquit en 1732, entra à l'école du génie en 1750, et en sortit trois ans après, en qualité d'enseigne d'artillerie; employé dans l'expédition envoyée par le gouvernement dans l'Inde, il servit sous MM. de Bussy, de Conflans et de Lally, et remplit suc-

cessivement les fonctions de premier aide-major, de major, et enfin de major-général de l'armée du Dékan. M. de Noirfosse rendit des services importans, et fut même employé dans l'attaque et la défense de différentes places, comme ingénieur, à défaut d'officiers du génie. En 1762, ayant reçu l'ordre de revenir en France, il s'embarqua à Pondichéry, et passa par l'île de Ceylan, le détroit de Manare, la côte du Malabar, Mascat en Arabie, l'île de Carek, Chiras, Bassora, Bagdad, Alep, Chypre, Candie, Malte, la Sicile et la Corse; cette traversée dura dix-huit mois. De retour dans sa patrie, il s'occupa de la composition de *Mémoires* sur l'état militaire, commercial et politique de l'Inde, et sur les ressources qu'offre ce pays. Les fatigues de la guerre, les voyages et des blessures graves avaient sensiblement altéré la santé de M. de Noirfosse; cependant il accepta, en 1775, la place de prévôt-général de la compagnie de maréchaussée du Soissonnais, et fut à la même époque décoré de la croix de Saint-Louis. En 1784, il obtint la place d'inspecteur-général de la maréchaussée, avec le grade de mestre-de-camp de cavalerie. Colonel de la 19me division de gendarmerie en 1791, il devint bientôt après général de brigade, et passa dans la 15me division du même corps, en qualité d'inspecteur. En 1804, il prit sa retraite et alla s'établir dans son domaine de Bussy, près Soissons, où il mourut le 3 décembre 1819, à l'âge de près de 87 ans.

NOIROT (le baron Jean-Baptiste), né le 26 décembre 1768, commandait le 5e régiment de cuirassiers à la bataille d'Austerlitz, où il mérita d'être décoré de la croix de commandant de la légion-d'honneur. Elevé au grade de général de brigade à la fin de 1806, il continua de se distinguer en Allemagne, et passa ensuite en Espagne, où, dans le mois de janvier 1810, il battit un corps d'insurgés devant Grenade. Le général Noirot a été nommé chevalier de Saint-Louis en 1814; et est aujourd'hui (1824) en non activité.

NOIROT, colonel de gendarmerie, commandait en cette qualité dans le département de Maine-et-Loire, lorsque Napoléon débarqua, en mars 1815, sur les côtes de la Provence, à son retour de l'île d'Elbe. Le duc de Bourbon se rendit alors à Angers pour soulever les départemens de l'Ouest; mais il éprouva dans cette mission de grandes difficultés, et comme sa présence paraissait devoir occasioner des désordres qui pouvaient compromettre la sûreté de S. A., le colonel Noirot lui écrivit la lettre suivante qui fut insérée dans les journaux : «Monseigneur, ce ne »sera pas en vain, j'en ai l'assu»rance, que j'invoquerai les effets »de votre magnanimité ; vous »pouvez d'un mot calmer une »effervescence dont les premiers »résultats peuvent encore une »fois ensanglanter la trop mal»heureuse Vendée; ce mot, votre »altesse le prononcera, et tout »restera dans l'ordre. Vous juge»rez aussi, monseigneur, qu'un »plus long séjour dans l'arron-

»dissement de Beaupréau, en »compromettant la sûreté intérieure du pays, compromettrait »aussi la sûreté particulière de »votre altesse. Daignez donc, je »vous en conjure, monseigneur, »vous rendre aux vœux que je »forme pour votre bonheur et »celui de mon pays. Tous les »moyens de sûreté que désirera »votre altesse pour se rendre à la »destination qu'elle aura choisie, »je les lui garantis.» Le duc de Bourbon répondit seulement qu'il autorisait son aide-de-camp, le chevalier d'Auteuil, à faire connaître ses intentions à M. Noirot. Par suite de cette conférence, le prince, qui ne voulut point accepter les passeports qui lui étaient offerts, se retira de ferme en ferme, et gagna de cette manière les côtes de la Bretagne. Le colonel Noirot, chargé alors du commandement du département à la place de M. d'Autichamp, le conserva pendant les *cent jours*. Depuis il a cessé d'être employé.

NOMSZ (Jean), auteur dramatique hollandais, naquit vers 1738, et mourut à l'hôpital d'Amsterdam, en 1803, destinée à laquelle ne devait pas s'attendre le poète qui enrichit de ses ouvrages, tant originaux que traduits, l'administration du théâtre de cette ville, et qui honora sa patrie par de nombreux écrits puisés pour la plupart dans les annales nationales. Nomsz est un auteur fécond auquel ses compatriotes ingrats reconnaissent de véritables talens. Comme auteur dramatique, on lui doit : Ouvrages originaux : 1° *Fernand Cortez;* 2° *Zoroastre;* 3° *Antoine Hambrock;* 4° *Kora, ou les Péruviens*; 5° *Barthélemi Las Casas;* 6° *Olden Barnevelt; Marie de Lalain, ou la Prise de Tournai*, etc. Ouvrages traduits : 7° *Soliman II;* 8° *le Comte de Worvick*; 9° *le Cid;* 10° *Bajazet*; 11° *l'Orphelin de la Chine*; 12° *Gabriel de Vergy*; 13° *Zaïre*; 14° *Athalie*, et plusieurs comédies, entre autres le *Tartufe*. Comme littérateur et poète, en 1779 : *Guillaume Ier, fondateur de la liberté hollandaise*, poëme épique, ouvrage dont les défauts ne peuvent faire oublier les beautés; en 1782, des *Mélanges*, où se font remarquer des satires, des épîtres et des contes piquans et agréables; en 1785, des *Héroïdes patriotiques*, au nombre de douze. Nomsz a encore traduit de la langue française, pour laquelle il avait une grande prédilection, les *Fables de La Fontaine*, 4 vol. in 8°; enfin, on doit, à cet auteur infatigable, des Notices historiques sur *Mahomet, Charles-Quint, Philippe II, le duc d'Albe*; des *Contes moraux*, des *Récréations*, et des *Principes pour l'auteur dramatique et pour son spectateur*. Il a concouru à la rédaction de plusieurs feuilles littéraires, et on lui attribue un conte dans le goût de *Zadig*, inséré dans plusieurs numéros de la feuille périodique *le Philosophe*, sous le titre de *Abdallah*. M. de Veriez a consacré une notice à Nomsz (voyez *Histoire de la poésie hollandaise*).

NONOT (Joseph Waast Aubert), célèbre compositeur de musique, est né vers 1755, à Arras (Pas-de-Calais), et montra, dès son enfance, les dispositions les plus

heureuses pour suivre la carrière musicale. A six ans, il décela son goût par l'enthousiasme qu'il montra en entendant un orchestre régulier au collége de sa ville natale. Son père, qui le destinait à des études sérieuses, s'opposa d'abord à sa vocation ; mais enfin, subjugué par ses instances, il le laissa libre d'étudier la musique. Placé derrière une de ses sœurs lorsqu'elle prenait des leçons de clavecin, il écoutait avec la plus grande attention les leçons du maître, et à peine était-elle partie qu'il se mettait devant l'instrument et exécutait seul, avec une étonnante facilité, tout ce qu'il avait entendu. Un jour de fête, étant avec l'organiste de la paroisse, vieillard âgé de 84 ans, il le pria de lui permettre de jouer l'offertoire. Le vieillard le repousse durement; l'enfant insiste et obtient sa demande. Sur-le-champ il improvise un morceau qui frappe d'étonnement tout l'auditoire. A peine rentré chez son père, il entend la société qui y était réunie faire l'éloge le plus pompeux de ce morceau, dont personne ne soupçonnait l'auteur, car on avait bien reconnu qu'il n'était pas de l'organiste ordinaire. Le jeune Nonot se nomme, et exécute sur le clavecin, avec de nouvelles variations, la composition que l'on avait entendue. Néanmoins sa famille ne voyait pas sans répugnance ces dispositions, et elle se détermina à l'envoyer à Paris afin de le distraire de son goût, qu'elle croyait passager. Il fut conduit, par l'ami aux soins duquel il était confié, à Saint-Germain-des-Prés, où ayant obtenu du célèbre organiste Leclerc, une faveur pareille à celle qu'il avait reçue à Arras, il improvisa d'une manière si savante que Leclerc fut persuadé que le jeune virtuose n'était point l'auteur de la composition qu'il venait de jouer. Pressé par cet enfant de le mettre à l'épreuve en lui donnant quelques motifs à suivre, il se rendit à ses vœux. Il n'avait pas entièrement terminé, que Leclerc, dans l'enthousiasme, le saisissant par les cheveux et l'enlevant de terre, lui dit : *Tu resteras à Paris.* En effet, M. Nonot fils resta dans la capitale, où bientôt il acquit une grande réputation. De retour à Arras, il devint organiste de la ville. « C'est en Angleterre, disent les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens*, que ce virtuose jouit de toute sa réputation. On connaît sa facilité pour improviser et tirer des effets du piano, sans *taper* l'instrument et sans qu'on entende le bois du clavier. Il a composé 4 symphonies à grand orchestre, 3 concertos de piano, aussi à grand orchestre, et plusieurs sonates pour le même instrument. Le célèbre Jean-Chrétien Bach estimait beaucoup les compositions de M. Nonot, et les faisait exécuter chez lui. Ce qui a toujours distingué cet artiste, c'est sa manière d'accompagner sur la partition. Piccini, Sacchini, Vogel et Salieri aimaient à lui confier leurs partitions, lorsqu'ils désiraient avoir une juste idée de leurs ouvrages, et les faire entendre en société. » M. Nonot paraît avoir renoncé à l'art musical depuis la révolution,

au commencement de laquelle il se fixa en Angleterre.

NONNOTE (Claude François), né à Besançon, en 1711, entra de bonne heure dans l'ordre des jésuites. Son nom serait sans doute parfaitement oublié, si Voltaire n'avait pris soin, en répondant aux attaques du jésuite, de lui donner quelque célébrité. La lutte entre ces deux hommes, à forces si inégales, commença en 1762. Ce fut le successeur d'Ignace, et l'enfant perdu du parti anti-philosophique, qui commença la guerre; Nonnote publia, sous le titre des *Erreurs de M. de Voltaire*, une amère critique de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*. L'ouvrage fut imprimé à Avignon, en 2 volumes, chez le libraire Fez. On prétendit que toute l'édition fut proposée par ce Fez à Voltaire pour la somme de 1,000 écus, et que ce dernier se moqua de la proposition. Il préféra y répondre pour avoir le plaisir d'écraser son faible adversaire sous le poids du ridicule. Il remplit cette tâche d'abord par les *Eclaircissemens historiques*, qu'il publia, en 1763, ensuite par l'ouvrage de *Un chrétien contre six juifs*, et depuis, pendant près de vingt ans, il ne cessa d'accabler le malheureux Nonnote de plaisanteries et de sarcasmes, portés même trop souvent jusqu'à l'outrage. Les imputations de mauvaise foi, d'ignorance, et quelques épithètes injurieuses, ne furent point épargnées dans cette polémique, où il eût été à désirer que Voltaire eût mis plus de dignité et de modération. Après la suppression des jésuites, Nonnote revint à Besançon, et fut admis, en 1781, à l'académie de cette ville, où il lut plusieurs dissertations sur l'histoire de la province de la Franche-Comté. Il composa aussi quelques ouvrages pour la défense de la religion catholique, et mourut à Besançon, le 3 septembre 1793, à l'âge de 82 ans. M. Grappin, son confrère à l'académie de cette ville, a prononcé un pompeux éloge de l'abbé Nonnote en 1812. On a de lui : 1° *les Erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 2 vol. in-12; 2° *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires;* 3° *Réponse aux éclaircissemens historiques*; 4° *Dictionnaire philosophique de la religion*, en réponse aux objections des incrédules, Avignon, 1772, 4 vol. in-12; 5° *les Philosophes des trois premiers siècles de l'église*, Paris, 1789, in-12. C'est un abrégé de la vie et de la doctrine des pères de l'église. Ces ouvrages ont été réunis et publiés sous le titre d'*Œuvres de l'abbé Nonnote*, Besançon, 1818, 7 vol. in-8°, et in-12, ornés du portrait de l'auteur. Il avait aussi traduit de l'italien le traité de Maffei sur *l'Emploi de l'argent*, Avignon, 1787, in-8°, et on lui attribue : *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules*, Avignon, 1789, in-12.

NOOT (Henri-Nicolas-Vander), né à Bruxelles en 1750. Son père était amman ou chef de la police de cette ville. Destinant son fils aux hautes fonctions de la magistrature, il ne négligea rien pour son éducation, lui fit terminer ses études à l'université de Louvain, et le fit recevoir, jeune

encore, avocat au grand-conseil du Brabant. Lorsque Vander Noot se trouva placé depuis à la tête d'un parti puissant qui opéra une grande révolution dans son pays, les auteurs de différens pamphlets crurent devoir prêter à sa jeunesse des aventures romanesques, afin d'en tirer des présages sur ses hautes destinées. Mais il est certain que jusqu'à l'époque de l'insurrection des Pays-Bas autrichiens, en 1789, l'avocat Vander Noot n'était connu, même dans sa ville natale, que par quelques médiocres plaidoyers. Né avec une âme ardente, passionné pour le bien public, défenseur plus véhément qu'éclairé des anciens priviléges dont jouissaient une partie de ses concitoyens, il s'opposa avec force aux entreprises de l'autorité, qu'il accusait de violer tous leurs droits. La sincérité de son zèle ne peut, malgré ses torts ultérieurs, être révoquée en doute. Dévoré d'ailleurs d'une ambition long-temps secrète, il saisit avec joie, pendant les troubles qui agitèrent son pays, l'occasion de jouer un rôle important. L'empereur Joseph II voulut, comme on sait, introduire quelques réformes plus ou moins utiles dans les riches provinces de la Belgique, ainsi que dans ses autres états. Le moment était mal choisi, et les agens du prince plus mal encore. Le haut clergé, et surtout les moines qui possédaient d'immenses revenus, prirent sur-le-champ l'alarme. Les nobles, attachés à leurs droits féodaux, s'unirent bientôt d'intérêt avec les prêtres, et soulevèrent facilement un peuple de tout temps inquiet, remuant et superstitieux. Le simple projet d'opérer quelques changemens dans l'enseignement théologique des Pays-Bas, et le plan d'une meilleure organisation pour l'université de Louvain, furent traités d'attentat à la liberté, et de violation de la *joyeuse entrée*, loi fondamentale dont l'empereur avait juré l'observation lors de son avènement au trône. Les agens subalternes de l'autorité mirent sans doute peu de ménagemens dans l'exécution des mesures que Joseph avait ordonnées. D'inutiles rigueurs, des exils, des emprisonnemens, vinrent ajouter au mécontentement général. Vander Noot avait publié un écrit d'une grande violence contre le système de Joseph II; la personne même de l'empereur était attaquée dans ce pamphlet. L'auteur fut décrété de prise de corps, et obligé de s'enfuir précipitamment en Hollande. Une foule de mécontens vint bientôt l'y joindre. Les principaux d'entre eux formèrent une réunion qui prit le nom de *Comité de Breda*, et dans lequel se préparaient les moyens d'opérer une révolution et de chasser les Autrichiens des Pays-Bas. Les discours véhémens et l'exaltation républicaine de l'avocat du conseil de Brabant, la persécution qu'il avait déjà éprouvée pour la cause commune, et le désir ardent qu'il manifestait de s'en venger, le firent regarder comme l'homme le plus propre à diriger le mouvement qu'on préparait. Vander Noot se vit ainsi placé au gré de ses désirs, à la tête du comité insurrectionnel. Il établit des corespondances dans l'intérieur des provinces belges,

et attira à lui tous les émigrés que les violences des militaires autrichiens, ou d'autres motifs de mécontentement, portaient à s'expatrier. Le parti grossissait chaque jour. On se trouva enfin en état d'armer un corps de volontaires, dont le commandement fut donné à un brave officier, le colonel Vander Mersch. Le comité de Breda jugea qu'il fallait, sans perdre de temps, tenter un coup hardi, et entrer en armes sur le territoire autrichien. Vander Mersch, nommé général de l'armée insurrectionnelle, fit une première irruption à la tête de quelques centaines de jeunes gens sans expérience militaire, mais pleins de courage et de confiance en leur chef. Cette troupe s'aguerrit et se recruta. Elle se porta sur Turnhoot, attaqua avec audace un corps considérable d'Autrichiens sous les ordres du général Schrœder, et remporta un avantage signalé, grâce aux manœuvres habiles ordonnées par Vander Mersch, et exécutées avec autant de valeur que de précision par ses jeunes frères d'armes. Ces succès entraînèrent un mouvement général d'insurrection dans toutes les provinces. Les bourgeois de Gand et de Bruxelles chassèrent leurs garnisons impériales, et bientôt il ne se trouva plus d'Autrichiens en Belgique. Leur résistance avait été faible; divisés entre eux, le gouverneur civil était opposé au commandement militaire, et l'autorité, dans sa marche incertaine, offrait un mélange de mollesse et de rigueur qui la déconsidéra entièrement. Un congrès national fut choisi et établi à Bruxelles. Vander Noot en fut nommé le président, et fit son entrée triomphale dans la capitale du Brabant, où il jouit avec orgueil du poste auquel la fortune, bien plus que ses talens, venait de l'élever. Les plus grands honneurs lui furent rendus. Les membres du gouvernement provisoire, toutes les autorités locales, les doyens et chefs de métiers, la garde urbaine, les volontaires de Bruxelles et une foule de moines, se portèrent au loin hors de la ville, à sa rencontre. Il marchait à la tête des membres les plus distingués du comité de Breda, escorté de l'élite de l'armée insurrectionnelle. A son entrée, toutes les cloches furent mises en mouvement; le bruit des décharges de l'artillerie se mêlait aux chants des *Te Deum* qui retentissaient dans les églises; les fenêtres étaient garnies de drapeaux et de festons, et le peuple, dans l'ivresse de la joie, croyant avoir conquis sa liberté, s'empressait de rendre hommage à l'illustre citoyen qu'il regardait comme le principal auteur de ce bienfait. Tout semblait se réunir alors pour enivrer d'orgueil l'homme sur qui reposaient de si hautes espérances, qu'il devait si mal justifier. Le duc et la duchesse d'Ursel, les chefs de la maison d'Aremberg, le comte Auguste de La Marck, alors commandant d'un régiment en France; l'archevêque de Malines, le comte de Thiennes, depuis ministre de la police du royaume des Pays-Bas, plusieurs autres seigneurs et prélats, avaient orné le premier triomphe de Vander Noot, et restèrent au nombre de ses courtisans. Il fut conduit en pompe le

soir au théâtre où l'on représentait la tragédie de *Brutus*. On y avait ajouté des vers médiocres, mais prophétiques, disait-on, sur les hautes destinées réservées aux Belges, à ces valeureux descendans des plus redoutables ennemis qu'avait rencontrés César, le fatal oppresseur de la liberté romaine. Quand l'acteur déclama avec emphase les vers suivans :

Sur les débris du trône et de la tyrannie
Du Belge indépendant s'élève le génie,

l'assemblée, par un mouvement spontané d'enthousiasme, se leva tout entière; les citoyens jetèrent leurs chapeaux en l'air, les guerriers firent brandir leurs sabres, les voûtes de la salle retentirent d'acclamations, et les cris de *Vivent Vander Noot et la liberté!* furent répétés de toutes parts. Il est assez digne de remarque que deux révolutions qui éclatèrent à peu près à la même époque dans deux pays voisins, quoiqu'elles n'eussent rien de commun entre elles que le temps, furent accompagnées des mêmes démonstrations de joie et d'ivresse populaires. Dans les Pays-Bas autrichiens, on n'avait cependant eu recours à l'insurrection et pris les armes que pour les intérêts du haut-clergé et de l'aristocratie. Aussi, la révolution française, dans laquelle des principes bien différens furent proclamés, nuisit-elle essentiellement à celle des Pays-Bas. Pendant les premiers instans, on y goûta, il est vrai, une joie sans mélange. Peu d'excès avaient encore souillé la cause pour laquelle on venait de combattre. Le gouvernement provisoire eut assez d'énergie pour réprimer de bonne heure les fureurs d'une populace stupide et féroce, dont les meneurs appartiennent à qui les paie, et dont le patriotisme se nourrit de sang et de pillage. On s'occupa de l'organisation d'un gouvernement fondé sur des bases aristocratiques, et conservateur de toutes les richesses du clergé comme de tous les droits féodaux des nobles. Les états de chaque province conservèrent la puissance législative. Les prélats et les seigneurs y dominaient. Le pouvoir exécutif fut remis entre les mains d'un congrès présidé par Vander Noot. On s'aperçut cependant que ce chef de la révolution avait plus de zèle que de lumières. Ses talens administratifs se trouvèrent bien au-dessous de l'attente générale et de l'exigence de l'époque. Dès la réunion du *Comité de Breda*, on avait pressenti son incapacité, et la suprématie réelle était déjà exercée par un homme adroit et rusé, le fameux Van Eupen (*voy.* ce nom), qui fut de nouveau adjoint à Vander Noot, en qualité de secrétaire du pouvoir exécutif, et prit le plus grand ascendant sur son chef nominal. La division par ordres fut rigoureusement maintenue dans la nouvelle république. Les deux premiers, toujours d'accord, se trouvaient ainsi investis de la toute-puissance. Leurs richesses étaient immenses, leurs prétentions excessives, leurs lumières bornées. Le tiers-état, outre sa force numérique, comptait parmi ses membres des hommes éclairés, aussi recommandables par leurs talens que par leur patriotisme. Mais ils se voyaient

avec peine dans une position inférieure et humiliante, vis-à-vis des classes privilégiées. Le mécontentement éclata, et nulle concession n'étant faite au tiers-état, les dissentions intérieures déchirèrent bientôt le sein de la nouvelle république. La révolution française trouva de nombreux et ardens partisans dans toutes les provinces belges. On ne cessait de comparer les principes d'égalité proclamés en France avec ceux des oligarques qui s'étaient emparés du pouvoir dans les Pays-Bas. Il se forma des sociétés sous différens noms, mais toutes tendantes au même but, qui demandaient des modifications à la constitution. Les vieilles chartes, à commencer par la *joyeuse entrée* même, ne pouvaient plus, disait-on, convenir aux hommes du 18me siècle; les temps étant changés, il fallait donc changer les institutions, *l'habit d'un nain ne pouvait convenir à un géant.* Ce fut surtout à Bruxelles que l'opposition prit un caractère alarmant pour l'oligarchie. Il s'y était réuni un comité composé des hommes les plus distingués du tiers-état, banquiers, négocians, hommes de lettres, avocats et militaires, auxquels se joignirent bientôt quelques nobles qu'une raison supérieure avait élevés au-dessus de l'esprit de caste. Tous sollicitaient hautement un nouveau pacte social, qui pût offrir une garantie aux droits de tous, et assurer le sort d'un peuple long-temps sujet de l'étranger, mais qui venait de conquérir sa liberté, et qui voulait prendre rang parmi les nations indépendantes. Des écrits pleins de chaleur et d'éloquence furent publiés en faveur de cette cause. L'oligarchie ne manqua point non plus de plumes vénales pour soutenir la sienne. Mais, vaincue par les armes du raisonnement, elle eut recours à la violence. Le fanatisme et l'ignorance lui prêtèrent un puissant appui. La plus vile populace des villes et des campagnes fut soulevée par des nobles et des moines. Il n'était pas difficile de mettre en mouvement les prolétaires soldés par les premiers et nourris à la porte des couvens des autres. Des écrits incendiaires furent répandus, des placards atroces furent affichés. Les chefs de l'aristo-théocratie désignant leurs adversaires sous le nom de *Vonckistes* (de l'avocat Vonck), livrèrent les personnes et les propriétés des hommes les plus estimables aux outrages de la populace. Plusieurs maisons furent pillées et dévastées de fond en comble, leurs maîtres massacrés ou mis en fuite, ou jetés dans les cachots. Des fanatiques eurent l'audace de porter en triomphe la tête du jeune Vankriecken dans le lieu même où se réunissait le congrès. Ils l'avaient égorgé parce qu'il venait, disaient-ils, de manquer de respect à une procession. Le respectable Dotrenge qui, depuis, s'est si éminemment distingué par son patriotisme et ses talens oratoires dans la seconde chambre des états-généraux du royaume des Pays-Bas, Doutrepont, en dernier lieu juge au tribunal de cassation à Paris, et plusieurs autres patriotes, échappèrent avec peine à la fureur des sicaires du

pouvoir. Les honnêtes gens, indignés, mais frappés de terreur, se retirèrent des affaires, quittèrent le pays ou s'enfermèrent dans leurs maisons. Quelques compagnies belges et les volontaires de Bruxelles montrèrent seuls de l'énergie, et essayèrent de réprimer les désordres. Le général Vander Mersch devint lui-même suspect aux chefs de l'oligarchie, qui l'accusèrent de favoriser les Vonckistes, et tous les efforts qu'il tenta pour servir ce parti n'eurent aucun succès. Vander Noot gémissait en secret des excès qui, souvent, se commettaient en son nom, et cherchait dans plusieurs occasions à les réprimer; mais il ne lui restait plus qu'une ombre de pouvoir, et, quoiqu'il ne fût ni persécuteur ni sanguinaire, la crainte de compromettre sa popularité le fit résister avec faiblesse aux actes mêmes qu'il désapprouvait le plus. Van Eupen le dominait entièrement, et avait aussi pris le dessus dans tous les conseils de la république. Mais le peuple resta long-temps fidèle à sa première idole. On promenait encore dans les rues le buste de Vander Noot, couronné de fleurs. On le proclama enfin solennellement *le Père de la patrie;* tandis qu'il s'enivrait avec orgueil de cet encens grossier, et que les portefaix de Bruxelles faisaient son apothéose, les meilleurs citoyens languissaient dans les cachots, ou erraient fugitifs de contrée en contrée. Ce qu'il eût été facile de prévoir arriva bientôt. Les affaires du dehors prirent une tournure menaçante. Les Autrichiens, revenus de leur première stupeur, et ayant reçu des renforts considérables, rentrèrent de toutes parts en Belgique. Le brave Vander Mersch, qui s'était enfin déclaré ouvertement contre l'oligarchie, fut abandonné par le gouvernement provisoire. Réduit à de faibles moyens, et dépourvu des objets les plus nécessaires, ce général lutta avec désavantage contre des troupes disciplinées et munies d'un matériel immense. Son armée mécontente se dispersa; les fonctionnaires publics reconnurent à leur tour qu'il était temps d'abandonner un pouvoir à l'agonie. Tous les rouages de cette monstrueuse machine se brisèrent à la fois; les Autrichiens reconquirent sans de grands efforts leurs anciennes provinces, et rétablirent la domination impériale sur les débris de l'éphémère république des Pays-Bas. Vander Noot sortit furtivement de Bruxelles dans la nuit du 1er au 2 décembre 1790, peu de jours avant celui où il se disposait à fêter, par une solennité publique, l'anniversaire de son entrée triomphale dans la même ville. Il se retira en Hollande, où il vécut dans l'obscurité et l'inaction. On l'accusa, mais bien faussement à ce qu'il parut depuis, d'avoir emporté des sommes considérables. Toute sa vie postérieure se passa dans un état qui n'annonçait nullement la richesse. Il essaya cependant de reparaître encore sur l'horizon politique en 1792, et publia alors une adresse à ses concitoyens, dans laquelle il les exhortait à se joindre aux Français. Mais le prestige attaché long-temps à son nom était entièrement détruit, et son manifeste

fut à peine remarqué. Il n'en devint pas moins suspect à ces mêmes Français. Accusé d'actes séditieux, il fut arrêté à Berg-op-Zoom en 1796, par ordre du directoire-exécutif de France. Ce n'était cependant point envers cette autorité qu'il avait été coupable. Enfermé pendant près d'un an dans la citadelle de Bois-le-Duc, son innocence enfin reconnue, il fut rendu à la liberté, et revint à Bruxelles sur le théâtre de son ancienne gloire, où il vécut depuis complètement ignoré. Après les revers des Français, en 1814, et l'entrée des troupes alliées en Belgique, il parut une brochure à Bruxelles, dans laquelle on réclamait le rétablissement de l'ancienne constitution. Cet opuscule fut attribué par quelques personnes à Vander Noot, mais l'indifférence du public pour l'écrit, s'étendit à l'auteur, et la question ne fut pas jugée digne d'être approfondie. En 1817, ses voisins, attirés par des hurlemens qui sortaient de la petite maison qu'il habitait seul, en forcèrent la porte. On trouva Vander Noot mort dans son lit, entouré de quatre chiens affamés. Il n'avait conservé personne pour le servir ou le soigner, et il paraissait être mort depuis plusieurs jours.

NORDENFLEICHT (C. C. DE), dame suédoise qui a cultivé la littérature avec succès, naquit à Stockholm en 1749, et montra de bonne heure du goût pour la poésie. Ses talens et sa beauté la firent surnommer la *Bague du Nord*. On remarque deux poëmes parmi ses ouvrages, qui se distinguent en général par la verve et la chaleur. Le premier est intitulé le *Passage des Belts* (on sait que ce sont deux petits détroits de la mer Baltique que Charles-Gustave passa sur la glace avec son armée, en 1758, pour aller combattre les Danois); le second, *Apologie des femmes:* l'auteur s'est efforcé dans cet ouvrage de combattre J. J. Rousseau, qui, dans sa *Lettre sur les spectacles*, prétend que les femmes n'ont ni la force, ni les talens nécessaires pour exceller dans les sciences, et particulièrement dans l'art de gouverner les peuples. Si Mme de Nordenfleicht ne réussit pas à faire triompher la cause qu'elle défend, elle fait preuve du moins de beaucoup de talent et d'une grande connaissance des beautés des poètes anciens. Cette dame mourut dans sa ville natale le 29 juin 1793, dans la 44me année de son âge.

NORFOLK (CHARLES, DUC DE), comte de Surrey et d'Arundel-Castle, baron Howard, etc., naquit le 15 mars 1746. Norfolk fut élevé dans la religion catholique, mais son père, simple gentilhomme, ayant hérité des titres et de la fortune des ducs de Norfolk, il abjura, en 1780, ce qu'on appelle en Angleterre, les *erreurs de l'église de Rome*, afin de jouir de ses droits parlementaires, et de pouvoir exercer la charge de comte-maréchal, héréditaire dans sa famille. Nommé membre de la chambre des communes par le comté de Carlisle, le comte de Surrey (il avait pris ce titre dès 1777) se rangea du parti de l'opposition, et se montra l'un des plus ardens adversaires de lord North, qu'il parvint à faire sortir

du ministère. Sous le marquis de Rockingham, il devint colonel d'un régiment de milice et lord-lieutenant du Yorkshire. Du parti de Fox au commencement de l'administration de lord Shelburne, il rejeta les propositions de ce ministre, et se fit remarquer parmi les membres les plus prononcés de la nouvelle opposition. Cependant le duc de Portland étant entré au ministère, le comte de Surrey accepta, le 5 janvier 1783, la place de commissaire de la trésorerie, et à la fin de la même année. Pitt ayant été nommé chancelier et premier lord de la trésorerie, il se réunit à l'opposition et appuya la fameuse motion de M. Dunning, pour obtenir une réforme dans le parlement. Cette conduite lui fit perdre sa place à la trésorerie. Héritier des biens et des titres de sa famille, par la mort de son père, en 1786, le nouveau duc de Norfolk entra à la chambre haute, et exerça par lui-même l'office de comte-maréchal. Dès le commencement de la révolution française, il s'opposa à l'exécution des plans de Pitt, d'entretenir la coalition européenne, jusqu'à ce qu'elle eût subjugué la France. Dans le procès de Hastings, il se prononça pour la culpabilité, et cessa de siéger lorsqu'il vit que ses collègues avaient l'intention d'absoudre l'accusé. En 1798, le duc de Norfolk perdit ses charges de lord-lieutenant et de colonel de la milice, pour avoir porté un toast *à la majesté du peuple*, dans une réunion du club des whigs, dont il était président; mais Fox, rentré au ministère, le fit réintégrer dans ses dignités. Dans les années 1804 et 1805, le duc de Norfolk ne cessa de combattre les partisans de la guerre contre la France; mais lorsqu'il vit que Pitt était parvenu à faire adopter ses projets à la majorité du parlement, il appuya toutes les mesures propres à assurer le succès de la guerre. Dans les années suivantes, il prit la défense des catholiques d'Irlande, et vota en faveur de leur émancipation. En 1814 il revint sur ce même sujet, et déclara positivement que cette mesure était non-seulement un acte de justice, mais même un objet de sûreté pour l'état. Le 10 mai 1815, dans la dernière séance où le duc de Norfolk parut, il sembla avoir renoncé entièrement aux principes de l'opposition; on fut étonné de l'entendre parler dans le sens des ministres, sur la nécessité de la guerre, et voter en faveur de l'impôt le plus tyrannique, le bill sur la taxe des propriétés. Quelque temps après il fut atteint d'une maladie grave, dont il mourut le 16 décembre 1815.

NORMAND (N.), fut nommé, en 1797, député au conseil des cinq-cents, où il se montra constamment opposé au directoire-exécutif. Le 11 juin il provoqua la responsabilité des agens du gouvernement; le 12, il demanda que la garde du corps-législatif ne pût recevoir d'ordres que de cette assemblée, et il insista pour qu'elle fût portée à un nombre capable de mettre ce corps à l'abri d'un coup d'état. Le 21 juillet, M. Normand présenta un rapport qui avait pour objet de faire expliquer le directoire sur la marche des troupes vers Paris, et le 28 août il voulut

faire éloigner de la capitale les officiers réformés, dans la crainte que le gouvernement ne les employât à l'exécution de ses desseins. Cette conduite courageuse fit inscrire M. Normand sur la liste des déportés au 18 fructidor, mais ses amis parvinrent à le faire rayer de cette liste : toutefois son élection fut cassée. Quelque temps après, il se rendit à l'armée du Rhin, où il servit sous Moreau, en qualité de général de brigade. Il subit une détention de cinq ans au château de Ham pendant le régime impérial. Ses liaisons avec Moreau l'avaient rendu suspect à Napoléon. Le général Normand a depuis quitté le service.

NORRY (Charles), architecte, a fait partie de l'expédition d'Egypte, entreprise par le général en chef Bonaparte, et fut nommé membre de l'institut qui fut fondé au Caire. M. Norry a publié à son retour, en 1799 : *Relation de l'expédition d'Egypte, suivie de la description de plusieurs monumens de cette contrée*, in-8°. Il fait partie du conseil des bâtimens civils, au ministère de l'intérieur.

NORTH (Frédéric, comte de Guilford, lord), célèbre homme d'état d'Angleterre, d'une famille ancienne, dont l'un des chefs, Francis North, garde du grand-sceau sous Charles II et Jacques II, était fils de Dudley, quatrième lord North, et se fit connaître à la fois comme homme d'état intègre et comme écrivain distingué. Lord North, objet de cette notice, naquit le 13 avril 1732, fit de très-bonnes études à l'université d'Oxford, et entra de bonne heure dans l'administration des affaires publiques. Il fut admis à l'âge de 26 ans à la chambre des communes, nommé en 1759 l'un des lords de la trésorerie, et en 1767 chancelier de l'échiquier. Il remplaça en 1770 le duc de Grafton dans l'emploi de premier lord de la trésorerie. Lord North possédait des connaissances très-étendues dans les affaires, particulièrement dans l'administration des finances : il était instruit et éloquent; mais il n'avait pas cette force de caractère sans laquelle un premier ministre est à la fois subjugué par les passions qui l'entourent, et par la rapidité des événemens qu'il n'a pu prévoir et qu'il ne peut arrêter. C'est sous son ministère que l'Amérique a conquis son indépendance, autant par suite de ses hésitations que de ses mesures sévères et intempestives. On l'a accusé « d'avoir fait répandre inutilement beaucoup de sang, et » d'avoir fait perdre à l'Angleterre » ses plus belles colonies. » Ce reproche au reste ne doit pas être adressé à lui seul. Nous allons le suivre rapidement dans une carrière où il a rendu son nom célèbre, et où, malgré les reproches des différens partis, il a conservé la réputation d'un honnête homme. Son système, dont il ne s'est jamais volontairement écarté, était d'éteindre peu à peu la dette publique, de soumettre le luxe à des impôts, et surtout d'éviter les taxes qui auraient pesé sur la classe laborieuse du peuple. Les malheurs de la guerre dans laquelle, comme ministre, il fut entraîné contre les colonies américaines, put seule arrêter l'accomplisse-

ment de ses vues généreuses. Dès le mois de mars 1770, l'esprit d'indépendance des Américains commença à fixer l'attention du gouvernement de la Grande-Bretagne; lord North espéra, par un système qui, selon lui, devait concilier tous les partis, ramener la paix dans les colonies, et il proposa un bill qui fut adopté par la majorité, où il révoquait tous les impôts mis sur les marchandises importées en Amérique, en exceptant néanmoins le thé. Ce bill produisit l'effet le plus favorable sur l'esprit des colons, et de 1771 à 1773 la tranquillité fut généralement rétablie parmi eux. Suivi avec persévérance ce système eût sans doute conjuré l'orage que l'Angleterre avait tant à redouter dans ses colonies. La modération en effet paralyse l'esprit de mécontentement, que la violence au contraire pousse à s'affranchir de toute oppression. Le commerce prospérait, la dette publique diminuait sensiblement, une amélioration générale se faisait sentir en Angleterre, et lord North jouissait de ce fruit de ses sages calculs en acquérant de plus en plus l'estime publique et la reconnaissance de ses concitoyens. Des abus s'étant glissés dans le gouvernement de l'Inde, il proposa et fit adopter en 1773 un plan, par suite duquel la compagnie fut autorisée à exporter les thés en Amériqne sans payer aucun frais. Cette partie du bill indisposa tous les habitans du Massachussets; et l'on vit avec indignation, dans le rapport de Franklin, rapport qui fut rendu public, le détail des mesures rigoureuses que se proposait d'employer le gouverneur de cette province. Pour se venger du gouverneur et lui prouver sa haine, le peuple de Boston précipita à la mer plusieurs riches cargaisons de cette marchandise. C'est dans cette circonstance que lord North, cédant à des conseils perfides, ordonna (1774) des mesures extrêmement sévères, et aggrava le mal au lieu de le réparer. Les citoyens du Massachussets firent un appel à ceux des autres états de la colonie, qui, dans des assemblées provinciales, approuvaient leur résistance, et bientôt le congrès de Philadelphie déclara « que toutes les provinces faisaient » cause commune, puisque l'Angleterre avait violé leurs libertés » en s'arrogeant le droit de les imposer. » L'insurrection éclata presque aussitôt sur tous les points : la guerre parut inévitable, et tous ses partisans en Angleterre s'efforçaient de la faire déclarer. Lord North désapprouvait en secret un parti si violent et dont il prévoyait les suites funestes; mais il céda à l'ascendant que le roi, auquel il était très-attaché, avait sur lui, et à l'opinion publique qui se prononçait fortement pour que cette grande question politique fût décidée par les armes. Malgré la disposition des esprits, la volonté du roi et les projets des autres membres du ministère, lord North proposa cependant un bill entièrement pacifique, et qui devait, en faisant d'importantes concessions aux Américains, maintenir, comme celui de 1771, la paix entre la métropole et ses colonies. Le ministère et les partisans de la guerre n'osèrent pas rejeter ouvertement ce bill; ils se contentèrent d'y ap-

porter des restrictions qui en dénaturèrent le but, et firent juger aux Américains que l'on ne voulait pas la paix, et qu'on cherchait à désunir les colonies entre elles. Malgré l'opposition énergique de lord Chatam, la guerre fut déclarée, et les hostilités commencèrent. C'est particulièrement à l'article de Washington (*voyez* ce nom) que l'on pourra prendre connaissance des opérations militaires. Nous dirons simplement ici que les Anglais, défaits en 1779 à Saratoga, lord North proposa de nouveau des moyens de conciliation ; il était trop tard. Les indépendans avaient essayé leurs forces, et le congrès répondit qu'il n'écouterait de propositions que lorsque le gouvernement de la Grande-Bretagne aurait reconnu l'indépendance des colonies américaines; proposition dont ils soutenaient la justice par un grand courage. La France appuya de son intervention, d'abord pacifique, et bientôt de ses armes, la cause de l'indépendance américaine. Poussée par un vertige, l'Angleterre prétendit remettre sous son joug absolu ses colonies : elle perdit tout pour n'avoir rien voulu céder. Lord Cornwalis (*voyez* ce nom) et son armée se rendirent en 1781 aux forces américaines : cette leçon fut encore perdue. En vain l'opposition fit arrêter une adresse au roi pour que ce prince se déterminât à conclure la paix : le ministère résista. Le 8 mars 1782, lord Cavendish demanda le renvoi des ministres; lord North fit encore tête à l'orage. Mais le comte de Surrey renouvelant la proposition de lord Cavendish, lord North déclara enfin « qu'il n'y » avait plus d'administration; » il demanda un ajournement, afin d'aviser à de nouveaux arrangemens, et prit congé, comme ministre de la chambre des communes, en la remerciant de l'appui qu'elle lui avait constamment prêté. Lord North ayant cessé d'être à la tête des affaires, entra dans les rangs de l'opposition, et combattit successivement le marquis de Rockingham et lord Shelburn pendant leur administration. L'Angleterre fut forcée en 1783 de signer la paix, et de reconnaître l'indépendance de l'Amérique ; alors lord North et Fox, d'abord divisés, quoique également à la tête de l'opposition, se réunirent et renversèrent le ministère; ils en formèrent un nouveau, qui reçut le nom de *ministère de la coalition*. Lord North occupa le département de l'intérieur, et Fox celui des affaires étrangères. Ce ministère, qui comptait parmi ses membres et ses partisans les hommes les plus éclairés de l'Angleterre, fut brillant, mais de courte durée; l'année 1783 le vit naître et mourir. Pitt, appuyé de la cour, fut placé à la tête des affaires. Elevé dans les principes de l'église gallicane, lord North, que la perte de la vue empêchait d'assister régulièrement aux débats parlementaires, combattit en 1787 la proposition de M. Beaufroy, tendant à la révocation de l'acte du *test* en faveur des dissidens. Il s'opposa avec force à la révocation d'un acte « qu'il regardait comme » un des boulevards de la constitu- » tion, et auquel il attribuait la li- » berté dont jouissait l'Angleterre. »

Pitt combattit aussi la proposition de M. Beaufroy, mais par des motifs différens, et elle fut rejetée. En 1789, lors de la maladie mentale de George III, lord North fut un des principaux membres du parlement qui repoussèrent le plan de régence proposé par Pitt; il montra une vigueur d'esprit, une énergie, que ses infirmités semblaient avoir détruites. « Le ministre, dit-il avec chaleur, n'est point effrayé de déléguer les grandes fonctions du pouvoir exécutif, et il tressaille de crainte s'il s'agit des plus petits emplois. Disposez, dit-il, du pouvoir civil et politique, des emplois militaires, mais n'approchez pas de la cour; commandez les armées de terre et de mer, mais ne touchez pas aux troupes de la maison du roi. Que les chambres du parlement aient à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; renversez les barrières de la constitution, mutilez le pouvoir souverain : vous pouvez faire tout cela; mais gardez-vous de toucher aux pages, aux valets de garde-robe, aux gentilshommes inférieurs, aux lords de la chambre. Cela me rappelle, ajouta-t-il, les histoires que me contait ma vieille nourrice sur les exploits des sorcières : elles pouvaient s'élever dans les airs, agiter les élémens, soulever les tempêtes, disposer de la pluie, des éclairs et du tonnerre : elles pouvaient faire tout cela sans la moindre difficulté; mais un fétu opposait à leur puissance une barrière insurmontable. » Son zèle et son éloquence, ainsi que les talens des autres membres de l'opposition, échouèrent contre l'ascendant du ministre, dont le plan fut adopté. La mort du comte de Guilford, arrivée en 1790, fit entrer lord North à la chambre des pairs; mais il s'y fit peu remarquer, ses infirmités étant devenues plus graves et l'ayant forcé de renoncer aux affaires publiques. Il mourut le 5 août 1792, dans la 60me année de son âge. L'université d'Oxford, où il avait été élevé, et dont il était devenu chancelier, lui rendit des hommages funèbres solennels.

NORTH (Frédéric, comte de Guilford, lord), l'un des fils du précédent et de Anne Speke, héritière des Dillington, est devenu, à la mort de lord North, pair de de la Grande-Bretagne. Il se livre peu aux affaires publiques, mais il se fait remarquer par son instruction et son goût pour la littérature. Plusieurs établissemens utiles ont été fondés à ses frais dans les îles Ioniennes, où il a fait un long séjour. Il s'y est particulièrement occupé de tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction de la jeunesse et la moralité de la classe indigente. Corfou lui devra bientôt sa première université.

NORTHUMBERLAND (le duc de), pair d'Angleterre, naquit le 2 août 1742, et mourut à Londres le 10 août 1817. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, fit la guerre de l'indépendance de l'Amérique, et se distingua à la bataille de Lexington. De retour en Angleterre, il entra au parlement comme député de la ville de Westminster. En 1786 il passa à la chambre des pairs en qualité d'héritier des biens et des dignités de

358

M. Norvins.

sa famille, et en 1807 il obtint le grade de colonel du régiment royal de cavalerie. Le duc de Northumberland était peut-être le seigneur de l'Angleterre le plus attaché aux coutumes féodales. A son arrivée dans le comté, il ne manquait pas de se faire escorter, jusqu'à son château, par deux ou trois mille paysans. Il a laissé en mourant une fortune immense.

NORVINS (Jacques-Marquet de Montbreton de), né à Paris le 18 juin 1769, d'une famille riche et considérée. Elevé à l'université de Paris, il fit de brillantes études aux colléges Duplessis et d'Harcourt; il les termina aux écoles de droit, où ses parens le confièrent, pendant deux ans, à un agrégé célèbre de cette faculté. Sa laborieuse éducation dura onze années, pendant lesquelles il fut exclusivement et sans interruption livré à l'étude, n'ayant jamais quitté le collége, même pendant le temps des vacances. A l'âge de 18 ans il entra dans le monde; destiné par sa famille à la magistrature, il n'avait pas l'âge requis pour être conseiller au parlement : à cette époque il fallait avoir 21 ans. Mais il avait l'âge permis pour faire son apprentissage au Châtelet de Paris, où il était destiné par M. de Lamoignon, garde-des-sceaux, suivre la carrière des avocats du roi, qui menait à celle des avocats-généraux. Ses études avaient été dirigées vers ce but, auquel le portaient quelques magistrats de sa famille et ses dispositions personnelles. Il fut bientôt remarqué au Châtelet par M. Angran d'Allerai, lieutenant-civil (*voy.* Angran), et il était du petit nombre des jeunes conseillers à qui ce vénérable magistrat accordait chaque semaine des conférences, et une instruction particulière. M. de Norvins, en rédigeant l'article biographique de M. Angran, a été assez heureux pour payer à sa mémoire et à sa vie magistrale, le tribut de respect et de reconnaissance qui lui sont dus. La révolution éclata la même année, et menaça bientôt le parlement. Cette circonstance fit grandir le Châtelet, où de petits ambitieux rêvèrent alors l'héritage de la cour souveraine. Le danger que courait la magistrature, et la position politique dans laquelle se trouva le Châtelet, décidèrent M. Angran à donner sa démission. M. le président Talon fut nommé son successeur. Le procès de Favras occupa tout Paris (*voy.* Favras). Il fallait deux ans d'exercice dans les fonctions de conseiller, pour avoir voix délibérative à la chambre criminelle, mais il était ordonné aux conseillers nouvellement reçus d'assister aux affaires criminelles, qui pouvaient présenter le plus d'intérêt pour leur instruction. M. de Norvins suivit celle de M. de Favras, et prit place avec ses jeunes confrères sur le banc qui faisait face au tribunal, dans son enceinte. L'accusé, appelé par la chambre, se trouva placé à côté de lui : l'impression était déjà assez vive pour un jeune homme, de se voir assis près d'un accusé que la populace dévouait à la mort. Le Châtelet était assiégé; ses cours, ses avenues, ses escaliers, étaient occupés par une foule menaçante, qui osait demander aux juges, sur leur passage, la tête de l'homme

qu'ils n'avaient pas encore entendu. M. de Norvins était arrivé avec peine à la chambre, au milieu de ces vœux cruels et de cette agitation séditieuse. Il en était encore tout frappé quand l'arrivée du marquis de Favras vint redoubler son émotion; elle fut à son comble lorsqu'il entendit la voix mâle de l'accusé, répondre avec calme aux questions qui lui furent faites. La haute taille, l'extérieur simple, la physionomie ouverte de M. de Favras, la noblesse et la force de sa diction persuadèrent sans doute M. de Norvins de l'innocence de cet accusé; aussi à peine la chambre eut-elle commencé à délibérer, après le renvoi de M. de Favras, qu'il s'élança sur les degrés du tribunal et adjura vivement les juges de l'absoudre. « *C'est aussi parce que la » populace demande la tête de Fa- » vras*, leur dit-il, *qu'il faut la re- » fuser : vous devez savoir mourir » pour la justice.* » Et comme il était repoussé par les juges, il ajouta : « *Il n'y a plus que déshonneur à » faire partie du Châtelet : les hon- » nêtes gens crient déjà qu'il est » vendu.* » L'opinion qui subsiste encore, était alors que M. de Favras n'avait été que l'instrument d'un complot dont on l'accusait d'être l'auteur. M. de Norvins, de retour chez lui, et sans consulter sa famille, écrivit à M. Talon, lieutenant-civil, en lui renvoyant les affaires à son rapport : « *Qu'il » ne pouvait plus siéger dans une » cour qui allait se souiller de la con- » damnation d'un innocent, et qu'il » donnait sa démission.* » Peu de jours après, le marquis de Favras fut condamné à être pendu, à la majorité d'une seule voix; il fut exécuté de nuit, le 19 février 1790, et ne cessa jusqu'au dernier moment de protester contre son jugement, et de refuser de nommer ceux qui l'avaient mis en avant. Nous avons cru devoir raconter avec quelques détails une anecdote où l'on voit poindre d'une manière si énergique le caractère de celui dont nous allons esquisser la vie politique. Peu de temps après, le Châtelet, flétri par ce jugement dans l'opinion publique, fut supprimé. L'émigration exalta bientôt toutes les têtes : les princes en avaient donné l'exemple. Un rassemblement s'était formé à Coblentz, où le drapeau royal était arboré. M. de Norvins obtint de sa famille la permission de quitter la France, et d'aller rejoindre à l'université de Gottingue, M. Le Chevalier, auteur du voyage de la Troade, à présent conservateur de la bibliothéque de Sainte-Généviève, sous les auspices duquel il devait voyager pendant deux ans. Le traité de Pilnitz se conclut; la première coalition se forma; les corps français aux ordres des princes en faisaient partie. Le retour en France n'était douteux pour aucun émigré. De Gottingue M. de Norvins était allé à Hambourg, qu'il quitta pour se rendre à Coblentz. Un de ses parens, le comte d'Erlach, venait d'y obtenir la levée d'un régiment allemand, à la solde des princes français; il lui offrit une compagnie qu'il accepta. On sait quel fut le résultat de cette campagne. M. de Norvins ne pouvant plus ni rentrer en France, où une partie de sa famille était déjà em-

prisonnée, ni voyager faute d'argent, dut se résoudre à aller prendre un mousquet dans le régiment de Saxe hussards émigré, à la solde d'Autriche. Au bout de quelques mois, les Français qui servaient dans l'armée autrichienne ayant reçu ordre de la quitter, ou de signer un engagement, M. de Norvins s'en alla en Suisse chez un de ses oncles. Il y passa cinq ans, et rentra en France deux mois avant le 18 fructidor. Le 19 fructidor, parut une loi qui ordonnait à tout émigré de sortir du territoire. M. de Norvins n'était pas sur la liste des émigrés, et ne crut pas devoir aller se dénoncer comme tel à l'autorité; de plus, en se déclarant émigré, il compromettait la fortune de ses parens, et d'ailleurs il se croyait en sûreté. Mais le 8 brumaire suivant, il fut arrêté à Paris, transporté et interrogé au bureau central, sur le fait de l'émigration. Etant sorti de France en 1791, en vertu d'un passeport sur lequel il était spécifié *qu'il voyageait pour son instruction*, il ne fit aucune difficulté d'avouer son absence. On lui montra alors une lettre qui la prouvait; cette lettre lui avait été écrite de Suisse peu après son départ. La police avait arrêté cette lettre; M. Cochon (depuis comte de Lapparent), alors ministre, n'avait pas jugé devoir y donner suite, mais elle était restée dans les bureaux. Frappé lui-même par le 18 fructidor, à cause de la douceur de son administration, ce ministre fut remplacé par M. Sottin. Le bureau central fut également renouvelé. C'était M. le vicomte de Barras qui tenait alors le sceptre directorial. M. de Norvins le retrouva depuis à Rome (*voy.* Barras). La notice sur M. de Barras rend compte de cette circonstance, aussi honorable que piquante dans la vie politique de M. de Norvins. M. de Norvins fut interrogé plusieurs fois, et il était loin de croire qu'il fût justiciable de la commission militaire, quand il fut appelé un matin à 9 heures; on entendait autour de la prison un grand mouvement de troupes. Arrivé au bas de l'escalier, il fut fouillé par le concierge et porté dans une charrette couverte d'une toile rouge (celle des assassins), et y fut assis sur une botte de paille, entre deux soldats qui avaient le sabre nu à la main. L'escorte était composée de 300 hommes d'infanterie et de hussards; la vue de la charrette lui fit horreur; il demanda au commandant de la troupe d'aller à pied, ce qui lui fut durement refusé. M. de Norvins déclara à la commision tout ce qu'il avait déclaré au bureau central. On lui demanda son passeport; il répondit, ce qui était vrai, qu'il était dans les mains de son défenseur, M. Réal, dont il réclamait le ministère. On lui dit qu'il n'y avait pas de défenseurs à la commission militaire, ce qui était rigoureusement vrai. Alors il se leva vivement, et déclara qu'on ne pouvait passer outre sur ses passeports, sans commettre envers lui un déni de justice. Le peuple, qu'il prit a témoin, fut très-ému, et quelques voix crièrent tumultueusement, *point de sang, ce jeune homme est innocent.* Les soldats rétablirent l'ordre, mais le mouvement causé par l'allocution de

l'accusé au public, avait frappé les juges, et il fut décidé que, sans désemparer, on irait chercher les passeports, qui seuls prouvaient la sortie et la rentrée légales de l'accusé. M. de Norvins demanda alors à écrire à sa mère pour qu'elle obtînt de M. Réal la remise de ces passeports. Le premier était de M. Montmorin, le second de M. Barthélemy, ambassadeur de la république en Suisse. Ces deux noms proscrits étaient deux accusations de plus. Il fut permis à l'accusé d'écrire à sa mère. Il lui fit ses adieux; il avait vu que son sang était dévoué. Il ne lui parla des passeports que comme d'un faible moyen. Quand sa lettre fut écrite, il se tourna du côté du public qu'il n'avait cessé d'intéresser, en lui adressant fréquemment la parole dans sa défense, et il demanda qui voudrait porter cette lettre à sa mère. *Moi! moi!* s'écria l'assemblée. Un homme en veste s'élança, prit la lettre et disparut. Pendant les deux heures que dura l'absence de ce brave homme le temps était long pour le patient et il l'était aussi pour les juges. Depuis l'arrestation de M. de Norvins, son frère aîné allait le voir chaque jour au bureau central à une heure. Un bonheur singulier voulut que ce jour il y vînt à dix : il ne trouva point son frère. Sans perdre de temps, il courut chez Mme de Staël. *Il s'agit de la vie*, dit cette femme généreuse; *je pars.* Elle était alors au lit et malade. Elle partit en effet avec M. de Montbreton, et courut chez le général Lemoine, commandant de Paris, qui avait le droit d'accorder un sursis. Elle le demanda avec cet empire qu'elle savait si bien exercer sur les esprits et sur les âmes. *Je regardais*, dit-elle, *tour à tour le général et la pendule pour voir laquelle puissance, l'âme ou le temps, approchait le plus vite du terme.* (Consid. sur la rév. franç., tom. II, pag. 192). Cependant à la commission militaire les juges regardaient aussi la pendule. Enfin, après deux heures d'attente, le public s'écria : *Voici les papiers de ce jeune homme.* M. de Norvins se leva brusquement et saisit le paquet cacheté qu'il crut être la lettre de sa mère avec ses passeports; mais quelle fut sa stupeur, quand il lut sur l'adresse, *au président de la commission militaire.* Il jeta le paquet au général Cathol, sur lequel il attacha ses yeux. Soudain remarquant sur la figure du président une sorte de saisissement, n'ayant plus rien à ménager ni à risquer, il se porta brusquement vers la table, malgré les soldats, et frappant de sa main droite la lettre que lisait le général. *Je vous somme*, dit-il à haute voix, *de lire tout haut cette lettre, si elle me concerne. La loi le veut : mon jugement est public.* Je vais la lire, répondit froidement le général; et il lut l'ordre du sursis. L'émotion du public fut violente, et elle fut portée au plus haut degré, quand M. de Norvins s'écria : Voici son frère; et en effet, c'était M. de Montbreton qui venait d'apporter le sursis que Mme de Staël avait obtenu du général Lemoine. Il était temps. M. de Norvins allait être condamné : M. Réal était absent. M. de Norvins fut reconduit dans sa prison; peu de jours après il fut transféré à la Force, où il resta deux années. Dans cet intervalle

il fut encore l'objet d'une nouvelle persécution de la part du directoire qui voulait le faire déporter; mais M. Réal, que la commission militaire lui avait refusé pour défenseur, était alors commissaire du gouvernement auprès de l'administration du département, et comme cette mesure ne pouvait avoir son exécution sans son rapport, il gagna du temps, et le 18 brumaire eut lieu. Quelques amis prévoyans de la liberté, en devinèrent la perte à la journée de Saint-Cloud; mais la population célébrait hautement la chute du directoire et joignait avec ivresse cette victoire à celles qui immortalisaient déjà Bonaparte, l'Italique et l'Egyptien. L'enthousiasme régnait aussi dans les prisons parmi les victimes échappées à la tyrannie directoriale. On ne s'était pas occupé d'elles dans les premiers jours; mais elles avaient la certitude de leur liberté, puisque ceux qui les en avaient privées n'étaient plus au pouvoir. M. de Talleyrand, ministre chef du conseil, se souvint de M. de Norvins, et M. Lemaire, commissaire du gouvernement près le bureau central, fut chargé d'aller le mettre en liberté; ce qui eut lieu le 28 Brumaire. Le département de la Seine ayant été rétabli sous le nom de préfecture, M. de Norvins y fut placé par M. Méjan, secrétaire général, en qualité de chef du secrétariat particulier de M. Frochot, nommé préfet. Son cabinet devint une espèce de bureau central où aboutissaient presque toutes les affaires, qu'il soumettait ensuite à la signature du préfet : de cette manière il fut alors assez heureux pour faire signer à M. Frochot une grande quantité de radiations; des travaux particuliers à l'administration locale, et aux embellissemens de Paris, lui furent également confiés, et sous ce rapport il s'attacha à bien mériter de ses concitoyens; mais l'expédition de Saint-Domingue vint tout-à-coup fixer l'attention publique. Connu du général Leclerc, qui en fut nommé le chef, M. de Norvins partit avec lui en qualité de secrétaire général, voulut l'accompagner pendant la campagne, qui en 42 jours soumit l'armée de Toussaint-Louverture, et revint au Cap avec son général. On connaît tous les malheurs de cette expédition, qui furent si injustement reprochés au général Leclerc; ils doivent comme le désastre de Moskou, être imputés aux seuls élémens : 64,000 individus de la race blanche y périrent de la fièvre jaune. M. de Norvins joignit à ses fonctions près du général en chef, celles de secrétaire général de la préfecture coloniale dont M. d'Aure, commissaire-ordonnateur de l'armée, fut investi après la mort de M. Beneczech (*voy.* D'AURE). Il n'existe pas encore d'ouvrage complet sur l'expédition de Saint-Domingue. Le général Pamphile Lacroix n'a pas été à même de le donner au public : la grande faveur dont a joui son ouvrage, prouve de quel intérêt serait une histoire complette de cette déplorable expédition; le concours des administrateurs supérieurs, tel que M. d'Aure, et de quelques généraux, tel que le général Clausel, serait indispensable pour rendre compte des événemens politiques et militaires qui ont caractérisé cette époque;

nos relations politiques, surtout avec l'Amérique espagnole, dont l'amitié pour la France, fut alors tant de fois signalée, formeraient à elles seules un tableau entièrement neuf et du plus grand intérêt: il se trouverait heureusement complété par celui des opérations commerciales qui existaient entre le gouvernement de Saint-Domingue et les îles espagnoles et anglaises du golfe de Mexique et l'Amérique du nord. Le général Leclerc mourut de la fièvre jaune, M. de Norvins avait échappé deux fois à ce fléau : le général Rochambeau succéda au général Leclerc, et proposa à M. de Norvins de remplir auprès de lui les mêmes fonctions; celui-ci refusa, il connaissait trop bien les vues et le caractère de celui qui devait perdre la colonie ; mais malgré le péril attaché à ce sol meurtrier, où il ne possédait rien, où il avait vu mourir son général, son ami, celui pour qui il avait quitté la France, et dont jusqu'au dernier moment il ne cessa de recevoir les plus tendres témoignages d'affection et d'estime, il consentit à rester dans la colonie et proposa au général Rochambeau d'aller s'exiler en qualité de préfet dans la partie espagnole. Il sentait qu'il pouvait encore être utile à la France dans cette belle contrée de Saint-Domingue ; le général Rochambeau ne voulut point y consentir. M. de Norvins, retenu au lit par une troisième rechute de la fièvre jaune, demanda et obtint un congé; il partit porteur d'instructions de M. d'Aure, préfet colonial, et d'un rapport particulier pour le premier consul ; dans ce rapport il était proposé par le préfet pour le remplacer. Après une traversée de 24 jours sur un brick de l'état, il arriva à Brest, où il s'était embarqué 15 mois auparavant. Il était parti de ce port avec une flotte de 27 vaisseaux de ligne et 27,000 hommes de troupes ; il revenait seul ou presque seul de cette première armée. La proportion de la mortalité à Saint-Domingue, avait été de dix-neuf sur vingt. De retour à Paris, il se rendit à Saint-Cloud chez le premier consul, qui l'accueillit avec une bienveillance particulière; mais il avait fait une grande faute; il avait suivi à la lettre les instructions de son chef immédiat, le préfet colonial d'Aure, et ne s'était présenté chez le ministre de la marine, que le lendemain du jour où il avait été admis chez le premier consul. M. Decrès ne lui pardonna point cette fidélité aux ordres de Saint-Domingue : il eut le crédit, si facile à un ministre, de perdre M. de Norvins dans l'esprit du premier consul. M. de Norvins, sans emploi, alla en chercher un gratuit au camp de Boulogne, dans les bureaux de l'ordonnateur Arcambal, son ami. Là, il remplit pendant un hiver, les fonctions de secrétaire-général de cette administration ; là aussi, il retrouva le ministre Decrès, son persécuteur. A cette époque, l'empereur voulut former un corps de cavalerie, dont l'organisation fût confiée au comte de Ségur. M. de Norvins s'y fit inscrire, mais cette création fut remise à l'année suivante, où elle eut lieu sous le nom de compagnies de gendarmes d'ordonnance de la garde impériale. M. de Nor-

vins saisit avec empressement cette occasion de sortir de l'oisiveté qui lui était imposée, et partit comme simple cavalier pour Mayence. C'était l'époque de la guerre de Prusse, qui se termina par la conquête de cette monarchie et la paix de Tilsitt. Reçu avec distinction à Mayence par l'impératrice Joséphine, il dut à sa protection d'être nommé premier lieutenant dans le corps des gendarmes d'ordonnance, dont le maréchal duc de Valmi faisait l'organisation. Il partit, servit, et commanda, pendant presque toute la campagne active de la Poméranie prussienne, la seconde compagnie, où le jeune et malheureux Labédoyère (*voyez* LABÉDOYÈRE) était lieutenant en second; il reçut la croix de la légion-d'honneur à Marienwerder. Après la bataille d'Heilsberg et de Friedland, son corps suivit l'empereur à Tilsitt, et après la paix il fut dirigé avec la garde sur Kœnisberg, Berlin et le pays de Hanovre. L'intention de Napoléon avait été, en formant les six compagnies des gendarmes d'ordonnance, de créer des gardes-du-corps; l'impératrice Joséphine en avait fait la confidence à Mayence à M. de Norvins. La garde impériale, qui avait déjà eu le crédit d'empêcher la formation projetée sous le comte de Ségur, avait bien gagné dans l'immortelle campagne de 1807, le droit de parler haut à l'empereur contre une institution qui lui enlevait tout-à-coup, après tant de gloire, les priviléges dont elle jouissait. Aussi, à Kœnisberg, les maréchaux et les généraux qui commandaient l'invincible garde impériale firent décider l'incorporation des compagnies d'ordonnances dans les différentes armes de la garde. Beaucoup de jeunes gens en furent tirés alors sur le rapport des commandans de compagnie, pour être officiers de cavalerie. Une compagnie de hussards fut proposée à M. de Norvins, il la refusa : il voulut suivre le sort de son régiment. Il était encore inconnu dans le monde littéraire; ses amis seulement avaient été confidens de quelques essais de sa plume. Excepté une médiocre tragédie d'*Aristomène* qu'il avait composée en prison avec son compagnon M. Charles Lacretelle, et qui pourtant fut reçue aux Français, et un poëme dythyrambique, intitulé. *les Ruines et les monumens,* qu'il fit seul, et où se trouvent de très-belles strophes, il n'était connu que comme amateur. Arrivé dans le pays de Hanovre avec son régiment, une inspiration singulière lui donna l'idée du poëme de l'*Immortalité de l'âme*, dont il ne s'occupa que dix ans après. Le premier essai fut de 300 vers, écrits successivement dans les cantonnemens qu'il occupa jusqu'à Cassel, alors capitale du nouveau royaume de Westphalie. Là, son corps reçut le décret de son incorporation, à laquelle, resté seul commandant de la deuxième compagnie, il fut obligé de concourir. Là, aussi, engagé par les conseillers-d'état Siméon et Beugnot, régens et organisateurs du nouvel état, il quitta l'épée pour la plume, et offrit ses services au roi de Westphalie, qui les accepta. Il fut nommé successivement secrétaire-général du conseil-d'état, secrétaire-général de

la guerre, envoyé diplomatique à la cour de Bade, chambellan de la reine et introducteur des ambassadeurs. Ce système de mutation, qui se terminait par une place de cour, détruisait la carrière laborieuse et utile, qui seule convenait à M. de Norvins. Il demanda la mission de Berlin ou celle de Vienne, et dans l'intervalle il reçut l'ordre d'accompagner la reine dans le voyage que la cour fit à Compiègne et à Paris, pour le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. M. de Norvins, à cette époque, quitta le service de Westphalie, et en décembre 1810, fut nommé directeur-général des états romains, dont le respectable général Miollis était gouverneur. Les gouvernemens-généraux étaient composés de quatre grands fonctionnaires, le gouverneur-général, l'intendant-général des finances, le chef d'état-major-général, et le directeur-général de la police. A Rome il n'y avait point de chef d'état-major-général. Un homme du plus grand mérite, M. Legonidec, y occupait alors un poste éminent, celui de procureur-général impérial. Les relations de haute administration, de haute police politique, étaient journalières entre ces quatre fonctionnaires; il résulta des rapports qui s'établirent entre le procureur-général et le directeur-général, un progrès sensible dans l'amélioration morale des habitans comme dans la sûreté du pays. Le procureur-général avait autorisé les procureurs impériaux à adresser chaque semaine, au directeur-général, un état des délits de toute nature portés aux tribunaux. Cette communication donnait lieu à des mesures spéciales dans tel ou tel arrondissement, et à des états de statistique d'un genre nouveau. La comparaison de ces états, à la fin de chaque trimestre, devenait la matière d'un rapport particulier du directeur-général au ministre, et à la fin de l'année d'un rapport général. Vers le milieu de 1812, il fut prouvé au gouvernement que les délits étaient, dans les états romains, dans une proportion égale à ceux qui étaient commis dans les arrondissemens de l'ancienne France. Un seul canton, celui de Velletri, échappait encore à cette égalité morale; mais c'était le vice du gouvernement précédent. Cet évêché avait été gouverné par un cardinal, dont le valet-de-chambre vendait le droit de bourgeoisie, et par conséquent le droit d'asile aux malfaiteurs. Malheureusement cette ville et son territoire étaient très-peuplés; mais à l'époque où cessa l'administration française, le canton de Velletri approchait sensiblement de l'amélioration non contestée, même à présent, qu'elle avait apportée dans les mœurs générales. Pendant les trois années de l'administration de M. de Norvins, près de 500 malfaiteurs avaient été livrés aux tribunaux. Depuis 1812, les routes étaient sûres, et grâce aux dépôts de mendicité et aux ateliers de travail établis par l'administration civile, les rues de Rome étaient délivrées de ce peuple de mendians qui, jour et nuit, y faisaient la guerre de l'aumône aux habitans. Ce fut en

1812 que ce prodige s'opéra : on vit, ce que les habitans eux-mêmes déclaraient impossible, on vit les mendians transformés en travailleurs. Rome tout entière, ainsi que le peuple d'étrangers, que l'amour paisible des beaux-arts y attire chaque année, témoignèrent hautement leur reconnaissance au gouvernement français. Pendant l'espace de trois années il n'y eut dans Rome que trois assassinats, et ils furent causés par la jalousie. La mendicité y était soldée sur son travail ; les beautés monumentales de la vieille Rome étaient rendues à la lumière ; le culte était ouvertement protégé, ainsi que ses ministres ; on avait respecté jusqu'aux processions extérieures des confréries, dont le vœu était de suivre les convois funèbres ou d'assister les condamnés à l'échafaud. Les plaisirs publics, le carnaval si chéri des Romains, les réjouissances, les courses de chevaux, tous les théâtres, tous les usages, toutes les habitudes furent maintenus par l'autorité française. L'industrie s'établissait : un commerce d'exportation y était préparé ; un avenir prochain de prospérité locale était assuré à ce beau pays; il reprenait chaque jour une dignité de patrie sous l'empire du code Napoléon ; ses savans jurisconsultes en avaient facilement saisi et adopté la législation. Rome se préparait ainsi à redevenir, non la maîtresse du monde, mais la capitale d'un grand royaume d'Italie. Telle était la position morale et politique de l'état romain à la fin de 1813. Après le désastre de Léipsick, l'intervention hostile du souverain français de Naples vint tout-à-coup inquiéter l'Italie méridionale. Il avait dit à son passage en novembre 1813 : *Je vais à Naples chercher mon armée, et je reviendrai avec elle jeter les Autrichiens dans la mer.* Au lieu de cela, il envahit l'état romain en qualité d'allié de l'Autriche, et six mille Napolitains entrèrent dans Rome en janvier 1814, mais encore sous le couvert de l'amitié française. Le duc d'Otrante était venu à Rome au mois de novembre 1813, avec une mission mystérieuse ; il avait dit à M. de Norvins qu'il allait faire marcher Joachim contre l'Autriche. Il passa huit jours à Naples, où il fut mystifié par le roi et son conseil. Les Italiens, meilleurs observateurs que les Français, jugèrent Fouché en peu de temps. La situation de l'administration française dans une ville, occupée tout-à-coup par 6000 Napolitains, aurait été critique, sans la haine invétérée que les Romains portent à leurs voisins de Naples, et surtout s'ils eussent partagé les projets de l'Europe contre la France. Le général Miollis, en vertu des ordres de l'empereur, s'était renfermé, le 19 janvier, dans le fort Saint-Ange avec sa petite garnison ; le même jour les autorités de Rome étaient parties. M. de Norvins resta seul fonctionnaire de la France dans son palais ; on lui mit une garde de 40 hommes qui lui fut retirée le soir. Le lendemain, il alla en plein jour, et en cérémonie, prendre au fort Saint-Ange les ordres du gouverneur-général, qui lui enjoignit de partir pour Paris. On at-

tendait le roi de Naples le 22. Dans la nuit du 20 au 21 janvier, le général napolitain Pignatelli vint trouver M. de Norvins, et l'engagea à partir la nuit, *afin de se dérober à la vengeance du peuple, qu'il n'était pas sûr de pouvoir comprimer*. M. de Norvins lui répondit, « que jusqu'au dernier » moment il lui garantissait à lui-» même la tranquillité de la ville » et le bon esprit des habitans ; » qu'il savait à quoi s'en tenir sur » les sentimens du peuple à son » égard ; qu'enfin il était décidé à » être, jusqu'à la fin, le magistrat » de l'empereur, et qu'il sortirait » de Rome le lendemain à 2 heu-» res après midi, avec une escorte » de gendarmes français, comme » il y était entré la première fois. » Avant son départ, il reçut du duc Braschi, maire de Rome, une lettre bien honorable, en réponse à celle qu'il lui avait écrite pour prendre congé de lui et des habitans ; dans sa lettre le duc Braschi lui témoignait la plus vive reconnaissance, et les regrets les plus flatteurs de la part des habitans. Le 21, à une heure, la foule se porta sur la place de Venise, où était le palais occupé par M. de Norvins ; il monta en voiture, et traversa au pas toute la rue du Cours, où s'était portée la population, au milieu des témoignages de l'affection et de l'estime des habitans. Il arriva de nuit à Viterbe, où il trouva un tumulte organisé. Le commandant de la gendarmerie ne pouvait lui donner une escorte ; les gendarmes avaient été maltraités sur la route ; on leur avait pris leurs chevaux et leurs armes. Sur la détermination positive de partir cette nuit même, manifestée par M. de Norvins, qui le rendit responsable, cet officier parvint à rassembler quelques sbires du pays, auxquels il le confia, moyennant salaire, pour l'accompagner et le conduire sain et sauf au-delà de Montefiascone, où toute la population venait d'être armée et mise en insurrection contre les Français. Il fallait passer devant la porte de la ville, sur un pont qui était gardé par une centaine d'hommes armés, et qui ne cessèrent leurs clameurs menaçantes que quand un des cinq cavaliers d'escorte leur eut parlé ; il y avait encore deux postes d'insurgés à passer, ce qui fut heureusement exécuté. Arrivé au poste de gendarmerie suivant, la tranquillité régnait partout ; l'embuscade de Montefiascone avait manqué son but. Les événemens de 1814 venaient de mettre fin à la carrière politique de M. de Norvins, qui rentra dans la vie privée, mais non dans le repos. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe avait donné une nouvelle commotion aux esprits. M. de Norvins dut quitter Paris pendant 18 mois, et fut mis en surveillance à Strasbourg. L'ordonnance du mois de février 1816 apporta quelque tranquillité aux constitutionnels. Pendant cette absence, M. de Norvins appela les muses à son secours, et se mit à composer son poëme de *l'Immortalité de l'Ame*, dont il avait, dix ans auparavant, conçu la première idée en Allemagne ; il l'acheva depuis à Paris, où il eut la permission de revenir. En 1818, il donna son *Tableau de la Révolution française*, ouvrage où il a

eu le talent de resserrer en moins de 200 pages la grande période du siècle qui s'est écoulée entre la mort de Louis XIV et la fin de Napoléon. Cet ouvrage, dont le style nerveux et la pensée profonde rappellent souvent Tacite et Montesquieu, commença la réputation de M. de Norvins comme écrivain, et semble avoir donné lieu à plusieurs écrits du même genre qui ont paru depuis. En 1819, il fit paraître une brochure intitulée : *De l'Intérêt de l'époque actuelle :* cette brochure fut remarquée par la force et la précision des raisonnemens et des principes qu'il était permis alors de mettre en lumière. En 1820, il conçut l'idée de la *Biographie nouvelle des contemporains,* pour l'exécution de laquelle il s'associa MM. Jay, Jouy et Arnault. Les articles Bonaparte et Napoléon, dont M. de Norvins est l'auteur, forment l'histoire complète de cet homme prodigieux. Rappeler ici le succès général que ces notices ont obtenu, est le seul éloge qu'il nous soit permis d'en faire. En janvier 1822, M. de Norvins fit paraître *l'Immortalité de l'âme,* ou *les Quatre Ages religieux*, poëme en quatre chants. Ce poëme a pris rang parmi les grandes conceptions littéraires, aux yeux des lecteurs qui ont su apprécier l'idée mère, la division et les parties élevées de cet ouvrage. L'auteur travaille à une seconde édition, où l'ordonnance du poëme sera modifiée, et où la partie littéraire, qu'il a placée lui-même sous une critique sévère, sera soigneusement corrigée. Le discours préliminaire qui précède le poëme est un des beaux morceaux de prose de notre langue, et rien n'a été épargné par l'auteur pour donner à ses notes savantes une piquante originalité, et se faire pardonner la stérilité de ce genre de travail. Ses débuts dans la carrière des lettres, bien que tardifs, lui ont donné de prime-abord la place que beaucoup d'écrivains n'obtiennent qu'après de longues années de travail. On a vu par cette notice que la vie politique de M Norvins lui a laissé peu de loisirs pour suivre une carrière à laquelle la nature semblait l'avoir appelé; aussi, du moment où il a dû renoncer à l'espoir de servir son pays dans les fonctions publiques, il s'est attaché à le servir encore par ses travaux littéraires.

NOTA (Albert), est né à Turin le 14 novembre 1775, au sein d'une famille qui jouissait d'une honnête aisance. Les prodigalités de son père épuisèrent son patrimoine, et l'auraient exposé à tous les embarras de la pauvreté, si son oncle Allioni, le célèbre auteur de la *Flora Pedamontana,* n'eût pris soin de son enfance. Il le confia à d'habiles maîtres, sous la direction desquels il fit les études nécessaires pour entrer au barreau: c'était la carrière qu'il était destiné à parcourir. En effet, à l'âge de 18 ans il fut reçu docteur en droit à l'université de Turin. Mais son goût pour l'art dramatique s'était développé dès sa plus tendre jeunesse: il avait dressé chez lui un petit théâtre de marionnettes pour lequel il composait les pièces, qu'il jouait ensuite avec ses amis et ses camarades. Il se forma sur Molière et Goldoni, qui furent

les premiers auteurs qu'il étudia : on remarque plusieurs imitations de leurs ouvrages dans les premiers essais de Nota, accueillis favorablement sur les principaux théâtres d'Italie. Les événemens politiques de ce pays et la réunion du Piémont à la France, éloignèrent le jeune auteur de ses occupations favorites, et le jetèrent, contre son gré, dans la chicane. Des circonstances de famille l'obligèrent d'accepter une place secondaire dans le parquet du procureur-général près de la cour criminelle de Turin ; il en sortit en 1811 pour aller occuper celle de substitut du procureur impérial du tribunal civil de Verceil, où il remplit aussi les fonctions de magistrat de sûreté jusqu'au retour du roi de Sardaigne, en 1814. Destitué de ses places par l'effet des mesures générales qu'adopta le gouvernement sarde, il reprit ses anciennes études, et composa un grand nombre de pièces, qui lui ont acquis une juste célébrité. Rappelé à la magistrature en 1816, il fut nommé substitut de l'avocat des pauvres ; et après quelques mois passés dans l'accomplissement de devoirs aussi sacrés à l'humanité qu'honorables pour ses talens, on lui confia l'administration de la petite province de Bobbio, d'où il passa ensuite à la préfecture de San-Remo, dans le grand-duché de Gênes. Nota jouit d'une grande réputation comme auteur dramatique : on a donné plusieurs éditions de son théâtre ; la plus estimée est celle de Turin, en 1818. Quelques-unes de ses pièces n'ont pas encore été imprimées, quoiqu'elles aient été applaudies sur les principaux théâtres d'Italie. En voici les titres : *Le Risoluzioni in amore; la Vedova in solitudine; Alanina, ossia costanza rara; i Vacitanti per passatempo;* et *il Bibliomaniaco. La Pace domestica* et *l'Amor timido* ont été tantôt publiés séparément et tantôt insérés dans quelques répertoires; mais elles ne font point partie de l'édition de Turin, annoncée avec emphase par plusieurs journaux, qui décernèrent la première couronne dramatique à Nota, et n'hésitèrent pas de lui donner le titre d'*Alfieri de la comédie italienne.* Ces applaudissemens et ces honneurs excitèrent la jalousie de ses rivaux, qui, en attaquant les pièces, ne respectèrent point l'auteur. Plusieurs pamphlets furent lancés de part et d'autre : il ne nous appartient pas de juger les qualités personnelles de Nota; mais quant à son mérite dramatique, on ne doit pas oublier que cet écrivain a paru sur la scène à une époque où les mauvais drames de Federici et d'Avelloni avaient corrompu le goût des Italiens, et leur avaient fait perdre les traditions de la bonne comédie. C'est à Nota qu'il était réservé de ramener ses compatriotes à admirer cette simplicité dans les intrigues, cette vérité dans les caractères, ces dénouemens préparés avec art et amenés sans effort, qui font le charme et le mérite principal de la plupart des productions de Goldoni. Son style n'est pas toujours pur, mais le dialogue en est animé, et les personnages qu'il introduit dans ses pièces parlent un langage naturel et sans prétention. Depuis

quelque temps Nota, absorbé dans les devoirs de sa carrière publique, paraît négliger ceux qui lui sont imposés par quelque chose qui devrait lui parler plus haut que son gouvernement, par son génie et ses succès. Il aurait été à souhaiter que, pendant les temps désastreux de la révolution piémontaise, Nota n'eût fait que des comédies.

NOUAL-DE-LA-HOUSSAYE (Alexandre de), avocat à la cour de Rennes, chef de bureau au ministère de la justice, et membre de l'académie celtique, naquit à Rennes le 11 novembre 1778, et mourut dans cette ville, le 15 mai 1812. On a de lui : 1° *Eloge de Duclos*, couronné par l'académie de Rennes; 2° *Recherches archéologiques*, insérées dans les *Mémoires de l'académie celtique*, parmi lesquelles on distingue ses dissertations sur *Corseult et les Curiosolites*, et sur la *Roche aux Fées*, monument druidique; 3° *Voyage au Mont-Saint-Michel, au Mont-Dal* et à la *Roche aux Fées*, Paris 1811, in-18. Noual s'occupait au moment de sa mort, d'un précis historique et statistique sur la Valachie et la Moldavie.

NOUET (Nicolas-Antoine), astronome, long-temps connu sous le nom de *Dom Nouet*, naquit le 30 août 1740, dans la ci-devant province de Lorraine, et fit partie, jusqu'à l'époque de la suppression des maisons religieuses, au commencement de la révolution, de l'ordre de Citeaux, où il avait été admis étant jeune encore. Son goût pour les calculs astronomiques le détermina, en 1780, à venir habiter l'observatoire de Paris, sous Cassini, qui en était le directeur, et au travail duquel il concourait ainsi que deux autres élèves. Les travaux communs parurent annuellement dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, sous le nom de Cassini. C'est à Dom Nouet que l'on est redevable du calcul de la première elliptique de la planète Uranus. Ce fut ce savant que le gouvernement envoya à Saint-Domingue, en 1784, en qualité d'astronome, pour y dresser la carte des débouquemens et de la côte française de cette île. Il revint à Paris vers 1785, et reprit, à l'observatoire, le cours de ses travaux habituels. Il donna, en 1789, dans la *Connaissance des temps* de cette année, les longitudes et les latitudes des villes de la France, d'après les opérations trigonométriques de Cassini, et les formules de Duséjour, d'après le sphéroïde aplati. L'administration de l'observatoire ayant été recréée en vertu d'un décret de la convention nationale, Cassini et ses trois élèves furent désignés comme professeurs provisoires. Le décret établissait une parfaite égalité entre ces savans, qui devaient choisir entre eux un président temporaire. Cassini ne voulut pas se prêter aux vues du gouvernement. Nouet, plus connu, et d'ailleurs le plus ancien après l'ex-directeur, passa, en 1795, au dépôt de la guerre, où il fut chargé de lier, par de grands triangles, les départemens du Rhin à la France. En 1796, il se rendit en Savoie afin d'y procéder à des opérations de la même nature.

En 1798, lorsque l'on préparait l'expédition d'Egypte : « On avait fait, dit feu Delambre dans une *Notice* sur Nouet, des propositions à l'un des commissaires chargés de mesurer la méridienne de France. Cette opération était encore loin de son terme. Charmé d'avoir un si bon prétexte à faire valoir pour être dispensé d'une mission qui faisait craindre beaucoup de dangers, une grande perte de temps, et ne promettait que des résultats trop peu importans ou du moins trop peu sûrs, cet astronome proposa Nouet, qui avait l'habitude et l'expérience nécessaires, et qui fut accepté. » Les travaux de ce savant sont consignés dans un mémoire sous le titre de : *Exposé des résultats des observations astronomiques faites en Égypte depuis le* 1er *juillet* 1798 *jusqu'au* 28 *août* 1800, imprimé dans la *Description de l'Égypte*, tom. I, ainsi qu'un mémoire posthume, ne renfermant que des observations thermométriques et hygrométriques, imprimé dans le tome II du même ouvrage. Nouet, de retour à Paris, en 1802, refusa de faire partie du bureau des longitudes, en qualité d'astronome adjoint, et préféra rentrer dans sa place d'ingénieur au bureau de la guerre. Il retourna en Savoie, où il reprit ses triangles comme chef de sections et directeur des opérations topographiques de la carte du Mont-Blanc, titre qui par la suite fut changé en celui de colonel. C'est dans le cours de ses opérations, devenues extrêmement fatigantes en raison de l'état d'embonpoint extraordinaire où il se trouvait, que Nouet fut enlevé presque subitement aux sciences et à ses nombreux amis, dans la matinée du 23 avril 1811, malgré les soins d'un médecin distingué de Chambéry, son ami et son hôte. Nous terminerons cet article en citant de nouveau M. Delambre : « Il ne nous reste de Nouet que les deux ouvrages mentionnés dans cette notice. Après la levée d'une carte et la mesure d'un degré, un autre objet encore devait séduire un astronome transplanté en Egypte : c'était le lever héliaque de Sirius, auquel les anciens Egyptiens se rendaient fort attentifs parce qu'il leur annonçait le débordement du Nil. Un horizon constamment embruni ne permit pas à Nouet de tenter cette observation, toujours si difficile et si incertaine. Il est probable que les anciens Egyptiens n'ont jamais été plus heureux, et que quand Sirius leur apparaissait pour la première fois, il était déjà de plusieurs degrés au-dessus de l'horizon; en sorte que des astronomes, beaucoup plus habiles que n'ont jamais été ceux de l'Egypte, n'auraient pu tirer aucune conséquence d'un phénomène si mal observé. Nouet hasarda quelques conjectures sur les monumens d'Esné et de Denderah, sur l'astronomie égyptienne et son antiquité; mais il n'a rien terminé, ou du moins, nous ne connaissons point de mémoires de lui sur aucun de ces objets litigieux. »

NOUGARÈDE (LE CHEVALIER DE LA), né en Auvergne, a fait les premières campagnes de la révolution en Flandre et en Allema-

gne, dans les corps émigrés; il échappa au désastre de Quiberon, sous un nom emprunté, et fut quelque temps errant en Bretagne, où il devint commandant d'un petit corps de royalistes d'Ille-et-Vilaine. Il se signala dans cette guerre funeste par quelques faits d'armes, entre autres par la double prise de la ville de Segré et du bourg de Merçay. Mis sous la surveillance de la police, après la pacification consulaire en 1800, il obtint quelque temps après de l'emploi dans l'armée, et fit avec Joseph Bonaparte la campagne de Calabre. Le chevalier de la Nougarède passa de là en Espagne, en qualité de major, et se distingua à l'attaque de Lerin et aux affaires de Lezina, par suite desquelles il fut élevé au grade de colonel. Employé dans la campagne de Russie, il entra dans la ville de Dantzik, après la retraite de l'armée française, et donna des preuves de valeur pendant le siége mémorable de cette ville. Cet officier supérieur est maintenant en activité de service.

NOUGARET DE FAYET (André-Jean-Simon, baron de), député au corps-législatif, maître des requêtes au conseil-d'état et membre de la légion-d'honneur, est né à Montpellier le 20 septembre 1765. Sa famille occupait depuis long-temps des emplois dans la magistrature, et il avait été nommé conseiller à la cour des aides de sa ville natale, quelque temps avant la révolution. Il prit les armes à cette époque et servit avec distinction dans le corps du génie. Rentré dans la carrière administrative sous le gouvernement impérial, il fut nommé auditeur au conseil-d'état. En 1804, le département de l'Hérault l'élut député au corps-législatif; il devint bientôt questeur, et fit partie de la commission de législation de cette assemblée; réélu par le même département en 1810, il fut choisi par ses collègues pour être le rapporteur de la commission nommée pour examiner le code pénal. Napoléon le nomma successivement conseiller de l'université, président d'une cour impériale à Paris, maître des requêtes, et lui donna le titre de baron. Il conserva ses places après le premier retour du roi, et parla le 22 décembre 1814, à la chambre des députés, sur le projet de loi relatif à la cour de cassation, en vota l'adoption avec l'amendement de porter le nombre des juges de cette cour à 45. En 1815, lors du second retour du roi, le baron de Nougaret de Fayet perdit ses emplois et se retira dans sa famille. Sa conduite honorable dans toutes les circonstances lui a acquis l'estime et l'affection de ses concitoyens. Il a publié les ouvrages suivans; 1° *Essai sur l'histoire de la puissance paternelle*, 1801, in-12, et 1814, in-8°, sous le titre de *Lois des familles*; 2° *de la Législation sur le mariage et sur le divorce*, 1802, in-8°; 3° *Histoire des Lois sur le mariage et sur le divorce*, 1803, 2 vol. in-8°; 4° *l'Orateur de M. T. Cicéron*, traduction nouvelle.

NOUGARET (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur, mais plus connu comme *compilateur*, naquit à la Rochelle, département de la Charente-Inférieure, le 17 dé-

cembre 1742. Ses études furent négligées, mais il y suppléa par un travail opiniâtre, et il eut l'honneur d'obtenir le suffrage de Voltaire pour son héroïde, intitulée *Calas*. Palissot ne le traita pas aussi bien, lorsqu'il se fit un des régens du Parnasse. Il est vrai que Nougaret s'était permis, lors de son voyage à Lyon, en 1762, d'ajouter une addition passablement satirique, sous le titre de *Basson*, 4e *chant*, à une édition que l'on faisait dans cette ville, du poëme de la *Dunciade*. La médiocrité de sa fortune, et le mauvais goût qui a fait multiplier, en les tronquant, les réimpressions d'anciens ouvrages, sous les titres d'*Abrégés*, de *Beautés*, etc., ont déterminé la vocation de Nougaret, et il peut à juste titre réclamer le titre de *compilateur*, comme le premier et le plus fécond de cette espèce d'écrivains. Nougaret fut, à l'époque la plus orageuse de la révolution, chef de division au comité de sûreté générale, où il rendit une infinité de services, surtout à ses confrères; aussi ne put-il conserver long-temps son emploi. Mais la convention, en récompense de ses services, le comprit au nombre des gens de lettres auxquels elle accorda des secours. Depuis cette époque il consacra sa plume aux libraires. Nougaret mourut plus qu'octogénaire en 1823. Outre l'*Incertaine*, comédie en un acte et en vers, qu'il fit jouer à Toulouse, en 1760, et son premier ouvrage, comme romancier, qui parut en 1763 sous le titre de *Lucet*, ou les *dangers du libertinage*, 3 vol. in-18, plusieurs fois réimprimés, nous citerons ses principales compositions, qui presque toutes ont été plusieurs fois réimprimées et traduites dans les langues étrangères; ce sont: 1° *L'art du théâtre en général*, 2 vol. in-12, 1763; 2° *Mille et une folies*, contes français, 1771, 4 vol. in-12, souvent réimprimés; un Anglais a traduit cet ouvrage, et l'a donné comme étant de sa composition; 3° *Anecdotes du règne de Louis XVI*, 1776, in-12, réimprimées en 6 vol. in-12; 4° *Les astuces de Paris*, anecdotes parisiennes, 1776, deux parties, in-12; 5° *La paysanne pervertie*, ou *les Mœurs des grandes villes*, 1777, 4 vol. in-12; 6° *Coup-d'œil d'un Arabe sur la littérature*, ou *le Barbier de Bagdad faisant la barbe au barbier de Séville*, 1786, in-8°; 7° *Léopold de Brunswick*, poëme, 1787, 2 vol. in-12; 8° *Hymnes pour toutes les fêtes nationales*, précédés de *Réflexions sur le culte exclusif et les prêtres, extraites d'Helvétius, d'une prière à l'Être-Suprême, suivis de couplets patriotiques destinés aux différentes fêtes républicaines, et de poésies relatives à notre révolution*, 1796, in-12; 9° *Histoire des prisons de Paris et des départemens*, 1797, 4 vol. in-12; 10° *Les jolis péchés d'une marchande de modes*, 1797, in-12; 11° *Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France, suivi de poésies satiriques relatives à la révolution française, d'épigrammes et de contes*, 1801, in-8°; 12° *Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république*, 1802, in-8°; 13° *Les destinées de la France sous la quatrième dynastie*, 1806, in-8°; 14°

Beautés de l'histoire d'Angleterre, 1811, in-12; 15° *Beautés de l'histoire du Bas-Empire*, 1811, in-12, 1814, in-12; 16° *Beautés de l'histoire d'Allemagne*, 1812, in-12; 17° *Histoire abrégée de Russie*, 1813, in-12; 18° *Précis de l'histoire des empereurs romains*, 1813, in-12; 19° *Beautés de l'histoire de Pologne*, 1814, in-12; 20° *Beautés de l'histoire d'Espagne*, 1814, in-12; 21° *Beautés et merveilles du christianisme*, 1816, 2 vol. in-12; 22° *Beautés de l'histoire de Sardaigne et de Genève*, 1818, in-12; 23° *Beautés de l'histoire ecclésiastique*, 2 vol. in-12, 1822.

NOURRIT (N.), un des chanteurs de l'académie royale de musique, que le public entend avec le plus de plaisir, est né à Montpellier en 1780. Doué d'une voix étendue, flexible et mélodieuse, il y joint une méthode digne d'éloges, et ne fatigue point les auditeurs de ces cris, qui remplacent ou accompagnent trop souvent le chant, au grand Opéra de Paris. Il y débuta avec succès, après avoir reçu son instruction musicale au Conservatoire, dont il était un des élèves les plus distingués. Il a remis avec honneur sur la scène le genre de la pastorale, et s'y fait constamment applaudir. Nourrit est devenu chef d'emploi après la retraite de Lavigne. Son fils, Adolphe Nourrit, formé à son école, suit avec le même bonheur la carrière théâtrale. C'est aujourd'hui un des sujets les plus remarquables de l'académie royale de musique, par la fraîcheur de sa voix et la bonté de sa méthode.

NOURRY (LE BARON HENRI-MARIE), lieutenant-général d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la légion-d'honneur, est né le 6 novembre 1771. Major au 5me régiment d'artillerie à cheval pendant la campagne de 1805, il se distingua à la bataille d'Austerlitz, et obtint, peu de temps après, le grade de colonel. Dans les campagnes de 1806 et 1807, il fit partie du corps commandé par Masséna, et fut blessé à la bataille d'Oztrolenka. Devenu général de brigade, il commanda l'artillerie de Vienne dans la campagne de 1809, et passa ensuite en Espagne, où il fut chargé de la direction de l'artillerie dirigée contre Figuières. Il prit part, à son retour en Allemagne en 1813, aux batailles de Dresde, de Léipsick et d'Hanau. A la suite de cette dernière il fut élevé au grade de général de division. A cette même époque l'empereur le chargea de rétablir les fortifications des places du nord de la France. Le général Nourry déploya autant de talent que de zèle dans l'exécution de cette mesure, un peu tardive. A la rentrée du roi en 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et commandant de la légion-d'honneur. Employé à l'armée du Nord en juin 1815, et au mois de juillet suivant chargé du licenciement de l'artillerie de l'ancienne garde, le général Nourry n'a pas cessé d'être en activité de service. Il est aujourd'hui (1824) un des inspecteurs généraux de l'artillerie.

NOURRY, dit GRAMMONT, naquit à la Rochelle en 1752, et vint à Paris en 1786. Il débuta au Théâtre-Français, dans l'emploi des *tyrans*. Nourry, d'un caractère

difficile, ne tarda pas à se brouiller avec ses camarades; il alla jouer en province, revint bientôt dans la capitale, et se fit admettre au théâtre dit de Montansier, où il réussit également dans les rôles de tyrans. Nourry voulut aussi jouer un rôle politique : on le vit au nombre des plus fouguenx orateurs des groupes du Palais-Royal, dès le commencement de la révolution. En 1793 il fut employé à l'armée révolutionnaire, en qualité d'adjudant-général; et en 1793, dans la guerre de la Vendée. Nourry, l'un des plus odieux instrumens de la commune de Paris, fut impliqué avec son fils, aussi exalté que lui, dans la conspiration attribuée à Chaumette, Gobel, A. Dillon, etc., etc. Ils furent tous deux traduits devant le tribunal révolutionnaire, qui les condamna à mort le 25 germinal an 2, comme ayant voulu donner à l'état un tyran, sous le nom de grand-juge. Nourry fils n'avait alors que dix-neuf ans. Il montra dans ses derniers momens un courage extraordinaire, et dansa même sur l'échafaud.

NOUSSITOU (N.), avocat à Pau avant la révolution, fut nommé en 1789 député aux états-généraux, par le tiers-état du Béarn. Dans la même année, son zèle pour les intérêts de la province lui valut les remercîmens de la ville de Pau. Après la session de l'assemblée constituante, il continua de défendre la cause de la révolution, mais il cessa d'occuper des fonctions publiques.

NOUSSITOU (N.), neveu du précédent, fut nommé en 1797, par le département des Basses-Pyrénées, membre du conseil des cinq-cents, où il se fit peu remarquer. Après l'établissement du gouvernement consulaire, en 1799, il fut nommé juge au tribunal criminel des Basses-Pyrénées, et à la recomposition des tribunaux en 1811, il devint conseiller à la cour impériale de Pau, place qu'il occupe encore aujourd'hui (1824) à la cour royale.

NOUVION (N.), général de la république, servit en 1793 dans la guerre de la Vendée. Il se distingua particulièrement le 16 mai, au combat de Fontenay, et se trouva à la prise de cette ville, le 25 juin suivant. Employé depuis en Allemagne et en Helvétie, il fut chargé en 1798 de la prise de Bienne, et montra du talent et du courage dans l'exécution de cette mission. Après la révolution du 18 brumaire an 8, le général Nouvion a été mis en traitement de réforme.

NOVEL (LE BARON CLAUDE-LOUIS), officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né à Belley, département de l'Ain. Il partit en qualité de lieutenant dans un bataillon de réquisitionnaires, le 11e de l'Ain : il fit les campagnes de 1793, 1794, 1795 et années suivantes, aux armées des Alpes et d'Italie. A la seconde bataille de Rivoli, il fut nommé sur le champ de bataille, par le général en chef, adjudant-major, capitaine au 22e d'infanterie légère, dans lequel son bataillon avait été incorporé. Après le traité de Campo-Formio, il s'embarqua avec son régiment dans le port de Gênes pour l'expédition d'Égypte, et fit partie des troupes qui débarquèrent à Malte à la prise de cette

ile. Arrivé en Égypte, il s'est trouvé à l'assaut d'Alexandrie et aux diverses batailles que livra l'armée française jusqu'à son entrée au Caire. M. Novel était adjudant-major des grenadiers d'élite, commandés pour l'assaut de Jaffa; il monta un des premiers à la brèche de cette place, où il perdit un bras et eut ses habits criblés de balles. Le général en chef Bonaparte le nomma chef de bataillon sur le champ de bataille. Appelé au commandement du Vieux-Caire, et ensuite nommé premier aide-de-camp du général en chef, M. Novel, à l'époque du débarquement des Anglais en Égypte, et après la bataille qui leur fut livrée le 21 mars 1801, fut promu au grade de colonel, et chargé du commandement supérieur d'Alexandrie, commandement qu'il conserva jusqu'à l'évacuation de cette place par l'armée française. A son retour dans sa patrie, il entra dans le corps des inspecteurs aux revues, et fit la campagne de Russie comme inspecteur aux revues du 3e corps de la grande-armée, commandée par le maréchal Ney. Après les désastres de la retraite de Moskou, le maréchal Ney ayant remarqué la conduite courageuse de M. Novel pendant cette terrible campagne, le nomma à Kœnisberg son chef d'état-major-général. En 1815, le baron Novel fut admis à la retraite comme amputé, et réformé de son emploi d'inspecteur aux revues qu'il avait exercé depuis son retour d'Égypte. Ses réclamations pour conserver ses fonctions d'inspecteur furent repoussées par le ministre, son ancien camarade à l'armée d'Égypte.

NOVERRE (Jean-Georges), fameux chorégraphe, et réformateur de la danse théâtrale, naquit à Paris le 27 mars 1727. Son père, qui avait servi avec distinction dans l'armée suédoise, sous Charles XII, le destinait à l'état militaire, mais le jeune Noverre, dégoûté des leçons de tactique et du rude apprentissage auquel on voulait l'assujétir, renonça bientôt à l'espoir d'acquérir de la gloire sur les champs de bataille, et rechercha des succès accompagnés de moins de dangers. Passionné pour les jeux scéniques, Noverre prit des leçons du meilleur danseur de ce temps, nommé Dupré, et débuta lui-même sur le théâtre de la cour, à Fontainebleau, où son talent, déjà formé, obtint les plus illustres suffrages. Sa renommée s'étant étendue au loin, le roi de Prusse l'attira à Berlin, et Noverre fit pendant quelque temps admirer aux Allemands, l'habileté de son exécution. Le grand Frédéric, ainsi que son frère le prince Henri, amateurs éclairés des arts, et goûtant particulièrement tout ce qui venait de France, mettaient cependant une sévère économie dans leurs plaisirs. Noverre fut plus comblé d'éloges que de biens; il revint en France en 1749, et donna à l'Opéra-Comique son fameux *Ballet chinois*, suivi de près par *les Recrues prussiennes*, *la Fontaine de Jouvence* et *les Fêtes flamandes*, ballets qui tous eurent du succès. Le célèbre Garrick venait à cette époque de prendre la direction du premier théâtre de Londres; il écrivit à Noverre pour le prier de venir le joindre, et lui envoya un engagement en blanc,

dont il lui laissait le soin de remplir les conditions à son gré. Noverre fut encore plus applaudi en Angleterre qu'il ne l'avait été en Allemagne; mais au milieu de ses succès toujours croissans, il reconnut que son art était susceptible d'une plus grande extension. Jusque-là ni lui ni ses confrères ne s'étaient presque exclusivement occupés que de l'exécution mécanique, il rechercha les moyens d'intéresser l'âme des spectateurs, que les pirouettes et les entrechats les mieux achevés laissaient à la longue bien froide. Ce fut la perfection du jeu et de la pantomime du Roscius anglais, qui suggéra à Noverre des idées neuves et fécondes, et qui lui fit concevoir le projet audacieux d'opérer une révolution totale dans la danse de l'Europe. Garrick mit sa riche bibliothèque à la disposition de son ami; celui-ci y médita les plans de plusieurs grands ballets, qu'il fit exécuter depuis, et y puisa une instruction qui donna du prix aux ouvrages qu'il publia bientôt. Ses *Lettres sur les arts imitateurs et sur la danse en particulier*, furent très-goûtées du public. « Vous donnez de grandes lumières sur tous les arts, » lui écrivit Voltaire, votre style » est aussi éloquent que vos ballets » ont d'imagination. Vous me paraissez si supérieur dans votre » genre, que je ne suis point du » tout étonné que vous ayez essuyé des dégoûts qui vous ont » fait porter vos talens hors de » France. » Noverre voulait substituer à la monotonie froide et symétrique des anciens ballets dénués d'intention, ses conceptions vraiment dramatiques : il exigeait que les danseurs devinssent acteurs; qu'ils fissent passer dans leurs attitudes, leurs mouvemens, et surtout dans leurs physionomies, jusque-là si immobiles, l'expression des sentimens qui émeuvent l'âme. Il insistait fortement sur la suppression des masques, des perruques ridicules, des tonnelets et immenses paniers, dont les danseurs des deux sexes se chargeaient alors d'une manière si bizarre; il préludait ainsi à la réforme générale des costumes, qui n'eut cependant lieu que plus tard; mais il fut le premier qui plaida avec chaleur contre la mode, et pour une imitation vraie de la nature. Aussi presque tous les danseurs de l'Europe, et particulièrement ceux du grand Opéra de Paris, se déclarèrent-ils avec fureur contre le novateur hardi qui sapait par ses bases l'antique édifice de leur gloire. La protection même de la favorite du monarque de France, la marquise de Pompadour, ne put obtenir à Noverre la faveur de faire jouir les Parisiens, des prémices du nouveau genre qu'il venait d'inventer. Les directeurs de l'Opéra repoussèrent avec dédain les offres de services, même gratuits, d'un homme qu'ils traitaient de brouillon dangereux, et dont ils contestaient le talent. Il fut plus heureux à Lyon, où il donna avec succès *la Toilette de Vénus, le Jugement de Pâris, les Fêtes du sérail, le Jaloux sans rival*, etc., et où l'on vit pour la première fois des figurans et des figurantes sans paniers. Noverre fut depuis appelé à la cour de Stuttgard, et il

dirigea, pendant plusieurs années, les fêtes magnifiques que donnait le duc de Wurtemberg. Il composa un grand nombre de ballets historiques, parmi lesquels on cite avec éloge, *les Amours d'Henri IV, Médée, Orphée, Antoine et Cléopâtre, la mort d'Hercule, Psyché, Diane et Endymion, Vénus et Adonis, Armide, Proserpine, les Danaïdes*, etc. On raconte qu'à la représentation du dernier, et au moment où la Mort, les parques et une foule de spectres parurent sur la scène, une terreur subite s'empara d'une partie des spectateurs, qui s'enfuirent en toute hâte. Noverre se rendit ensuite à Vienne, où il fut appelé pour embellir les fêtes qu'on devait donner à l'occasion du mariage de l'archiduchesse Caroline avec le roi de Naples. Il y fut nommé maître des ballets, directeur des fêtes de la cour, et maître à danser de la famille impériale. Il donna, en cette qualité, des leçons à l'archiduchesse Marie-Antoinette, depuis reine de France. L'impératrice, Marie-Thérèse, le combla de bienfaits, et nomma son fils lieutenant dans l'armée autrichienne. Le roi de Portugal lui conféra la décoration de l'ordre du Christ. Après avoir contribué aux plaisirs des cours de Naples, de Turin, et de Lisbonne, il accompagna à Milan l'archiduc Ferdinand, qui venait d'épouser la princesse Béatrix de Modène; tous les héros de l'antiquité et du moyen âge, depuis Agamemnon jusqu'à Galéas, duc de Milan, furent successivement mis en scène par le fécond chorégraphe, et les titres de ses nombreuses pantomines occuperaient à eux seuls un espace considérable. Noverre fit un second voyage aussi productif que le premier à Londres, d'où il se rendit enfin aux désirs de la nouvelle reine de France, son ancienne élève. Elle le fit nommer maître des ballets en chef de l'Académie royale de musique, malgré les cris des partisans de Gardel l'aîné, qui en avait jusque-là rempli les fonctions. Noverre composa, dès-lors, tous les ballets des opéras de Gluck et de Piccini, et devint aussi le directeur en chef des fêtes du Petit-Trianon. Il donna au grand Opéra les ballets *d'Apelle et de Campaspe, les Caprices de Galathée, Annette et Lubin*, qui obtinrent de brillans succès. *Le dieu de la danse*, Vestris père, y avait déjà fait connaître le ballet de *Médée*, qu'il avait applaudi avec transport pendant un voyage à Stuttgard. Dauberval, Gallet, Lepicq, fameux danseurs de cette époque, et élèves de Noverre, le secondèrent avec zèle, ainsi que Vestris père, et la pantomime, grâce à leurs talens réunis, parvint bientôt en France à un haut degré de perfection. Peut-être Noverre, en s'exagérant les ressources de son art, voulut-il en étendre trop loin les limites. Dans le ballet *des Horaces*, il chercha, bien vainement, à reproduire toutes les beautés de Corneille. Le combat des champions d'Albe et de Rome fut parfaitement exécuté; l'expression des fureurs de Camille laissait peu de chose à désirer, mais le fameux QU'IL MOURÛT, du vieil Horace, était plus difficile à rendre, et on reprocha à Noverre de l'avoir tenté. « Bientôt, s'écria un

plaisant, il fera danser les maximes de la Rochefoucault. » Pendant les orages de la révolution, Noverre alla passer quelque temps en Angleterre; lors de son dernier séjour à Londres, il fit représenter *les Nôces de Thétis et Pelée*, et *Iphigénie en Aulide*, qui eurent un succès d'enthousiasme. Après la représentation d'Iphigénie, le public de Londres exigea impérieusement que Noverre parût sur le théâtre, et qu'il y fût solennellement couronné, ce qui eut lieu. Il citait lui-même ce dernier ballet comme son chef-d'œuvre. Dans toutes ses relations sociales, Noverre était aimable et spirituel; il avait la conscience de son mérite comme artiste, et, tout en gardant une mesure parfaite dans son commerce avec les grands, il savait conserver de la dignité, et faire respecter son caractère individuel. Un ministre de Louis XVI l'ayant envoyé chercher plusieurs fois, et Noverre s'étant long-temps excusé sur ses affaires ou sa santé, l'homme en place lui dit quand il se présenta à l'audience : *Il est bien étonnant qu'un maître à danser se fasse dire si souvent de venir chez un ministre! — Je ne suis pas difficile sur les titres*, lui répondit aussitôt Noverre, *je pourrais cependant vous faire observer que je suis maître à danser, à-peu-près comme Voltaire est maître à écrire.* La révolution fit perdre à Noverre ses places et ses pensions; une grande partie de ses économies avaient été placées en rentes sur l'état; à son retour d'Angleterre, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il vécut avec une fortune très-médiocre. En 1807, il publia une nouvelle édition, fort augmentée, de ses *Lettres sur les arts imitateurs, et sur la danse en particulier*, avec des *Lettres sur Garrick, sur la composition de l'Opéra et sur les fêtes nationales.* Les jugemens qu'il porte dans cet ouvrage, sur les artistes de son temps, sont recommandables par leur justesse et leur équité : ils ont obtenu l'assentiment général. Il s'occupait encore, peu de jours avant sa mort, d'un travail pour rectifier l'article *danse* de Cahusac, dans l'Encyclopédie, et il voulait lui-même publier un *Dictionnaire de la danse*, qu'il n'eut point le temps d'achever. Noverre mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 9 novembre 1810.

NOVION (LE CHEVALIER DE), député suppléant de la noblesse du bailliage de Vermandois aux états-généraux, remplaça à l'assemblée constituante, en 1790, le comte de Miremont, démissionnaire, et vota avec le côté droit. Signataire des protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée, il émigra et prit du service en Portugal. Le chevalier de Novion obtint en 1802 le commandement de la garde de police de Lisbonne, mais il quitta ce service lors de l'expédition du général Junot en Portugal, et rentra dans sa patrie avec l'armée française. Il ne paraît pas qu'il ait été employé sous aucun des gouvernemens qui se sont succédé depuis cette époque.

NOVOSILZOFF (BARON DE), ministre-d'état, conseiller de l'empereur de Russie, président de l'académie des sciences de Péters-

bourg, décoré de plusieurs ordres russes et étrangers, entra dès sa jeunesse dans la carrière diplomatique. Après avoir rempli, à la satisfaction de son souverain, plusieurs missions importantes, il fut nommé en 1805 ministre plénipotentiaire de Russie près Napoléon. Le baron de Novosilzoff partit en effet de Pétersbourg pour aller remplir ce poste à Paris, mais il s'arrêta à Berlin, où il arriva le 23 juin et où il reçut bientôt de nouvelles instructions. Sa mission, annoncée avec éclat, avait fait beaucoup de bruit en Europe; on disait que ce ministre était chargé d'offrir la médiation de la Russie pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Mais son séjour prolongé à Berlin, où il s'arrêta d'abord, sous prétexte d'attendre des passeports qu'il avait fait demander à Paris, et où il resta encore après que ces passeports furent arrivés, fit bientôt entrevoir le véritable but de sa mission, qui, pacifique qu'elle avait paru d'abord, devint bientôt éminemment hostile. M. de Novosilzoff s'efforça d'établir à Berlin les bases d'une nouvelle coalition entre la Russie, l'Autriche et la Prusse contre la France : mais il ne réussit point encore cette année à déterminer le roi de Prusse à se déclarer ouvertement contre Napoléon; il obtint plus de succès auprès du gouvernement autrichien. La guerre fut décidée, et M. de Novosilzoff partit brusquement de Berlin pour retourner en Russie, après avoir renvoyé les passeports qu'il avait reçus de France. Il adressa, avant son départ, au prince de Hardenberg, premier ministre de Prusse (*voyez* ce nom), une note diplomatique, dans laquelle il était dit que l'empereur de Russie avait bien voulu traiter avec le chef du gouvernement français, mais n'entendait nullement reconnaître son nouveau titre d'empereur; que divers motifs avaient porté l'empereur Alexandre à entamer cette négociation : d'abord, l'ardent désir de contribuer au rétablissement de la paix générale, ensuite l'intention de seconder puissamment un souverain prêt à faire les plus grands efforts pour obtenir cette pacification, etc.; mais que la réunion de la république de Gênes à la France, que Napoléon venait de décréter, était une transgression des traités les plus solennels, et rendait la paix impossible. Cette note officielle fut communiquée par M. de Novosilzoff à tous les membres du corps diplomatique résidant à Berlin, excepté à M. Laforêt, ministre de France (*voyez* ce nom). Une réfutation, en termes des plus énergiques, et qui fut en ce temps attribuée à l'empereur Napoléon même, parut dans le *Moniteur*. La guerre éclata avec une nouvelle force en Allemagne; mais la capitulation du général Mack à Ulm, la victoire d'Austerlitz, la prise de Vienne, et une série de succès inouïs pendant le court espace de 4 mois, rompirent cette coalition. L'empereur d'Autriche obtint, par d'immenses sacrifices, la paix de Presbourg, signée le 26 décembre de la même année, et l'empereur de Russie envoya en juin 1806, un autre négociateur, M. Oubril, à Paris, qui signa un traité de paix entre la France et la Russie, le 20

juillet suivant. Ce traité ne fut point ratifié par l'empereur Alexandre, et le projet d'alliance offensive et défensive entre la Russie et la Prusse, proposé par M. de Novosilzoff au roi Frédéric-Guillaume, en 1805, fut alors adopté par ce dernier. Les batailles de Iéna, d'Eylau et de Friedland, la prise de Berlin, de Kœnisberg, y mirent fin, et la paix de Tilsitt, signée le 7 juillet 1807, parut promettre quelque repos au monde. Non-seulement le titre que Napoléon avait pris fut solennellement reconnu par l'empereur de Russie, mais ce monarque s'engagea à rompre toute communication avec l'Angleterre. L'union contractée entre les deux empereurs à Tilsitt parut cimentée plus fortement encore, lors de leur nouvelle entrevue à Erfurt l'année suivante. On ne jugea point le négociateur de Berlin, propre à remplir le poste d'ambassadeur de l'empereur de Russie auprès de Napoléon. Le comte de Markoff et le prince de Kourakin furent successivement chargés de cette ambassade, mais M. de Novosilzoff n'en continua pas moins à jouir de la confiance de son souverain. L'empereur Alexandre le combla de faveurs, le nomma d'abord conseiller intime, et en 1814 le choisit un des membres du gouvernement provisoire du royaume de Pologne. Il a, depuis, été chargé, lors des ouvertures des diètes polonaises, de présenter l'exposé de la situation de l'état. Il est aussi à la tête de la commission établie pour rédiger le nouveau code, que l'empereur Alexandre veut donner à la Russie.

NUGENT (LE COMTE DE), feld-maréchal autrichien, issu d'une famille originaire d'Écosse, s'est fait remarquer dans les dernières guerres contre la France, et particulièrement dans les années 1813, 1814 et 1815 en Italie. Le 6 janvier 1814, il enleva le fort de Cassnatico dans le pays vénitien, et se porta ensuite dans le Bas-Ferrarais, afin de pouvoir observer les mouvemens du roi de Naples Joachim (*voyez* MURAT), qui déjà, depuis plusieurs mois, avait révoqué les décrets français, contraires au commerce de l'Angleterre, et qui était alors à la veille d'entrer dans la coalition. Le comte Nugent s'empara de Commarchio, Ravenne et Forli, et quelques jours après, il fut chargé par l'empereur d'Autriche de régler une convention avec le général napolitain Livron, plénipotentiaire de Joachim. Ce traité, signé le 7 février, déterminait le pays que devait occuper chaque armée. Le général Nugent, suivant les ordres qu'il en avait reçus du maréchal de Belgarde, se mit aussitôt en marche, passa l'Enza, à Reggio, et s'avança contre les Français renfermés dans Plaisance, lorsqu'il reçut, dit-on, l'ordre de battre en retraite. Il eut néanmoins plusieurs engagemens avec les Français, et se trouva au combat de Reggio. Murat, devenu l'allié des souverains de l'Europe, avait enfin démêlé leur politique et prévoyait le sort qui lui était réservé. Le retour de Napoléon, en 1815, l'engagea à rattacher sa cause à celle de ce prince; mais cette détermination tardive ne fit que hâter sa perte. Le général Nugent, chargé alors du commande-

ment de l'aile droite de l'armée autrichienne, éprouva d'abord quelques revers, mais ayant réuni toutes ses forces à Rome, où il entra le 4 mai, il se porta sur Naples, et y arriva en même temps que le général Bianchi, après avoir battu les Napolitains à Leprano, S. Germano et Mignalo. De Naples, le général Nugent vint en France avec une division autrichienne, et eut le commandement du département des Bouches-du-Rhône. Il ne tarda pas à retourner dans le royaume de Naples, où le roi Ferdinand lui confia le commandement général des troupes napolitaines. En 1816, il fut élevé à la dignité de prince romain, et nommé capitaine-général du royaume de Naples. En 1817, il passa définitivement au service de ce pays, après avoir quitté celui de l'Autriche, et s'occupa de l'organisation de l'armée sicilienne. Le comte de Nugent, sur l'invitation du roi Ferdinand, s'est rendu à Laybach, lors du congrès tenu dans cette ville en 1821. Il a été décoré, par l'empereur François, de la grand-croix de la couronne de fer.

NUGENT (N.), général anglais, né en Hollande, était déjà major-général, en 1788, lorsqu'il fut chargé d'un commandement en Irlande, où l'insurrection s'était manifestée. Nugent, pour soumettre ses compatriotes, exerça envers eux des rigueurs qui eurent de terribles représailles. Il avait promis dans une proclamation 50 guinées pour chaque rebelle capturé. Les chefs de l'insurrection à leur tour mirent à prix la tête des généraux anglais. Après avoir été gouverneur de la Jamaïque, le général Nugent a été chargé du commandement du district de l'Occident, en remplacement du général Simcoe.

NYSTEN (Pierre-Hubert), docteur en médecine, médecin de l'hospice des Enfans-Trouvés, naquit à Liége d'une famille de commerçans, qui, quoique peu riche, lui fit donner une éducation soignée. Ses études dirigées vers le barreau prirent bientôt une marche différente par les dispositions que le jeune Nysten montrait pour la science médicale. Son oncle, chanoine de Liége, qui avait pour lui beaucoup d'amitié, lui donna les moyens de se rendre à Paris, où il arriva en 1794, époque de la réorganisation des écoles de santé. Son travail et ses heureuses dispositions lui firent obtenir en peu de temps la place d'élève de première classe à l'école pratique, et, en 1798, celle d'aide d'anatomie à la faculté de médecine. Les découvertes de Volta et de Galvani fixèrent son attention, et il étudia dans le *galvanisme* les différens degrés de contractabilité des organes musculaires. Le gouvernement adjoignit bientôt le jeune médecin à la commission qu'il envoyait (1802) en Espagne pour y faire des observations sur la fièvre jaune. Plus tard il fut chargé d'étudier les maladies épidémiques qui se manifestèrent en France. Une maladie également épidémique ayant causé de grands ravages parmi les vers à soie dans nos contrées méridionales et fait un tort notable au commerce et aux manufactures, il reçut du gouvernement l'ordre de rechercher les

causes qui l'avaient produite ; ses observations furent accueillies avec le plus vif intérêt. Nysten avait de la réputation, mais peu de fortune, et pour obtenir de justes dédommagemens de ses utiles travaux, il se livra à la pratique, dans laquelle il se fit remarquer. Protégé par Hallé (*voy.* ce nom), l'un de ses anciens maîtres, il devint médecin de l'hospice des Enfans-Trouvés. Nysten jouit peu de cet emploi. Une attaque d'apoplexie l'enleva, dans sa 47e année, le 3 mars 1818. Il fut généralement regretté. On doit à ce savant praticien : 1° *Nouvelles expériences faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*, Paris, Levrault, 1803, in-8° ; 2° *Recherches sur les maladies des vers à soie*, Paris, imprimerie impériale, 1808, in-8° ; 3° *Nouveau Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire*, etc., avec l'étymologie, suivi de deux vocabulaires (latin et grec), deuxième édition entièrement refondue, Paris, 1810, in-8°. Cette 2e édition a été faite en société avec M. Capuron, auteur de la première. 4° *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*, Paris, 1814, in-8°, ouvrage fait avec le même auteur. 5° *Traité de matière médicale*, par Schwilgué, 2e édition, 1809, 2 vol. in-8° ; 6° *Recherches de physiologie et de chimie pathologique*, pour faire suite à celles de Bichat *sur la vie et la mort*, Paris, 1811, in-8° ; 7° *Manuel médical*, 1814, 2e édition, 1816, in-8° ; 8° plusieurs *articles* remarquables dans le dictionnaire des sciences médicales, dont il était l'un des collaborateurs les plus zélés, entre autres ceux *Électricité* et *Galvanisme*.

O

OBELIN DE KERGAL (N.), ex-législateur, et conseiller à la cour royale de Rennes, etc., fut nommé au mois de septembre 1792, par le département d'Ille-et-Vilaine, député à la convention nationale. Dans le procès du roi il vota la réclusion et le bannissement à la paix ; au 31 mai 1793, il prit la défense des membres du parti de la Gironde, et signa la protestation du 6 juin. Cette conduite le fit comprendre au nombre des 73 députés décrétés d'arrestation ; il ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre, le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Lorsque la session conventionnelle fut terminée, M. Obelin devint membre du conseil des cinq-cents, où il siégea jusqu'au 20 mai 1797 ; au mois de décembre de la même année, le directoire-exécutif le nomma commissaire de la trésorerie nationale. En 1800, il fut appelé au nouveau corps-législatif, organisé à la suite de la révolution du 18 brumaire an 8, et cessa ses fonctions législatives en 1804, pour remplir celles de conseiller à la cour royale de Rennes. M. Obelin occupa cette place jusqu'au second retour du roi, en juillet 1816 ; il paraît avoir été mis à la retraite quelque temps après.

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), fondateur de la ma-

nufacture de toiles peintes de Jouy, et de la filature de coton d'Essone, membre de la légion-d'honneur, naquit à Weissenbach, dans le marquisat d'Anspach, le 11 juin 1738. Son père, homme de génie dans l'art dont il était en quelque sorte l'inventeur, offrit ses talens pour la teinture des toiles, à plusieurs villes d'Allemagne, et fut repoussé partout; il ne trouva d'appui qu'à Arau en Suisse, où il fixa enfin son industrie et y obtint le droit de bourgeoisie en faveur de l'aisance que son établissement répandait dans le pays. Ce fut là qu'Oberkampf fils apprit les premiers élémens de l'art qu'il était appelé à perfectionner, et qu'il en cultiva les différentes branches. Jusqu'à lui on ne connaissait en France que les toiles peintes de Perse et de l'Inde, exécutées avec des procédés longs et dispendieux qui les mettaient à un haut prix; les imitations qui s'en faisaient dans quelques états voisins étaient sévèrement repoussées du royaume, parce qu'on ne voulait pas y tolérer un genre d'industrie que l'on croyait contraire à la culture du chanvre, du lin et de la soie, et même ces imitations ne s'introduisaient furtivement que par la contrebande. Il n'ignorait aucun des obstacles qu'avait rencontrés son père, mais déterminé à surmonter toutes les difficultés, il quitta la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, et vint à Paris. Il obtint à force de génie et de courage, et après s'être efforcé de prouver de quel avantage serait pour la France l'importation qu'il venait lui offrir, l'édit de 1759, qui autorisait la fabrication intérieure des toiles peintes. Les difficultés vaincues n'étaient rien en comparaison de celles qui lui restaient à vaincre : il n'avait que le talent, tout le reste lui manquait; et 600 fr. furent les seuls moyens avec lesquels, malgré sa jeunesse, son langage étranger et sa religion, qui n'était pas celle de l'état, il fonda un des plus beaux établissemens de ce genre, qui a peuplé un désert, nourri plus de mille personnes par an, et affranchi la France du tribut qu'elle payait à l'industrie étrangère. Il fit choix de la vallée de Jouy; une chaumière fut le berceau d'une vaste manufacture. Pour y introduire les deux procédés employés chez son père, l'impression à la planche, et, pour certains genres, l'impression mécanique au rouleau, il lui fallait le secours de plusieurs artistes; Oberkampf n'en eut point d'autre que lui-même : il fut tout à la fois dessinateur, graveur, imprimeur, et teinturier. Ses premiers essais ont été des succès véritables; mais alors les préjugés, le faux amour du bien public, et les routines plus dangereuses encore vinrent l'assaillir de toutes parts; à force de zèle, de persévérance et d'activité, il sut triompher de tous les obtacles; bientôt les limites et les opérations de sa manufacture s'étendirent, un marais inhabitable fut desséché, la contrée entière assainie, et en peu d'années l'on put compter plus de quinze cents âmes où l'on n'avait vu jusque-là que quelques familles éparses. Une classe d'écrivains, célèbres alors sous le nom d'*économistes*, dévoués au soulagement du peuple, et réclamant de toutes parts la liberté de

l'industrie nationale, vint appuyer le jeune manufacturier; l'abbé Morellet offrit d'être son interprète, et le défenseur de l'industrie nouvelle; sa voix fut entendue de l'autorité, de la ville et de la cour: un arrêt du conseil fit taire les ennemis d'Oberkampf, et les courtisans comme les citadins, se couvrirent des produits élégans de sa fabrique. Sa réputation franchit bientôt les bornes de la France, et son crédit se trouva établi aussi solidement à Londres qu'à Paris. L'infatigable fondateur n'ignorait pas qu'il ne pouvait soutenir la confiance qu'il avait inspirée que par des progrès toujours croissans. Ses agens non-seulement parcouraient l'Angleterre et l'Allemagne pour en exporter tout ce qui pouvait lui être utile, mais pénétraient encore jusque sous les tropiques dans l'Inde et dans la Perse, afin d'enlever à leurs habitans le secret de leurs belles couleurs. Il se fit aussi une révolution dans l'opinion des Français: les provinces qui avaient craint que de pareils établissemens ne nuisissent aux débouchés de leurs produits, s'apercevant au contraire qu'ils étaient centuplés, en regardaient l'auteur comme le bienfaiteur de la patrie; alors la France, loin d'être tributaire des autres peuples, les voyait avec orgueil s'approvisionner chez elle, séduits par la beauté des couleurs et la perfection des dessins. Oberkampf devait avoir des imitateurs, et il en eut; on vit tout-à coup s'élever trois cents établissemens, émules du sien, où deux cent mille ouvriers furent assurés de trouver leur subsistance, et il en revint à la France, sur une matière brute de soixante millions, un bénéfice qu'on put évaluer à 240 millions, qui donnaient un nouvel accroissement aux autres branches du commerce. Louis XVI, protecteur éclairé des inventions utiles, ne laissa pas sans récompense d'aussi éclatans services: il lui accorda des lettres de noblesse, conçues en des termes qui les constataient de la manière la plus honorable. Oberkampf, généralement estimé, était le seul qui ne crut pas à son mérite; le conseil-général de son département lui ayant décerné une statue, il se refusa constamment à cet honneur, et elle ne fut point élevée. Sous le régime de la terreur (1793), sa tête fut en danger; mais il eut le bonheur d'échapper à la proscription: plusieurs années après on lui offrit une place au sénat; il la refusa, comme il avait précédemment refusé une statue. Il accepta la croix d'or de la légion-d'honneur, que l'empereur Napoléon, visitant son établissement, détacha un jour de sa boutonnière, et lui remit, en déclarant que personne n'était plus digne de la porter. Ce prince aimait à causer avec le simple et modeste propriétaire, qu'il appelait gaiement le *seigneur de Jouy*. Il lui disait un jour: « Vous et moi, nous faisons une bonne guerre aux Anglais, vous par votre industrie, et moi par mes armes. » Puis il ajouta par réflexion, ces mots que les événemens ont rendus prophétiques: «C'est encore vous qui faites la meilleure. » Oberkampf exécutait alors le dessein qu'il avait conçu depuis long-temps, d'enlever aux Anglais l'avantage dont ils jouis-

saient exclusivement de filer et tisser le coton par des moyens ingénieux qui, en diminuant le nombre des bras qu'il fallait employer, diminuaient considérablement les frais de main-d'œuvre : il élevait la manufacture d'Essone, pour y naturaliser cette branche importante de la fortune publique. Il devait en effet, et c'est ce qu'il fit, y recevoir le coton en balles et ne le rendre qu'en toiles peintes. Nous nous servons toujours de la dénomination de *toiles peintes* quand nous parlons de ce genre d'industrie, quoiqu'elle ne lui convienne pas rigoureusement. Les *perses* et les *indiennes*, qui nous ont servi de modèles, étaient réellement peintes : on n'imprimait que le trait, et les sujets étaient coloriés au pinceau ; au lieu que nos toiles sont entièrement imprimées, et ne sont en effet que des toiles teintes; mais l'ancien nom a prévalu et est devenu commercial. La seconde invasion de la France, en 1815, navra le cœur de cet homme de bien, au point qu'il ne put y survivre. La vallée de Jouy n'avait pas été exempte des ravages des troupes étrangères; les ateliers devinrent déserts, les ouvriers sans travail connurent la misère, une population qu'Oberkampf avait nourrie pendant 60 ans, lui demandait du pain. *Ce spectacle me tue*, disait-il souvent; et en effet, il mourut dans la même année, au mois d'octobre, universellement regretté.

OBERLIN (Victor), directeur de la république helvétique, naquit à Soleure et vivait dans la retraite, lorsque les Français envahirent la Suisse. Ami des institutions libérales, il adopta les idées nouvelles et remplit différentes fonctions publiques jusqu'au mois d'avril 1798, qu'il fut nommé l'un des trois directeurs de la république helvétique. Oberlin montra dans l'exercice de cette fonction du courage et de la sagesse. Lorsque Rapinat, beau-père de Rewbell (*voy.* ce nom), eut exigé, en qualité de commissaire du directoire-exécutif de France, la démission des directeurs Pfeiffer et Bay, Oberlin, qui alors était président du directoire helvétique, lui annonça que ses deux collègues avaient donné leur démission. Il terminait ainsi sa lettre : « Quant aux intentions qui » leur sont prêtées, ils ont appelé » à notre estime qu'ils emportent a- » vec eux, et à la justice de l'ave- » nir. » La révolution du 18 brumaire an 8 fut à peine connue en Suisse, que La Harpe et Oberlin voulurent tenter dans leur patrie le coup d'état qui changeait le gouvernement de la France; leur projet fut déjoué aussitôt que connu, et Oberlin écarté des affaires publiques. Il se retira alors à Soleure, où il mourut, au mois de novembre 1818, à la fois regretté comme homme d'état et comme homme privé.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), antiquaire et philologue, successivement associé à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et correspondant de l'institut, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères, bibliothécaire de l'école centrale du département du Bas-Rhin, naquit à Strasbourg vers 1735. Son père, instituteur au gymnase de cette

ville, dirigea ses études; il l'envoya ensuite à Montbelliard pour y apprendre la langue française, alors peu familière aux habitans de l'Alsace. De retour à Strasbourg, Oberlin entra à l'université, où il se fit particulièrement aimer du professeur Schœpflin, qui l'admit dans sa société intime, et mit à sa disposition sa bibliothèque, qui fut du plus grand secours au jeune étudiant. Il y puisa le goût des monumens de l'antiquité, et y acquit de grandes connaissances dans cette partie. Il termina sa philosophie par une thèse qui parut, en 1757, sous ce titre : *Dissertatio philologica de veterum ritu condiendi mortuos;* il fut reçu docteur en 1758. Ses cours de théologie, qui durèrent trois ans, eurent encore pour objet sa science favorite. « Il s'attacha presque exclusivement, dit l'un de ses biographes, à la critique du texte sacré et à l'examen des passages des livres saints qui peuvent jeter quelque lumière sur les arts et les monumens de ces temps qui touchent à l'enfance des sociétés. En un mot, il étudia la théologie en archéologue; et de cette manière, il parvint à trouver l'explication la plus vraisemblable d'un grand nombre de difficultés qui embarrassaient les commentateurs. » Dès l'âge de 20 ans, il fut nommé suppléant de son père, et chargé par son ami et son ancien maître Schœpflin, qui voyait affluer à ses leçons des jeunes gens de toutes les parties de l'Europe, de leur expliquer les auteurs latins, et de leur enseigner diverses connaissances pour lesquelles il n'existait pas de chaires à l'académie. En 1764, il devint l'adjoint de Lorenz, conservateur de la bibliothèque de l'université, et, dans la même année, reçut l'autorisation d'ouvrir un cours public de langue latine. Il obtint, en 1770, la chaire du gymnase que son père avait occupée, et fut nommé quelque temps après professeur adjoint d'éloquence latine à l'académie. Ces travaux ne l'empêchaient pas de faire des cours publics d'archéologie, de géographie ancienne, de diplomatie, etc., cours qu'il réduisit en forme de manuels, ou instructions à l'usage des étudians, et que leur mérite fit adopter dans plusieurs écoles étrangères, et notamment de l'Allemagne. Dans l'intention d'étendre ses connaissances, il consacrait le temps des vacances à des voyages scientifiques; c'est ainsi qu'il parcourut le Palatinat, le Brisgau, la Lorraine, etc. Les magistrats de Strasbourg le chargèrent, en 1776, de visiter, à leurs frais, les provinces méridionales de la France afin d'y examiner les monumens qu'elles renfermaient. Il vint alors à Paris, où il séjourna quelque temps. Professeur extraordinaire à l'université de Strasbourg en 1778; nommé, en 1782, à la chaire de logique et de métaphysique, et directeur du gymnase en 1787, il jouissait de l'estime générale, et vivait paisiblement lorsque la révolution le porta à des fonctions publiques où il justifia, dans sa place d'administrateur du district de Strasbourg, et ensuite d'administrateur du département du Bas-Rhin, la confiance que ses concitoyens lui avaient accordée.

Néanmoins il fut avec plusieurs de ses collègues frappé par les événemens funestes de 1793. Après une détention des plus rigoureuses pendant trois mois, il eut, à la sollicitation d'amis puissans, la permission de résider à Metz, en sortant des prisons de cette ville. La chute de Robespierre, au 9 thermidor an 2, lui permit de retourner dans sa ville natale, où il devint, à l'époque de l'organisation des écoles centrales, bibliothécaire de celle du Bas-Rhin. Rendu par cet emploi à ses occupations chéries, il réorganisa cet établissement, et y réunit les richesses littéraires des maisons religieuses supprimées deux années auparavant. Il ouvrit, dans l'une des salles de la bibliothèque, un cours de bibliographie qui fut suivi par un grand nombre de jeunes gens et d'amateurs. En 1806, il fit un nouveau voyage à Paris afin d'y examiner les trésors dont la victoire avait doté nos musées et les principaux établissemens publics. Il mourut le 10 octobre de la même année, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On doit à ses laborieuses veilles, outre la thèse dont nous avons parlé, les ouvrages suivans : 1° quatre programmes pour ses cours; ils parurent sous ces titres : *Rituum Romanorum tabulæ in usum auditorum*, Strasbourg, 1774; édition nouvelle et augmentée, 1784, in-8°; 2° *Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ*, 1776; 2e édition, 1790, in-8°; 3° *Artis diplomaticæ primæ lineæ*, 1788, in-8°; 4° *Litterarum omnis ævi fata tabulis synopticis exposita*, ibid., 1789, in-8°; 5° *Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina*, ibid., 1770, 1775, 4 part. in-8°; c'est, en 4 thèses, l'histoire complète des différens travaux entrepris depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dans l'intérêt de la navigation intérieure. Lalande convient qu'il y a puisé d'utiles renseignemens pour son ouvrage *sur les Canaux*. 6° *Miscella litteraria maximam partem Argentoratensia*, ibid., 1770, in-4°: 7° *Museum Schoepflini pars prior*, ibid., 1770-1773, in-4°. Le premier volume seul a paru; il renferme la description des pierres, des marbres et des vases; l'auteur se proposait de donner dans le second les figurines, les pierres gravées et les médailles; la médiocrité de sa fortune s'opposa à ce qu'il fît les frais de la gravure des planches; néanmoins il en a fait exécuter environ une dizaine. 8° *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche*, ibid., 1775: Oberlin avait fait une étude spéciale de l'ancien français, et notamment du *patois*, qu'il regarde comme une altération de la langue romane; 9° *Lettre à M. le comte de Skawronsky*, chambellan de l'empereur de Russie, sur un bijou trouvé dans une urne cinéraire, à Civita-Lavinia, bijou que les Romains appelaient *nimbus*, et qui servait à la coiffure des femmes; 10° des *Dissertations sur les minnesingers* ou troubadours de l'Alsace; sur le Recueil de fables d'un *minnesinger* nommé Boner; sur Conrad de Wurtzbourg; sur l'histoire littéraire d'Alsace, sous les Celtes, les Romains et les Francs; sous les Germains, pen-

dant le 9me et le 10me siècle; sur la vie et les écrits de Jean Tauler; de Jean Geiler de Keysersberg; de Jacques Twinger de Kœnigshoven : dissertations imprimées de 1782 à 1789, in-8°; 11° *Observations concernant le patois et les mœurs des gens de la campagne*, Strasbourg, 1791, in-8°; 12° *Essai d'annales de la vie de Guttemberg*, Strasbourg, 1801, in-8°. Dans cet opuscule, Oberlin fait valoir avec force les droits de la ville de Strasbourg à être regardée comme le berceau de l'imprimerie; 13° *Discours prononcé à l'ouverture de l'académie*, le 15 brumaire an 12, 1804, in-8°, où l'on trouve une histoire succincte de l'école luthérienne de Strasbourg, depuis son origine, avec des notes curieuses; 14° différentes éditions de Vibius Sequester, *De fluminibus*; du *Glossarium* de Scherz; de quelques ouvrages d'Ovide, avec une table; d'*Horace*, Strasbourg, 1788, in-4°, chef-d'œuvre de typographie. Oberlin y ajouta les variantes de quatre manuscrits de la bibliothèque de Strasbourg; de *Tacite*, Léipsick, 1801, 2 vol. in-8°; des *Commentaires de César*, 1805, in-8°; 15° un grand nombre de *Mémoires* et *Dissertations*, dans le recueil de l'académie de Strasbourg, le *Magasin encyclopédique*, etc. On doit à M. Schweighaeuser une *Notice biographique d'Oberlin*, en latin; une autre *Notice* en français à M. Stoeber; enfin, à son élève, M. Th. Fréd. Winckler, une *Notice* très-étendue, dans le *Magasin Encyclopédique*, année 1807; elle est ornée de son portrait, et a été publiée séparément.

OBERLIN (Jean-Frédéric), ministre du saint évangile, frère du précédent, est né à Strasbourg en 1740, et fut appelé, en 1767, à remplir les fonctions ecclésiastiques à Waldbach, paroisse de ce nom, au Ban de la Roche, situé entre les ci-devant provinces de la Lorraine et de l'Alsace. Cette partie des Vosges était peu d'années avant la nomination de M. Oberlin une contrée presque sauvage. On y comptait à peine cent ménages, dont les individus se trouvaient également plongés dans l'ignorance et dans la misère. M. Oberlin a su par ses lumières, ses efforts multipliés et un zèle infatigable, éclairer leur esprit, leur inspirer l'amour du travail, et l'on compte aujourd'hui, dans ce lieu naguère ignoré, une population d'environ 4,000 âmes formant plus de 600 familles livrées aux travaux de l'agriculture, toutes industrieuses, éclairées et jouissant des bienfaits de la civilisation. Ces beaux et précieux résultats, ainsi que le détail des moyens employés par le pasteur Oberlin pour les obtenir, sont consignés dans un *Rapport fait à la société royale et centrale d'agriculture par M. le comte François de Neufchâteau, sur l'agriculture et la civilisation du Ban de la Roche*, imprimé, Paris, in-8°, 1818. La société royale d'agriculture a récompensé les services de cet excellent citoyen en lui décernant dans la même année (1818) une médaille d'or. Chez les anciens, M. Oberlin aurait obtenu des récompenses publiques, et son nom serait cité parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Ce nom honorable est

à peine connu parmi nous. Mais espérons qu'il sortira un jour de l'obscurité, et qu'il jouira de la gloire qui lui est si légitimement acquise. Le fils de M. J. F. Oberlin, M. Henri Gotfried Oberlin, docteur en médecine et étudiant en théologie à l'académie protestante de Strasbourg, a publié la *Description géognostique, économique et médicale du Ban de la Roche*, Strasbourg, 1806, in-8°, avec différentes cartes.

OBERNDORFF (LE COMTE D'), était ministre-d'état de l'électeur palatin, lorsqu'en 1795, les Français assiégeaient Manheim, dont il signa la capitulation. La part qu'il prit à cet événement le fit soupçonner de trahison, et lorsque les Autrichiens réoccupèrent momentanément cette ville, dans le mois de novembre de la même année (1795), ils firent arrêter le comte d'Oberndorff, qui n'avait point cessé d'y résider. Après une détention de quelques mois, le 27 mars 1796, il obtint sa liberté, par l'intervention de son souverain, mais à condition qu'il ne remplirait plus de fonctions publiques. Il se retira dans les terres qu'il possédait près de Ratisbonne, et ne reparut plus depuis sur la scène politique. La vive instance que l'électeur palatin avait mise à solliciter l'élargissement de son ministre a généralement fait penser que le comte d'Oberndorff n'avait agi que d'après ses ordres, en souscrivant à la reddition de Manheim, afin d'éviter le bombardement d'une ville qui servait habituellement de résidence au prince.

OBERT (MARC, VICOMTE D'), lieutenant-général, commandant de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Étaples, près de Montreuil-sur-Mer, le 22 avril 1774. Le désir de s'illustrer dans la carrière militaire lui fit prendre les armes dès l'âge de 15 ans, et il entra, en 1787, comme simple soldat dans le régiment étranger de Berwick, qui faisait partie de la brigade irlandaise au service de France. Sa bonne conduite le fit bientôt passer par tous les grades de sous-officier, et il fut nommé lieutenant au commencement de la révolution. Après s'être distingué par sa bravoure pendant plusieurs campagnes, il passa avec le grade de capitaine à l'armée d'Italie, et se fit particulièrement remarquer à la bataille de Lodi, du général en chef Bonaparte, qui le nomma chef de bataillon sur le champ de bataille. M. Obert fit ensuite les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne, à la tête du 9e régiment d'infanterie légère. Il se signala de nouveau par de beaux faits d'armes, et fut grièvement blessé à l'affaire de Goldberg, en août 1813, où il venait de chasser les Russes d'une position retranchée, qu'ils défendirent avec opiniâtreté. Cette affaire se passait sous les yeux de Napoléon, qui lui envoya sur le champ de bataille le brevet de général de brigade. Employé depuis comme chef de l'état-major du premier corps d'armée, sous les ordres du général Maisons, il seconda toutes les opérations brillantes de ce corps jusqu'au commencement de 1814. Après le retour du roi, le général Obert a commandé à Boulogne-sur-Mer, et a été nommé chevalier de Saint-Louis et commandant de la légion-

d'honneur. Il ne fut point employé pendant les *cent jours* en 1815. Il a depuis servi en Espagne (1823), et a obtenu le grade de lieutenant-général.

OBREGON-Y-CEVALLOS (DON PÉDRO), lieutenant-général des armées navales d'Espagne, naquit en 1751, de parens qui le destinèrent au service de la marine. Ses études terminées, il entra dans les gardes-marines, où commença la réputation qu'il acquit depuis d'officier de la plus grande distinction. Son zèle et son activité le firent successivement passer par tous les grades, et les services qu'il rendit à la marine espagnole, soit comme chef d'escadre, soit comme inspecteur des arsenaux, furent très-importans. Au mois d'avril et de mai 1808, époque des conférences de Bayonne, le lieutenant-général Obregon se prononça avec chaleur en faveur de Ferdinand VII; cependant Joseph Napoléon ayant été proclamé roi des Espagnes, il ne tarda pas à le reconnaître, et reçut, en 1809, le titre et la décoration de commandeur du nouvel ordre que ce prince venait d'établir. Lorsque par suite des évènemens de la guerre le roi Joseph fut obligé de rentrer en France, don Pédro Obregon l'y suivit, et se fixa à Bordeaux, où il mourut le 9 septembre 1816. Tous les Espagnols qui se trouvaient alors dans cette ville témoignèrent, en assistant au convoi de leur compatriote, la haute estime que ses talens militaires leur avaient inspirée.

OCAMPO (DON SÉBASTIEN), chef des indépendans de l'Amérique méridionale, arbora l'un des premiers dans ces contrées l'étendard de la liberté. Nommé, en 1810, membre du congrès de la Nouvelle-Grenade, il s'y fit remarquer autant par ses connaissances administratives et judiciaires que par une éloquence entraînante. Il eut la plus grande part aux mesures énergiques adoptées par le congrès pour résister avec succès aux attaques des troupes envoyées d'Espagne. On a su par des lettres insérées dans les journaux anglais que lorsque l'état de Venezuela, illustré par le patriotisme de ses habitans et la valeur du général Bolivar, se fut donné une constitution en 1819, don Sébastien Ocampo fut nommé membre du sénat de la nouvelle république.

OCARITZ (LE CHEVALIER D'), agent diplomatique du gouvernement espagnol, naquit dans la province de Biscaye de parens qui lui firent donner une éducation distinguée. Ses études furent dirigées, non-seulement vers tout ce qui avait rapport aux relations politiques de l'Espagne avec les nations qui l'avoisinent, mais encore sur les relations politiques de ces mêmes nations avec les autres puissances. Le roi Charles IV le choisit bientôt pour son chargé d'affaires en France. Le chevalier d'Ocaritz se trouvait à Paris à l'époque du 10 août 1792, et peu de temps après, il écrivit au ministre des affaires étrangères Lebrun, une lettre touchante en faveur de Louis XVI. Le 17 janvier 1793, il adressa une nouvelle lettre, dans laquelle il réclamait un sursis à l'exécution du jugement, et promettait à cette condition la médiation de son souverain, pour

engager la Pruse et l'Autriche à terminer la guerre. Ses sollicitations étant infructueuses, le chevalier d'Ocaritz quitta la France, où il ne revint que lorsque l'Espagne eut conclu la paix avec cette puissance. Après avoir résidé à Paris pendant quelques années, en qualité de consul chargé des intérêts du commerce, il fut envoyé à Constantinople pour y remplir les mêmes fonctions, et mourut dans cette ville en 1805.

OCHS (Pierre), chevalier et grand-tribun de l'état de Bâle, l'un des plus célèbres hommes d'état de l'Helvétie, naquit à Bâle vers 1749. Au sortir de ses études, il fut dirigé dans la carrière des affaires publiques par Isaac Iselin, publiciste suisse qui n'était pas moins distingué par ses ouvrages que par ses talens administratifs. Ochs était connu depuis long-temps comme un des premiers jurisconsultes de la Suisse, lorsqu'il fut choisi, en 1795, par ses concitoyens, pour être l'un des intermédiaires entre les gouvernemens prussien et français, et préparer la paix qui fut signée à Bâle au mois d'avril de la même année, par M. Barthélemy (aujourd'hui marquis et pair de France), alors agent diplomatique du directoire-exécutif près des cantons suisses. Il concourut aussi aux traités conclus peu de temps après avec l'Espagne et l'état de Hesse. Le canton de Bâle l'envoya à Paris en 1796, pour rétablir la bonne harmonie que l'on craignait de voir s'altérer entre la Suisse et la France. En 1797, Ochs fut chargé de plusieurs négociations relatives à des échanges entre les deux états. Bientôt il rédigea, sous l'influence du directoire de la république française, un projet de constitution pour la Suisse. Le régime aristocratique était impatiemment supporté par les patriotes de Bâle. Ils adoptèrent avec enthousiasme le projet de changer la forme du gouvernement, et le nouveau fut établi à l'instar de celui de la France. Ochs devint membre du sénat helvétique, et président de l'assemblée qui devait organiser la constitution propre à l'état de Bâle. Néanmoins, par suite d'intrigues, Ochs, qui présidait le sénat helvétique assemblé à Arau, ne fut pas nommé membre du directoire, ce qui mécontenta à la fois les patriotes suisses et le gouvernement français. Dirigé par eux, Ochs attaqua le directoire helvétique et le grand-conseil. Rapinat, commissaire de la république, et beau-frère de Rewbell, l'un des membres du directoire de France, outrepassant ses pouvoirs, osa forcer, au mois de juin 1798, deux des directeurs, Bay et Pfeiffer, à donner leur démission, et nomma, pour leur succédér, Ochs et Dodler. Ce coup d'état impolitique déplut également au gouvernement helvétique et au directoire de France. Rapinat fut rappelé et disgrâcié momentanément. Ochs se démit lui-même de son emploi; mais bientôt le corps-législatif helvétique réinstalla Ochs dans les fonctions qu'il avait occupées. L'influence française s'était encore montrée dans cette occasion, et Ochs se vit, pour la seconde fois, dans la nécessité de donner, en 1799, sa

démission, lorsque les conseils des anciens et des cinq-cents eurent renversé, le 30 prairial an 7 (18 juin), le parti de Rewbell, Merlin et La Reveillère-Lépaux. Pour laisser le temps aux esprits de se calmer, Ochs vint à Paris en 1800, et y séjourna quelque temps. Il retourna ensuite à Bâle. Le premier consul Bonaparte ayant appelé à la *Consulta*, qui se tint à Paris en 1800, à l'effet de rédiger une nouvelle constitution pour le gouvernement fédératif de la Suisse, tous ceux qui avaient été chefs ou ministres de la république hélvétique, Ochs accompagna les députés nommés par le gouvernement central, et les diètes de chaque canton des villes principales. La nouvelle constitution fut généralement approuvée, et elle régit la Suisse jusqu'à l'époque des événemens politiques de la France en 1814. Ochs, dès le principe, avait été nommé membre du conseil-d'état de Bâle. Il mourut dans cette ville le 19 juin 1821. Doué de qualités supérieures, il aimait la liberté et sa patrie, et il ne doit point être jugé par ces hommes passionnés ou de mauvaise foi, qui dénient toute vertu, tout talent, aux hommes publics qui ont toujours et franchement combattu dans les rangs de leurs adversaires. On s'abuserait étrangement si, pour apprécier les titres de Ochs à l'estime de ses concitoyens et des véritables amis de la liberté, on accordait quelque confiance au jugement que Mallet Dupan a porté sur cet homme d'état dans son *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétiques*. Ce jugement n'est véritablement remarquable que par cette indignation de parti assez souvent de commande, et dont le temps fait toujours justice. Ochs eut le tort, et il le reconnaît lui-même, d'avoir trop souvent cédé aux directions qu'il recevait du gouvernement français; mais serait-ce donc une nouveauté dans l'histoire des peuples, de voir la politique d'un grand état exercer une influence tyrannique sur les chefs d'une puissance inférieure? Ochs a publié différens ouvrages dont plusieurs sont en français; il montrait une prédilection particulière pour cette langue, dont il avait fait une longue étude. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettre d'un citoyen de Bâle à un de ses amis à Neufchâtel*, 1781, in-8°; elle parut sans nom d'auteur. 2° *Histoire de la ville et du pays de Bâle*, Bâle, 1785-1821, 5 vol. in-8°, ouvrage savant et estimé, composé sur des documens originaux et authentiques. C'est un monument national, et Muller l'a souvent cité avec éloge. Il aura un sixième volume. 3° *Projet de constitution helvétique* (en allemand, en français et en italien), Paris, 1797, in-8°; 2me édition, Bâle, 1798, in-12. Merlin de Douay (*voy.* ce nom) a eu part à la rédaction de ce projet. 4° *L'Inca d'Otaïti*, tragédie en 5 actes et en vers français, Bâle, 1807; elle ne fut point représentée. 5° *Prométhée*, opéra en 3 actes et en vers libres, Paris, 1808; 6° *l'Homme à l'heure*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1808. Le *Journal de l'Empire*, aujourd'hui *Journal des Débats*, a rendu

compte de cet ouvrage singulier dans son numéro du 27 novembre 1808.

OCKERSE (Guillaume-Antoine), législateur et homme de lettres hollandais, est né à Vianen en 1760. Il fit ses études, et prit ses grades de docteur en théologie à l'université d'Utrecht, puis, devint ministre des protestans-réformés de Beauven et d'Embrugge. De 1784 à 1795, il fut pasteur de Wyk-By-Duurstède; mais, obligé de cesser l'exercice de son ministère à cause de la faiblesse de sa santé, il s'établit à Amsterdam, où, en 1797, on le nomma membre de la seconde convention nationale hollandaise. Il se distingua, dans cette assemblée, par son patriotisme et ses talens. Ses discours y firent souvent sensation, et il mérita deux fois, avant et après le triomphe du parti patriote au 22 janvier 1798, d'être nommé membre des commissions chargées de rédiger l'acte constitutionnel. La contre-révolution qui eut lieu le 12 juin de la même année, l'atteignit ainsi que ses collègues les plus marquans, et il fut détenu à la maison du Bois. M. Ockerse, patriote zélé, mais auquel on ne put reprocher aucun acte arbitraire, fut bientôt remis en liberté. Rentré dans la vie privée, il reprit, en 1810, l'exercice de ses fonctions pastorales et la culture des lettres, dans laquelle il s'était fait un nom distingué. Après avoir passé 8 ans dans la cure de Limmens, dans le Nord-Hollande, il donna de nouveau sa démission motivée sur l'impossibilité où le mettait son état de maladie de continuer ses fonctions. Il accepta la place de secrétaire en second de la *Société de bienfaisance*, qui venait d'être établie à Lahaye, et fut chargé de rédiger le *Star*, recueil périodique consacré à faire connaître les avantages et les progrès de la société. On doit à M. Ockerse : 1° en hollandais, *Traité sur la connaissance générale des caractères*, Utrecht, 1788-1790, 2 parties in-8°. Dans une 3me partie, l'auteur ajouta le *Caractère national des habitans des Pays-Bas*, Amsterdam, 1807. 2° *Gazette économique* (années 1800 et 1802); 3° *Lecture pour les gens du monde, et principalement pour les femmes*, Amsterdam, 1809 et 1810, 5 parties in-8°; 4° *quatre Oraisons Napoléontiques*, Amsterdam, 1814 et 1815, 2 parties in-8°; 5° *la Bataille et la Victoire de Waterloo, à l'usage des pères et des enfans qui aiment la religion et la patrie*, Amsterdam, 1817; 6° *Mémoire sur la grande réforme qui s'est opérée dans la religion au commencement du 16me siècle*, Amsterdam, 1817, in-8°; 7° *Sermon sur le danger d'ensevelir les morts dans les villes ou dans les églises*, Utrecht, 1792, in-8°; 8° la plupart des morceaux en prose qui se trouvent dans un recueil ayant pour titre : *Essais pour former l'esprit, le goût et le cœur*, publiés en 1784 et 1785, avec J. Bellamy et autres; 9° traduction des *Lettres sur le Caucase et la Géorgie, avec une relation d'un voyage en Perse, fait en* 1812, par M. de Freygang et son épouse, avec des remarques, Amsterdam, 1817; 10° traductions de la plupart des *Écrits* de Salzman; 11° *Mélanges, comptes rendus* et *ana-*

lyses des livres nouveaux dans plusieurs ouvrages périodiques, et particulièrement dans le *Recensement*, depuis 1815 jusqu'à 1819.

O'CONNOR (Arthur), lieutenant-général au service de France, né en Irlande en 1766. Sa famille, une des plus anciennes de cette île, descend selon l'opinion reçue, dit-on, des petits princes qui en ont anciennement gouverné quelques parties avec le titre de rois. Dans les temps modernes les O'Connor ont acquis une nouvelle illustration, par leur patriotisme et leur constante opposition aux mesures arbitraires des agens britanniques. Leur nom est ainsi devenu un des plus populaires de l'Irlande. Arthur O'Connor publia très-jeune encore un ouvrage intitulé : *Tableau des vexations du gouvernement anglais en Irlande.* Le vice-roi anglais le fit arrêter, en 1797, comme prévenu de manœuvres contre la sûreté de l'état. Une nouvelle accusation qui aurait entraîné la peine capitale, si elle avait pu être prouvée, fut portée contre lui en 1798. Il fut mis en cause comme faisant partie d'une conspiration trainée contre la personne même du roi d'Angleterre, et comme ayant invité le gouvernement français à envahir la Grande-Bretagne. Traduit devant un jury, il fut cependant déclaré *non coupable* et remis en liberté. Mais éprouvant de nouvelles persécutions des agens de l'autorité, arbitrairement arrêté, puis relâché par ses ennemis vu l'impuissance où ils étaient de trouver des preuves suffisantes pour le mettre de nouveau en accusation, il profita d'un moment de liberté, et se réfugia en France. Le gouvernement lui donna le grade et le traitement de général de division, qu'il a toujours conservé depuis. Mais Napoléon, ne le trouvant point disposé à entrer dans toutes ses vues contre l'Angleterre, et mécontent de quelques-unes de ses réponses, n'employa point activement le général O'Connor. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Lettre au comte de Carlisle en réponse aux deux lettres du comte Fitz William, sur l'état de l'Irlande*, 1795, *in*-8°; 2° *Lettre au comte de Camden*, 1798; 3° *Etat présent de la Grande-Bretagne*, 1804, in-8°.

O'CONNOR (Roger), frère du précédent, riche propriétaire en Irlande, s'est aussi attiré l'animadversion des vice-rois britanniques qui gouvernaient cette île. Éditeur-propriétaire d'un journal politique qui s'imprimait à Dublin, il fut accusé d'y avoir laissé insérer un article contre un des membres de la chambre haute, article qui fut dénoncé comme un libelle diffamatoire. Bientôt une accusation plus grave fut jointe à la première, et M. O'Connor fut arrêté comme prévenu d'avoir conspiré contre l'état. L'acte d'accusation portait qu'il avait entretenu des liaisons avec la France, et formé avec ses nombreux amis le projet de faire déclarer l'indépendance de l'Irlande. Traduit pour crime de haute trahison devant un jury, et ayant été reconnu *non coupable*, M. O'Connor fut remis en liberté. Mais peu de temps après, s'étant rendu à Londres, il fut de nouveau arrêté dans cette ville. Ayant enfin recouvré sa liberté,

il retourna en Irlande, d'où il partit avec son frère Arthur pour se dérober à de nouvelles persécutions après l'insurrection des *Irlandais unis*. Arrivé à Hambourg en pays neutre, il y vivait tranquille, suffisamment protégé, à ce qu'il croyait, par le droit des gens, lorsqu'il fut inopinément arrêté par ordre du sénat de cette petite république, et sur la réquisition du ministre britannique M. Crawford. Il fallut cependant lui rendre bientôt sa liberté, nul délit ne se trouvant à sa charge. Depuis cette époque, M. Roger O'Connor vécut paisiblement dans ses terres, en Irlande, pendant dix-huit années environ. Un procès d'un genre tout nouveau lui fut alors suscité par ses ennemis. Une voiture publique avait été arrêtée et volée sur la grande route entre Dublin et Clouard, le 2 octobre 1812. Les brigands qui avaient commis ce crime s'étaient dérobés à toutes les recherches de la justice. Mais cinq années après, en août 1817, M. O'Connor fut arrêté et accusé d'avoir commis ce vol de grand chemin. Nul procès n'avait depuis long-temps causé une aussi vive sensation dans les trois royaumes. On y regardait assez généralement la mise en accusation comme une combinaison atroce pour perdre l'accusé, et ce qui donna du poids à cette opinion, fut la découverte de deux faux témoins, les nommés Owens et Warring, qui déposèrent contre lui, et qui furent convaincus d'avoir sciemment trahi la vérité. Plusieurs membres du parlement britannique, entre autres MM. Bennet et Francis Burdett, vinrent déposer en faveur de l'accusé. Les plus célèbres avocats s'étaient proposés pour plaider sa cause. Sur la déclaration du jury, M. O'Connor, de nouveau reconnu *non coupable*, fut solennellement acquitté, le 4 août, par la cour d'assises tenue à Trim. Il a depuis publié un mémoire sur cette cause malicieusement intentée contre lui, et a commencé à Dublin une poursuite juridique contre les faux témoins Owens et Warring; mais ces derniers se sont dérobés par la fuite à ce procès criminel.

O'CONNOR (Charles), savant irlandais, docteur en théologie, et bibliothécaire du duc de Buckingham à Stowe. Très-zélé pour la religion catholique qu'il professe, le docteur O'Connor s'est cependant prononcé énergiquement dans ses écrits et dans plusieurs circonstances importantes de sa carrière ecclésiastique, contre les opinions ultramontaines de quelques membres du haut clergé de l'Irlande. Il a protesté contre les prétentions hiérarchiques de ce corps, et a cherché à limiter constitutionnellement l'influence étrangère de la cour de Rome. La liberté de ses opinions et le droit du *veto*, qu'il a soutenu devoir en certains cas appartenir au gouvernement de son pays, lui ont suscité des ennemis parmi les évêques catholiques. Le docteur O'Connor a publié : 1° *Lettres de Columbanus avec une adresse historique sur les calamités occasionées par l'influence étrangère dans la nomination des évêques d'Irlande*, 1810 à 1813, 2 vol. in-8°; 2° *Récit des événemens les plus intéressans dans l'histoire moderne de l'Irlande*, 1812,

in-8°; 3° *Rerum Hibernicarum scriptores veteres*, etc., 1818, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage important contient, outre les annales de l'Irlande, une notice sur les manuscrits en anciens caractères irlandais et antérieurs à l'établissement des Danois dans cette île, avec des *fac simile*; dissertations sur l'antiquité des lettres en Irlande, sur l'année païenne des Irlandais et les Rathas, sur les anciens poëmes cités par Tigernach dans le 11e siècle, sur les éclipses rapportées dans les anciennes chroniques du pays, par le calcul desquelles on établit la chronologie des rois irlandais d'Écosse et d'Albanie; la liste en vers des rois d'Irlande jusqu'en 1072, de G. Colman, et une liste en vers des rois irlandais d'Écosse, écrite vers l'an 1053, extraite de la collection de Maguire, etc.

ODELEBEN (LE BARON D'), né en Allemagne, prit du service en France, et parvint, sous le gouvernement impérial, au grade d'officier-général. Il était, en 1813, attaché à l'état-major de l'armée française en Saxe. M. d'Odeleben qui, à l'époque de la haute fortune de Napoléon, s'était rangé dans la classe nombreuse de ses humbles courtisans, à l'imitation de la plupart de ces derniers, ne craignit pas, dans un ouvrage qu'il publia en allemand sous le titre de *Relation circonstanciée de la campagne de* 1813, de transformer ses louanges en accusations, lorsque l'homme qui avait dominé l'Europe fut déchu de sa puissance. Dans cet ouvrage, où cet étranger annonce hardiment qu'il a observé l'empereur Napoléon dans toutes les circonstances de sa vie, au milieu de déclamations, et de preuves nombreuses de la plus parfaite ignorance des hommes et des choses, il ne présente véritablement qu'une suite d'anecdotes scandaleuses ou ridicules, et de portraits lourdement satiriques. Cet ouvrage n'a pas obtenu un grand succès en Allemagne, mais il a paru digne d'être traduit en français, Paris, 1817, 2 vol. in-8°.

ODELUC (N.), colon de Saint-Domingue, était l'un des plus riches propriétaires de l'île. L'agitation régnait depuis long-temps parmi les nègres de son canton, et ils s'insurgèrent dans le mois d'août 1792. Odeluc, échappé à leur fureur, se rendit au Cap et sollicita du gouverneur un petit corps de troupes avec lequel il espérait faire rentrer les insurgés dans le devoir. Il les attaqua d'abord avec succès, et fit prisonniers plusieurs de leurs chefs, qu'il conduisit au Cap. Il ne fut pas aussi heureux dans une seconde expédition : les noirs, qui avaient reçu du renfort, lui dressèrent une embûche qu'il ne put éviter, et ceux mêmes qui peu de jours avant étaient ses esclaves le massacrèrent impitoyablement.

ODERICO (GASPARD-LOUIS), bibliothécaire de l'université de Gênes, naquit dans cette ville en 1725. Son éducation fut confiée aux jésuites, et il se fit recevoir dans leur société. Il alla à Rome, où il professa la théologie pendant quelques années, et se livra ensuite à son goût pour les sciences : monnaies, médailles, inscriptions, monumens grecs et romains, devinrent l'objet de ses plus

actives recherches. Le résultat de ses premiers travaux fut une savante dissertation sur l'inscription qu'on lisait sur une colonne de marbre rouge consacrée à un certain Kamenius, issu de la famille Césonia, lequel Kamenius exerçait la charge de préteur triomphal sous le règne de Constantin-le-Grand. Cet ouvrage commença la réputation d'Oderico, en faisant connaître la profondeur des connaissances qu'il avait déjà acquises relativement aux usages civils et religieux des anciens Romains. La passion avec laquelle il se livra à l'étude des inscriptions latines, lui fit découvrir et relever une foule d'erreurs échappées aux savans qui l'avaient précédé dans ces recherches. Les observations qu'il fit sur ce sujet se trouvent consignées dans un recueil publié à Rome en 1765. Indépendamment de la *Dissertation* dont nous avons précédemment parlé, il en fit paraître, vers 1766, une nouvelle sur une monnaie d'argent d'Orcitirix, prince helvétien, contemporain de César; et presque immédiatement une *Apologie de l'architecture égyptienne et toscane*. Oderico quitta Rome après la dissolution de l'ordre des jésuites. Il revint dans sa patrie où, pour prix de ses travaux scientifiques, il obtint la place de bibliothécaire de l'université de Gênes, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 10 décembre 1803.

ODEVAERE (Joseph-Denis), peintre d'histoire, membre de plusieurs sociétés savantes, et chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, né à Bruges le 2 octobre 1778. Son père, magistrat estimé, était, avant la révolution des Pays-Bas, conseiller pensionnaire des francs de Bruges, et donna les plus grands soins à l'éducation de son fils, qui fit de bonnes études au collége des Augustins de sa ville natale. Il se disposait à les achever à l'université de Louvain; la conquête de la Belgique par les armées françaises, et la suppression de cette université, qui en fut la suite presque immédiate, le retinrent près de son père. Cédant au vœu de sa famille, le jeune Odevaere résolut de suivre la carrière du commerce, et il fut placé chez un négociant. Mais cet état ne lui convenait point; entraîné par un goût irrésistible vers les arts, il négligeait le comptoir pour suivre avec assiduité les cours de l'académie de peinture de Bruges, et en devint bientôt un des meilleurs élèves. Après avoir obtenu plusieurs médailles, il remporta le premier prix en 1796. Son père lui permit alors de se livrer entièrement à une vocation aussi décidée, et l'envoya à Paris, où il fut particulièrement recommandé à son compatriote le peintre Suvée. Frappé des talens du jeune belge, le premier peintre de l'époque, le célèbre David, admit bientôt Odevaere à son école, et l'élève n'a cessé depuis de faire honneur à ce grand maître. Il travailla sous la direction de David jusqu'en 1802, et remporta, en 1804, le grand prix de peinture, auquel était joint le brevet de pensionnaire du gouvernement à l'académie française de Rome. Le tableau qui avait valu cette distinction à son auteur, représentait *la mort de*

Phocion, et fut apprécié comme un des meilleurs de ceux qui avaient paru pendant plusieurs expositions. Avant de se rendre en Italie, Odevaere fit un voyage à Bruges. Ses concitoyens, charmés du triomphe que l'un d'entre eux avait obtenu à Paris, allèrent en foule à sa rencontre et lui firent une réception solennelle. On lui décerna une médaille, et le maire de Bruges lui offrit, au nom de la ville, un don d'un grand prix. Odevaere rendu à Rome y travailla avec ardeur pendant huit années consécutives. Son talent y prit un nouvel essor. Le grand tableau du *Couronnement de Charlemagne,* qu'il envoya à l'exposition du Louvre, obtint le suffrage de tous les connaisseurs, et lui valut une nouvelle récompense de Napoléon. Avant de quitter Rome, Odevaere y avait laissé des monumens précieux de son séjour, parmi lesquels on cite les deux grandes fresques du palais Quirinal (*Monte-Cavallo*), *Romulus remportant les dépouilles Opimes,* et *les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle.* Lors de son retour à Paris, il fut présenté à Napoléon, qui lui fit un accueil distingué, et lui donna la grande médaille d'or de son couronnement. Après les événemens de 1814, et la séparation de la Belgique de la France, Odevaere se rendit à Bruxelles, où il fut présenté au nouveau souverain des Pays-Bas, par le général Evers. Peut-être en courtisan zélé du pouvoir qui s'élevait, mit-il un peu trop d'empressement à peindre la défaite de son bienfaiteur et les revers de la France; aussi ne produisit-il en cette occasion qu'un bien médiocre ouvrage, mais il fut nommé peintre du roi Guillaume Ier en 1815. Deux grands tableaux, dont les sujets sont tirés de l'histoire des provinces-unies secouant le joug de l'Espagne, ont mieux justifié la confiance du chef de la maison d'Orange. Le premier représente *l'Union d'Utrecht,* en 1579, acte qui servit de base à l'établissement de la république, et le second *la bataille de Nieuport,* gagnée sur les Espagnols en 1600 par l'armée hollandaise, sous les ordres de Maurice, prince d'Orange, et de son frère Frédéric Henri. On cite encore parmi les ouvrages capitaux d'Odevaere, *le Martyre de saint Laurent*, *Raphaël présenté au pape Jules II, par le Bramante,* quelques grands tableaux d'église, etc. Il est aussi auteur d'un ouvrage littéraire et historique sur les arts en Italie, depuis leur naissance jusqu'à Raphaël, et d'une traduction de la vie de ce peintre. Les principaux événemens en doivent être retracés par le burin sur les dessins d'Odevaere.

ODIER (Louis), médecin, l'un des fondateurs de la société médico-chirurgicale de Genève, vice-président de la société des arts, et membre de la société de physique et d'histoire naturelle de la même ville, correspondant de l'institut de France, et de plusieurs autres académies et sociétés étrangères, naquit à Genève, le 17 mars 1748, d'une famille française de réfugiés. De brillantes études faites dans sa ville natale, et des succès non moins remarquables dans la

physique sous le célèbre Saussure, et dans les mathématiques sous L. Bertrand, annoncèrent sa vocation pour les sciences. La carrière médicale fut celle qu'il préféra, et il prit ses degrés à l'université d'Edimbourg. Odier désirait suivre les cours d'anatomie de Monro et ceux de Cullen, mais il éprouvait une extrême difficulté à parler la langue anglaise. Néanmoins il parvint bientôt à entendre cette langue, et à la parler au point de prendre des notes au courant de la parole. Il fut reçu docteur, en 1770, par l'historien Robertson, alors recteur de l'université. En 1772, il se rendit en Angleterre, et suivit avec une grande assiduité les cours de Mackensie, de Fordyce et de Hunter. Passant ensuite en Hollande, il assista à Leyde, aux leçons de Van Doweren et de Gaubius. Il vint à Paris, où il compléta son instruction sous les professeurs Macquer et Rouelle. De retour à Genève, il ouvrit un cours de chimie, « où, dit un de ses biographes, il fit entrer la théorie de la chaleur latente, alors toute nouvelle, et qu'il avait entendu exposer dans les leçons du docteur Black : il fut un des premiers qui la firent connaître sur le continent. » S'étant ensuite livré à la pratique de la médecine, il y acquit de la réputation. Ses connaissances étendues dans la science qu'il professait, le portèrent à y introduire plusieurs remèdes nouveaux (dont son collègue Maunoir donne la nomenclature dans un *Mémoire*), tels entre autres que l'huile de raisin pour détruire le ver solitaire, l'oxide de bismuth, particulièrement dans les crampes d'estomac, etc. « Nous croyons que c'est Odier, ajoute le biographe dont il a déjà été parlé, qui le premier signala en France la découverte de la vaccine. Dès 1798, il publia, dans le 9e volume de la *Bibliothèque britannique*, la traduction de l'ouvrage de Jenner. Ayant d'abord employé, pour vacciner, du virus provenant d'un sujet qui avait eu précédemment la petite-vérole, il s'assura de l'inutilité de l'opération qu'il avait tentée, et s'empressa de publier cette anomalie. Les détails qu'il donna, servirent à distinguer nettement la fausse vaccine de la vraie. En 1800, il reçut de Jenner et de Pearson, du vaccin dans des lettres, et sur des fils. Cet envoi fut fait à propos. Une épidémie de petite-vérole des plus meurtrières s'était déclarée à Genève. Ce fut la dernière; et elle servit, mieux que les raisonnemens, à accréditer la vaccine. » Odier a exercé plusieurs fonctions publiques; il fit partie du conseil des deux-cents, et, comme membre de commissions législatives, il s'occupa d'un travail considérable pour la rédaction d'un projet de code criminel. Pendant 30 ans, il fut ancien du consistoire de Genève; Odier mourut le 13 avril 1817. Outre le *Mémoire* de Maunoir, il existe une *Notice historique sur la vie et les écrits de Louis Odier*, Genève, 1818. Ce savant a publié : 1° *Mémoire* sur les propriétés hygroscopiques de l'épiderme d'une baleine qui échoua, en 1768, près de Crammond, à 5 milles d'Edimbourg, inséré dans le *Journal de médecine*, tom. e XL,

page 256; 2° *Observations* sur la mortalité causée par la petite-vérole, etc., en forme de lettres adressées au docteur Haën : elles sont insérées dans le *Journal de médecine*, même volume; 3° *Traduction* de l'ouvrage de Jeñner (dans la *Bibliothèque britannique*, vol. 9); 4° *Manuel de médecine-pratique* : cet ouvrage, imprimé en 1803, est le sommaire des cours qu'il fit à Genève, en 1799, comme professeur de médecine; 5° tous les articles signés *O* dans la *Bibliothèque britannique;* 6° un grand nombre d'*Observations* et de *Mémoires* dans le recueil de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève, dans celui de la société des arts de la même ville, enfin, dans le *Journal de Genève*, pendant les années 1789, 1790 et 1791; 7° parmi les ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, un *Journal de chimie* (en latin); c'est le résultat de ses travaux comme praticien, pendant tout le temps qu'il a exercé la médecine.

ODIEU (N.), habitant de Lyon, membre du directoire du département du Rhône, fut nommé, au mois d'avril 1793, l'un des commissaires chargés spécialement de faire exécuter l'emprunt forcé de six millions que les représentans en mission venaient d'établir dans cette ville. D'après un arrêté des mêmes représentans, pris sur la demande de Châlier, procureur-général de la commune de Lyon, il commença l'organisation d'une armée révolutionnaire de 6,000 hommes, destinée à comprimer les sections qui paraissaient vouloir se soustraire à l'autorité de la convention nationale. Les sections insurgées dans le mois de mai suivant, ayant eu le dessus, Châlier, et quelques-uns de ses adhérens, dont Odieu faisait partie, furent arrêtés et traduits devant le tribunal criminel du Rhône. Châlier fut condamné à mort; Odieu recouvra la liberté après la reddition de Lyon aux troupes chargées par la convention d'en faire le siége. On ne sait ce qu'il est devenu depuis cette époque.

ODOARD (LE CHEVALIER), ancien officier des armées royales, fut nommé en 1815, par le département de la Seine-Inférieure, membre de la chambre dite *introuvable*. La première fois qu'il parut à la tribune, il déclara qu'ayant l'honneur d'être chevalier de Saint-Louis, il connaissait toute l'étendue des devoirs attachés à cette dignité, et qu'il les remplirait. C'est en conséquence de ces devoirs qu'il demanda que les chevaliers de Saint-Louis, quand ils ne rempliraient pas d'ailleurs les conditions exigées pour entrer dans les colléges électoraux, fussent tous électeurs de droit. Le chevalier Odoard fit cependant participer à cette faveur les officiers et les chevaliers de la légion-d'honneur, « qui, dit-il, seront heureux de prouver, après n'avoir défendu que la patrie, qu'ils étaient dignes de défendre aussi les descendans de Saint-Louis. » M. Odoard a voté avec la majorité de la chambre, jusqu'à l'époque de sa dissolution par l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il n'a point été rappelé aux fonctions législatives.

ODOLANT-DESNOS (PIERRE-JOSEPH), médecin littérateur, se-

crétaire perpétuel de la société royale d'agriculture d'Alençon, correspondant de la société de médecine de Paris, des académies de Rouen, Caen, etc., naquit à Alençon, département de l'Orne, le 21 novembre 1722. Il commença ses études dans sa ville natale, et les termina à Paris. A peine sortait-il de ses cours de médecine qu'il fut désigné, avec quelques-uns de ses jeunes confrères, pour aller étudier une fièvre contagieuse, dans quelques villes où elle exerçait ses ravages. « Après neuf mois de cet *apostolat philantropique*, dit ingénieusement un de ses biographes, il rapporta de son voyage une légère gratification, des désagrémens et une maladie grave. » Odolant-Desnos était alors âgé de 30 ans. Fixé à Alençon, il exerça pendant dix ans son honorable profession, et publia plusieurs dissertations, parmi lesquelles on remarque celle qui a pour titre : *Sur un cancer à l'estomac, qui n'avait pas empêché de vivre pendant plusieurs années la personne attaquée de cet accident;* et une autre *Sur le danger de manger la chair des animaux dont on ne connaît pas le genre de mort.* Par suite de la découverte que Guettard venait de faire de la composition de la porcelaine, Odolant-Desnos fit connaître, par un *Mémoire* confidentiel qu'il adressa à Bernard de Jussieu, dont il avait reçu des leçons, les lieux où l'on trouvait les élémens de cette composition; c'était aux environs de la ville où il était né. Il a fourni plusieurs observations à la collection sur les maladies épidémiques, publiée par le Pecq de la Clôture, et s'est ensuite livré à l'étude de l'histoire. Celle de la ville d'Alençon mérita plus particulièrement sa sollicitude. Son zèle, dans ce genre d'étude, le porta à composer plusieurs articles que recueillirent l'auteur de la chronologie des grands Baillis de Caen, les auteurs du dictionnaire de la noblesse, du dictionnaire des hommes illustres et du dictionnaire géographique des Gaules et de la France. Odolant-Desnos est l'auteur des principaux matériaux qui ont rapport à l'histoire de Normandie, dans la bibliothèque historique de France, dont Fontette donna une nouvelle édition en 1768. Il aida de ses observations et de ses recherches D. Clément dans son *Art de vérifier les dates*, et en reçut, en 1783, une lettre de remerciemens, où cet auteur lui disait : « Ce que » vous m'avez envoyé, répandra » un grand jour sur mon ouvrage. » Odolant-Desnos mourut à Alençon, le 11 août 1801; il était, depuis plusieurs années, muet et paralysé de la main droite. M. Dubois a donné, en 1810, une *Notice sur Odolant-Desnos*, in-8°. Ce laborieux écrivain a publié : 1° *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*, Alençon, 1787, 2 gros vol. in-8°, fig.; 2° *Dissertation sur Serlon, évêque de Seès, et Raoul, mort archevêque de Cantorbéry*, Rome (Alençon). in-8°; 3° *Dissertation sur les héritiers de Robert IV, comte d'Alençon;* 4° en manuscrit, des matériaux pour plus de cent volumes in-4°, où l'on trouve des renseignemens curieux sur l'Histoire, les Antiquités et les familles

de la plus grande partie des princes de Normandie, du Maine et du Perche. L'un des ses fils, Latuin-Louis-Gaspard Odolant-Desnos, né en 1768, mort en 1807, fut membre du conseil des cinq-cents, où il a plusieurs fois occupé la tribune, et a publié une brochure, qui parut en 1808, in-8°, sous ce titre : *Redites sur les effets des taxes arbitraires en France et en Angleterre, par rapport à leurs auteurs.* Il a laissé en manuscrit, des *Recherches sur les cérémonies religieuses de la France.* C'est, dit-on, un ouvrage piquant, et qui mérite d'être mis au jour.

ODONNELL (don Joseph-Henri), comte de l'Abisbal, lieutenant-général espagnol, grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand. Né vers 1770 en Andalousie, où sa famille, originaire d'Irlande, était établie depuis long-temps, il avait à peine 15 ans lorsqu'il entra dans les gardes royales, et fit sa première campagne en 1795, dans la guerre de l'Espagne contre la république française. Il s'y distingua par ses talens et son courage, sous les ordres du général prince de Castel-Franco. Major d'un régiment d'infanterie, lorsque les Français occupèrent l'Espagne en 1808, il se déclara contre eux et parvint rapidement au grade de maréchal-de-camp. En 1813, son corps d'armée, qui, au commencement de la campagne, formait la réserve de l'Andalousie, fit, de concert avec les divisions Morillo et d'Hispana, un mouvement vers la Castille, dont le résultat fut la reprise du fort de Poncorbo sur les Français. Il dirigea, dans le mois de juin de la même année, les troupes qu'il commandait vers Saragosse, ce qui contribua à l'évacuation de cette ville. Les succès qu'il obtint successivement en Catalogne et dans la vallée d'Aran, lui firent conférer le titre de *comte de l'Abisbal* (Abisbal est le nom d'un village où il battit et fit prisonnier, en 1810, le général Schwartz; Odonnell était alors gouverneur de Catalogne). En 1814, Ferdinand VII, rétabli sur le trône d'Espagne, nomma Odonnell capitaine-général de l'Andalousie. En 1815, il fut appelé au commandement de l'armée d'observation sur les frontières de France, où sa conduite fut louable, en ce qu'il fit observer à ses soldats la plus exacte discipline. Peu avant le rétablissement du roi, il avait éprouvé des désagrémens assez graves de la part des cortès d'alors, à l'occasion d'un écrit publié contre eux. Emprisonné d'abord, banni ensuite, il en fut dédommagé par Ferdinand, qui, à son retour, le revêtit de plusieurs fonctions importantes, et le décora de la grand-croix du nouvel ordre militaire d'Espagne. En 1818, il fut nommé gouverneur de Cadix, et bien qu'alors tout annonçât qu'il dût conserver long-temps ce gouvernement, on l'investit l'année suivante, du commandement d'un corps d'armée, destiné à agir contre les indépendans de l'Amérique méridionale. La grande expédition était déjà préparée à Cadix, et l'armée, destinée à s'embarquer, rassemblée dans les environs, lorsque l'insurrection de l'île de Léon éclata, sous la conduite de

Quiroga et de Riego. On soupçonna d'abord le comte de l'Abisbal d'être le chef secret de cette entreprise, mais il instruisit la cour de l'insurrection, et fit des dispositions pour en arrêter les progrès. Les succès qu'il obtint n'amenèrent que des résultats d'une faible importance; le parti des insurgés se fortifiait chaque jour, et le gouvernement, qui se défiait de tout le monde, rappela Odonnell à Madrid, sous le prétexte que lui seul pouvait donner au roi des renseignemens exacts. Il se rendit à cet ordre après quelque hésitation, et à la suite de plusieurs entretiens qu'il eut avec Ferdinand, ce prince le chargea du soin de rassembler les troupes de la province de la Manche, pour les porter dans la Galice. On assure que pendant son voyage à Madrid, il s'était rattaché au parti qui voulait rétablir la constitution des cortès, et qu'il était en correspondance avec les personnages les plus influens de ce parti, dans l'intention de se mettre à leur tête. En conséquence, il ne dut partir de Madrid qu'avec le projet de soulever la Manche et Grenade, et d'établir, dans cette dernière ville, une junte provisoire, subordonnée à la junte supérieure de la Galice; d'intercepter les correspondances avec l'armée d'Andalousie, et d'adresser au roi un mémoire, pour l'engager à céder au vœu du peuple, en proclamant la constitution. Ce projet ne fut exécuté qu'en partie; les craintes continuelles qui agitaient la cour, déterminèrent le roi à reconnaître cette constitution, avant que le comte de l'Abisbal n'en eût fait adresser la demande au monarque, circonstance qui diminua beaucoup la reconnaissance que les insurgés de l'île de Léon croyaient lui devoir. Cependant il avait fait proclamer la constitution à Ocana, où se trouvait l'un de ses frères à la tête du régiment impérial Alexandre, dévoué à la nouvelle cause. Ce zèle apparent, qu'on ne pouvait considérer que comme l'effet de l'ambition d'Odonnell, ne diminua point la défiance que ses tergiversations avaient inspirée, presque également aux constitutionnels et à la cour; aussi le gouvernement ne l'employa-t-il d'une manière active qu'à la dernière extrémité. En 1822, il fut mandé pour venir au secours du général O'Daly, alors aux prises avec Bessières, dans les environs de Madrid, que menaçait ce chef de l'armée dite de la Foi. A son arrivée, le comte de l'Abisbal s'empara successivement des positions qu'occupait son adversaire, le rejeta loin de la capitale, et reçut immédiatement le commandement de la première armée de réserve, destinée à protéger cette ville. L'influence que lui donnait un pareil commandement, attira sur lui l'attention des royalistes, qui, comptant plus sur l'inconstance de ses opinions que sur les dispositions militaires qu'il faisait, jugèrent qu'il était l'homme le plus propre à rétablir leur cause, et à la faire triompher. Ce fut par l'organe du comte de Montijo, qu'ils s'adressèrent à lui, dans le courant de mai 1823, lorsque les Français marchaient sur Madrid. Le comte de Montijo, dans une lettre insidieuse, lui retraçait les

malheurs de l'Espagne, et lui proposait d'en être le libérateur, l'engageant néanmoins à se concerter avec les autres généraux constitutionnels, qui ne manqueraient pas, sans doute, de sentir bientôt la nécessité de se rallier à lui, dans l'intérêt de la nation. Odonnell fit à cette lettre une réponse, datée de Madrid, le 15 mai, où d'abord il manifeste l'intention de défendre, de tout son pouvoir, la constitution qu'il a jurée, et allègue l'obligation indispensable pour lui d'exécuter les ordres du gouvernement des cortès, devenu celui du roi. Sa réponse, jusqu'ici, ne contenait rien de défavorable à la cause qu'il servait, mais il la termina par les propositions suivantes, adressées au comte de Montijo : « 1° Annoncer à l'armée d'invasion que la nation, d'accord avec son roi, se propose de faire, dans la constitution actuelle, tous les changemens que l'expérience lui a indiqués comme nécessaires pour réunir les esprits des Espagnols, assurer leur bonheur et la dignité du trône constitutionnel; et qu'en conséquence elle devrait se retirer du territoire espagnol, en traitant amicalement par son ambassadeur; 2° que S. M. et son gouvernement revinssent s'établir à Madrid, comme capitale de la monarchie, pour qu'on ne dise pas qu'elle est à Séville contre sa volonté : 3° que pour faire dans la constitution les réformes que l'on croit nécessaires, on convoquerait des cortès extraordinaires, dont les députés se présenteraient avec les pouvoirs désignés par la constitution elle-même; 4° qu'on proposerait à S. M. de nommer un ministère, qui, n'appartenant à aucun parti, mériterait la confiance des Espagnols et celle des puissances étrangères; 5° qu'on décréterait un oubli général de tout le passé, en offrant d'écouter et d'employer, sans avoir égard à aucune opinion antérieure, ceux qui, par leurs lumières, services et amour de la patrie, seraient dignes d'être préférés. Voilà, dit-il, mon opinion particulière, comme citoyen espagnol, effrayé de la situation actuelle de la patrie, et qui, au prix de son sang, voudrait éviter de répandre celui de ses concitoyens. Je souscris avec plaisir à toute représentation dirigée vers un but aussi sacré. » L'intérêt des royalistes était de publier cette lettre importante, aussi le fut-elle; et l'on conçoit facilement le sentiment qu'elle dut exciter parmi les constitutionnels. Dès que cet acte, qui était une véritable défection, fut connu de l'armée que commandait Odonnell, généraux, officiers et soldats, réunis à Madrid ou dans les environs, firent éclater leur surprise et leur indignation. L'état-major se rendit chez le général, pour lui faire connaître l'opinion de l'armée; ses aides-de-camp jetèrent leurs écharpes à ses pieds, et lui tinrent le langage sévère que, dans cette circonstance, commandait la cause qu'ils défendaient. Le comte de l'Abisbal essaya en vain de justifier les propositions contenues dans sa lettre, et déclara que la publicité que l'on y avait donnée ne venait point de lui; il ne put convaincre personne : on l'accusa de trahison, et on le som-

ma de donner sa démission. Atteré par ces paroles, il remit son commandement, et dans la crainte que les choses ne devinssent plus fâcheuses pour sa personne, il passa dans son cabinet et s'évada par une porte secrète; il se tint caché quelques jours dans Madrid. Odonnell quitta cette ville avec le courrier de l'armée française, qui s'était chargé de l'escorter. Arrivé à Vittoria, il y fut reconnu par une femme logée dans le même hôtel, et qui se hâta d'en donner avis au chef politique de la province. Celui-ci envoya l'ordre de l'arrêter, mais lorsqu'on arriva à l'hôtellerie, il venait d'en partir. La force armée se mit à sa poursuite, et l'atteignit au sommet de la montagne de Vergara, qu'il n'avait pu gravir que lentement. Le courrier, blessé en voulant le défendre, fut forcé de le remettre aux Espagnols, mais, sans perdre de temps, il avertit le commandant français de Villaréal, qui envoya sur-le-champ des troupes assez nombreuses pour enlever le prisonnier des mains de ceux qui l'emmenaient. Conduit à Villaréal, Odonnell se rendit à Bordeaux, où il arriva sans accident. Les journaux de cette époque annoncèrent que cet officier-général avait obtenu du gouvernement français l'autorisation de résider à Limoges. La défection du comte de l'Abisbal, quoiqu'elle ne fût point suivie de celle de son corps d'armée, fit plus de mal au parti des cortès, que son adhésion ne lui avait fait de bien; elle fut le signal de celles de Morillo, de Manso, de Ballesteros, etc., etc.

O'DONNEL (N.), fut l'un des membres les plus distingués du parlement d'Irlande; il embrassa avec franchise le parti de l'opposition, et autant il soutenait la dignité de ses collègues, souvent calomniés pour l'émission de leurs votes parlementaires, autant il se prononçait contre toutes les mesures ministérielles, attentatoires à la liberté des citoyens; ainsi, en 1779, il fit arrêter par la chambre des communes, avant la dissolution du parlement, que plusieurs numéros du journal *The Sun* seraient brûlés par la main du bourreau, pour avoir avili les membres du parlement; plus tard il s'opposa avec beaucoup de force au bill sur la rebellion, et déclara que s'il passait, il vendrait ses propriétés et quitterait son pays. Son énergie, dans différentes autres circonstances, n'eut pas toujours un plein succès, mais il n'en est pas moins resté fidèle à ses principes.

O'DONOJHU (DON JUAN), lieutenant-général espagnol, embrassa, en 1808, le parti des cortès, et se distingua dans plusieurs occasions pendant l'occupation de la péninsule par les Français. Le gouvernement de Cadix, connaissant ses talens militaires et son activité, l'appela au ministère de la guerre, place dans laquelle il rendit d'éminens services à la cause qu'il défendait. D'abord partisan exagéré du pouvoir absolu, il se prononça fortement contre l'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique, s'opposa aux réclamations de leurs habitans, et dans un rapport sur ces mêmes colonies, présenté aux

cortès en 1813, il se plaignit amèrement du système d'indulgence que l'on paraissait avoir adopté en faveur des insurgés de Caraccas; mais, après le rétablissement de Ferdinand VII, ayant été enveloppé dans la disgrâce de la plupart de ceux qui demeurèrent attachés à la cause des cortès, et étant devenu l'objet de soupçons qui le firent incarcérer pendant quelque temps, il manifesta des opinions indépendantes; elles le signalèrent au gouvernement sous les rapports les plus défavorables. On a même prétendu qu'il avait subi des interrogatoires et la torture, comme impliqué dans une conspiration; mais qu'à défaut de preuves, et n'ayant pu tirer de lui aucun aveu, on lui avait rendu la liberté. Cette persécution n'est rien moins que prouvée. Ce qui est certain, c'est qu'il vécut plusieurs années loin de la cour, et pendant ce temps ne remplit aucune fonction publique. Cependant il fut nommé, en 1820, capitaine-général du Mexique, en remplacement du vice-roi Apodaca, accusé de faiblesse, soupçonné même d'intelligence avec les insurgés. O'Donojhu arriva au Mexique dans un moment où ce pays se trouvait dans la situation la plus difficile; Iturbide, qui d'abord simple colonel avait depuis peu arboré le drapeau de l'indépendance, était déjà à la tête de 25,000 hommes, lesquels, bien que mal armés, devaient faire des progrès rapides sous un chef entreprenant, et qui possédait au suprême degré le talent de donner une utile impulsion à l'énergie populaire. A l'aspect de ces dangers, O'Donojhu ne savait s'il devait se rembarquer pour l'Espagne ou traiter avec Iturbide; l'esprit insurrectionnel qui se propageait en tous lieux, ne laissait presque plus d'incertitude sur l'issue de la guerre; et tout lui faisait penser qu'en la continuant, il compromettrait la fortune de plusieurs milliers de familles opulentes de la métropole et des colonies. Il fit connaître à Iturbide le dessein qu'il avait de s'entendre avec lui, et tous deux se rendirent à Cordova, où les plus grands honneurs leur furent rendus les 22 et 23 août. Le 25 du même mois, O'Donojhu signa un traité qui, en reconnaissant l'indépendance du Mexique, appelait au trône de l'empire mexicain le roi d'Espagne ou un prince de sa famille, sous la condition de demeurer à Mexico. En attendant son arrivée, on créait une junte ou gouvernement provisoire, chargé de nommer une régence et de convoquer des cortès pour rédiger la constitution de l'empire. O'Donojhu était, par le même traité, nommé membre de la junte, et chargé d'employer son autorité pour faire sortir, au moyen d'une capitulation honorable, les troupes espagnoles de Mexico. Ce traité reçut en partie son exécution. Mexico fut évacué sans effusion de sang; la junte fut nommée, et nomma à son tour la régence dont O'Donojhu fit partie, mais Iturbide, avec le titre de président, réunissait celui de généralissime des armées impériales de terre et de mer. Il avait, à la tête de son armée, fait son entrée dans Mexico sous des arcs de triomphe, en

traversant des rues jonchées de fleurs, au bruit de l'artillerie, au son de toutes les cloches, et aux acclamations d'un peuple ivre de liberté, d'espérance et de joie. Dans cette circonstance le rôle de don Juan O'Donojhu n'était pas brillant; et il en conçut un chagrin profond qui sans doute abrégea ses jours; il mourut subitement le 8 octobre de la même année. Il avait écrit au ministre de la guerre, en Espagne, pour lui faire connaître les motifs de sa conduite, et l'impossibilité où il s'était trouvé, à son arrivée au Mexique, de faire tête à l'insurrection.

OELRICHS (Gérard), jurisconsulte et magistrat allemand, naquit à Brême le 8 janvier 1727; il fit des études distinguées dans les universités de Goettingue et d'Utrecht, et y prit le grade de docteur. Il suivit d'abord la carrière des affaires publiques, et fut, pendant plusieurs années, conseiller et résident de l'empereur à Francfort. Mais il préféra aux faveurs du gouvernement les fonctions modestes de syndic, que lui déférèrent ses compatriotes. Il mourut à Brême après avoir rempli avec la plus scrupuleuse exactitude ses devoirs de magistrat, le 6 avril 1789, généralement regretté. Très-versé dans la connaissance des anciens dialectes de la langue teutonique, il a produit sur cette matière plusieurs écrits estimés. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Glossarium ad statuta Bremensia antiqua*, Francfort, 1767, in-8°; 2° *Gesetzbucher*, etc. (Collection des lois anciennes et modernes de la ville impériale de Brême, d'après des manuscrits originaux), Brême, 1771, in-4°; 3° *Lois de la ville de Riga*, avec un glossaire pour l'explication des mots anciens, 1773, in-4°; nouvelle édition augmentée des *statuts* de cette ville, 1780. 4° *Thesaurus dissertationum juridicarum selectissim. in academiis Belgicis habitarum*, Brême, 1768-1770, 2 vol. in-4°. — *Novus Thesaurus dissertationum*, Brême, 1771-1779, 4 tom. en 2 vol. in-4°. 5° *Collectio dissertationum juris naturæ et gentium in acad. Belg. habitar.*, Brême, 1777, in-4°.

OELRICHS (Jean), recteur du gymnase de Brême, et professeur de théologie, naquit en 1724, dans cette ville, et y mourut le 22 mai 1801. C'était un homme instruit, et dont les travaux furent plus utiles que brillans. Il n'est connu que par ses compilations ou les éditions qu'il a données et annotées. Ce sont, pour les principales : 1° *Germaniæ litteratæ opuscula philologica, historica, theologica emendatiùs et auctiùs recusa*, Brême, 1772-1774, 2 vol. in-12, fig.; 2° *Belgii litterati opuscula hist. phil. theol.*, Brême, 1774-1775, 2 vol. in-8°; 3° *Daniæ et Succiæ litteratæ opuscula hist. philol. theol.*, Brême, 1774-1776. 2 vol. in-8°; 4° *Chrestomathie anglo-saxonne*, avec une version en allemand, 1798, in-4°.

OELRICHS (Jean-Georges-Arnold), jeune professeur, mourut prématurément le 7 mars 1791, dans sa 24me année, à Hanovre, où il était né en 1767. Il avait fait de brillantes études à l'université de Goettingue, et s'était lié de la plus tendre amitié avec

Heyne et Heeren, qui honorèrent sa mémoire de leurs vifs regrets. Oelrichs donna, en 1787, une dissertation sur la philosophie de Platon, et en 1788, une autre dissertation sur la philosophie des PP. de l'église. Son principal ouvrage, que son ami Heeren a publié, est intitulé : *Commentarii de scriptoribus Ecclesiæ latinæ priorum sex sæculorum, ad Bibliothecam Fabricii latinam accommodati*, Léipsick, 1791, 1 vol. in-8° de plus de 600 pages. Oelrichs traite, dans cet ouvrage, des écrivains, depuis Minucius Félix jusqu'à saint Grégoire-le-Grand, et finit par les actes des conciles.

OELRICHS (Jean-Charles-Conrad), historien allemand, naquit à Berlin en 1772, d'une famille dont le chef était pasteur de l'église réformée dite de Jérusalem. Il fit ses études à Francfort-sur-l'Oder, y prit le grade de docteur en droit, et fut nommé, en 1752, professeur d'histoire et de droit civil à l'académie de Stettin. Malgré ses nombreux travaux, il était dans une situation voisine de l'indigence lorsque, à l'âge de 50 ans, il se maria à une veuve beaucoup plus âgée, et qui le rendit maître d'une fortune assez considérable. Il mourut à Berlin le 30 décembre 1798; il remplissait alors les fonctions de conseiller de légation, et celles de résident du duc de Deux-Ponts à la cour de Prusse. Cet homme laborieux a produit sur le droit, sur l'histoire en général, et sur celle d'Allemagne du moyen âge, sur diverses sciences et sur la littérature, une foule d'ouvrages dont les titres seuls rempliraient plusieurs colonnes, et dont on trouvera la nomenclature dans le *Nouveau Berlin littéraire*, tom. 2. Nous citerons les principaux; ce sont : 1° *Berlinische*, etc. (bibliothèque berlinoise), Berlin, 1747-1750, 4 vol. in-8°, journal littéraire qu'il entreprit, en 1747, avec un jeune médecin nommé Moschen, son ami; 2° *Commentationes historico-litterariæ quarum prior consilium Friderici Wilhelmi marchionis electoris Brandeb. condendi novam universitatem omnium gentium, scientiarum et artium exposuit; posterior notitia de historiographis Brandeburgicis*, Berlin, 1751-1752, 2 vol. in-8°; 3° *Histor. Nachricht* (notice historique sur les dignités académiques conférées à des musiciens, et sur les sociétés et académies musicales), Berlin, 1752, in-8°; 4° *Entwurf*, etc. (Essai d'histoire de la bibliothèque royale de Berlin), Berlin, 1752, in-8°; 6° *Dissertatio de bibliothecarum ac librorum fatis imprimis libris comestis.* « Cette curieuse dissertation, dit l'auteur d'une *Notice biographique* sur Oelrichs, est imprimée à la tête du *Catalogue de la bibliothèque* de Jacques de Perard, Berlin, 1756, in-8°. La seconde partie traite des auteurs condamnés à manger les ouvrages qu'ils avaient composés; peine tout-à-fait singulière, et qui paraît être une imitation de celle que les anciens infligeaient aux mauvais auteurs, en les obligeant d'effacer leurs compositions avec la langue. » 7° *Beytraege*, etc. (Mélanges d'histoire et de littérature), Berlin, 1760, in-8°. 8° *Beytraege*, etc. (Supplément à l'histoire de Brandebourg), Berlin,

1761, in-8°; 9° *Entwurf*, etc. (Essai d'une bibliothèque de droit poméranien), Berlin, 1763, in-8°; 10° *Entwurf*, etc. (Essai d'une bibliothèque pour l'histoire littéraire de la Poméranie), Stettin, 1765, in-8°; 11° *Historische diplomatische Beytraege*, etc. (Mélanges historiques et diplomatiques pour l'histoire littéraire en particulier du duché de Poméranie), Stettin, 1767, in-4°; nouvelle édition, Berlin, 1790, 2 vol. in-4°; 12° *Journal d'un voyage littéraire*, fait, en 1750, dans une partie de la Haute et Basse-Saxe, Berlin, 1782, in-8°; 13° *Specimen reliquiarum linguæ slavonicæ in nominibus quibusdam regionum et locorum in Brandeburg. et Pomeran.*, Berlin, 1794, in-4°; 14° enfin, un grand nombre de manuscrits.

OFFENSTEIN (le baron François-Joseph), maréchal-de-camp, officier de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre du mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, est né à Erstein, département du Bas-Rhin, vers 1760, et avait à peine 16 ans lorsqu'il entra dans la carrière militaire; il comptait plus de 12 ans de service à l'époque de la révolution. Nommé, en 1789, major de la garde nationale du canton d'Erstein, il obtint, le 2 octobre 1791, le grade de commandant du 1er bataillon du Bas-Rhin, et, dès ce moment, fit partie de l'armée active. Il dut à sa bravoure et à ses talens militaires un avancement rapide, et fut promu successivement au grade de général de brigade et à celui de général de division. Les occasions dans lesquelles le général Offenstein s'est distingué sont nombreuses; nous citerons les principales. En juillet 1794, à la tête de quelques détachemens de volontaires, il chargea les Autrichiens devant Sarre-Louis, les culbuta et les mit en pleine déroute. A l'affaire de Pelingen, qui eut lieu quelques jours après, ayant trois bataillons sous ses ordres, il descendit de cheval et se mit à gravir, à travers un bois rempli d'abattis, une montagne des plus escarpées. Arrivé au sommet, il fit battre la charge, rallia sa troupe, et enleva à la baïonnette trois redoutes défendues avec acharnement. On fit à l'ennemi un grand nombre de prisonniers, et le champ de bataille resta couvert de ses morts. Il se signala de nouveau à la prise de la Montagne verte, près de Trèves, entra dans cette ville, accompagné seulement de quelques cavaliers, et en chassant toujours devant lui les Autrichiens fugitifs. Trèves dut à sa modération et à sa fermeté d'être préservée du pillage. Les magistrats et les habitans, pour lui en témoigner leur reconnaissance, inscrivirent son nom sur les registres de la commune, et lui décernèrent le titre de *Sauveur de la cité*. Ces belles actions et son dévouement à sa patrie ne garantirent pas Offenstein des traits de la calomnie; ses grades et son commandement, qu'il ne devait qu'à ses talens et à sa valeur, lui furent ôtés par les représentans du peuple Hentz et Goujon. L'injustice de cette mesure ne tarda pas à être connue du comité de salut public, et le brave Offenstein rentra dans l'armée,

mais ce ne fut qu'en qualité d'adjudant-général, chef de brigade. Le siége de Luxembourg, en 1795, le premier passage du Rhin à Kehl, et la bataille de Renchem, lui fournirent l'occasion de se signaler par de nouveaux exploits. Dans la dernière de ces affaires, à la tête de la 10me demi-brigade, il enleva une batterie ennemie. Au combat de Balheim, accompagné seulement de 15 chasseurs à cheval et d'un sous-lieutenant, il chargea une colonne ennemie, et la força de fuir dans le plus grand désordre en laissant 400 prisonniers et beaucoup de morts sur le champ de bataille. Sa conduite fut également brillante aux combats de Dittingen, de Morsheim, de Geisenfeld, et à la bataille d'Ingolstadt. Il donna, au siége de Kehl, des preuves éclatantes de courage, en enlevant avec une impétuosité sans exemple la redoute dite du Cimetière, dont l'ennemi ne s'était emparé qu'après des efforts extraordinaires, et en sacrifiant beaucoup de monde. Il chassa les Autrichiens de tous leurs retranchemens, leur fit éprouver la déroute la plus complète, et vit, par la reddition du fort, terminer glorieusement cette opération que les généraux Desaix et Sainte-Susanne l'avaient jugé digne de conduire. Le 10 juin 1807, à la tête du 7me régiment de cuirassiers dont il était colonel, il eut le bras gauche fracassé par un éclat d'obus; et quelques jours après, l'empereur lui rendit le grade de général de brigade, récompense bien méritée de 30 ans de services. En 1809, il fut appelé au commandement du département de la Haute-Marne, où, dans l'exercice des fonctions de sa place, il sut mériter l'estime de tous les habitans. Le général Offenstein a cessé d'être porté sur la liste des maréchaux-de-camp en activité, depuis 1814.

OGÉ (N.), député aux états-généraux, était, en 1789, curé de Pierre-Pont, dans le département de l'Aisne, et fut à cette époque élu député à cette assemblée, par le clergé du bailliage de Vermandois. Quoiqu'il eût embrassé la cause de la révolution avec beaucoup de zèle, il se fit peu remarquer parmi tant d'orateurs, dont le génie et l'éloquence tenaient sans cesse l'opinion publique attentive. Il parut à la tribune, le 2 janvier 1791, pour y prêter, avec enthousiasme, le serment civique, décrété par l'assemblée nationale. M. Ogé ne fit point partie des assemblées suivantes, et reprit l'exercice de ses fonctions pastorales.

OGÉ, créole de Saint-Domingue, de la classe de ceux que dans les colonies on nomme *quarterons*, était, à l'époque de la révolution, négociant au Cap-Français. Les affaires de son commerce l'ayant appelé à Paris, il y fut admis dans la société des amis des noirs, et aidé de quelques-uns des membres les plus influens, il sollicita vivement auprès de l'assemblée nationale en faveur de sa caste. Mais bientôt, il vit que pour opérer l'égalité réclamée par les hommes de couleur, il devait avoir recours à des moyens plus efficaces que de simples sollicitations; il prit la réso-

lution de retourner en Amérique. Tous ceux qui avaient à redouter un nouvel ordre de choses dans les colonies, et qui connaissaient le courage et l'intelligence d'Ogé, mirent en œuvre les moyens les plus puissans pour l'empêcher de s'embarquer; il trompa leur surveillance, arriva à Londres et delà aux États-Unis, d'où il passa à Saint-Domingue. Ayant pénétré, à la faveur d'un déguisement, dans le quartier du Dondon, lieu de sa naissance, il commença par répandre une proclamation adressée à tous les hommes de couleur et esclaves nègres, qui s'empressèrent de se réunir autour de lui, disposés à le seconder de tous leurs moyens. Ce fut en novembre 1790 que le mouvement éclata dans le quartier dit de la Grande-Rivière. Les insurgés ne demandaient d'abord rien que de juste : l'égalité politique, fondée sur l'équité naturelle, et sur une disposition légale de l'article 4 des instructions du 28 mars précédent; mais là, comme ailleurs, la cause la plus juste fut souillée par des crimes aussi inutiles qu'atroces. Ce ne fut pas Ogé qui s'en rendit coupable, mais il avait pour lieutenant un nommé Chavannes, homme sanguinaire, dont les excès firent regarder les insurgés comme de véritables brigands. On fit marcher contre eux la garde nationale du Cap et un détachement de troupes réglées; d'abord les révoltés firent bonne contenance, et se défendirent assez long-temps dans le poste où ils s'étaient retranchés; enfin, attaqués par des forces supérieures, et bientôt défaits, Ogé, abandonné des siens, et suivi seulement de quelques hommes intrépides, se réfugia dans la partie espagnole, dont le commandant eut la faiblesse ou la barbarie de les livrer à ceux qui les poursuivaient. Leur procès fut instruit par le conseil supérieur du Cap; dès-lors, on ne douta point du résultat; les prévenus avaient pour juges leurs ennemis les plus acharnés, tous intéressés à anéantir des projets qui menaçaient leur fortune et leurs prétentions. Les blancs eux-mêmes, qui n'étaient pas mus par des motifs semblables, réclamaient les peines les plus sévères, uniquement parce que des hommes à face basanée osaient prétendre à des droits égaux aux leurs. L'affaire s'instruisit dans le plus grand secret, et sans aucune des formes protectrices que la justice et l'humanité ont depuis introduites dans les procédures criminelles. Le jugement fut plus terrible encore qu'on n'avait lieu de s'y attendre : Ogé et Chavannes furent condamnés à expirer sur la roue; d'autres subirent le supplice de la corde, et un nombre beaucoup plus considérable fut mis à la chaîne. Ogé, après avoir entendu cette sentence avec calme, se fit apporter une poignée de graines noires, les plaça dans le creux de sa main, et après les avoir recouvertes d'une petite quantité de graines blanches, il secoua le tout; les graines noires ayant repris le dessus, il les montra à ses juges, et leur demanda : « Où sont les blanches ? » Allégorie terrible qui se vérifia bientôt; l'insurrection parut un instant étouffée par la terreur, mais le supplice d'Ogé

laissa dans l'âme des mulâtres des ressentimens, qui amenèrent d'affreuses vengeances. M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, traduit dans la suite au tribunal révolutionnaire de Paris, paya de sa tête la sentence de mort qui avait été prononcée sous son administration, contre Ogé et ses adhérens.

OGÉE (Jean), ingénieur-géographe, naquit dans le département de l'Aisne, le 25 mars 1728, d'une famille dont le chef était capitaine au régiment de Montereau infanterie. Son père le destinant à suivre la carrière qu'il parcourait, le fit entrer dans la gendarmerie royale, où il servit jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, qui termina la guerre de Flandre. Ogée prit alors le parti d'entrer dans les ponts et chaussées de Bretagne, où il fut successivement ingénieur ordinaire et ensuite ingénieur géographe. Il mourut en 1789, à la suite d'une longue maladie. On lui doit les ouvrages suivans : 1° *Carte du comté Nantais,* qu'il dédia au duc d'Aiguillon, 1768; 2° *Carte géographique de la Bretagne,* entreprise par ordre des états, et approuvée au conseil du roi, 1771. Cette carte, en quatre feuilles, est estimée et a été contrefaite en Angleterre. Plusieurs exemplaires furent trouvés à Quiberon, en 1795, lors de la descente qu'y firent les Anglais. 3° *Carte de la Bretagne*, abrégée en une feuille; 4° *Carte itinéraire de la Bretagne*; 5° *Atlas itinéraire de la Bretagne,* renfermant les cartes particulières des chemins, Paris, in-4°, 1769; 6° *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne,* Nantes, 4 vol. in 8°, 1778-1780, ouvrage qui a été analysé dans le *Journal encyclopédique* (année 1779, mars, août et décembre). « C'est celui, rapporte-t-on, qui coûta le plus de soins et de veilles à son auteur, car il l'avait commencé en même temps que ses cartes. Toutes les notes historiques et d'intérêt local furent prises en fixant les positions géométriques. Guymar, dans ses *Annales nantaises,* prétend que les états de Bretagne, dont plusieurs membres ne se trouvaient pas flattés dans ce dictionnaire, s'opposèrent à sa circulation. Ogée, à la fin du tome IV, déclare que cet ouvrage a été rédigé par le sieur Grelier, âgé de 25 ans, maître-ès-arts en l'université de Nantes, depuis chargé de l'arrangement des archives de l'hôtel et communauté de cette ville. Il annonce un volume de supplément qui devait contenir la rectification de toutes les erreurs, la table générale, etc.; mais ce volume n'a point paru. » Ogée avait, à l'époque de sa mort, rassemblé les matériaux d'une *Histoire de la ville de Nantes,* ouvrage dont la publication eût été intéressante.

OGER (Jean-Valentin), a publié quelques ouvrages élémentaires qui ont eu plusieurs éditions. Les principaux sont : 1° *Leçons de langue allemande,* 1803, in-8°; 3me édition, 1814, in-8°; 2° *Principes de lecture, détaillés par demandes et par réponses*, 1801, in-12; 2me édition, 1814, in-12.

OGINSKI (Romain-Soltyck-Gabriel, prince), grand-seigneur polonais, issu de l'une des plus anciennes familles de la Lithua-

nie, et grand-trésorier de cette province, fut l'un des partisans les plus prononcés de la domination des Russes. Recommandé d'une manière particulière à Catherine II, par M. de Sièvers, son ambassadeur à Varsovie, il fut chargé de différens emplois de la plus haute importance, et justifia pleinement la confiance de cette souveraine. Son patriotisme sommeillait alors; il se réveilla lors de la révolution de 1794. Le prince Oginski ne balança pas à se ranger du côté du parti patriote. Arrêté et mis en prison, il n'en fut que plus ardent à défendre la cause de sa patrie. Il s'échappa de Wilna, où il était détenu, et leva à ses frais un régiment à la tête duquel il combattit vaillamment les Prussiens et les Russes. Il employa de plus une partie de sa fortune à faire des dons gratuits considérables pour les frais de la guerre. Au mois d'août (1794), il commanda une expédition militaire en Livonie, dont le mauvais succès ruina entièrement les affaires de son pays; le prince Oginski retomba avec tous ses compatriotes sous le joug de l'étranger. Il avait renoncé à l'espoir d'être libre, et vivait ignoré dans ses terres, lorsqu'au bruit de l'invasion des Français, en Russie, il sentit renaître ses idées d'indépendance. C'était dans le courant de 1812; l'empereur Napoléon avait promis de rendre la liberté à la Pologne. Il n'en fallait pas davantage pour décider le prince Oginski à se prononcer ouvertement pour le monarque français: il arbora l'étendard de la confédération générale, et fut nommé commandant de la garde-d'honneur de Wilna. Mais les désastres de Moskou le forcèrent d'abandonner encore une fois la carrière politique. Depuis cette époque, il vit dans la retraite.

OGINSKI (LE COMTE), parent du précédent, naquit dans la Lithuanie, province de Pologne, dont il devint, dans la suite, grand-général ou hettman. Il avait reçu une brillante éducation, et avait aussi servi son pays comme militaire et dans plusieurs emplois civils. Le comte Oginski fut passionné pour les beaux-arts, et surtout pour la musique. La clarinette, son instrument favori, avait acquis sous ses doigts une perfection dont on ne la croyait pas susceptible. Pendant le séjour qu'il fit à Saint-Pétersbourg en 1764, il parut dans les assemblées musicales de cette ville, et y reçut des applaudissemens unanimes en exécutant avec un charme inexprimable les sonates et les solo les plus difficiles. Il jouait avec un talent non moins remarquable, du violon, et touchait également bien du piano. Une particularité de sa vie, qui prouverait qu'au mérite d'une exécution parfaite il joignait celui de la composition, c'est qu'il conçut le premier l'idée de l'oratorio de la création, et que l'ayant communiquée au célèbre Haydn, celui-ci en profita pour composer ce chef-d'œuvre musical. Le comte Oginski mourut à Saint-Pétersbourg en 1789. Il a fait l'article *Harpe* de la première Encyclopédie.

OGINSKI (N.), de la même famille que les précédens, s'est aussi distingué par son goût par-

ticulier pour la musique, et charmait tous ceux qui l'entendaient par la pureté et le brillant de son exécution. Il a donné au public, comme compositeur, des *polonaises*, des *variations* et des *romances*, qui, toutes, ont eu du succès.

O'GORMAN (LE COMTE D'), député et commissaire de Saint-Domingue à l'assemblée nationale, n'y parut, en 1790, que pour réclamer contre l'expression des sentimens de fidélité à la constitution, que le *Moniteur* lui avait prêtée par erreur. Depuis ce moment, satisfait d'avoir si bien rempli son mandat, M. le comte d'O'Gorman a renoncé à la carrière politique, et est rentré dans la paisible obscurité de la vie privée.

O-HARA (N.), général anglais, gouverneur de Gibraltar, avait échangé les fonctions diplomatiques qu'il avait exercées précédemment contre les fonctions militaires. Au moment où, en 1793, Toulon se rendit aux Anglais, il reçut l'ordre de son gouvernement d'aller prendre le commandement de cette ville. Mais ayant voulu repousser les troupes républicaines qui l'assiégeaient, il fut blessé et pris à la première sortie qu'il tenta contre eux; ce fut le général aujourd'hui maréchal Suchet, qui commandait alors le 4me bataillon de l'Ardèche, à la tête duquel il se trouvait, qui le fit prisonnier. On le conduisit à Paris, et on l'enferma au Luxembourg; les agens de la commune, et les dénonciateurs que l'on entretenait dans les prisons, l'y tourmentèrent souvent de manière à lasser sa patience. Aussi s'indignait-il des perquisitions et des vexations dont il n'était pas plus exempt que les autres détenus auxquels on l'assimilait; enfin, poussé à bout par de nouvelles injustices, il s'écria un jour : « En »Angleterre, nous pouvons dire : »le roi George, il est fou; mais »vous ne pouvez pas dire : Ro»bespierre, il est un tigre. » Échangé quelque temps après, il alla reprendre le gouvernement de Gibraltar.

O'HIGGINS. (*Voy.* HIGGINS).

O'KEEFE (JEAN), ancien comédien et doyen des auteurs comiques de la Grande-Bretagne, est né vers 1746 à Dublin. Confié par sa famille, d'origine catholique, aux soins du jésuite irlandais, le P. Augustin, M. O'Keefe fit de très-bonnes études, et devint à la fois un poète dramatique très-distingué, et dans les arts, d'abord un excellent peintre, ensuite un bon comédien. Sa mauvaise vue, et un goût prononcé pour la dissipation, le portèrent à renoncer bientôt à la peinture; il se fit comédien, et pendant douze années, et aux applaudissemens unanimes du public, il joua sur les théâtres de Dublin et de Londres. Sa vue, affaiblie de plus en plus, s'éteignit tout-à-fait. On lui accorda une représentation à son profit sur le théâtre de Covent-Garden, où il parut pour réciter un compliment aux spectateurs. Ce morceau, remarquable par le mérite de la composition et par une gaîté communicative, excita les plus vifs applaudissemens. M. O'Keefe a donné un grand nombre de pièces. Parmi les plus remarquables, on cite plus particulièrement : 1° *le Beau-fils*, in-8°, 1779;

2° *le Jour de naissance*, in-8°, 1783; 3° *Omai*, in-8°, 1783; 4° *le Monde dans un village*, comédie, in-8°, 1793; 5° *l'Ermite de Londres*, in-8°, 1793; 6° *les Folies de la vie*, comédie, in 8°, 1795; 7° *le Comédien irlandais*, in-8°, 1795. Le recueil de ses œuvres dramatiques parut en 1798; celles qu'on revoit avec le plus de plaisir, sont: *le Château d'Andalousie; Fontainebleau; le Pauvre soldat*, opéra comique; *l'Homme tranchant; le Fermier; le Prisonnier*, farce; *le jeune Quaker; les Orges; le Monde dans un village*, et *l'Ermite de Londres*, comédies. La gaîté est le principal mérite de cet auteur.

OKEN (N.), conseiller aulique et professeur à l'université de Iéna, un des savans et des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne, a publié plusieurs ouvrages de physiologie, généralement estimés. On a de lui *Biologie*, ou *Philosophie morale*, Gœttingue, 1805, 1 vol. in-8°; *Système de philosophie naturelle*, 1809 et 1811, 2 vol. in-8°; *l'Univers, continuation du système primitif*, fragment pythagorique, 1 vol. in-4°, Iéna, 1808. M. Oken était au nombre des hommes de lettres que Kotzebue, dans sa calomnieuse correspondance, dénonçait à l'empereur de Russie comme pervertissant la jeunesse allemande. On chercha, vainement il est vrai, à l'impliquer dans une procédure intentée contre des étudians de Iéna et de plusieurs autres universités germaniques, qui, le 18 octobre 1817, s'étaient réunis à Wartbourg pour y célébrer l'anniversaire de la réformation, et qui dressèrent un bûcher dans lequel ils brûlèrent quelques ouvrages, dont le fanatisme religieux ou politique leur paraissait blâmable. On prétendit même que l'acte de la sainte-alliance avait été ainsi livré aux flammes; heureusement un crime aussi irrémissible ne put jamais être prouvé, malgré les investigations judiciaires les plus sévères, faites à la réquisition de quelques souverains du nord. Il fut aussi reconnu que le professeur Oken n'avait eu ni pu avoir la moindre part à l'auto-da-fé de la Wartbourg, mais l'empereur Alexandre ayant fait déclarer son mécontentement, et un nouveau détracteur de la jeunesse allemande et des universités de ce pays, le Valaque Stourdza, s'étant élevé, distribuant partout ses mémoires accusateurs, et principalement parmi les membres de la diète germanique de Francfort, il fut résolu que plusieurs professeurs et rédacteurs d'ouvrages périodiques en Allemagne, seraient poursuivis devant les tribunaux. Le professeur Oken, outre ses cours publics, très-suivis à l'université de Iéna, et ses ouvrages philosophiques également recherchés, avait entrepris depuis quelques années la publication d'un journal intitulé l'*Isis*. Cette feuille était généralement répandue et obtenait le plus grand succès; mais parmi les articles littéraires et scientifiques qui faisaient le fond de l'ouvrage, articles aussi irrépréhensibles qu'intéressans, le savant professeur avait fait paraître quelques discussions sur la politique de l'époque. Ceux-ci, sujets au système d'interprétation adopté récemment, furent incrimi-

nés comme ayant, selon l'expression un peu vague, mais très-usitée, *une tendance démagogique*. M. Oken fut traduit devant le tribunal de Weimar pour le 195me numéro du journal de l'*Isis*. Il repoussa avec force l'accusation banale de démagogie, prodiguée à tous ceux qui combattaient les prétentions des castes privilégiées, et plaida éloquemment sa cause, qui n'en fut pas moins perdue en première et en seconde instance. Le jugement portait qu'il avait manqué de respect au souverain et aux autorités du pays, ainsi qu'aux souverains étrangers, et il fut en conséquence condamné à six semaines de prison, aux dépens, et à la confiscation du journal. La publication de ce dernier n'a cependant point été long-temps interrompue, et l'*Isis* a reparu avec le même succès sous le titre d'*Alruna*.

OLAVIDES (Paul-Antoine-Joseph), célèbre homme d'état espagnol, une des modernes victimes de l'inquisition, était né à Lima au Pérou, en 1725, d'une famille riche et considérée. Loin de s'abandonner à la mollesse habituelle des jeunes créoles, il se montra, dès l'âge le plus tendre, avide de connaissances utiles, s'appliqua avec ardeur aux lettres et aux sciences, et donna de fréquentes preuves d'une capacité peu commune. Son aptitude aux affaires le fit employer de bonne heure dans l'administration, et à 20 ans il fut nommé par le roi d'Espagne auditeur de la province de Lima. Olavides eut le malheur de ne pas montrer assez de dévouement au clergé, et de se faire surtout des ennemis implacables parmi les moines, pour lesquels il ne cachait point son mépris. L'énorme quantité de couvens qui dévoraient la substance des peuples dans les domaines espagnols des deux hémisphères, lui paraissait une plaie funeste qui s'étendait de plus en plus et qui menaçait de ruine le corps social. Ces établissemens, disait-il hautement, enlèvent des bras à la charrue, des artisans à l'industrie, des négocians au commerce, des pères et mères de famille à l'état. Une calamité affreuse vint frapper à cette époque le Pérou. Le 29 octobre 1746, tout le Callao et la plus grande partie de la ville de Lima, furent bouleversés par le plus terrible tremblement de terre. Des milliers de victimes humaines furent englouties. Le jeune magistrat, doué d'une activité infatigable, s'efforça de réparer, autant qu'il était en lui, les maux causés par ce désastre. Son zèle mérita la reconnaissance et les éloges de la majorité des habitans. Entre autres édifices publics qu'il fit reconstruire, il donna en même temps des soins particuliers à une église et à un théâtre. Les moines trouvèrent dans ces deux opérations simultanées un prétexte pour crier au scandale. L'église n'était point selon eux assez magnifique; le théâtre l'était trop. Ils accusèrent Olavides d'un mépris manifeste pour les choses saintes et même de sacrilége. Ces religieux ne se refusaient point cependant à eux-mêmes, ni au Pérou ni en Espagne, les plaisirs du spectacle; mais il fallait perdre à tout prix le téméraire audi-

teur, qui ne fléchissait pas devant eux. Leurs clameurs répétées par de nombreux partisans à Madrid, parvinrent au roi Ferdinand VI, connu pour sa soumission aux moines. Olavides fut rappelé du Pérou. Dès son arrivée à Madrid, il fut arrêté d'abord dans sa maison, ensuite plongé dans un cachot et mis aux fers. Il y tomba malade; une enflure générale dont il était attaqué, et qui affectait particulièrement les membres chargés de liens, motiva une déclaration des médecins portant qu'il succombérait infailliblement s'il n'était mis à même de respirer un air plus pur. Ses amis obtinrent enfin qu'il fût transféré à Leganez, à 7 lieues de Madrid, où il devait rester sous caution, jusqu'à ce que son procès fût jugé. Une riche veuve, dona Isabella de Los-Rios y vit Olavides; aussi touchée de ses malheurs, que charmée de son esprit, de sa belle figure et de ses manières élégantes, elle lui offrit sa main. La grande fortune dont elle le rendit possesseur ne lui devint point inutile pour le gain de sa cause. Il parvint à fléchir ses juges, et son innocence fut enfin solennellement reconnue. Renonçant aux fonctions publiques, Olavides se livra alors à des opérations commerciales qui lui réussirent, et dans lesquelles il fut secondé par deux riches associés. Il venait tous les ans passer quelques mois à Paris, et en rapportait à Madrid les nouveautés en tout genre, qui pouvaient le plus contribuer aux jouissances de la vie, ainsi qu'au perfectionnement de l'industrie et des arts dans sa patrie. Olavides se concilia l'estime générale en France, il y fréquenta les hommes de lettres et les philosophes les plus estimés. Ses liaisons avec Voltaire lui furent depuis imputées à crime par l'inquisition. Dans son hôtel à Madrid, Olavides avait adopté l'aisance et l'élégance des mœurs françaises. L'élite de la noblesse espagnole se rendait avec empressement à ses fêtes et à ses spectacles. Il avait traduit lui-même en vers, les tragédies de *Zaïre* et de *Mérope*, et des jeunes gens formés par lui à la déclamation, les représentaient avec le plus grand succès sur le théâtre qu'il avait fait construire. On y donnait aussi les meilleurs opéras comiques de Grétry, Duni et autres compositeurs. Ses anciens compatriotes du Pérou jetèrent bientôt les yeux sur lui, et lui confièrent, sous le titre de *Personero*, le soin de veiller à leurs intérêts et d'être leur mandataire auprès du gouvernement. Il exerça en cette qualité un patronage très-étendu. Dans une émeute qui éclata à Madrid, il eut le bonheur de rendre de grands services au gouvernement même, et usa efficacement de tout son crédit pour calmer l'effervescence du peuple. Lié avec le célèbre ministre qui osa se déclarer en Espagne contre les jésuites, Olavides seconda puissamment les mesures du comte d'Aranda, et l'expulsion de ces moines jugés alors si dangereux, rappelés depuis avec éclat, eut lieu en Espagne comme en France, en Portugal et en Italie. Les talens administratifs d'Olavides généralement reconnus, portèrent le gouvernement à lui confier l'in-

tendance de l'Andalousie, poste important qu'il remplit de la manière la plus patriotique. Il devint le fondateur d'une colonie nouvelle, qui, grâce à ses soins éclairés, prit un accroissement rapide, et qui parut promettre à l'Espagne une importante augmentation de population et de richesses. La *Sierra-Morena*, contrée inculte et malsaine, qui, sur une étendue de 27 lieues, coupée de montagnes arides et de vallées marécageuses, n'offrait qu'une subsistance précaire à quelques pâtres, changea entièrement de face. L'agriculture, le commerce et l'industrie, y fleurirent. Olavides établit des manufactures, attira des fabricans et des dessinateurs de Lyon, des cultivateurs suisses et allemands, ouvrit des routes et des communications faciles; on trouva des *posadas* (hôtelleries) commodes, en des lieux naguère fréquentés par des voleurs. Mais Olavides ne voulait pas de couvens, et le moins possible de moines errans dans sa colonie. Il rédigea pour elle des statuts, dont un article portait l'exclusion de toute communauté religieuse; un autre qui déclarait nulles les donations faites au clergé par testament; un autre enfin qui interdisait les rétributions pécuniaires pour les messes et prières pour le repos des morts dans l'autre vie. Il suspendit même l'usage des cloches pendant une maladie épidémique, afin de ne pas décourager les vivans par les sons lugubres qui constataient le nombre des morts. Plusieurs colons tirés de la Suisse et de l'Allemagne étaient protestans; Olavides voulait qu'on ne les inquiétât point sur leur culte secret, et qu'il fût permis de donner quelques soins aux travaux utiles, pendant les nombreux jours de fêtes qui consacraient à l'oisiveté une grande partie de l'année; ces réglemens portèrent l'animadversion du clergé au plus haut point. Un capucin allemand qui s'était introduit dans la colonie, dénonça Olavides; un récollet, le père Joachim d'Eta, depuis évêque d'Osma, dirigeait la conscience du roi Charles III, et sut bientôt l'alarmer. Le moine fit d'abord nommer l'évêque de Zamora inquisiteur-général; mais ce prélat refusa un emploi qu'il prétendait avili par l'édit royal de 1759, à la promulgation duquel Aranda et Olavides avaient puissamment contribué, et qui défendait à l'inquisition de condamner les sujets du roi, ou de statuer définitivement sur des objets majeurs sans avoir au préalable obtenu l'autorisation du gouvernement. Le récollet fit révoquer l'édit, et le grand-inquisiteur fit incarcérer Olavides (novembre 1776). Après deux années de la plus cruelle captivité dans les cachots de l'inquisition, sa sentence fut portée par le redoutable tribunal, le 24 novembre 1778, en présence de 60 personnes élevées en dignité, la plupart anciennement liées avec Olavides, et que les inquisiteurs avaient jugé à propos de rendre témoins de son humiliation, et d'épouvanter par son exemple. L'accusé parut en habit de pénitent, mais on lui avait fait grâce du *san benito* et de la corde passée au cou. La lecture des pièces à charge dura 4 heures. Sa vie entière

fut scrutée sans pitié. Il s'était rendu coupable d'avoir admis dans sa bibliothèque l'Encyclopédie, le Dictionnaire de Bayle, l'Esprit des lois de Montesquieu, des écrits de Voltaire et de J. J. Rousseau; d'avoir mal parlé de la vénération du peuple pour des images de saints, pour les offrandes, les jeûnes, les rosaires; d'avoir dit que saint Augustin était *un pauvre homme*, que Pierre Lombard, saint Thomas, saint Bonaventure, et tous les docteurs scholastiques, avaient retardé les progrès de l'esprit humain; d'avoir déclaré que l'institut des chartreux était barbare, et qu'il préférait Marc-Aurèle et plusieurs philosophes païens à certains princes chrétiens, et à plusieurs pères de l'église; de s'être fait peindre au milieu des attributs païens de Vénus et de Cupidon; d'avoir fait un voyage à Ferney; d'avoir en sa possession une lettre de Voltaire dans laquelle se trouvait cette phrase : *Il serait à désirer que l'Espagne eût quarante personnes comme vous;* d'être hérétique, etc. Olavides nia la plupart de ces faits, interpréta les autres, demanda pardon de ses imprudences, et protesta fortement contre l'inculpation d'hérésie, n'ayant jamais renoncé ni intérieurement, ni extérieurement, à la foi catholique. Il n'en fut pas moins condamné comme atteint et convaincu d'hérésie formelle. On lui fit grâce de la vie, mais la sentence portait qu'il devait être enfermé pendant 8 ans dans un monastère, y être assujetti à la règle la plus sévère, et à des pratiques pieuses tous les jours; y apprendre son catéchisme; y lire pour tout livre, *l'Incrédule sans excuse* du père Ségneri, et *le symbole de la foi*, de Louis de Grenade. Les 8 années révolues, il devait être banni à 20 lieues de la cour et de toutes les grandes villes, exclu de tout emploi, et il lui était enjoint de ne jamais aller qu'à pied, et de porter de modestes vêtemens de couleur sombre et de bure. Olavides s'évanouit à la lecture de cette sentence; quand il eut repris connaissance, il fut mis à genoux pour signer, en cette humble posture, une profession de foi, et recevoir l'absolution; après quoi il fut reconduit en prison et de là dans le couvent où il devait subir sa peine. Olavides parvint, en 1780, à échapper aux moines qui le gardaient, et se réfugia en France. L'accueil honorable qu'il y reçut dut apporter quelque consolation dans son âme froissée par une longue et cruelle captivité et par tant d'injustes persécutions. Tous les hommes que la superstition ou le fanatisme n'aveuglait point, s'intéressaient au sort de la victime de l'inquisition. Dans une séance publique de l'académie-française, Marmontel protesta contre l'injuste sentence de cet odieux tribunal, et cette partie de son discours fut couverte d'applaudissemens. Olavides n'était point encore, même en France, entièrement à l'abri des poursuites de ses implacables ennemis. Le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à Paris, eut ordre de sa cour d'exiger l'extradition du fugitif, qui s'était retiré à Toulouse, et qui y vivait tranquille

sous la protection de M. de Puymaurin, syndic général des états du Languedoc et son ancien ami. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, s'était longtemps refusé à cette demande, mais enfin l'ordre de livrer Olavides fut arraché à l'autorité. Heureusement un prélat charitable, M. Colbert, évêque de Rhodès, en eut avis et envoya un courrier à M. de Puymaurin pour l'avertir du danger qui menaçait son ami. Il n'y avait pas un instant à perdre. Olavides prit en toute hâte la route de Genève, et quelques heures après son départ, un commissaire de l'inquisition accompagné d'alguazils, pénétrèrent à minuit dans son domicile à Toulouse, où ils comptaient l'enlever. Après avoir passé plusieurs années à Genève, il lui fut permis de revenir en France. Le roi d'Espagne, Charles III, était mort, et son successeur ne crut point devoir renouveler d'anciennes poursuites qui avaient été frappées d'une réprobation générale. Olavides avait eu le bonheur de mettre une grande partie de sa fortune à l'abri, il vécut à Paris dans une société choisie d'hommes de lettres et de savans distingués, consacrant sa vie entière à l'étude, à l'amitié et à de nombreux actes de bienfaisance. La révolution le trouva, ainsi que tant d'autres hommes sages et éclairés, rempli d'espérances pour l'avenir. Il crut de bonne foi à l'amélioration possible de l'état social, aux progrès de la raison et à l'établissement de lois équitables, également protectrices pour tous les citoyens. Son espoir fut bientôt déçu. La convention nationale avait reconnu Olavides, *citoyen adoptif de la république française*. Mais, sous le règne de la terreur, il fut en proie à de nouvelles persécutions. La race lâche et abjecte des délateurs, qui pullule sous tous les régimes où l'on veut bien l'employer, et qui sert avec le même zèle les Tibère et les Domitien, les Marat et les Robespierre, les royalistes et les démagogues, n'épargna point Olavides; il était riche, il y avait donc quelque chose à gagner à sa ruine. Dénoncé comme *contre-révolutionnaire* il fut incarcéré à Orléans, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Pendant cette nouvelle captivité, ainsi que pendant le séjour volontaire qu'il fit à Meung-sur-Loire chez M. Le Coulteux-Dumolay, et depuis chez un autre ami à Cheverny près de Blois, il employa ses loisirs à composer un grand ouvrage en l'honneur de la morale pure et bienfaisante de cette religion même, au nom de laquelle il avait d'abord été si cruellement persécuté. *Le Triomphe de l'évangile*, publié par Olavides, produisit la plus vive sensation dans sa patrie. Ce livre eut en peu de temps huit éditions consécutives; il a été traduit en français par Buynand-des-Echelles, Lyon, 1805, 4 volumes in-8°, et 2e édit., Lyon, 1821, 3 vol. in 8°. L'inquisition et les moines voulurent se faire gloire de ce qu'ils appelaient la conversion d'un philosophe aussi marquant; il fut résolu de rappeler Olavides en Espagne. Il y retourna en 1798; mais il s'arrêta peu de temps à Madrid, ne voulant

ni braver ses anciens persécuteurs, ni s'humilier de nouveau devant eux. Il envoya, en 1800, à l'administration des hospices d'Orléans, un acte de donation d'une grande ferme qui avait appartenu à l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qu'il avait achetée avec l'intention de la restituer un jour à cet utile établissement. Olavides se retira dans une terre en Andalousie, où il termina, en 1803, en paix et au sein de sa famille, une longue et honorable carrière, marquée par quelques succès et de grands revers.

OLBERS (Guillaume), savant astronome saxon, né le 11 octobre 1758, au village d'Arbergen, dans le duché de Bremen, se livra dès sa plus tendre jeunesse, avec une sorte de passion, à l'étude de l'astronomie, et se fit bientôt connaître par la découverte de deux planètes et de plusieurs comètes. Mais ce qui le distingue d'une manière particulière, c'est l'invention d'une méthode nouvelle autant analytique que trigonométrique, recommandable surtout par sa simplicité, et qui diffère de celles qui sont proprement appelées analytiques, en ce qu'elle est tirée d'une construction à laquelle l'auteur applique les règles de l'une et l'autre trigonométrie, de manière qu'elle mène au but par un chemin plus court et plus généralement connu. On lui doit encore une autre méthode non moins ingénieuse pour les comètes. Les savans français lisant peu les ouvrages allemands, n'ont point fait usage de cette méthode qui leur était inconnue, avant que l'institut n'en proclamât les avantages et n'en recommandât l'emploi; mais, dans le nord de l'Europe, elle est préférée à toutes celles qui avaient été en usage jusqu'à sa publication. Son ouvrage sur *l'Astronomie* a été publié à Weimar en 1797, en allemand, avec une préface et des notes de M. Zach. A l'occasion de la comète de 1819, il a publié, au sujet de ces corps célestes, un calcul extrêmement étendu, d'où il résulte « qu'une des comètes se trouve au bout de 88,000 ans aussi près de la terre qu'en est la lune; que dans 4 millions d'années notre globe est menacé de la visite d'un autre de ces astres qui s'en approchera jusqu'à 2,566 lieues, et que si sa masse est égale à celle de la terre, elle exercera une force d'attraction qui, en soulevant les eaux de la mer à une hauteur de 13,000 pieds, produira un déluge; qu'enfin, dans 220,000,000 d'années, un autre de ces astres se trouvera en collision avec la terre. » Ce système est effrayant sans doute, mais comme les catastrophes sont heureusement éloignées, il est inutile de nous en occuper. M. Obers exerce la médecine dans la ville de Bremen, où il a fixé sa résidence. Ce savant a encore publié : *De oculi mutationibus internis*, 1780, in-4°; quelques *Dissertations* sur le calcul des parallaxes, sur les *aérolithes*, (pierres tombées du ciel), etc., et divers *Mémoires* astronomiques insérés dans la *Connaissance des temps* et dans les feuilles périodiques de MM. de Zach et de Bode.

OLBRECHTS (Pierre-Joseph), naquit le 7 août 1744, à Neder-

heembeck, province du Brabant méridional; il alla habiter Bruxelles, et y exerçait la profession de commerçant à l'époque de la révolution française. La république française ayant conquis la Belgique, il fut porté, par les suffrages de ses concitoyens, aux fonctions administratives, et nommé successivement membre et président du conseil municipal. Il se fit remarquer par le zèle et l'intégrité qu'il mit dans l'exercice de ces deux emplois, et la sévérité de ses devoirs, dans des circonstances critiques, ne nuisit point aux ménagemens qu'il devait à ses administrés. Nommé à l'unanimité député au corps-législatif, il fit partie de la commission administrative d'abord comme membre, et ensuite comme secrétaire. Lorsqu'il fut question de réorganiser les tribunaux du département de la Dyle après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), on ne procéda à aucun changement qu'il n'eût donné son avis sur l'invitation du second consul Cambacérès. Les choix judicieux faits à cette époque, et qui honorèrent la magistrature belgique, furent en partie son ouvrage. Olbrechts fut réélu trois fois au corps-législatif. La Belgique ayant été séparée de la France en 1814, il se retira à la campagne, où il mourut en 1815, laissant de vifs regrets dans l'âme de tous ceux qui l'ont connu.

OLÉARY (Arthur), canoniste irlandais, naquit en 1729, à Corck, en Irlande, de parens catholiques. Il commença ses études dans son pays, les continua en France au collége de Saint-Omer; fit profession dans l'ordre des récollets, devint ensuite aumônier dans un régiment français, et retourna enfin à Corck, où il établit une chapelle catholique. Le P. Oléary se borna long-temps à ses fonctions ecclésiastiques; il s'annonça dans le monde littéraire par la réfutation d'un pamphlet, publié par un médecin écossais, sous le nom pseudonyme de Michel Servet, ayant pour titre : *Pensées sur la nature et la religion.* La réponse du P. Oléary était intitulée : *Défense de la Divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'âme.* Quelque temps après, il dissipa les inquiétudes qu'avait fait naître dans quelques consciences le bill du parlement d'Irlande, exigeant des catholiques du pays un serment qui garantit leur fidélité à l'autorité civile; l'écrit qu'Oléary fit à ce sujet sous le titre de *Loyalty asserted,* eut le plus grand succès. Il réussit également dans un autre écrit où il traça la ligne qui sépare les droits de l'église et ceux de l'état, et qu'il intitula : *An essay on toleration, and a plea for freedom of conscience.* On lui doit encore d'autres ouvrages, parmi lesquels on cite des *Remarques* sur les lettres de Westley. Les ouvrages de ce religieux sont également estimés des protestans et des catholiques; on les a réunis en un volume intitulé : *Miscellaneous tracts,* qui a eu plusieurs éditions. Le P. Oléary est mort en 1802.

OLETTA (N.), capitaine de marine, naquit en Corse. Indigné de voir Paoli entraîner ses compatriotes dans une coupable insurrection, il ne put se résoudre à

porter le joug sous lequel sa patrie gémissait; il vint offrir ses services à la France républicaine, et les représentans du peuple n'hésitèrent point à les accepter. Voulant entretenir des correspondances avec les autorités du pays, ils avaient besoin d'une personne qui pût leur servir d'intermédiaire. Oletta, qui joignait à ses connaissances nautiques beaucoup d'intelligence et un grand amour pour la liberté, leur parut propre à remplir leurs vues; ils lui donnèrent le commandement d'une felouque montée par 24 hommes d'équipage, et armée de 2 canons de quatre. Il vogua aussitôt vers le port d'Ajaccio, et y entra pour remettre ses dépêches; mais une municipalité contre-révolutionnaire, qui avait remplacé celle qu'il croyait y trouver, lui donne l'ordre de tirer à terre sa felouque. Certain du danger qui le menace, il prend le parti non pas d'obéir, mais de renvoyer trois hommes dont la fidélité lui était suspecte : il les fait embarquer dans un canot, et les force de se diriger vers la ville; quant à lui, il lève son ancre et fait route pour sortir du port; l'intrépidité de son petit équipage secondant la justesse de sa manœuvre, il échappe à travers les boulets qu'on lance sur lui de toutes parts, et rejoint heureusement les représentans qui l'attendent à l'entrée du golfe. C'était à l'époque où les Anglais, réunis aux Espagnols, mirent le siége devant Toulon. Oletta n'avait que son courage pour leur résister; ses moyens de défense, trop faibles contre leur nombreuse flotte, étaient surtout insuffisans contre la trahison qui combattait pour eux; Toulon fut livré aux Anglais. Oletta, se trouvant encore dans le port, appareille sur-le-champ, traverse audacieusement la flotte combinée d'Angleterre et d'Espagne, et court annoncer ces événemens à l'armée d'Italie. Depuis ce moment, les occasions de se signaler se renouvelèrent tous les jours pour Oletta; partout où il y avait des dangers à courir, on était sûr de l'y rencontrer. Le 18 novembre 1793, il avait fait une prise importante; mais forcé de se réfugier dans une petite anse du cap Corse pour la dérober à une frégate anglaise qui le poursuivait, il débarqua ses deux canons, et se battit pendant quatre heures avec un courage héroïque. Enfin, le pavillon national est renversé par un boulet; Oletta se présente pour le relever, mais il est atteint d'un coup mortel dans la poitrine, et la France perd un de ses marins les plus dévoués et les plus intrépides.

OLIVE (Denis d'), né à Toulouse en 1725, suivit la carrière ecclésiastique; entra dans l'ordre des bénédictins, et devint prieur du monastère de la Daurade dans sa ville natale. Il se livra à l'étude des langues anciennes; l'hébreu et le grec lui devinrent familiers. Plusieurs académies l'admirent dans leur sein, et par les savans mémoires qu'il leur présenta, il justifia le choix qu'on avait fait de lui. En 1789 ses supérieurs l'appelèrent à Paris, pour coopérer à l'édition des Saints-Pères, publiée par les bénédictins. Il donna d'abord ses soins à l'édition grecque

et latine de saint *Théodore Studite*. Bientôt après il travailla à celle de saint Grégoire de Nazianze, dont on imprima le premier volume; les autres allaient paraître lorsque des démêlés d'amour-propre, dont la paix des cloîtres ne garantissait pas, arrêtèrent dom Olive : il suspendit son travail. Ce fut lui qui fit bâtir, sur les dessins de l'architecte Hardi, la nouvelle église de la Daurade, et le vaste corps de bâtiment du monastère des Bénédictins, qui orne les quais de la Garonne à Toulouse. Il publia, en 1791, un *Mémoire historique sur l'origine des grands fiefs en France, sur les princes et seigneurs qui les avaient possédés, enfin, sur la réunion de ces fiefs à la couronne.* Cet ouvrage présenté à Monsieur (aujourd'hui Louis XVIII), et au comte d'Artois, fut imprimé à Coblentz par ordre de ces princes. Dom Olive est aussi l'auteur des *Panégyriques de saint Raymond et de sainte Thérèse*, et de plusieurs autres productions savantes ou littéraires.

OLIVE (Pierre-Jean d'), frère du précédent, naquit à Toulouse en 1737. Il entra de bonne heure au service, fit, sous les ordres de Chevert, toutes les campagnes d'Allemagne; blessé grièvement à Meuri, il fut contraint de revenir en France; mais après sa guérison, il se hâta de reprendre du service, et ne quitta le poste d'honneur que dix ans après, lorsque ses infirmités l'y obligèrent. Il reçut la croix de Saint-Louis, et vivait tranquille dans ses foyers, lorsqu'en 1789 il fut nommé colonel en premier de la légion de Saint-Sernin à Toulouse; le comte Jean Dubarri (*voyez* ce nom) était son colonel en second. D'Olive embrassa franchement la cause de la constitution et de la liberté; ce ne fut pas en vain qu'il jura de leur être fidèle. En 1790 il devint major-général des gardes nationales du département de la Haute-Garonne, et fut à Paris l'un des députés de la fédération toulousaine. Arrêté en 1794 comme noble, relâché quelque temps après, il dut à son civisme d'être nommé par ses concitoyens en 1795, commandant général des gardes nationales de son département. La modération de ses opinions lui fit de nombreux amis, qu'il augmenta encore par les services qu'il rendit à toutes les classes. Il mourut en 1796.

OLIVIER (le baron), général de division, grand-officier de la légion-d'honneur, chevalier de la couronne de fer, etc., commença sa carrière militaire par être soldat au 35me régiment d'infanterie, ci-devant d'Aquitaine; devint général de brigade en 1793, et fit en cette qualité la campagne d'hiver dans le Palatinat. Accusé de concussion à Deux-Ponts, il fut arrêté, conduit à Metz, et détenu pendant quelque temps; rendu à la liberté, il passa à l'armée de la Moselle, et bientôt après à celle de Sambre-et-Meuse; il se distingua particulièrement à la défense de la tête du pont de Neuwied, eut une grande part à la prise des redoutes et du village de Bendorff, et se rendit maître de Wetzlaer, le 21 avril 1797; élevé au grade de général de division en 1798, et faisant partie

de l'armée de Naples, il combattit avec succès les rebelles de la Calabre ; à la bataille de la Trébia, où il se trouvait avec sa division, appuyant la gauche de la ligne de bataille, au moment de voir se décider la victoire à laquelle il avait puissamment contribué, il eut une jambe emportée par un boulet. Fait prisonnier, il fut renvoyé en France sur parole. Nommé, en 1800, inspecteur-général aux revues, et grand-officier de la légion-d'honneur, il remplit ses fonctions d'inspecteur jusqu'en 1805, époque à laquelle il fut pourvu du commandement de la 16me division militaire à Lille. En 1809, ce fut aux soins avec lesquels il organisa les gardes nationales, que l'on dut la conservation des chantiers d'Anvers, et la défense des côtes de la Belgique. Le général Olivier mourut à la fin de septembre 1813.

OLIVIER (Guillaume-Antoine), voyageur et entomologiste, membre de l'institut de France, et de la société d'agriculture du département de la Seine, naquit près de Fréjus, le 16 janvier 1756 ; il avait terminé ses études à l'âge de 14 ans, et fut reçu, trois ans après, docteur à la faculté de Montpellier. L'étude de l'histoire naturelle tient nécessairement à celle de la médecine ; le jeune Olivier, secondé par les leçons du savant Gouan, et par l'amitié de Broussonet, son condisciple, conçut bientôt la passion la plus vive pour toutes les sciences qui ont rapport à cette partie. Aussi, trouvant peu d'occasions d'exercer sa profession près de sa famille, il s'appliqua avec ardeur à l'étude des plantes et des insectes. Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, projetait alors une description statistique de cette généralité ; il lui fallait un homme capable de diriger l'énumération des productions naturelles qui devaient en faire partie ; Olivier proposé par Broussonet au magistrat, fut accepté : il vint à Paris à vingt-trois ans, et parcourut les environs de la capitale pour en connaître les productions et pour les décrire. Il embrassa dans ses courses tout ce qui avait rapport à la géologie, à la minéralogie, aux plantes qui croissent spontanément, à celles qui sont cultivées, aux procédés de culture, aux quadrupèdes, aux insectes, aux vers, aux cours d'eau, à la météorologie, et enfin aux produits des arts économiques. Olivier remit successivement des mémoires lumineux sur ces différens objets, à l'intendant de Paris. Il prouva bientôt des talens d'un ordre supérieur dans ses descriptions sur le genre *fulyne*, et surtout dans son mémoire sur les moyens de se procurer des récoltes annuelles du fruit de l'olivier. Secondant ensuite les vues de M. Gigot d'Orcy, receveur-général des finances, qui voulait mettre au jour une histoire générale des insectes, il fit le voyage d'Angleterre et de Hollande pour compléter sa collection, en décrivant et faisant peindre, dans ces contrées, les insectes qui ne se trouvaient pas dans le cabinet qui lui était confié. Olivier, à la même époque, fut chargé d'un travail plus vaste, mais moins régulier

que celui qu'il venait d'entreprendre, de la partie entomologique de l'*Encyclopédie méthodique*, édifice immense élevé aux sciences et aux lettres. Dans le premier, il n'avait donné que la description des insectes qu'il avait pu voir par lui-même et fait figurer sous ses yeux; au lieu que dans son dictionnaire, il ajoutait à ses propres descriptions, celles des autres auteurs, qu'il n'avait pu rapporter aux espèces qu'il connaissait. La révolution vint bientôt suspendre ces deux entreprises, et priva Olivier de la place qu'il occupait à l'intendance de Paris. Il adopta avec sagesse les nouvelles opinions politiques. Le ministre Rolland conçut le vaste projet d'envoyer une ambassade au roi de Perse, pour établir des relations commerciales favorables à la France. Voulant aussi acquérir sur la Perse et l'empire ottoman, des notions plus exactes que celles qu'on possédait alors, il chargea de cette mission diplomatique des savans capables d'atteindre ce double but : son choix tomba sur Olivier et Brugnière. Mais bientôt le ministère dont ils exécutaient les ordres, ayant été renversé, nos deux voyageurs, privés de toute protection, abandonnés à leurs propres ressources, n'arrivèrent qu'à travers mille dangers à Constantinople. De là, parcourant quelques îles de l'Archipel, ils se dirigèrent vers l'Egypte ; d'Alexandrie, ils se rendirent dans les îles de Candie et de Santorin, traversèrent l'Arabie et la Mésopotamie, et parvinrent enfin à Téhéran, d'où, après avoir rempli de la manière la plus satisfaisante l'objet de leur mission, ils reprirent le chemin de leur patrie. Ce ne fut qu'après des fatigues incroyables, et les plus grands dangers, qu'ils purent revoir Constantinople. Après un repos de quelques jours, ils frétèrent un bâtiment pour revenir en France, visitèrent les principales villes de la Grèce, et abordèrent à Ancone le 10 septembre 1798. Là périt le compagnon d'Olivier, des suites de ce voyage long et pénible. Il revint seul à Paris, où il arriva au mois de décembre suivant, plus de six ans après son départ, avec de nombreuses collections sur toutes les parties de l'histoire naturelle. Le 26 janvier 1800, il fut nommé membre de l'Institut : il donna alors ses soins à la rédaction de son voyage, et à la continuation des deux grands ouvrages qu'il avait interrompus. Sa relation, qui parut d'abord, fut lue avec intérêt, et traduite dans plusieurs langues ; l'histoire générale des coléoptères l'occupa ensuite, et fut promptement terminée ; il ne lui restait plus qu'à continuer le dictionnaire des insectes de l'Encyclopédie, et il s'en occupait sans relâche, lorsque sa nomination à la place de professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, en donnant un nouvel aliment à son activité, dut nécessairement ralentir son travail entomologique. Il éprouva aussi quelques chagrins domestiques qui interrompirent momentanément ses occupations; il se livrait avec ardeur à des travaux de son choix, lorsque sa santé s'affaiblit insensiblement et dégénéra en maladie

de langueur. Il lutta contre son mal, et rédigea, avec le même courage, des rapports pour l'institut et pour la société d'agriculture. Il entreprit surtout une suite d'observations sur les insectes nuisibles aux céréales, et s'attacha à prouver de nouveau l'utilité de l'étude de l'entomologie pour l'agriculture et pour les arts. Enfin Olivier fut obligé de suspendre ses travaux; on lui conseilla d'aller respirer l'air natal: il en fut peu soulagé; s'étant arrêté à Lyon, à son retour, on le trouva mort dans son lit, le 1er octobre 1814, d'un anévrisme à l'aorte, dont les médecins n'avaient pas soupçonné l'existence; il avait alors 58 ans. Ses ouvrages sont: 1° Plusieurs *Dissertations* sur l'entomologie, l'agriculture et la botanique, éparses dans les *Mémoires de l'Institut*, dans ceux de la *Société d'agriculture*, dans le *Journal d'histoire naturelle*, dans *la Feuille du cultivateur*, et dans les *actes de la société d'histoire naturelle de Paris*; 2° *Histoire naturelle des coléoptères*, 1789-1808, 6 vol. in-4° accompagnés de 363 planches; 3° *Dictionnaire de l'histoire naturelle des insectes de l'Encyclopédie méthodique*, 1789-1819, 9 vol. in-4°; 4° *Voyage dans l'empire ottoman, l'Égypte et la Perse*, 1802-1807, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-8°, avec atlas; 5° plusieurs articles d'insectes dans le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, appliqué aux arts*, de Déterville, particulièrement ceux de la classe des coléoptères. Il n'a rien paru des *Mémoires* qu'Olivier avait remis à Berthier de Sauvigny sur la statistique de la généralité de Paris; on croit qu'ils ont été perdus dans le pillage de la maison de ce magistrat. Les ouvrages d'Olivier sur les insectes lui assurent une réputation plus durable qu'éclatante, parce qu'il n'a pas tiré de ses observations et de ses descriptions, les moyens de donner à la science une impulsion nouvelle. Son voyage dans l'empire ottoman renferme peu de renseignemens neufs sous le rapport géographique; on n'y trouve pas sur le gouvernement, le commerce, les mœurs des peuples, et même sur l'histoire naturelle, les notions qu'on devait attendre de lui; son travail n'est vraiment important que lorsqu'il traite de la Perse, et des révolutions qu'avait subies cette contrée, depuis la mort de Nadir-Chah, connu sous le nom de Thomas-Koulikan; Olivier a le premier fait connaître, avec des détails convenables, un pays si fécond en grands événemens. Ce qu'il en dit est attachant, et en général écrit avec élégance.

OLIVIER (François-Antoine-Joseph), exerçait la profession d'avocat au parlement de Grenoble, où il était né le 28 juin 1762, et où il avait fait ses études. La révolution, dont il adopta les principes, vint l'arracher à ses fonctions, et il fut successivement nommé administrateur, procureur-général syndic du département de l'Isère, puis juge en la cour criminelle du même département. L'assemblée électorale de l'Isère l'envoya, en 1801, au corps-législatif, dont il devint secrétaire en 1809; il reçut à la même époque la décoration de la légion-d'honneur, et siégeait encore par-

mi les membres du corps-législatif, au moment de l'abdication de Napoléon en 1814. M. Olivier n'a plus figuré depuis dans les assemblées législatives.

OLIVIER (le chevalier), dit Olivier de la Drôme, membre de la cour de cassation et de la chambre des députés, a presque toujours exercé des fonctions législatives depuis 1805, et faisait partie du corps-législatif à l'époque de la première restauration. En 1814, il fit un rapport sur la naturalisation des individus nés dans les pays séparés de la France par suite du traité qui venait d'avoir lieu à cette époque. Sur la question des biens des émigrés non vendus, il vota pour le projet de loi avec des amendemens avantageux aux émigrés. Il vota aussi pour la réduction des membres de la cour de cassation, dont il fit partie en 1816. Dans toutes les assemblées subséquentes, ses votes furent toujours conformes aux vues des ministres. M. Olivier est officier de la légion-d'honneur.

OLIVIER (N.), musicien distingué, né à Turin vers 1751, est un des meilleurs élèves de Pugnani. Attaché d'abord au théâtre de sa ville natale, M. Olivier y jouissait d'une réputation méritée, lorsqu'une circonstance particulière le força de s'en éloigner précipitamment. Il faisait partie des artistes qui concouraient aux concerts d'un des principaux seigneurs de la cour du roi de Sardaigne. Un jour qu'il s'était involontairement fait attendre, ce seigneur lui adresse des reproches dans les termes les plus durs. M. Olivier le écoute tranquillement, répond avec beaucoup de modération et continue à accorder son violon. Le courtisan, dont l'exaspération est extrême, ne se contente point des excuses du virtuose et finit par le traiter avec tant d'insolence, que celui-ci impatienté se retourne, et, avec le plus grand sang-froid, lui brise son violon sur la tête. La prudence après cet acte de vivacité, lui conseillait de fuir sur-le-champ, et en effet, il laisse là l'auditoire étonné et se retire à Naples où il resta jusqu'en 1796. Il vint en France, passa trois ans à Marseille et se rendit de là à Lisbonne. « Ce violoniste, dit un de ses biographes, a une grande facilité : on reconnaît en lui la bonne école; et malgré une forte corpulence et de très-gros doigts il fait sans efforts des passages inabordables pour tout autre. Son jeu est pur, brillant même, mais un peu froid. Il n'a encore publié que des variations sur une *barcarole* napolitaine, qu'on nomme *la Ricciorella*, et sur le duo de *la Cosa rara* (*Pace mio caro sposo*). » On ne doit pas le confondre avec son frère, qui était chanteur et violoncelliste. Quoique celui-ci ne fût pas sans talent, il eut peu de succès sur le théâtre de Naples, où il parut pendant quelque temps.

OLIVIER (N.), l'un des régens de la banque de France, membre de la chambre des députés, officier de la légion-d'honneur, a acquis dans le commerce une fortune honorable, et a été long-temps à la tête d'une maison de banque qui jouissait du plus grand crédit. Il est, depuis la restauration régent de la banque de France

et, depuis 1816, membre du conseil-général du département de la Seine; il fut, en 1820, vice-président du collége de ce département, et nommé membre de la chambre des députés, dont il a cessé de faire partie en 1822. Il a été réélu en 1824.

OLIVIERI (L'ABBÉ ANNIBAL-CAMILLE), antiquaire italien, membre de l'académie étrusque de Cortone, secrétaire de l'académie de Pesaro, membre de plusieurs autres sociétés savantes, etc., naquit à Pesaro, vers 1708. Sa famille, qui était noble et ancienne, lui fit faire de brillantes études et le destinait à occuper les premières dignités de l'église; mais Olivieri préféra suivre son penchant pour la science numismatique, et il obtint de son père la liberté de s'y livrer exclusivement. Il entra dans les ordres, mais ne voulut accepter que le titre de camerier du pape (Clément XIII), qui l'avait accueilli avec beaucoup de distinction lorsqu'il s'était rendu à Rome pour y observer les monumens et y fréquenter les hommes les plus instruits. L'abbé Olivieri fut lié d'amitié ou de confraternité avec les personnes les plus recommandables, entre autres le cardinal Gaët, Fantusi, Apostolo Zeno, Tiraboschi, Calisto Marini, Fortunato Marignoni, etc. Ce savant mourut le 19 septembre 1789, après avoir par testament légué à sa ville natale son riche cabinet de médailles et d'antiquités, et sa bibliothèque, non moins riche, en bons livres et en manuscrits. Le savant prélat Marini et le professeur Marignoni ont fait son oraison funèbre. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Spiegazione di alcuni monumenti degli antichi Pelasgi, con alcune osservazioni*, Pesaro, 1735, in-4°; 2° *Dissertazione sopra alcune medaglie Sunnitiche*, insérée dans les tomes II et IV du recueil de l'académie de Cortone, et dans le tome XVII de la *Raccolta* de Calogera; 3° *Marmora Pisaurensia notis illustrata*, Pesaro, 1737, in-fol; 4° *Dissertazione della fondazione di Pesaro*, Pesaro, 1757, in-4°, à laquelle l'auteur a joint la lettre qu'il avait adressée à l'abbé Barthélemy sur les médailles grecques de Pesaro, et sur les plus anciennes médailles de Rome et des principales villes de l'Italie; 5° *Commentariorum Cyriaci Anconitani nova fragmenta notis illustrata*, Pesaro, 1763, in-fol.; 6° *Esame del bronzo Cuspiniano publicato dallo Spon*, Pesaro, 1771, in-4°; 7° *Spiegazione di una delle due antiche basi di marmo, scoperte nel 1770, dal cavaliere Domenico Bonamici*, Pesaro, 1771, in-4°; 8° *Della zecca di Pesaro e delle monete Pesaresi dei secoli bassi*, dissertation insérée avec une préface de Zanetti, dans le tome 1er de la *Nuova raccolta delle monete*; 9° *Lettera in difesa dell' iscrizione esistente nella sala di Matelica*, etc., Pesaro, 1773, in-4°; 10° *Memorie del porto di Pesaro*, 1774, in-4°; 11° *Memorie di Gradara, terra nel contado di Pesaro*, 1775, in-4°; 12° *Di S. Terenzio martire protettore della città di Pesaro*, 1776, in-4°; 13° *Memorie di Novilara nel contado di Pesaro*, 1777, in-4°; 14° *Memori della chiesa di S.*

Maria di monte Granaro fuor delle mura della città di Pesaro, 1777, in-4°; 15° *Dell' antico battistero delle S. S. chiese Pesarese*, 1777, in-4°; 16° *Memorie della badia di S. Tommaso in Foglia*, 1778, in-4°; 17° *Memorie dell' uditor Giam-Batt. Passeri*, 1780, in-4°; 18° enfin des *Dissertations* sur divers sujets d'antiquité, imprimés dans la *Raccolta* de Calogera.

OLLIVIER (Remi), ancien secrétaire-général des bureaux de la guerre, sous les ministères successifs du maréchal du Muy, du comte de Saint-Germain et du prince de Montbarrey, naquit à Paris le 26 février 1727. Il fut commissaire des guerres pendant la révolution, et s'était retiré à Dijon, où il vivait au sein de sa famille, lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut le 25 décembre 1814. M. Ollivier a publié, sans y attacher son nom, l'*Esprit de l'Encyclopédie*, Paris, 1798-1800, 12 vol. in-8°. Il a laissé à son fils, ancien commissaire-ordonnateur à Dijon, un *Nouveau dictionnaire de la fable*, qu'il avait extrait de l'Encyclopédie, et qu'il se proposait de faire imprimer lorsqu'il mourut.

OMALIUS THIERRY (N. N. d'), né dans le ci-devant évêché de Liége, et un des plus grands propriétaires de cette province, réunie maintenant au royaume des Pays-Bas. Il s'était distingué dès sa jeunesse par son patriotisme et par d'utiles améliorations en agriculture et en économie rurale. Honoré de la confiance de ses concitoyens, il a été élu par eux, à la presque unanimité des suffrages, et chargé de les représenter à la seconde chambre des états-généraux du royaume des Pays-Bas. Pendant les différentes sessions qui se sont succédé, M. d'Omalius Thierry est resté constamment fidèle aux mêmes sentimens, et a énoncé avec autant de franchise que d'énergie ses opinions libérales. Il a, de plus, fait preuve de talens oratoires très-remarquables, et l'on rend généralement justice, en Belgique, à la sagesse de ses vues comme à l'heureux don de les exposer avec clarté, de les appuyer des meilleures raisons, et de porter la conviction dans l'âme de ses auditeurs. M. d'Omalius Thierry a prononcé plusieurs discours justement appréciés par le public, en faveur de la liberté de la presse, sur les différens budgets, contre de nouvelles extensions de la prérogative royale ou ministérielle, sur le droit de chasse qu'on voulait enlever aux petits propriétaires, etc. Il a souvent eu à défendre les intérêts de ses commettans contre l'avidité fiscale de MM. Six et Appelius, et a toujours rempli avec une incorruptible probité les devoirs d'un véritable mandataire du peuple.

O'MÉARA (Barry Edouard), irlandais de naissance, chirurgien de profession, et attaché, en cette qualité, aux armées navales de S. M. britannique, les a suivies dans plusieurs expéditions lointaines. Il avait fait entre autres, en 1801, la campagne d'Égypte, sous les généraux Abercromby et Hutchinson; employé à bord du *Goliath*, il rendit de si grands services à l'équipage, que le capitaine Frédéric Maitland, qui

commandait ce vaisseau, déclara n'avoir pas rencontré, depuis 15 ans qu'il servait sur mer, un officier de santé qui répondît mieux à son attente que le docteur O'Méara, et qu'il ne voulait plus avoir d'autre chirurgien à son bord. Le docteur O'Méara, qui suivit le capitaine Maitland sur 3 vaisseaux différens, servait sur le *Bellérophon*, quand le 7 août 1815, se confiant un peu trop à la magnanimité anglaise, Napoléon s'y rendit dans la conviction d'être transporté soit en Angleterre, soit aux États-Unis d'Amérique, où il avait résolu de se choisir une retraite. Son espérance fut trompée. Transporté du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, il fut expédié avec ce dernier vaisseau pour l'île de Sainte-Hélène, où il devait finir, dans la captivité, une vie qu'il avait en partie passée sur le trône. Pendant la traversée de Rochefort à Plymouth, où ce transport eut lieu, le docteur O'Méara avait rendu des soins à plusieurs officiers français, avec un zèle et une habileté qui avaient été remarqués de Napoléon lui-même; et l'illustre captif avait eu occasion de juger, dans plusieurs conversations, des connaissances et du caractère du docteur, qui s'exprimait avec facilité en italien, et qui lui avait souvent servi d'interprète. Ces diverses considérations donnèrent probablement lieu à la proposition qui fut faite au docteur par le duc de Rovigo, de suivre à Sainte-Hélène Napoléon, auprès duquel son chirurgien ordinaire n'avait pas pu se rendre. Ce n'est qu'après avoir pris l'assentiment de son capitaine et celui de l'amiral Keith, bien plus, c'est d'après leurs instances, que le docteur accepta l'emploi qui lui était offert, mettant pour première condition de son acceptation « qu'il serait toujours » considéré comme officier anglais, et toujours maintenu sur » les rôles des chirurgiens de la » marine en activité au service du » gouvernement britannique, et » qu'il serait libre de quitter le » service particulier qu'il accep- » tait s'il ne lui convenait pas. » Les choses ainsi réglées, le docteur O'Méara suivit l'illustre exilé dans un autre hémisphère, où il lui donna, pendant 3 ans, les soins les plus assidus. Il croyait qu'à cela seulement devait se borner sa mission; il se trompait. « Il avait accepté une place où il » fallait servir d'instrument à des » vexations inutiles, ou encourir » des soupçons d'une nature très- » peu rassurante. Heureusement, » ajoute-t-il, pour mon honneur » et pour ma propre tranquillité, » j'ai su choisir, sans hésiter, et » cependant contre mes intérêts, » le chemin que je devais suivre. » Ce n'est qu'après l'arrivée du gouverneur sir Hudson-Lowe, que le docteur O'Méara eut lieu de reconnaître que ce n'était pas seulement pour soigner la santé de Napoléon qu'il lui était permis de communiquer intimement avec ce prince. Le refus de faire au gouverneur d'autres rapports que ceux qui concernaient une profession qu'il ne voulut pas déshonorer, devint pour le docteur une source de tracasseries et de dénonciations, et provoqua enfin son rappel, qui eut lieu le 25 juil-

let 1818, mesure qui ne fit que mettre dans un plus grand jour la loyauté de ce digne médecin. C'est un certificat de probité qu'à la sollicitation de sir Hudson-Lowe, lord Batursth lui délivra en face de l'Europe. Ce qu'il n'avait pas voulu faire comme espion, il l'a fait toutefois comme historien. Tout en donnant à la santé de Napoléon les soins d'un médecin, le docteur O'Méara étudiait aussi, comme philosophe, le moral de cet homme prodigieux, et prenait note, chaque fois qu'il le quittait, des opinions dont le développement avait été provoqué par leur conversation, conservant autant qu'il lui était possible les termes mêmes que son héroïque interlocuteur avait employés. « Ma » longue résidence à Longwood, » dit-il, et la sorte de familiarité » avec laquelle je vivais avec Na- » poléon, me donnèrent la facilité » de l'amener à traiter des sujets » importans. » Rien de plus intéressant au fait que ce journal, ou plutôt que ce procès-verbal, des entretiens dans lesquels Napoléon a donné des explications soit sur presque tous les hommes avec qui les circonstances l'ont mis en rapport, soit sur presque tous les événemens qui se sont accomplis par son influence ou malgré elle. Craignant que le recueil de ses observations ne lui fût enlevé par l'autorité pour le compte de laquelle il n'avait pas voulu le faire, le docteur O'Méara avait soin, à mesure que son recueil se grossissait, de le mettre hors des atteintes des spoliateurs. A l'aide d'une boîte à double fond, il envoyait les feuilles de son manuscrit à un ami qui demeurait à bord d'un des vaisseaux stationnés dans la rade de Sainte-Hélène, et les faisait passer, quand l'occasion s'en présentait, à M. Halma, agent de Napoléon à Londres. La précaution était nécessaire, car, depuis que M. Warden, chirurgien du *Northumberland*, avait livré au public la relation de ses rapports avec Napoléon, les lords commissaires de l'amirauté avaient défendu à tous les employés qui relevaient d'eux, de rien publier des renseignemens qu'ils auraient pu recueillir dans leur emploi officiel à Sainte-Hélène. « Le désir des ministres de » S. M. britannique était, dit M. » O'Méara, d'ensevelir l'esprit de » Napoléon avec son corps dans le » tombeau de son exil. » « C'est, poursuivit-il, « parce que je crois » que les moindres étincelles d'un » génie tel que le sien doivent être » conservées pour l'histoire, c'est » parce que je méprise le despo- » tisme qui voudrait emprisonner » l'intelligence même, que j'ai » contrarié ce dessein. Si j'eusse » agi différemment, si au lieu de » respecter les droits de mon pays, » tout en respectant mon propre » caractère, j'eusse essayé de faire » de mon emploi un moyen pour » arriver à la fortune; si j'eusse » fait de l'homme un mercenaire; » si je fusse devenu *esclave officiel* » au lieu d'honnête serviteur; si » j'eusse recherché les faveurs du » pouvoir en contraignant ma » loyauté à favoriser des projets » de basse vengeance et de hon- » teuse vexation; si *j'eusse levé le* » *pied contre le lion mort....*, j'au- » rais été proscrit de la société de

»Napoléon et de celle de tous les »hommes. *L'édit de l'amirauté »convient mieux au climat d'Alger »qu'à celui de l'Angleterre.* » Par une discrétion dont il est difficile de ne pas apprécier les causes, le docteur O'Méara, qui n'a fait imprimer son journal qu'après la mort de Napoléon, n'a pas voulu le faire sans l'autorisation des exécuteurs testamentaires de Napoléon. Dans sa réserve comme dans son audace, on reconnaît l'inspiration de l'honneur. Après 20 ans de service, le docteur O'Méara s'est vu privé de ses emplois par l'autorité, qui a donné de l'avancement à sir Hudson-Lowe. Ces deux faits s'expliquent l'un par l'autre. Depuis son retour en Europe, le geolier de Sainte-Hélène a fait donner en justice, par le médecin de son prisonnier, caution comme quoi il ne l'attaquerait pas et ne le provoquerait pas en duel. La précaution est moins préjudiciable au docteur qu'au militaire. Le journal du docteur O'Méara a produit une grande sensation, soit en Angleterre, soit en Europe. Il en a été publié plusieurs traductions françaises.

O'MÉARA (LE COMTE WILLIAM), maréchal-de-camp, est né en Irlande le 1er novembre 1764. Il prit du service en France à l'époque de la révolution, dont il se montra un des partisans, et se conduisit avec beaucoup de distinction à l'armée du Nord, sous les ordres du général Dumouriez. M. O'Méara avait obtenu le commandement de Dunkerque, lorsqu'au mois d'août 1793, le duc d'York vint sommer cette ville de se rendre. La réponse énergique du commandant fut digne d'un Spartiate, ou plutôt d'un Français; elle fut communiquée à la convention nationale et mentionnée honorablement. Cependant, le commandant O'Méara fut destitué quelque temps après sans que la cause de cette destitution devînt publique. Il reprit du service sous le gouvernement impérial, eut une part glorieuse à la plupart des succès de nos armées, et fut élevé au grade de général de brigade le 13 juillet 1813. Il a obtenu sa retraite après la première restauration, en 1814.

OMMEGANCK (N.), peintre de paysages et d'animaux, surnommé le *Racine des moutons*, est né à Anvers. Ses heureuses dispositions pour le dessin furent remarquées par des maîtres habiles, qui mirent tous leurs soins à les cultiver. Ils en recueillirent amplement le fruit. Les progrès que fit M. Ommeganck le placèrent, en peu d'années, au rang des meilleurs artistes de l'époque. Ses tableaux sont trop nombreux pour que nous puissions en donner la nomenclature ; plusieurs d'entre eux, lorsque notre musée était le dépôt des richesses de l'Europe, soutinrent la concurrence, non-seulement avec les productions modernes les plus remarquables en ce genre, mais encore avec les chefs-d'œuvre de l'ancienne école flamande. Les tableaux qu'il fournit aux dernières expositions de Paris furent généralement admirés. M. Ommeganck est chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, et membre de l'institut royal des Pays-Bas.

OMMEREN (Richæus Van), recteur de l'école latine d'Amsterdam, né en cette ville en 1758, y est mort le 6 janvier 1796. Il joignait à une connaissance approfondie des auteurs classiques, un goût pur, et possédait l'heureux don d'inspirer à ses nombreux élèves l'amour des lettres. Il faisait lui-même des vers latins avec facilité et élégance. M. Van Ommeren est auteur de plusieurs ouvrages justement estimés dans sa patrie. Les principaux sont : 1° *Sylvia*, poëme latin, 1778, in-8°; 2° *Elogium Egberti de Vry Temminek, Amsterdæumensium consulis*, 1785, in-4°; 3° plusieurs petits poëmes insérés dans le *Kunsten Letterbode* (courrier des arts et des lettres); 4° *Mémoires sur Horace*, ouvrage très-estimé, Amsterdam, 1789, 1 vol. in-8°; 5° *Anthologia poetica*, ou collection de pièces choisies de divers poètes latins, avec une préface bien écrite, Amsterdam, 1793, in-12; 6° Discours prononcé le 3 avril 1795, à l'occasion d'une promotion de ses élèves, plein de chaleur et de patriotisme, Amsterdam, 1795, in 8°.

O'MORAN (Jacques), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, est né à Delphin en Irlande, vers 1750; il entra fort jeune au service de France et passa en Amérique, où il servit pendant la guerre de l'indépendance; à son retour il obtint une compagnie dans le régiment de Dillon; il en était colonel en 1790. Nommé maréchal-de-camp l'année suivante, au moment où la guerre éclata, il commandait la place de Condé. Le général O'Moran commença les hostilités par une attaque de nuit sur l'abbaye de Saint-Amand, d'où il chassa le corps d'Autrichiens qui s'y était rassemblé. Les environs de la place de Condé, située sur l'extrême frontière, furent pendant plusieurs mois un théâtre de combats journaliers et sanglans. Le premier genre d'héroïsme à citer dans cette guerre de la révolution, si féconde en prodiges de cette espèce, appartient à un soldat du 1er régiment d'infanterie, nommé Rousselot, que le général O'Moran avait nommé sergent la veille pour le récompenser du courage qu'il avait montré à l'attaque de Saint-Amand. Le 9 mai 1792, Rousselot occupait avec 8 soldats de recrues le poste de Marcou, l'ouvrage le plus avancé de la place de Condé : il est attaqué par 125 houlans. Sans s'effrayer du nombre ni des menaces de l'ennemi, il dispose sa petite troupe et la harangue en ces mots : « Si je recule, tuez-moi, si quelqu'un de vous recule, je le tue. » Après avoir tenu plus d'une heure à son poste, il se retire sur la place en s'arrêtant tous les vingt pas pour faire feu sur l'ennemi; lui-même il a déjà brûlé 40 cartouches, et 25 houlans ont mordu la poussière : il saute sur un de leurs chevaux, et toujours combattant, ramène à Condé son poste, dont il n'a perdu que deux hommes. Le jour même, le brave Rousselot est mis à l'ordre du jour et nommé officier par le général O'Moran, qui donne ainsi le pre-

mier élan à cette valeur du soldat, qui devint dès-lors le seul titre à l'avancement militaire. Nommé lieutenant-général en 1792, il fut employé à l'armée du nord, sous les ordres du général Dumouriez, et se porta avec sa division sur Tournay, où il entra le 8 novembre, après avoir battu l'ennemi à Bon-Secours. Le général O'Moran, resté à Tournay pour y organiser les autorités nouvelles, n'avait avec lui qu'un bataillon et un faible détachement de cavalerie ; une révolte éclate dans la ville, cinq ou six mille hommes parcourent les rues et les places, en criant : *Mort aux Français !* Déjà deux ou trois soldats ont été massacrés; le général O'Moran, seul avec deux aides-de-camp, MM. d'Arcis et Jouy, et quelques officiers de son état-major, chargent les rebelles dans la place du Beffroi, les dispersent, se fait livrer leurs chefs, et pour punir la ville, fait enlever l'aigle impériale autrichienne qui se trouvait sur la place du Beffroi, et l'envoie à Paris. Ce fut le général O'Moran (et non le général Labourdonnaye, comme on l'a répété dans la plupart des relations militaires de cette campagne), qui s'empara, pour la première fois, de la ville de Furnes. Lors de la défection de Dumouriez, le général O'Moran commandait à Cassel, où il avait réuni et réorganisé quelques débris de la grande-armée du Nord. Au mois d'août 1793, le général O'Moran fut arrêté à son quartier-général, par ordre d'une espèce de bête féroce, envoyée à l'armée du Pas-de-Calais, en qualité de représentant du peuple. Sur la dénonciation de ce farouche et stupide proconsul, le général O'Moran fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, et condamné à mort, ainsi que son aide-de-camp M. Jouy (contumace), le 16 ventôse an 2 (6 mars 1794). Le général O'Moran n'a point fourni tout entière la carrière de gloire qui lui était destinée, mais il n'en a pas moins des droits aux éloges de ses contemporains et aux hommages de la postérité, comme un des généraux qui ouvrirent à nos armées ces chemins de la victoire, qu'elles ont parcourus pendant 30 ans; comme le modèle de toutes les vertus militaires, et l'une des plus honorables victimes de cette grande et malheureuse époque.

O'OVERSTATEN, gouverneur de Batavia et lieutenant-général de l'armée hollandaise, s'est dévoué tout entier au bonheur de ses administrés, et a acquis des droits éternels à leur reconnaissance. Il a augmenté leur prospérité par une administration sage et éclairée, et fait jouir le pays d'une salubrité qu'il n'avait pas. Des canaux ouverts, par ses ordres, portent aux rivières ou à la mer, les eaux jusqu'alors stagnantes ; et des prairies fertiles remplacent aujourd'hui des marais pestilentiels; de vastes forêts avoisinaient la ville, il les a fait percer, et a établi ainsi un courant d'air, qui renouvelle et rafraîchit l'atmosphère Cet officier-général a régénéré la colonie de Batavia, et doit en être regardé comme le bienfaiteur.

OPIE (N.), célèbre peintre de Londres, est fils d'un charpentier

de cette ville. Il apprenait la profession de son père lorsque le poète Walcott, qui possédait aussi des connaissances en peinture, le voyant occupé à tracer des figures sur une muraille, devina son talent, et, dès ce moment, lui procura les moyens de tirer avantage des dispositions que la nature avait mises en lui. Le jeune Opie répondit aux soins de son protecteur par des progrès qui surpassèrent bientôt ses espérances et celles du maître chez lequel on l'avait placé. Il est estimé comme peintre d'histoire; mais il s'est surpassé en peignant des scènes de brigands, des mendians et des vieillards. Opie est quelquefois comparé à Rembrandt pour la force et le coloris, mais il ne variait pas aussi bien ses airs de tête. Il mourut le 5 mai 1798. Un ouvrage sur la peinture, qu'il laissa en manuscrit, a depuis été imprimé par les soins de sa veuve.

OPIE (MISTRISS), veuve d'un peintre anglais (*voyez* l'article précédent), qui a excellé dans les tableaux tirés des scènes de la vie privée, a porté dans la littérature, à laquelle elle s'est livrée, un talent à peu-près semblable à celui que son mari avait déployé dans son art. Ses fictions sont simples, son style est naturel; la vérité de ses portraits a beaucoup de charme. Fille du docteur Alderson, elle naquit à Norwich en 1771; elle perdit de bonne heure son mari, M. Opie, et son premier pas dans la carrière littéraire, fut un hommage rendu à celui qu'elle avait aimé. Elle publia un ouvrage *manuscrit* qu'il lui avait laissé sur les principes de la peinture. Encouragée par les éloges donnés à une *Notice* qu'elle plaça à la tête de cet ouvrage, elle composa successivement plusieurs romans, *Adeline Mowbray*, les *Simples contes*, les *Dangers de la coquetterie*, les *Caractères* ou *Scènes domestiques*; les *Scènes de la vie réelle*, et la *Veille de la Saint-Valentin*. Tous ces ouvrages, excepté le dernier, eurent le plus grand succès. Ils le méritaient, par la pureté, la naïveté du style, la fraîcheur du coloris, la vérité de l'observation. Mistriss Opie a été moins heureuse en poésie; quelques romances, pleines de sensibilité et de grâce, ont seules mérité l'approbation des critiques. On cite, entre autres, sa ballade, *Forger me not* (*ne m'oubliez pas*), imitée depuis en français.

OPOIX (C.), pharmacien à Provins, correspondant de la société royale académique des sciences de Paris, s'est fait connaître par des ouvrages qui sont estimés des praticiens; il a rempli momentanément des fonctions publiques. Au mois de septembre 1792, le département de Seine-et-Marne le nomma député à la convention nationale. Il avait adopté avec sagesse les principes de la révolution. Dans le procès du roi, il vota la détention et le bannissement à la paix. Rentré dans la vie privée il a repris l'exercice de sa profession, et a publié les ouvrages suivans : 1° *Analyse des eaux minérales de Provins, où l'on propose quelques idées sur la sélénite dans les eaux*, 1770, in-12; nouvelle édition, sous le titre de *Recherches sur les sels*, etc.; 2° *Observations physi-*

257

G.me F.ic G.es L.s Prince d'Orange.

co-chimiques sur les couleurs, 1783; 3° *Mémoire sur les moyens de déterminer le degré de spiritualité des eaux-de-vie et esprits-de-vin du commerce;* 4° *Essai sur les roses de Provins;* 5° *Observations sur l'analyse des eaux minérales de Provins, faites par M. Raulin*, 1798, in-12; 6° *Minéralogie de Provins et de ses environs, avec l'analyse de ses eaux minérales, leurs propriétés médicinales*, etc., in-4°, 1803. 2 vol. in-12; 1808, in-8°; 7° *Théorie des couleurs et des corps inflammables, et de leurs principes constituans*, 1808, in-8°; 8° *Traité des eaux minérales de Provins*, 1816, in-12; 9° *l'Ancien Provins, antiquité et origine de la haute ville, l'époque de sa fondation, le nom de ses fondateurs*, etc., 1818, in-12.

ORANGE (*voyez* Guillaume.)

ORBESSAN (Anne-Marie d'Aignan, baron d'), président à mortier au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville le 16 février 1709. Sa famille était illustre; il en augmenta l'éclat par son propre mérite; porté plus encore par ses goûts vers la littérature, que vers l'étude des lois, il sut combattre ses penchans et se livra à ses austères devoirs. Possédant les connaissances les plus variées, il produisit plusieurs ouvrages qui portent le cachet d'un esprit sain, d'une plume exercée et facile. Il devint président à mortier en 1738. Entraîné par son amour pour les arts, il se décida à aller les visiter dans leur terre natale; ce fut alors vers l'Italie qu'il dut diriger ses pas. Il quitta Toulouse le 7 octobre 1747, et à mesure qu'il parcourait l'antique et belle Ausonie, il écrivait son voyage. On remarque dans cette production l'art avec lequel il décrit les mœurs, les lois, les monumens des divers pays qu'il parcourt. Ce n'est pas l'enthousiasme peut-être trop continuel de Dupaty, ni le ton de plaisanterie qu'emploie habituellement de Brosse; d'Orbessan tient un juste milieu; il écrit comme doit écrire tout voyageur surtout aimable et philosophe. Maupeou, qui eut occasion de le connaître, voulut le nommer premier président du parlement de Toulouse; d'Orbessan n'eut garde d'accepter un présent qui lui eût coûté le repos de sa vie. Il fit plus, il donna la démission de sa charge, voulant se livrer tout entier aux sciences et à la littérature. Retiré dans son château d'Orbessan, situé dans le département du Gers, il se rendit recommandable par l'exercice des plus douces vertus; il fit le bien sans faste ainsi que le fait le vrai sage. L'affection que le pays entier lui portait éloigna de lui, en 1794, toute espèce de persécution. Il mourut vers la fin du 18me siècle. D'Orbessan avait fait anéantir les derniers restes du féroce tribunal de l'inquisition, qui existait à Toulouse depuis 1233, en obtenant de Louis XV, que le trésor royal ne paierait plus les gages de l'inquisiteur de la foi, soldé encore vers 1760. D'Orbessan est auteur des ouvrages suivans : 1° *Histoire de Lucullus;* 2° *Voyage d'Italie;* 3° *Dissertations sur les chevaliers romains, les furies, les serpens sacrés, les antiquités de Nimes, les bains de Bagnères de Luchon*, etc.,

etc.; 4° plusieurs *Essais sur les roses, les violettes, les principes de la végétation*, etc., etc.; 5° une *Vie de Salvator Rosa;* des *Eloges historiques*, etc., le tout contenu en 3 vol. in-8° imprimés à Paris en 1768, et publiés sous le titre de *Mélanges historiques et critiques de physique, de littérature et de poésie;* 6° *Vie de Titus;* 7° *Mémoire sur le domaine antique des Pisans;* 8° *de l'Origine des postes;* 9° *Considérations sur l'histoire de France;* 10° *Essais sur l'origine des parlemens;* 11° *Traité de la sagesse*, etc. : ces ouvrages ont été réunis en 2 volumes in-8°, qui ont paru sous le titre de *Variétés littéraires pour servir de suite aux Mélanges historiques, critiques*, etc., Auch, 1778.

ORDENNER (LE COMTE), général de division, gouverneur du château de Compiègne, s'éleva par son courage du rang de simple milicien aux grades supérieurs en faisant avec distinction les premières campagnes de la révolution. Général de brigade, en 1803, il servit, en cette qualité, à l'armée commandée par le général Augereau contre le Portugal, et revint la même année à Brest, d'où il fut rappelé à Paris, en 1804, pour commander les grenadiers à cheval de la garde impériale. Ordenner fit, à la tête de ce corps, des prodiges de valeur dans la guerre d'Autriche. En 1805, après la bataille d'Austerlitz, où il s'était de nouveau distingué, ainsi que dans toute cette campagne si glorieuse pour la France, il obtint le grade de général de division. Le 19 mai 1807, il fut nommé membre du sénat conservateur, et quelque temps après gouverneur du château de Compiègne, où il mourut le 30 août 1811.

ORDINAIRE (CLAUDE-NICOLAS), naturaliste, naquit, vers 1736, à Salins; fit d'excellentes études, et fut admis, après les avoir terminées, dans la congrégation de l'Oratoire; les fonctions de l'enseignement auxquelles il se livra pendant plusieurs années, affaiblirent sa santé extrêmement délicate; il les quitta et fut pourvu d'un canonicat à Riom. Se livrant alors à son goût pour les sciences, il explora les campagnes de l'Auvergne qui présentaient au naturaliste, beaucoup plus qu'aucune autre province, des sujets d'observation. L'herbier qu'il forma enrichit de plusieurs espèces le tableau des plantes jusqu'alors connues en France; ses excursions sur les montagnes voisines lui procurèrent aussi des échantillons de produits volcaniques, qu'il classa de la manière la plus lumineuse. Choisi pour montrer les élémens de l'histoire de France à MESDAMES, il obtint de la munificence de ces princesses une pension sur leur cassette. Opposé aux principes de la révolution, il refusa de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, et fut déporté en 1793. Après avoir fait quelque séjour dans la Suisse et dans l'Allemagne, il se fixa en Angleterre. En 1802, il obtint la permission de rentrer en France, où il fut nommé quelque temps après, bibliothécaire de la ville de Clermont. Il mourut dans cette ville, le 15 août 1809, laissant en manuscrit plusieurs ouvrages, en-

tre autres une *Statistique de l'Auvergne.* Il avait donné une *Histoire naturelle des volcans, comprenant les volcans sous-marins, ceux de boue et autres phénomènes analogues,* Paris, 1802, in-8°, qui l'avait déjà fait avantageusement connaître; cet ouvrage parut en anglais en 1801; l'édition française de 1802 est beaucoup plus complète.

ORDONNEAU (LE COMTE), maréchal-de-camp, commandeur de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, se distingua, dès ses premières armes, par sa bravoure et son intelligence, et il était parvenu en 1812 au grade d'adjudant-commandant; de nouvelles preuves de courage l'élevèrent bientôt à celui de général de brigade, qu'il obtint le 20 juin 1813. Envoyé en Espagne dans la même année, il se signala à toutes les affaires qui eurent lieu à cette époque, et se fit surtout remarquer, le 15 août, à la levée du siége de Tarragone, et ensuite contre les Anglais au combat du col d'Ordal; il mérita encore d'être cité avec éloge, pour sa belle conduite à l'affaire de Villa-Franca. Le général Ordonneau rentra en France au commencement de 1814, défendit pied à pied le territoire français contre l'invasion étrangère, et parvint dès le mois de février, à chasser les Autrichiens de Lons-le-Saulnier. Il reçut du roi la croix de Saint-Louis, celle de commandeur de la légion-d'honneur, et des lettres de noblesse, au titre de comte. Depuis 1820, il a cessé de figurer sur les cadres de l'armée.

OREILLY (LE COMTE ALEXANDRE), général espagnol, naquit en Irlande, vers 1735, de parens catholiques. Il entra de bonne heure au service d'Espagne, fut sous-lieutenant dans le régiment d'Hybernie, passa en Italie, où il fit la guerre de la succession d'Autriche, et y fut grièvement blessé. Il se rendit ensuite en Autriche, fit deux campagnes contre les Prussiens, sous le général Lascy, son compatriote, et vint, en 1759, prendre rang dans l'armée française, où il se fit remarquer du maréchal de Broglie. A son retour en Espagne, il fut nommé lieutenant-colonel. La guerre qui s'éleva alors entre Charles III et le Portugal, défendu par les Anglais, ne fut en quelque sorte glorieuse que pour le comte d'Oreilly, qui y honora son nouveau grade à la tête d'un corps de troupes légères. Il revint de cette expédition avec la réputation d'un des meilleurs officiers de l'armée espagnole, et fut nommé par le roi brigadier de ses armées, avec le titre d'aide-major de l'exercice, place qui fut créée pour lui. Il profita de ces nouvelles fonctions pour former l'infanterie espagnole aux manœuvres des troupes allemandes. Dans les promotions qui suivirent la paix, il obtint le grade de maréchal-de-camp et le commandement en second de la Havane, que le traité de Fontainebleau venait de rendre à l'Espagne. Après avoir pourvu à la sûreté de cette ville, en relevant ses fortifications, il revint en Espagne, fut nommé inspecteur-général de l'infanterie, et eut le commandement d'un camp aux manœuvres duquel le roi voulut as-

sister; c'est alors qu'il rendit des services essentiels à sa patrie adoptive, en mettant l'armée espagnole, depuis long-temps en arrière des autres nations, au niveau de la tactique européenne. Quelques troubles s'étant élevés dans la Nouvelle-Orléans, dont les habitans se refusaient au joug espagnol, le comte d'Oreilly fut envoyé pour les y soumettre; mais il employa des moyens si rigoureux, que sa conduite fut généralement blâmée; il n'en conserva pas moins la faveur de Charles III; son crédit même s'éleva au plus haut point depuis qu'il lui avait sauvé la vie dans la sédition de Madrid, en 1765. Il fut chargé, en 1774, du commandement d'une expédition contre Alger. Il avait sous ses ordres une escadre de 40 vaisseaux de ligne, et 350 bâtimens de transport, portant une armée de 30,000 hommes. Toutes ces forces n'arrivant que successivement, il débarqua 10,000 hommes, dont il confia le commandement au marquis de La Romana. Ce corps devait se borner à s'établir sur le rivage, et à protéger le débarquement. La Romana ne sut pas maîtriser l'ardeur de ses troupes; il fut entraîné par elles à la recherche de l'ennemi, qui, devenu très-nombreux, s'était retranché dans des lieux inexpugnables. Les Espagnols attaquèrent avec courage, mais ayant perdu 4,000 hommes, et vu tomber La Romana, leur chef, ils revinrent sur leurs pas : le reste de l'armée débarquait alors, mais l'occasion était manquée, et il fallut se remettre en mer. Cet échec parut porter atteinte à la réputation d'Oreilly, sans néanmoins le priver de la faveur du roi, qui lui confia la direction d'une école militaire, établie d'abord à Avila, et ensuite au Port-Sainte-Marie. Enfin ce prince le nomma commandant-général de l'Andalousie et gouverneur de Cadix. Charles III mourut le 14 décembre 1788, et alors disparurent toutes les faveurs que le comte d'Oreilly avait reçues de ce monarque. Il perdit tous ses emplois, et vécut dans la retraite en Catalogne. Il ne conserva que la réputation qu'il s'était faite dans l'armée espagnole; elle était si bien établie, qu'après la mort de Ricardos, qui dirigeait, en 1794, la guerre contre les Français, il fut nommé pour le remplacer au commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales; il se rendait à son poste, lorsqu'il mourut presque subitement. Ses talens comme officier-général, les différens services qu'il rendit à l'Espagne et ses qualités personnelles, effacèrent presque entièrement du cœur des Espagnols les préventions que sa qualité d'étranger leur avait inspirées.

OREILLY (LE COMTE D'), feld-maréchal autrichien, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, prit de bonne heure le parti des armes, et montra pour les manœuvres une aptitude qui le fit élever rapidement aux grades supérieurs. Il portait depuis long-temps le titre de major, lorsque, dans les premières années de la révolution, on l'opposa aux armées françaises. C'est surtout à l'affaire de Marchiennes, qui eut lieu le 31 octobre 1793, qu'il si-

gnala sa valeur et ses talens militaires. Son gouvernement l'éleva, en récompense, au rang d'officier-général, titre qu'il justifia bientôt par les nouvelles preuves de bravoure qu'il donna les 23 août et 24 septembre 1796, à la bataille d'Ambert et à l'affaire d'Ulm. Le comte d'Oreilly se trouvait à la déroute de l'armée autrichienne, qui eut lieu, le 20 avril 1797, après le passage du Rhin à Kehl par les Français, et fit dans cette journée tout ce qu'on pouvait attendre de son courage et de son habileté; il fut blessé et fait prisonnier, mais on l'échangea peu de temps après. Chargé depuis cette époque de divers commandemens dans l'intérieur de l'Allemagne, il reprit, en 1809, du service dans l'armée active, sous les ordres de l'archiduc Maximilien; par suite de la retraite de ce prince, qui avait fait de vains efforts pour défendre Vienne, il se trouva commander momentanément cette capitale. Le feld-maréchal, convaincu que toute résistance devenait inutile, et ne pouvait qu'entraîner la ruine entière de la ville, ordonna de cesser le feu sur les remparts, entama des négociations avec le vainqueur, et obtint une capitulation honorable, le 12 mai 1809. Il n'a plus reparu depuis sur le théâtre de la guerre.

ORFILA (M. P.), professeur de la faculté de médecine de Paris, médecin par quartier du roi, membre de l'académie royale de médecine, correspondant de l'institut, chevalier de la légion-d'honneur, est né en 1787, dans l'île de Minorque, et vint à Paris suivre les cours de médecine, où il obtint le doctorat en 1811. Quelque temps après il ouvrit des cours de chimie et de médecine légale, et plus tard il professa plusieurs fois à l'athénée de Paris. Les ouvrages que M. Orfila a publiés ont obtenu beaucoup de succès. Les principaux sont : 1° *Traité de Toxicologie générale appliquée à la physiologie, à la pathologie et à la médecine légale*, 2 vol. in-8° en 4 parties (depuis réduites en 3), Paris, 1814; nouvelle édition, 1818; cette édition qui a été traduite en anglais, est considérablement augmentée et renferme un grand nombre de faits et de détails nouveaux ; 2° *Élémens de chimie médicale*, 2 vol. in-8°, Paris, 1817, ouvrage élémentaire que les jeunes praticiens recherchent avec empressement ; 3° *Secours à donner aux personnes empoisonnées ou asphyxiées, suivis de moyens propres à reconnaître les poisons*, in-12, Paris, 1818 ; 4° *Mémoire sur la morphine*, ou *Principe actif de l'opium*, inséré dans le *Journal de médecine*, janvier 1818; 5° *Leçons faisant partie du Cours de M. Orfila*, 1 vol. in-8°, orné de 22 planches, Paris, 1821. Ces ouvrages ont été pour la plupart plusieurs fois réimprimés et traduits en langues étrangères.

ORIANI (LE COMTE BARNABE), directeur de l'observatoire de Brera, membre de l'institut italien, associé correspondant de l'académie de Paris, etc., etc., est né le 15 avril 1753 à Garegnano, petit village à une lieue de Milan. Il annonça de bonne heure son goût pour les sciences exactes, et les cultiva avec tant d'ardeur que, reçu en 1777 parmi

les astronomes de Milan, il s'y fit remarquer par l'importance et la précision de ses observations. En 1786, il se rendit à Londres pour assister à la construction d'un grand mural de sept pieds et demi, et de plusieurs autres instrumens que le gouvernement impérial faisait exécuter par le célèbre Ramsden pour l'usage de l'observatoire. Ce fut dans ce voyage qu'Oriani fit la connaissance de Herschel, avec lequel il a été toujours en correspondance amicale et scientifique. De retour à Milan, Oriani prit part à la mesure de l'arc du méridien en Italie. Les opérations trigonométriques furent dirigées par lui, Reggio et de Cesaris : elles avaient pour but d'établir une nouvelle triangulation pour la carte de la Lombardie. Oriani n'a pas été étranger à la découverte du P. Piazzi : en voici l'histoire. Le 1er janvier 1801, cet astronome voulant examiner la 87me étoile du catalogue zodiacal de La Caille, entre la queue du bélier et le taureau, tomba sur une nouvelle planète, tout près d'une étoile de huitième grandeur, qu'il observa également par occasion. Son habitude de vérifier ses observations de la veille, lui fit connaître le jour suivant le mouvement propre de cette petite étoile, qu'il prit pour une comète. Oriani calcula, d'après les premières observations de Piazzi, l'orbite de la nouvelle étoile, qu'il déclara être une planète. Cette opinion, confirmée par les astronomes, assura à Piazzi l'honneur de la découverte qu'il appela *Cerès Ferdinandea*. A la formation de l'institut italien, Oriani en fut l'un des 30 premiers membres; il reçut ensuite le titre de comte et la dignité de sénateur du royaume d'Italie. Le gouvernement autrichien lui a laissé sa place d'astronome. C'est sous sa direction que Carlini rédige et publie tous les ans les *Ephémérides astronomiques* de Milan. Les ouvrages d'Oriani, sont : 1° *Sur les interpolations des lieux de la lune*, Ephemer. astronom., Milan, 1778; 2° *Tables du mouvement horaire de la lune*, ibid., 1779; 3° *sur la réduction des lieux des étoiles*, ibid., 1779; 4° *sur les occultations des étoiles*, ibid., 1782; 5° *sur la précession des équinoxes*, ibid., 1783; 6° *Tables d'Uranus*, 1783; 7° *sur les lunettes acromatiques*, mémoires de la société italienne, Véronne, 1786; 8° *Theoria planetæ Urani*, Milan, 1789, in-4°; 9° *sur les perturbations de Mercure par l'action de Vénus.*, Ephemer. astronom., Milan, 1796; 10° *Correction des tables de Mercure*, ibid., 1797; 11° *sur la manière de corriger les Tables par les observations*, ibid., 1797, 12° *Theoria planetæ Mercurii*, Milan, 1798, in-8°; 13° *Formules analytiques pour la perturbation des planètes.*, Ephemer. astronom., ibid., 1802; 14° *Elémens de trigonométrie sphéroïdique*, Bologne, 1806, in-8°, ouvrage classique; 15° *Opuscules astronomiques*, Milan, 1806, in-8°. Les derniers travaux d'Oriani, sont : Deux Mémoires *sur l'obliquité de l'écliptique démontrée d'après les observations solsticielles, et sur l'équation du centre dans les orbites elliptiques.*

ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph duc d'), premier prince

L^s. Ph T^h. Duc d'Orléans.

du sang, naquit à Saint-Cloud, le 13 avril 1747. Ce prince, qui d'abord avait porté le titre de duc de Montpensier, devint duc de Chartres, le 4 février 1752, à la mort de son aïeul. Il épousa, le 5 avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre; son mariage fut célébré dans la chapelle de Versailles. On raconte que pour recevoir la bénédiction nuptiale, il ne s'était point placé au côté de l'autel où il devait être. On lui en fit l'observation, aussitôt il sauta légèrement par-dessus la queue de la robe de la mariée, pour se placer de l'autre côté. Cette étourderie de jeunesse étonna la gravité de la cour, et les vieux courtisans murmurèrent de cet attentat aux lois de l'étiquette. Ce prince avait beaucoup d'esprit naturel, les manières les plus élégantes, le goût de l'indépendance et un besoin d'agir autrement que le vulgaire. Ennemi de l'arbitraire, il concourut, en 1771, à la noble résistance que tous les princes, excepté feu M. le prince de Conti, alors comte de la Marche, mort à Barcelone en 1814, opposèrent à la dissolution des parlemens, sous le ministère du chancelier Maupeou; comme eux, il refusa de siéger dans ce nouveau corps qu'on appelait ironiquement le *parlement Maupeou ;* et comme eux, il fut exilé de la cour. Mais à la mort de Louis XV, Louis XVI se hâta de rétablir les anciens parlemens; les princes et les pairs y reprirent leurs places, et tout parut calmé. Cependant la lutte qui s'établissait entre les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale et leur métropole, commençait à fixer l'attention de la France, et la voix publique demandait au roi d'embrasser la cause des colonies. Dès qu'on prévit une guerre maritime, le duc de Chartres demanda et obtint la permission de servir sur mer. Il fit deux campagnes d'évolutions sur l'Océan et la Méditerranée, en 1777. A la fin de cette année, le roi le nomma lieutenant-général de ses armées navales. Dans l'été de 1778, le duc de Chartres inspecta à Brest les trois escadres réunies dans ce port, et le roi lui ayant confié le commandement de l'escadre bleue, il arbora son pavillon sur le *Saint-Esprit,* de 80 canons. L'armée navale, sous les ordres du vice-amiral, comte d'Orvilliers, sortit de la rade de Brest le 8 juillet. Le 23, on découvrit la flotte anglaise, commandée par l'amiral Keppel, et le 27, sur la hauteur d'Ouessant, le comte d'Orvilliers lui offrit le combat. L'ennemi était instruit qu'un prince du sang royal de France commandait l'escadre bleue, qui formait, avant le combat, l'arrière-garde de la flotte française. L'amiral Keppel, manœuvrant dans l'intention de couper cette division du reste de l'armée navale, le comte d'Orvilliers fit virer de bord, et l'escadre bleue se trouva former l'avant-garde. Le *Saint-Esprit* fut exposé, à demi-portée de canon, au premier feu des Anglais. Voici les termes dans lesquels le ministre de la marine s'est exprimé sur ce combat, en écrivant au duc de Penthièvre, amiral de France, beau-père du duc de Chartres: « M. d'Orvilliers

» a donné des preuves de la plus » grande habileté; M. le duc de » Chartres, d'un courage froid et » tranquille, et d'une présence d'es- » prit étonnante. Sept gros vais- » seaux, dont un à trois ponts, ont » successivement combattu celui » de M. le duc de Chartres, qui a » répondu avec la plus grande vi- » gueur, quoique privé de sa batte- » rie basse; un vaisseau de notre » armée a dégagé le *Saint-Esprit* » dans le moment le plus vif, et a » essuyé un feu si terrible, qu'il a » été absolument désemparé, et » obligé de se retirer. » L'armée navale étant rentrée à Brest, le duc de Chartres vint à Paris et à Versailles; il y fut reçu avec enthousiasme par le public. Cet enthousiasme fut si vif, que nous trouvons la description suivante, dans un pamphlet dirigé contre le prince, dont nous écrivons la notice. Ce libelle scandaleux est intitulé : *Vie privée du sérénissime prince, monseigneur le duc de Chartres, imprimée en 1784, à cent lieues de la Bastille* (pages 51 et 52.) « Il vint tout triomphant » à Paris, le 2 août, et descendit à » son palais sur les cinq heures du » soir. Tous les appartemens é- » taient remplis de courtisans, qui » l'attendaient; les escaliers même » étaient si remplis de monde, » qu'il eut peine à monter dans » ses appartemens. L'abbé De- » launay lui avait présenté, à la » descente de son carrosse, une » pièce de vers, intitulée : *Bulle- » tin du Parnasse*, qu'il ne se don- » na pas le temps de lire; et nous » nous faisons un vrai plaisir de » publier ici qu'il sacrifia quelques » instans entre les embrassemens de » sa digne épouse et de ses charmans » enfans, avant de voler à son cher » opéra. Là, il s'attendait bien à » recueillir de nouvelles acclama- » tions, qui mettraient le comble à » sa gloire et à sa satisfaction. Il » parut d'abord sur son balcon » avec madame la duchesse; le » peuple en les voyant, exprima » par des cris de joie, le plaisir que » cette scène lui causait. Le prince » se rendit ensuite à l'Opéra, tous » les spectateurs se levèrent et l'ap- » plaudirent pendant près d'une de- » mi-heure, etc. ». Le roi confia au duc de Chartres la distribution des grâces qu'il accordait aux officiers des trois escadres. Il retourna à bord de son vaisseau, et reprit le commandement de l'escadre bleue dans une croisière vers les Sorlingues. Mais les ennemis que le duc de Chartres avait à la cour, inquiets de ses succès, profitèrent de son absence et de celle des officiers de la marine, témoins de sa conduite, pour l'attaquer par la calomnie. Ils cherchaient aussi à indisposer contre lui le duc de Penthièvre, son beau-père, en lui persuadant que le duc de Chartres voulait le supplanter dans sa charge de grand-amiral, dont il désirait seulement la survivance, en sorte que lorsque le duc de Chartres revint de sa croisière, il trouva le public refroidi, son beau-père aigri, et la cour résolue à ne pas lui accorder la survivance qu'il se flattait d'obtenir. Accablé par tant de dégoûts, et blessé de l'injustice qu'il éprouvait, il voulait cependant encore rejoindre la flotte et continuer à servir sur mer; mais la reine lui écrivit de la part du roi, pour le

lui défendre formellement. Voici cette lettre de la feue reine Marie-Antoinette, que nous trouvons dans le livre intitulé : *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, publiée par L. C. R., à Paris, chez Lerouge, 1800, pages 14 et 15 de l'introduction : « Ce 20 juillet. Le roi est informé » et mécontent, Monsieur, de la » disposition où vous êtes de vous » joindre à son armée. Le refus » constant qu'il a cru devoir faire » aux instances les plus vives, de » ce qui le touche de plus près, » les suites qu'aura votre exemple, » ne me laissent que trop voir qu'il » n'admettra ni excuse, ni indul» gence. La peine que j'en ai m'a » déterminée à accepter la com» mission de vous faire connaître » ses intentions, qui sont très-po» sitives. Il a pensé qu'en vous » épargnant la forme sévère d'un » ordre, il diminuerait le chagrin » de sa contradiction, sans retar» der votre soumission. Le temps » prouvera que je n'ai consulté » que votre propre intérêt, et » qu'en cette occasion, comme en » toute autre, je chercherai tou» jours, Monsieur, à vous prou» ver mon sincère attachement. » MARIE-ANTOINETTE. ») Le duc de Chartres fut obligé de se contenter de la charge de colonel-général des hussards, que le roi créa pour lui, à condition qu'il renoncerait à la survivance de celle de grand-amiral. Depuis lors il s'éloigna de la cour, mais malheureusement sa conduite privée donna prise à la censure, et ses ennemis en tirèrent parti, pour accréditer les insinuations qu'ils faisaient circuler contre lui. Au mois de novembre 1785, ce prince devint duc d'Orléans, par la mort de son père, qu'il remplaça dans le gouvernement du Dauphiné. Dès-lors, commençait en France ce grand mouvement national qui est devenu la révolution. Tout semblait se réunir pour faire sentir à la nation le besoin des institutions qui lui manquaient; les prodigalités de la cour avaient épuisé le trésor; la mollesse et la légèreté de M. de Maurepas aggravèrent le mal; le fameux *compte rendu* par M. Necker, en 1781, avait initié la nation dans les secrets de la dette publique. Un cri d'indignation s'éleva contre un système de finances qui creusait un abîme autour de toutes les fortunes; les parlemens, ainsi que les états provinciaux, s'opposèrent à la création de nouveaux impôts. Dans cet état de choses, M. de Calonne, nouveau ministre des finances, détermina le roi à convoquer une assemblée des notables du royaume; l'ouverture en fut faite à Versailles, le 24 février 1787. Cette assemblée fut partagée en sept bureaux, sous la présidence des princes, et l'ordre de *primogéniture* appela le duc d'Orléans à présider le troisième. Le peuple espérait que cette réunion, dont on n'avait pas vu d'exemple depuis le règne de Henri IV, produirait quelques grands résultats; mais les notables se séparèrent sans avoir rien fait, en sorte que le mécontentement de la nation ne fit qu'augmenter. La conduite de M. de Brienne, archevêque de Sens, qui succéda à M. de Calonne, irrita les alarmes au lieu de les calmer; alors commença cette lutte impo-

litique avec le parlement de Paris, dont les conséquences furent le refus de cette compagnie d'enregistrer les édits sans une communication préalable de la situation des finances, la protestation contre les actes du lit de justice du 6 août 1787, son exil à Troyes et son prompt rappel. Douze membres de ce parlement, au nombre desquels était le duc d'Orléans, avaient déclaré que le droit de voter des impôts n'appartenait qu'aux états-généraux. Cette opinion, qui devint bientôt celle de tout le parlement, détermina l'archevêque de Sens à engager le roi à se rendre en personne au parlement de Paris, pour y faire enregistrer les édits bursaux, portant création d'un emprunt de 420,000,000 pendant cinq ans. En effet, le roi y tint, le 19 novembre 1787, une séance royale dans laquelle il annonça qu'il était venu pour entendre les opinions de son parlement : « Chacun, avait dit S. M., pouvait les énoncer librement. » Mais lorsqu'il fut reconnu que la grande majorité serait contraire à l'enregistrement, le roi défendit au garde-de-sceaux Lamoignon, d'achever de compter les voix, et ordonna lui-même que les édits fussent enregistrés. Alors le duc d'Orléans se leva, et protesta contre un enregistrement qui, dit-il, lui paraissait illégal. Après que le roi se fut retiré, tout le parlement adhéra à cette protestation, et déclara que la compagnie n'avait eu aucune part à la transcription des édits sur ses registres. Le lendemain, le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterêts, et deux conseillers au parlement, MM. Fréteau et Sabatier, qui avaient parlé avec le plus de force contre l'enregistrement, furent arrêtés et relégués dans les prisons du château de Dourlens et du Mont Saint-Michel. « L'acte de despotisme qui signala la séance du 9 novembre (dit le marquis de Ferrières dans ses mémoires), révolta le parlement et indigna Paris. » Le parlement se rendit en corps à Versailles pour demander au roi le rappel du duc d'Orléans, et la mise en liberté des deux conseillers arrêtés. Le roi le refusa en disant qu'il avait eu de fortes raisons pour les punir. Le parlement répliqua que, « le roi n'avait pas le droit de punir, puisqu'il n'avait pas celui de juger ; qu'il n'avait que le plus beau droit de tous, celui de faire grâce : » et il demanda que le duc d'Orléans et les deux conseillers fussent mis en jugement, mais le roi s'y refusa pareillement. (Représentation du parlement, du 8 décembre, 1787, *Moniteur*, tome 1, page 92 ; remontrance du 11 avril 1788.) L'opinion publique s'empressa d'environner de sa faveur ceux que la cour avait punis de leur résistance à ses volontés. Elle s'attacha spécialement au duc d'Orléans, dans lequel on ne vit plus qu'une *illustre victime du pouvoir arbitraire*. La seule distraction du duc d'Orléans dans son exil était la chasse à courre (car il ne chassait plus à tir depuis qu'il avait eu le malheur de blesser un de ses gens d'un coup de fusil). Dans une de ces chasses, il lui arriva une aven-

ture dont nous empruntons le récit à la notice d'une ancienne gravure qui la représente : « Au mois » de novembre 1787, chassant le » cerf dans la forêt de Villers-Cot- » terêts, le duc d'Orléans ne s'a- » perçut pas qu'un ruisseau cou- » vrait de ses eaux débordées l'ar- » che de pierre qui lui servait au- » paravant de pont ; croyant passer » sur l'arche même, il se trouva à » côté avec son cheval qui tomba, » suffoqué par l'eau. Le prince dé- » barrassé non sans peine de ses » étriers, gagne la rive voisine en » nageant sous l'arche même. Son » jockey, alarmé à la vue de son » maître en danger, et hors de lui » du moment qu'il ne l'aperçoit » plus, se précipite avec sa mon- » ture vers l'endroit où il a disparu » sous les flots. Ce serviteur fidèle » allait périr ne sachant pas nager, » lorsque le duc, qui avait gagné » terre, témoin du zèle imprudent » de son jockey, se jette de nou- » veau à travers le torrent, quoique » blessé de sa première chute, » vient à bout de le saisir par ses » habits, et le ramène sur le riva- » ge. » Mille circonstances qui jusqu'alors avaient été comme inaperçues ou du moins sans influence, se colorèrent tout-à-coup de l'intérêt même de la situation dans laquelle la rigueur impolitique de l'autorité venait de placer le premier prince du sang. Pendant son exil, tant à Villers-Cotterêts qu'au Raincy, ceux qui étaient chargés d'exécuter les ordres du roi à son égard, loin de le ménager, cherchaient encore à l'aigrir; on allait même jusqu'à lui interdire de recevoir les personnes dont l'on savait que la société pouvait lui être agréable (*Mémoires du marquis de Ferrières*, tom. 1er, page 12). Il revint à Paris, le 25 mars 1788, avec la permission du roi; mais ce ne fut que le 17 avril qu'il obtint celle d'aller lui faire sa cour. Quelque temps après, M. Necker fut appelé au ministère; mais avant de réaliser la promesse de convoquer les états-généraux, le roi crut encore devoir réunir auprès de lui une seconde assemblée des notables, pour examiner les formes qu'il convenait de suivre dans cette convocation, et le duc d'Orléans se trouva de nouveau appelé à la présidence du troisième bureau de cette assemblée. Les états-généraux furent enfin convoqués le 24 décembre 1788, et, lors de l'élection des députés, le duc d'Orléans fut élu à la fois à Paris, à Villers-Cotterêts et à Crespy-en-Valois. Il accepta cette dernière députation de préférence aux deux autres, parce que les cahiers de ce bailliage, c'est-à-dire les instructions données aux députés par leurs commettans, lui paraissaient plus conformes au vœu national. On chercha dès-lors à faire croire que la plupart des cahiers destinés aux états-généraux avaient été rédigés sous l'influence du duc d'Orléans; comme si la volonté d'un seul homme qui n'était dépositaire d'aucune autorité, pouvait communiquer comme par enchantement, au même jour, à la même heure, cet unanime élan ! Le discours de M. de Séguier au lit de justice du 6 août 1787; l'audace du conseiller Dépresmenil; la mâle éloquence de M. de Nicolaï, président de la chambre des comptes;

l'arrêté de la cour des aides du 18 août 1787; l'arrêté du Châtelet du 21 août; les représentations des parlemens de Bordeaux, du Dauphiné, de Toulouse; les articles fondamentaux posés par le parlement de Paris dans la séance du 3 mai 1788; enfin tous les ouvrages que fit éclore à cette époque la faculté d'écrire librement sur les pouvoirs des états-généraux, tout respirait alors l'amour de la liberté; toutes les mains se levaient d'un mouvement spontané vers le trône, pour implorer un terme aux abus du pouvoir absolu. Mais les ennemis de la révolution qui s'opérait, persistaient à présenter ce mouvement de l'opinion publique comme un mouvement isolé et personnel, et ils y trouvaient le double avantage de nuire au duc d'Orléans, et celui de dénaturer la conduite et les intentions de leurs adversaires, en représentant comme l'ouvrage d'une faction, ce qui était le résultat de la volonté nationale. Le 4 mai 1789, à la procession solennelle qui précéda l'ouverture des états-généraux, le duc d'Orléans, au lieu de marcher avec les autres princes du sang royal, dont aucun n'était député, s'était placé simplement à son rang de député de l'ordre de la noblesse, et non point *à la tête de l'ordre de la noblesse, ni en affectant de se confondre avec les députations du Tiers*, comme le rapporte M. Regnault Warin (tome 2, page 49), dans les mémoires qu'il vient de publier sur le général La Fayette; mémoires dans lesquels au surplus nous avons remarqué un esprit de justice et d'impartialité qui a augmenté notre étonnement d'y trouver une pareille erreur. Ses ennemis lui reprochèrent cette conduite avec amertume, et prétendirent, contre toute raison, que c'était contraire à la dignité des princes et aux intérêts de la couronne. C'est ainsi que selon eux, la révolution n'avait d'autre but que de mettre le duc d'Orléans sur le trône, à la place de Louis XVI; et que tous les changemens demandés n'étaient que de vains prétextes pour lui en frayer le chemin. C'est ainsi qu'ils ont accusé ce prince d'employer sa fortune à opérer la révolution; mais, comme le dit avec tant de raison Mme de Staël: « Un peuple entier n'est » pas mis en mouvement par des » moyens de ce genre; la grande » erreur des gens de la cour a tou- » jours été de chercher dans quel- » ques faits de détail, la cause des » sentimens exprimés par la na- » tion entière. » Ces mêmes hommes n'ont jamais cessé de représenter comme des factieux qui sacrifiaient la paix de l'état à leurs vœux personnels, tous ceux qui défendaient avec les droits de la nation, le véritable intérêt du monarque. Ils affectaient de croire que toute la révolution était concentrée dans le duc d'Orléans; que si l'on parvenait à le perdre, il serait facile d'en arrêter le cours. Cette déplorable illusion a été la cause principale de toutes les calomnies dont le duc d'Orléans a été l'objet. « Cependant, dit en- » core Mme de Staël, personne n'o- » sait songer à un autre roi qu'à » Louis XVI; nul parti ne recon- » naissait le duc d'Orléans pour

» chef, et lui-même ne voulait l'être de personne. » Il y a plus, tous les partis ont mis de l'empressement et de l'affectation à s'en justifier. L'idée de passer pour avoir le projet de favoriser le duc d'Orléans, a suffi pour les éloigner de lui successivement. Il est également certain que cette crainte fut un des principaux motifs pour lesquels sa mort a été résolue par ceux qui l'ont envoyé à l'échafaud !..... Mais n'anticipons point sur les événemens. Aux états-généraux, dans la chambre de la noblesse, le duc d'Orléans se rangea dans cette minorité courageuse qui résistait aux prétentions de la majorité. Il vota pour que les pouvoirs des trois ordres fussent vérifiés en commun, et pour que, dans l'assemblée des états-généraux, les votes fussent comptés par tête, et non par ordre. Le 25 juin 1789, il fut du nombre des 47 députés de l'ordre de la noblesse qui se réunirent à celui du tiers-état déjà constitué en *Assemblée nationale*, afin d'y vérifier leurs pouvoirs en commun. Le roi ayant ordonné la réunion des trois ordres en une seule assemblée, elle eut lieu le 27; et le 3 juillet, le duc d'Orléans en fut élu président; mais il refusa cette fonction, qu'un prince qui aurait été réellement chef de parti, ou qui eût songé à le devenir, aurait acceptée avec empressement; et la cour, toujours rigoureuse pour lui, ne vit dans ce refus qu'un acte de faiblesse, dont elle ne lui sut aucun gré. Quelques jours après, lorsque le renvoi du ministère qui avait appelé les états-généraux et l'approche des troupes, avec lesquelles on avait la folie de croire qu'on parviendrait à subjuguer l'opinion, firent éclater l'insurrection parisienne, le buste du duc d'Orléans et celui de M. Necker, alors si populaire, furent portés en triomphe dans Paris, et les couleurs du prince formèrent la cocarde nationale. Ses ennemis lui firent un crime de sa popularité; ils prétendirent que c'était son argent qui soudoyait le peuple de Paris, et qui faisait révolter le régiment des gardes-françaises. Le duc d'Orléans dédaigna ces calomnies, et, sans se laisser intimider par les menaces de vengeance qu'on lui adressait sans cesse, il continua à défendre avec fermeté les doctrines constitutionnelles. Cependant il n'était lui-même que faiblement soutenu par le parti populaire lorsqu'il avait besoin d'appui contre les attaques de ses ennemis; et ceux-ci ne tardèrent guère à démêler quelle était à son égard la véritable disposition d'un grand nombre de ceux avec lesquels il votait constamment dans l'assemblée. Les événemens des 5 et 6 octobre furent l'occasion de nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. On prétendit comme de coutume qu'il en avait été le moteur, et on s'efforça d'imputer au prétendu parti d'Orléans les crimes qui ensanglantèrent cette nuit terrible. M. de La Fayette, alors commandant de la garde nationale parisienne, eut quelques jours après avec le duc d'Orléans, chez Mme la marquise de Coigny, cette entrevue sur laquelle on débita tant de fables. Il lui représenta seulement qu'il serait de son honneur de faire cesser les bruits

injurieux qui circulaient sur son compte; que le plus sûr moyen d'y parvenir serait de quitter la France; que le roi lui saurait gré de ce sacrifice au repos public, et de cette marque d'attachement. Le duc d'Orléans fit céder ses répugnances à cette considération. On le flattait d'ailleurs de l'espoir d'être utile à la France pendant son absence; on le chargeait d'une mission que la suite a prouvé n'avoir été qu'un prétexte mis en avant pour le déterminer plus sûrement à partir. Il n'est pas impossible qu'il ne s'en fût déjà aperçu lui-même lorsqu'il consentit à s'en charger; néanmoins son désir de ne plus voir son nom associé aux mouvemens populaires l'emporta sur tout autre motif; il partit pour l'Angleterre le 14 octobre 1789, après avoir pris congé du roi aux Tuileries, et avoir reçu de ses mains les instructions dressées par M. de Montmorin. Ces instructions ont été imprimées dans l'ouvrage déjà cité qui a pour titre : *Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans :* recueil qui renferme aussi la lettre du duc d'Orléans au roi, et ses lettres aux ministres. Peu de temps après le départ du prince, le tribunal du Châtelet de Paris, commença secrètement à recevoir des dépositions sur les événemens des 5 et 6 octobre, et l'instruction de cette procédure dura plusieurs mois. Il est incontestable qu'elle était dirigée principalement contre le duc d'Orléans, que ses ennemis voulaient absolument trouver coupable. Cependant, malgré cette instruction, dont il n'ignorait pas la tendance; malgré les menaces et les insinuations qui lui furent adressées pour l'engager à ne pas quitter l'Angleterre, il revint en France à l'époque de la fédération, bravant l'orage excité contre lui. Il arriva à Paris dans les premiers jours de juillet 1790, et parut à la tribune pour y expliquer les causes de son absence et celles de son retour. Un mois après que le duc d'Orléans eut repris sa place de député, une députation du tribunal du Châtelet se présenta à la barre de l'assemblée nationale, déposa la procédure sur le bureau, et demanda, aux termes de la loi constitutionnelle qui ne permettait pas de mettre en jugement des membres de l'assemblée sans qu'elle les eût préalablement décrétés d'accusation, que l'assemblée déclarât *qu'il y avait lieu à accusation contre le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau.* L'assemblée ordonna l'impression de toute la procédure, et chargea un de ses comités de lui en faire le rapport. Ce rapport fut fait, le 2 octobre, par M. Chabroud, et l'assemblée déclara à une grande majorité *qu'il n'y avait lieu à accusation ni contre le duc d'Orléans, ni contre le comte de Mirabeau.* Cette déclaration doit servir de règle à l'opinion de la postérité, car, enfin, lorsqu'après tant de recherches, après un examen aussi approfondi, une assemblée aussi honorable que l'assemblée constituante a proclamé l'innocence des accusés, de quel droit et sur quelles preuves plus authentiques viendrait-on attaquer ce jugement? D'ailleurs, le rapport de M. Chabroud, et la procédure

instruite au Châtelet, étant imprimés, tout le monde peut les lire : malheureusement, il y a peu de personnes qui se livrent à un travail si fastidieux. On aime mieux accepter une opinion toute faite que de s'en former une, et trop souvent, lorsque la vérité est fatigante à démêler, le public se laisse entraîner par les clameurs de l'esprit de parti, et croit aux absurdités dont on l'obsède sans cesse. Quiconque voudrait prendre la peine de lire cette longue procédure, se convaincrait qu'elle prouve précisément le contraire de ce qu'elle est destinée à établir. (Elle forme 2 volumes : il faudrait joindre à cette lecture celle de l'exposé de la conduite du duc d'Orléans dans la révolution française, de la consultation délibérée à Paris le 29 octobre 1790, du mémoire à consulter pour L. P. J. d'Orléans. Ces deux dernières pièces sont rapportées dans les éclaircissemens historiques des mémoires du marquis de Ferrières, tom. 1er.) D'abord, la plupart des témoins appelés au Châtelet étaient des ennemis personnels ou politiques du duc d'Orléans, que la notoriété de leur haine pour lui aurait dû faire écarter par les juges instructeurs, s'ils avaient agi avec cette impartialité dont la nature de leurs fonctions leur faisait un devoir; ensuite, leurs dépositions ne sont qu'un tissu de bruits vagues et d'ouï-dire, dont l'incohérence démontre la fausseté. On a prétendu que le duc d'Orléans était dans la foule, excitant la fureur du peuple, et répandant l'argent à pleines mains; mais cette circonstance se détruit d'elle-même, car il est évident que si un personnage aussi marquant, aussi connu, avait pénétré dans la foule, mille voix auraient, à l'instant même, signalé sa présence. Si on avait cherché sincèrement à démêler la vérité, on aurait appelé en témoignage les nombreux domestiques du duc d'Orléans; on les aurait interrogés, et il aurait été facile d'apprendre par eux tout ce qu'il avait fait dans ces journées, les lieux où il était allé, les heures où il s'y était trouvé, afin de pouvoir confronter ces différentes dépositions. Mais rien de tout cela n'a été fait, et on ne saurait se méprendre sur la cause de cette omission. L'accusation d'avoir répandu ou fait répandre de l'argent, n'a pas été mieux prouvée; elle n'est pareillement appuyée que sur des bruits vagues, et il est à remarquer que la procédure ne contient pas, à cet égard, un seul fait spécial, ni même le nom d'une seule personne accusée d'avoir donné de l'argent ou d'en avoir reçu. Néanmoins, les ennemis du duc d'Orléans continuèrent avec acharnement à soutenir qu'il était coupable. Beaucoup d'écrivains répétèrent ces bruits absurdes; et d'une part, l'insouciance, de l'autre, la crainte de passer pour appartenir à ce prétendu parti d'Orléans dont les ennemis de la révolution étaient parvenus à faire un véritable épouvantail pour leurs adversaires, donnèrent une sorte de crédit à des calomnies que les uns dédaignaient et que les autres craignaient de réfuter. Les grands embarras pécuniaires qu'éprouva

bientôt après le duc d'Orléans, contribuèrent encore à donner de la consistance à ces inculpations. En considérant l'immense fortune de ce prince, on s'imagina qu'il ne pouvait avoir été ruiné que par les dépenses énormes que ses ennemis prétendaient qu'il avait faites pour solder les différens mouvemens de la révolution. Cependant, les causes de ces embarras étaient assez évidentes pour qu'il fût inutile d'en chercher l'explication dans ces conjectures absurdes. L'assemblée nationale, en adoptant la grande et juste mesure d'abolir la féodalité en France, avait partagé les droits féodaux en deux classes. Ceux de la première étaient supprimés sans indemnité pour les anciens seigneurs; ceux de la seconde seulement étaient déclarés *rachetables*, et devaient, par conséquent, être perçus jusqu'à ce que ceux qui y étaient assujétis les eussent rachetés; mais, dans l'anarchie qui régnait alors, tous ces revenus, indistinctement, cessèrent à-la-fois d'être perçus, parce qu'il devenait impossible de contraindre à payer quiconque s'y refusait. Les fermiers eux-mêmes ne payaient plus le prix de leurs fermes qu'autant que cela leur convenait; et dans toute la France, les forêts, cette branche importante des revenus du duc d'Orléans, étaient livrées au pillage, et leurs produits étaient également difficiles à percevoir. Ces circonstances auraient seules suffi pour que le duc d'Orléans se fût trouvé dans de grands embarras, puisqu'il est notoire qu'antérieurement à la révolution sa fortune était grevée de dettes considérables en rentes perpétuelles et viagères, et qu'il y avait nécessairement impossibilité de les payer après une aussi grande diminution de revenus et au milieu de la stagnation générale des recouvremens. Cependant, nous n'avons pas encore parlé de la cause principale de la ruine du duc d'Orléans, qui fut la révocation des apanages. Celui de la branche d'Orléans, amélioré par une sage administration pendant quatre générations, produisait un revenu de 4 millions 500,000 livres environ. Ce fut cette assemblée, dans laquelle on s'obstinait à voir un parti dévoué au duc d'Orléans, qui lui enleva ces belles propriétés, et qui ne lui accorda, en dédommagement de ce qu'elle lui ôtait, qu'un million de rente apanagère, et un autre million annuel pendant 20 ans pour acquitter ses charges. (Voir dans le Moniteur le rapport du comité des domaines sur les apanages.) Ce serait insulter au bon sens de s'arrêter davantage à démontrer que telles ont été les seules causes de la ruine du duc d'Orléans, et il faut que ses ennemis et ceux de la révolution s'attendent à ce que la postérité fera justice de leurs injurieuses absurdités à cet égard. Nous avons déjà dit qu'au mois de juillet 1789, le duc d'Orléans avait refusé la présidence de l'assemblée lorsqu'elle lui avait été offerte après la réunion des ordres. Il se conduisit avec la même mesure à l'époque du départ du roi et de la famille royale, le 21 juin 1791. Loin de chercher à profiter de cette circonstance pour s'em-

parer du pouvoir, ni lui, ni aucun de ceux qu'on accusait de former son parti et de vouloir le porter au trône, ne firent aucune démarche qui pût indiquer cette intention. Il déclara au contraire, publiquement, qu'il n'accepterait ni la régence, ni aucune place qui le mettrait à la tête du gouvernement. Le duc d'Orléans continua à siéger dans l'assemblée nationale constituante, jusqu'à l'époque de sa dissolution, le 30 septembre 1791. Plusieurs fois il avait cherché à se rapprocher du roi, mais ces avances, soit qu'il en chargeât des ministres de S. M., soit qu'il prît sur lui de les faire lui-même, furent toujours repoussées; et ses ennemis élevaient de telles barrières entre le roi et lui, que chaque fois qu'il tenta ce rapprochement, il s'en trouva plus éloigné qu'auparavant. (*Voir* les *Mémoires* de M. Bertrand-Molleville, tom. 1er.) Un décret ayant astreint tous les officiers de la marine à se présenter dans un des quatre ports où il y avait des arsenaux, afin qu'on pût constater quels étaient ceux qui avaient émigré et ceux qui étaient restés en France, le duc d'Orléans se rendit à Lorient en mars 1792, mais il ne s'y arrêta point, et revint directement à Paris aussitôt qu'il eut fait acte de présence. Il fut porté sur la liste des amiraux, mais on refusa de l'employer. Voulant néanmoins servir son pays dans la guerre qui s'allumait, il demanda la permission de se rendre à l'armée du Nord, où ses deux fils, le duc de Chartres et le duc de Montpensier, servaient à cette époque, et de suivre le quartier-général comme volontaire. Le roi répondit d'abord *qu'il pouvait faire tout ce qu'il voudrait*, et, en conséquence, le duc d'Orléans se rendit à Valenciennes en mai 1792, accompagné de son troisième fils, le comte de Beaujolais, quoique ce prince ne fût encore âgé que de 12 ans. Il se trouva, en juin, aux combats de Menin et de Courtray, et resta encore quelque temps à l'armée; mais plus tard, le roi fit connaître au maréchal Luckner qu'il ne voulait pas que ce prince y restât davantage. Après le 10 août 1792, lorsque l'invasion des armées prussiennes et autrichiennes, sous les ordres du duc de Brunswick, semblait devoir anéantir l'indépendance nationale, le parti de la *Montagne*, qui maîtrisait les élections de Paris, se détermina à faire élire le duc d'Orléans, député à la convention nationale; mais il s'éleva une difficulté, lorsque ce prince se présenta pour se faire admettre en qualité *d'électeur* et *d'éligible*. On le reconnut comme réunissant toutes les qualités requises, mais on prétendit qu'on ne savait comment le désigner dans l'inscription sur les registres, attendu qu'on ne lui connaissait plus de nom. En effet, selon les lois du moment, il n'en avait plus. Les décrets de l'assemblée constituante ayant interdit les noms de terre, par suite de l'abolition de la féodalité, le nom d'*Orléans*, qui provenait d'un duché, avait cessé d'être conforme aux lois, ainsi que les noms de tous les autres princes; cependant comme il n'y avait point de nom de famille dans la maison

royale, puisque son avènement au trône de France remontait au temps où il n'y avait que des noms personnels, et où les noms héréditaires n'étaient pas encore usités, l'assemblée constituante avait statué par un article de la constitution de 1791, que tous les princes appelés éventuellement à succéder à la couronne, porteraient simplement leurs noms de baptême, en y ajoutant la dénomination de *prince français*, ce qui n'était ni moins convenable ni moins honorable pour eux, que des noms et des titres fondés sur des fiefs et des seigneuries qui n'existaient plus. Mais ce titre de *prince français* étant devenu incompatible avec l'ordre de choses qui remplaça la constitution de 1791, après le 10 août 1792, il en résultait qu'effectivement le duc d'Orléans *n'avait plus de nom*, puisqu'il ne pouvait prendre ni son titre antérieur, ni celui que lui avait assigné la constitution de 1791. On lui suggéra que la loi prescrivait à ceux qui étaient dans ce cas, de s'adresser à la municipalité de leur domicile pour qu'elle fixât le nom qu'ils devaient porter. En conséquence, il se décida à s'adresser à la commune de Paris, qui s'empressa de lui décerner le nom d'*Égalité*, comme nom de famille. Il n'osa pas le refuser, et ses ennemis, en dénaturant cette démarche, et surtout en en taisant la cause, sont parvenus à lui faire un crime de la dénomination qu'on lui avait donnée. Le duc d'Orléans fut donc élu député à la convention nationale, sous le nom de *Louis-Philippe-Joseph Égalité*, et il fut choisi le dernier des députés de Paris, afin de mieux marquer le nivellement des conditions. Il vota constamment avec le parti de la *Montagne* dans la convention, où il devint l'objet de violentes attaques de la part du côté droit, c'est-à-dire de la Gironde, qui parvint même à faire rendre, le 16 décembre 1792, un décret qui bannissait du territoire de la république tous les membres de la maison de Bourbon qui se trouvaient encore en France; mais ce décret fut rapporté deux jours après par l'influence de la Montagne. Le duc de Chartres, qui n'était pas à Paris (il servait dans la Belgique comme lieutenant-général), aurait voulu que son père profitât de ce décret pour sortir de la convention nationale, et se retirer avec tous les siens aux Etats-Unis d'Amérique, qui était le seul pays du monde où ils pussent alors trouver un asile. Il le lui manda, et adressa en même temps au président de la convention une lettre, qui fut supprimée parce qu'elle n'arriva à Paris qu'après la révocation du décret, mais qui fut connue des chefs de la Montagne. Cette lettre acheva de les indisposer contre le duc de Chartres, en leur montrant de plus en plus que ses opinions personnelles n'étaient pas favorables à leur système. Ce furent ces mêmes hommes qui entraînèrent le duc d'Orléans à voter la mort de Louis XVI, lorsqu'il paraissait tout-à-fait décidé à se récuser; ce que lui prescrivaient également la justice, l'honneur et la politique. Au reste, il est incontestable que le vote du duc d'Orléans n'eut d'autre influence

sur le sort de cet infortuné monarque, que la valeur numérique d'un vote de plus dans la convention. Au mois d'avril 1793, le comité de sûreté générale de la convention ayant décerné des mandats d'arrêt contre les deux fils du duc d'Orléans, le duc de Chartres et le duc de Montpensier, qui servaient dans les armées françaises, l'un dans celle de la Belgique, et l'autre dans celle du Var; cette mesure fut bientôt suivie de l'arrestation du duc d'Orléans et de celle des membres de sa famille qui n'avaient pas quitté la France. Il fut arrêté au Palais-Royal, le 4 avril, avec son troisième fils, le comte de Beaujolais, âgé seulement de 13 ans et demi. Le duc de Montpensier fut arrêté à Nice; mais le duc de Chartres, instruit du sort qu'on lui préparait par le général Dumouriez, qui lui remit même l'original du décret rendu contre lui, quitta l'armée le 5 avril, et se réfugia en Suisse, après avoir traversé l'armée autrichienne. On conduisit d'abord le duc d'Orléans à la mairie, d'où il réclama inutilement auprès de la convention l'inviolabilité de sa personne en qualité de député, en faisant observer qu'il ne pouvait être arrêté qu'en vertu d'un décret d'accusation rendu par la convention elle-même. On répondit à sa réclamation en passant à l'ordre du jour, et le duc d'Orléans, ainsi que le comte de Beaujolais, furent emprisonnés à l'Abbaye. Il n'y resta que peu de jours : un décret de la convention ayant ordonné sa translation et celle de tous les membres de sa famille, dans les forts et châteaux de Marseille, il y fut immédiatement conduit, et tous ses biens furent séquestrés. On mit d'abord le duc d'Orléans dans le fort Notre-Dame, et bientôt après on le transféra au fort Saint-Jean, où ses deux plus jeunes fils sont restés enfermés pendant trois ans et demi. Le duc d'Orléans y fut traité avec une grande rigueur; on le mit dans un des cachots de la tour, avec le comte de Beaujolais. Le duc de Montpensier, qui avait été conduit directement de Nice à Marseille, fut relégué dans un autre cachot de la même tour. Pendant plusieurs mois, il leur fut interdit de se voir et de communiquer entre eux; ils n'avaient pas même la permission d'aller respirer l'air sur le sommet de la tour. Cependant ils obtinrent plus tard quelques adoucissemens, lorsque le soin de les garder fut ôté à la municipalité et confié à l'autorité militaire. Le duc d'Orléans pouvait se croire oublié dans sa prison, lorsque le 3 octobre, le député Amar parut à la tribune de la convention nationale pour y faire, au nom du comité de sûreté générale, un rapport sur la prétendue conspiration des Girondins, à la suite duquel il proposa de mettre en accusation 45 de leurs collègues, et d'ordonner qu'ils fussent jugés par le tribunal révolutionnaire. Ces 45 députés appartenaient au parti de la *Gironde*, auquel nous avons déjà dit que le duc d'Orléans avait toujours été opposé. Cependant, après qu'on eut entendu le rapport d'Amar, Billaud-Varennes, un des députés de Paris, qui passait pour avoir beaucoup d'influence dans

le parti de la *Montagne*, proposa simplement et sans le motiver, que le nom du duc d'Orléans fût ajouté à la liste des députés que la convention allait mettre en accusation devant le tribunal révolutionnaire ; et telle était la terreur qui régnait alors, que cette addition fut décrétée sans qu'il s'élevât une seule voix pour s'y opposer, ni même pour en demander le motif. Des commissaires furent aussitôt chargés d'aller chercher le duc d'Orléans et de le conduire à Paris ; à leur arrivée à Marseille, ils l'assurèrent que c'était moins un jugement qu'un éclaircissement que l'on désirait, et qu'il était probable que ce décret avait été rendu afin d'avoir un moyen de mettre un terme à sa captivité; le duc d'Orléans se laissa persuader, d'autant plus aisément que cela paraissait plausible. Le 23 octobre 1793, il entra dans la chambre du duc de Montpensier: « Je viens, mon cher fils, lui dit-il, » pour te dire adieu, car je vais » partir.... Je voulais m'éloigner » sans te dire adieu, car c'est tou- » jours un moment fort pénible, » mais je n'ai pu résister à l'envie de » te voir encore avant mon départ. » Adieu, mon cher enfant; console- » toi, console ton frère, et pensez » au bonheur que nous aurons *en* » *nous revoyant.* » Il fit le voyage dans cette illusion, et dans la dernière lettre que ses deux fils reçurent de lui, datée de Lyon, il s'efforçait de les confirmer dans cette espérance, et de dissiper les inquiétudes qu'ils avaient sur son sort. Il arriva à Paris dans la nuit du 5 au 6 novembre, et fut conduit directement à la Conciergerie, où on lui annonça qu'il comparaîtrait dès le lendemain devant le tribunal. Ce ne fut qu'alors qu'on lui fit connaître l'acte d'accusation sur lequel il allait être jugé ; son étonnement fut grand en voyant que cet acte d'accusation était précisément le même que celui qui avait été dressé contre les Girondins, ses ennemis, et sur lequel ils avaient été condamnés à mort, et exécutés huit jours auparavant. On ne s'était pas même donné la peine d'en faire un autre qui pût au moins être applicable au duc d'Orléans; et il est remarquable que, parmi les absurdités qu'il contenait, on eût laissé subsister le chef d'accusation dirigé contre le député Carra, auquel on avait reproché, sans raison, d'avoir voulu placer le duc d'York sur le trône de France. Aussi, lorsque le duc d'Orléans entendit la lecture de cet article, il dit froidement : « Mais, en vérité, ceci a » l'air d'une plaisanterie. » Interpelé par le tribunal de déclarer ce qu'il avait à répondre aux accusations portées contre lui, il se borna à faire observer, « qu'elles » se détruisaient d'elles-mêmes, et » qu'elles ne lui étaient pas appli- » cables, puisqu'il était notoire » qu'il avait été constamment op- » posé au système et aux mesu- » res du parti qu'on l'accusait d'a- » voir favorisé. » Néanmoins, le tribunal ayant passé outre, et l'ayant condamné à mort sans désemparer, il dit sans se déconcerter, après avoir entendu sa sentence : « Puisque vous étiez déci- » dés à me faire périr, vous auriez » dû chercher au moins des pré- » textes plus plausibles pour y

261

L^se M^ie Ad^ide de Bourbon
Duchesse douairière d'Orléans.

» parvenir, car vous ne persuade-
» rez jamais à qui que ce soit que
» vous m'ayez cru coupable de
» tout ce dont vous venez de me
» déclarer convaincu, et vous
» moins que personne, vous qui
» me connaissez si bien, » ajouta-t-il en regardant fixement le chef du jury (Antonelle, avec lequel le duc d'Orléans avait eu des relations). « Au reste, continua-t-il, » puisque mon sort est décidé, je » vous demande de ne pas me » faire languir ici jusqu'à demain, » et d'ordonner que je sois con- » duit à la mort sur-le-champ. » On lui accorda sans difficulté cette triste faveur; en traversant la place du Palais-Royal, la charrette qui le conduisait au supplice fut arrêtée quelques minutes, et pendant ce temps, il promena ses regards avec le plus grand sang-froid sur la façade de son palais. Arrivé à la place Louis XV, il monta d'un pas ferme sur l'échafaud, et reçut le coup fatal, le 16 brumaire an 2 (6 novembre 1793), à 4 heures du soir. Ainsi périt ce prince, sacrifié par ceux-là mêmes dont il avait embrassé la cause, à la haine implacable que lui portaient ses ennemis, leurs propres adversaires : triste et mémorable exemple des vicissitudes de la fortune et de l'inconstance de la faveur populaire.

ORLÉANS (Marie-Adélaide de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'), fille de Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et d'Anne-Félicité d'Est, naquit à Paris, le 13 mars 1753. Elle perdit sa mère quelque temps après sa naissance. Mme de Saluces fut sa gouvernante, et elle fut élevée dans le couvent de Montmartre. Le duc d'Orléans (aïeul du prince actuel), ayant demandé sa main pour son fils, alors duc de Chartres, elle lui fut accordée, et leur mariage fut célébré le 5 avril 1769, dans la chapelle de Versailles. Tendrement attachée à son époux, Mme la duchesse de Chartres donnait l'exemple de toutes les vertus. La grâce de ses manières, sa bonté, sa charité pour les pauvres, la rendaient un objet d'amour et de respect pour tout ce qui l'approchait. Un nouveau devoir vint développer en elle de nouvelles vertus : devenue mère, elle prit le plus tendre soin de ses enfans. Dans l'année 1776, elle accompagna jusqu'à Toulon, son époux, qui s'embarqua dans ce port, sur le vaisseau *la Provence*, à bord duquel il fit deux campagnes d'évolutions navales. De Toulon, Mme la duchesse de Chartres passa en Italie, et visita Turin, Gênes, Parme, Milan, Modène, Venise, Florence, Rome et Naples, où commença, entre elle et la reine Marie-Caroline, une liaison que déjà elles parlaient de cimenter un jour, par un mariage entre leurs enfans. Ces deux mères, si heureuses alors, ne se doutaient guères que ce rêve, formé dans le sein des plaisirs et des grandeurs, ne se réaliserait que long-temps après, sous les auspices de l'exil et de l'infortune! A l'époque de la révolution, les ennemis du duc d'Orléans essayèrent de s'emparer de l'esprit de la duchesse, et parvinrent à l'aigrir par des révélations officieuses sur des infidélités conjugales, qu'elle paraissait avoir eu, jusque-là, le bonheur d'ignorer. C'est ainsi que l'union

qui avait toujours régné entre les deux époux, fut troublée en 1791. La duchesse se retira au château d'Eu, auprès du duc de Penthièvre, son père, qu'elle accompagna ensuite à Vernon, où ce prince termina sa carrière en 1793. Au mois d'avril de cette même année, la convention ordonna l'arrestation de tout ce qui restait en France de la famille des Bourbons. Le duc d'Orléans fut arrêté à Paris, avec son plus jeune fils, le comte de Beaujolais; le séquestre fut mis sur tous ses biens : mais telle était la vénération dont la fille du duc de Penthièvre jouissait encore à Vernon, que l'audace des agens du pouvoir révolutionnaire trembla devant le respect dont elle était environnée. Ce ne fut qu'au mois de septembre 1793, qu'en vertu de la loi sur les suspects, elle fut arrêtée et amenée au Luxembourg, qui était alors converti en prison. Là, on l'abreuva d'humiliations : on enferma avec elle, dans le même cachot, une courtisane....! De nouvelles douleurs vinrent ajouter à l'horreur de sa situation. La tête de son malheureux époux tomba sur l'échafaud le 6 novembre 1793. La vertueuse Mme Élisabeth subit le même sort au mois de juin 1794. Chaque jour lui enlevait quelques-uns de ses compagnons d'infortune, ou de ses amis. On donna l'ordre de transférer la duchesse d'Orléans du Luxembourg à la Conciergerie : c'était le signal de sa mort..... La courageuse vertu d'un homme obscur, de Benoit, concierge du Luxembourg, vint au secours de tant d'infortunes. Sous le prétexte que la princesse lui paraissait trop malade, il refusa de la remettre aux agens chargés par le comité de salut-public de la transférer à la Conciergerie, et ce généreux refus déroba cette illustre victime à la hache révolutionnaire. Le 9 thermidor (27 juillet 1795) avait lui sur la France, comme un jour d'espérance et de sécurité. On transféra la duchesse d'Orléans à une maison de santé (la maison Belhomme, rue de Charonne,) où elle commença à jouir de plus de liberté. Elle ose alors penser à ses enfans. Frappé d'un décret de proscription, son fils aîné se trouvait aux environs de Hambourg, après avoir d'abord caché sa vie errante dans les montagnes de la Suisse et dans les déserts de la Laponie : ses deux autres fils, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, languissaient dans les prisons de Marseille; Mlle d'Orléans était auprès de la princesse de Conti, sa tante. Séparée de sa famille, cette mère infortunée cherche au moins à la mettre à l'abri des dangers qui la menacent sans cesse. Le directoire qui redoutait la présence du jeune duc d'Orléans en Europe, promet à sa mère la liberté de ses deux autres fils, si celui qui fait le plus d'ombrage au gouvernement, veut s'embarquer pour l'Amérique. Elle lui écrit, en invoquant son amour pour sa mère, pour ses frères, pour sa patrie..... Il part pour Philadelphie ; le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais recouvrent leur liberté, et un rayon de joie se glisse dans le cœur de leur mère. Cet instant d'un bonheur inespéré, fut bientôt après

262

Mgr. le Duc d'Orléans.

Augustin pinx. Fremy del. et Sculp.

troublé par de nouvelles persécutions. Les conseils législatifs qui gouvernaient alors la France, avaient bien rendu un décret en vertu duquel la duchesse d'Orléans devait être remise en possession de ses biens; mais le nom qu'elle portait, inquiétait toujours le pouvoir soupçonneux qui dominait alors, et le directoire se borna à lui restituer quelques biens-meubles, méditant en secret de ne la point laisser en France, et de s'emparer de sa fortune. La révolution du 18 fructidor leur en ayant donné le pouvoir, elle fut déportée en Espagne, et ses biens qui n'avaient été que séquestrés jusqu'alors, furent confisqués et mis en vente. Elle se rendit d'abord à Barcelonne, de là à Figuères. Lorsqu'en 1807, le château de Figuères fut occupé par les troupes françaises, la paix de son asile ne fut pas d'abord troublée, mais au mois de juin 1808, les hostilités ayant éclaté en Catalogne, les habitans de Figuères prirent les armes contre les Français, et la ville fut bombardée par le château. La maison qu'habitait la duchesse d'Orléans fut écrasée par les bombes, et cette princesse fut obligée de s'enfuir au milieu de la nuit. Après avoir erré de Torruella-de-Mongny à Tarragone, elle vint s'établir au port Mahon. Ses enfans vinrent l'y chercher en 1809, pour la conduire à Palerme, où le duc d'Orléans, son fils aîné, allait épouser la princesse Amélie, fille du roi de Naples. Après avoir séjourné quelque temps à Palerme, la duchesse d'Orléans quitta la Sicile, et revint à Mahon, où elle était encore en 1814, au moment de la restauration. Ce fut alors qu'elle rentra en France, et qu'elle recouvra ceux de ses biens qui n'avaient pas été vendus. Au mois de janvier 1815, elle fit une chute sur un escalier et eut le malheur de se casser la jambe, en sorte qu'elle était encore sur le lit de douleur, lorsque Napoléon rentra dans Paris : il lui fit dire qu'elle pouvait y rester si elle le désirait, et en effet, elle n'en sortit point pendant les *cent jours*, et ne quitta pas la France. Depuis, elle a toujours vécu dans une profonde tranquillité jusqu'au 23 juin 1821, jour où elle mourut des suites d'un cancer au sein, dans son château d'Ivry. Le corps de cette princesse a été transporté dans la chapelle de Dreux, qu'elle avait commencé à relever pour servir de sépulture à sa famille, et qui vient d'être achevée par les soins de son fils, le duc d'Orléans.

ORLÉANS (Louis-Philippe d'), duc d'Orléans, né à Paris le 6 octobre 1773, porta d'abord le titre de duc de Valois : il prit celui de duc de Chartres à l'époque où son père devint duc d'Orléans. Dès l'âge de cinq ans, il fut remis aux soins de M. le chevalier de Bonnard. Le chevalier de Bonnard, né à Semur en Auxois, sous-gouverneur des princes de la maison d'Orléans, avait servi honorablement dans l'artillerie; il n'était pas moins distingué par les grâces de son esprit et l'aménité de son caractère. En 1782, la direction de son éducation fut confiée à Mme la comtesse de Genlis. Au respect de la religion, à l'amour de la vertu, à la culture des lettres

et des arts, Mᵉ de Genlis crut devoir unir pour ses élèves une gymnastique bien entendue, pensant avec raison que ce qui fortifie le corps dans la jeunesse fortifie aussi les facultés de l'âme. En 1787, le duc et la duchesse d'Orléans ayant fait un voyage à Spa, Mᵉ de Genlis y conduisit leurs enfans. En revenant, le duc de Chartres, qui était dans sa quatorzième année, s'arrêta à Givet, pour voir le régiment de Chartres infanterie, dont il était colonel-propriétaire. L'année suivante, dans un voyage qu'il fit en Normandie, il visita le Mont-Saint-Michel, et y révéla la noblesse de son caractère, en faisant détruire la fameuse cage de fer où un gazetier de Hollande fut enfermé pendant dix-sept ans pour avoir écrit contre Louis XIV....! (Voir pour les détails, les *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, par Mᵉ de Genlis, pages 452-454, tome II.) Cette cage servait encore de temps en temps à tourmenter les prisonniers. Le duc de Chartres ne fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit qu'au 1ᵉʳ janvier 1789, c'est-à-dire un an plus tard que les princes ne l'étaient ordinairement, par suite de l'éloignement du duc d'Orléans, qui avait été exilé pour sa courageuse protestation au parlement de Paris le 19 novembre 1787. La convocation des états-généraux venait de seconder cet élan généreux qui devait porter la France à de nouvelles destinées. Le duc de Chartres, sans regretter les sacrifices que le nouvel ordre de choses imposait à sa famille, embrassa avec ardeur les espérances que la révolution donnait à la France, de parvenir à une liberté sage et constitutionnelle. Il aimait à suivre les débats de l'assemblée nationale, à entendre cette foule d'orateurs qui tout-à-coup, comme par enchantement, avaient transporté à la tribune française l'éloquence des beaux temps de la Grèce et de Rome. Un décret de l'assemblée constituante ayant obligé les colonels-propriétaires de quitter la carrière militaire ou de prendre le commandement effectif de leurs régimens, le duc de Chartres, qui ambitionnait l'honneur de servir sa patrie, n'hésita pas à se mettre en personne à la tête du 14ᵉ régiment de dragons, qui portait son nom, et se trouvait alors en garnison à Vendôme. Le prince arriva dans cette ville le 15 juin 1791. Il était accompagné de M. Alexandre Pieyre, l'ingénieux et digne auteur de *l'École des Pères*, qui demeura attaché à sa personne dans les premiers temps de sa jeunesse. Là, il eut le bonheur de sauver, par son courage et sa présence d'esprit, un prêtre non assermenté, que la multitude voulait massacrer comme accusé d'avoir regardé avec mépris une procession dirigée par un prêtre constitutionnel. Quelque temps après, il donna un nouvel exemple d'humanité, en arrachant des flots un ingénieur près de périr. La ville de Vendôme décerna une couronne civique à l'auteur de ces actions honorables. Le nouveau serment exigé des officiers venait d'être envoyé à tous les régimens. Sur les vingt-huit officiers du 14ᵉ de dragons, sept seule-

ment le prêtèrent; mais grâce au zèle du duc de Chartres, la discipline n'en souffrit pas. Au mois d'août 1791, il quitta Vendôme avec son régiment pour se rendre à Valenciennes, où il passa l'hiver, remplissant les fonctions de commandant de place comme le plus ancien colonel de la garnison. Son brevet de colonel était du 20 novembre 1785. Les menaces dont la France était sans cesse l'objet avaient déterminé le gouvernement à diviser les frontières, depuis Huningue jusqu'à Dunkerque, en trois grands commandemens, confiés au maréchal Rochambeau, au maréchal Luckner, et au général La Fayette. En 1792, lorsque Louis XVI eut déclaré la guerre à l'Autriche au sein de l'assemblée législative, on se détermina à devancer par des hostilités immédiates celles que la coalition préparait contre la France. Le général Biron fut chargé du corps d'armée de Valenciennes et de Maubeuge : c'est sous ses ordres que le duc de Chartres fit ses premières armes. Le 28 avril 1792, il prit part aux premières affaires de cette guerre à Boussu et à Quaragnon. Le 30, il contribua à arrêter les fuyards qui, frappés d'une terreur fausse ou concertée, couraient de Quiévrain sur Valenciennes sans être même poursuivis. Nommé maréchal-de-camp par droit d'ancienneté, le 7 mai 1792, sous le ministère du comte de Grave, en même temps qu'Alexandre Berthier, depuis prince de Wagram, il commanda en cette qualité une brigade de dragons sous les ordres du maréchal Luckner, qui était venu remplacer Rochambeau à l'armée du Nord. L'avant-garde française ayant fait un mouvement sur Courtray, le duc de Chartres se trouva à la prise de cette ville; mais la retraite opérée par le maréchal Luckner ne permit point de profiter de ce premier avantage. Après ce mouvement rétrograde, l'armée de Luckner fut partagée en deux corps, dont l'un, commandé par le général d'Harville, fut envoyé en Lorraine, tandis que l'autre, sous les ordres du général Dumouriez, qui venait de quitter le ministère, fut laissé en Flandres pour couvrir la frontière. Le duc de Chartres et sa brigade de dragons, composée des 14e et 17e, firent partie du corps du général d'Harville, qui arriva vers la fin de juillet à Metz, où Luckner revint en prendre le commandement. Luckner fut lui-même remplacé peu de temps après par le général Kellermann, depuis maréchal duc de Valmy. La France se trouvait alors dans la crise la plus effrayante. L'armée de la coalition, forte de cent dix mille hommes, et commandée par le duc de Brunswick, pénétrait sur le territoire français. Nous n'avions à lui opposer que deux faibles armées, dont l'une de treize à quatorze mille hommes, était campée près de Metz, sous les ordres du général Kellermann, et l'autre, forte d'environ trente-trois mille hommes, était à Sedan, sous ceux du général Dumouriez, qui venait de remplacer le général La Fayette dans ce commandement. Le général La Fayette avait été enlevé par les Autrichiens au moment où, fuyant la proscrip-

tion, il allait chercher un asile sur une terre étrangère. Le 11 septembre 1792, le duc de Chartres fut nommé lieutenant-général et appelé au commandement de Strasbourg. « Je suis trop jeune, répondit-il, pour m'enfermer dans une » place, et je demande à rester » dans l'armée active. » Il n'alla point à Strasbourg, et Kellermann, dont l'armée, renforcée par une division de l'armée du Rhin, était déjà forte de ving-sept mille hommes, lui confia le commandement de sa seconde ligne, composée de douze bataillons d'infanterie et de six escadrons de cavalerie. Ce fut à la tête de cette seconde ligne que le duc de Chartres combattit à Valmy, le 20 septembre 1792. Chargé de la défense du moulin sur lequel se dirigèrent constamment tous les efforts de l'ennemi et le feu de leurs batteries, il parvint à se maintenir jusqu'au soir dans cette importante position, et contribua puissamment au succès de cette mémorable journée, qui fit avorter les projets de la coalition. Le 26 septembre, le conseil-exécutif nomma le duc de Chartres au commandement en second des troupes de nouvelle levée, que le général Labourdonnaye était alors chargé de réunir à Douay; mais le duc de Chartres ne fut pas plus séduit par cette seconde nomination qu'il ne l'avait été par la première. Il vint à Paris pour demander à rester dans la ligne, et dans l'armée de Kellermann; cependant comme il y avait déjà été remplacé, on lui proposa, et il accepta, de passer dans celle du général Dumouriez, qui allait se porter sur la Flandre, et tenter l'invasion de la Belgique; cette armée, après avoir suivi l'armée prussienne dans sa retraite jusqu'à Busancy, se dirigea sur Valenciennes en deux colonnes, dont la première était commandée par le général Beurnonville, et la seconde par le duc de Chartres. Le général Dumouriez y rejoignit son armée, et la trouva dans un état de dénuement presque absolu, manquant surtout de souliers et de vêtemens. Néanmoins l'impatience française n'attendit pas ce que la prudence eût paru exiger. Un petit combat légèrement engagé, le 2 novembre, près le village de Thulin, décida Dumouriez à renforcer son avant-garde, sous les ordres du général Beurnonville, d'une partie de la division du duc de Chartres, qui, opérant sur la droite, attaqua l'ennemi le 3, et emporta le moulin de Boussu, ainsi que la batterie qui le défendait, tandis que les généraux Dampierre, Beurnonville, Stengel et Frégeville, délogeaient les Autrichiens de poste en poste, et les repoussaient jusqu'à Saint-Ghislain. Le 4, le général Dumouriez, pour profiter de ces avantages, mit toute son armée en mouvement. Le 5, elle bivouaqua en face du camp des Autrichiens, qui s'étaient retranchés sur les hauteurs de Jemmapes. Ils étaient commandés par Clairfayt, sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. La division du duc de Chartres, forte de vingt-quatre bataillons d'infanterie, bivouaqua en avant du village de Paturage. Le 6, l'armée française livra et gagna la célèbre bataille de Jemmapes. Dans cette journée, le

duc de Chartres s'avança avec le centre pour attaquer le bois de Frénu, qui couvrait le centre des Autrichiens; mais comme ils occupaient une position très-forte, défendue par des redoutes meurtrières, dont le feu, presque à bout portant, faisait un effroyable ravage dans les rangs français, le désordre se mit dans une partie de nos troupes. Le jeune prince fit tous ses efforts pour arrêter les progrès de ce désordre; il parvint, non sans peine, à rallier les fuyards; mais dans l'impossibilité de reformer entièrement plusieurs bataillons qui s'étaient mêlés, il en fit une colonne, à laquelle il donna le nom de *bataillon de Mons*, plaça au centre les cinq drapeaux qu'il avait arrêtés, fit de nouveau battre la charge, et avec ces mêmes soldats, dont rien, quelques instans plus tôt, ne pouvait arrêter la fuite, il attaqua l'infanterie autrichienne qui remplissait les intervalles des redoutes, y pénétra la baïonnette en avant, et s'empara d'une partie de l'artillerie ennemie, que la cavalerie autrichienne s'efforçait vainement de faire rentrer dans Mons. Après cette victoire surprenante autant que glorieuse pour une armée si jeune, si mal équipée, encore si inexpérimentée, il fallut deux jours pour rétablir l'ordre au milieu de l'inconcevable confusion que cette première bataille avait jetée parmi les corps de l'armée française. Après ce délai, on se mit à la poursuite des Autrichiens. Les Français rejoignirent, combattirent l'ennemi à Anderlecht le 13 novembre, à Tirlemont le 19, à Varroux le 27, et entrèrent dans Liége le 28. A la suite de cette campagne aussi honorable pour l'armée française que pour le général Dumouriez qui la commandait, les troupes furent cantonnées et prirent leurs quartiers d'hiver. Le duc de Chartres dut alors s'occuper du sort de sa sœur, qui, par suite de la prolongation du voyage qu'elle avait entrepris en Angleterre avec Mme de Genlis, se trouvait comprise dans une des catégories des lois sur l'émigration. Obligé de la faire sortir de Paris sous vingt-quatre heures, et de la France sous trois jours, le duc d'Orléans écrivit au duc de Chartres de venir chercher sa sœur, et de la conduire dans la Belgique, ce qu'il fit. Ce fut à Tournay qu'il la plaça, et il y séjourna quelques semaines avec elle. Il était dans cette ville, lorsque la convention rendit un décret prononçant le bannissement de tous les membres de la maison de Bourbon qui se trouvaient encore en France. Le duc de Chartres aurait voulu que son père partît avec lui et tous les siens pour les États-Unis d'Amérique, et qu'ils profitassent ainsi de cette circonstance qui, quoique malheureuse en elle-même, leur présentait un moyen de sortir de tous les embarras de leur position; mais son éloignement de Paris paralysa les efforts qu'il fit pour déterminer son père à prendre ce parti, et le décret était déjà révoqué avant que les lettres du duc de Chartres lui fussent parvenues. Au mois de février 1793, le duc de Chartres fut rappelé à l'armée pour y être employé au siége de Maëstricht, sous les ordres du gé-

néral Miranda. Le 1er de mars 1793, le prince de Cobourg, à la tête d'une nombreuse armée autrichienne, ayant violé la neutralité du territoire palatin, en traversant Juliers, força le général Lanoue, qui commandait les troupes françaises sur la Roer, à évacuer Aix-la-Chapelle et à se replier sur Liège. L'armée qui faisait le siége de Maëstricht fut pareillement obligée de se replier, et ces deux armées réunies prirent position devant Louvain, où le général Dumouriez, qui avait obtenu de brillans succès en Hollande, se hâta d'accourir pour réparer cet échec. Arrivé le 15 mars, il reprit l'offensive le soir même, replia l'avant-garde autrichienne de Tirlemont et de Goidsenhoven jusque derrière la Gette, et profita de ces avantages, pour livrer la bataille de Nerwinde le 18 mars 1793. Le centre de l'armée était commandé par le duc de Chartres, et composé de deux divisions, dont l'une était sous les ordres du général Dietman, et l'autre sous les ordres du général Dampierre. Le prince devait soutenir l'attaque du village de Nerwinde, que l'aile droite était chargée de faire en même temps que celles d'Oberwinde et de Middelwinde, tandis que l'aile gauche devait attaquer la droite des Autrichiens, en se prolongeant jusqu'au poste de Léau. Une division du général Valence, qui commandait la droite de l'armée, s'empara d'abord du village de Nerwinde; mais elle fut bientôt forcée de l'évacuer. Le duc de Chartres l'attaqua de nouveau à la tête de seize bataillons d'infanterie. Il délogeait les Autrichiens de haie en haie, lorsque la vue des nombreux renforts que l'ennemi recevait de la droite répandit une terreur panique dans quelques bataillons de nouvelle levée. Les cris de *sauve qui peut* se firent entendre, et les efforts du duc de Chartres ne purent prévenir le désordre. Il fallut de nouveau évacuer le village de Nerwinde : le feu bien soutenu de quelques anciens bataillons, demeurés fermes sur la place du village, arrêta cependant l'ennemi assez long-temps pour l'empêcher de poursuivre la masse confuse qui en sortait. Ce revers de fortune était produit par les événemens de l'aile gauche de l'armée française que commandait le général Miranda : elle avait été dispersée, et avait même abandonné les ponts sur lesquels les Autrichiens avaient pu passer la Gette pendant la nuit, et couper toute retraite à l'armée française. Cependant elle bivouaqua sur le champ de bataille jusqu'à la pointe du jour, et ce ne fut qu'alors qu'elle commença sa retraite. Le duc de Chartres fit son mouvement rétrograde en même temps que le général Leveneur, qui commandait la droite depuis la blessure du général Valence : il regagna Tirlemont, sans avoir été entamé, fit aussitôt fermer les portes de la ville, plaça les troupes sur les remparts, et par sa bonne contenance suspendit la marche victorieuse de l'ennemi. Ce fut dans le cours de cette retraite que Dumouriez forma le projet de dissoudre la convention nationale par la force des armes. L'entreprise échoua, et Dumouriez chercha

son salut dans la fuite. Le duc de Chartres, qui avait manifesté avec plus de franchise que de prudence l'horreur que lui inspiraient les excès révolutionnaires dont la France était le théâtre, se vit aussi frappé d'un décret d'arrestation. Ce fut alors qu'il prit la douloureure résolution de quitter l'armée et de s'éloigner de sa patrie : il arriva non sans danger à Mons, où était le quartier-général du prince de Cobourg. L'archiduc Charles, qui s'y trouvait, lui fit l'accueil le plus honorable, et lui offrit de prendre du service dans l'armée autrichienne, où il serait entré comme lieutenant-général; mais le duc de Chartres était trop pénétré du sentiment de ses devoirs pour démentir ses premières armes : il se borna à demander des passeports afin de se retirer en Suisse, où il se flattait de trouver un asile paisible : ils lui furent accordés. Ami sincère de l'indépendance de son pays, c'est dans les camps que le duc de Chartres avait servi cette noble cause; c'est à son épée seule qu'il devait sa première gloire. Mais, d'un côté, son nom était l'objet de la haine du parti anti-constitutionnel; de l'autre, la crainte de passer pour être du parti d'Orléans, étouffait toutes les voix qui auraient pu s'élever en sa faveur, et l'importance de son rang le rendait un objet de crainte ou de jalousie pour tous les partis. Telle était sa destinée, que proscrit en France par ceux qui dressaient des échafauds, il devait être partout vu au dehors comme un partisan de la révolution dont il déplorait les excès. Il part de Mons pour la Suisse, le 12 avril 1793, sous le nom d'un voyageur anglais, avec César Ducrest, son aide-de-camp, n'emportant avec lui que de faibles ressources. Il traverse en fugitif ces mêmes contrées que peu de temps avant il avait parcourues en vainqueur avec l'armée française. Il apprend par une gazette l'arrestation de toute sa famille, arrive enfin à Bâle le 22 avril 1793. Il attendait Mlle d'Orléans, sa sœur, que les circonstances avaient placée sous sa protection : elle venait d'arriver à Schaffouse avec Mme de Genlis, conduite par M. le comte Gustave de Montjoye, adjudant-général dans l'armée française et qui venait de quitter la France en même temps que le duc de Chartres; le prince, pour la rejoindre, quitte la ville de Bâle; il cherche vainement à s'établir, soit à Zurich, soit à Zug : partout il est repoussé, et partout il lui est notifié qu'il ne trouvera point d'asile en Suisse. Dans cette position terrible, il crut devoir avant tout s'occuper d'en trouver un pour sa sœur. Le comte de Montjoye imagina de consulter le général Montesquiou, membre de l'assemblée constituante, qui, décrété d'accusation pendant qu'il commandait l'armée des Alpes, était venu chercher un refuge en Suisse, et vivait retiré à Bremgarten, sous le nom du chevalier de Rionel. Le général témoigna aussitôt le plus vif intérêt pour ces illustres proscrits et le plus grand désir de leur rendre service. Il

parvint, non sans peine, à faire recevoir Mlle d'Orléans, et même Mme de Genlis, au couvent de Sainte-Claire de Bremgarten. Quant au duc de Chartres, « il n'y a, lui dit-il, » d'autre parti à prendre pour vous » que celui d'errer dans les montagnes, de ne séjourner nulle part, » et de continuer cette triste manière de voyager jusqu'au moment où les circonstances se » montreront plus favorables. Si » la fortune vous redevient propice, » ce sera pour vous une *Odyssée*, » dont les détails seront un jour » recueillis avec avidité. » Le duc de Chartres, content d'avoir mis sa sœur à l'abri de l'orage, suivit ce sage conseil. Il se sépara d'elle le 20 juin 1793.... Il ne devait la revoir que quinze ans plus tard!.... Et seul, à pied, presque sans argent, il commença ses voyages dans l'intérieur de la Suisse et dans les Alpes. Si les bornes que nous impose notre genre de travail nous permettaient de retracer ici les nombreux incidens que nous avons recueillis de ces courses aventureuses, nous aimerions à suivre l'illustre voyageur, soit aux bords des lacs de Genève et de Neuchâtel, admirant les beaux lieux immortalisés par le génie de J. J. Rousseau; soit à Steinen, à Burglen, au Grutli, à la chapelle de Tellen-Blatt, recueillant avec joie de vieux souvenirs de gloire et de liberté; soit au Mont-Saint-Gothard, implorant vainement un asile des religieux de l'hospice (Horace Vernet.) Partout, on le verrait luttant avec courage contre la fatigue et la pauvreté. Mais une nouvelle scène non moins digne d'intérêt va s'ouvrir pour le duc de Chartres. Ses ressources étaient totalement épuisées. Rappelé à Bremgarten par une lettre de M. de Montesquiou, ce général lui fait part de l'idée qu'il a conçue de le placer comme professeur au collége de Reichenau, dont il connaissait un des propriétaires, M. Aloyse Jost. Ce projet ayant été agréé par le prince, le général Montesquiou en fit la proposition à son ami, en lui recommandant de ne dire à personne que ce jeune Français était le duc de Chartres. Le secret fut si bien gardé, que personne ne soupçonna qui il était pendant son séjour à Reichenau. M. Jost répondit au général que le prince pouvait se rendre à Reichenau. Il y arriva sous un nom emprunté; fut examiné en forme par tous les chefs du collége, et unanimement admis comme professeur. Il enseigna pendant huit mois la géographie, l'histoire, les langues française et anglaise, et les mathématiques; et sans avoir été jamais reconnu dans cet honorable asile, où la simplicité de sa conduite écartait toute idée de l'élévation de son rang, il sut se concilier et l'estime des chefs et la reconnaissance des élèves. C'est là qu'il apprit la fin tragique de son malheureux père.... Un mouvement politique s'opéra chez les Grisons. L'ami de M. de Montesquiou avait été appelé à l'assemblée de Coire; en outre, le départ de Mlle d'Orléans, qui venait de quitter le couvent de Bremgarten pour se rendre auprès de la princesse de Conti, sa tante, faisait entrevoir à M. de Montesquiou la pos-

sibilité de donner chez lui un asile au duc de Chartres, dont la malveillance avait en effet perdu la trace depuis long-temps. Muni du certificat le plus honorable, le duc de Chartres quitta donc Reichenau pour se retirer à Bremgarten. Il resta auprès de M. de Montesquiou sous le nom de Corby, aide-de-camp du général, jusque vers la fin de 1794, époque à laquelle il crut devoir quitter la Suisse, où sa retraite commençait à n'être plus un mystère. Dans l'état de conflagration où était l'Europe, le duc d'Orléans (c'est ainsi que nous appellerons dorénavant le prince dont nous écrivons la notice) pouvait difficilement trouver une contrée où il échappât à l'infatigable persécution dont il était partout l'objet. Il conçut le projet de passer en Amérique. Hambourg lui parut un lieu plus sûr que les autres, comme point de départ. Il arriva dans les environs de cette ville vers la fin de mars 1795. Quelques promesses de fonds dont on l'avait flatté ne s'étant pas réalisées, il ne put rassembler assez de moyens pécuniaires pour aller s'établir en Amérique; mais fatigué d'une oisiveté stérile, il résolut de parcourir le nord de l'Europe, afin de déconter de nouveau toutes les malveillances qui le poursuivaient. Muni d'une faible lettre de crédit sur un banquier de Copenhague, il partit pour cette capitale au mois d'avril 1795, accompagné du comte Gustave de Montjoye. Le banquier de Copenhague, auquel il avait été particulièrement recommandé, non comme duc d'Orléans, mais comme un voyageur suisse, lui fit obtenir des passeports du roi de Danemark, à la faveur desquels il pouvait voyager en toute liberté. Après avoir visité à Elseneur le château de Cronenburg et le jardin d'Hamlet, il passa le Sund pour se rendre en Suède, vit Helsinbourg, Gottenbourg, remonta au lac Vener, pour admirer les superbes cascades du fleuve des Goths à Troallhattan; prit ensuite la route de Norwège et séjourna à Friderikshall, tristement célèbre par la mort de Charles XII; à Christiania, où les habitans lui firent l'accueil le plus gracieux sans le connaître ni même soupçonner son rang; à Drontheim, où le baron de Krog, gouverneur, le combla d'égards. Pressé d'arriver à l'extrémité du continent vers l'époque du solstice, il hâta son départ de Drontheim. Il longea les côtes de Norwège jusqu'au golfe de Salten; visita le Mahlstrom, malgré les dangers qui en défendent les abords curieux. Parti de Saltdalm, il voyagea à pied avec les Lapons sur la crête des montagnes jusqu'au golfe de Tys. Il arriva au cap Nord le 24 août 1795. Après s'être arrêté quelques jours dans cette contrée, à dix-huit degrés du pôle, il revint par la Laponie à Tornéo, à l'extrémité du golfe de Bothnie. L'arrivée de ces Français surprit avec raison les habitans du lieu, où la munificence d'un roi de France avait envoyé Maupertuis pour mesurer un degré du méridien sous le cercle polaire : région que le duc d'Orléans venait de parcourir jusqu'à cinq degrés plus près du pôle. De Tornéo, l'illustre voya-

geur se rendit à Abo, et parcourut la Finlande, pour y étudier le théâtre de la dernière guerre entre les Russes et les Suédois sous Gustave III. Il alla jusqu'au Kymène, fleuve qui séparait alors la Suède de la Russie; il ne franchit pas cette limite. Catherine régnait, et ses dispositions politiques ne pouvaient inspirer au duc d'Orléans aucune confiance pour sa sûreté personnelle. Il traversa les îles d'Atland, et vint à Stockholm. Il était depuis quelques jours dans cette capitale, sans que personne y soupçonnât sa présence, lorsque la curiosité de voir un grand bal donné à la cour, à l'occasion de la naissance du roi de Suède, Gustave IV, le décida à profiter d'un billet que lui procura un banquier, pour une des tribunes les plus élevées de la salle. Au bout de quelque temps, il y vit arriver un maître des cérémonies qui venait le chercher pour le conduire dans l'enceinte où se trouvait la cour : cette circonstance lui fit soupçonner qu'il avait été reconnu. En effet, l'envoyé de France en Suède ayant aperçu le prince dans la salle de bal, avait dit au chancelier (le comte de Sparre) : « Vous me cachez quel-»ques-uns de vos secrets; vous »ne m'aviez point dit que vous »aviez ici le duc d'Orléans. » Le chancelier surpris ne pouvait y croire : « Il y est si bien, reprit »l'envoyé, que le voilà là-haut. » Le fait vérifié, le comte de Sparre témoigna au prince que le roi et le duc de Sudermanie, alors régent, seraient charmés de le voir. Ils accueillirent le duc d'Orléans avec autant d'égards que de distinction; lui prodiguèrent les offres les plus généreuses, et firent donner tous les ordres nécessaires pour que le jeune prince pût voir ce qu'il jugerait devoir attirer ses regards dans toute l'étendue du royaume. Le duc d'Orléans se borna à profiter de cette dernière attention. En quittant Stockholm, il alla visiter les mines de la Dalécarlie, province fertile en souvenirs de Gustave-Wasa, et se reposa à Mora, dans la ferme qui avait recueilli ce héros, alors comme lui fugitif et malheureux! Il alla voir le bel arsenal de marine de Carlscrona, repassa le Sund, et revint, par Copenhague et Lubeck, à Hambourg, dans l'année 1796. Après cette course vers le Nord, la position du duc d'Orléans ne se trouvait améliorée ni sous le rapport politique, ni sous celui des ressources pécuniaires. Des émissaires de divers partis cherchaient à la fois ce prince pour lui faire des propositions dans des vues bien différentes : d'un côté, on voulait l'attirer dans les camps étrangers; de l'autre, le directoire exécutif, pour lequel il était devenu un objet d'ombrage, voulait le déterminer à s'éloigner de l'Europe. Le duc d'Orléans était dans la petite ville de Friderikstadt, duché de Holstein, lorsqu'au mois d'août 1796, le ministre de la république française près les villes anséatiques, qui ne parvint à le découvrir qu'après plus de deux mois de recherches jusqu'en Pologne, lui fit remettre une lettre de la duchesse d'Orléans sa mère. Cette princesse, dans les termes les plus touchans, suppliait son fils, en son nom et

pour l'intérêt de ses autres enfans détenus à Marseille, de quitter l'Europe et de partir pour l'Amérique. « Que la perspective de soulager les maux de ta pauvre mère (disait-elle), de rendre la situation des tiens moins pénible, » de contribuer à assurer le calme » à ton pays, exalte ta générosité ! » (Ce fragment de lettre et la lettre suivante sont tirés de l'ouvrage de M. de F***, qui a pour titre : *Explication de l'énigme du roman de la conjuration d'Orléans*, par Montjoye, ouvrage dans lequel nous avons trouvé beaucoup de détails sur la vie et les voyages du duc d'Orléans actuel.) Le duc d'Orléans répondit sur-le-champ à sa mère la lettre suivante : « Quand ma tendre mère recevra » cette lettre, ses ordres seront » exécutés, et je serai parti pour » l'Amérique. Je m'embarquerai » sur le premier bâtiment qui fera » voile pour les Etats-Unis..... Et » que ne ferais-je pas après la lettre que je viens de recevoir ? Je » ne crois plus que le bonheur soit » perdu pour moi sans ressource, » puisque j'ai encore un moyen » d'adoucir les maux d'une mère » si chérie, dont la position et les » souffrances m'ont déchiré le » cœur depuis si long-temps. . . » . . . . . » Je crois rêver quand je pense » que dans peu j'embrasserai mes » frères et que je serai réuni à » eux; car je suis réduit à pouvoir » à peine croire ce dont le contraire m'eût paru jadis impossible. » Ce n'est pas cependant que je » cherche à me plaindre de ma » destinée; et je n'ai que trop senti » combien elle pouvait être plus » affreuse. Je ne la croirai même » pas malheureuse, si, après avoir » retrouvé mes frères, j'apprends » que notre mère chérie est aussi » bien qu'elle peut l'être; et si j'ai » pu encore une fois servir ma patrie en contribuant à sa tranquillité et par conséquent à son bonheur, il n'y a pas de sacrifices » qui m'aient coûté pour elle; et » tant que je vivrai, il n'y en a » point que je ne sois prêt à lui » faire. » Il sortit de l'Elbe à bord du vaisseau américain *l'America*, le 24 septembre 1796; et le 21 octobre, il était à Philadelphie. Le passage de ses deux frères, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, ne fut pas aussi heureux; partis de Marseille en novembre 1796, ce ne fut qu'en février 1797 qu'ils arrivèrent en Amérique et se réunirent à leur frère. Ils lui apportaient plus d'espérances que de ressources réelles. Le duc d'Orléans leur proposa de voyager dans l'intérieur des Etats-Unis; ils partirent tous trois à cheval accompagnés d'un seul domestique, ce même Beaudouin qui avait suivi le duc d'Orléans au mont Saint-Gothard. Ils se dirigèrent vers Baltimore, de là en Virginie. Ils se rendirent à Mount-Vernon chez le général Washington, qui, avant la fin de sa présidence, les avait invités à le venir voir dans sa retraite. Nous n'entreprendrons point de suivre les illustres voyageurs, soit chez les Chirokis, nation sauvage au milieu de laquelle ils passèrent deux jours pour assister à leurs fêtes, soit dans le désert des six nations, soit à la célèbre chute du Niagara entre les lacs Erié et Ontario.....

Ce serait aller au-delà du cercle que nous nous sommes tracé. Les trois frères supportèrent sans peine les fatigues de ce long voyage à travers des régions inhabitées, tantôt dans les immenses forêts qui en couvrent encore la plus grande partie; tantôt dans ces vastes plaines d'herbages qu'on appelle *des Savanes;* ils étaient jeunes, ils étaient réunis après de longues souffrances; ils voyageaient ensemble et sans entraves dans un pays nouveau et plein d'intérêt pour l'œil d'un Européen; et ces motifs adoucissaient l'amertume qui se mêlait à la bizarrerie de leur destinée. Peu après leur retour à Philadelphie, au mois de juillet 1797, la fièvre jaune se déclara dans cette ville. Trois princes, que leur naissance appelait à une si haute fortune, ne purent, faute d'argent, quitter ce séjour devenu pestilentiel. Ce ne fut qu'au mois de septembre que leur mère ayant été momentanément réintégrée dans ses biens, ils parvinrent à se procurer les moyens suffisans pour entreprendre un nouveau voyage. Ils se rendirent d'abord à New-York, de là à Rhode-Island, puis dans le Massachussetts, le New-Hampshire et le Maine; ils revinrent à Boston, où les papiers publics leur apprirent la déportation de leur auguste mère. Ils partirent sur-le-champ pour Philadelphie. Là, informés que cette princesse avait été transportée en Espagne, ils n'eurent plus d'autre pensée que d'aller la rejoindre; mais le dénuement auquel ils étaient encore une fois réduits, et la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre, opposaient à leurs désirs des obstacles difficiles à surmonter. Une seule voie paraissait praticable pour eux; c'était de se rendre d'abord à la Louisiane, qui, à cette époque, formait encore partie des états du roi d'Espagne, et de passer de là à la Havane, d'où l'on expédiait de temps à autre en Europe des bâtimens de guerre espagnols sur lesquels les princes se flattaient d'obtenir un passage. Partis de Philadelphie le 10 décembre 1797, ils descendirent, au milieu des glaces, l'Ohio et le Mississipi, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, dont le gouverneur Gayoso et les habitans témoignèrent aux princes français les sentimens les plus bienveillans. Ils arrivèrent dans cette colonie le 17 février 1798; ils y séjournèrent pendant cinq semaines, attendant de la Havane une corvette espagnole. Cet espoir déçu, ils s'embarquèrent sur un navire américain qui fut pris dans la traversée par une frégate anglaise. Le duc d'Orléans se nomma au capitaine, qui le fit transporter ainsi que ses frères à la Havane, où ils débarquèrent le 31 mars. Ils tentèrent de nouveau, mais vainement, de passer en Europe. Malgré les regrets que le duc éprouvait au souvenir de la France, il se serait résigné à vivre dans une douce obscurité, sur cette terre étrangère, s'il avait pu s'y créer pour ses frères et pour lui une existence honorable. L'accueil que les autorités espagnoles et les habitans de la Havane avaient fait aux princes réfugiés, leur en donnait l'espoir; mais le gouvernement de Madrid y mit obstacle en les forçant de quitter

l'île de Cuba. Un ordre daté d'Aranjuez, le 21 mai 1799, prescrivit au capitaine-général de la Havane de reléguer les trois frères à la Nouvelle-Orléans, sans leur assurer aucun moyen d'y subsister. (Même ouvrage de M. de F*****, 2e partie.) Indignés de cette nouvelle persécution, les princes refusèrent de se rendre à la destination qui leur était imposée avec de telles formes. Ils jetèrent alors les yeux sur l'Angleterre, comme le seul asile encore ouvert à leur infortune, et d'abord ils passent, sur un parlementaire espagnol, aux îles anglaises des Bahamas; de là à Halifax, où le duc de Kent, l'un des fils du roi d'Angleterre, Georges III, les reçoit très-honorablement, mais ne se croit pas toutefois autorisé à leur accorder passage pour l'Angleterre sur une frégate anglaise. Ils ne perdent point courage; ils montent sur un petit navire qui les transporte à New-York; de New-York un paquebot anglais les conduit à Falmouth, et ils arrivent à Londres au mois de février 1800. Le duc d'Orléans eut une entrevue avec *Monsieur;* il écrivit au roi qui se trouvait alors à Mittau. Les journaux anglais publièrent ce rapprochement, qui fut également honorable des deux côtés. Le prince observa le même système de conduite qu'il avait suivi avec tant de constance. Il ne songea qu'à revoir la princesse sa mère afin de concerter avec elle les moyens de préparer un meilleur avenir pour sa famille. Le gouvernement anglais lui en facilita les moyens, et une frégate fut chargée de le transporter à Minorque. A peine fut-il arrivé dans cette île, qu'on annonça que l'armée de Condé allait venir y joindre l'armée anglaise. (L'armée de Condé fut obligée de se replier en Allemagne, après la bataille de Marengo, avec les restes de l'armée autrichienne, et sans s'être avancée au-delà d'Udine en Italie.) On demanda au duc de se ranger sous les drapeaux de l'émigration, mais il s'y refusa formellement, de concert avec les princes ses frères, qui partageaient ses sentimens. La guerre entre l'Espagne et l'Angleterre apportait beaucoup d'obstacles à l'entrevue du duc d'Orléans avec sa mère. Cependant une corvette napolitaine étant venue accidentellement à Mahon, il obtint d'être conduit à son bord dans la rade de Barcelonne. (Naples était alors en paix avec l'Espagne, quoique l'Angleterre fût en guerre avec ce dernier royaume.) Mais d'autres motifs indépendans de sa volonté le privèrent de cette satisfaction, et les trois frères retournèrent en Angleterre sans avoir rempli un vœu si cher à leur cœur. Plus tard, ils obtinrent de leur mère de faire venir auprès d'elle Mlle d'Orléans leur sœur, qui, depuis son départ de Suisse, était toujours en Hongrie avec Mme la princesse de Conti, sa tante. Le prince s'établit avec ses frères sur le territoire anglais dans un modeste asile à Twickenham, où ils furent rejoints par le chevalier de Broval, qui leur avait été attaché dans les premiers temps de leur éducation. Là le nom du duc d'Orléans, ses vertus, ses malheurs, le charme et l'intérêt de ses voyages, le rendaient l'ob-

jet de la considération du public anglais. Il visitait tout ce qui fixe la curiosité des étrangers, soit en Angleterre, soit en Ecosse; il portait ses regards sur les monumens publics, sur les établissemens de l'industrie; il s'instruisait avec empressement sur l'économie politique du pays, et surtout dans l'étude de ces lois sur lesquelles sont si bien établies, et les libertés publiques et la sécurité individuelle. Le gouvernement anglais le traitait avec autant d'estime que de distinction, et paraissait satisfait que ce prince, se renfermant dans ses souvenirs, menât dans la retraite une vie paisible, exempte d'ambition et conforme à la position où le sort l'avait placé. Ce tranquille bonheur fut troublé par la mort du duc de Montpensier, qui succomba à une maladie de poitrine dans l'année 1807. Le comte de Beaujolais languissait attaqué du même mal: les médecins de Londres lui conseillèrent de se transporter dans un climat plus doux que celui de l'Angleterre. L'état de l'Europe ne laissait de choix qu'entre Malte et Madère; mais il ne consentit à entreprendre ce voyage que sur la promesse que lui fit le duc d'Orléans de l'accompagner. Les deux frères arrivèrent à Malte dans les premiers jours de mai 1808. Mais là, les médecins ayant déclaré que l'air de cette île était pernicieux pour le malade, le duc d'Orléans écrivit au roi de Sicile, Ferdinand IV, pour obtenir la permission de transporter son frère sur le mont Etna. Mais avant l'arrivée de la réponse, le comte de Beaujolais avait cessé de vivre. Le duc d'Orléans, pour s'arracher au spectacle douloureux des funérailles de son frère, s'embarqua pour Messine. C'est là qu'il reçut la réponse qu'il attendait de Ferdinand IV; elle était conçue dans les termes les plus flatteurs, et contenait une invitation de se rendre à Palerme. Il partit pour cette capitale, où se trouvait alors la cour de Sicile. Il y fut accueilli par la reine Marie-Caroline, et le roi ne tarda pas à lui laisser entrevoir dans ses entretiens le désir de l'avoir un jour pour son gendre. C'était l'époque où Napoléon, pour placer une couronne de plus sur la tête de ses frères, avait entrepris la guerre d'Espagne, guerre si impolitique et si désastreuse. Ferdinand IV, jaloux de soutenir les droits de sa famille, crut devoir envoyer en Espagne Léopold son second fils, et engagea le duc d'Orléans à l'accompagner pour aider ce jeune prince de ses conseils et de son expérience; il s'agissait de défendre l'indépendance d'un peuple généreux; le duc d'Orléans accepta cette mission. L'ambassadeur anglais à Palerme avait ouvertement encouragé le départ des deux princes. et autorisé leur passage sur un vaisseau de guerre anglais. Quelle fut donc leur surprise, lorsqu'arrivés à Gibraltar, le gouverneur de cette forteresse leur déclara qu'il ne les laisserait point entrer en Espagne! Le prince Léopold fut retenu deux mois à Gibraltar, et le duc d'Orléans conduit en Angleterre sur le même vaisseau qui les avait amenés de Palerme. Arrivé à Londres en septembre 1808, il se plaignit de la conduite du gouverneur de Gi-

braltar. On lui répondit que cette conduite était en harmonie avec les intentions du gouvernement anglais. Le duc d'Orléans sollicita du moins la faculté d'aller retrouver sa mère, qui était à Figuières. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint de sortir d'Angleterre sur une frégate dont le commandant avait ordre de le conduire à Malte, mais de ne le point laisser approcher des côtes d'Espagne. Il allait s'embarquer à Portsmouth lorsqu'il fut rejoint par la princesse sa sœur, qui l'avait vainement cherché tant à Malte qu'à Gibraltar. Il fit voile avec elle pour la Méditerranée, et arriva à Malte au commencement de 1809. Il écrivit aussitôt à la duchesse d'Orléans sa mère pour tâcher d'arranger une entrevue avec elle, et lui envoya le chevalier de Broval, qui l'avait accompagné dans la Méditerranée; mais les obstacles se multipliaient au lieu de s'aplanir. Il crut devoir se rendre de nouveau à la cour de Palerme. Les choses avaient changé de face pendant son absence; le même esprit qui, depuis tant d'années, n'avait point cessé de lui susciter partout des embarras ou des ennemis, avait cherché à le calomnier aux yeux de la reine. Cependant, il parvint à dissiper ces fallacieuses préventions. La reine consentait à lui donner en mariage la princesse Amélie, qui avait fixé ses regards et son cœur; mais le prince désirant que la duchesse d'Orléans sa mère, fût témoin de cette union, lui demanda de nouveau une entrevue, soit en Sicile, soit en Sardaigne. Il passa même à Cagliari pour faciliter cette entrevue, et il y avait attendu vainement sa mère lorsque sa sœur lui écrivit de Malte que le gouvernement anglais ne s'opposait plus à leur passage au port Mahon; elle vint le chercher à Palerme, où il était revenu, non sans avoir couru risque pendant le trajet, d'être pris par les barbaresques. Il fit voile pour Mahon, où, après 16 années de séparation, il eut le bonheur de revoir sa mère, et ce qui restait de la famille d'Orléans vint à Palerme se réunir autour de l'autel, où un petit-fils de Henri IV recevait la main de la fille du roi de Sicile. Le mariage fut célébré le 25 novembre 1809. Ce prince goûtait les douceurs de la plus heureuse union lorsqu'au mois de mai 1810 il vit arriver à Palerme une frégate espagnole qui portait un envoyé de la régence de Cadix. Cette régence, dans une lettre aussi pressante qu'honorable, invoquait, au nom de la liberté, l'appui des talens et de l'épée du duc d'Orléans; elle lui offrait un commandement général en Catalogne, avec tous les honneurs dus aux infans d'Espagne. Le duc d'Orléans s'embarque et fait voile pour la Catalogne. Il était accompagné, dans ce voyage, par le colonel Salluzzo, que le roi de Naples lui avait donné, et par le chevalier de Broval, dont l'attachement fidèle ne s'est jamais démenti. Il arrive à Tarragone; mais de sourdes intrigues lui avaient suscité des obstacles inattendus, et le commandant espagnol, embarrassé de sa présence, lui déclare qu'il n'est pas autorisé à lui remettre le commandement. Ce changement rapide avait été

opéré par l'influence anglaise. Le parti espagnol qui avait résolu d'appeler le duc d'Orléans, avait d'abord mis le plus grand mystère dans l'exécution de ce projet; mais les Anglais en ayant été informés, n'avaient pas dissimulé leur mécontentement. Le duc d'Orléans s'éloigna à regret de Tarragone, où il avait reçu des habitans le plus touchant accueil. On aurait désiré qu'il retournât à Palerme; mais, dès qu'il fut sorti du port, il ordonna, à la frégate qui le portait, de faire voile pour Cadix. Là, il éprouva les effets de la même influence qui, déjà, avait prévalu sur le vœu d'après lequel il était venu en Espagne. La régence elle-même, qui l'avait appelé de son propre mouvement, craignait alors de le recevoir; cependant, il insista, et débarqua à Cadix avec les honneurs dus à son rang. La régence le reçut en audience publique; mais après cette cérémonie, après quelques jours passés à visiter les fortifications de Cadix et la position militaire de l'île de Léon, il eut lieu de se convaincre que ses efforts seraient inutiles. Une frégate anglaise fut dépêchée à Cadix avec ordre de le conduire en Angleterre. Le prince refusa de s'embarquer. Alors l'ambassadeur anglais pressa le conseil de régence de l'y contraindre; mais ce conseil s'y refusa, se contentant de le tenir dans l'inaction. Enfin, au bout de trois mois d'attente, les cortès s'assemblèrent dans l'île de Léon. Dès les premiers jours de leur réunion, l'influence anglaise, qui les dirigeait alors, obtint l'éloignement du duc d'Orléans en faisant craindre que si l'on ne le contraignait pas à quitter Cadix, les troupes anglaises ne quittassent l'Espagne. Frappé de l'ordre de s'éloigner, le duc d'Orléans tenta, comme dernière ressource, de parler lui-même aux cortès assemblées. Il courut à l'île de Léon, où elles étaient réunies; mais il y avait séance secrète. On en profita pour ne pas le recevoir: trois membres furent chargés de lui manifester que les cortès considéraient son éloignement comme nécessaire au salut de cette Espagne dont il était venu défendre l'indépendance. C'est ainsi qu'après plus de trois mois de résistance et d'inutiles efforts, il fut contraint de remonter sur une frégate espagnole qui le reconduisit au même rivage où la régence l'avait envoyé chercher. Il arriva à Palerme au mois d'octobre 1810, peu de temps après la naissance du duc de Chartres, son fils aîné. Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, était à Palerme avec cette portion de sa cour et de son armée, qui l'avait suivi en Sicile, lorsque les événemens de la guerre continentale l'avaient contraint d'abandonner le royaume de Naples. J. Murat aussi avait pris le titre de roi des Deux-Siciles. Ce titre indiquait de part et d'autre l'intention de s'emparer de celui des deux royaumes, dont on n'était pas en possession. Aussi, la reprise du royaume de Naples était l'unique but vers lequel tendait la cour de Palerme, et surtout la reine Marie-Caroline d'Autriche, dont l'influence était prédominante. L'Angleterre protégeait alors la Sicile, tant par la supériorité

qu'elle avait acquise sur les mers et par la flotte nombreuse qu'elle avait dans la Méditerranée, que par une armée de 15 à 20,000 hommes qu'elle entretenait dans cette île, et par un subside annuel de 400,000 livres sterlings. Mais la reine Marie-Caroline était persuadée que les Anglais étaient contraires à son rétablissement sur le trône de Naples, parce que, selon elle, ce rétablissement les aurait empêchés de tenir et la Sicile, et la cour de Ferdinand IV, sous le poids de leur domination. Aussi, affectant du dédain pour la défense de la Sicile, et répétant sans cesse que c'était l'affaire des Anglais, elle ne s'occupait que des moyens de contrebalancer leur influence, et surtout de reprendre *sans eux ou malgré eux* le royaume de Naples. Poursuivant ce système avec ténacité, elle travaillait sans relâche à se procurer des troupes qui fussent à elle, des bâtimens de transport, et tout l'argent nécessaire pour reconquérir ses états de terre ferme, ce qui mécontentait les Siciliens autant que les Anglais. Les Siciliens n'ont jamais aimé les Napolitains : ils se voyaient avec peine gouvernés par l'émigration de Naples et contraints de l'alimenter. Le duc d'Orléans s'efforçait en vain de mettre cette vérité sous les yeux de la reine; elle aurait bien voulu employer ce prince militairement, mais elle était retenue par la crainte de faire ainsi prévaloir le système que le duc d'Orléans lui recommandait constamment. C'était donc sans fruit qu'il faisait des plans de défense pour la Sicile, qu'il invitait la reine à se maintenir en bonne harmonie avec les Anglais, et à s'entendre avec eux pour organiser la défense de l'île; qu'il représentait la nécessité d'écarter les émigrés napolitains du pouvoir, et d'y appeler les Siciliens ; qu'il insistait surtout pour qu'on respectât les immunités nationales et les priviléges dont ce peuple jouissait depuis 8 siècles, priviléges que les différentes dynasties, successivement placées sur le trône de Sicile, avaient constamment respectés et presque toujours augmentés. Le plus important des priviléges de la Sicile était celui de s'imposer elle-même, par l'organe de son parlement, qui s'assemblait tous les trois ans; ce parlement jouissait en outre du droit de nommer une commission intermédiaire dite la *Députation du royaume*, qui, par une singulière prérogative, percevait directement les impôts et les versait ensuite dans les caisses du gouvernement. Le vote triennal du parlement sicilien devant expirer au 1er janvier 1811, il fut nécessaire de convoquer cette assemblée sur la fin de 1810. La cour lui demanda une augmentation d'impôts de 360,000 onces d'or par an (l'once d'or de Sicile vaut environ 12 francs de notre monnaie); mais le parlement n'en vota que 150,000. La violence des partis devint extrême, et tout d'un coup, un édit royal établit, sans autre forme, un impôt extraordinaire d'un pour cent sur toutes les quittances. Un grand nombre de membres du parlement protestèrent entre les mains de la députation du royaume ; les plus

marquans furent enlevés la nuit, et transférés dans des îles désertes : toute la Sicile fut en rumeur. Le duc d'Orléans, toujours et partout ennemi de l'arbitraire, se tenait retiré à la campagne. Cependant, lord William Bentinck arrive en Sicile avec pleins pouvoirs de l'Angleterre; les troupes anglaises occupent Palerme ; le roi remet l'exercice de l'autorité royale au prince héréditaire, en le nommant vicaire-général du royaume, et s'éloigne de la capitale. Les Siciliens sont appelés au ministère; la nouvelle constitution paraît, mais le peu d'harmonie qui régnait dans les esprits suscitait des obstacles continuels à la nouvelle administration. Le 23 avril 1814, on ignorait encore en Sicile, et la chute de Napoléon, et le rétablissement de la maison de Bourbon au trône de France. Un vaisseau anglais, qui arriva ce jour-là à Palerme, y répandit le premier cette grande nouvelle. Pressé du désir de revoir sa patrie après une si longue absence, le duc d'Orléans part sur-le-champ pour Paris, se retrouve sur la terre de France avec autant d'étonnement que de joie, et le 17 mai, il paraît chez le roi aux Tuileries en habit de lieutenant-général français. Au mois de juillet 1814, accompagné de M. le baron Atthalin et de M. le comte de Sainte-Aldegonde, qu'à son arrivée en France il avait attachés à sa personne en qualité d'aides-de-camp, il s'embarqua sur le vaisseau de ligne français la *Ville de Marseille*, pour aller chercher sa famille à Palerme. De retour à Paris, il jouissait en paix du bonheur de se retrouver dans une patrie qui n'avait point oublié ses anciens services, et dont le souvenir et la gloire l'avaient suivi et consolé dans le cours de ses voyages et de ses infortunes, lorsque le départ de l'île d'Elbe vint troubler cette douce existence, et remettre en question l'avenir de la maison de Bourbon. Le 5 mars 1815, dès que le débarquement de Napoléon à Cannes fut connu à Paris, le duc d'Orléans fut appelé par le roi aux Tuileries, où S. M. lui donna l'ordre de partir pour Lyon. Arrivé dans cette ville, il assista à un conseil présidé par *Monsieur*, et où se trouvait le maréchal Macdonald : il y fut reconnu qu'il n'y avait aucun moyen de s'opposer à l'entrée de Napoléon dans Lyon. Le duc d'Orléans revint à Paris; sa sollicitude se porta sur sa femme et sur ses enfans, il les fit partir pour l'Angleterre ; sa sœur resta auprès de lui. Le 16 mars, le duc d'Orléans accompagna S. M. dans sa voiture à la séance royale; il partit le soir même pour aller prendre le commandement du département du Nord, dont il venait d'être investi par le roi, et suivi de ses aides-de-camp, parmi lesquels se trouvait le brave lieutenant-général Albert, il arriva le 17 au matin à Péronne, où le maréchal Mortier, duc de Trévise, fit mettre ses lettres de service à l'ordre du jour, et le fit reconnaître aux troupes commandant en chef. De là, toujours accompagné de ce maréchal, avec lequel il se souvenait avec tant de plaisir d'avoir servi dans la mémorable campagne de 1792, il quitta Pé-

ronne pour aller visiter Cambray, Douay et Lille. Le prince fut reçu avec enthousiasme dans ces places. Le 20 mars, il envoya à tous les commandans pour instructions, « de faire céder toute opi-»nion au cri pressant de la patrie; »d'éviter les horreurs de la guerre »civile; de se rallier autour du »roi et de la charte constitution-»nelle; surtout de n'admettre, sous »aucun prétexte dans nos places, »les troupes étrangères. » Ce même jour, le télégraphe de Lille venait de recevoir une communication : c'était un message de Napoléon, ainsi conçu : « L'em-»pereur rentre dans Paris à la »tête des troupes qui avaient été »envoyées contre lui. Les autori-»tés civiles et militaires ne doi-»vent plus obéir à d'autres ordres »que les siens, et le pavillon tri-»colore doit être sur-le-champ »arboré. » Le duc d'Orléans n'en continua pas moins ses opérations; il partit le 21 pour Valenciennes, qu'il revit avec plaisir, se rappelant qu'à l'âge de 18 ans, il avait commandé dans cette place, lors du commencement de la glorieuse lutte de la France contre les armées de la coalition. De retour à Lille, il fut instruit que le roi allait arriver dans cette place; en effet, S. M. y entra le 22 à midi, et en repartit le 23. Il paraît qu'en quittant la France, le roi n'avait laissé aucune instruction au duc d'Orléans, ni à aucun des autres chefs militaires qui se trouvaient à Lille. Dans cet état de choses, le duc d'Orléans, après avoir prévenu les commandans de places qu'il n'avait plus d'ordres à leur transmettre au nom de S. M., quitta Lille le 24 mars 1815, pour rejoindre sa famille en Angleterre. Avant de partir il avait écrit au maréchal duc de Trévise cette lettre, non moins honorable pour celui qui l'a reçue, que pour celui qui l'a tracée; elle a été imprimée dans plusieurs écrits du temps. « Lille, »23 mars 1815. Je viens, mon »cher maréchal, vous remettre »en entier le commandement »que j'aurais été heureux d'exer-»cer avec vous, dans le dépar-»tement du Nord. Je suis trop »bon Français pour sacrifier les »intérêts de la France, parce que »de nouveaux malheurs me for-»cent à la quitter. Je pars pour »m'ensevelir dans la retraite et »dans l'oubli; le roi n'étant plus »en France, je ne puis plus vous »transmettre d'ordres en son nom, »et il ne me reste qu'à vous déga-»ger de l'observation de tous les »ordres que je vous avais transmis, »et à vous recommander de faire »tout ce que votre excellent juge-»ment et votre patriotisme si pur »vous suggéreront de mieux pour »les intérêts de la France, et de plus »conforme à tous les devoirs que »vous avez à remplir. Adieu, mon »cher maréchal, mon cœur se serre »en écrivant ce mot. Conservez-»moi votre amitié, dans quelque »lieu que la fortune me conduise, »et comptez à jamais sur la mienne. »Je n'oublierai jamais ce que j'ai »vu de vous pendant le temps »trop court que nous avons passé »ensemble. J'admire votre noble »loyauté et votre beau caractère, »autant que je vous estime et que »je vous aime; et c'est de tout »mon cœur, mon cher maréchal,

»que je vous souhaite toute la »prospérité dont vous êtes di»gne, et que j'espère encore pour »vous. L. - P. D'ORLÉANS. » Le prince se fixa à Twickenham; là, comme à toutes les époques de sa vie, fidèle à ses principes, il se renferma dans la retraite au sein de sa famille. Le parti qui n'avait jamais cessé de chercher à dénaturer ses actions, eut encore une fois recours aux mêmes moyens. Il fit insérer dans les journaux anglais, sous le nom du duc d'Orléans, *des protestations, des professions de foi,* fabriquées à dessein pour le placer dans une fausse position. Il se contenta de les démentir, et lorsque le gouvernement du roi fut rétabli en France, il crut devoir revenir à Paris; il y arriva dans les derniers jours du mois de juillet. La France revit avec plaisir un prince qui avait ennobli son exil par l'attitude honorable qu'il avait su y conserver. Cependant le séquestre mis sur ses biens, pendant *les cent jours,* n'avait pas encore été levé. Il demanda et obtint de la justice du roi la cessation de cette mesure, et retourna ensuite auprès de sa famille, à Twickenham. Quelque temps après, le roi rendit une ordonnance qui autorisait tous les princes à prendre séance dans la chambre des pairs : c'était tout à la fois pour le duc d'Orléans un devoir à remplir et une occasion de manifester à la France ses opinions et ses sentimens. Il quitta l'Angleterre vers la fin de septembre, pour venir exercer cette noble prérogative. Une question importante et délicate ne tarda pas à s'élever dans la chambre des pairs. Les colléges électoraux qui avaient élu la chambre des députés de 1815, avaient envoyé au roi des adresses pour solliciter *l'épuration des administrations publiques et le châtiment des délits politiques.* La commission de la chambre des pairs, chargée du projet d'adresse à S. M., avait recueilli et adopté cette proposition. « Sans ravir au trône, di»sait-elle, les bienfaits de la clé»mence, nous oserons lui recom»mander les droits de la justice; »nous oserons solliciter humble»ment de son équité la rétribution »nécessaire des récompenses et »des peines, et l'épuration des »administrations publiques. » Un vif débat s'engagea à la lecture de ce paragraphe, dans la séance du 13 octobre 1815. MM. Barbé-Marbois, le duc de Broglie, de Tracy, Lanjuinais, le combattirent au nom de la justice et de l'humanité. Divers amendemens partiels furent proposés, mais d'autres pairs ayant insisté pour que la chambre émît un vœu formel pour le châtiment des coupables, le duc d'Orléans se levant immédiatement : « Ce que je viens d'en»tendre, dit-il, achève de me con»firmer dans l'opinion qu'il con»vient de proposer à la chambre, »un parti plus décisif que les »amendemens qui lui ont été sou»mis jusqu'à présent; je propose »donc la suppression totale du pa»ragraphe. Laissons au roi le soin »de prendre constitutionnellement »les précautions nécessaires au »maintien de l'ordre public, et ne »formons pas des demandes dont »la malveillance ferait peut-être »des armes pour troubler la tran-

» quillité de l'état. Notre qualité » de juges éventuels de ceux » envers lesquels on recomman- » de plus de justice que de clé- » mence, nous impose un si- » lence absolu à leur égard. Toute » énonciation antérieure d'opinion » me paraît une véritable prévari- » cation dans l'exercice de nos » fonctions judiciaires, en nous » rendant tout à la fois accusateurs » et juges. » A ce noble langage, un grand nombre de voix, parmi lesquelles on remarqua celle du duc de Richelieu, crièrent : *Appuyé! appuyé!* Un pair demanda la question préalable, elle fut adoptée par la majorité de la chambre; et les ministres qui avaient voté contre elle, se laissèrent néanmoins entraîner. D'après le résultat de cette séance mémorable, dont les journaux anglais ont seuls rendu compte dans le temps, le duc d'Orléans ne pouvait plus douter de l'inutilité de sa présence dans la chambre des pairs : il aima mieux s'imposer un exil volontaire, et retourner encore une fois en Angleterre, pour y attendre que le temps eût calmé l'effervescence des passions. Le duc d'Orléans revint en France au commencement de 1817. On a dit que pendant son séjour en Angleterre, le duc d'Orléans avait reçu de la femme d'un de nos plus illustres guerriers, une lettre, pour le supplier d'intéresser une grande puissance en faveur de son époux, alors en jugement; et que ce prince avait répondu de la manière la plus honorable à cet appel fait à la générosité de son caractère. Le roi n'ayant pas jugé convenable, depuis cette époque, de renouveler l'autorisation, sans laquelle les princes de la maison royale ne peuvent siéger parmi les pairs, le duc d'Orléans s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre part aux travaux de la chambre. Il s'est donc renfermé dans son intérieur, qui présente le modèle de l'union, des bonnes mœurs et des vertus privées. Surveillant assidu de l'éducation de sa nombreuse famille, il l'élève dans les sages principes qui ont fait la règle de toute sa vie. Il a voulu que son fils aîné, le duc de Chartres, jouît comme son aïeul Henri IV, des avantages de l'éducation publique; et déjà le nom de cet illustre élève n'a pas été étranger aux succès universitaires. Le duc d'Orléans a personnellement des goûts simples, mais la magnificence règne à côté de l'ordre dans sa maison. Protecteur des beaux-arts et de l'industrie française, il aime à décorer de leurs produits, et les superbes appartemens du Palais-Royal, et sa délicieuse habitation de Neuilly, dont il a dessiné lui-même les jardins. Ami des lettres, il appelle auprès de lui, et il aime à s'attacher ceux qui les cultivent. Enfin ce prince, qui, pendant 30 années si fertiles en changemens de toute espèce, a su se maintenir sur la même ligne de principes et de conduite, trouve aujourd'hui dans l'estime de ses anciens frères d'armes, qui n'ont oublié ni Jemappes, ni Valmy, dans le suffrage des gens de bien et des amis d'une sage liberté, dans l'affection de tout ce qui l'approche, l'oubli de ses malheurs, et le plus doux prix de ses vertus.

ORLÉANS (Marie-Amélie, duchesse d'), fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline d'Autriche, est née à Caserte, le 26 avril 1782. Élevée par Mme d'Ambrosio, femme d'un grand mérite, elle puisa dans ses leçons l'amour de ces nobles et simples vertus, qui, en aidant à la félicité de tout ce qui nous entoure, nous préparent à nous-même une conscience pure et un tranquille avenir. Cependant le cours de son éducation fut troublé par de grands orages politiques. La princesse Amélie était à peine âgée de 10 ans, lorsqu'à la fin de 1792, la flotte française, commandée par l'amiral de La Touche-Tréville, parut dans la baie de Naples, et répandit l'effroi à la cour du roi son père. Depuis lors, ce ne fut plus qu'une succession d'alarmes toujours croissantes jusqu'à l'approche de l'armée française, sous les ordres du général Championnet, qui détermina ses augustes parens à quitter Naples et à se retirer en Sicile, au mois de décembre 1798. La princesse Amélie resta à Palerme auprès de la reine sa mère, pendant cette première révolution napolitaine, et même encore quelque temps après que les victoires de Suwarow, dans la haute Italie, eurent contraint l'armée française à évacuer le royaume de Naples. Ce ne fut qu'au mois de juin 1800, que la reine de Naples s'embarqua à Palerme, avec ses trois filles, pour se rendre à Livourne et de là à Vienne, sans avoir même passé par Naples. Elle y resta jusqu'en 1802, époque à laquelle elle se détermina à revenir à Naples pour le double mariage de sa fille cadette la princesse Marie-Antoinette, avec le prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, et de son fils aîné le prince François, duc de Calabre, avec l'infante d'Espagne Marie-Isabelle. Le départ de la princesse Antoinette fut une source de chagrins pour la princesse Amélie, qui lui portait la plus tendre affection, et ces chagrins furent augmentés par la destinée malheureuse de cette princesse et sa mort prématurée, qui arriva en 1806, presque en même temps que celle de ses deux sœurs aînées, l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse, et la grande-duchesse de Toscane Marie-Louise. Cependant, ces malheurs de famille n'étaient pas les seuls que la princesse Amélie eut à déplorer. De nouvelles tempêtes politiques avaient forcé le roi son père à abandonner de nouveau le royaume de Naples, et à se retirer une seconde fois en Sicile avec toute sa famille, au commencement de 1806. La princesse Amélie y cultivait dans la retraite les précieuses qualités d'une âme fortifiée par le malheur, et par une piété sincère et sans faste, lorsque le duc d'Orléans, après ses longs voyages, parut, en 1808, à la cour de Palerme. Il vit la princesse; sa main lui fut promise; mais leur union, retardée par différentes circonstances, ne fut conclue que le 25 novembre 1809. La duchesse d'Orléans devint mère pour la première fois, à Palerme, le 3 septembre 1810. A la restauration, le duc d'Orléans, qui d'abord était revenu seul en France, alla chercher sa famille à Palerme, d'où il la ramena à Paris en septembre 1814. Le retour de l'île d'Elbe ne

Mme Amie Desse d'Orléans.

264

Antoine Philippe d'Orléans
Duc de Montpensier.

tarda pas à troubler le bonheur dont la princesse jouissait dans sa nouvelle patrie, et la marche rapide de cette terrible convulsion décida bientôt son illustre époux à exiger d'elle de s'éloigner de lui momentanément, afin de mettre leurs enfans à l'abri des dangers qui menaçaient alors toute la maison royale. Elle quitta Paris dans la nuit du 12 mars 1815, et se rendit directement en Angleterre, d'où elle n'est revenue en France qu'au commencement de 1817. Depuis son retour, cette princesse s'est livrée tout entière aux douceurs de la vie domestique et à l'éducation de sa nombreuse famille. Elle se compose de cinq princes : le duc de Chartres, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc de Penthièvre et le duc d'Aumale, et de trois princesses. Mère éclairée, elle s'est souvenue du mot de Jeanne d'Albret, « qui ne » voulait pas que son fils fût un il- » lustre ignorant ; » et, fière autant qu'heureuse de partager tous les sentimens du prince son époux, elle a vivement secondé sa résolution de faire participer le duc de Chartres aux avantages de l'éducation publique. Nous aimerions à retracer ici toutes les qualités qui la distinguent. Épouse et mère, elle est le modèle des épouses et des mères. Fille des rois, sa dignité est sans orgueil, sa vertu sans faste, sa charité sans ostentation.

ORLEANS (Antoine-Philippe d'), duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, naquit le 3 juillet 1775. Son éducation fut confiée, comme celle des princes ses frères, aux soins de Mme la comtesse de Genlis; il montra de bonne heure du goût pour les arts; il avait de l'élégance dans l'esprit; il écrivait avec pureté; il a cultivé la peinture avec succès. A l'époque de la révolution, le duc de Montpensier parut de bonne heure dans les rangs des défenseurs de la patrie, et n'avait que seize ans, lorsqu'il entra, comme sous-lieutenant, dans le 14me de dragons, dont son frère aîné était colonel. Lorsque le duc de Chartres fut fait officier-général, le duc de Montpensier devint son aide-de-camp. Il était à Valmy : il se conduisit dans cette bataille de manière à mériter l'honorable témoignage que renferme cette lettre du général en chef Kellerman, datée du quartier-général de Dampierre-sur-Auve, le 21 septembre 1792, à neuf heures du soir. « Embarras- » sé du choix, je ne citerai parmi » ceux qui ont montré un grand » courage, que M. Chartres et » son aide-de-camp, M. Montpen- » sier, dont l'extrême jeunesse rend » le sang-froid, à l'un des feux les » plus soutenus qu'on puisse voir, » extrêmement remarquable. » (*Moniteur*, 22 septembre 1792.) Ce prince, étant devenu lieutenant-colonel-adjudant-général, signala de nouveau son courage à Jemmapes. Dans le courant de l'hiver, il passa en la même qualité dans l'armée d'Italie, sous les ordres du général Biron. Au mois d'avril 1793, il fut arrêté à Nice, en vertu d'un ordre spécial, d'après lequel il devait être conduit à Paris; mais il fut trans-

féré à Marseille, au fort Notre-Dame-de-la-Garde, où arrivèrent, quelques jours plus tard, le duc d'Orléans, son père, le comte de Beaujolais, son frère, la duchesse de Bourbon, sa tante, et le prince de Conti, son oncle, qui y furent enfermés en vertu d'un décret de la convention nationale. Le duc de Montpensier a tracé lui-même les détails de sa longue captivité à Marseille, dans un écrit rempli de charme et d'intérêt, qui vient (1824) d'être imprimé dans la collection des *Mémoires sur la Révolution française*. Nous croyons ne pouvoir mieux faire pour peindre le caractère et les sentimens de ce prince, que de le suivre dans le récit de ses infortunes. On retrouve dans le style, la délicatesse de son goût et les grâces naturelles de son esprit; dans les jugemens qu'il porte, sa franchise et son respect pour la vérité; dans les scènes déchirantes qu'il décrit, l'extrême sensibilité de son âme; dans ses rapports avec sa famille, sa piété filiale et l'habitude des plus douces affections. Le duc de Biron en lui communiquant l'ordre de son arrestation lui avait assuré les moyens de s'y dérober; mais le duc de Montpensier ne profita point de cette facilité. Il nous apprend que, d'une part, il craignait de compromettre tout à la fois et sa famille et le général Biron; que de l'autre, il se confiait dans la tranquillité de sa conscience et dans son extrême jeunesse : il se flattait d'ailleurs d'inspirer aux gouvernans d'alors moins d'ombrage que son frère aîné, qui (comme il le dit lui-même) *avait eu occasion de manifester plus ouvertement ses opinions*. Le duc de Montpensier traversa en effet le temps de la terreur sans perdre la vie, mais on l'accabla de souffrances et d'humiliations. Après un interrogatoire subi devant un tribunal révolutionnaire, on conduisit le duc d'Orléans et ses deux fils au fort Saint-Jean : on les enferma dans la tour. Le duc de Montpensier, séparé de son père et de son frère, fut jeté seul dans un noir cachot, où il n'eut d'autre consolation que les soins d'un fidèle serviteur (Gamache, aujourd'hui concierge de Mouceaux) qui avait sollicité comme une faveur de s'ensevelir avec lui dans cet horrible séjour. On l'empêchait même lorsqu'on ouvrait la porte de s'en approcher pour respirer l'air de l'escalier. Un matin seulement, après lui avoir apporté son déjeûner, on lui permit de rester un instant sur le pas de la porte. Il entendit la voix de son père, qui n'était séparé de l'escalier que par une grille; c'était la première fois depuis bien long-temps....! Il demandait à la sentinelle quelle heure il était; le duc de Montpensier s'empressa de lui crier : « Il » est neuf heures... Bonjour, mon » père, comment vous trouvez-» vous.? » « Ah, Montpensier, lui ré-» pondit-il aussitôt, que je suis ai-» se d'entendre ta voix!.... Ma » santé n'est pas très-bonne, mon » pauvre enfant; mais si je te voyais, » cela me ferait du bien. » — On referma sur-le-champ la porte des prisonniers. Enfin au mois d'août on permit à son jeune frère de venir l'embrasser; quelques jours après cette première entrevue,

un sergent de l'armée du général Cartaux, se trouvant de garde auprès des illustres prisonniers, les laissa dîner ensemble; et un officier du bataillon de la Côte-d'Or, nommé Cotin, leur dit : « Venez, citoyens, venez respirer » l'air; il est trop cruel de vous » étouffer de la sorte; je le prends » sur moi; on m'en punira si on » le juge à propos. » Ces adoucissemens ne furent que rarement interrompus jusqu'au mois d'octobre 1793; c'est à cette époque que le duc d'Orléans, décrété d'accusation par la convention, fut transféré à Paris, où l'attendait la mort. Ses enfans n'avaient point partagé la sécurité que leur avait témoignée leur malheureux père en leur faisant ses adieux. Un jour qu'ils s'entretenaient de son sort avec la plus vive anxiété, la duchesse de Bourbon, leur tante, entra dans la chambre du duc de Montpensier, où se trouvait aussi le comte de Beaujolais : « J'espère, leur dit-elle, que vous » êtes préparés au terrible malheur » que la religion seule peut vous » aider à supporter courageuse- » ment. Lisez d'abord cette lettre » que votre mère vous écrit. » La lettre ne contenait que ces mots en caractères très-gros et très défigurés : « Vivez, malheureux enfans, » pour votre si malheureuse mère. » — Ma tante, s'écria aussitôt le » duc de Montpensier, que veut » dire cette déchirante recommandation? qu'est devenu mon père? » — Vous n'en avez plus, répondit- » elle, il a été condamné à mort et » exécuté. » Les deux frères tombèrent évanouis. On les transporta sur un lit, et ce lit était le même dans lequel leur père avait couché pendant 4 mois.....! « Malheu- » reux et excellent père, s'écrie le » duc de Montpensier dans ses mé- » moires, quiconque a pu vous voir » de près et vous bien connaître, » sera forcé de convenir, s'il n'est » un insigne calomniateur, que vous » n'aviez dans le cœur ni la moindre » ambition, ni aucun désir de ven- » geance; que vous possédiez les » qualités les plus aimables et les » plus solides; mais que vous man- » quiez peut-être de cette fermeté » qui fait qu'on n'agit que d'après sa » propre impulsion; que d'ailleurs » vous accordiez votre confiance a- » vec trop de facilité, et que les » scélérats avaient trouvé le moyen » de s'en emparer pour vous perdre » et vous sacrifier à leurs atroces » projets! Celui qui tiendra ce lan- » gage ne fera que vous rendre la » justice la plus sévère; mais vos » ennemis écraseront sa voix, et » malheureusement ils n'en ont » que trop de moyens. Eh bien! » qu'ils consomment leur ouvrage! » qu'ils achèvent de déchirer la » mémoire de cet être infortuné et » sacrifié! Mais puissent-ils au » moins être connus un jour! puis- » se le monde savoir ce que je sais! » et puissé-je encore exister à cette » époque! » Dans les entretiens qui suivirent cette scène de douleur, tantôt les deux frères appelaient la mort, tantôt ils méditaient sur les moyens de s'évader. Après le 9 thermidor, leur détention devint un peu moins rigoureuse; ils reçurent des lettres et un peu d'argent de leur mère, et on leur permit de communiquer avec les autres prisonniers; mais ces adoucissemens ne pouvaient pas leur

tenir lieu de la liberté. Toutefois ils ne s'occupèrent positivement des moyens de la recouvrer, qu'après un laps de temps assez considérable, pendant lequel ils furent témoins de ces sanglantes représailles que le duc de Montpensier décrit dans ses mémoires avec tant d'énergie; et alors ils conclurent, par l'entremise d'une personne dévouée, un marché avec un capitaine de navire qui devait partir pour Livourne. Le jour fixé pour le départ, le 18 novembre 1795, vers les six heures du soir, le comte de Beaujolais sort le premier de sa chambre, après être convenu d'attendre son frère sur le port, ou de lui envoyer un bateau pour le chercher au pied de la tour, dans le cas où il ne le verrait pas arriver. Cinq minutes après, le duc de Montpensier le suit, passe devant quatre sentinelles sans être arrêté, franchit le pont, et se croit déjà en liberté. Tout-à-coup il rencontre le commandant du fort qui rentrait chez lui, et qui lui dit en l'abordant: « Où allez-vous? Vous êtes l'aîné » des Orléans; si vous ne rentrez » pas à l'instant, j'appelle la garde » et je vous fais saisir.— J'allais à » la comédie, répondit le prince, » comme je l'ai déjà fait plusieurs » fois à votre insu; puisque j'ai eu » le malheur de vous rencontrer ce » soir, je serai privé de ce plaisir-» là, » et il remonta tristement l'escalier du fort, suivi par un caporal et un fusilier. A peine rentré dans sa chambre, qui donnait sur la mer, il attache une corde à la fenêtre et s'y abandonne; il était parvenu à la moitié de la hauteur, c'est-à-dire à environ 30 pieds, lorsque la corde casse. Il tombe sans connaissance. En rouvrant les yeux, il est frappé de la clarté de la lune, et se trouve dans la mer jusqu'à mi-corps. Après avoir attendu vainement le bateau que le comte de Beaujolais devait lui amener, il se détermina à traverser le port à la nage. Il s'aperçut alors, par l'excessive douleur qu'il éprouvait, que son pied était cassé; et la force lui manquant, il eut une peine extrême à faire cinq ou six brassées pour attraper la chaîne du port et s'y reposer. Pendant les deux mortelles heures qu'il resta sur cette chaîne, sept bateaux passèrent; il faisait en vain à chacun d'eux des supplications accompagnées de promesses. « Il est trop » tard, disaient les uns.—Nous n'a-» vons pas le temps, » disaient les autres, et ils continuaient à ramer. On avait fait la même réponse au comte de Beaujolais, malgré toutes ses offres. Enfin, un batelier plus compatissant vint le chercher, le déposa mourant dans sa barque, et le conduisit au port. A l'instant où on le portait sur le rivage, un passant s'écria : « Eh! c'est un des » Orléans! il faut qu'il ait voulu » s'échapper. » Aussitôt on appelle la garde, et trois commissaires viennent ajouter à ses douleurs le tourment d'un interrogatoire.— « Pourquoi cherchais-tu à t'éva-» der? lui demandent-ils, après plu-» sieurs autres questions. — Pour » me soustraire, répond le duc, à » l'atroce tyrannie sous laquelle je » gémis depuis près de trois ans, et » pour recouvrer ma liberté dont » on n'avait pas le droit de me pri-» ver.— Qu'est devenu ton frère? » —Je l'ignore. J'espère, que plus » heureux que moi, il s'est tiré de » vos mains, et que vous ne le ver-

»rez plus. » Le comte de Beaujolais avait en effet trompé toutes les surveillances; mais, instruit du malheur du duc de Montpensier, il était venu volontairement reprendre ses fers, pour aider son frère à porter sa chaîne et ses douleurs. Cependant ces deux princes demandaient qu'on exécutât en leur faveur le décret sur l'échange des membres de la famille des Bourbons détenus en France. Le directoire exigea pour prix de leur liberté que leur frère aîné quittât l'Europe. Le duc d'Orléans s'embarqua pour l'Amérique, mais le vaisseau sur lequel le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais devaient le rejoindre, n'étant pas encore prêt, M. Cathalan, consul des États Unis à Marseille, les recueillit dans sa maison avec l'autorisation du général Willot qui, depuis qu'il était venu prendre le commandement de cette ville, avait comblé d'égards les jeunes princes. Ce fut un beau jour pour eux que celui où ils sortirent de leur longue captivité; il ne fut pas moins doux celui où, arrivé à Philadelphie, ils serrèrent dans leurs bras le frère chéri dont ils étaient séparés depuis quatre ans. Ils s'étaient embarqués sur *le Jupiter*, vaisseau suédois, avec 80 marins américains rachetés d'Alger. Leur traversée à Philadelphie avait été longue et pénible. Le vent contraire les avait retenus 23 jours dans la Méditerranée et forcés de relâcher à Gibraltar. Sous ce ciel nouveau, les trois frères ne se séparèrent point : dans les longs voyages qu'ils entreprirent ensemble, le duc de Montpensier se plaisait à recueillir dans son porte-feuille les vues les plus remarquables des sites qu'il parcourait. Il a fait de la chute du Niagara une vue que l'on voit, avec plusieurs autres tableaux de sa composition, dans la galerie du Palais-Royal, notamment son entrevue avec son frère Beaujolais dans l'intérieur de son cachot de la tour du fort Saint-Jean, à Marseille. Enfin, lorsque le gouvernement espagnol crut devoir ne plus permettre à ces illustres proscrits de résider à la Havane, le duc de Montpensier repassa, avec ses frères, en Europe, où il partagea l'asile qu'ils trouvèrent en Angleterre. Sa vie à Twickenham s'écoulait tranquillement entre la douceur d'aimer ses frères et le plaisir de cultiver les arts. Une maladie de poitrine l'enleva le 18 mai 1807. Il est enterré à Westminster, et voici l'épitaphe qui fut placée sur son tombeau, par les soins de son frère le duc d'Orléans :

Princeps illustrissimus et serenissimus
Antonius-Philippus, Dux de Montpensier,
Regibus oriundus,
Ducis Aurelianensis filius natu secundus,
A tenerâ juventute
In armis strenuus,
In vinculis indomitus,
In adversis rebus non fractus,
In secundis non elatus,
Artium liberalium cultor assiduus,
Urbanus, jucundus, omnibus comis;
Fratribus, propinquis, amicis, patriæ
Nunquam non deflendus,
Utcunquè fortunæ vicissitudines
Expertus,
Liberali tamen Anglorum hospitalitate
Exceptus,
Hoc demùm in Regum asylo
Requiescit.

Nat. III *Julii* M. DCC. LXXV.
Ob. XVIII *maii* M. DCCC. VII. *Ætat.* XXX.
In memoriam fratris Dilectissimi
Ludovicus Philippus, Dux Aurelianensis,
Hoc marmor posuit.

ORLÉANS (Louis-Charles d'), comte de Beaujolais, frère du précédent, naquit à Paris, le 7 octobre 1779. Son éducation fut interrompue par les malheurs des temps. Il n'avait que 13 ans, lorsqu'il fut arrêté au Palais-Royal; conduit d'abord à la mairie et emprisonné ensuite à l'Abbaye. On s'est plu à vouloir placer dans la bouche de ce jeune prince, une censure amère de la conduite de ceux qui lui étaient chers, en lui attribuant des réponses qu'il n'a jamais faites dans l'interrogatoire qu'on prétend qu'il a subi à la mairie. Il est facile de voir que le but de cette invention était d'accréditer les bruits antérieurement répandus avec soin, sur une prétendue différence d'opinion qui n'a jamais existé entre son père, ses frères et lui. On peut affirmer que toute cette histoire est entièrement sans fondement. De l'Abbaye, le comte de Beaujolais fut transféré à Marseille, avec son père, et mis d'abord au fort Notre-Dame-de-la-Garde, puis au fort Saint-Jean; son frère, le duc de Montpensier, était enfermé dans un cachot au-dessous du sien; mais s'il ne pouvait le voir, du moins lorsqu'il passait devant sa porte pour aller prendre l'air, jamais il ne manquait de lui crier : « Bonjour, mon frère », sachant combien le son d'une voix aimée peut faire de bien. Un jour, il se glissa à la suite du geolier, jusque dans la prison du duc de Montpensier, et le pressa dans ses bras. Les administrateurs chargés de les surveiller, eurent la barbarie de leur interdire cette consolation. Cependant, au mois d'août 1793, on leur permit de se voir : ils passaient des heures trop rapides dans des épanchemens de cœur, que le malheur rend encore plus touchans. Le 15 octobre 1793, le comte de Beaujolais entra avec précipitation dans la chambre de son père, où le duc de Montpensier avait obtenu la faveur de se rendre. « Il est question de vous » dans les papiers publics », dit-il au duc d'Orléans. — « Si ce n'est » que cela, mon cher enfant, cela » n'est pas nouveau, car on me » fait cet honneur-là assez souvent; mais je serai bien aise de » lire ces papiers, si tu peux me » les procurer. » — « C'est chez ma » tante que je les ai vus, et elle ne » voulait pas que je vous en parlasse, mais je sais que vous aimez mieux être instruit de tout. » — « Tu as fort raison; mais, dis-moi, est-ce à la convention qu'il » a été question de moi? » — « Oui, » papa, et il a été décrété que vous » seriez jugé. » — « Tant mieux, » tant mieux, mon fils! Il faudra » maintenant que tout ceci finisse » bientôt d'une manière ou d'une » autre; et de quoi peuvent-ils » m'accuser? Embrassez-moi, mes » enfans, j'en suis enchanté, » et il se remit à jouer tout aussi gaîment que s'il n'avait point reçu cette nouvelle. . . . . Mais il se trompait sur l'avenir, et les adieux qu'il fit à ses enfans furent éternels! Les deux jeunes princes, restés seuls dans leur prison, ne cessaient de réclamer leur liberté. Désespérés du peu de succès de *leurs pétitions à l'autorité*, ils concertèrent ensemble les moyens de briser leurs fers. C'était le 18 novembre 1795, tout était prêt pour

leur fuite; une barque les attendait au port. Le comte de Beaujolais sort de la prison sans être reconnu; il attend vainement son frère sur le rivage..... Le duc de Montpensier, moins heureux que lui, n'avait pu échapper à la surveillance du commandant du fort; ramené dans sa chambre, il avait tenté de s'évader par la fenêtre, à l'aide d'une corde; la corde s'était brisée; il était tombé de la hauteur de 30 pieds, s'était cassé la jambe, avait été ramassé, reconnu, transporté mourant dans son cachot. A peine le comte de Beaujolais est-il instruit du malheur de son frère, qu'il accourt tout en larmes auprès de lui, et lui prodigue tout ce que l'amitié a de plus consolant et de plus tendre. Le duc de Montpensier oublie un moment ses douleurs pour ne songer qu'à témoigner sa reconnaissance à son frère, pour son généreux retour : « Hélas! » lui dit le comte de Beaujolais, « je crains bien que nous n'en » profitions pas, car on va nous » enfermer séparément; mais je » n'aurais pas pu jouir sans toi » de ma liberté. » Soit un reste d'humanité, soit peut-être aussi que cet acte d'héroïsme fraternel eût surpris quelque intérêt dans l'âme de leurs surveillans, on ne les sépara point. Enfin, dans l'année 1796, rendu à la liberté, le comte de Beaujolais partit avec le duc de Montpensier pour aller rejoindre, à Philadelphie, le duc d'Orléans. Il fit, avec ses frères, les différens voyages qu'ils entreprirent en Amérique, et contribua à en adoucir la fatigue par la grâce et l'aménité de son esprit. Dans l'année 1800, il vint partager l'asile que l'Angleterre accordait aux princes de la maison de Bourbon; il eut la douleur d'y voir périr, en 1807, le duc de Montpensier. Attaqué comme lui d'une maladie de poitrine, il sentit qu'il ne lui survivrait pas long-temps. Assez indifférent sur sa mort prochaine, il ne consentit à céder à l'avis des médecins qui avaient déclaré que l'air de l'Angleterre lui était pernicieux, que sur la promesse du duc d'Orléans, de l'accompagner dans un autre climat : l'état politique de l'Europe, à cette époque, ne permit de le conduire qu'à l'île de Malte. Son mal était mortel; il expira, le 30 mai 1807, à l'âge de 28 ans. Il montra, dans ces derniers momens, une tranquillité admirable. Maître de toute sa raison jusqu'à son dernier soupir, il fit les adieux les plus tendres à son frère; voulut voir encore une fois ses domestiques, et les recommanda avec le plus touchant intérêt au souvenir du duc d'Orléans. Le comte de Beaujolais était d'une charmante figure et d'un heureux naturel : il avait beaucoup de courage, et quelque chose de cette étourderie entreprenante qui caractérise la nation française. Un jour, c'était à l'époque où Bonaparte, premier consul, méditait une descente en Angleterre, il lui prit fantaisie de visiter d'aussi près que possible le camp de Boulogne. Malgré toutes les représentations de ses frères, il s'embarqua sur une corvette qui devait aller reconnaître les côtes, essuya le feu des batteries françaises, et revit ainsi, pour un

moment, les rivages de cette patrie dans laquelle il n'a pas eu le bonheur de revenir.

ORLÉANS (Eugène-Louise-Adélaide d'), Mlle d'Orléans, fille de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, naquit à Paris, le 23 août 1777. Elle était jumelle d'une autre sœur, son aînée d'une demi-heure, morte des suites de la rougeole, le 1er février 1782. Mme la comtesse de Genlis fut sa gouvernante. Les arts qu'elle cultivait avec succès, servirent depuis à charmer son exil; les vertus dont elle était nourrie, lui apprirent à supporter avec courage ses longs malheurs. Avant la révolution, il fut question de l'unir avec M. le duc d'Angoulême : les événemens politiques empêchèrent ce mariage. Quelque temps après, Mme de Genlis ayant voulu faire un voyage en Angleterre, le duc d'Orléans consentit à ce que sa fille l'y accompagnât, mais cette absence ayant été prolongée bien au-delà du terme qu'il avait fixé, et la jeune princesse n'étant revenue en France qu'au mois de novembre 1792, elle se trouva comprise, ainsi que Mme de Genlis, dans une des catégories des lois sur l'émigration. Obligée de sortir de Paris immédiatement, et du territoire français en peu de jours, elle se retira d'abord au Raincy. Le duc de Chartres, son frère aîné, vint l'y chercher par ordre de son père, et la conduisit en Belgique, où elle habita pendant quelque temps à Tournay, toujours avec Mme de Genlis. A la fin de mars 1793, lorsque la perte de la bataille de Nerwinde contraignit l'armée française à évacuer la Belgique, et à se replier sur le territoire français, le duc de Chartres se trouvait dans l'alternative ou de laisser sa sœur en pays étranger, parce qu'elle avait été portée, quoique sans motif, sur la liste des émigrés, ou de la ramener en France, au milieu des troupes qu'il commandait, pour la faire respecter du moins en attendant qu'on l'affranchît de l'injuste application qu'on lui avait faite de la loi sur l'émigration : il se décida pour ce dernier parti, et la ramena de Tournay à Saint-Amand, au milieu de sa division; mais frappé lui-même peu de jours après d'un décret d'arrestation, il la fit conduire, avec Mme de Genlis, aux avant-postes autrichiens. Là, muni des passeports qu'il avait acceptés, pour toute faveur, du prince de Saxe-Cobourg, il leur donna rendez-vous en Suisse. Conduites par le comte Gustave de Montjoye, elles ne tardèrent pas à y rejoindre le duc de Chartres. Des persécutions journalières avertirent les illustres proscrits, qu'il leur serait impossible de s'établir tranquillement dans ces contrées. La sollicitude du duc de Chartres, se tourna tout entière sur sa sœur, qu'il parvint à faire placer, ainsi que Mme de Genlis, au couvent de Bremgarten, par les bons offices du général Montesquiou, qui vivait retiré dans cette petite ville, depuis sa proscription en France. Cependant le duc de Chartres se trouvant dénué de ressources, et Mlle d'Orléans n'en ayant aucune, il était impossible de toutes manié-

res de prolonger son séjour dans ce couvent. Dans cet embarras, ils imaginèrent de faire demander à la princesse de Conti, leur tante, qui habitait Fribourg, en Suisse, si elle voudrait bien se charger de Mlle d'Orléans : elle y consentit. Mais telle était alors la violence de la persécution à laquelle le nom d'Orléans était partout en butte, que la princesse de Conti n'osa pas d'abord recevoir sa nièce chez elle, ni même la faire venir à Fribourg. Elle l'envoya prendre à Bremgarten, par Mme la comtesse de Pons-Saint-Maurice, veuve du gouverneur du duc d'Orléans, son père, qui la conduisit dans un village auprès de Constance, où elle passa trois mois. De là elle fut amenée à Fribourg, où elle entra pendant la nuit; mais ce n'était pas encore pour habiter la maison de sa tante, et elle fut enfermée pendant deux ans, dans un couvent cloîtré, d'où elle ne sortait jamais. Lorsque les armées françaises pénétrèrent en Suisse, la princesse de Conti, quittant ce pays pour se rendre en Bavière, emmena avec elle Mlle d'Orléans, qui la suivit en Hongrie. Il y avait huit ans qu'elle était avec sa tante, lorsqu'elle apprit l'heureuse arrivée de ses frères en Angleterre, dans l'année 1800. Son premier soin fut de leur écrire, en attendant le bonheur de les embrasser. La duchesse d'Orléans était à cette époque déportée en Espagne : le duc d'Orléans ayant vainement tenté de parvenir à voir sa mère, obtint du moins qu'elle pourrait appeler Mlle d'Orléans auprès d'elle : cette princesse quitta la Hongrie, et se rendit à Figuières, où se trouvait la duchesse d'Orléans. Elle passa ainsi quelques années auprès de sa mère, en Espagne. Lorsqu'en 1807, la ville de Figuières fut bombardée par les Français, qui occupaient le château, la duchesse et sa fille furent forcées de fuir au milieu de la nuit. Elles se retirèrent d'abord à Villasac, ensuite à Torruela-de-Mongry. C'est là que Mlle d'Orléans reçut de sa mère, l'ordre d'aller retrouver son frère aîné. Après l'avoir cherché vainement, tant à Gibraltar qu'à Malte, où venait de mourir le comte de Beaujolais, son frère cadet, elle le rejoignit à Portsmouth. Elle le trouva prêt à partir pour tenter de nouveau de parvenir à revoir sa mère, afin de prendre avec elle des arrangemens pour améliorer son sort avenir. Néanmoins, ce n'était point pour l'Espagne, dont l'entrée lui était interdite, que le duc d'Orléans allait partir : c'était pour Malte, qui était le seul point de la Méditerranée où il pût encore se rendre directement; mais il savait que de Malte, il pourrait communiquer plus facilement avec sa mère. Mlle d'Orléans, qui était venue auprès de son frère dans les mêmes intentions, s'embarqua avec lui. Ils arrivèrent dans cette île en janvier 1809. Après y avoir séjourné pendant quelques mois avec Mme la comtesse de Montjoye, qui était venue d'Angleterre avec elle, Mlle d'Orléans s'embarqua de nouveau pour aller chercher à Mahon, la duchesse d'Orléans, sa mère, et la conduire à Palerme, où le mariage du duc d'Orléans avec la fille du roi des

Deux-Siciles, allait être célébré. Depuis cette époque, elle n'a point quitté son frère, qu'elle chérit, et dont elle est tendrement aimée : revenue en France avec lui, elle l'a suivi au mois de mars 1815, à Lille, lorsqu'il était chargé du commandement général des départemens du Nord, et en Angleterre, lorsque le roi eut quitté le territoire français. Aujourd'hui le bonheur et la fortune semblent avoir encore resserré des liens formés par la nature et le malheur : la famille de son frère est la sienne ; et dans cette douce et inaltérable union, elle ne connaît plus de mauvais jours que ceux où elle ne peut pas faire un peu de bien. La duchesse de Bourbon, sa tante, lui ayant légué son hôtel de la rue de Varennes, dans lequel elle avait fondé l'hospice d'Enghien, Mlle d'Orléans a religieusement recueilli cet héritage, dans lequel elle s'occupe sans cesse d'adoucir le sort des malheureux.

ORLOWSKI, général polonais, figura parmi les défenseurs de la liberté de son pays, et signala contre les Russes sa bravoure et son patriotisme. Il était, en 1792, gouverneur de Kaminiec, et en 1794, il combattit les Prussiens dans le duché de Mazovie. Après avoir été, pendant quelque temps, chargé du gouvernement de Varsovie, il tomba, près de Sandomir, entre les mains de ses ennemis, qui, par considération pour son grand âge, lui donnèrent Varsovie pour prison. Il vécut depuis sur les terres du prince Czartorinski, et mourut quelques années après.

ORMENANS (D'), d'une ancienne famille de la ci-devant province de Franche-Comté, embrassa de bonne heure l'état militaire, servit dans les colonies, et revint en France à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Il obtint bientôt le grade d'adjudant-général; son nom ayant été inscrit dans son département sur une liste d'émigrés, d'Ormenans fut arrêté, resta plusieurs années dans les prisons de Paris, et ne recouvra la liberté qu'en 1799, époque à laquelle on l'envoya à l'armée de l'Ouest, où il se distingua contre les Chouans. Ce fut lui qui fit arrêter Frotté dans un château où celui-ci s'était caché. D'Ormenans repassa depuis dans les colonies, où il mourut en 1803.

ORMESSON (Louis-François-de-Paule-Lefèvre d'), d'une famille ancienne de magistrats, naquit en 1718. L'illustre chancelier d'Aguesseau, son oncle, le fit élever sous ses yeux, et se plut à guider lui-même ses premiers pas, lorsqu'il entra jeune encore dans la carrière de la magistrature. La première place qu'il occupa fut celle d'avocat du roi au Châtelet en 1739; il passa à celle d'avocat-général du grand-conseil en 1741, et fut nommé, avant la fin de la même année, avocat-général du parlement. Il ne tarda pas à faire connaître son équité et ses talens dans des affaires de la plus grande importance, et notamment lorsqu'il interrogea, en 1753, l'abbé de Pradt, au sujet de sa fameuse thèse de Sorbonne. Devenu président à mortier en 1755, il donna bientôt une preuve de cette noble indépendance, le plus bel attribut d'un magistrat. Louis

XV, à qui on avait arraché une sollicitation pressante, dans un procès injuste, lui fit connaître son désir de voir cette affaire terminée ; M. d'Ormesson fit juger promptement le procès, parce que le monarque le désirait; mais il n'eut point égard à la plus puissante des sollicitations, parce que sa conscience le lui défendait. Cette époque fut surtout remarquable par les luttes qui avaient lieu souvent entre les parlemens et le ministère, et qui privaient la capitale de ses magistrats et le peuple de la justice; M. d'Ormesson, par l'estime particulière dont le roi l'honorait, était comme l'intermédiaire entre les deux partis, et il ne laissa jamais échapper l'occasion d'être utile à sa compagnie et à ses concitoyens; ainsi, la première cour souveraine du royaume, exilée de Paris en 1753 et 1754, y rentra par l'effet des démarches et des négociations du président d'Ormesson. Il contribua de même à apaiser les dissensions qui s'élevèrent trois ans après, et à maintenir la paix civile jusqu'en 1771. A cette époque, où l'ancienne magistrature fut presque détruite, Louis XV donna du moins une marque d'estime au président d'Ormesson, en faisant substituer, au lieu d'exil qui lui avait été assigné, un séjour beaucoup moins fâcheux, la maison que ce magistrat possédait dans le voisinage de Soisy. On exigeait de M. d'Ormesson et des autres présidens qu'ils donnassent leur démission; le premier justifia sa conduite et la leur dans une lettre qu'il adressa au roi, et dans laquelle il distinguait habilement, dans les charges de magistrature, la finance et la qualité. Cette distinction conforme aux lois laissait au monarque le droit d'éteindre la finance, mais la qualité ne pouvait être détruite que par un procès pour cause de félonie. Ce fut en conséquence de ces principes que les magistrats consentirent à la suppression de leur finance. Louis XV ne fut pas choqué de la noble hardiesse d'un magistrat, faisant valoir, en faveur de ses collègues, ses 36 années d'honorables services. La condamnation du chevalier de La Barre avait eu lieu en 1766. Au rapport de Voltaire, il appartenait à la famille d'Ormesson. Ce président, qui s'était fait montrer la procédure d'Abbeville, jugeant qu'elle serait infirmée par le parlement de Paris, avait empêché que son parent et ses autres accusés ne fussent défendus publiquement pour ne point donner une trop grande publicité à cette malheureuse affaire. On sait quel en fut le résultat; mais par un contraste singulier, le jour même où La Barre montait sur l'échafaud, le grand Frédéric élevait dans ses armées, à un poste honorable, ses deux co-accusés, condamnés comme contumaces. M. d'Ormesson, fidèle à son système de résistance contre toute innovation qu'il croyait dangereuse pour l'ancienne constitution de la France, fut encore exilé, en 1787, avec sa compagnie, sans que pour cela il changeât de principes ; aussi, fut-il entièrement contraire, en 1788, au projet de convoquer les états-généraux, et il ne put se défendre des plus tristes pressentimens quand il vit

les faux systèmes mis en avant, et les intrigues qui se tramaient à l'approche de ces imposantes assemblées. Persuadé que la réunion des ordres et le vote par tête seraient une source de maux incalculables, il contribua puissamment au fameux arrêt qui déclarait que l'assemblée des états, quant au mode de convocation, prendrait en tout pour modèle celui de 1614. Ce fut par les mêmes motifs que, devenu premier président, en 1788, par la retraite de M. d'Aligre, M. d'Ormesson adressa au roi, en cette qualité, un discours pour le supplier de porter toute son attention sur la situation de la France. La mort de ce célèbre magistrat, arrivée le 26 janvier 1789, répandit un deuil général dans Paris. Les personnages les plus distingués, toutes les corporations, assistèrent à ses funérailles. Il semblait qu'on inhumât avec lui l'ancienne magistrature. M. d'Ormesson était membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Son éloge y fut lu par M. Dacier, dans une séance publique qui eut lieu la même année (1789); un autre éloge funèbre de ce magistrat fut prononcé en latin, au nom de l'université, par l'abbé Charbonnet, professeur d'éloquence au collége Mazarin; un troisième, composé par Gaubert, a été imprimé en 1789, in-8°. M. d'Ormesson avait exercé, pendant près de 50 années, les fonctions de magistrat. Intègre comme ses ancêtres, désintéressé comme eux, il donna et comme particulier, et comme magistrat, les exemples les plus dignes de servir de modèles.

ORMESSON DE NOYSEAU (Anne-Louis-François-de-Paule Lefèvre d'), fils du précédent, naquit en 1753, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1770, et remplaça son père dans la charge de président à mortier, lorsque celui-ci fut nommé chef de sa compagnie. La loi ne permettait pas que le fils et le père fussent présidens tous deux à-la-fois; mais on y dérogea en faveur du mérite distingué du jeune magistrat. Il passait pour être très-instruit, et avait surtout, pour la langue grecque, une grande prédilection. Député, en 1789, aux états-généraux, par la noblesse de Paris, il s'y montra dévoué aux principes de la monarchie, et se fit remarquer, malgré son opposition, par un esprit conciliant et par beaucoup de modération; il signa la protestation du 15 septembre 1791. Après la session, il reprit, avec une nouvelle ardeur, les fonctions de bibliothécaire du roi, que Louis XVI lui avait confiées, connaissant sa passion pour les livres, fonctions qu'il avait interrompues pendant la durée de l'assemblée constituante. Le président d'Ormesson de Noyseau faisait partie de la commission des monumens publics, qui devait les préserver d'une destruction totale, et néanmoins il évitait toutes les occasions de se mettre en évidence; malgré ses précautions il ne put échapper aux regards des agens de la terreur. Il fut arrêté, en 1793, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, où l'on fut obligé de le porter sur un brancard, à cause d'un mal de jambe qui l'empêchait de marcher. Il fut condamné à

mort, le 20 avril 1794, avec Bochart de Saron et un grand nombre de ses confrères. M. d'Ormesson n'était âgé que de 42 ans. Doué d'un jugement sain et d'une grande mémoire, connaissant parfaitement les lois, il en citait à propos les dispositions. Cette famille se prétendait alliée à celle de Saint-François de Paule; aussi tous ses membres en portaient le nom, et n'avaient pour livrée que des habits bruns. Un fait qui honore également la mémoire de MM. d'Ormesson de Noyseau et d'Ormesson d'Amboile (dont l'article suit), et qui mérite d'être cité, c'est que tous deux refusèrent, en 1784, le legs universel, montant à près d'un million, fait en leur faveur par le marquis de Rosmadec, gentilhomme breton, dont la femme, née d'Ormesson, leur avait déjà assuré sa fortune. Ils n'acceptèrent des héritiers, à qui ils rendirent ce legs, qu'un diamant de peu de valeur, et n'en portèrent pas moins le deuil par respect pour la mémoire du défunt.

ORMESSON D'AMBOILE (Henri-François-de-Paule Lefèvre d'), cousin du précédent, avec lequel on l'a confondu dans plusieurs biographies, naquit en 1751, et reçut une éducation soignée. Il remplit successivement les places de conseiller au parlement, de maître des requêtes, d'intendant des finances, comme l'avaient été son père et son aïeul, et enfin de contrôleur-général et de conseiller-d'état. Dans les places secondaires qu'il occupa d'abord, il s'était fait remarquer par un grand amour du travail et par toute l'aptitude qu'elles comportaient; mais il devait échouer dans des fonctions plus éminentes, au milieu des intrigues d'une cour, auxquelles il était entièrement étranger; aussi, ce ne fut pas ce jeune magistrat que M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, intimement lié avec M. de Miroménil, garde-des-sceaux, présenta à Louis XVI pour remplacer, en 1783, M. Joly de Fleury, au contrôle-général des finances. Ni l'un ni l'autre ne le jugèrent propre à des fonctions de cette importance, malgré sa probité et son désintéressement; mais il avait été administrateur de la maison de Saint-Cyr, place qui lui donnait occasion de travailler directement avec le roi, et il avait su mériter l'estime de ce prince, qui substitua aux trois noms qu'on lui avait mis sous les yeux, celui de M. d'Ormesson, en disant: « On » ne dira pas que c'est la cabale qui » a fait appeler celui-ci. » Ce choix ne fut pas heureux, et l'élu se défia le premier de ses forces. Quand il fit à Louis XVI ses remercîmens, il n'osa refuser l'honneur qu'il recevait, mais il objecta son jeune âge; le roi lui répondit: « Je suis » plus jeune que vous, et j'occupe » une plus grande place que celle » que je vous donne. » Cette marque d'estime du monarque n'était point une garantie de la capacité du contrôleur. Sa mère aurait désiré qu'il n'acceptât pas une place que les circonstances rendaient surtout très-difficile; il répondit à tout ce qu'elle put lui dire: « Le » roi le veut. » Sa conduite ne tarda pas à justifier les craintes que son élévation avait inspirées. Ne sachant ni ce qu'il devait faire, ni ce qu'il devait éviter; inquiet,

irrésolu, il ne put se dissimuler bientôt lui-même qu'il n'était pas à sa place. Il eut le malheur encore d'indisposer contre lui le ministre des affaires étrangères. Depuis lors, il n'éprouva plus que des désagrémens, et le roi lui-même cessa de lui témoigner la confiance qui eût pu les adoucir. Tout cela lui était personnel, et, concentré dans les intrigues, ne lui faisait rien perdre de l'estime publique; mais il sortit bientôt des bornes de ses attributions, en se permettant deux opérations dont une seule eût suffi pour le perdre. D'abord il tira secrètement de la caisse d'escompte, remplacée aujourd'hui par la banque de France, 6 millions, qu'il fit verser dans le trésor royal; mais on en eut connaissance à l'instant même, et la confiance dont il importait de faire jouir cet établissement fut aussitôt ébranlée. Il attaqua ensuite les fermiers-généraux, et sans qu'aucun motif plausible l'y déterminât, il cassa leur bail, et fit mettre en régie cette branche de revenus publics. M. de Vergennes, se prévalant de l'opinion publique, provoqua le renvoi du contrôleur général. M. d'Ormesson, en entrant en place, se proposait de renoncer aux émolumens qui y étaient attachés; on lui fit remarquer que ce désintéressement pourrait passer pour de l'orgueil et nuire à ses successeurs; il se détermina alors à les recevoir. Il toucha aussi sa pension de retraite de 15,000 livres, mais il les abandonna à la maison de Saint-Cyr, en faveur des plus pauvres demoiselles. La place de conseiller-d'état lui restait; il la remplit avec un zèle infatigable. L'estime dont il jouissait dans la capitale le fit nommer à l'un des principaux emplois de la garde nationale parisienne, qu'il accepta dans l'espoir de pouvoir être utile à Louis XVI. Il fut aussi élu président de l'un des tribunaux de Paris, lors de la réforme de l'ordre judiciaire. En 1792, on le nomma, à une grande majorité, maire de la capitale, malgré sa volonté bien prononcée de ne point accepter cet honneur. Il eut la prudence de persister dans son refus, et de se retirer à la campagne, où il vécut inaperçu pendant les jours de la terreur. M. d'Ormesson reparut sous le directoire et sous le gouvernement consulaire, et se borna d'abord à remplir des fonctions municipales. Il fut ensuite élevé à la place d'administrateur du département de Paris. Il mourut en 1807. Il avait épousé Mlle Lepelletier de Morfontaines, dont il a eu plusieurs enfans.

ORNANO (LE COMTE D'), lieutenant-général, grand'croix de la légion-d'honneur, né en Corse le 17 janvier 1784, d'une des plus anciennes familles de cette île, et dont plusieurs membres ont servi avec distinction dans les armées françaises. Deux guerriers de ce nom ont obtenu le bâton de maréchal de France sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Le jeune Ornano entra de bonne heure dans la carrière des armes, et commandait, pendant la campagne de 1805 en Allemagne, un bataillon de chasseurs corses. Il se fit remarquer par sa bravoure dans plusieurs affaires, se distingua particulièrement dans la jour-

née d'Austerlitz, et fut nommé officier de la légion-d'honneur sur le champ de bataille. L'empereur lui donna aussi le commandement des dragons de sa garde, à la tête desquels il fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne. Il passa ensuite en Espagne sous les ordres du maréchal Ney, et fut cité pour plusieurs actions d'éclat. Le 26 juin 1809, il força le passage de la Navia malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi et sous le feu d'une artillerie formidable. Au combat d'Alba de Tormes, il enleva aux Espagnols 4 pièces de canon. Nommé général de brigade la même année, il quitta, quelque temps après, le midi de l'Espagne, pour porter la guerre au Nord et accompagner Napoléon au fond de la Russie. Il passa le Niémen le 25 juin 1812, et fut encore honorablement cité pour sa conduite dans les affaires d'Ostrowno et de Mohilow. Dans la sanglante journée de la Moskowa, le 7 septembre suivant, le général Ornano rendit d'importans services, contribua puissamment à la victoire, et fut nommé, immédiatement après, général de division. Il servit en cette qualité, avec le même zèle et la même valeur, pendant les campagnes de 1813 et 1814, en Allemagne et dans l'intérieur de la France. Après la première rentrée du roi, le général Ornano fut maintenu dans son poste de chef des dragons de la garde, et créé chevalier de Saint-Louis. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui conserva le même commandement; mais, grièvement blessé dans un duel par le général Bonnet, il ne put prendre aucune part à la campagne de la Belgique. Après la seconde rentrée du roi, le général Ornano fut arrêté en novembre 1815; on ignore par quel motif ou sur quelle dénonciation, puisqu'il ne fut jamais mis en cause devant aucun tribunal. Après avoir subi une détention à l'Abbaye, il fut mis en liberté, mais avec l'injonction, disait-on, de sortir de France. Il séjourna, pendant quelque temps, dans le royaume des Pays-Bas, où il épousa, en 1816, la jeune et belle comtesse Valeska, née en Pologne. Cette union dura peu; il eut le malheur de voir mourir sa femme à la fleur de son âge. Le général Ornano est depuis rentré dans ses foyers.

ORNANO (Michel), originaire de Corse et d'une famille noble de cette contrée, adopta les principes de la révolution française, et exerça d'abord des fonctions civiles; il fut ensuite nommé, par le département du Liamone, député au corps-législatif organisé après la révolution du 18 brumaire an 8. Il figura comme témoin dans le procès de Cerrachi et de son compatriote Aréna. Il donna, en 1805, sa démission des fonctions législatives, pour se rendre en Sardaigne, en qualité de consul de France, place qu'il occupa pendant plusieurs années.

ORSAY (le comte Albert d'), né à Paris le 19 mai 1773, émigra à l'âge de 16 ans, et prit du service en 1790 dans l'armée autrichienne. D'abord sous-lieutenant au régiment d'Hohenlohe, puis dans les hussards de Schwartzenberg, il fit contre la France les

campagnes de Champagne et de Flandre, et ne quitta le service d'Autriche qu'après le traité de Campo-Formio. Il était alors capitaine de cavalerie et décoré de la croix de Marie-Thérèse. De retour dans sa patrie, il fut au moment d'être condamné à mort comme émigré; cependant, grâce aux sollicitations de ses amis, il fut simplement exilé. Il alla de nouveau se réfugier en Allemagne, et ne fut autorisé à revenir en France que sous le consulat. M. d'Orsay obtint de l'empereur le grade de chef de bataillon dans le 112me régiment de ligne; il fit, en cette qualité, les campagnes d'Italie sous le prince Eugène, se distingua et reçut une blessure au passage de la Piave; à l'époque du siége de Raab en Hongrie, il fut fait adjudant-commandant de la 4me division du 4me corps. Il passa en Espagne, en novembre 1811, comme colonel du 122me de ligne, et combattit en Portugal sous le maréchal Marmont. Les services qu'il rendit depuis à la bataille de Vittoria et à l'affaire de Pampelune, où il fut blessé, lui méritèrent le grade de général de brigade. Décoré, après le rétablissement du gouvernement royal, de la croix de Saint-Louis, et chargé, au 20 mars 1815, du commandement d'une brigade de l'armée au camp de Villejuif, il voulut opposer quelques mesures aux progrès de Napoléon; craignant de tomber au pouvoir de ce prince, il se retira en Angleterre. Après le second retour du roi, le comte d'Orsay obtint le commandement d'une des brigades d'infanterie de la garde royale. Il est commandeur de la légion-d'honneur.

ORTEGA (DON CASIMIRO-GOMEZ), célèbre botaniste espagnol, naquit à Madrid vers 1730. Il termina ses études à l'université de Bologne, où il se fit remarquer dans ses humanités, et devint l'un des élèves les plus distingués des professeurs Monti, Beccari, Laghi et Bassi, qui l'initièrent dans tous les secrets de la physique, de la chimie et de la botanique. Ortega fut successivement premier professeur du jardin royal des Plantes de Madrid, et membre des académies d'histoire et de médecine de cette ville. L'académie des sciences de Paris et la société royale de Londres le placèrent au nombre de leurs associés étrangers. Parmi les ouvrages de ce savant, on cite plus particulièrement : 1° en latin, *Élégie à l'occasion de la mort de Ferdinand IV*, Bologne, 1758; 2° *Tentamen poeticum, seu de laudibus Caroli III. Hisp. regis Carmen*, Bologne, 1759; 3° *Commentarius de cicutâ*, Matriti, 1761. Vincenti, premier médecin du roi de Naples, dut beaucoup à cet ouvrage, et il le cite avec reconnaissance dans son traité sur la même matière. 4° *De novâ quâdam stirpe, seu Cotyledonis, Muzizoni et Pistoriniæ descriptio, cum earum iconibus*, Matriti, 1773, in-4°; 5° *Tabulæ botanicæ, in usum prælectionum botanicarum*, Matriti, 1773, in-4°; 6° *Description des eaux thermales de Trillo*, composée et mise au jour par ordre du gouvernement, Madrid, 1778, in-4°; 7° *Méthode facile pour acclimater des plantes exotiques à peu de frais*, ouvrage également publié par or-

dre du gouvernement, Madrid, 1779; 8° *Histoire naturelle de la Malagueta*, Madrid; 9° *Tables botaniques avec l'explication des plantes dont Tournefort fait mention dans ses institutions*, Madrid, 1783, in-8°; 10° *Cours élémentaire de botanique théorique et pratique, à l'usage du jardin royal de botanique de Madrid*, composé par Ortega, Antoine Palau et Verdera, publié par ordre du gouvernement, Madrid, 1785, 2 vol. in-8°. Ortega a traduit un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° *Voyage du commandant Byron autour du monde, enrichi de notes et d'une carte du détroit de Magellan, traduit de l'anglais*, Madrid, 1759, in-4°; 2° Ortega a traduit des Français plusieurs traités qu'il a enrichis de notes, de Duhamel du Monceau, Madrid. 1772, 1773, 1774; 3° *Élémens d'histoire naturelle et de chimie, d'Adolphe de Guillemborg et de son maître Jean Gotschalk Walerio*, traduits de l'anglais, Madrid, 1775, in-8°; 4° *Expériences sur l'alcali volatil dans sa guérison des asphyxiés*, par M. Sage, Madrid, 1776; 5° *Traduction des ouvrages de M. Janin, seigneur de Comble-Blanche*, Madrid, 1782, etc., etc. Ortega mourut à Madrid en 1810, regretté des savans et de ses amis.

ORTOLANI (Joseph-Emmanuel-Pascal), avocat et littérateur sicilien, naquit, en 1773, à Palerme. Partisan de la révolution française, il se rendit à Paris en 1797, et devint l'un des commissaires du gouvernement pour la recherche des objets de sciences et d'arts. Il enrichit la bibliothèque d'un certain nombre de manuscrits importans, et retourna dans les Deux-Siciles, en 1806, quand la guerre éclata entre Naples et la France. Il est auteur de plusieurs ouvrages, tels que *Leggi antiche di Sicilia, Tasse antiche e moderne di Sicilia*, etc. On lui doit une traduction italienne de l'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, par Condorcet. Ortolani ne s'est pas borné à écrire en italien; il a traduit de l'italien en français l'ouvrage de l'abbé Andrès, connu sous le titre de *Histoire générale des sciences et de la littérature, depuis les temps antérieurs à l'histoire grecque jusqu'à nos jours*; et a publié en français un *Essai sur les plaisirs*, 1804, in-8°, réimprimé à Milan et traduit en italien. Il a paru à Palerme, en 1814, un petit écrit du même auteur sous le titre de *Précis de la vie de M. Ortolani*.

OSMOND (le marquis René-Eustache d'), lieutenant-général, ministre plénipotentiaire du gouvernement français à La Haye, en 1789, succéda à M. de Ségur dans l'ambassade de Russie, en avril 1791, donna sa démission à la fin de décembre, et resta en pays étranger presque tout le temps de la révolution. Le 22 juin 1814, il fut promu par Louis XVIII au grade de lieutenant-général, puis nommé ambassadeur de France à Turin, où il se rendit au mois d'octobre. Elevé à la dignité de pair de France le 17 août 1815, il partit au mois de novembre pour se rendre à la cour de Londres en qualité de ministre du roi. Ce fut M. de Latour-Maubourg qui le remplaça dans ce poste, où furent nommés successivement depuis MM. Decazes et de Châteaubriand. Son fils, le comte Rainul-

phe d'Osmond, aide-de-camp de M. le duc d'Angoulême, fut envoyé à Turin, en 1815, au moment où ce prince organisait l'armée du Midi pour arrêter la marche de Napoléon. Le comte d'Osmond rapporta au duc d'Angoulême la déclaration des alliés du 13 mars. Il a épousé, en 1817, Mlle d'Estillières, le plus riche parti de France.

OSMOND (le baron Antoine-Eustache d'), frère du précédent, naquit à Saint-Domingue le 6 février 1754. Evêque de Comminges dès le 1er mai 1785, il se fit chérir dans ce diocèse par la piété la plus douce et la plus éclairée. Pendant les orages de la révolution, il se vit forcé d'émigrer, et se retira en Angleterre. En 1800, voyant que le calme avait reparu dans sa patrie, il y rentra pour concourir avec le gouvernement à rétablir l'ordre et à relever les autels. Promu à l'évêché de Nanci par suite du concordat de 1801, il mérita, dans ce nouveau diocèse, l'estime qu'il avait obtenue dans le premier : à la fois ferme et tolérant, il sut rallier tous les esprits, et se montra toujours plein de cette charité que recommande la morale évangélique. Nommé, en 1810, à l'archevêché de Florence, M. d'Osmond pensa que le dogme n'étant intéresssé en rien dans les débats qui alors existaient entre l'empereur Napoléon et le souverain pontife, il devait au gouvernement de son pays l'exemple de la soumission, et il se rendit à son poste. Il fit sa première entrée dans la métropole le 13 janvier 1811 ; mais le pape lui refusa l'institution canonique, ce qui ne l'empêcha pas de remplir les fonctions qui lui avaient été confiées. Malgré les préventions d'un peuple ombrageux et jaloux, il s'en fit sincèrement aimer, et quand nos revers le forcèrent de quitter l'Italie, il fut suivi des regrets de tous les Florentins, comme, en 1810, il l'avait été de ceux de tous les habitans de Nanci. Il reprit, en 1814, la direction de ce diocèse, et y fut reçu avec les marques de la plus sincère affection. Depuis ce temps, étranger à toutes les exagérations qui signalent notre époque, il a offert, par sa tolérance et sa charité, le plus beau modèle que puissent se proposer les ministres du culte. Il mourut le 27 septembre 1823, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, regretté de tous ceux qui l'ont connu, et particulièrement des malheureux dont il était le père. On peut dire de lui ce qu'on a dit de l'auteur de cette religion dont il comprit si bien l'esprit, *qu'il a passé en faisant le bien* (præteriit bonum faciendo). M. d'Osmond était membre de la légion-d'honneur, et avait été aumônier du prince Louis Bonaparte.

OSORIO, général espagnol, a commandé l'armée royale dans le Pérou. En 1814, il fut nommé pour remplacer le brigadier Gainza qui avait été battu par l'armée des indépendans du Chili sous les ordres de Bernard O'Higgins. Ce dernier venait de s'emparer de la place de Rancagua ; Osorio vint l'y attaquer à la tête de 4,000 hommes de bonnes troupes ; le siége fut poussé avec vigueur, et malgré l'opiniâtreté de la défense,

il était au moment de s'en rendre maître, quand un des frères Carrera vint au secours d'O'Higgins (*voyez* ces deux noms) avec un renfort considérable de troupes républicaines, et força le général royaliste à lever le siége. Mais la division se mit bientôt entre les chefs des indépendans du Chili. Osorio en profita habilement, revint sous les murs de Rancagua, et emporta enfin la place. Poursuivant ses avantages avec rapidité, il s'empara successivement de Sant-Iago, capitale du Chili, de Valparaiso, et des autres places de cette capitainerie générale, dont il se trouva en pleine possession à la fin de 1814. Le général Osorio y soutint avec succès la cause des royalistes jusqu'au commencement de 1817. Une nouvelle armée républicaine avait été formée à cette époque dans l'état de Buenos-Ayres, elle traversa avec des peines et des fatigues inouïes la haute chaîne des Andes, qui sépare les deux états. Le général San-Martin, qui la commandait, attaqua inopinément les royalistes, et remporta sur eux la fameuse victoire de Chacabuco qui décida du sort du Chili. Le président Marco commandait les troupes royales, et fut défait avec une perte considérable. Osorio marcha à son secours avec le reste des forces espagnoles, mais il fut vaincu à son tour dans la sanglante journée de Maïpo. San-Martin le poursuivit avec le plus grand acharnement, et fut sur le point de le faire prisonnier. Il échappa cependant à ce danger par la rapidité de sa fuite. Le général Osorio n'a pas depuis eu de commandement; on croit qu'il s'est retiré à la Havane.

OSSELIN (Charles-Nicolas), membre de la convention nationale, naquit à Paris en 1754, et y exerçait avant la révolution la profession d'avocat. L'enthousiasme avec lequel il se prononça pour les intérêts populaires, le fit entrer d'abord dans la municipalité de 1789, puis dans celle du 10 août 1792. Il fit partie du tribunal criminel chargé de poursuivre les instigateurs de cette journée. Elu en septembre (1792) député de Paris à la convention nationale, il y vota la mort du roi sans appel et sans sursis; entra ensuite au comité de sûreté générale, où il dénonça le 24 mai 1793, la commission des douze (*voyez* Guadet). Osselin, malgré sa coopération aux événemens du 31 mai, n'en fut pas moins dénoncé à la société des jacobins, comme trop favorable aux détenus accusés d'intrigue, tels que Bonne-Carrère et autres. Il le fut encore, lorsque chargé de rédiger les projets de lois contre les émigrés, il établit quelques exceptions en faveur des domestiques, et de tous ceux qui auraient quitté la France avant l'âge de 18 ans pour les hommes et de 21 ans pour les femmes. Osselin ne tarda pas à reconquérir son crédit, en se prêtant aux vues de la *Montagne*. Ce fut sur son rapport, que dans la procédure dirigée contre les *Girondins*, la convention décréta que les jurés, après trois jours de débats, étaient autorisés à se déclarer assez instruits. Mais Robespierre ne remarquait pas sans inquiétude qu'Osselin exerçait une influence indépen-

dante de la sienne, et il résolut de saisir la première occasion de le perdre. Elle ne tarda pas à se présenter; Osselin avait fait sortir de prison, et retiré chez son frère, curé de Saint-Aubin, près de Versailles, Charlotte-Félicité de Luppé, femme Charry, émigrée. Décrété d'accusation, il fut condamné à la déportation comme fonctionnaire prévaricateur, et provisoirement renfermé à Bicêtre. Mais le 8 fructidor an 2, il fut une seconde fois livré au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort comme complice d'une conspiration tramée par les prisonniers. A cette nouvelle, Osselin s'enfonça dans le côté un clou qu'il avait arraché du mur de sa prison. Porté sur un brancard et presque mourant devant le tribunal révolutionnaire, il fut ensuite conduit au supplice; il était à peine dans la 42e année de son âge. Il avait composé, en 1792, un petit livre élémentaire sous le titre d'*Almanach du juré*, in-18.

OSTEN (Van), officier-général au service de France, né en Belgique, prit une part active aux mouvemens qui agitèrent les provinces des Pays-Bas autrichiens pendant les années 1789, 1790 et 1792. Il commandait pendant la dernière de ces années un corps de Belges et de Liégeois réunis, et fut forcé, après la rentrée victorieuse des Autrichiens en Belgique, de se retirer devant leurs forces supérieures; mais il refusa le pardon que le duc Albert de Saxe-Taschen lui fit offrir ainsi qu'à ses compagnons d'armes, se réfugia en Hollande, et entra bientôt au service de la république batave. Il passa ensuite à celui de France, et fit preuve, en plusieurs occasions, de bravoure et de talens militaires. Promu au grade de général de brigade, il eut, en 1806, le commandement de la place de Middelbourg. L'année suivante, il engagea, par une proclamation énergique, les habitans de l'île de Zélande à s'armer et à former une légion pour se défendre contre l'attaque des Anglais, dont ils étaient déjà menacés. En 1809, cette attaque eut lieu; lord Chatham débarqua à la tête d'une armée de 30,000 hommes, et s'empara d'abord de l'île Walcheren. Le général Van Osten fit la plus courageuse résistance avec une poignée de braves, mais il succomba sous le nombre, et fut forcé de se rendre prisonnier de guerre. Lord Chatam, qui d'abord lui avait montré beaucoup d'égards, et qui rendait publiquement hommage à sa conduite militaire, ne voulut point le relâcher sur parole, et le fit embarquer pour l'Angleterre, où il devait rester prisonnier. Il trouva moyen de briser ses fers, de se sauver sur une barque ouverte, qui atteignit heureusement les côtes de France. Mis en jugement en Angleterre devant la cour du banc du roi, il fut déclaré coupable, mais il se justifia facilement en France, et prouva qu'il n'avait point donné sa parole ni contracté d'engagement quelconque, qui pût l'empêcher de saisir la première occasion de recouvrer la liberté. Il présenta sa justification à l'empereur, qui l'admit, et qui lui donna le commandement de

la 32me division militaire. Après les événemens de 1814, le général Van Osten a quitté le service de France, et s'est retiré en Belgique.

OSWAL (Jean), littérateur écossais, fut destiné par sa famille à la carrière des armes, et obligé, malgré ses dispositions pour l'étude et son goût très-prononcé pour les lettres, d'entrer au service dans le 42e régiment d'infanterie anglaise, où il fut admis comme lieutenant. Envoyé dans les Indes-Orientales, il continua d'y servir jusqu'en 1783, époque où il revint en Angleterre. M. Oswal avait appris le latin et le grec sans le secours d'aucun maître. Dans l'Inde, il montra de non moins heureuses dispositions pour s'instruire dans la langue arabe. On assure qu'il connaît presque toutes les langues de l'Europe. Son caractère présente quelques singularités assez remarquables; la plus piquante est celle qu'il a contractée parmi les bramines, lesquels ont renouvelé le système de Pythagore, en excluant de leur nourriture la chair des animaux. Comme auteur, on lui doit les ouvrages suivans : 1° *Poëmes*, 1 vol., publiés sous le nom de *Sylvestre Otway*, 1789, in-12; 2° *Ranæ comicæ evangelizantes, ou Comic frogs turned methodists*, 1786, in-8°; 3° *Le Mercure britannique*, écrit périodique, 1787; 4° *Progrès alarmans de la politique française* : cette brochure a été publiée à l'occasion du *Traité de commerce*, 1787, in-8°; 5° *Euphrosine*, ode à la beauté, 1788, in-8°. On le croit généralement auteur d'une *Histoire impartiale de la campagne de Bonaparte en* 1813. Cet ouvrage, où M. Oswal ne se pique pas d'une grande impartialité et de dispositions favorables pour la France, où il est à peu près inconnu, parut en 1816.

OTT (Nicolas-Martin), capitaine d'artillerie retraité, est né en 1768, à Saverne, département du Bas-Rhin. Élevé pour suivre la carrière ecclésiastique, il s'enrôla en 1789, dans le régiment d'artillerie d'Auxonne, et fit presque toutes les campagnes de la révolution. En 1811, il passa en résidence fixe à Tours, pour y être chargé du matériel de l'artillerie, des épreuves et de l'expédition des poudres de l'usine du Ripault. Il se fit remarquer dans cet emploi par son activité et sa bonne administration. Au commencement de juillet 1815, sa position devint très-critique, se trouvant placé entre deux gouvernemens, l'un à Paris, l'autre à l'armée de la Loire. Il reçut du maréchal Davoust une réquisition, du 14 juillet, de livrer trois milliers de poudre, destinés à être introduits dans les fougasses pratiquées au pont de Tours. Une lettre de la même date, du nouveau ministre de la guerre, lui prescrivait de ne pas délivrer de poudre sans son ordre formel. Il refusa les trois milliers de poudre, dont la destination ne pouvait d'ailleurs avoir de but utile, la Loire étant alors guéable en plusieurs endroits. La destruction du pont de Tours n'aurait eu pour résultat que le saccagement du plus beau quartier de la ville, du faubourg Saint-Simphorien, de priver la France de l'un de ses plus beaux monumens, et le commerce de l'une de ses communications les plus faciles et les plus fréquen-

tées. Le matériel en armes et en munitions, qui se dirigeait des départemens de l'ouest et du sud-ouest sur Paris, avait reçu l'ordre de s'arrêter à Tours ou de rétrograder sur cette ville. Le capitaine Ott, par les bonnes mesures qu'il prit, en assura l'exécution; ses envoyés sur les routes d'Orléans et de Chartres, ramassèrent tout ce qu'ils trouvèrent appartenant au gouvernement. Ce matériel fut déposé sur la rive droite de la Loire, dans les vastes bâtimens de Marmoutier, situés sur la route d'Orléans à Tours, séparés de la rivière par la largeur de la route. Le 14 juillet, un chef d'escadron d'artillerie, porteur d'un ordre du général Neigre, commandant en chef l'artillerie de l'armée française, fit diriger sur Bourges, 4 charrettes chargées de poudre venant de Blaye. M. Bacot, sous-préfet, qui, de sa propre autorité, dit-on, s'était installé à la préfecture d'Indre-et-Loire, avait prescrit au capitaine Ott de faire déposer les poudres à Marmoutier. Cet officier lui fit observer que les poudres étant destinées pour l'armée, le général Neigre était maître d'en disposer; que d'ailleurs, loin de vouloir ajouter au matériel réuni à Marmoutier, il devait songer sérieusement à lui faire passer la Loire. M. Bacot renouvela ses ordres, et défendit de rien faire enlever de cette ville. Les Prussiens devaient arriver le 20 juillet; on ne pouvait plus différer l'évacuation de Marmoutier. Le capitaine Ott, dénué de tous les moyens de transport, n'ayant rien pu obtenir des autorités civiles ni de l'agent des transports, loua deux grands bateaux, et les fit rendre le 17, à l'arrivage de Marmoutier; mais il n'avait ni chevaux ni charrettes, et ne pouvait disposer que de 10 canonniers avec un sergent. Il sortit d'embarras en employant la ruse : il fit répandre le bruit que, si on ne lui fournissait pas les moyens d'effectuer l'évacuation, il ferait mettre le feu aux poudres. Comme le résultat de l'explosion devait être la destruction de toutes les maisons à une demi-lieue à la ronde, il vit arriver en foule, hommes, chevaux et charrettes, et commençant l'évacuation le 18 au matin, le 19, à 2 heures après midi, tout le matériel était dans les bateaux, et arrivait sain et sauf vers la rive gauche de la Loire. Il fit garder jour et nuit ce précieux dépôt par ses canonniers, jusqu'à ce que, sur le compte qu'il en rendit, le ministre de la guerre l'autorisa à le diriger sur le Ripault, la Rochelle, Rochefort et Blaye. M. Destouches reprit, à Tours, les fonctions de préfet, qu'il remplissait avant les *cent jours*. Ce fonctionnaire, appréciant la conduite du capitaine Ott, contribua puissamment à faire placer son fils à l'école militaire de la Flèche, au mois d'octobre 1815. M. Ott fut conservé en activité, et adjoint aux officiers-généraux chargés d'opérer le licenciement des corps de l'armée française, stationnés dans le département d'Indre-et-Loire. Au commencement de 1816, M. Bacot fut nommé préfet d'Indre-et-Loire. Peu de temps après, le ministre de la guerre enjoignit au capitaine Ott de remettre sur-le-champ son service et de se rendre à Bourges.

Ses ennemis ne voulurent pas le souffrir si près d'eux; il fut envoyé à Moulins. Ayant reçu son brevet de retraite, il retourna à Tours rejoindre sa famille; mais à son arrivée, le préfet lui fit connaître, par un commissaire de police, qu'il ne pouvait pas prendre son domicile dans la ville. Le capitaine Ott refusa d'obéir, et le lendemain, il porta à la mairie sa déclaration d'élection de domicile. Enfin, par suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816, cette persécution cessa. Depuis ce temps, il vit paisiblement dans ses foyers.

OTT (Pierre-Charles, baron d'), feld-maréchal autrichien, naquit à Battorkez, en Hongrie, et suivit la carrière militaire avec assez de distinction, pour parvenir au grade de major-général, dans la campagne des Autrichiens contre les Turcs, en 1789. Employé contre la France, en 1793, il se signala particulièrement dans l'attaque du camp de Famars, et au combat de Marchiennes. En 1794, il était en activité dans les Pays-Bas, et en 1796, il faisait partie de l'armée d'Italie, sous les ordres de Wurmser. Commandant d'une partie de l'avant-garde, il secourut Mantoue, en introduisant des renforts dans cette place. Le grade de feld-maréchal-lieutenant le récompensa, en 1797, de ses services récens. Il continua de prendre part aux opérations militaires de l'Italie. En 1799, sous le maréchal Souwarow, il se fit remarquer dans plusieurs occasions. Il commandait à la bataille de Novi, une partie de l'aile droite; il assiégea, plus tard, la place d'Ancône; occupa ensuite une partie des États Romains, et passa dans l'armée du général Mélas, qui agissait en Piémont. Il y soutint un engagement très-vif, entre Savigliano et Marenne, avec la division française du général Grenier, qui fut obligée de se retirer sur Savigliano. Soutenu par le général Mitrowski, le feld-maréchal Ott s'empara de cette ville. Les Français, forcés de continuer leur mouvement rétrograde, Ott fit 60 prisonniers à Ronchi, et poursuivant sa marche, à laquelle rien ne s'opposait, il arriva au fort de Domont, par le Val-de-Grana. L'année suivante, le général Mélas, voulant effectuer une attaque générale sur tous les passages des Apennins, dans l'intention de couper le corps de Gênes, du reste de l'armée, chargea le baron Ott de s'avancer par la vallée de la Trébia, contre l'extrême droite des Français. Malgré la plus vive opposition, il s'empara du mont Cornua, poste que néanmoins il ne put conserver. Masséna, forcé de se rapprocher de Gênes, fut attaqué par le feld-maréchal Ott, à l'est de la ville; il le repoussa. Mais bientôt la flotte anglaise secondant les Autrichiens, le feld-maréchal, à la tête de 40,000 hommes, se prépara à bloquer Gênes. Le 30 avril, à Polcevera, de concert avec l'amiral anglais Keith, il fit une attaque générale; les Français, surpris par ce mouvement combiné, cédèrent d'abord, et Ott faisait préparer les échelles pour donner l'assaut, lorsqu'ils revinrent avec tant d'impétuosité, que les Autrichiens se retirèrent précipitamment sur plusieurs

points. Ils perdirent le fort Quezzi; mais ils tinrent bon au Monte-Cretto, et le feld-maréchal Ott repoussa même les Français dans la ville. Masséna ayant capitulé le 4 juin, Ott entra dans la place. Le 9, auprès de Montebello, il éprouva un échec considérable, en voulant rejoindre le gros de l'armée autrichienne. La paix qui suivit bientôt, le rendit à la vie privée. Dans la campagne de 1805, comme tous les autres corps autrichiens, le sien ne compta que des revers. Dans celle de 1808, il commanda les nobles hongrois insurgés, dont la coopération fut à peu près nulle. Le feld-maréchal Ott mourut le 10 mai 1819; il avait la réputation d'un bon officier-général.

OTTO (Louis-Guillaume), comte de Mosloy, diplomate français, naquit vers l'année 1753, à Strasbourg, d'une famille protestante, originaire de la Hesse. Il fit d'excellentes études à l'université de sa ville natale, où il acquit une connaissance approfondie des langues étrangères et du droit public. En 1777 il fut nommé secrétaire de la légation française en Bavière, et en 1799, après la mort de l'électeur Maximilien, le comte de la Luzerne, chef de cette légation, ayant été chargé de se rendre aux États-Unis en qualité de ministre plénipotentiaire, M. Otto l'y accompagna, d'abord comme secrétaire particulier; il ne devint secrétaire de la légation que lorsque M. Barbé-Marbois, aujourd'hui pair de France, qui en remplissait les fonctions, eut été nommé intendant de Saint-Domingue, en 1785. Plus tard M. Otto fut chargé des affaires de France pendant l'absence de M. de la Luzerne. Rappelé à Paris dans les premières années de la révolution, il fut mis, en 1793, par le comité de salut public, à la tête de la première division politique des relations extérieures, où, pendant trois années qu'il occupa cet emploi, il se lia particulièrement avec l'abbé Sieyes, qui en fut deux fois directeur. Sieyes appréciant les talens diplomatiques de M. Otto, l'emmena avec lui lors de son ambassade de Prusse, en 1798, en qualité de secrétaire de légation, et dans cette mission importante, ses lumières furent très-utiles à l'ambassadadeur. En 1800, M. Otto, nommé commissaire pour l'échange des prisonniers, alla remplacer M. Niou (*voy.* ce nom) à Londres. Bientôt, chargé d'entamer avec le gouvernement britannique des négociations de paix, il reçut à cet effet le titre de ministre plénipotentiaire. Le 16 novembre 1805, il fut appelé au conseil-d'état, puis chargé successivement des missions les plus délicates, dans différentes cours d'Allemagne. Ce fut lui qui, lors de l'invasion de la Bavière par les Autrichiens, détermina l'électeur à se prononcer en faveur de l'empereur Napoléon, et lui fit quitter sa capitale, ce qui lui valut des témoignages publics de satisfaction de la part du chef du gouvernement français. Envoyé à Vienne après la campagne de 1809, il parvint par son habileté à dissiper les préventions fâcheuses qu'avaient fait élever contre lui les déterminations du cabinet de

Munich, auxquelles il avait eu tant de part en 1805. Il fut reconnu comme ambassadeur, et là, comme à Londres, à l'époque des négociations du traité d'Amiens, il sut se concilier la confiance et l'estime générales. Il négocia avec le plus grand succès le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise et de Napoléon, en échangea les conditions, et resta auprès du cabinet de Vienne, jusqu'en 1813. Remplacé à cette époque par M. de Narbonne, il revint à Paris et fut fait ministre-d'état. Lors de la première restauration, en 1814, bien que chargé d'abord par le roi d'une mission extraordinaire pour la 21e division militaire, à Limoges, il cessa d'être compris dans la partie active du conseil-d'état. Pendant les *cent jours*, en 1815, il accepta la place de sous-secrétaire-d'état au ministère des affaires étrangères. Après le désastre de Mont-Saint-Jean, il fut chargé par le gouvernement provisoire de se rendre en Angleterre pour y négocier des arrangemens relatifs à la sûreté personnelle de Napoléon; mais n'ayant pu obtenir de passeports, il fut obligé de rester à Calais. Depuis cette époque, le comte Otto vécut dans la retraite au sein de sa famille. Il mourut le 9 novembre 1817, laissant la réputation d'un homme probe et désintéressé, et d'un diplomate qui possédait des talens supérieurs. Dans une notice sur l'abbé Raynal, qui précède la dernière édition de l'*Histoire philosophique*, Paris, Amable Coste, on trouve une anecdote sur M. Otto, qui a besoin de rectification. L'abbé Reynal prétend que M. Otto retint des mémoires sur les États-Unis, qu'il lui avait confiés. Ce fait est inexact; ces mémoires appartenaient, non à l'abbé Raynal, mais au ministère des affaires étrangères, où ils furent déposés. L'injustice et la mauvaise humeur de l'abbé Raynal sont évidentes dans un reproche aussi mal fondé.

OUDIN (N. N.), ancien militaire, était entré au service dès sa jeunesse, et avait fait avec distinction les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Russie. Passant par tous les grades inférieurs, il était parvenu à celui de capitaine, et avait été nommé, sur le champ de bataille, chevalier de la légion-d'honneur. Il était aussi décoré de plusieurs ordres étrangers. Après la restauration, il fut mis à la retraite, et établit alors son domicile à Saint-Genis-Laval, dans le département du Rhône. Il fut accusé d'avoir eu part aux troubles momentanés qui eurent lieu dans les environs de Lyon en juin 1816, pendant le ministère de M. Decazes, et qui furent promptement apaisés par le général qui commandait à cette époque à Lyon. Malgré les écrits et mémoires divers qui ont été publiés sur les catastrophes sanglantes dont ces désordres furent suivis (voyez *Mémoires de Senneville*, le rapport du maréchal Marmont, duc de Raguse, etc.) les véritables instigateurs des troubles n'ont pas été entièrement dévoilés. Le capitaine Oudin, ainsi que plusieurs individus obscurs, habitans de Lyon ou cultivateurs des villages environnans, furent traduits devant une cour prévôtale, con-

damnés à mort et exécutés. Oudin fut conduit des prisons de Lyon à Saint-Genis-Laval, où il subit son arrêt. Il montra pendant toute la procédure, et pendant cette longue marche au supplice, un grand mépris pour la mort. Une biographie étrangère et plusieurs feuilles publiques, imprimées hors de France, rapportent que « lorsque la tête du capitaine Oudin fut tombée, les soldats chargés de maintenir l'ordre pendant l'exécution, s'emparèrent de ce sanglant trophée, et s'en servirent pour jouer à la boule, en poussant des hurlemens de joie et de fureur. » Ce fait est trop atroce pour que nous puissions y croire.

OUDINOT (Charles-Nicolas, duc de Reggio), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-officier de la légion-d'honneur, membre de la chambre des pairs, etc., naquit le 2 avril 1767, à Bar-sur-Ornain, d'une famille respectable de commerçans. Son père le destinait à suivre la même carrière; mais un penchant irrésistible l'entraînait vers celle où il devait bientôt s'illustrer par de beaux faits d'armes, et atteindre au plus haut degré de fortune. Dès l'âge de 16 ans, il entra dans le régiment de Médoc. Cédant momentanément aux instances renouvelées de son vieux père, il quitta le service en 1787, mais pour le reprendre 3 ans plus tard. La révolution venait d'éclater; le jeune Oudinot se prononça avec chaleur pour le nouvel ordre de choses, et fut nommé chef du 3me bataillon des volontaires de la Meuse, en 1791. Déjà il était parvenu quelque temps auparavant, par son sang-froid et son courage, à calmer une émeute populaire, qui avait menacé d'un éminent danger, sa ville natale. Dans son nouveau grade, il se signala par la défense du château de Bitche, qui lui fut confiée, et où il fut attaqué par les Prussiens, en septembre 1792. Non-seulement il força l'ennemi à la retraite, mais il le poursuivit avec acharnement pendant plusieurs lieues et lui fit 700 prisonniers. Le gouvernement lui donna alors le commandement du régiment de Picardie, dont le colonel venait d'émigrer. La plupart des officiers de ce corps paraissaient disposés à suivre l'exemple de leur ancien chef. Ils étaient, comme lui, mécontens des excès qui avaient accompagné le commencement de la révolution, et de l'indiscipline qui se manifestait déjà parmi les soldats, que des factieux de deux partis opposés, excitaient, avec le même zèle, au désordre. Le colonel Oudinot fit venir chez lui les mécontens, et leur parla avec énergie le langage du patriotisme et de l'honneur. Son enthousiasme se communiqua; électrisés par les discours et l'exemple de leur nouveau chef, ces officiers, à l'exception de trois proches parens de l'ancien, renoncèrent à leurs desseins, jurèrent de rester fidèles à leurs drapeaux et à la cause de la liberté. Non-seulement ils lui tinrent tous parole, mais ils saisirent bientôt l'occasion de se couvrir de gloire. Le régiment de Picardie se trouvait à un poste avancé et séparé de l'armée, près de Morlanter. Le 14 prairial an 2 (2 juin 1794), il fut attaqué, à 4 heures du matin, par 10,000 hommes, et

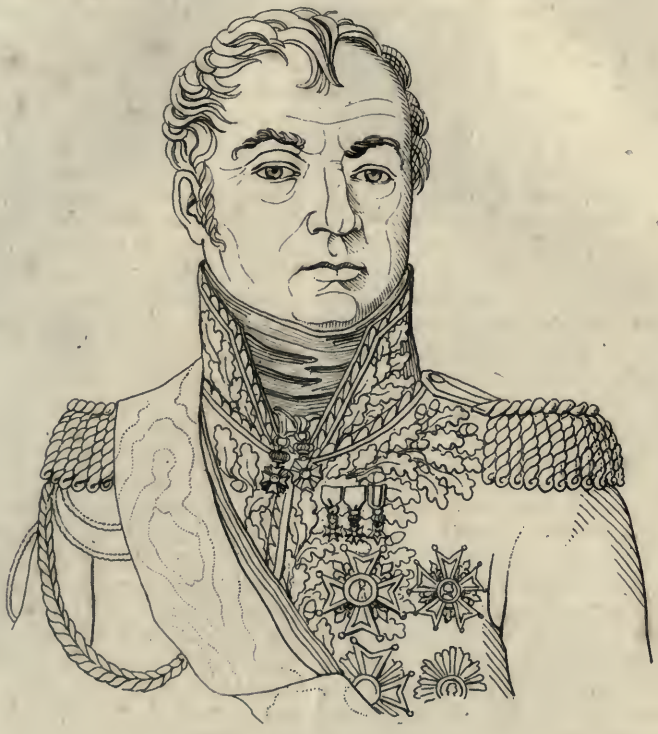

Le M.al Oudinot.

soutint, avec la plus grande valeur, le combat jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Entouré alors par toute la cavalerie ennemie, le colonel Oudinot forma le carré, repoussa les différentes charges de cette cavalerie, se fit jour la baïonnette en avant, parvint à se dégager, et opéra heureusement, sur le corps principal de l'armée française, sa retraite, sans avoir été entamé. Le nom d'Oudinot fut donné le lendemain pour mot d'ordre, par le général en chef, et la conduite du régiment de Picardie fut mise à l'ordre général de l'armée. Nommé général de brigade, après cette action d'éclat, il marcha sur Trèves, et s'empara de cette ville, le 19 thermidor an 2 (7 août 1794), par une manœuvre aussi habilement conçue que hardiment exécutée. Le général Oudinot garda le commandement de Trèves jusqu'au 27 fructidor an 3 (14 septembre 1794), époque à laquelle il alla joindre l'armée de Rhin-et-Moselle. Dans une attaque de nuit, à Neckeran, le 26 vendémiaire an 4 (18 octobre 1795), il fut blessé de 5 coups de sabre, et l'obscurité était telle, que ses soldats ne le virent point tomber; enveloppé par un parti ennemi, il fut enlevé et conduit prisonnier en Allemagne, où il resta 5 mois. Après son échange, il rejoignit l'armée à Pfortzheim, passa sur la rive gauche du Danube, et entra victorieux dans les places de Nordlingen, de Donawerth et de Neubourg. Employé au blocus d'Ingolstadt, le général Oudinot soutint, pendant 10 heures, les attaques réitérées du corps autrichien commandé par le général Latour, et fut blessé d'un coup de feu à la cuisse, de plusieurs coups de sabre sur les bras, et d'un autre sur le cou. Après quelques jours donnés au pansement de ses blessures à Ulm, il rejoignit l'armée à Ettenheim, et le bras encore en écharpe, il chargea l'ennemi, à la tête des hussards du 7e, et des dragons des 10e et 17e régimens. Il fit, en cette occasion, mettre bas les armes à un bataillon entier qu'il ramena prisonnier. Il se distingua ensuite à la prise du pont de Manheim, à la bataille de Feldtkirch, et s'empara de la ville de Constance, défendue par l'armée de Condé et un corps autrichien. Il fut promu au grade de général de division, le 25 germinal an 7 (12 avril 1799), et contribua puissamment à la victoire de Zurich, où il fut encore blessé d'un coup de feu à la poitrine. Il devint, après sa guérison, chef de l'état-major de l'armée de Masséna, l'accompagna en Italie, et s'enferma avec lui dans Gênes, où les Français, en proie à la plus horrible famine, soutinrent si long-temps un siége, devenu fameux dans les fastes militaires de la France. Le général Oudinot se chargea deux fois d'aller, par mer, communiquer avec le général Suchet. Il fallait, sur une frêle embarcation, traverser la flotte anglaise qui bloquait le port de Gênes; il réussit dans cette téméraire entreprise, où il s'était dévoué à une mort presque certaine, et reçut les félicitations des deux armées. En 1800, il remplit encore les fonctions de chef de l'état-major de l'armée d'Italie, commandée par le général Brune, et prit une part glorieuse à la

bataille de Pozzolo et au passage du Mincio. Dans la première, l'ennemi se flattait déjà de remporter la victoire, les Autrichiens avaient enfoncé le centre de l'armée française, et une de leurs batteries, avantageusement placée sur les hauteurs, enlevait des rangs entiers. Le général Oudinot, à la tête de son état-major, franchit avec audace tous les obstacles, pénètre, à travers une grêle de mitraille et de boulets, dans la batterie, et tue les canonniers sur leurs pièces. Le centre de l'armée française se rallie, l'ennemi est repoussé à son tour, et forcé en toute hâte de repasser l'Adige. Le premier consul décerna un sabre d'honneur au général Oudinot, et lui fit don d'une des pièces de canon qu'il avait si glorieusement conquises. L'armée française passa bientôt l'Adige, à la poursuite du général Bellegarde. Après la prise de Vérone et de Vienne par les Français, celui-ci sollicita un armistice, qui lui fut accordé par le général Brune. Le général Oudinot fut envoyé porter à Paris les conventions signées des deux parts, à Trévise. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1805, entre la France et l'Autriche, Napoléon forma un corps particulier des grenadiers de l'armée, dont il donna le commandement au général Oudinot, et le nomma en même temps grand-cordon de la légion-d'honneur. A la tête de cette élite des braves, il partit du camp de Boulogne-sur-Mer, et entra, 45 jours après, dans la capitale de l'Autriche. Sans y séjourner ou prendre aucun repos, après une marche aussi rapide, il traversa Vienne, se porta sur le pont du Danube, qui était miné de toutes parts et défendu par 180 bouches à feu. Le général Oudinot arrache des mains du premier canonnier autrichien, la mèche allumée, et la jette dans le fleuve. L'ennemi, déjà intimidé, entre en pourparlers, le passage s'effectue, et toutes les troupes postées sur la rive opposée se rendent à la division Oudinot. Aux combats de Wertingen, d'Armstetten et de Iuntersdorff, il rendit d'éminens services, et fut encore blessé en poursuivant l'ennemi; après ce dernier combat, transporté à Vienne, il n'attendit pas son entière guérison, retourna à la grande-armée, et se couvrit de gloire dans les champs d'Austerlitz. En 1806, le général Oudinot fut chargé de prendre possession des comtés de Neuchâtel et de Valengin, cédés par la Prusse. Sa conduite noble et équitable, son désintéressement, dont quelques autres généraux avaient jusque-là donné peu de preuves en Suisse, lui concilièrent l'estime et l'affection des habitans. A son départ, ils lui conférèrent le droit de bourgeoisie avec le titre de citoyen de la ville de Neuchâtel, et lui offrirent en don une épée portant l'inscription : *La ville de Neuchâtel au général Oudinot*, 1806. Une nouvelle guerre le rappela bientôt en Allemagne. La Prusse venait de rompre ses traités avec la France, en octobre 1806. Elle en fut sévèrement punie à Iéna. Le général Oudinot entra à Berlin le 25 du même mois, passa ensuite en Pologne, et remporta la victoire d'Ostrolenka, le 6 février 1807. Napoléon le nomma comte, et joignit à ce titre une dotation d'un mil-

lion. Il l'envoya ensuite, avec une forte division de l'armée, joindre le maréchal Lefebvre, qui faisait le siége de Dantzick, et cette place se rendit par capitulation, le 24 mai. Le 14 juin suivant, le général Oudinot soutint, depuis une heure du matin jusqu'à midi, les attaques réitérées de toute l'armée russe, forte de 80,000 hommes, et donna, par sa vigoureuse résistance, le temps à Napoléon de le joindre avec le reste de l'armée. La célèbre victoire de Friedland fut remportée dans cette journée mémorable, et la paix de Tilsitt en devint le fruit. En 1808, le général Oudinot fut nommé gouverneur d'Erfurt, et reçut des souverains qui s'y réunirent auprès de Napoléon, d'éclatans témoignages de l'estime que sa valeur leur avait inspirée. La guerre qui recommença en avril 1809, entre l'Autriche et la France, fournit au général Oudinot de nouvelles occasions de se signaler, et porta au plus haut point sa fortune militaire. A la tête de son corps de grenadiers, il forma l'avant-garde de l'armée, remporta l'avantage dans tous les combats qu'il livra, battit les Autrichiens à Pfaffenhofen, le 19 avril, et entra victorieux à Vienne, le 13 mai suivant. Après la bataille de Wagram, livrée le 7 juillet, où il contribua puissamment à la victoire, et qui fut suivie de l'armistice de Znaïm et de la paix de Vienne, il fut élevé, par Napoléon, à la dignité de maréchal de l'empire et créé duc de Reggio. En 1810, il fut chargé de prendre possession de la Hollande, et exécuta les volontés de Napoléon sans trouver de grands obstacles à surmonter. Il s'empara successivement de Berg-op-Zoom, de Breda, de Bois-le-Duc, d'Utrecht, etc. Il reçut ensuite l'ordre d'occuper militairement Amsterdam même. Le souverain nominal, à qui on avait imposé une couronne, fatigué d'une longue et constante sujétion, se déroba au trône où il avait été élevé malgré lui. Louis Bonaparte abdiqua au mois de juillet 1810, et quitta en secret un pays où il s'était fait chérir par ses vertus, mais où il se voyait dans l'impuissance d'améliorer le sort d'un peuple jadis libre et florissant, alors plongé dans la misère, et menacé d'une ruine totale par la guerre, la privation de tout commerce et le système continental. Le maréchal Oudinot resta chargé du commandement des troupes françaises en Hollande, jusqu'au commencement de la malheureuse guerre de Russie. Il prit soin d'alléger, autant qu'il était en lui, les charges accablantes de cette occupation militaire. Les magistrats d'Amsterdam, pour lui prouver leur reconnaissance, l'invitèrent, le jour de la Saint-Charles, à poser la première pierre d'une caserne qui devait porter son nom, et lui offrirent, avant son départ, une épée d'un grand prix. Dès le commencement de 1812, tout se disposait pour l'invasion de la Russie. Près de 500 mille guerriers de différens pays, l'élite de la jeunesse comme les vétérans de la gloire, quittèrent le sol de leur patrie, que bien peu d'entre eux devaient toucher de nouveau. Le maréchal Oudinot joignit la grande-armée à Munster, et prit le commandement du

12me corps. Il se rendit d'abord à Berlin, et resta pendant 2 mois gouverneur de la capitale d'un roi encore l'allié de Napoléon vainqueur, son ennemi après la défaite. La plus parfaite discipline fut observée en cette ville par le 12me corps. Il eut bientôt ordre de se porter en avant, traversa la Pologne, passa le Niémen, et prit part à toutes les affaires meurtrières de cette campagne. Quelques succès, bientôt suivis de cruels revers, signalèrent la marche du maréchal Oudinot. Au passage de la Dwina, il fit charger à la baïonnette une divison russe, la culbuta, lui prit 16 pièces de canons, et tout ce qui ne périt point sur le champ de bataille fut obligé de se jeter dans la rivière, où la plus grande partie se noya. Le 1er août, au combat d'Obaïarzama, les Russes furent encore battus; le 17 suivant, le maréchal fut grièvement blessé à Potolsk, et forcé de se faire transporter à Wilna après avoir laissé le commandement de son corps d'armée au général Gouvion Saint-Cyr. Il apprit dans cette ville l'évacuation de Moskou et les premiers désastres de la grande-armée; son successeur au commandement du 12me corps, le général Gouvion-Saint-Cyr, venait à son tour d'être dangereusement blessé. Le maréchal Oudinot ne consultant que son zèle et son courage, se hâta, quoiqu'à peine en convalescence et dans un état de faiblesse extrême, d'aller reprendre le commandement de ce corps, qui se trouvait alors réduit à 5000 combattans. Il eut ordre de se rendre par marches forcées à Borisow pour couvrir le passage de la Bérézina. Il rencontra le 24 novembre, à 4 lieues de Borisow, une forte divison ennemie commandée par un émigré français, le marquis de Lambert. Il l'attaqua à la baïonnette et la culbuta. Le 26, il soutint encore, près du village de Studzianka, un combat contre les Russes, qu'il mena battant pendant plusieurs heures. Les armées de la Dwina et de Wolhynie réunies, attaquèrent à leur tour les Français épuisés par des fatigues inouïes. Mais ceux-ci retrouvèrent des forces sur les bords glacés de la Bérésina, et les corps des maréchaux Ney, Victor, Mortier et Oudinot, bien que réduits en nombre, comptaient encore autant de héros que de combattans. Les attaques furent repoussées, et le passage s'effectua comme par miracle sur des ponts élevés à la hâte et foudroyés par l'ennemi. Le maréchal Oudinot, qui avait déjà tant de fois répandu son sang sur les champs de bataille, fut encore grièvement blessé le troisième jour du passage de la Bérésina, par une balle qui lui traversa le corps. On le transporta en toute hâte à 4 lieues au-devant de l'armée, dans le village de Plettschenitzony; on avait à peine eu le temps de le panser dans une misérable bicoque, quand le village entier se trouva entouré par une nuée de Cosaques qui amenaient avec eux deux pièces d'artillerie légère. Le maréchal, affaibli par la perte de son sang et dans un état presque désespéré, résolut de périr plutôt que de se rendre prisonnier. Ses aides-de-camp, ses domestiques, quelques officiers et

soldats blessés qui se trouvaient avec lui au nombre d'une trentaine de personnes environ, barricadèrent la maison, firent, avec leurs pistolets et quelques fusils qu'ils avaient conservés, un feu meurtrier sur les Cosaques, en blessèrent et tuèrent plusieurs, et soutinrent enfin assez long-temps le siége pour que l'avant-garde française pût venir les dégager. Revenu à Paris, le maréchal se remit avec peine de ses nombreuses blessures, mais il reparut cependant dans la campagne d'Allemagne de l'année suivante, et contribua avec sa division au gain de la bataille de Bautzen, livrée le 20 mai 1813. Il fut moins heureux devant Berlin. Détaché avec son corps, il prit ses cantonnemens à quelques lieues de cette ville, et y resta pendant la durée de l'armistice conclu le 4 juin et rompu au mois d'août suivant. Ayant reçu des ordres réitérés de s'emparer de Berlin, il marcha sur cette capitale, mais il fut attaqué par des forces supérieures commandées par le prince royal de Suède, et éprouva un échec à Gross-Beeren le 23 août, qui le força de se replier sur Wittemberg, d'où il conservait ses communications avec l'armée, et gardait encore l'importante ligne de l'Elbe. Napoléon attachait un grand intérêt à la reprise de la capitale de la Prusse, et à une victoire qu'il espérait que ses troupes remporteraient facilement sur le prince royal de Suède. Le maréchal Ney eut ordre de prendre le commandement en chef de 4 corps, y compris celui du maréchal Oudinot, et de réparer l'échec de Gross-Beeren. Mais le combat de Dennewitz, livré le 6 septembre, devint encore plus funéste aux armes françaises. Le maréchal Ney, après une perte considérable en hommes, en chevaux et en matériel, fut obligé d'abandonner le champ de bataille; le maréchal Oudinot couvrit la retraite avec quelques bataillons rassemblés à la hâte et formés en carrés. Il parvint ainsi à sauver une partie de l'artillerie, qui fut ramenée par lui à Torgau. Le prince royal de Suède profitant de ses avantages, passa l'Elbe, marcha sur Léipsick, et joignit ses forces à celles de la grande-armée des coalisés. Pendant les trois journées que se prolongea la bataille de Léipzick, les 16, 17 et 18 octobre, le maréchal Oudinot commanda deux divisions de la garde impériale, qui se couvrirent de gloire, mais qui ne purent fixer la fortune ni empêcher les désastres de la troisième journée. Il fut encore chargé du commandement de l'arrière-garde pendant la longue et pénible retraite de l'armée française, du fond de l'Allemagne jusque sur les bords du Rhin. Il tomba dangereusement malade quelques jours avant la bataille de Hanau, et fut transporté presque mourant à Bar-le-Duc. Après une longue convalescence, il se rendit à Paris, et fut de nouveau employé dans la campagne de l'intérieur, en 1814, campagne mêlée de succès et de revers, et dont toutes les journées furent marquées par de savantes et audacieuses manœuvres, ou par de sanglans combats. Le maréchal Oudinot eut part à presque toutes les actions les plus meurtrières. Il se distingua aux affaires brillantes de

Brienne et de Champ-Aubert les 29 janvier et 9 février, éprouva des revers dans les combats de Bar et de la Ferté-sur-Aube les 27 et 28 février. Après la capitulation de Paris le 31 mars suivant, le maréchal Oudinot donna son adhésion aux actes du gouvernement provisoire qui s'établit à cette époque. Il ne revit plus Napoléon, et rompit avec empressement tous les anciens liens qui auraient pu entraver la marche qu'il se proposait de suivre à l'avenir. Accueilli par S. M. Louis XVIII, le maréchal Oudinot se voua tout entier au service du monarque et de sa maison. Il fut nommé, d'abord par le roi, colonel-général des grenadiers et chasseurs royaux, et l'important gouvernement militaire de Metz lui fut confié. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le maréchal conduisit jusqu'à Troyes les grenadiers dont il avait le commandement; mais il ne put, malgré les plus grands efforts, retenir ses soldats sous les drapeaux royaux. Pendant les *cent jours*, il n'eut aucun commandement, et vécut éloigné des affaires, dans sa maison de campagne à Montmorency. Après le second retour du roi, il fut nommé, en octobre 1815, commandant en chef de la garde nationale de Paris en remplacement du général Dessoles, major-général de la garde royale, pair de France et ministre d'état. En 1816, il reçut du nouveau souverain du royaume des Pays-Bas le grand-cordon de ses ordres, accompagné d'une lettre flatteuse qui rappelait la conduite du maréchal pendant qu'il commandait en Hollande. Il a depuis été nommé, par S. M. Louis XVIII, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Louis, et, en dernier lieu, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Pendant la guerre d'Espagne en 1823, le maréchal Oudinot a commandé une des premières divisions de l'armée française, avec laquelle il est entré à Madrid, sans avoir eu une grande résistance à vaincre de la part des constitutionnels espagnols. Le prince généralissime lui confia le gouvernement de cette capitale, qu'il conserva pendant plusieurs mois, et où il chercha à réprimer les fureurs d'une populace toujours avide de sang et de pillage, dont la férocité naturelle était encore exaltée par le double fanatisme politique et religieux, et que les prêtres et les moines animaient à la vengeance. Le maréchal Oudinot est depuis revenu à Paris. La duchesse de Reggio, sa femme, née de Coucy, d'une ancienne famille de Champagne, a une place à la cour; elle est attachée, en qualité de dame-d'honneur, à Mme la duchesse de Berry. Le colonel Oudinot, fils aîné du maréchal, qui a servi avec distinction, a obtenu, jeune encore, un régiment.

OUDOT (N.), curé de Savigny, embrassa la cause de la révolution, et fut nommé député du clergé du bailliage de Châlons-sur-Saône aux états-généraux, en 1789. L'un des premiers il suivit l'exemple de MM. Lecesve, Zallet et Baliard, et se réunit au tiers-état. Depuis ce temps, il vota pour toutes les mesures prises par l'assemblée dans l'intérêt de la patrie, et prêta, en 1790, son

serment civique et religieux. Après la session, il retourna à Savigny et y reprit l'exercice de ses fonctions pastorales, qu'il n'a plus quittées.

OUDOT (Charles-François), était commissaire du roi au tribunal de Beaune, sa ville natale, au commencement de la révolution, et fut nommé par le département de la Côte-d'Or, député à l'assemblée législative et à la convention nationale; lors du procès du roi, il vota avec la majorité. Pendant l'une et l'autre session de ces assemblées, M. Oudot travailla beaucoup dans les comités, surtout dans celui de législation, et fit souvent des rapports en leur nom. Peu après le 31 mai, il fut adjoint à Lindet, envoyé en mission dans les départemens de l'Eure et du Calvados. Après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il entreprit de justifier les membres de l'ancien comité de salut public. Il proposa en mars 1795, d'assurer la garantie des représentans du peuple par la formation d'un tribunal national indépendant du corps-législatif. Elu au conseil des cinq-cents, il s'y occupa de législation et de jurisprudence, et appuya, le 27 septembre 1797, le projet d'exclure les nobles des fonctions publiques. Le 20 janvier 1798, M. Oudot fut nommé secrétaire du conseil, et passa à celui des anciens au mois de mai de la même année. Appelé au tribunal de cassation par suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il y siégea jusqu'en 1814. Atteint par la loi de 1816, contre les conventionnels dits *votans*, il s'est réfugié en Belgique.

OURCHES (le comte Charles d'), s'est occupé d'agriculture avec zèle et succès, et a publié sur ces matières deux ouvrages estimés; le premier a paru en 1803, in-8°, sous le titre de *Traité général des prairies et de leurs irrigations*, et le second en 1818, in-8°; il est intitulé : *Observations et améliorations sur quelques parties de l'agriculture, dans les sols sablonneux, tels que le Gatinais, la Sologne, les Landes*, etc., *d'après les expériences faites en grand*. On doit au même auteur un *Aperçu général des forêts*, 1805, 2 vol. in-8°, et *Moins que rien sur les forges*, in-8°, petit poëme en 3 chants, avec des notes fort étendues.

OURRY (Maurice), homme de lettres, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, que le public revoit toujours avec plaisir, et de quelques poëmes qui n'ont pas eu moins de succès, est né en 1776 à Bruyère-le-Châtel, près d'Arpajon, département de Seine-et-Oise (et non à Vendôme comme le dit la *Biographie des hommes vivans*). Après avoir fait de bonnes études au collége de Juilly, il vint très-jeune à Paris, et donna au Vaudeville, à l'âge de 19 ans, sa première pièce, *la Danse interrompue*, composée en société avec Barré. Elle fut très-applaudie et est toujours restée au théâtre. M. Ourry a depuis fait en société avec MM. Moreau, Sewrin, etc., pour le Vaudeville, *la Chevalière d'Éon*, *l'Anglais à Bagdad*, *les Époux de trois jours*, *M. Blaise*, *Pierre*, *Paul et Jean*, *l'Écarté*, *les Mauvaises têtes*, etc.; pour le théâtre

des Variétés, en société avec MM. Merle, Francis, Brazier, etc., *Crispin financier, la Famille mélomane, les Baladines,* parodie *des Bayadères, M. Asinard, le Loupgarou,* etc. ; pour l'Odéon, *le Fils par hasard, et le Mari juge et partie.* Parmi les poésies que M. Ourry a publiées, le public a surtout favorablement accueilli trois poëmes d'une certaine étendue, *Malesherbes à Saint-Denis, l'Amour de la gloire,* et *la Peste de Barcelone.* Le dernier, publié avant l'annonce du concours de l'académie-française, ne put y être admis. Membre des deux sociétés lyriques du *Caveau moderne* et des *Soupers de Momus,* M. Ourry a aussi fait pour leurs recueils annuels, un grand nombre de chansons. Il en a publié une partie, ainsi que ceux de ses poëmes composés à cette époque, en 1 vol., sous ce titre : *Poëmes, Poésies diverses,* etc., Paris, 1817. On a encore de lui beaucoup d'articles littéraires, insérés dans le *Journal des arts* et dans le *Journal de Paris,* et les *notices* sur Boileau Despréaux, Barthélemy, Beaumarchais et Collin d'Harleville, pour la *Bibliothèque française,* des libraires Ménard et Desenne.

OUSELEY (sir William Gore), né en 1771, dans le comté de Northampton, d'une ancienne et honorable famille, s'est distingué dans la république des lettres par de profondes recherches sur les langues, l'histoire et les antiquités de l'Orient. Après avoir fait d'excellentes études en Angleterre, il vint à Paris, en 1787, pour s'y perfectionner dans la langue française, et s'y lia avec plusieurs des savans les plus estimés de cette époque. De retour dans sa patrie, il entra au service, acheta une commission de cornette au 8me régiment de dragons, et y fut nommé lieutenant deux ans après. Tous les loisirs que lui laissaient la vie militaire furent consacrés à l'étude ; il trouva dans les universités de l'Angleterre, dans les bibliothèques publiques et particulières de ce pays, ainsi que dans ses relations avec la société savante que les Anglais ont fondée à Calcuta, les moyens d'étendre les connaissances qu'il avait acquises dès sa jeunesse. Les idiomes anciens et modernes de la Perse et de l'Inde lui devinrent bientôt familiers, et sir Ouseley prit rang parmi les plus célèbres orientalistes de l'Europe. Il passa sur le continent en 1793, et fit partie avec son régiment de l'expédition du duc d'York. Il vendit sa commission lorsque ce prince après ses défaites se fut rembarqué pour l'Angleterre, et se rendit à l'université de Leyde, où il suivit tous les cours et continua ses études orientales. Il publia, en 1795, son premier ouvrage intitulé : *Mélanges persans,* qui obtint un succès général; il est écrit avec goût et élégance, et facilite l'étude de la langue persane. De retour en Angleterre, il fut nommé major du régiment de dragons du comté d'Ayres, et joignit ce corps à Carlisle en 1796. Après la réforme que subit son régiment, sir Ouseley, qui venait d'épouser la fille du colonel John Irving, se rendit avec sa jeune femme à

Londres, où il établit sa résidence, et se livra avec une nouvelle ardeur à ses études favorites. La société royale d'Edimbourg, l'académie de Goettingue, et plusieurs sociétés savantes étrangères, l'admirent au nombre de leurs membres. L'université de Dublin le nomma docteur ès-lois, et celle de Rostock docteur en philosophie. Il fit un voyage en Irlande, où le vice-roi, lord Cornwallis, le créa chevalier. Quelque temps après, son frère, le chevalier Gore Ouseley, ayant été nommé par le gouvernement anglais, ambassadeur auprès du schah de Perse, il l'accompagna, en qualité de secrétaire d'ambassade, à la cour de Téhéran. Il fit plusieurs voyages dans l'intérieur de cette vaste contrée, aujourd'hui si peu connue, y recueillit une foule de matériaux précieux pour les écrits qu'il a publiés depuis, ainsi que des monumens antiques, des médailles, des inscriptions et des manuscrits. Il a, entre autres ouvrages, rapporté en Angleterre un dictionnaire complet du persan ancien et moderne, et un exemplaire des poëmes du souverain actuel Feth-Aly-Schah, orné de vignettes et de tout le luxe calligraphique dont les artistes de la Perse ont pu entourer le chef-d'œuvre de leur poète couronné. Cet exemplaire a été estimé au prix de 12 à 1,500 guinées. M. Joannies, long-temps premier interprète de l'ambassade française à Constantinople, a fait don à la bibliothèque du roi d'un exemplaire du même ouvrage, mais moins splendidement orné. Sir William Ouseley est revenu, en 1813, en Angleterre par la Turquie, où il a continué ses recherches. Il a établi dans sa maison de campagne près de Londres une imprimerie, où il a fait venir tous les caractères orientaux dont il a besoin pour la publication de ses nombreux écrits, qu'il fait tous imprimer à ses propres frais. Ceux-ci ont jeté déjà un jour nouveau sur l'histoire ancienne et moderne de plusieurs peuples de l'Asie, sur la topographie de la partie centrale de cette immense contrée, sur l'état actuel de la Perse, etc. On doit à ce savant : 1° *Mélanges persans; Essai pour lire les manuscrits persans*, 1795, in-4°; 2° *Collections orientales*, 1797-1799, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a été publié par livraisons périodiques, et renferme des traductions aussi fidèles qu'élégantes de plusieurs écrits arabes, persans, indous, etc., et des dissertations savantes sur différens points d'histoire et des antiquités de l'Orient. 3° *Abrégé de l'histoire de Perse*, traduction d'un manuscrit persan, 1799, in-8°; 4° *Géographie orientale d'Ebn-Haukal*, 1800, in-4°; 5° *Histoire de Bakthyar et des dix Vézirs*, traduite du persan et accompagnée du texte original, 1801, in-8°; 6° *Observations sur quelques médailles et pierres précieuses chargées d'inscriptions en pehlvi, ou anciens caractères persans*, 1801, in-4°. Sir William Ouseley a encore fait insérer plusieurs articles dans les journaux scientifiques, et a publié des remarques sur *la Cyropédie de Xénophon*, sur les *Parthiques* et *les Mithridatiques* d'Appien, etc.

OUTREMONT (Anselme d'), ancien conseiller au parlement, conseiller-d'état, etc., naquit à Paris en 1746. Il était fils d'un avocat célèbre, l'ami et l'émule des Cochin, Lenormant, etc.; ses études terminées, et destiné par sa famille à suivre la carrière de la magistrature, il entra au parlement, ayant à peine atteint sa 21e année, et fut trois ans après, en 1771, exilé, ainsi que la plupart des membres de ce corps, par le chancelier Maupeou (*voyez* ce nom). Son exil dura environ 4 ans. En 1774, il fut rappelé, et chargé, dit-on, de rédiger plusieurs *Remontrances*, particulièment celles contre les édits de Turgot (*voyez* ce nom), lors des réformes apportées dans l'administration de la justice, où d'Outremont proposa de supprimer les épices et quelques autres abus de cette nature. Il entra en 1785 dans la grand'chambre, et fut l'un des membres de sa compagnie qui s'opposèrent, en très-petit nombre, à la vérité, à la demande des états-généraux en 1789. Cette opposition n'empêcha pas le cours des événemens, et par suite, en 1790, la suppression totale des parlemens. Ennemi de la révolution, il ne voulut point être témoin de sa marche, et il émigra en 1791. Il séjourna en Belgique, en Hollande, et fut enfin appelé, en 1793, à Hamm, où *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, lui donna le titre de conseiller de régence. Forcé de fuir devant les conquêtes et l'influence politique de la république française, il se retira en Angleterre et y resta jusqu'en 1814, époque de la première restauration. De retour à Paris vers ce temps, il fut nommé conseiller-d'état; les événemens du 20 mars 1815 le forcèrent de s'expatrier de nouveau. Londres fut encore son refuge, et il n'en repartit qu'à la fin de 1816. Libre enfin de revenir dans sa patrie, il se fixa à Paris, où il mourut en 1822. Pendant son exil parlementaire, M. d'Outremont s'était livré à la culture des lettres; il les cultiva encore sur le territoire étranger, pendant tout le cours de la révolution, et il a publié ses différentes productions sous les titres suivans: 1° *le Nouveau Siècle, ou la France encore monarchie*, Londres, Baylies, 1796, 2 vol.; 2° *Examen critique de la révolution française, considérée comme système politique*, Londres, 1805, in-8°; 3° différentes pièces de théâtre qui n'ont eu, ni les honneurs de la représentation, ni ceux de l'impression; on cite parmi les plus remarquables: *Marguerite d'Anjou*, et la *mort de Charles* Ier.

OUTREPONT (Charles-Lambert d'), membre de la cour de cassation et de la légion-d'honneur, naquit dans le duché de Limbourg en 1746, et après avoir fait de brillantes études à l'université de Louvain, fut reçu, en 1771, avocat au conseil souverain de Brabant. Très-instruit en jurisprudence, en histoire, en astronomie et en littérature, il publia sous le titre de: *Essai historique sur l'origine des Dîmes*, 1780, in-8°, un ouvrage aussi piquant par la forme, que fort de principes et de raisonnemens. La

sensation qu'il produisit dès son apparition, le fit louer et critiquer avec la même exagération; il fut presque aussitôt traduit en anglais et en allemand. Joseph II (*voyez* ce nom), parmi les nombreux changemens qu'il projetait pour ses états de la Belgique, se réservait le droit de prononcer sur la validité des mariages qui seraient soumis à quelques contestations, et il fit promulguer, d'après ce principe, le 28 septembre 1784, un édit que les Belges repoussèrent vivement. L'empereur avait pour d'Outrepont, qui se trouvait alors à Vienne, une estime particulière, et il l'engagea à appuyer de son crédit, comme jurisconsulte, la loi qu'il venait de rendre, en publiant un commentaire qui pût éclairer ses compatriotes. D'Outrepont donna la première partie de son travail en 1787; ce fut cette année même que le monarque autrichien augmenta le mécontentement des Belges, en essayant de substituer aux usages du pays le régime impérial. La guerre s'alluma et devint terrible; placé par les circonstances entre son attachement pour sa patrie et sa reconnaissance pour Joseph II, d'Outrepont n'hésita point à prendre un parti conforme à ce que lui prescrivait le sévère honneur. Il publia deux brochures énergiques, dans l'intérêt de la constitution de son pays. Au milieu de l'effervescence des partis, ayant couru quelques dangers, il se réfugia à Paris, où il se fixa. Les troubles causés par la guerre avec l'Autriche, cessèrent en 1790. mais de 1792 à 1794 la Belgique devint la conquête des Français. D'Outrepont, qui s'était identifié avec l'esprit de ses nouveaux compatriotes, résolut de les servir dans plusieurs places administratives qui furent confiées à ses lumières et à son zèle. Choisi ensuite pour coopérer à la division du territoire de son ancienne patrie en départemens, il présenta un travail qui devint la base de celui qu'adopta la convention nationale. Nommé successivement commissaire du gouvernement, près les tribunaux du département de la Dyle, et professeur de législation à l'école centrale du même département, en l'an 6 (1798), il fut chargé par le directoire-exécutif de liquider la dette publique de la Belgique au congrès de Rastadt. C'est pendant qu'il remplissait cette mission qu'il reçut l'annonce de sa nomination en qualité de député au conseil des cinq-cents. Son premier discours à cette assemblée fut pour se plaindre de la législation introduite par la loi du 12 brumaire an 2 (1793), qu'il jugeait moins honorable au mariage que propre à augmenter la licence des mœurs. Plus tard, il parla de la liberté de la presse, qu'il soutint avec autant de force que d'éloquence. Lors de la discussion sur le rétablissement des clubs, il prouva qu'ils étaient contraires à la tranquillité publique, et en demanda le rejet, quelque temps avant la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Au mois de germinal de la même année, M. d'Outrepont fut nommé par le sénat-conservateur membre du tribu-

nal, depuis cour de cassation. Ce magistrat, aussi éclairé qu'intègre, mourut dans la 63e année de son âge, le 4 mars 1809. L'un de ses fils a publié en 1818 un *Almanach du guerrier français pour* 1819.

OUVRARD (Julien), né à Nantes, était épicier en cette ville au commencement de la révolution. Doué d'un esprit fin et insinuant, bon calculateur et d'une hardiesse extrême dans toutes ses entreprises, il parvint rapidement à une fortune qu'on disait immense. Bravant tous les dangers des époques les plus orageuses de la révolution, et opérant depuis avec la même ardeur sous le gouvernement impérial, et dès les premiers jours de la restauration sous celui du roi, on a vu successivement M. Ouvrard fournisseur en chef de la marine de la république, entrepreneur des plus importantes fournitures des armées de terre, négociateur secret en Angleterre, fournisseur des armées étrangères pendant l'occupation de la France par les troupes des alliés, et enfin munitionnaire-général de l'armée française en Espagne pendant la guerre de 1823. Résidant aujourd'hui à Madrid, il y jouit encore, à ce qu'on assure, de la confiance illimitée du roi Ferdinand VII, et les nouveaux plans de finances, offerts à ce souverain par le génie fécond du fournisseur français, rétabliront sans doute sous peu les affaires embarrassées de la péninsule espagnole. Le cours des succès de M. Ouvrard n'a pas laissé que d'être parfois interrompu par de rudes traverses. Souvent dénoncé au commencement de sa carrière, il fut sauvé d'une mort presque certaine, en 1794, par le général Boivin, qui commandait alors à Nantes, et qui le cacha dans sa propre maison. La protection de son compatriote et ami, le républicain Fouché, depuis duc d'Otrante et ministre sous tous les régimes, fut d'une grande utilité à M. Ouvrard. Dans une seule circonstance elle se trouva impuissante. En 1810 le ministre l'avait chargé d'une mission secrète en Angleterre, pour sonder les dispositions des différens membres du cabinet britannique et pour ouvrir quelques voies d'accommodement. Napoléon, qui désirait aussi la paix avec l'Angleterre à cette époque, avait de son côté un agent secret à Londres. Ces deux négociateurs, qui ne se connaissaient point, entravaient mutuellement leurs opérations, et la divergence de leurs offres fit supposer au ministrère anglais qu'on lui tendait un piége. L'agent impérial aussi-bien que celui du ministre furent éconduits à la fois, mais le dernier se vit arrêter dès son retour en France, par ordre de Napoléon même, qui se plaignit en plein conseil de l'audace qu'on avait eue d'ouvrir des négociations sans son aveu. Le duc d'Otrante fut renvoyé du ministère et remplacé par le duc de Rovigo; M. Ouvrard subit une assez longue détention, et ce ne fut pas la seule. Des créanciers importuns, irrités par deux faillites, dont le luxe et la magnificence qui environnèrent sans cesse le failli, semblaient démentir la nécessité, le retinrent long-temps à Sainte-

Pélagie, où il trouva cependant encore les moyens de vivre avec une splendeur inconnue jusqu'à lui dans ce séjour de douleur. Le rôle financier et politique de M. Ouvrard est loin d'être fini. De nombreuses réclamations se sont élevées contre certaines parties de ses opérations en Espagne. L'enceinte de la chambre des députés de 1824 a déjà retenti de quelques plaintes, mais il est à présumer qu'on ne scrutera pas trop minutieusement les marchés conclus par un homme qui a rendu de si éminens services à deux états, et que sa fortune particulière restera toujours hors de toute atteinte. M. Ouvrard est auteur de quelques écrits peu connus. Il a publié : 1° *Mémoire sur les finances, adressé au gouvernement au mois de mai* 1814, 1815, in-4°; 2° *Mémoire sur les finances, adressé au roi et à la commission de la chambre des députés chargée de l'examen du budget*, 1816, in-4°; 3° *Observations sur la motion faite le* 14 *mars* 1816 *à la chambre des députés, par M. de Blosseville*, 1817, in-8°; 4° *Observations sur les finances de la France, et propositions d'un cautionnement de* 90 *millions à exiger de la banque de France*, 1818, in-8°.

OWEN (Henri), théologien anglais, naquit dans le comté de Mérioneth vers 1719. Il se livra d'abord à la médecine, qu'il cessa de pratiquer pour suivre exclusivement la carrière ecclésiastique. Sa vie fut modeste, et il la passa presque tout entière dans deux petites cures qu'il occupa successivement, celles de Saint-Olave et d'Edmonton. Owen mourut le 14 octobre 1795. Parmi ses principaux ouvrages on cite les suivans : 1° *Harmonia trigonometrica*, ou *Court traité sur la trigonométrie*, in-8°, 1748; 2° *le But et la Propriété des miracles de l'Écriture considérés et expliqués*, in-8°, 1755; 3° *Observations sur les quatre Évangiles*, in-8°, 1764; 4° *Recherches sur l'état actuel de la version des Septante*, in-8°, 1769; 5° *Sermons sur les miracles* pour la lecture fondée par Boyle, prononcés en 1769, 1770 et 1771, 2 vol. in-8°, 1773; 6° *Critica sacra*, ou *courte Introduction à la critique hébraïque*, in-8°, 1774, avec un supplément, publié en 1775; 7° *Recherches critiques*, in-8°, 1784; 8° *Exposé historique et critique de la version des Septante*, in-8°, 1787; 9° *les Modes de citation employés par les auteurs évangéliques, expliqués et justifiés*, in-4°, 1789.

OWEN (Édouard), littérateur américain, fut recteur de Warington dans le Lancashire. Il a publié : 1° *A new latin accidence*, 1770, 1 vol. in-12; 2° *Satyres de Juvénal*, traduction en vers anglais, 1786, 2 vol. in-12. Il mourut en 1807.

OWEN (Thomas-Édouard), recteur de Llandy-Frideg, dans l'île d'Angleseey, suivit d'abord la carrière de la magistrature, où il se distingua par beaucoup d'instruction et de sagesse. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et il a publié, en 1802, en 1 vol. in-8°, *le Méthodisme démasqué*. M. Owen mourut à Beaumaris, au mois de décembre 1814.

OXENSTIERN (Jean-Gabriel, comte d'), littérateur et homme

d'état suédois, appartient à l'ancienne famille du même nom, qui a produit le célèbre chancelier, ministre du grand Gustave. Il embrassa d'abord l'état militaire, et le quitta bientôt pour suivre la carrière diplomatique, à l'exemple de ses aïeux. Nommé ambassadeur de Suède près de la diète de Ratisbonne, il reçut ordre, en 1791, de se rendre, en la même qualité, près des frères de Louis XVI, et confirma au maréchal de Broglie, les bonnes intentions de la cour de Suède pour les princes de la maison de Bourbon. En septembre 1792, le comte d'Oxenstiern passa à l'ambassade de Lisbonne, et fut bientôt après rappelé en Suède, où Gustave III, qui l'honora toujours d'une estime particulière, le nomma ministre d'état au département des affaires étrangères, chancelier des ordres et chevalier de l'ordre des Séraphins. Plus tard il devint grand-maréchal du royaume. Le comte d'Oxenstiern a cultivé avec succès la littérature, et surtout la poésie. Il était membre de l'académie suédoise, et de celle des belles-lettres, histoire et antiquités. On cite parmi ses productions, les poëmes du *Matin*, de l'*Orage*, des *Moissonneurs*, en 9 chants, des *Quatre parties du jour*; la traduction du *Paradis perdu* de Milton; une *Ode* sur la mort de Gustave-Adolphe-le-Grand, et enfin l'*Éloge historique de Gustave III*. Il mourut en 1818, âgé de 86 ans.

OXFORD (Edouard Harley, comte de Mortimer et d'Oxford), pair d'Angleterre, né le 20 février 1773, fils aîné de Jean, lord évêque d'Herreford, qui siégeait au banc des pairs ecclésiastiques, dans la chambre haute, pendant une grande partie du règne de Georges III. Le jeune lord succéda à la pairie, en 1790, après la mort de son oncle Edouard, quatrième comte d'Oxford, qui ne laissa point de postérité. Dès son entrée dans la chambre haute il se distingua par son patriotisme et ses talens oratoires, et prit rang parmi les membres les plus opposés au ministère d'alors. En janvier 1798, il protesta contre le bill pour l'augmentation des taxes d'assises. Dans la même année, après avoir parlé avec énergie sur les affaires de l'Irlande, et demandé un changement total dans le système d'administration qui pesait sur cette île, ainsi que quelques améliorations dans le sort des catholiques, il fit une nouvelle protestation contre le rejet de toutes les motions faites en faveur des Irlandais. Le comte d'Oxford a fait plusieurs voyages sur le continent, et parcouru en observateur éclairé la France, l'Allemagne et l'Italie. Pendant son séjour en cette dernière contrée il fut accueilli avec une distinction particulière à Naples, en 1814, par Joachim (*voy.* Murat) qui en occupait encore le trône, et qui croyait alors ne pouvoir mieux faire pour le conserver que de rechercher l'appui de l'Angleterre. A son retour à Londres la même année, le comte d'Oxford eut une audience particulière du prince-régent, le roi aujourd'hui (Georges IV), et lui communiqua tous les renseignemens qu'il avait recueillis sur la situation des affaires dans le midi de l'Ita-

lie, ainsi que les propositions de Joachim pour la conclusion d'une alliance intime, et d'un traité de commerce entre Naples et la Grande-Bretagne. La protection momentanée qui fut en effet accordée au roi Joachim à cette époque, ne put le sauver, et ses nouveaux alliés le sacrifièrent sans remords dès l'année suivante à d'autres combinaisons politiques, auxquelles le comte d'Oxford à la vérité n'eut aucune part. On lui attribue généralement une *Histoire des campagnes de* 1814 *et de* 1815, publiée en Angleterre sans nom d'auteur. Lady Oxford, après avoir voyagé long-temps en Italie, était venue fixer son séjour en France; elle était accompagnée de ses filles, toutes très-remarquables par leurs grâces et leur beauté. On ignore par quel motif dans un pays renommé pour l'urbanité de ses mœurs, pour les hommages qu'on y rend habituellement à la beauté, et où l'on se vante plus que jamais de sentimens et de procédés chevaleresques, le séjour de ces dames put déplaire, mais il leur fut enjoint par un ministre, en 1823, de quitter la France dans le plus bref délai, et elles se hâtèrent d'obéir à cet ordre rigoureux.

OYRON (Pierre-Auguste Boisairault, baron d'), chevalier de Saint-Louis, ancien officier de carabiniers, est né à Saumur, en 1768, et fut élevé à l'école-militaire de Brienne. Il émigra en 1790, servit contre la France d'abord dans l'armée des princes, puis dans le régiment des hussards de Rohan, et fut blessé à l'affaire de Benthem. Il débarqua à Quiberon, où il fut fait prisonnier et condamné à être fusillé. Déjà les soldats se disposaient à faire feu; il s'échappe tout-à-coup en franchissant un mur qui était devant lui, gagne la campagne, et, après avoir erré quelque temps, arrive au quartier-général de George Cadoudal. Il offrit ensuite ses services au général Stoflet, qui commandait dans l'Anjou, et qui les accepta. Fait prisonnier une seconde fois, il eut encore le bonheur d'échapper. Après la pacification de la Vendée par le général Hoche, il fixa sa retraite aux environs de Beaugency, et ensuite dans les terres que possédait autrefois sa famille. Il y vécut d'abord en surveillance; puis il devint maire de sa commune lorsque Napoléon fut nommé empereur. Le baron d'Oyron n'a obtenu ni sollicité aucune fonction depuis le rétablissement du gouvernement royal.

OZANNE (Nicolas-Marie), dessinateur, ingénieur de la marine, naquit le 12 janvier 1728, à Brest, département du Finistère. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra du goût pour les arts et particulièrement pour le dessin. Il fut placé par sa famille chez Roblin, professeur de l'école de la marine, et fit des progrès si rapides qu'il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année, lorsqu'il fut choisi par son maître pour le seconder dans ses leçons. Le ministre de la marine, voulant faire graver les planches des *Vues du Hâvre*, composées lors du voyage de Louis XV dans cette ville, en 1749, chargea Ozanne d'en dessiner les vaisseaux. Il vint à Pa-

ris, et reçut sur la pratique et les secrets de son art, les conseils de Boucher et de Natoire, peintres alors en vogue, mais avec raison peu estimés aujourd'hui; il s'exerça aussi sous la direction de J. Ingram, graveur, qui a conservé de la réputation. Devenu dessinateur de la marine, Ozanne fut appelé à Toulon, où il entreprit les dessins de l'escadre de la Galissonnière, chef de l'expédition de Minorque. Quelques années après, le marquis de Courtanvaux voulant effectuer à ses frais l'épreuve des montres marines de Pierre Leroy, que cet artiste avait soumises à l'académie des sciences, il chargea Ozanne de faire construire la frégate *l'Aurore,* destinée à cette expédition, dont il fit partie ainsi que Leroy et les commissaires de l'académie des sciences. Elle mit à la voile au Havre, en mai 1767, et relâcha à Rotterdam. L'élégance et la solidité de ce vaisseau, dont le modèle en relief existe encore (1824) à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, furent généralement remarquées, et les Hollandais firent les propositions les plus avantageuses à l'auteur pour le fixer chez eux; il s'y refusa par attachement pour sa patrie. Il fut chargé d'enseigner aux enfans de France la construction des vaisseaux, leur manœuvre et la tactique, et trouva souvent dans l'exercice des fonctions de cette place les moyens d'être utile au département de la marine. Ozanne ayant pris sa retraite en 1789, consacra aux sciences et aux arts le reste de sa carrière, qui se termina le 3 janvier 1811. L'auteur d'une *Notice* sur Ozanne s'exprime ainsi en parlant de ses talens : « Ses dessins sont tous remarquables par une grande facilité dans l'exécution. Il a su profiter habilement des masses de fumée produites par l'artillerie dans les combats de mer; et il les a souvent fait concourir à en rendre l'effet plus piquant. Ses nombreuses vues de ports sont citées avec éloge : la vérité et la scrupuleuse exactitude qui en font le principal mérite, y sont au plus haut degré. On connaît près de trois cents planches à l'eau-forte, de sa main : dans ce nombre on distingue le *Traité de la marine militaire,* dédié à M. de Choiseul. Cet ouvrage, qui contient 50 planches in-8°, représente les vaisseaux de guerre et les manœuvres relatives aux combats ainsi qu'à l'attaque et la défense des ports. Les autres planches forment des cahiers de principes des paysages maritimes, vues de ports, évolutions de vaisseaux, etc. »

OZANNE (Pierre), ingénieur-constructeur de la marine, frère du précédent, naquit le 3 décembre 1737 à Brest, et fut admis de très-bonne heure dans le service maritime, successivement dans les ports et sur les vaisseaux. Comme dessinateur, il est estimé pour ses dessins, principalement ceux des ornemens de poupes et de proues de vaisseaux, et pour sa collection de vues de ports, paysages maritimes, etc., collection gravée à l'eau-forte et terminée au burin; comme ingénieur, par la construction de la corvette *la Diligente,* dont la marche supérieure n'a point encore été, dit-on, surpas-

sée. Il a beaucoup gravé conjointement avec son frère et ses deux sœurs, Jeanne-Françoise Ozanne (dont l'article suit), et Marie-Jeanne Ozanne, femme d'Yves-Marie Legouaz, morte en 1786. Leur œuvre, en société, est de plus de 80 pièces. Une nouvelle édition de cet ouvrage a paru sous le titre de *Nouvelles vues perspectives des ports de France*, dessinées par Ozanne et gravées par Legouaz; le texte qui l'accompagne a été rédigé par M. Ponce (*voyez* ce nom), graveur et littérateur. Pierre Ozanne mourut à Brest, le 10 février 1813.

OZANNE (Jeanne-Françoise), sœur aînée des précédens, naquit à Brest, et mourut à Paris le 20 février 1795. Elle a cultivé avec succès l'art de la gravure sous la direction de ses frères, qu'elle a aidés dans leurs principales compositions. On lui doit : 1° une *Vue de Dieppe;* 2° une *Vue de Saint-Valeri;* 3° une *Vue du port de Livourne*, d'après Vernet; 4° plusieurs *Vues des colonies françaises*. Une notice détaillée sur cette famille parut, en 1811, in-8°, en tête du *Catalogue* d'objets d'arts et de curiosités des cabinets d'Ozanne et de Coiny.

OZAROWSKI (Pierre d'Alcantara), castellan de Woineez, hetmann, ou grand-général de la couronne de Pologne, se montra toujours dévoué aux intérêts de la Russie, et prit une part active à la confédération de Targowitz, qui détruisit la constitution de 1792. Une insurrection ayant éclaté à Varsovie contre les Russes, en 1794, l'hôtel d'Ozarowski fut pillé, et lui-même, quoique malade, fut quelques jours après enlevé du château royal qu'il habitait, pour être jeté dans une prison. Traduit le 3 mai devant le tribunal provisoire, il entendit la lecture de sa correspondance avec les Russes, trouvée dans les papiers de l'ambassadeur Igelstrom, et fut condamné à être pendu. La potence avait été plantée avant son jugement, ce qui fit dire que le peuple l'avait pendu, lui et plusieurs de ses complices. Deux de ses fils, fidèles à la cause de la patrie, servirent dans l'armée polonaise, et l'un d'eux fut même chargé du commandement d'un corps à la bataille de Chelm.

OZEL (Pierre-Anselme), ex-administrateur militaire, chevalier de la légion-d'honneur, né à Valence, département de la Drôme, avait à peine seize ans lorsqu'il entra dans les rangs des défenseurs de la patrie. Il assista au siége de Toulon, et fut du nombre des braves qui enlevèrent la redoute dite le *Petit-Gibraltar*, action dans laquelle il fut blessé d'un coup de feu, qui lui traversa la cuisse. Il passa, à peine rétabli de sa blessure, de l'infanterie dans le 13me de hussards, fit la glorieuse campagne d'Italie, sous les ordres du général en chef Bonaparte, qui l'admit dans ses guides en récompense de sa brillante conduite à Tortone, et à Vado, où il avait été blessé à côté du général Laharpe. Lors de l'insurrection de Pavie, le général en chef voulant faire parvenir une dépêche au commandant français de Milan, en chargea l'intrépide Ozel. Il fallait traverser

un pays que parcouraient en tous sens des bandes d'insurgés. Attaqué, accablé par le nombre, malgré son extrême bravoure, il fut forcé de se rendre; on allait le fusiller, lorsqu'il s'élança sur son cheval, qu'il n'avait pas cessé de conduire par la bride, s'éloigna à travers une grêle de balles, et regagna Lodi après avoir franchi, avec la rapidité de l'éclair, un intervalle de plusieurs lieues, en essuyant le feu de la mousqueterie de vingt bandes. Informé de cet événement, le général en chef chargea Ozel du soin de châtier les rebelles, et mit pour cet effet à sa disposition trois compagnies de dragons et deux compagnies d'infanterie. Au passage du Mincio, il fut l'un des premiers qui s'élancèrent dans le fleuve et le traversèrent à la nage, sous la mitraille que lançaient de l'autre rive les batteries ennemies. Il faisait partie des quarante guides qui entrèrent avec le général en chef dans la petite ville de Lonado, dont la garnison n'était que de 800 hommes. A peine y étaient-ils qu'ils furent tout-à-coup environnés par une division autrichienne, forte de 6 à 7,000 hommes, avec 8 pièces de canon. Sommé de se rendre, le général en chef répond au parlementaire : « Allez rendre compte au général qui vous envoie que je suis ici, et que vous avez parlé au général en chef de l'armée française; dites-lui qu'il est cerné, que lui-même et son corps sont mes prisonniers; que si dans dix minutes il n'a pas mis bas les armes, que s'il fait tirer un seul coup de fusil, je le fais passer au fil de l'épée, lui et toute sa troupe. » La division autrichienne se rendit à discrétion. « Mes amis, dit en cette occasion le général en chef Bonaparte à ses guides, j'étais tranquille, je savais que vous étiez là. » Ozel se fit remarquer à la bataille de Castiglione par sa rare intrépidité; à Bassano, accompagné seulement de douze autres guides, il tomba brusquement sur deux bataillons de grenadiers croates qui formaient l'arrière-garde ennemie. Au pont d'Arcole, il chargea, avec vingt-quatre de ses camarades, une division entière : il fut blessé, mais il eut, dans cette journée, l'honneur de donner les premiers coups de sabre, et de ramener un colonel prisonnier. La même valeur le fit distinguer à Rivoli et au passage de la Piave, où, après avoir traversé le torrent, il culbuta l'ennemi : dans cette dernière affaire, il reçut un coup de feu qui le mit hors d'état de continuer son service. Il fut depuis attaché aux administrations militaires, et se fit dans ses nouvelles fonctions également remarquer par sa probité et son zèle. Toujours prêt à braver les périls, il oublia souvent qu'il n'était plus soldat, et pendant le mémorable siège de Gênes, on l'a vu s'exposer vingt fois pour assurer les subsistances des troupes. Masséna, instruit que la garnison de Savonne manquait de vivres et allait se voir forcée de se rendre, fit charger trois bateaux destinés à ravitailler la place; mais on ne pouvait y parvenir qu'en traversant les escadres anglaises

et napolitaines, ce que personne n'osait tenter. On était près de renoncer à cette entreprise, lorsqu'Ozel se présenta : son audace fut couronnée du succès. Il passa de l'armée d'Italie à l'armée des côtes de l'Océan, et fut depuis employé alternativement en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Pologne et en Russie. Toujours soldat, au milieu même des soins de son administration, il reçut sa cinquantième blessure à côté du roi de Naples Joachim Murat, en pénétrant l'un des premiers dans les murs de Smolensk. Il avait alors l'emploi de directeur de l'un des plus importans services de l'armée. La prévoyance d'Ozel, son désintéressement, son infatigable activité, se déployèrent de nouveau dans la mémorable campagne de 1814; et le 30 mars, lorsque l'armée des souverains étrangers parut sous les murs de Paris, il était encore dans les rangs des braves. Privé de son emploi en 1814, l'année suivante, il obtint son traitement de non activité; mais en 1816, une autre ordonnance le lui ôta. Fort d'une conduite exempte de reproches, couvert d'honorables blessures, sans fortune il réclama sa place, lors de la réorganisation de l'administration des subsistances en 1817; mais ce fut en vain. On croit cependant qu'il jouit d'un traitement de réforme.

OZI (Étienne), naquit à Nîmes, le 9 décembre 1754; il montra dès l'enfance un goût décidé pour la musique, et adopta le basson, l'un des instrumens les plus ingrats et les plus bornés, mais sur lequel il excella. Il débuta en 1779, avec un grand succès, au concert spirituel, et avec un plus grand éclat dans les concerts du théâtre Feydeau. Très-jeune encore, il était premier basson à la chapelle du roi; il passa ensuite à la chapelle impériale et à l'orchestre de l'Opéra, et fut en même temps professeur de cet instrument au conservatoire de musique. Les amateurs font beaucoup de cas des compositions de ce professeur, qui mourut le 5 octobre 1805. Il avait publié, en 1788, *une Méthode nouvelle et raisonnée du basson*, que l'école royale de musique suit encore aujourd'hui pour l'enseignement.

OZUN (J. A.), ex-législateur et préfet, fut nommé au mois de septembre 1795, par le département des Hautes-Pyrénées, membre du conseil des cinq-cents, où il présenta souvent des vues judicieuses sur les charges et impositions départementales, et en général, sur l'administration intérieure. En 1797, il rendit compte des mouvemens séditieux qui avaient éclaté à Toulouse, et demanda qu'on fît une enquête sur la situation de cette ville. A la suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé à la préfecture de l'Ain; il mourut à Bourg en 1802, des suites d'une chute de cheval.

P

PAAR (comte de), officier-général au service d'Autriche, et chambellan de l'empereur François, était employé à l'état-major du prince de Schwarzemberg pendant la dernière guerre contre la France. Il fut chargé, le 30 mars 1814, d'accompagner le ministre russe, comte de Nesselrode, à Paris, et il signa, au nom de l'empereur d'Autriche, la capitulation de cette ville. L'année suivante, lors de la seconde occupation de la France par les armées des coalisés, le comte de Paar eut le commandement des troupes autrichiennes cantonnées à Avignon et dans les départemens environnans. Il a reçu, en 1816, de Louis XVIII, la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis.

PACCA (Barthélemy), cardinal de la sainte-église, camerlingue et pro-secrétaire d'état, est né à Bénévent, le 16 décembre 1756. Après avoir fait des études distinguées, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé, jeune encore, à la prélature. Décoré, en 1801, de la pourpre romaine, par Pie VII, il lui montra le dévouement le plus absolu, à l'époque des démêlés du saint-siége, avec l'empereur Napoléon. Le cardinal Pacca remplissait déjà les fonctions de pro-secrétaire d'état, qui le mirent différentes fois en opposition avec le général français Miollis; enfin, le 6 septembre 1808, il fut arrêté comme ayant cherché à exciter une insurrection contre les Français. Il devait être conduit de suite à Bénévent par la force armée, mais le pape, à qui il put écrire, et qu'il n'avait pas eu la permission de voir, parvint à le faire rester auprès de lui, en qualité de prisonnier. Le cardinal Pacca ne sortit de cette situation que le 6 juillet 1809, et suivit alors volontairement Pie VII, lors du voyage de S. S. en France. A Grenoble, il fut séparé du pape, et enfermé dans une forteresse, où il resta détenu pendant 2 ans et demi. Rétabli dans ses dignités en 1814, par suite de l'abdication de Napoléon et du retour du souverain pontife à Rome, il fut encore obligé de quitter cette capitale, l'année suivante, avec le saint père, à la nouvelle de l'arrivée de l'armée du roi Joachim (*voyez* Murat). Avant de sortir de la ville, il publia une proclamation contre la violation du territoire romain, et annonça la création d'une junte d'état, chargée des affaires du gouvernement. Après un court séjour à Gênes, le cardinal Pacca rentra dans Rome; il fut nommé, au commencement de 1816, membre de la congrégation établie pour les affaires de la Chine, et envoyé au mois de mars à Vienne, en mission extraordinaire. Dans la même année, il fit encore partie de la congrégation chargée de fixer le système des études de l'université, et choisir les villes où les maisons

d'éducation seraient établies. En 1817, le cardinal Pacca a été nommé gouverneur de Rome; en 1819, membre de la commission chargée de faire des recherches sur la situation financière des états de l'Église, et pourvu, en 1821, de l'évêché de Porto et Rufica réunis.

PACARAU (Pierre), évêque constitutionnel du département de la Gironde, né en 1716 à Bordeaux, où il fit des études distinguées, acquit en peu de temps la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque, syriaque, anglaise, italienne et espagnole. Destiné à l'état ecclésiastique, il ne tarda point à se faire remarquer par son éloquence, et à être pourvu d'un canonicat dans l'église métropolitaine de Bordeaux. Pacarau jouissait de toute sa réputation, lorsque les idées de liberté pénétrèrent dans toutes les classes de la société; il se montra partisan de la révolution, et prêta le serment civique, prescrit par l'assemblée constituante. Le 14 mars 1791, il fut élu évêque constitutionnel du département de la Gironde, et conserva ce siége jusqu'à sa mort, arrivée le 5 septembre 1797. On doit à ce prélat des *Réflexions sur le serment exigé du clergé;* des *Mémoires en faveur de son chapitre;* des *Considérations sur l'usure,* et des *Mandemens.* Il existe encore de lui des *Noëls,* que l'on chantait tous les ans à la messe de minuit, dans l'église de Saint-André, à Bordeaux.

PACCARD (Louis-Joseph), né vers 1750, était, en 1789, avocat à Châlons-sur-Saône. Nommé par le tiers-état du bailliage, député aux états-généraux, il siégea au côté droit, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791. Après la session, M. Paccard retourna dans son département, et paraissait avoir entièrement quitté la scène politique, lorsqu'après la première restauration en 1814, il obtint des lettres de noblesse et l'autorisation de porter la croix de Malte. Ces distinctions furent alors accordées aux députés du tiers-état à l'assemblée nationale, qui avaient voté avec la minorité. A la même époque, M. Paccard devint membre de la légion-d'honneur, et juge près le tribunal de première instance de Châlons-sur-Saône. Appelé en 1816 à la chambre des députés, par le département de Saône-et-Loire, il se plaça au côté gauche, où il s'est opposé avec force aux empiétemens du pouvoir, et élevé contre toutes les prétentions inconstitutionnelles. Dans la session de 1818 à 1819, M. Paccard a parlé sur le danger de la résolution de la chambre des pairs relative à la loi des élections, et a rappelé à ce sujet que la royauté n'avait rien à craindre de la démocratie. « Si » les députés du tiers-état, dit-il, » eussent composé seuls l'assem- » blée nationale, et qu'on eût pu » les placer à l'abri de toute in- » fluence étrangère, les propriétés » eussent été respectées, l'autorité » royale aurait été débarrassée des » entraves qui, si souvent, en em- » pêchaient l'exercice le plus légi- » time, et son pouvoir eût été sa- » gement tempéré par un régime » constitutionnel, peut-être meil-

»leur que celui qui a été précédé »de tant de maux et de catastro»phes. » En 1820, M. Paccard a voté contre la nouvelle loi des élections, et contre les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Vers le même temps, cet honorable député s'est vu en proie aux attaques violentes de certains journaux, à l'occasion de la conduite des missionnaires à Châlons-sur-Saône. Son mandat expira en 1821; il n'a point été réélu depuis.

PACCARD (Jean-Edme), littérateur, né à Paris le 6 octobre 1777, fut mis très-jeune entre les mains des frères de l'école chrétienne de la paroisse Saint-Roch, et, lorsqu'il en sortit après 4 ans d'exercices, il entra en qualité de sacristain chez les feuillans de la rue Saint-Honoré. Ces bons pères le prirent en affection, et lui montrèrent un peu de latin et de plain-chant. Sa vocation semblait décidée lorsque la révolution éclata. Les religieux se dispersèrent, et le jeune sacristain revint auprès de ses parens, qui l'envoyèrent en apprentissage chez un pâtissier. Il le quitta bientôt pour un théâtre des boulevarts, où l'on défigurait en toute sécurité les chefs-d'œuvre des maîtres de la scène française. Reçu aussitôt, il débuta dans l'emploi de confidens. Il fut sifflé, hué, et enfin supporté, accueilli et applaudi, puis sifflé pour s'être hasardé dans des rôles trop forts. De ce théâtre il passa à celui de la foire Saint-Germain pour s'y essayer dans l'emploi des troisièmes amoureux. Il trouva là l'acteur Thénard, très-jeune alors, mais qui lui donna quelques bons conseils, entre autres celui de se rendre en province pour s'y former. Il alla à Dijon, où il fut à peu près traité comme à Paris. De Dijon, la troupe comique se rendit à Besançon et ensuite à Châlons-sur-Saône, où la conscription atteignit le zélé comédien, qui partit le sac sur le dos avec 300 conscrits, dont plusieurs périrent sur le Mont-Cenis au milieu des neiges. C'était vers la fin de l'an 7. Arrivé sur la grande place de Milan, le comédien-conscrit voyant sur l'affiche du spectacle figurer le nom d'une actrice avec laquelle il avait joué à Dijon, il n'en fallut pas davantage pour ranimer dans l'âme de M. Paccard sa passion mal éteinte pour la comédie. Le directeur de la troupe de comédiens français demanda et obtint des autorités militaires de la place, la libération du conscrit, qui débuta presqu'aussitôt, cette fois avec succès, et dès le lendemain il reçut son engagement, aux appointemens de 1,500 francs, argent de Piémont. Après deux ans de séjour en Italie, il rentra en France, et reparut sur le théâtre de Dijon. Mais M. Paccard quitta le théâtre pour se marier, et pour se faire auteur dramatique et romancier. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Clémence et Julien, ou l'Antigone française*, 2 vol. in-12, 1807; 2° *l'Orpheline du hameau*, comédie en un acte, mêlée de couplets, représentée sur le théâtre des jeunes Elèves en 1807; 3° *Eugène et Alvina, ou les Victimes de l'intolérance*, 2 vol. in-12, fig., 1811; 4° *le Parisien, ou les Illusions de la jeunesse*, 3 vol. in-12, fig., 1812; 5° *les Médicis, ou*

la Renaissance des sciences, des lettres et des arts en Italie et en France, 4 vol. in-12, fig., 1812; 6° *Dieu, l'honneur et les dames, ou le Jeune chevalier croisé*, 6 vol. in-12, fig., 1813; 7° *les Amours de Laure et de Pétrarque*, suivis de *Pétrarque solitaire*, 4 vol. in-18, fig., 1813; 8° *Charlotte Blondel*, comédie en un acte, représentée sur le théâtre de l'Odéon, en 1814; 9° *l'Heureux hasard, ou la Convalescence*, comédie en 2 actes, à l'Ambigu-Comique, même année; 10° *Mélusine, ou les Tombeaux des Lusignans*, 4 vol. in-12, 1815; 11° *Louise de Vergy, sœur de Gabrielle*, 2 vol. in-12, 1816; 12° *le Donjon de la forêt de Beauregard, ou les Victimes de la perversité*, 2 vol. in-12, fig., 1817; 13° *Edelmorre et Lorédan, ou l'Orange de Malte*, 2 vol. in-12, 1817; 14° *le Château du lac, ou le Génie réparateur*, 5 vol. in-12, fig., 1819; 15° *Fénélon, ou les Vertus chrétiennes*, poëme en 3 chants, précédé d'une notice historique et suivi de notes, d'anecdotes et de moralités, un vol. in-18, fig.; 3e édition, 1821; 16° *l'Abbaye de la Trappe, ou les Révélations nocturnes*, précédée d'une *Notice historique sur l'ordre de l'austère observance*, 3 vol. in-12, fig., 1821 : la 2e édition est sur le point de paraître; 17° *Annonciade, ou le Château des Tourelles d'Armentières*, 4 vol. in-12, 1823; 18° *la Leçon paternelle*, comédie en 2 actes, avec M. Laqueyrie, au théâtre de la Gaîté, 1823; 19° enfin, il se propose de publier, sous le titre de *Simple récit, ou Mémoire d'un homme de rien*, l'histoire de sa vie.

PACHE (Jean-Nicolas), ministre de la guerre et maire de Paris, fut d'abord chargé de l'éducation des enfans du maréchal de Castries, et fut ensuite employé dans l'administration de la marine. Il habita quelque temps la Suisse, où il avait été s'établir avec sa famille; mais le tocsin de la révolution, qu'il entendit au sein de ses montagnes, le rappela en France; il y accourut, apportant avec lui les mœurs simples du pays qu'il venait de quitter. Ne voulant rien devoir à un gouvernement qu'il n'avait pas l'intention de servir, il renvoya au maréchal de Castries le brevet de commissaire de marine qu'il avait reçu, et travailla sans rétribution dans les bureaux du ministre Rolland, avec qui il se lia d'une étroite amitié. On ne parlait alors que du désintéressement de Pache, qui montrait les mœurs d'un Spartiate. Porté, le 3 octobre 1792, au ministère de la guerre par le parti *Girondin*, dont il avait jusque-là professé les opinions, il se détacha tout-à-coup de ceux qui avaient fait sa fortune politique, et se livra aux conseils des plus ardens républicains; il imprima à son ministère une activité violente et désordonnée. Attaqué par ce même parti de la Gironde, dont il s'était servi pour arriver au ministère, et qu'il avait ensuite abandonné, il fut défendu par Marat. Une commission fut cependant nommée pour statuer sur les dénonciations dont il était devenu l'objet, et, le 2 février 1793, Barrère fit décréter que Pache serait remplacé. Il prit place en sortant du ministère dans les

rangs des républicains les plus exagérés. Une députation de ce parti se présenta à la barre de la convention pour demander qu'il fût déclaré que ce patriote conservait l'estime publique. Cette demande, soutenue par la *Montagne*, repoussée par la *Gironde*, fut écartée par l'ordre du jour. Pache fut nommé maire de Paris en remplacement de M. Chambord le 15 février; on le vit venir, en cette qualité, appeler l'attention de l'assemblée sur l'ambition et l'incivisme de quelques généraux, et provoquer des mesures énergiques. Il commença à attaquer ouvertement le parti de la *Gironde* dans la personne de Brissot, dont il vint, le 15 avril, à la tête d'une députation, demander le renvoi de l'assemblée; il fut un des principaux auteurs de la fatale journée du 31 mai; on le vit avec Marat exciter les troubles, haranguer la commune de Paris, entretenir la convention dans une funeste sécurité, provoquer toutes les mesures de rigueur ou y applaudir, déposer devant le tribunal révolutionnaire contre ceux-là mêmes qui l'avaient appelé au pouvoir, qui, comme Rolland, avaient voulu s'en démettre en sa faveur; la reconnaissance avait fait place dans son cœur aux plus indignes sentimens. Pache avait été désigné dans la prétendue conspiration d'Hébert comme devant être grand-juge. Mais comme cette conspiration était l'ouvrage des hommes qui étaient alors à la tête des affaires du gouvernement, et qui, tous, s'étaient distribué des rôles dans le nouvel ordre de choses qu'on voulait établir, le maire de Paris conserva sa place et sa tête; ce ne fut que quelques mois après qu'il fut remplacé par Fleuriot. Il devint, après le 9 thermidor, l'objet de nouvelles accusations, dont il sut encore éviter l'effet. Le 9 décembre, la convention ordonna qu'il fût mis en jugement, mais ce décret resta sans exécution. Il fut accusé plus tard d'avoir pris part aux mouvemens insurrectionnels qui menacèrent de nouveau la convention les 12 germinal et 4 prairial an 3 (avril et mai 1795); il fut traduit devant le département de l'Eure, qui ne trouva pas de charges suffisantes. Il aurait été déporté si l'amnistie du 4 brumaire an 4 (26 octobre 1795) n'était pas survenue. Le gouvernement directorial crut aussi reconnaître Pache parmi les agitateurs qui voulaient remettre l'anarchie à la place de l'ordre; mais Pache publia, en avril et mai 1797, deux mémoires, dans lesquels il se justifia de la part qu'on l'accusait d'avoir eue dans les troubles de cette époque. Il se retira ensuite dans les environs de Charleville. Il vit ignoré depuis longtemps dans une campagne, étranger à tout ce qui se passe en France, au point qu'ayant été visité, il y a quelques années, par Dubois de Crancé, il ne savait pas que celui-ci avait été ministre de la guerre. Des différens hommes qui ont paru sur la scène de la révolution française, il en est peu qui aient été aussi souvent que M. Pache en butte aux dénonciations, aux récriminations des différens partis. La *Gironde*, qu'il avait sacrifiée à la *Montagne*, l'a présenté comme un homme es-

sentiellement ingrat; la *Montagne* l'a désavoué quand elle n'en a plus eu besoin. Quoique revêtu de toute la confiance de la révolution, on doute encore que Pache ait été un révolutionnaire; quelques personnes ont prétendu qu'il n'avait jamais cessé de conserver des relations avec le duc de Castries, et qu'il n'avait jamais travaillé pour l'affermissement des principes qu'il professait.

PACTHOD (LE COMTE MICHEL-MARIE), lieutenant-général, né à Saint-Julien, près de Genève, le 16 janvier 1764, était gradué en droit et auditeur des guerres avant la révolution. Doué de grandes dispositions pour les armes, il s'éleva, par un avancement rapide, aux grades supérieurs dans ses premières campagnes. En 1793, il commandait en chef le 2me bataillon du Mont-Blanc; il fit, en cette qualité, le siége de Toulon, occupé par les Anglais, s'y distingua en plusieurs combats, et fut grièvement blessé d'un coup de canon à l'attaque de la redoute anglaise. Rétabli de cette blessure, il fut appelé aux fonctions de sous-chef d'état-major à l'armée d'Italie. En 1795, il fut, en qualité de général de brigade, nommé au commandement d'une expédition dirigée contre les insurgés de Toulon, dont l'organisation formidable menaçait à-la-fois Marseille et tout le midi de la France. Le succès de cette entreprise valut au général Pacthod un décret de la convention, qui le confirmait dans son grade, et l'hommage d'un sabre d'honneur, qui lui fut offert par la ville de Marseille, avec cette inscription : *Les habitans de Marseille au général Pacthod, pour les avoir sauvés le 5 prairial de l'an 3.* Il continua de commander dans le Midi, et s'y fit remarquer par la fermeté avec laquelle il sut contenir tous les partis. Après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il fut dénoncé à la barre de la convention par le parti qui venait de triompher, et qui l'accusait d'avoir favorisé les massacres qui s'étaient commis sur les terroristes. Cette accusation n'eut pas de suite, et il conserva son commandement. Il commandait l'avant-garde de l'armée de Hollande en 1799, à la bataille de Kastriscum (le 6 octobre), et contribua puissamment au succès de cette journée, qui détermina le rembarquement de l'armée anglaise. En 1800, il faisait partie de l'armée Gallo-Batave, et le 18 décembre, devant Nuremberg, à la tête du 49me de ligne et du 4me de dragons, il combattit glorieusement, et avec un plein succès, le corps d'armée commandé par le général Klenau, qui avait déjà remporté quelques avantages sur la droite de l'armée française. Il fit successivement les campagnes d'Allemagne de 1804, 1805, 1806, 1807 et 1808. A Krevitz (le 2 novembre 1806), avec le seul 8me régiment d'infanterie de ligne, il soutint et repoussa, avec la plus grande intrépidité, différentes charges de l'arrière-garde prussienne, composée de 400 chevaux. A Lubeck (le 6 novembre suivant), dans l'assaut qui fut donné à cette ville par le 1er corps d'armée, commandé par le prince de Ponte-Corvo, le géné-

ral Pacthod se distingua éminemment par une brillante valeur, sa présence d'esprit, la justesse et la promptitude de ses dispositions. Après deux heures d'un combat des plus sanglans dans les rues, à la tête des 8me et 45me régimens de ligne, il fit mettre bas les armes à 6,000 Prussiens. Le soir de la même journée, à 11 heures, avec le 54me régiment, il s'empara, à 2 lieues de Lubeck, du village de Schwartau, où s'était réfugiée une partie de l'armée prussienne sous les ordres du général Blücher; fit 1,500 prisonniers, et s'établit dans le village. Le lendemain 7, à la pointe du jour, il poursuivit sans relâche le reste de l'armée ennemie, et, après une fusillade de quelques instans, le général prussien n'ayant pas l'espoir d'échapper à l'opiniâtre poursuite des Français, parut lui-même à son arrière-garde, et demanda à parlementer. Le feu cessa, et la capitulation fut conclue par les princes Murat et Bernadotte. A la bataille de Mohrungen (le 25 janvier 1807), avec les mêmes régimens, 8me et 45me, il soutint seul, au commencement de la journée, tous les efforts de l'avant-garde de l'armée russe, et, par sa belle résistance, donna le temps au prince de Ponte-Corvo (Bernadotte) de réunir son armée, de livrer et gagner la bataille qui eut une si grande influence dans toute la campagne. Il fut blessé, sur la fin de la journée, d'un biscaïen à la hanche droite. Ayant passé en Espagne en 1808, il combattit le 10 novembre à Spinosa; le 2 décembre suivant, à la tête des 27me régimens d'infanterie légère et 45me de ligne, il emporta d'assaut la porte d'Alcala à l'attaque de Madrid, s'établit dans le Prado sous le feu terrible de l'artillerie et de la mousqueterie, et détermina par ce fait d'armes la reddition de la capitale. Il combattit à Uclès le 13 janvier 1809, jour où toute l'infanterie de l'armée espagnole, commandée par le général Questa, fut faite prisonnière de guerre. La valeur et les dispositions du général Pacthod, dans ces deux journées, lui ont valu sa nomination de général de division sur le champ de bataille. La même année 1809, il fut employé contre l'Autriche; s'empara, le 18 mai, du fort Malborghetto, après être entré, l'un des premiers, dans les retranchemens ennemis; contribua, le 14 juin, à la victoire de Raab, par l'habileté de ses dispositions, et fut légèrement blessé à la bataille de Wagram (6 juillet), où il fut particulièrement remarqué par l'empereur, qui avait suivi le mouvement audacieux de sa division. En 1810, et partie de 1811, il commandait dans les Calabres, et, en 1812, dans les provinces Illyriennes et Albanaises. Dans ces deux commandemens très-difficiles, vu l'état d'insurrection permanent de ces contrées, le général Pacthod, par un grand discernement, un esprit de justice et de fermeté, contint partout ces peuples demi-barbares et belliqueux. Il fit la campagne de Saxe en 1813. A la bataille de Bautzen (20 mai), il commandait l'extrême droite de l'armée sous les ordres du maréchal duc de Reggio, et, pendant deux jours d'un combat à outrance, il se maintint dans

ses positions, auxquelles l'ennemi attachait la plus grande importance. Le 27 du même mois, il surprit et enleva une division de cosaques à Hoyerswerda, et, le lendemain, il mit en pleine déroute un corps d'armée prussien, commandé par le général Bulow. A la bataille de Interbogt (le 6 septembre), journée qui ne fut pas heureuse pour nos armes, il soutint la retraite dans une attitude imposante. Repoussant toutes les charges de cavalerie, il semblait braver le feu de mitraille dont sa division était couverte, et se retira sur Torgau, faisant tête à l'ennemi, et dans le plus grand ordre. Appelé au commandement d'une division de la jeune garde à la bataille de Léipsick, dans les journées des 16 et 18 octobre, il déploya la même valeur, et eut deux chevaux tués sous lui. A la bataille de Hanau (30 octobre), il était revêtu du commandement en chef d'un corps d'armée, composé de deux divisions de la jeune garde, et fut grièvement blessé le lendemain à l'attaque du pont de Saxe-Hausen, à Francfort-sur-le-Mein. Le 25 mars 1814, il commandait en chef les troupes qui, au nombre de 6,000 hommes, combattirent si vaillamment à Fère-Champenoise, au centre de l'armée ennemie, commandée par l'empereur Alexandre en personne (*voy.* NAPOLÉON, p. 473). Dans ce combat des plus mémorables et des plus sanglans (sur la fin d'une longue guerre), le général Pacthod a reproduit l'exemple glorieux d'une poignée de braves qui, dans une position désespérée, préféra une mort certaine à la honte d'une capitulation en rase campagne. Après avoir harangué ses troupes (en grande partie gardes nationales) et leur avoir fait jurer de vendre chèrement leur vie, il fit repousser tout parlementaire, et soutint, pendant 5 heures, les attaques d'une cavalerie innombrable qui s'épuisait en vaines charges. Mais enfin, accablé par le nombre et par le feu de 80 pièces d'artillerie, ayant perdu plus de la moitié de son monde, il dut succomber, et fut fait prisonnier de guerre. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse, témoins de la belle défense du général Pacthod, l'accueillirent avec la plus grande distinction sur le champ de bataille, et lui témoignèrent toute leur estime. Le combat de Fère-Champenoise ne précéda que de quelques jours la déchéance de Napoléon; le général Pacthod y adhéra, et fut nommé successivement chevalier de Saint-Louis, comte, et commandant de la 4me division militaire à Nancy. Il déploya dans ce commandement, et surtout avant les événemens du 20 mars, la plus grande fermeté, dictée par un entier dévouement à la cause royale. Appelé, dans les *cent jours*, à prendre un commandement à l'armée des Alpes, il éluda cet ordre par l'étonnante résolution qu'il prit de se soumettre à une opération au défaut de l'épaule gauche, pour l'extirpation d'une balle qu'il portait depuis 18 mois, et qu'il avait reçue le lendemain de la bataille de Hanau à l'attaque du pont de Sachsen-Hausen, à Francfort-sur-le-Mein. Cette conduite, jointe à des servi-

ces très-anciens et très-distingués, lui a mérité l'attention particulière du ministre de la guerre. Il a été promu aux fonctions d'inspecteur-général d'infanterie, depuis la réorganisation de l'armée.

PAELINCK (Joseph), peintre du roi des Pays-Bas, membre de l'institut de ce royaume et chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, est né à Oestacker près de Gand le 20 mars 1781. Il manifesta dès l'enfance des dispositions remarquables pour la peinture, et eut le bonheur de trouver des protecteurs zélés et puissans qui lui procurèrent les moyens de se vouer tout entier à cet art. Après avoir travaillé avec ardeur pendant trois années sous la direction de M. Gonsin Verhaegen, premier professeur de l'académie de peinture à Gand, et y avoir surpassé tous les autres élèves, M. Paelinck dut encore à la protection de ce maître habile ainsi qu'à celle de MM. Morel de Boucle, et Loose Potter, les moyens de se rendre à Paris, où il fut recommandé au chef de l'école française. M. David l'admit à son école particulière, d'où sont sortis tant d'hommes distingués, et déjà M. Paelinck s'était fait connaître par quelques essais heureux, quand l'académie de Gand mit au concours le sujet *du Jugement de Pâris*. Il concourut à l'insu de M. David, et remporta le grand prix. Il exécuta ensuite, pour l'église cathédrale de Saint-Bavon de Gand, un grand tableau représentant *Sainte Colette recevant des magistrats de cette ville le diplôme pour l'établissement de son couvent*. Nommé professeur à l'académie de Gand, en remplacement de son ancien maître M. Gonsin, il y séjourna quelque temps; mais à la suite de discussions pénibles avec ses collègues, qui parvinrent à le faire rayer de la liste des membres de l'académie, il quitta la Belgique, et alla chercher de nouvelles inspirations dans la terre classique des beaux arts. Il passa cinq ans à Rome, et y laissa pour monument de son séjour, un grand tableau très-estimé qu'on voit au palais Quirinal, représentant *les Travaux d'Auguste pour l'embellissement de Rome*. M. Paelinck envoya d'Italie plusieurs de ses productions à Gand, qui ajoutèrent à sa réputation, entre autres *l'Elévation de la croix*, pour l'église de Saint-Michel, un *Christ*, pour celle d'Oostacker, lieu de sa naissance; une *Sainte famille*, pour M. de Loose Potter, et un *Vieillard romain*, pour la réception à la nouvelle société des beaux arts, qui avait été formée pendant son absence. De retour dans sa patrie, il fut choisi pour faire le portrait en pied du nouveau souverain des Pays-Bas. Le roi fut si satisfait de cet ouvrage, qu'il le chargea aussitôt de faire, pour pendant, le portrait en pied de la reine, et de multiplier les images de L. L. MM. pour les envoyer à La Haye, à Berlin et à Londres. Outre plusieurs portraits de personnages distingués et de tableaux d'église, dont un se voit à Sleydinge près de Gand, M. Paelinck a aussi traité quelques sujets d'histoire. En 1819, il exposa à Bruxelles, au profit des pauvres, son beau tableau des *Disciples d'Emmaüs*, qui passe pour son chef-d'œuvre.

Il paraît avoir fixé définitivement son séjour en cette ville, où il a fait construire un grand atelier. M. Paelinck est membre de plusieurs sociétés savantes. Depuis son retour d'Italie, il a épousé Mlle de Maelcamp, d'une ancienne famille noble de Gand.

PAER (Ferdinand), compositeur célèbre, est né à Parme, en juillet 1774. La grâce, une expression plus vive que profonde, une sensibilité légère ou tendre, sont les caractères distinctifs de son talent. Après avoir commencé ses études au séminaire de Parme, il eut pour premier maître de musique le célèbre Cheritti. Dès l'âge de 10 ans, il composa un grand opéra, intitulé *Circé;* cet ouvrage, qui obtint beaucoup de succès, commença sa réputation. Sous la protection du duc de Parme, son parrain, il parcourut successivement les principales villes de l'Italie, et après avoir acquis quelque fortune, et perfectionné son talent dans cette tournée, il obtint la permission d'aller à Vienne, où il séjourna long-temps. Appelé à Dresde après la mort de Naumann, en qualité de maître de chapelle, il y composa deux de ses meilleurs opéras, *J. Fuomsciti* et *Leonora.* La bataille de Iéna changea sa destinée, et l'amena à Paris. Napoléon se l'attacha, et il passa définitivement au service de la cour de France. La direction de l'Opéra-Buffa lui fut confiée; il fut nommé compositeur et directeur de la musique particulière de l'empereur, et maître de chant de l'impératrice Marie-Louise. L'*Agnese*, la *Griselda*, la *Camilla*, dues à ce compositeur, méritent un rang parmi les ouvrages les plus distingués des musiciens modernes. Il a composé en outre, la *Locanda de Ragabondi, Oro fa tutto, Laodicea, Cinna, l'Intrigo amoroso, il Principe di Tarento, Idomeneo, y che Sordi, la Testa di riscaldata, il Morte vivo, il Carloralo, Genivra d'Almieri, Achille, Largino,* compositions brillantes, et qui justifient la réputation de M. Paër.

PAGANEL (Pierre), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, né à Villeneuve-d'Agen le 31 juillet 1745, était entré jeune encore dans la carrière de l'enseignement public. A l'époque de la révolution, il jouissait d'une pension qui lui avait été accordée après 12 années de services comme professeur, et il venait en outre d'être nommé à la cure de Noaillac. Dès 1789, il se prononça, par ses discours et ses écrits, pour la réforme des anciens abus, et embrassa bientôt avec chaleur la cause populaire. Ses concitoyens l'élurent, en 1791, député à l'assemblée législative. Il venait, depuis un an, de remplir à leur satisfaction les fonctions de procureur-syndic du district de Villeneuve. Il est dit, dans l'*Essai historique et critique de la révolution,* que, le 10 août 1792, aucun député ne voulant aller au-devant du roi qui sortait des Tuileries pour se réfugier dans le sein de l'assemblée, Paganel s'offrit le premier. Le roi, sa famille et le cortége, s'arrêtèrent à quelques pas du perron, voyant la terrasse des Feuillans couverte d'hommes armés; ceux-ci avaient à leur tête

un chef qui, le sabre nu à la main, se tenait au-dessus du perron ; Paganel interpela ce chef, harangua la multitude, et proclama au nom de l'assemblée l'inviolabilité du monarque, dont ce même chef protégea ensuite l'entrée dans la salle des députés. Pendant toute la durée de l'assemblée législative, Paganel avait professé des opinions conservatrices pour le maintien d'une monarchie constitutionnelle, quoiqu'il se plaçât sur les bancs de la gauche où se manifestait déjà l'esprit républicain. Appelé à la convention nationale, il conclut, lors du procès du roi, dans un discours imprimé, à la déchéance et au renvoi devant les tribunaux ordinaires. Cette motion ayant été repoussée, il vota ainsi que la majorité, mais avec l'amendement proposé par le député Mailhe, et se prononça pour le sursis à l'exécution du jugement. Après le 31 mai, Paganel eut une mission dans les départemens de la Gironde et de Lot-et-Garonne. Il était chargé d'organiser une levée de 300,000 hommes, et plus tard, il fut renvoyé dans les mêmes départemens pour y opérer une levée en masse. Paganel avait reçu du comité dit de salut-public les ordres les plus sévères ; il lui était enjoint d'étouffer dans le sang le prétendu *monstre du fédéralisme*. « Tu peux, lui avait dit un des membres les plus influens de cette époque, sauver la Gironde et ton propre pays, mais il faut être inexorable envers nos ennemis. » Les ennemis du parti dominant de la convention, qui venait d'immoler les députés de la Gironde, se composaient alors des hommes les plus estimables et de la plus grande partie de la population de ce département. Arrivé dans le Midi, Paganel manifesta l'intention de calmer les esprits, et de suspendre avant tout le cours des vengeances, seul moyen d'y parvenir. Il proposa un plan de pacification générale; mais d'autres membres de la convention, d'une opinion contraire, réunis à Bordeaux, où ils étaient arrivés avant lui, prirent un arrêté par lequel ses pouvoirs lui étaient retirés dans le département de la Gironde. Il s'en plaignit vainement au comité de salut-public, qui, par son silence, parut approuver la mesure de ces proconsuls. Paganel fut plus heureux dans le département de Lot-et-Garonne, où il rétablit dans leurs fonctions des magistrats connus par leur humanité, et où il sauva ses concitoyens des fureurs de l'esprit de parti et des atroces vengeances qui inondèrent de sang la malheureuse Gironde. Il a recueilli depuis les plus honorables témoignages de la reconnaissance des habitans d'Agen, de Toulouse et des autres villes, où il lui fut encore permis, à cette terrible époque, de remplir sa mission. Quand il arriva à Toulouse, il y trouva l'autorité entre les mains d'une femme qui, chargée d'une mission particulière et de pleins-pouvoirs signés par Robespierre, y exerçait les plus atroces cruautés. Elle vint produire ses titres devant le représentant du peuple, et le somma d'agir de concert avec elle. Paganel ne répondit à cette injonction que par un ordre

donné aux autorités, de faire conduire sur-le-champ la femme Tachereau, par la force armée, au-delà des frontières du département de la Haute-Garonne; après le départ de cette furie, plus de 2,000 personnes furent par lui rendues à la liberté. Toulouse, délivrée de cette abjecte tyrannie, respira quelques instans; mais le farouche proconsul qui remplaça bientôt Paganel, l'accusa auprès du comité de salut-public de *molle tolérance*, et remplit de nouveau les prisons de victimes destinées à l'échafaud. Tout l'ancien parlement de Toulouse fut arrêté en masse, transféré sur des charrettes à Paris, et immolé par le tribunal des tyrans du jour. Paganel parvint cependant, par un heureux stratagème, à soustraire au sort affreux de ses collègues le président Péguairoles, vieillard vénérable, presque octogénaire. Pendant de nouvelles missions dans les départemens du Tarn, de l'Aveyron et du Lot, Paganel, étranger à tout intérêt de faction, eut encore le bonheur d'arracher de nombreuses victimes dévouées au tribunal révolutionnaire. Il trouva à Alby un régiment de cavalerie qui désolait la contrée par des excès de tout genre, il le désarma et le licencia. Dans l'Aveyron, il tira des mains des brigands son collègue Bernard, ministre protestant, proscrit après le 31 mai. Mais des scélérats, qu'il avait destitués et privés de leur proie, se rendirent à Paris, accusèrent Paganel devant le comité de salut-public, et trouvèrent dans le député Couthon un protecteur qui leur promit de les venger. Le temps seul lui manqua. Rappelé à Paris, Paganel eut à comparaître par trois fois devant le comité présidé par Robespierre. Sa défense fut courte et énergique; il la termina par ces mots: « On aurait aussi dû te dire que partout » j'ai protégé la liberté des cultes, » rendu les églises aux catholiques, et les temples aux protestans. » — « Tu n'es donc pas un » contre-révolutionnaire, toi, lui » répondit Robespierre en déchirant la procédure et les pièces à » l'appui. » Ce tyran sanguinaire préparait alors sa fête à *l'Être-suprême*, et trouvait utile à ses intérêts de se couvrir du masque de l'hypocrisie. Paganel n'en fut pas moins dénoncé à la société des Jacobins, qui demanda sa mise en jugement pour avoir « appelé l'attention sur les vues » ambitieuses de la commune de » Paris. » Rentré au sein de la convention, il reprit sa place au comité des secours publics. Nommé, en floréal an 4 (mai 1794), secrétaire de l'assemblée, il fut ensuite envoyé pour surveiller la fabrication des armes dans les manufactures de Tulle, de Bergerac et de Bayonne; il resta dans cette dernière ville jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Espagne. Une mission particulière l'appela dans l'intervalle à Cahors et à Condom. Le fanatisme y avait allumé un nouvel incendie; des femmes de plusieurs cantons, précédées d'un prêtre portant la croix et la bannière, et accompagnées de paysans égarés et de vagabonds, parcouraient la contrée. La vie des

administrateurs courait les plus grands dangers. Paganel parvint à rétablir l'ordre en employant tour-à-tour la persuasion et la fermeté. De retour à Paris, il contribua à l'amélioration de plusieurs établissemens publics; il fit un rapport à la convention sur l'état déplorable des prisons; obtint pour la maison de Saint-Lazare une nouvelle organisation plus favorable aux détenus; fut chargé de surveiller l'administration de l'hôtel des Invalides, et ramena l'ordre et l'aisance dans la noble retraite des défenseurs de la patrie. Après la session conventionnelle, il fut appelé comme chef du contentieux au ministère des affaires étrangères, et, 2 ans après, il fut désigné par le directoire-exécutif pour remplir au même ministère les fonctions de secrétaire-général sous M. de Talleyrand. Au mois de mai 1809, le comte de Lacepède le demanda pour chef de division à la grande-chancellerie de la légion-d'honneur. Il fut réformé en 1814 lors de la réorganisation de cette administration. Sorti de France en 1816, en vertu de la loi du 12 janvier de la même année, il s'est retiré à Liége, et, depuis, à Bruxelles. Paganel a publié : 1° *Essai historique et critique sur la révolution française*, 3 vol. in-8°, dont trois éditions successives en 1810, 1815 et 1816, ont constaté le succès; 2° une traduction en prose des *Animaux parlans*, poëme épique de Casti en 26 chants, 3 vol. in-12; 3° deux mémoires : le premier, sur l'*Ancienneté du globe*, l'autre, sur les *Causes de la durée de l'empire des Chinois*. Il est membre de la société philotechnique, de celle des antiquaires de France, et de plusieurs sociétés savantes étrangères. Son fils, jeune avocat à Paris, s'est déjà fait connaître avantageusement dès ses débuts au barreau par des plaidoyers qui annoncent des talens oratoires et des sentimens élevés.

PAGANO (François-Marius), avocat napolitain, naquit à Brienza dans la province de Salerne, en 1748. Envoyé de bonne heure à Naples, il y acheva ses études sous la direction de Genovesi et des plus habiles professeurs de ce temps. Il se concilia l'estime et l'affection de plusieurs savans, entre autres du célèbre Filangeri, dont il fut l'ami le plus intime. A l'âge de 25 ans, il parut au barreau, où il se fit remarquer par son éloquence; il se présenta ensuite parmi les candidats à la chaire de droit de l'université de Naples, qui lui fut déférée par acclamation. Ces succès attirèrent sur lui l'attention du gouvernement, qui le chargea de proposer un plan de réforme pour la procédure criminelle : travail important, réclamé par l'humanité et la philosophie, et dont Pagano s'aquitta d'une manière brillante. Dans ses *Considerazioni sul processo criminale*, il dévoila les abus qui avaient envahi l'ancien barreau, et posa les fondemens de la procédure moderne; cet ouvrage doit être considéré comme le complément nécessaire de celui de Beccaria, qui, s'étant borné à déterminer la nature des punitions et des crimes, avait laissé à d'autres la tâche d'indiquer les moyens

d'atteindre le coupable, sans compromettre l'innocent. En se livrant à l'examen d'une branche de la législation, Pagano avait jeté un coup-d'œil général sur l'organisation sociale; il conçut alors le plan de son grand ouvrage des *Saggi politici*, où il a esquissé le tableau de l'origine, des progrès et de la décadence des sociétés. Marchant sur les traces de Vico, l'auteur parcourt les époques principales de la civilisation, et en la suivant d'un point très-élevé, il aborde les questions les plus importantes sur l'ordre naturel et politique des sociétés civiles. Ce livre, rempli de pensées originales et profondes, enflamma le zèle des dévots, qui accusèrent l'auteur d'athéisme, et parvinrent à faire nommer une commission pour examiner son ouvrage. Pagano fut obligé de se justifier : heureusement pour lui ses censeurs étaient des philosophes; ils le soutinrent contre ses accusateurs. Pour le distraire de ces tracasseries, il composa deux tragédies et quelques autres pièces pour le théâtre, qui n'ajoutèrent pas à sa réputation. Mais ce qui fit plus d'honneur à ses talens et à son cœur, ce fut d'avoir embrassé la défense des premières victimes désignées à la fureur de la junte d'état qui poursuivait avec le même acharnement l'innocent et le criminel. Pagano brava tous les dangers qui menaçaient alors quiconque osait témoigner de l'intérêt à ceux que le gouvernement regardait comme ses ennemis; c'est le caractère du despotisme de se révolter contre ceux qui veulent lui épargner un crime. Pagano eut la satisfaction de sauver plusieurs de ses amis, et son plus beau triomphe fut de contraindre le gouvernement lui-même d'applaudir à ses efforts. Il fut élevé au rang de magistrat, et porta dans ces nouvelles fonctions la même indépendance qu'il avait conservée dans les anciennes. Il ne manquait pas d'envieux: il se fit des ennemis, et les uns comme les autres se liguèrent ensemble pour travailler à sa perte. Vanni, président de la junte d'état, homme d'un caractère sombre et féroce, qui ne pardonnait peut-être pas à Pagano d'avoir soustrait quelques victimes à la hache du bourreau, se rangea du nombre de ceux qui se proposaient de lui nuire; et il le représenta au roi comme un homme très-dangereux pour l'état. Pagano fut jeté dans un cachot, où, à l'exemple de Boëce, il composa un discours sur le *Beau*, que l'on croyait enfanté au sein de la paix et du bonheur. Après plusieurs mois d'incertitude et d'attente, il lui fut accordé de paraître devant ses juges, qui lui rendirent la liberté, sans prononcer sur son innocence. Privé de ses places de professeur et de magistrat, il lui fut même défendu de reprendre sa profession d'avocat. Il se retira à Rome, qu'il quitta peu après à l'entrée des troupes napolitaines dans les états de l'Eglise. Fuyant devant ses compatriotes, Pagano vint chercher un abri à Milan, où le directoire et toutes les classes de citoyens lui firent l'accueil le plus flatteur, et lui témoignèrent à l'envi le plaisir de voir arriver au milieu d'eux un homme d'un

si rare mérite. Cependant l'armée française, sous les ordres du général Championnet, venait d'achever la conquête du royaume de Naples. Pagano, appelé à faire partie du gouvernement provisoire, se rendit à cette noble invitation, et se montra, comme il le fut toujours, empressé de travailler au bien de son pays. Animé d'un profond sentiment de justice, il se prononça hautement en faveur des barons, afin qu'on leur accordât un dédommagement pour les droits dont la révolution les avait dépouillés. Le parti des exagérés, qui ne souffrait pas qu'on fît le moindre cas des réclamations des nobles, éclata contre Pagano avec une rage qui aurait ébranlé l'homme le plus courageux. Pagano se lève, prend un air imposant, et prononce un discours qui mit fin à toutes les clameurs. Ce triomphe ne fut que momentané; ceux mêmes que son éloquence avait entraînés, ourdirent en secret des complots contre sa personne, et le désignèrent à la haine publique comme un ennemi de la liberté. Il déjoua ces intrigues par sa fermeté et par les services qu'il ne cessa de rendre à sa patrie. Chargé d'un plan de constitution par le nouveau gouvernement, il publia son projet, qui se ressent de la gêne où on l'avait placé en lui imposant le devoir de ne pas s'écarter des bases de la constitution française de l'an 3. La république napolitaine ne survécut pas beaucoup à ce dernier travail de Pagano. Elle fut attaquée de tous côtés, et le philosophe passa du sénat dans le camp, essayant de défendre par son bras la cause qu'il ne pouvait plus soutenir par ses conseils. Compris dans la capitulation générale, il fut embarqué pour être transporté en France. Nelson (dont l'exemple ne devait pas être perdu), et la cour de Naples, ayant violé la foi des traités, Pagano fut enfermé dans une prison, et peu après condamné et exécuté : il expira sur l'échafaud le 6 octobre 1800. Il affronta la mort avec la même fermeté qu'il avait déployée devant ses juges ou plutôt ses bourreaux. Interrogé s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, il répondit : « *Ma défense est tout entière dans la capitulation.* » Ses ouvrages sont : 1° *Esame politico della legislazione romana*, Naples, in-8°, 1768; 2° *Considerazioni sul processo criminale*, réimprimées plusieurs fois en Italie et traduites dans plusieurs langues; 3° *Saggi politici de' principi, progressi e decadenza della società*, Naples, 3 vol. in-8°, 1783-1792; 4° *Saggio del gusto, e delle arti belle, discorso sulla natura ed origine della poesia*, etc., in-8°; 5° *il Gerbino*, tragédie, *l'Agamemnone*, monodrame, etc.; 6° *Principi del codice penale, e la logica dei probabili* (posthumes); 7° *Disegno del sistema della scienza degli uffici*, in-8°; 8° *Progetto di costituzione per la repubblica napoletana*, 1799; 9° *Oratio ad comitem Orlow*, Naples, in-4°.

PAGANUCCI (Jean), né à Lyon en 1729, a publié un ouvrage intitulé : *Manuel des Négocians, ou Encyclopédie portative de la théorie et de la pratique du commerce*, en 3 volumes in-8°, Lyon, 1762. C'est une espèce de dictionnaire qui renferme une statistique sur

les principales places de l'Europe, sur leurs changes, leurs usages, etc. Le principal mérite de cet ouvrage est de renfermer d'intéressantes recherches sur les procédés employés dans diverses manufactures. C'est ainsi que l'auteur donne un mémoire très-exact sur la manière dont les schites ou indiennes se fabriquent chez les Orientaux, et sur la composition de leurs couleurs et teintures : il donne aussi le résultat des observations du père Orry, savant missionnaire, sur la fabrication de la porcelaine au Japon. Ce qui est encore plus précieux, ce sont ses remarques sur les qualités et sur le commerce des soies des Indes et de la Chine. Ses réflexions sur les arrangemens du Levant tendirent à éclairer le gouvernement, qui les fit supprimer; et l'augmentation de notre commerce de draps du Languedoc ne tarda pas à justifier la justesse des idées de l'auteur. L'ouvrage de Paganucci présente encore aux commerçans l'avantage de rassembler tout ce qu'il y a de plus important sur les ordonnances, arrêts du conseil-d'état, et réglemens concernant nos manufactures. Ses connaissances en ce genre sont d'autant plus utiles, que souvent la théorie devient insuffisante pour expliquer des procédés dont la constante régularité n'est souvent due qu'à la modification que certaines ordonnances font éprouver à nos étoffes. On trouve encore dans le Manuel des Négocians quelques notions succinctes sur la tenue des livres en partie double, matière qui avait déjà été traitée par Larue, Girodeau et Samuel Ricard; mais Paganucci le premier, écrivit sur la manière d'effectuer une liquidation, opération qui renferme tout ce que la tenue des livres a de plus compliqué : c'était la branche de commerce dont il s'était particulièrement occupé; aussi, dans les dissolutions de société qui présentaient des difficultés, était-il consulté préférablement aux gens de loi, par les commerçans de toutes les parties de la France. Dans plus d'une cause épineuse, son témoignage fut une autorité pour la décision des juges; et le tribunal de commerce le désignait toujours pour arbitre dans les matières contentieuses. Paganucci possédait des connaissances très-variées sur toutes les sciences. Il fut l'ami du célèbre jurisconsulte Prost de Royer, de l'abbé Rozier et de l'abbé Raynal. Il communiqua à ce dernier des documens intéressans pour son histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes. Il pouvait d'autant mieux fournir à son auteur des matériaux de première main, qu'il avait des relations intimes avec l'illustre Poivre, dont le frère avait épousé la sœur de Paganucci. Il aimait beaucoup à disserter sur les sciences. C'est dans un dîner où se trouvait l'abbé Raynal, que Paganucci et d'autres savans s'imposèrent la tâche de passer en revue toutes les connaissances humaines, et d'examiner la connexité qu'elles peuvent avoir entre elles, idée philosophique renouvelée de Bacon, et qui circulait dans le public à cette époque, où fut conçu le grand édi-

fice de l'*Encyclopédie*. Le prince Henri de Prusse, dans un voyage qu'il fit à Lyon, eut plusieurs entrevues avec Paganucci, et ne dédaigna pas d'aller visiter ce savant modeste dans son domicile. Paganucci, à son tour, se plaisait à accueillir le mérite, et à faire auprès de lui les premières avances. Ayant rencontré plusieurs fois dans son chemin un homme bizarrement vêtu, et d'une figure aussi expressive qu'originale, il soupçonna que cela décelait quelque talent particulier dans cet individu. Il ne se trompa pas dans ses conjectures; et l'ayant abordé, il reconnut en lui le grammairien Court-de-Gebelin, si célèbre par la bizarrerie de ses idées, dans son monde primitif. Paganucci mourut en 1797, et a laissé un fils, qui, dans la profession d'agent-de-change qu'il exerce à Lyon, jouit de la plus grande considération. Son neveu, M. Boncharlat (*voy.* ce nom), s'est fait connaître à la fois comme mathématicien et comme poète.

PAGE (N.), fut envoyé, en octobre 1793, en qualité de commissaire, par les colons de Saint-Domingue, pour réclamer contre les vexations de Santhonax. Arrêté à son arrivée, comme agent des royalistes, il resta enfermé au Luxembourg jusqu'à la chute de Robespierre; sa détention ne l'empêcha pas de dénoncer comme faux, le rapport historique sur les événemens de Saint-Domingue, fait à la tribune des Jacobins par Polverel et Santhonax, et d'accuser ces députés de l'incendie du Cap. En 1795, il dénonça de nouveau presque tous les députés de Saint-Domingue, mais son accusation n'eut pas de suite. Page est resté, depuis cette époque, entièrement ignoré.

PAGE (Jean), gouverneur de la Virginie, naquit à Richemont vers l'année 1743. Distingué à la fois par ses mœurs, ses talens et son amour pour sa patrie, il occupa successivement les premières fonctions de l'état, et rendit des services importans à ses concitoyens et au gouvernement. L'un des premiers représentans de la Virginie à l'assemblée à qui les États-Unis doivent leur constitution actuelle et leur prospérité, il devint, en 1800, l'un des électeurs qui nommèrent le président; ses services et l'estime générale le firent élire en 1802 à la place de gouverneur de la Virginie. Il résidait à Rosewel, qui lui doit, ainsi que toutes les autres parties de l'état, des améliorations dans l'administration et de beaux exemples de patriotisme. Cet excellent citoyen, que la bonne et la mauvaise fortune virent toujours inébranlable dans ses principes et dans ses actions, mourut généralement regretté, en 1808, dans la 65e année de son âge.

PAGÈS (Jean-Pierre), est né à Seix, ancien Causerans, aujourd'hui département de l'Ariège, le 9 septembre 1784; il fut élevé par son oncle, vénérable ecclésiastique à qui il doit ce respect que depuis son enfance il éprouve involontairement, et pour ainsi dire à son insu, pour les grandes vérités morales et religieuses; les vexations qui, durant la terreur, poursuivirent ce digne prêtre, inspirèrent à son neveu une invincible

horreur pour les puissances persécutrices. Quels que soient les torts des victimes, quelle que soit la livrée des oppresseurs, il épouse par instinct la querelle du faible contre le fort. Ses premiers sentimens de liberté se développèrent à l'école centrale de Toulouse; ses professeurs, presque tous anciens condisciples de son oncle, lui accordèrent une amitié, dont le souvenir lui rend leur mémoire plus chère et leur perte plus regrettable. C'étaient MM. Carré, qui s'étaient acquis une bonne renommée par de beaux vers et quelques odes remarquables; Saint-Romain, qui, le premier, avait introduit dans l'ancienne université la doctrine de Locke, et qui fut persécuté par le parlement, parce que dans un de ses ouvrages il avait combattu la vieille absurdité des *idées innées;* Roger-Martin, de nos diverses assemblées législatives, recommandable par un *Traité de mathématiques,* dont la préface est un chef-d'œuvre; Picot Lapeyrouse, auteur d'une *Flore des Pyrénées,* d'un bon ouvrage *sur les forges,* et qui fut plus tard membre de la chambre de 1815. Au sortir de l'école centrale, M. Pagès consacra son temps à l'étude du droit, de l'histoire et des sciences naturelles; avocat à 20 ans, il suivit le barreau de Toulouse, y obtint beaucoup d'estime, et y acquit plusieurs amis. A 23 ans, il fut reçu à l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de la même ville. Les *Mémoires* de cette société renferment quelques-unes de ses notices historiques. Il a le premier fait connaître les antiquités du Causerans, et un monument consacré à *Audli,* déesse gauloise inconnue jusqu'alors. M. Pagès attacha cependant plus de prix à ses travaux sur l'histoire naturelle, qu'il se proposa de réunir sous le titre de *Voyage au mont Valier;* il a exploré et mesuré cette montagne qui, haute de 1445 toises, n'avait pas encore excité la curiosité des naturalistes. Ses observations sur la *chlorite lamelleuse,* qu'il a démontré n'être qu'un *mica cristallisé*, sur la *chlorite terreuse*, qu'il a fait voir n'être qu'un *mica décomposé,* coloré en vert par la presence d'un oxide, sur la *mandragore* qu'il a trouvée au pied du glacier du mont Valier, sur plusieurs autres faits de géologie et de botanique, lui ont fourni des observations éparses dans des mémoires particuliers, et qui formaient les matériaux d'un ouvrage que les persécutions politiques l'ont empêché de terminer, et qu'on doit regretter d'autant plus, qu'il eût été utile au pauvre et petit pays où il est né. En 1811, il venait d'être élu correspondant de l'académie Celtique, lorsqu'il fut nommé procureur impérial dans un département où il espérait vivre en paix au milieu de sa famille, de ses amis, des devoirs de sa place et des délassemens de l'étude; mais les événemens de 1814 furent suivis du retour de Napoléon; M. Pagès croyait sans doute que la liberté ne pouvait se sauver qu'avec la révolution française, et que Napoléon, tout despote qu'il fut, était la tête la plus vaste et le bras le plus ferme que cette révolution eût produit. Éligible sans être électeur, il fut pro-

posé par ses compatriotes pour la chambre dite des *cent jours* en 1815; quelques voix lui manquèrent pour atteindre la majorité. L'esprit de réaction n'avait pas suivi l'ivresse du triomphe, et durant les *cent jours* nul ne fut arrêté ni inquiété dans la juridiction de M. Pagès, pour des opinions, des paroles ou des faits politiques. Après la journée de Waterloo, nommé président de la *fédération pyrenéenne*, il fit célébrer un service solennel en mémoire des guerriers qui avaient péri dans cette fatale journée; dernière ovation qu'aient reçue les derniers braves morts pour l'indépendance de la patrie. La seconde restauration survint, M. Pagès envoya sa démission au ministre de la justice; mais si l'éloignement des affaires suffit dans un pays républicain, d'autres mesures semblent de nécessité dans les états aristocratiques. Placé sur une liste de proscription, dans les actes de cette oligarchie du Midi, dont Fouché, qui devait s'y connaître, aurait dit que les « temps les plus odieux de la révolution n'avaient rien produit de si monstrueux, » M. Pagès ne crut pas devoir se soustraire à ses poursuites, et une commission qui devait le juger ne put trouver dans sa conduite, ni des faits qu'elle pût incriminer, ni des intentions qu'elle pût suspecter. Rendu à la liberté, il rentra dans le sein de sa famille. Un préfet que, sur les réclamations de ses administrés, on avait cru devoir remplacer en 1814, fut rendu au même département en 1815. Il força M. Pagès de quitter le département; celui-ci se détermina alors à partir pour Toulouse, et à l'époque des troubles de Grenoble, les mesures sévères se renouvelèrent dans tout le Midi. Arrêté de nouveau comme suspect, promené de surveillance en surveillance, M. Pagès eut enfin la permission de se reposer quelques mois à Angoulême. L'ordonnance du 5 septembre parut, elle fit croire à l'établissement progressif d'un système constitutionnel et régulier : M. Pagès vint à Paris, et oublia ses longues persécutions près d'amis que lui ont acquis ses talens distingués et son noble caractère. Dès-lors, entièrement étranger aux agitations politiques, voué tout entier aux solitaires méditations de l'homme de lettres, les écrits qu'il a publiés, ceux qui l'occupent encore, sont les seuls actes de sa vie. M. Pagès avait 33 ans lorsqu'il se voua à la carrière littéraire; ses premiers pas y furent marqués par des succès brillans. Ses ouvrages se distinguent éminemment par la force de la pensée et par le soin avec lequel il évite cet art des périodes et des transitions, dont les auteurs scientifiques eux-mêmes embarrassent trop souvent leurs récits. Son style, comme celui de Montaigne, de Bayle, de Montesquieu, ses compatriotes, est clair, précis, tenant plus aux choses qu'aux paroles. Il a fait quelques vers dans sa première jeunesse, depuis il n'a écrit qu'en prose. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Principes généraux du droit politique*, 1 vol. in-8°, Paris, Béchet, 1817; 2° *Annales de la session de* 1817 *à* 1818, *avec MM. B. Constant et Saint-Aubin*, in-8°, Paris, Béchet, 1817;

5° *de la Responsabilité ministérielle, et de la nécessité d'organiser le mode d'accusation et du jugement des ministres*, in-8°, Paris, Béchet, 1818; 4° *Nouveau manuel des notaires, avec M. J. B. T. A. de M.*, in-8°, Paris, Béchet; deux éditions; 5° *des Élections de* 1821, in-8°, Paris, Béchet, 2 éditions, 1818; 6° *d'une Association prétendue constitutionnelle contre les acquéreurs des domaines nationaux*, in-8°, Paris, Béchet, 1821; 7° *Histoire de l'assemblée constituante, formant le* 2e *volume des fastes civils de la France*, 1 vol. in-8°, Paris, Mongie, 1822; 8° l'un des rédacteurs de *la Minerve* et de *l'Encyclopédie moderne*, chargé de la direction littéraire de ce dernier ouvrage; 9° collaborateur du *Constitutionnel* en 1818 et 1819, l'un des fondateurs et des rédacteurs de *la Renommée* et du *Courrier-Français;* 10° plusieurs articles insérés dans le dernier vol. des *Lettres normandes*.

PAGES (Pierre-Marie-François, vicomte de), voyageur, capitaine de vaisseaux, chevalier de Saint-Louis, associé de l'académie royale des sciences, naquit à Toulouse, département de la Haute-Garonne, en 1748. Sa famille le destinant à suivre la carrière maritime, il fut admis de bonne heure dans la marine royale. Dès l'âge de 19 ans, il forma le projet, par un simple motif de curiosité, de parcourir les mers de l'Inde. Il s'exprime ainsi sur ce projet : « Mon objet, dit-il, était de chercher le passage du Nord, en parcourant les côtes-nord. Les moyens que je comptais employer, m'avaient paru assez simples : je voulais connaître les mœurs et la manière de vivre des peuples du nord, adopter ces mœurs pour suivre long-temps ces peuples dans leurs courses; et me porter ainsi de village en village le long des bords de la mer; je n'aurais pas manqué, tenant cette route, de trouver ce passage vers le nord de la Sibérie, ou de m'assurer de son impossibilité, si la continuité des côtes m'avaient conduit dans l'Amérique septentrionale. » Arrivé à Saint-Domingue, où il avait été conduit par son service, il se prépara au voyage qu'il méditait, et partit, au mois de juin 1767, du Cap-Français pour la Louisiane. De la Nouvelle-Orléans, il remonta le Mississipi, la rivière Rouge, traversa le Texas, le Mexique, et parvint à Mexico le 28 février 1768. Parti du port d'Acapulco, il arriva dans les Philippines et se rendit à Manille. Faute des facilités qu'il expérait trouver dans cette ville, il fut forcé de renoncer à se rendre en Chine; mais il continua son voyage autour du globe par l'Inde, et visita Bombay, Mascate, Bassora, Damas et le pays des Druses. Il débarqua à Marseille en 1771, et fut quelque temps méconnu de sa famille, qui le croyait mort dans son expédition. En 1773, il se fit admettre au nombre des voyageurs qui devaient se rendre aux terres australes. Cette expédition n'eut pas tout le succès que l'on s'en était promis; néanmoins il donna la relation de ses voyages dans l'ouvrage qu'il publia, en 1782, sous ce titre : *Voyages autour du monde et vers les deux pôles, par terre et par mer, pendant les*

années de 1767 à 1776, Paris, 1782, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures. Le gouvernement récompensa les services que Pagès avait rendus par ses courses scientifiques en le nommant capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. L'académie l'honora aussi de son suffrage en le plaçant au nombre de ses correspondans. Pagès fit la guerre d'Amérique, et à la paix, en 1783, il se rendit à Saint-Domingue, où il avait une propriété considérable. Lors de la révolte des Noirs dans cette île, en 1793, il y fut égorgé. On s'accorde généralement à louer l'exactitude des détails et des observations renfermés dans le voyage de Pagès. M. de Humboldt qui, trente ans après, a parcouru une partie de la route que Pagès a suivie dans le Mexique, lui reproche seulement son peu de soin à écrire exactement les noms espagnols et mexicains.

PAGÈS (François-Xavier), littérateur, naquit à Aurillac, département du Cantal, en 1745, d'une famille distinguée. Il fit de bonnes études; mais lorsque, par suite des événemens de la révolution, il eut été privé de l'aisance dont il jouissait, il préféra, par système, se livrer à la composition de romans. « C'est le premier des genres de littérature, dit-il emphatiquement dans le discours préliminaire de *Amour, haine et vengeance;* mais, pour y réussir il faut l'âme de Confucius, la prudence de Numa, la tête de Solon ou de Lycurgue, et la plume de Rousseau ou de Fénélon. » Malheureusement Pagès n'avait aucune de ces brillantes qualités, et il est resté un très-simple et très-obscur romancier, malgré le succès que ses ouvrages obtinrent dans leur nouveauté. Nous citerons ses principales productions, romans et compilations. Ce sont : 1° *Tableaux historiques de la révolution française,* ouvrage orné de 222 gravures, avec des discours, Paris, 1791-1804, 3 vol. in-fol. : il substitua, pour se conformer sans doute au désir de l'éditeur, ses propres discours à ceux des 25 premières livraisons rédigées par l'abbé Fauchet, Chamfort et Ginguené; 2° *Histoire secrète de la révolution française*, Paris, 1796-1801, 6 vol. in-8°, traduite en italien et en allemand; 3° *Nouveau voyage autour du monde*, en Asie, en Amérique et en Afrique, précédé d'un *Voyage en Italie,* Paris, 1797, 3 vol. in-8°, compilation dans le genre du *Voyageur français*, de l'abbé de Laporte, que par l'identité du nom l'on a cru une réimpression du *Voyage autour du monde* de Pagès (*voyez* l'article précédent et la *Bibliothèque des voyages*, 1, 130); 4° *Cours d'études encyclopédiques, ou Nouvelle encyclopédie élémentaire,* Paris, 1799, 6 vol. in-8°, avec un atlas de 64 planches : une première édition avait paru sous le titre de *Nouveau cours de littérature ancienne et moderne,* 3 vol. in-8°; 5° *Mes souvenirs, ou Choix de lectures dans tous les genres,* Paris, 1798, 2 vol. in-18; 6° *les Erreurs de la vie, ou Mémoires de Félicie,* Paris, 1799, 2 vol. in-12, avec un *Discours* sur les romans, considérés quant à la morale; 7° *Amour, haine et vengeance, ou Histoire de deux illustres maisons d'Angleterre,* 1799, 2 vol. in-12; 8° *le Triomphe de*

l'amour et de l'amitié, ou Lettres d'Adélaïde de Rainey, 1799, 2 vol. in-12; 9° *le Délire des passions, ou les Aventures de Gérard Montclar*, 1799, 2 vol. in-12; 10° *Vies, amours et aventures de plusieurs illustres solitaires des Alpes, ou les Malheurs des grandes passions*, 1800, 4 vol. in-12; 11° *les Amans comme il y en a peu, ou les Délices du sentiment*, 1800, 2 vol. in-12; 12° *Journées et veillées maritimes, ou Confidences de voyageurs sur la mer*, 1808, 2 vol. in-12; 13° *Vie et aventures de Jean-Louis de Fiesque*, 1802, 4 vol. in-12. « Le sujet, dit orgueilleusement Pagès, nous a mis à même de nourrir ce roman des maximes politiques dont Salluste, Machiavel, Saint-Réal et Saint-Évremond ont enrichi leurs écrits. Cela nous a paru encore mettre cet ouvrage *à l'ordre du jour*... On y trouvera un mélange de tout ce que le roman peut offrir de plus varié et de plus intéressant par la peinture des différentes passions des hommes. » On lui attribue encore, *la France républicaine*, poëme en 10 chants; et *Histoire du consulat, ou Annales de France*. Pagès, à qui ses ouvrages avaient procuré une certaine aisance, mourut à Paris le 21 décembre 1802.

PAGET (Henri-William), marquis d'Anglesey, comte d'Uxbridge, pair d'Angleterre, né le 17 mai 1768, est fils aîné du comte d'Uxbridge. En 1793, il leva à ses frais un régiment d'infanterie, avec lequel il s'embarqua pour Guernesey comme sous-lieutenant-colonel; de là, il se rendit, en 1794, en Flandre, où était le duc d'York, et prit, à la retraite de l'armée anglaise, le commandement de la brigade de lord Cathcart. Nommé, peu de temps après, colonel du 7me régiment de dragons, il passa avec ce corps en Hollande, où les Anglais essuyèrent des revers terribles. Lord Paget montra des talens et du courage dans cette campagne, et surtout à la retraite, qu'il fut chargé de soutenir avec sa cavalerie. De retour en Angleterre, il se consacra entièrement à l'instruction de son régiment, dont il fit un des meilleurs corps de l'armée anglaise, et fut, quelque temps après, élevé au grade de major-général. En 1808, on lui confia le commandement de deux brigades de cavalerie, avec lesquelles il s'embarqua, ainsi que la division d'infanterie de sir David Baird, pour aller seconder les opérations de sir John Moore en Espagne. Lord Paget débarqua à la Corogne dans le mois de novembre, et après bien des fatigues dans les montagnes de la Galice, où, d'ailleurs, il fut peu secondé par les Espagnols, il effectua sa jonction avec sir John Moore. Il prit part à tous les combats que l'armée anglaise soutint dans sa retraite sur la Corogne, ainsi qu'à l'affaire où le général Moore perdit la vie. Par suite des désastres de l'armée anglaise, lord Paget retourna en Angleterre, où une intrigue avec la sœur de sir Henri Wellesley l'engagea dans un procès scandaleux. Depuis cette malheureuse affaire, il cessa d'être employé activement jusqu'en 1815, époque où le bill sur les grains excita un violent tumulte à Londres. Chargé alors du commandement des

troupes. il parvint à maintenir la tranquillité publique sans effusion de sang. Peu de jours après, lord Paget passa en Flandre, et prit une part active à la bataille de Waterloo, où il commandait la cavalerie anglaise, belge et hanovrienne, et l'artillerie à cheval. Il y fut blessé très-grièvement peu de temps avant qu'elle fût décidée. Lord Paget reçut une double récompense. Le prince de Galles lui donna le titre de marquis d'Anglesey, et les deux chambres du parlement lui votèrent des remercîmens publics. Ce général est grand-cordon de l'ordre du Bain, et chevalier des ordres de Marie-Thérèse d'Autriche et de Saint-George de Russie.

PAGET (LORD ARTHUR), ministre anglais, frère du précédent, est né le 15 janvier 1791. Après avoir rempli différentes missions diplomatiques, il se trouva, en 1799, à la cour de l'électeur de Bavière, où il éprouva quelques désagrémens de la part du ministre français Alquier, pour avoir accusé l'agent du directoire-exécutif, M. Trouvé, de chercher à révolutionner le duché de Wurtemberg. Nommé, en 1801, ambassadeur en Autriche, en remplacement de lord Muito, il notifia peu de temps après, à la cour de Vienne, que l'Angleterre reconnaissait le roi d'Etrurie. Les intrigues de lord Paget avec lord Grenville et Lewison Gower, contribuèrent beaucoup à la coalition de l'Europe contre la France en 1805; mais elles n'empêchèrent pas la défaite des Autrichiens. Après la prise de Vienne, lord Paget suivit la cour à Olmutz, et revint avec elle dans la capitale. En février 1806, il fut remplacé dans son ambassade et rètourna à Londres. L'année suivante, il obtint celle de Constantinople, où il fit jouer tous les ressorts pour détacher la Turquie de son alliance avec la France. Sir Arthur Paget fit même venir dans les Dardanelles une flotte anglaise qui n'eut pas plus d'influence que ses intrigues sur la politique de la Porte. Il a, depuis, été employé comme envoyé extraordinaire près de la même cour, et chargé de différentes autres fonctions diplomatiques. Il est grand-cordon de l'ordre du Bain et conseiller privé du roi.

PAGET (SIR EDOUARD), frère puîné des précédens, lieutenant-général anglais, est né le 30 novembre 1775. Il eut, en 1808, le commandement du 2me corps de l'armée de Portugal, et perdit un bras dans cette expédition. Au mois de septembre 1809, il retourna en Angleterre, revint de nouveau dans la péninsule, et fut pris par les Français en novembre 1812. Sir Edouard Paget fait partie de la chambre des communes, et y représente Milborne-Port. Il est colonel du 80me régiment d'infanterie, grand-cordon de l'ordre du Bain, et valet-de-chambre du roi.

PAGLIUCHELLA (J.), l'un des chefs des lazzaronnis de Naples, joua un rôle assez important dans la révolution de cette ville en 1799. Sans aucune instruction, mais plein d'audace, et doué, d'ailleurs, d'une éloquence naturelle, il eut le talent de diriger, avec Paggio et Michel, dit le *fou*,

le corps insoumis des Lazzaronis. Nommé juge-de-paix, après la prise de Naples, par le général Championnet, qui voulait lier les Lazzaronis au parti des Français, Pagliuchella ramena souvent ses camarades à l'obéissance en les haranguant publiquement. Dévoué à la cause qu'il avait embrassée, il se battit avec valeur lors de l'attaque du cardinal Ruffo; mais, après la reddition de Naples, il fut condamné à mort et exécuté.

PAGNINI (Lucas-Antoine), littérateur et poète italien, naquit à Pistoja, en 1737, d'une famille honnête mais pauvre. Doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une excellente mémoire, il donna, dès son jeune âge, des preuves de ses heureuses dispositions; elles engagèrent ses parens à l'envoyer aux écoles, où il se livra à la connaissance des langues anciennes. Parvenu à l'âge de 16 ans, il entra dans l'ordre des carmes sous le nom de Joseph-Marie; et il apprit les mathématiques et la physique. Son imagination l'arrachait de temps en temps à ces études sévères pour le jeter dans le commerce des muses; il commença à traduire en italien quelques beaux morceaux des poètes grecs et latins, et ces premiers essais attirèrent l'attention de Frugoni, qui jouissait d'une grande faveur auprès de la cour de Parme; ce fut à sa recommandation que le duc nomma Pagnini instituteur des pages à l'académie royale, d'où il passa ensuite à l'université pour y occuper la chaire de rhétorique et de langue grecque. Vers cette époque, il mit la dernière main à sa traduction des idylles grecques, qu'il ne fit paraître cependant qu'en 1780. La publication de cet ouvrage, jointe à beaucoup d'autres compositions latines et italiennes, rendirent le nom de Pagnini célèbre en Italie. Sa parfaite connaissance de la littérature ancienne, lui avait acquis tant de réputation que plusieurs savans le consultaient sur leurs productions. Obligé de quitter Parme à la suite des événemens politiques arrivés dans cette ville, après la mort du duc Ferdinand, Pagnini se retira à Pise, où il reçut l'accueil auquel devait s'attendre un homme de son mérite. Il fut nommé professeur de belles-lettres, et peu après, à cause des réformes opérées dans l'université, il occupa la place de professeur de la littérature latine avec le titre de doyen de la faculté des lettres. Lors du rétablissement de l'académie de la Crusca, il fut au nombre de ses membres correspondans, et en obtint un prix pour sa traduction des satires et des épîtres d'Horace. L'impression en était déjà commencée, lorsque l'auteur fut atteint d'une apoplexie qui, sans le priver de ses facultés, le réduisit à un très-fâcheux état. Il mourut le 21 mars 1814. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Anacreonte tradotto da Pistogene Eleuterio*, Venise, 1766; 2° *Oratio habita in solemni studiorum instauratione*, Parme, 1768; 3° *Bauci e Filemone*, drame, *ibid.*, 1769; 4° *Orazione ne' funerali del conte sanvitale*, ibid., 1780, in-4°; 5° *Teocrito, Bione, Mosco e Simmia greco-latini, con la bucolica di Virgilio latino-greco*, ibid., 2 vol.

in-8°, 1780; 6° *Poesie bucoliche italiane, latine e greche*, ibid., 1780; 7° *Theoria rectarum parallelarum*, ibid., 1783; 8° *le Nozze di Teti e di Peleo*, trad. de Catulle, ibid., 1783; 9° *il Formione*, trad. de Terence, latin-italien, ibid., 1783; 10° *de Principio superpositionis geometricæ non necessario*, ibid., 1784; 11° *la Chioma di Berenice*, traduit de Callimaque, ibid., 1785; 12° *Dinarba*, conte moral, traduit de l'anglais, Pistoja, 1791; 13° *Inno a Cerere*, traduit de celui attribué à Homère, ibid., 1791; 14° *le Quattro stagioni*, traduit de Pope, Parme, 1780, réimprimé plusieurs fois; 15° *Callimaco*, grec-italien, ibid., 1792 : Bodoni, qui a imprimé la plupart des œuvres de Pagnini, fit trois éditions de cette version de Callimaque, in-4°, in-fol., avec les caractères ordinaires, et dans le même format avec les lettres carrées ou onciales; 16° *il Manuale d'Epitteto*, grec-italien, ibid., 1793; 17° *le Poesie d'Anacreonte, di Saffo e di Erinna*, trad. du grec, Lucques, 1794; 18° *Esiodo*, grec-italien-latin, Parme, 1797; 19° *Epigrammi morali*, ibid., 1799; 20° *Epigrammi*, trad. du grec, ibid., 1800; 21° *le Satire e l'epistole di Orazio*, Pise, 1814.

PAILLARD (Auguste), général de brigade, né dans le département de la Nièvre, entra au service en 1775, dans le régiment des gardes, et passa sous-lieutenant dans la garde parisienne soldée. Lieutenant dans la 13me demi-brigade légère, il y devint capitaine, et fut élevé au grade de général de brigade le 9 octobre 1795. Il eut provisoirement, en l'an 2, le commandement d'une division, avec laquelle il battit l'ennemi dans plusieurs rencontres, entre autres à Anspach, où il fit 600 prisonniers. Le général Paillard entra le premier dans la ville de Trèves, et occupa le plateau de Montbach, d'où il avait chassé l'ennemi, auquel il prit 800 hommes. Après le blocus de Mayence, où il fut employé, il passa à l'armée du Danube, défit les Autrichiens à Audelfinguen, et leur fit 15,000 prisonniers. Il fut ensuite employé à l'armée du Rhin et à celle des Grisons sous Masséna. Depuis cette époque, il a été perdu de vue.

PAILLARD-DU-CLÉRÉ (Constant), maître de forges, et l'un des plus riches propriétaires de France, fut nommé, en 1817, membre de la chambre des députés par le département de la Mayenne, et siégea au côté gauche. Réélu en 1819, il a voté, en 1820, contre les lois nouvelles sur la liberté de la presse, la liberté individuelle et les élections. M. Paillard-du-Cléré, qui siégeait encore à la chambre à l'époque de sa dissolution en 1823, n'a point été réélu à la chambre l'année suivante.

PAILLIET (J. B. J.), avocat à Orléans, a fait ses études dans la capitale, où il s'est distingué dans différens genres de connaissances. Il a coopéré pendant plusieurs années à la rédaction de quelques recueils de sciences et de littérature, et a été un des principaux rédacteurs du *Journal du palais*. Inscrit sur le tableau de l'ordre des avocats de Paris, il ne l'a

quitté qu'en y laissant, comme orateur, jurisconsulte et homme privé, d'honorables souvenirs. Jeune encore, M. Pailliet s'est acquis, par des ouvrages utiles, des droits réels à l'estime publique. Il a publié : 1° une édition du *Contrat de mariage*, de Pothier, avec des notes et des additions, 2 vol. in-8°; 2° *le Droit public français*, 3 vol. in-8°; 3° *la Législation et la jurisprudence des successions*, selon le droit ancien, le droit intermédiaire et le droit nouveau, 3 vol. in-8°; 4° *Manuel du droit français*, tiré dans les formats in-4°, in-8° et in-12, dont il a été fait six éditions en France, des contrefaçons en Belgique et en Hollande, et une traduction en allemand; 5° *Considérations politiques sur l'état moral de la France*, 1815 : dans cette brochure, l'auteur place le salut de la patrie dans l'observation rigoureuse de la charte constitutionnelle et des lois organiques qui doivent la compléter; 6° *Projet de finances*, 1816; 7° M. Pailliet a rédigé également, en 1816, au nom du commerce d'Orléans, deux *Mémoires* contre le mode de perception de l'impôt sur les liquides. Il y donne le projet d'une nouvelle loi sur la matière qui concilierait le respect que l'on doit au domicile des contribuables, à la propriété et aux personnes, avec la juste nécessité de faire supporter aux consommateurs une partie des charges de l'état. L'un de ces mémoires, présenté en forme de pétition à la chambre des pairs et à celle des députés, a donné lieu à une discussion législative lumineuse qui a fortement fait sentir le besoin de réformer notre législation sur les contributions indirectes; 8° enfin, un grand nombre de plaidoyers et de mémoires judiciaires dans des affaires plus ou moins importantes.

PAILLOT-DE-LOYNES (N.), propriétaire à Troyes, n'avait encore occupé aucune fonction publique lorsqu'il fut nommé, en 1815, membre de la chambre des députés par le département de l'Aube. Il vota, dans cette session, avec la minorité, et obtint un succès brillant à la tribune, en retraçant les malheurs dont venaient d'être frappés les départemens de l'est, et principalement ceux de l'Aube et de la Marne. Réélu après l'ordonnance du 5 novembre, M. Paillot-de-Loynes vota avec le centre. En 1816 et 1817, il remplit les fonctions de secrétaire-général de la préfecture de l'Aube, jusqu'à la suppression de cette place; peu de temps après, il refusa la préfecture de la Mayenne. Dans la session de 1818 à 1819, il vota le rejet du projet de loi relatif aux livres supplémentaires du grand-livre de la dette publique, et s'éleva, à ce sujet, avec force contre l'agiotage et la funeste manie qui s'était emparée d'une foule de personnes, de spéculer sur les jeux de la bourse. Dans la session suivante, M. Paillot-de-Loynes, devenu l'un des secrétaires de la chambre, se rapprocha du côté droit, et fit partie de la commission choisie pour les changemens à faire à la loi des élections. Il s'était fait inscrire en faveur du projet ministériel, mais une maladie l'empêcha de voter. Il n'a point été réélu à l'expiration de son mandat.

PAILLOU (Gabriel-Laurent, le baron), évêque de la Rochelle, né le 7 mars 1735, au Puy-Belliard, département de la Vendée, exerça long-temps les fonctions pastorales dans le lieu de sa naissance; mais ayant obtenu un canonicat, il fut, peu de temps après, nommé grand-vicaire de l'évêque de La Rochelle. Après avoir traversé, sans en être atteint, les orages de la révolution, il devint évêque de La Rochelle, par suite du concordat de 1802, et fut sacré par le pape Pie VII. Décoré de la croix de la légion-d'honneur, et proposé comme candidat au sénat-conservateur, ce prélat exprima sa reconnaissance dans un mandement qu'il publia après la bataille d'Austerlitz. Il occupe encore ce siége aujourd'hui (1824).

PAIN (Joseph), homme de lettres, né à Paris le 4 août 1773, a composé seul ou en société un grand nombre de petites pièces dramatiques qui ont presque toutes été représentées avec plus ou moins de succès sur le théâtre du Vaudeville ou de Montansier. M. Pain a depuis accepté une place dans le comité établi pendant quelque temps pour exercer une censure préventive contre tous les journaux et publications périodiques qui paraissaient à Paris. Quoiqu'il s'acquittât avec le plus grand zèle de ces pénibles fonctions, M. Pain ne trouva qu'ingratitude de la part du public. Les censeurs se virent en butte à des attaques journalières; le système interprétatif, si ingénieux dans ses applications, ne trouva point grâce devant les lecteurs impartiaux, et long-temps après que le gouvernement lui-même, cédant au vœu général, eut réformé ce tribunal subalterne qui jugeait sans pitié et sans appel, M. Pain et ses collègues furent poursuivis d'épigrammes, de chansons et de caricatures. La carrière, encore vaste, d'une censure dramatique, resta toujours ouverte, il est vrai, aux jurés peseurs de la pensée; mais M. Pain n'y a point été admis jusqu'ici. L'association de MM. Pain et Bouilly avait prospéré pendant quelque temps. Le premier a composé seul: 1° *l'Appartement à louer*, comédie, 1799, in-8°; 2° *Allez voir Dominique*, 1801, in-8°; 3° *Amour et Mystère, ou lequel est mon Cousin*, 1807; 4° (avec M. Bouilly) *Scène jouée à la suite de M. de Crac, le 3 avril* 1810, *par les Comédiens français, à l'occasion du mariage de S. M. l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise*, 1810, in-8°; 5° *les deux Paravens, ou Rien de trop*, 1811, in-8°; 6° (avec M. Dumersan) *les Mines de Beaujon*, 1812, in-8°; 7° (encore avec M. Bouilly) *Teniers, Florian, Fanchon la Vielleuse, Berquin*, etc. On a aussi de M. Pain plusieurs chansons imprimées.

PAIN (P. H. A.), grammairien et chef d'institution à Paris, a publié : 1° *la première Instruction rendue facile et agréable aux enfans, ou l'Art de lire et d'orthographier promptement par le mécanisme du bureau typographique*, Paris, 1784, in-12; 2° *le Mécanisme des mots de la langue française, ou Méthode nouvelle pour apprendre à parler, à lire et à écrire cette langue en peu de temps*, 1801,

Mr. Paesiello.

Mme Lebrun pinx. *Fremy del. et Sculp.*

in-8° ; 3° *Tableau des homonymes de la langue française*, 1802, in-fol.; 4°, *Remarques sur l'orthographe française*, 1816.

PAISIELLO (Jean), célèbre compositeur italien, naquit à Tarente le 9 mai 1741. Fils d'un simple artiste vétérinaire, dont toute l'ambition était d'en faire un procureur, son éducation fut confiée aux jésuites, chez lesquels il eut occasion d'annoncer ses heureuses dispositions pour la musique; sa voix belle et sonore relevait la monotonie de ces tristes psalmodies qu'une longue habitude a consacrées dans l'église; il y chantait avec tant de justesse et d'expression que bientôt il ne fut question que de lui dans la ville. Ces succès déterminèrent un certain Resta à lui donner quelques principes d'harmonie; mais se sentant incapable de régler l'essor d'un talent si extraordinaire, il appela à son secours le zèle de ses amis pour déterminer le père de son élève à laisser un libre cours à un penchant que rien ne pouvait plus réprimer. Conduit à Naples, en 1754, et placé dans le conservatoire de Saint-Onofrio, le jeune Paisiello eut l'avantage de recueillir les dernières leçons du célèbre Durante, et de fermer une école qui avait produit tant de maîtres. Deux ans d'études et trois d'exercices lui suffirent pour développer son génie; au bout de ce temps, il composait des motets, des vêpres, et des messes qui n'étaient pas sans profit pour l'instruction de ses camarades. En 1763, il quitta le conservatoire et débuta à Bologne dans la *Pupilla* et le *Mondo a rovescio*, deux pièces sorties de la plume facile et originale de Goldoni. Ces essais y obtinrent un grand succès, et fondèrent la réputation du jeune compositeur, qui se vit successivement appelé dans presque toutes les capitales de l'Italie. Il ne démentit nulle part l'heureux présage qu'on avait conçu de son talent; mais au milieu de tant de triomphes, il éprouvait un vif désir de mériter les suffrages de ses compatriotes, et d'entendre confirmer par le parterre du théâtre de Naples le jugement qu'on avait prononcé sur lui dans le reste de l'Italie. Il se sentait le courage de se montrer sur ces théâtres, habitués dès long-temps aux sublimes inspirations de Leo, de Traetta, de Pergolesi, de Jommelli, et de lutter contre la faveur dont jouissait alors presque exclusivement Piccini, qui en était si digne à plusieurs titres. Il en attendit impatiemment l'occasion, et lorsqu'elle se présenta il parut à côté d'un si grand maître, comme celui qui pouvait seul le remplacer. Sa musique se fit remarquer par cet accent pur et naturel, que l'abus des canons et la complication des accords avaient altéré. Beaucoup de goût dans les récitatifs, une noble expression dans le chant, une savante simplicité dans les accompagnemens, donnaient une couleur particulière à ses compositions, qui firent une espèce de révolution dans l'art musical en Italie. L'*Idolo cinese*, *il Furbo mal accorto*, *il Socrate immaginario*, pièces étincelantes de génie, contiennent de si grandes beautés, qu'on ne doit

pas s'étonner si la réputation de Paisiello franchit les Alpes, et retentit dans toute l'Europe. L'impératrice Catherine, dont l'ambition était de peupler de génies sa nouvelle capitale, attira le compositeur italien auprès d'elle, et pourtant la musique n'avait pour elle aucun attrait. Paisiello quitta Naples, en 1776, et traversa en triomphe l'Italie, l'Allemagne et la Pologne. Arrivé à Pétersbourg en qualité de maître de la chambre et du théâtre impérial, il dirigea les études musicales de la grande-duchesse Marie, pour laquelle il composa un grand nombre de sonates et exercices, et il travailla pour le théâtre, qu'il enrichit de plusieurs productions, telles que la *Serva padrona; il Matrimonio inaspettato; il Barbiere di Siviglia; l'Achille in Sciro,* etc. Après neuf ans de séjour en Russie, Paisiello, comblé de faveur, reprit le chemin de l'Italie, laissant aux habitans et à la cour un vif regret de son départ. Le roi Stanislas et l'empereur Joseph II, retardèrent son voyage pour jouir de son talent. Obligé d'écrire un *orotàrio* à Varsovie, et une farce à Vienne, il sut s'élever avec Métastase, et folâtrer avec Casti : son style se pliait à tous les genres, sans jamais les confondre. La musique *del Re Theodoro,* qu'il fit à Vienne, est l'une des plus belles que son génie ait enfantée. Il fut inspiré par la verve du poète et la nouveauté du sujet. L'empereur assistait régulièrement aux répétitions qu'on en donnait, et il voulut se charger lui-même d'affubler d'un costume ce malheureux roi qui possédait un royaume et n'avait point de pain. Paisiello se dérobant aux acclamations dont on le comblait, et refusant les offres de la France et de la Prusse, se rendit à Naples, où le roi venait de lui accorder le titre de maître de la chambre. Cette troisième époque de la carrière musicale de Paisiello doit être regardée comme la plus brillante, ayant été une suite non interrompue de succès et de bonheur. Il suffira de nommer ses partitions pour faire l'énumération de ses triomphes : l'*Antigone; il Catone in Utica; il Pirro; l'Andrómaca;* l'*Elfrida,* représentées sur les grands théâtres; et *gli Zingari in fiera; la Molinara; l'Inganno felice; la Modista; il Fanatico in berlina,* applaudies sur les petits, laissaient les spectateurs indécis, si c'était dans le genre sérieux ou dans le comique que Paisiello se montrait plus sublime; mais il ne le fut jamais davantage que dans la *Nina,* celui de tous ses opéras où règnent plus de pathétique dans le chant, et une plus grande simplicité dans les accompagnemens. On les dirait presque transparens, si l'on pouvait se servir de cette expression pour faire entendre que la voix domine sans effort sur le bruit de l'orchestre. En 1801, Paisiello, cédant aux sollicitations réitérées du premier consul, s'éloigna encore de son pays, pour se mettre à la tête de la chapelle consulaire en France. Il ne se rendit qu'à regret à cette noble mais dangereuse invitation; il ne se cachait pas toutes les difficultés qui l'attendaient dans un pays qui vantait tant de grandes

réputations musicales, qui possédait une école différente de celle d'Italie, et où, en blessant l'amour-propre de la nation et des individus, il se présentait avec tous les désavantages d'un grand nom qu'il fallait soutenir sur le déclin de son âge. Il parut à côté du premier consul, comme l'une de ses plus belles conquêtes, et les Français lui firent l'accueil qu'ils ne refusent jamais au véritable mérite. Divers emplois lui furent proposés, tels que la direction de l'Opéra ou du Conservatoire; il eut la délicatesse de n'accepter que celle de la musique de la chapelle, pour laquelle il composa seize motets. En 1803, il donna sa *Proserpina* à l'Opéra, qui fut jugée sévèrement par ses rivaux, et ne captiva pas les suffrages du public. Après 2 ans et demi de séjour à Paris, Paisiello témoigna le désir de retourner à Naples, dont le climat était nécessaire pour rétablir la santé de sa femme, à laquelle il était tendrement attaché. Il quitta la capitale de la France, comblé d'honneurs et de récompenses, et on lui en accorda encore en rentrant dans sa patrie, alors sous la domination française. Joseph d'abord, et ensuite Joachim, le confirmèrent dans les places de maître et directeur de la chambre et de la chapelle royale, et ils lui confièrent en outre la présidence du Conservatoire de musique. Il était décoré de la croix de la légion-d'honneur, et de l'ordre des Deux-Siciles, et était membre de plusieurs académies, entre autres, de l'institut de France, qui le nomma à la place de Haydn. Le dernier ouvrage de Paisiello fut l'opéra des *Pittagorici*, écrit par Monti, et donné, en 1807, sur le théâtre de Saint-Charles, pour célébrer l'avénement de Joseph au trône de Naples. Mais, ni le nom du compositeur, ni le mérite du poète, ne suffirent à soutenir ce spectacle, accueilli froidement par le public napolitain. Paisiello, doué d'une forte constitution, qu'il avait conservée jusqu'à un âge très-avancé, ne put pas survivre à la douleur d'avoir perdu sa femme: tous les soins employés à la conservation d'une vie si précieuse, demeurèrent sans résultat, et il expira, le 5 juin 1816, à l'âge de 75 ans. Paisiello fut vivement regretté par ses compatriotes: dans un pays où il existe si peu de moyens pour arriver à la célébrité, on regarde avec plus de complaisance que d'envie ceux qui ont le bonheur de l'atteindre. Paisiello possédait d'ailleurs des qualités qui le rendaient très-estimable: il avait des manières polies, un caractère noble, un cœur généreux. Plus prodigue de son argent que de ses conseils, le seul reproche qu'on serait en droit de lui faire, c'est d'avoir été un peu trop jaloux de ses collègues: cette susceptibilité devenait souvent un obstacle aux progrès des jeunes artistes. Son instruction était aussi bornée que son génie était vaste, et ce qui étonnera encore plus, c'est qu'il redoutait de s'approcher d'un piano, instrument qu'il touchait imparfaitement: il avait besoin d'un traducteur pour se comprendre lui-même; mais lorsqu'il présidait un orchestre nombreux, il paraissait animé d'une

inspiration divine : ses yeux vifs et étincelans, son front large et découvert, une taille élancée, une physionomie heureuse, tout concourait à le rendre imposant et majestueux. Il avait ordonné, en mourant, qu'on le transportât sans faste dans une petite église près de Sainte-Marie, *la Nova*, à Naples, desservie par une confrérie à laquelle il était affilié. Sa volonté, respectée par ses parens, fut violée par le public, qui se porta en foule à son enterrement. Une messe de mort, trouvée dans ses papiers, fut exécutée par les principaux professeurs, et accompagnée par les élèves du conservatoire. Le même jour, tous les théâtres de la ville reproduisirent un choix de ses pièces les plus applaudies, et la *Nina* ne fut point oubliée : c'était comme le tableau de la transfiguration, exposé aux funérailles de Raphaël.

PAJOL (LE COMTE), général en chef, commandant les 1er et 5me corps de cavalerie, et l'armée d'observation de la Seine, en 1813, 1814, et 1815, grand-officier de la légion-d'honneur, etc., est né à Besançon, le 3 février 1775, d'une famille distinguée dans la robe. Il faisait son droit dans cette ville lorsque la révolution éclata en 1789; bientôt il entra au service, et fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Saintonge, en 1791 : c'est en cette qualité qu'il fit sa première campagne. Le premier il entra dans Spire le 30 septembre 1792, et y fut grièvement blessé à la main gauche; néanmoins cette blessure ne l'empêcha pas de marcher sur Worms. Chargé par Custine, qui l'avait remarqué dans ces premières affaires, d'éclairer avec 100 hommes choisis l'aile gauche de l'armée qui se dirigeait sur Mayence, il partit du camp d'Edersheim dans la nuit du 13 octobre, et longeant les montagnes, il s'empara de Neustadt, de Turkeim, et d'Alzey, et arriva, avant la cavalerie, devant Mayence. Cette place capitula le 21 octobre; il continua d'éclairer l'armée qui marchait sur Francfort, où il entra le premier. Détaché ensuite avec le corps du général Houchard, sur Limburg, il contribua, avec sa petite troupe, aux succès que ce général remporta sur les Prussiens, le 8 novembre 1792. A la bataille d'Hokeim, le 6 janvier 1793, il se comporta d'une manière si brillante, que Custine l'attacha à son état-major : mais Mayence ayant été investi, il fut obligé de rentrer dans cette place, et d'y rejoindre son régiment. C'est avec sa compagnie que, le 8 avril 1793, dans une sortie de nuit, il s'empara d'une des redoutes de Bibrich, défendue par 150 Hessois et 3 pièces de canon. Quoique grièvement blessé dans cette vigoureuse affaire, d'un coup de biscaïen, il n'en ramena pas moins ses prisonniers dans la place. Nommé, en 1794, aide-de-camp de Kléber, c'est sous ce grand capitaine, que Pajol se perfectionna dans son métier. A la bataille de Marchienne, le 18 juin, à celle de Fleurus, le 26, au combat du mont Palisel, à la prise de la montagne de Fer, à la bataille d'Esneu, à celle de la Roër, enfin au siége de Maëstricht, dont Kleber fut particulièrement chargé,

Le Gal Pajol.

le capitaine Pajol donna tant de preuves de valeur, que pour lui en témoigner toute sa satisfaction, le général en chef le chargea de porter à la convention, 36 drapeaux enlevés à l'ennemi dans ces différentes batailles, récompense unique à cette époque. De retour de cette honorable mission, il rejoignit Kléber devant Mayence, mais ce général ayant été spécialement chargé, avec son corps d'armée, du premier passage du Rhin, le capitaine Pajol reçut l'ordre de se rendre en Hollande, pour s'y procurer les bateaux et les moyens nécessaires à cette audacieuse entreprise, qui s'effectua le 5 septembre 1795. Le capitaine Pajol s'embarqua avec le général Damas, qui commandait les grenadiers. Ils repoussèrent avec ces braves tout ce qui osait s'opposer à leur passage, et donnèrent le temps au reste de l'armée d'effectuer son débarquement. Au passage de la Vupper, à celui de la Sieg, à la bataille d'Ukerath, il se couvrit de gloire. Au passage de la Lahn, blessé d'une balle dans le ventre, il n'en continua pas moins à combattre, jusqu'au moment où, ayant eu son cheval tué, il fut obligé de se retirer pour aller se faire panser. L'année suivante, à la bataille d'Altenkirken, chargeant avec le colonel Richepanse, sur l'arrière-garde ennemie, qui était en bataille dans une forte position défendue par 20 pièces d'artillerie, ils s'emparent de toute cette artillerie et ramènent 4000 prisonniers, dont faisait partie tout le régiment de Jordis. Le colonel Richepanse, pour cette belle affaire, est nommé général, et le capitaine Pajol, lieutenant-colonel, sur le champ de bataille. A la bataille de Freyberg, le 24 août 1796, devant Francfort, où il eut son cheval emporté par un boulet, à celle de Bamberg, à la prise de Forckeim, à la bataille de Salsbach, au combat de la Naab, à celui de Swinfurt, le lieutenant-colonel Pajol soutint la réputation qu'il s'était acquise. Kléber, mécontent, quitta à la fin de cette année, le commandement de l'armée; alors le lieutenant-colonel Pajol, son premier aide-de-camp, fut forcé de rejoindre le 4me régiment de hussards, dans lequel il comptait. C'est avec ce régiment qu'il fit la campagne de 1797; il passa le Rhin à Neuwied, avec le général Hoche. Dans cette affaire, le 4me régiment se couvrit de gloire. En 1798, il passa le Rhin avec ses escadrons, à Strasbourg, sous les ordres du général Jourdan. A la bataille d'Ostrach, il a son cheval tué sous lui. A celle de Liettingen, chargeant sur l'infanterie, il lui fait deux bataillons prisonniers. Le même soir, se précipitant le premier dans les rangs de la cavalerie, il est criblé de coups de sabre, son cheval est tué, il est sur le point d'être pris, mais il s'empare d'un cheval démonté, rejoint son régiment, et couvre la retraite. Après cette bataille, l'armée ayant fait un mouvement en arrière, il est chargé d'en faire l'arrière-garde avec deux escadrons et deux bataillons : il vient prendre position au débouché de Furtwongen et de Triberg, sans avoir été entamé. La nuit, l'armée continua sa retraite; le lieutenant-

colonel Pajol est oublié; ce n'est que le matin, qu'entouré d'ennemis, il est sommé de se rendre; il ne répond qu'à coups de fusil, se fait un passage à travers l'ennemi, et ramène, par la Forêt-Noire, ses troupes jusqu'à Offemborg, où il rejoint l'armée, sans avoir rien perdu. Le 4me hussards s'étant rendu en Suisse, le lieutenant-colonel Pajol y fut nommé, par Masséna, colonel, le 3 messidor an 7, à la suite de l'action dont nous allons rendre compte. En avant de Winterthur, il venait de culbuter quelques escadrons de Barco, lorsque forcé à la retraite, il a son cheval tué sous lui, et est fait prisonnier. Son régiment, qui s'aperçoit de cette perte, se rallie à la voix du capitaine, aujourd'hui général Gérard, charge, et vient le retirer des mains de l'ennemi. Il a bientôt monté un cheval de prise, et conduisant de nouveau ses braves hussards à l'ennemi, il en fait un carnage affreux, et ramène bon nombre de prisonniers. Il passa à l'armée d'Italie, et fit la fameuse retraite de cette armée, où son régiment fut presque détruit. Après la bataille de Novi, il revint en France, remonta son régiment, et rentra en campagne avec l'armée du Rhin, dans le corps du général Lecourbe, dont il fit l'avant-garde. C'est à Meskirch, à Stokach, à Biberach, le 9 mai 1801; au passage du Danube, à la bataille d'Hochsted, où les armes françaises furent vengées de la défaite éprouvée sur le même terrain, à Blenheim, en 1704, que le colonel Pajol continua de se distinguer. A la bataille de Neubourg, le 27 juin 1801, il surprit un régiment de cuirassiers, le battit, lui fit 200 prisonniers, et sabra le reste; cette affaire lui valut un sabre d'honneur. A la bataille de Hohenlinden, se trouvant à l'extrême droite, il sut profiter de sa position, et fit, en poursuivant l'ennemi, beaucoup de prisonniers. A la paix, il rentra en France, fit partie de l'expédition d'Angleterre, et bientôt partit pour la campagne d'Autriche; il se distingua aux batailles d'Ulm, de Léoben et d'Austerlitz. Nommé général de brigade, il fit la campagne de Prusse, celle de Pologne, et fut plus particulièrement remarqué au passage de la Pasarge, et à l'affaire de Gutstadt. A la bataille de Heilsberg, il soutint, avec le 3me régiment de chasseurs, les 5me et 7me régimens de hussards, composant sa brigade, la charge de toute la cavalerie ennemie, qu'il arrêta par sa contenance ferme, et donna ainsi le temps à notre cavalerie de se rallier et de retourner à l'ennemi. Après la mémorable bataille de Friedland il passa le premier la Prégel, harcelant toujours l'ennemi, avec lequel il entra dans Tilsitt. Ce fut là qu'il reçut les premières propositions d'armistice pour traiter de la paix, et qu'il envoya à l'empereur l'officier-général russe qui en était porteur. La rupture qui se préparait avec l'Autriche lui fit donner, l'année suivante, le commandement de toute la ligne d'avant-poste sur la frontière de Bohême. C'est dans cette position qu'il reçut du maréchal autrichien de Bellegarde la déclaration de guerre, et qu'il fut aussitôt attaqué sur tous les points.

N'ayant avec lui que 2000 chevaux, il sut contenir l'ennemi, et, retardant sa marche en le combattant, il donna le temps au maréchal Davoust de réunir son grand corps d'armée, dont il couvrit la marche sur Ingolstadt. Passant ensuite le Danube à Ratisbonne, il combattit à Peissing le 21 avril, et par sa ténacité et sa valeur il empêcha l'ennemi de se porter sur la gauche du maréchal. Le surlendemain, 23, il contribua au grand succès de la bataille d'Ekmuhl, où il eut deux chevaux tués sous lui, et le 24, poursuivant l'ennemi jusqu'à Ratisbonne, il lui fit plus de 2000 prisonniers. C'est sur le champ de bataille de Ratisbonne que l'empereur le nomma commandant de la légion-d'honneur. Continuant à talonner l'ennemi après la prise de Ratisbonne, il le reconduisit l'épée dans les reins jusqu'en Bohême; mais ayant reçu ordre de rejoindre la grande-armée qui venait de s'emparer de Vienne, il arriva avec sa cavalerie, le 4 juillet, dans l'île de Lobau, passa le Danube le 5, déboucha le premier dans les plaines d'Essling, d'où il chassa les troupes légères ennemies, et prit position sur la Nesselbach, ce qui le mit à même de rendre compte de celle de l'armée autrichienne qui se préparait à la terrible bataille de Wagram. Occupant à cette bataille l'extrême droite du corps du maréchal Davoust, qui formait lui-même avec son corps l'aile droite de la grande-armée, le général Pajol eut à soutenir tous les efforts que fit la cavalerie ennemie pour se porter sur les ponts du Danube, et à la battre toutes les fois qu'elle chercha à y arriver pour les couper. C'est à la tête du 1e de chasseurs que dans une de ces charges il reçut celle d'un régiment de dragons autrichiens qu'il défit; cette charge, une des plus brillantes de la guerre, contribua au succès de la bataille, car le régiment y périt en entier, et le colonel y fut fait prisonnier par le général Pajol, qui, après l'avoir sabré, l'enleva de son cheval. Le lendemain de cette victoire il balaya tout ce qui se trouvait sur la rive droite de la Taya, en faisant beaucoup de prisonniers, et passant le premier cette rivière avec 2400 chevaux, devant l'arrière-garde ennemie qu'il culbuta; il la mena toujours battant sur la rive gauche de ce fleuve jusque sur les hauteurs de Znaïm, où toute l'armée ennemie avait pris position. C'est à la fin de cette belle journée que le général Pajol, qui s'était emparé d'une partie des équipages de l'ennemi, reçut à 9 heures du soir à ses avant-postes le lieutenant-général autrichien qui venait faire des propositions de paix, qu'il s'empressa de communiquer à l'empereur. La paix ayant été signée, le général Pajol reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de la cavalerie qui était à Dantzick et sur la ligne de la Vistule. C'est avec ces troupes qu'il fit l'avant-garde du grand corps d'armée du maréchal Davoust, et que, le 24 juin 1812, il passa, le premier, le Niemen, s'empara de Kowno, où il fit prisonnier un bataillon russe, et que, poursuivant ses succès, il s'empara les jours suivans d'Evé de Zimori, et de Vilna, après en

avoir chassé l'ennemi; marchant ensuite sur Minsk, il battit l'arrière-garde de Bagration à Ochmiana, où le colonel Canouville se couvrit de gloire. Le général Pajol prit ensuite Minsk et les vastes magasins que cette ville renfermait. Instruit que le grand parc du général Bagration avait pris dans sa retraite une route difficile à parcourir, il choisit cent des meilleurs chevaux de son avant-garde et se met à ses trousses à 9 heures du soir : il arrive à 5 heures du matin près Kaloüe; après avoir fait 23 lieues en 8 heures, il y trouve le parc attelé et prêt à partir pour Bobreush; donnant à peine le temps à sa petite troupe de respirer, il fait sonner la charge et tombe de tous côtés sur le parc, dont il s'empare après avoir sabré une partie des artilleurs qui le défendaient. Trop éloigné de l'armée pour y conduire un si grand nombre de voitures, et trop près de l'ennemi pour ne pas craindre que ce parc ne soit repris, il fait enclouer les pièces et sauter les caissons, et se contente de ramener 1200 chevaux et 400 prisonniers. L'empereur, pour cette brillante expédition, le nomma général de division le 7 août 1812. Chargé ensuite d'observer avec 4 régimens de cavalerie et une brigade d'infanterie, la place de Bobreush sur la Bérézina, il parvint à maintenir la garnison, et à donner par sa bonne contenance le change à l'aile gauche de l'armée russe, qui marchait dans la direction de Mohilow, pour y passer le Boristhène, ce qui la força à prendre une autre route et donna le temps au maréchal Davoust d'arriver avant elle à Mohilow, de s'en emparer, et de battre cette aile lorsqu'elle se présenta. Toujours aux prises avec l'arrière-garde ennemie, il s'empara de Dombrowna, d'Orcha, de Rosasna et de Krosnoë. Détaché ensuite avec la division dont il venait de prendre le commandement, composée de trois brigades, pour balayer la rive gauche de la Dwina, que l'ennemi infestait, et débloquer Vitepst, il le battit et le força de repasser cette rivière. Flanquant ensuite toute la gauche de la grande armée, il s'empara de Poriéché, et après une marche forcée de plus de 100 lieues et plusieurs combats à travers les plus mauvais pays, il vint se mettre en ligne avec l'armée la veille de la bataille de la Moskowa. Placé au centre en avant du corps du maréchal Ney, il reçut les plus grands efforts de l'ennemi. Les généraux Montbrun, Caulincourt, Désirat, ses aides-de-camp, sont tués à ses côtés, un de ses chevaux est emporté par un boulet, l'autre tué par un biscaïen, et un troisième traversé par un obus, qui en éclatant le culbute et blesse le général Subervic, auquel il donnait des ordres. Débordant enfin avec toute sa cavalerie la grande redoute pendant que l'infanterie l'enlevait, il force l'ennemi à se retirer : mais vers la fin de cette sanglante journée, une forte masse de cavalerie russe s'étant réunie, venait de s'emparer d'une batterie de 36 pièces, lorsque le général Pajol, qui s'aperçoit de ce dangereux mouvement, forme à l'instant en colonne serrée les 11e et 12e de chasseurs, et tout ce qu'il trouve sous sa main,

et charge dans cet ordre toute cette cavalerie, qui, prise par son flanc droit, est bientôt traversée, forcée à la retraite, et à abandonner ce dont elle s'était emparée. Il en fut fait un carnage affreux, et tous les généraux et officiers furent blessés dans cette charge, où le général Pajol eut ses habits et son chapeau criblés de coups de sabre. L'artillerie ainsi reprise, l'ennemi en retraite, la bataille est gagnée. Dans cette seule journée le général Pajol eut plus de 800 chevaux de sa division mis hors de combat par l'artillerie. Le lendemain, 8 septembre, à la pointe du jour, chargé par le roi de Naples de tout le commandement de l'avant-garde de la grande-armée, le général Pajol attaque l'arrière-garde russe, et toute cette journée n'est qu'un combat. Enfin, le 9, après s'être emparé de Mojaisk, chargeant sur deux bataillons russes qu'il fait prisonniers, il a le bras droit cassé d'un coup de fusil et son cheval est tué sous lui: ce qui ne l'empêche pas de suivre l'ennemi jusqu'à Moskou, où sa blessure le force de rester. Il effectue bientôt avec l'armée la malheureuse retraite de Russie. Arrivé à Bober, l'empereur l'envoya chercher par M. de Castellane, pour avoir de lui les renseignemens qu'il avait acquis sur la Bérésina, qu'il avait particulièrement reconnue et passée le premier lorsque l'armée se portait en avant. Il indique à l'empereur le seul passage sur ce point praticable dans cette saison, Zambinen, sur lequel les restes de l'armée se dirigent et effectuent le passage de cette rivière. Son bras guéri, il reprend son rang parmi les braves qui combattent à Lutzen, le 2 mai 1813, à Bautzen, à Buntzlau, jusqu'au moment de l'armistice. Chargé alors d'observer toute la frontière de Bohême sur la rive gauche de l'Elbe, il se fait aimer des habitans, dont il ordonne de respecter les propriétés. Il apprend que l'armée russe se réunit à l'armée autrichienne, qui vient d'entrer de nouveau dans la coalition, et que toutes ces troupes se préparent à rompre l'armistice. Il en prévient l'empereur à son passage à Freyberg lors de son retour de Mayence, le 7 août, et lui donne les plus grands détails sur les projets de l'ennemi, et sur les forces qui vont bientôt l'assaillir. Le 16, l'armistice est effectivement rompu; seul pour défendre cette grande frontière, il est attaqué et forcé sur tous les points de la ligne: mais ses avant-postes, prévenus, sont sur leurs gardes, se retirent en bon ordre, et réunissant sa cavalerie à 2000 hommes d'infanterie et une batterie d'artillerie légère qu'on lui avait laissée à Freyberg, il se prépare à défendre ce point important, lorsqu'il apprend qu'il est débordé, et que déjà des partis interceptent sa communication avec Dresde. N'ayant d'autre retraite que cette ville, il se détermine à s'y porter, et passant sur le corps de tout ce qui s'y oppose, il y arrive sans avoir été entamé. Il oppose dans cette difficile retraite, au travers de l'armée ennemie, la prudence et le courage qui garantissent de toute mutilation son infanterie, sa cavalerie, et son artillerie, quoique continuellement attaquées par des for-

ces si supérieures, qu'on le croyait fait prisonnier avec ses troupes, lorsqu'il rejoignit Dresde. C'est avec ce petit corps qu'il est chargé de défendre les approches de Dresde et qu'il repousse tout ce qui se présente sur le point où il est. Dans un engagement très-vif, ce fut une de ses batteries qui blessa mortellement, à 4 heures du soir, le général Moreau, qui montrait à l'empereur de Russie l'endroit où l'on pourrait le plus facilement enlever Dresde: ce qui était de la plus grande importance pour l'armée ennemie, puisque si elle y était parvenue, elle coupait toute la retraite de la grande-armée. Pendant deux jours le corps du maréchal Saint-Cyr, dont le général Pajol commandait la droite, soutint seul toutes les attaques que les armées russe et autrichienne réunies firent pour s'emparer de Dresde, et donna par cette belle défense le temps à l'empereur d'arriver avec sa garde et partie de la grande-armée, qui passant l'Elbe à Dresde, débouche et culbute l'ennemi, et gagne cette belle bataille où plus de 20,000 hommes furent faits prisonniers. La division Pajol s'y couvrit de gloire, et malgré le temps le plus affreux, rien ne résista à son impétuosité. Ne quittant pas l'ennemi, qu'il continuait de talonner dans sa retraite, il s'empara de Pirna et des défilés de Geishur; ce fut le lendemain, en avant de ce point, qu'il reçut les débris du corps de Vandame, qu'il protégea sa retraite et contint l'ennemi près de s'emparer de ses restes. L'armée ne pouvant plus déboucher en Bohême après l'échec de ce corps d'armée, le général Pajol en garda les passages: c'est dans cette position que l'empereur ayant manqué d'être pris par le peu de surveillance des piquets de sa garde, s'écria devant tout son état-major, le prince Berthier, le maréchal Mortier, M. de Caulincourt, etc., « qu'il n'avait plus » de général de cavalerie que Pa» jol, que celui-là savait non-seu» seulement se bien battre, mais » ne pas dormir, se bien garder et » n'être jamais surpris. » Il lui fit sur-le-champ expédier l'ordre de se rendre près de lui, et lui confia le commandement en chef du 5e corps de cavalerie, composé de 14 régimens arrivant d'Espagne, formant trois divisions, dont deux de dragons et une de troupes légères, la 1re commandée par le général Millot, la 2e par le général l'Héritier, et la 3e par le général Subervic. C'est avec cette belle troupe, l'élite de la cavalerie, que soutenant tous les efforts de la cavalerie ennemie réunie contre lui à Vachau en avant de Léipsick, et que conduisant tour-à-tour ces divisions à la charge, le général en chef Pajol reçut dans le poitrail de son cheval un obus, qui en éclatant fit sauter ce général à plus de 25 pieds en l'air, lui cassa le bras gauche et lui fractura les côtes. Resté pour mort au milieu de plus de 20,000 chevaux qui étaient encore aux prises, il y aurait été oublié, sans l'intrépidité et le dévouement de son premier aide-de-camp, le lieutenant-colonel Biot, et de ses officiers, qui vinrent l'enlever et le porter à l'ambulance, où il commença à donner quelques signes de vie. Ce

coup extraordinaire, et qui tient du prodige, fit dire à l'empereur: « Si Pajol en revient, il ne doit » plus mourir. » Il en revint cependant, son courage lui fit tout supporter, et, le bras encore en écharpe, il reçut, deux mois après, de l'empereur le commandement en chef de l'armée d'observation de la Seine, de l'Yonne, et de l'Oing, composée des divisions d'infanterie des généraux Pacthod et Alix, et de 4 brigades de cavalerie commandées par les généraux Decoëtlosquet, Delort, Grouvel, et Montbrun. Forcé de suivre le mouvement rétrograde de l'armée, il quitta Sens, Montereau, Pont-sur-Yonne, et Nemours, après les avoir défendus et en avoir fait sauter les ponts, et vint prendre position sur l'Yens, occupant avec une forte avant-garde la ville de Melun. L'empereur l'ayant mandé à Guignes, le 15 février, lui communiqua ses projets sur Montereau, en lui ordonnant de s'y rendre avec son corps, le 17, de très-grand matin, afin d'attaquer par la route de Melun l'ennemi dans la belle position qu'il occupait sur les hauteurs de Surville. Le 16, le général Pajol s'empare de nouveau du Châtelet, où il fit après un assez vigoureux combat quelques centaines de prisonniers, et, le 17, débouchant à 6 heures du matin des bois de Valence, d'où il avait délogé l'avant-garde ennemie, il la força de se retirer sur son corps de bataille, qu'il attaqua avec la plus grande vigueur, persuadé que le maréchal Victor, qui devait arriver à la même heure, l'attaquerait aussi de son côté par son flanc droit. Mais les heures se passent et rien ne débouche pour concourir à cette attaque. Seul, il contient toute l'armée ennemie. Midi arrive, et il est encore seul aux prises avec l'ennemi. Déjà sur 24 pièces de canon, 19 sont démontées, sa perte en hommes est considérable; il se préparait à la retraite, et déjà son feu se ralentissait, lorsqu'il voit arriver à toute bride le grand-maréchal Bertrand, qui l'engage à se maintenir, et lui annonce que le corps du maréchal Victor, dont le commandement vient d'être donné au général Gérard, arrive enfin, que ses tirailleurs sont engagés, et que l'ennemi va être vivement attaqué sur la droite. Le général Pajol ranime le courage de ses troupes, les réunit et les reporte en avant. L'ennemi, attaqué par ses flancs, se décide à abandonner sa position. Le général Pajol, qui s'aperçoit de ce mouvement rétrograde, forme la brigade Delort en colonne serrée par pelotons, ordonne aux généraux Grouvel et Decoëtlosquet de se rapprocher et de le soutenir, charge à la tête de cette cavalerie sur la grande route de Montereau, arrive sous le feu le plus meurtrier au milieu de la colonne ennemie, la sabre, lui fait 5000 prisonniers, lui prend toute son artillerie, passe le pont auquel l'ennemi vient de mettre le feu, et poursuit sur les deux rives de l'Yonne l'armée ennemie, qui ne dut son salut qu'à la nuit qui survint. Cette charge, l'une des plus audacieuses et des plus belles, fut récompensée par le grade de grand-officier de la légion-d'honneur, conféré au général Pajol, sur le champ de bataille,

par l'empereur, qui, en l'embrassant, lui dit : « Si tous les généraux m'avaient servi comme » vous, l'ennemi ne serait pas en » France. » Le général en chef Pajol, à la fin de cette journée, ayant eu son cheval tué sous lui, et sa chute ayant rouvert ses blessures, il fut obligé de quitter l'armée et de se retirer à Paris. C'est là qu'il apprit, quelques jours après, l'abdication de l'empereur. Il organisa alors pour le roi les quatre régimens de cavalerie, qu'il commanda à Paris : mais cette division ayant été dissoute, il fut envoyé à Orléans pour y prendre le commandement de huit régimens de cavalerie qui s'y rendaient. Au mois de mars 1815, Napoléon étant arrivé à Paris, peu après, le général Pajol prit par ordre du ministre le commandement de ces troupes, au nombre de 18,000 hommes, et offrit de marcher avec elles sur Bruxelles. Napoléon le nomma pair de France, et lui remit le commandement en chef du 1er corps de cavalerie. Il rejoignit ce corps à Avesnes, passa à sa tête la Sambre, le 15 juin, s'empara de Charleroi, où il entra, le premier, après avoir sabré les troupes qui le défendaient, et alla prendre position, le soir de cette journée, en arrière de Fleurus, après en avoir chassé l'arrière-garde prussienne. Le 16, occupant l'extrême droite de l'armée, il combattit des forces beaucoup supérieures, et sut malgré cela imposer tellement à l'ennemi, qu'il ne lui permit pas de porter des secours sur les autres points où il était forcé. Le 17, il s'aperçut, à 2 heures du matin, que l'ennemi dégarnissait sa ligne et effectuait par conséquent sa retraite, il fait aussitôt monter à cheval les brigades Ameil et Clary, les fait charger ce qui restait d'avant-poste, atteint son arrière-garde, l'attaque, la culbute, s'empare de 10 pièces d'artillerie avec leurs caissons, de tous ses équipages, et lui fait grand nombre de prisonniers. Ces canons furent les seuls pris dans cette campagne; il les envoya à Napoléon à Fleurus. Il reçut en récompense le grand-cordon de la légion-d'honneur. Le 18 juin, après s'être emparé de Namur et y avoir pris ce qui restait d'ennemis, il suivait la grande route de cette ville à Bruxelles, lorsqu'il entendit sur sa gauche une forte canonnade dans la direction de Waterloo; ne doutant pas que toute l'armée ne fût aux prises, il dirige aussitôt sur le canon, sa colonne avec la division Teste, que Napoléon lui avait envoyée la veille pour le soutenir. Il joint à ces troupes la division Valin, forte de 4 régimens de cavalerie, qu'il trouva sur sa route; mais comme il avait 10 lieues à parcourir avant d'arriver sur la Dyle, il ne put y être rendu qu'à 5 heures du soir. Le maréchal Grouchy lui envoya aussitôt son aide-de-camp, le lieutenant-colonel Bérenger, pour lui dire de passer la Dyle à Limol, en le prévenant qu'il n'avait encore pu la passer à Vavres, qu'il attaquait. Le général Pajol ordonne au général Valin, qui faisait tête de colonne, de former le 6e hussards en colonne par pelotons, de charger et de passer le pont de Limol, ce qu'effectua ce brave régiment, après avoir sabré et pris un bataillon prus-

sien qui le défendait. Par ce mouvement la Dyle fut passée, mais comme il était plus de 9 heures du soir avant qu'une partie des troupes fût rendue sur la rive gauche, il devint inutile. Ayant appris, le lendemain 19, au moment où l'on se disposait à se porter en avant, que la bataille de Waterloo était perdue, cette accablante nouvelle n'abattit cependant pas les esprits; le général Pajol proposa d'attaquer l'ennemi avec 36,000 hommes réunis sur ce point, lesquels n'avaient encore rien souffert, de tomber sur le flanc gauche de cette armée, qu'on trouverait sûrement en flagrant-délit, suite inséparable d'une grande bataille, quel qu'en soit le résultat : mais cet avis n'ayant pas été suivi, il repassa la Dyle, et retourna à marche forcée sur Namur, qu'il fallait absolument occuper et conserver, comme seul point par où le grand corps d'armée pouvait effectuer sa retraite. Elle le fit dans le meilleur ordre jusque sous les murs de Paris, sans avoir été entamée, l'ennemi ayant continuellement été battu toutes les fois qu'il s'était présenté. Paris rendu, malgré tout ce que fit le général Pajol pour que l'on s'y défendît (le général Exelmans reçut ordre du maréchal Davoust de faire monter 25 dragons à cheval, et d'arrêter le général Pajol sur les hauteurs de Mont-Rouge, pour ses observations trop vives, et son opposition à la capitulation), il suivit l'armée derrière la Loire, où il resta jusqu'à son licenciement, et demanda sa retraite, qu'il obtint le 7 août 1815. Le général Pajol, commandant toujours l'avant-garde, n'a jamais été surpris; plein de sollicitude pour ses troupes, il les a toujours ménagées, et s'est constamment acquis des droits à leur amour et à leur obéissance. Il est un des généaux de l'Europe qui a reçu les plus graves blessures sur le champ de bataille; il n'a jamais été prisonnier.

PAJOT (Louis), natif de Paris, s'enrôla très-jeune dans un bataillon de volontaires, et fit les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée du Nord. Pajot n'était que tambour, et n'en fut pas moins, quoique à peine dans sa 15me année, un des guerriers qui illustrèrent le plus l'armée française à cette époque. Il avait déjà donné des preuves de valeur dans plusieurs circonstances, lorsqu'il se trouva au combat livré près de Valenciennes. Vingt tambours battaient la charge, 19 tombent foudroyés par l'artillerie de l'ennemi, Pajot reste seul; mais, quoique blessé à la jambe, il n'en continue pas moins de battre la charge pendant 4 heures, et contribue puissamment à la victoire. Une couronne civique fut décernée à ce brave par le président du conseil-général de la commune de Paris, et la convention nationale, à qui il fut présenté, décréta l'insertion de ce fait dans le recueil des actions héroïques. Cette récompense était digne du courage de ce jeune brave. Forcé par ses blessures de quitter le service, il fut employé par le directoire, en 1798, pour observer les mouvemens des insurgés dans le département de l'Eure. Il tomba dans une embuscade, et y mourut au cri de *vive la république!*

PAJOT DE LAFORÊT (Pierre), médecin, né le 17 avril 1771, à Saint-Léon de Grignole, département de la Dordogne, membre des sociétés médicale, galvanique, de statistique, et royale académique des sciences de Paris, correspondant des sociétés des sciences et arts de Douai, Mâcon, etc., etc.; l'un des anciens rédacteurs de la *Bibliothèque des pères de famille*, de la *Bibliothèque physico-économique*, de la *Gazette de santé*, et du *Journal de médecine pratique*, est auteur des ouvrages suivans: 1° *Dissertation médico-philosophique, sur les effets de la passion du jeu sur la santé de l'homme*, Paris, 1813, in-8°; 2° *Réflexions médico-morales, sur les dangers de la prostitution des femmes publiques*, par rapport à l'état physique et moral de l'homme, Paris, 1817, in-8°; 3° (en société avec Coulon de Thévenot), *l'Antropographie française*, ou moyens de correspondre à des distances éloignées, précédée de l'exposition de l'antropographe de M. James Spratt, Paris, 1810, in-8°, avec figures: M. Knight Spencer a fait des changemens à ce procédé, par lequel un homme, avec le mouvement de ses bras, etc., sert lui-même de télégraphe, et lui a donné le nom de *Camp-telegraph.*; 4° *Coup-d'œil sur la population*; 5° *Dissertation sur plusieurs découvertes chimiques de l'auteur*; 6° *Mémoire sur de nouvelles étoupilles*, ou mèches pyrotechniques, à l'usage de l'artillerie, etc.; 7° *Mémoires sur la médecine et l'hygiène publique*; 8° enfin, il a traduit les *Observations de Triller sur la pleurésie*. M. Pajot de Laforêt a encore composé plusieurs ouvrages anonymes sur la révolution française, qui se font remarquer par d'excellens principes et par différentes pièces de vers insérées dans des journaux.

PAJOT DES CHARMES (E.), ancien inspecteur des manufactures, membre de la société des inventions et découvertes, lycée, depuis athénée des arts, philomatique et royale académique de Paris, a rendu son nom recommandable par le zèle qu'il a constamment déployé pour les progrès des arts industriels; il a concouru aux progrès de la fabrication des cristaux, et en général de toute espèce de verres; il est aussi inventeur d'un procédé pour la soudure des glaces. M. Pajot des Charmes a publié les ouvrages suivans: 1° *l'Art du blanchiment des toiles, fils et coton de tout genre, rendu plus facile et plus général, au moyen des nouvelles découvertes, avec la méthode de colorer et de ramener à un état de blancheur parfaite toutes les toiles peintes ou imprimées, suivi des procédés les plus sûrs pour blanchir les soies et les laines, et des découvertes faites par l'auteur dans l'art de blanchir les papiers*, 1798, in-8°; 1800, in-8°; 1802, in-8°, avec planches; 2° *Application du calorique qui se perd dans les cheminées des forges et des chaudières d'usine à un ventilateur et à une étuve*, 1813, in-8°; 3° *Mémoire sur la culture de la betterave à sucre*, 1813, in-8°.

PAJOU (Augustin), sculpteur statuaire, professeur de l'académie de peinture et de sculpture, membre de l'institut et de la lé-

gion-d'honneur, né à Paris en 1730. Son père était sculpteur d'ornemens, et travaillait chez un entrepreneur du faubourg Saint-Antoine; il destinait le jeune Pajou au même emploi, mais celui-ci montra dès son enfance plus de goût pour le modèle en grand, et pour l'imitation de la nature, que pour les ornemens bizarres qui décoraient à cette époque les hôtels des grands. Placé chez Lemoine, le premier sculpteur de ce temps, Pajou devint bientôt son meilleur élève, et remporta, à l'âge de 18 ans, le grand prix de l'académie, succès qu'aucun artiste avant lui n'avait obtenu à cet âge. Il se rendit ensuite à Rome, où il travailla avec ardeur pendant 12 années consécutives, revint à Paris, et présenta pour être reçu à l'académie, le groupe de *Pluton tenant Cerbère enchaîné.* C'était la meilleure production de l'art qu'on eût vue depuis long-temps à Paris sortir des mains d'un sculpteur français; Pajou s'écartant du style maniéré de l'école française, avait conçu à Rome, l'idée de se frayer une nouvelle voie; l'étude approfondie de l'antique, dont la noble et parfaite imitation de la nature offre de si beaux modèles, lui avait fourni d'heureuses inspirations, et il entra le premier dans la carrière où ses successeurs d'une génération nouvelle devaient bientôt le surpasser, mais où ses propres succès furent assez distingués pour lui mériter le titre de restaurateur de l'art. Pajou travaillait avec une grande facilité. On a de lui près de 200 morceaux de sculpture, en bronze, en marbre, en pierre, en plomb, en bois et même en carton. Plusieurs ouvrages pour l'embellissement du palais Bourbon, les frontons de la cour du Palais-Royal, les ornemens en sculpture de la grande salle de spectacle de Versailles, et de la cathédrale d'Orléans, etc., sont de sa main. Louis XVI, dès le commencement de son règne, fournit un honorable emploi aux talens des artistes français, en ordonnant qu'il fût élevé des statues aux grands hommes qui ont illustré leur patrie. Pajou fut chargé de celles de Descartes, de Pascal, de Turenne, de Bossuet et de Buffon. Elles obtinrent les suffrages des connaisseurs. On admire surtout celle de l'ennemi des Jésuites, du célèbre auteur des lettres provinciales, et l'on applaudit encore aujourd'hui à l'idée conçue par Louis XVI, de faire élever une statue à Pascal. C'est un monument durable de la religion éclairée de ce monarque; il faut espérer que des hommes d'une religion toute différente, les fanatiques ignaciens de nos jours, ne parviendront point à le détruire. Pajou sut le premier tirer quelque parti de la forme ingrate de nos vêtemens, dont la mesquinerie fait si souvent le désespoir des artistes forcés à les reproduire. Ses statues de Pascal et de Bossuet se font surtout remarquer par ce mérite nouveau. Elles furent, ainsi que celles de Descartes et de Turenne, classées parmi les meilleures productions de l'art à cette époque. Il fut moins heureux dans l'exécution de sa statue de *Psyché abandonnée par l'Amour*, qu'on voit aujourdui dans la galerie de la chambre des pairs. Pajou

fut nommé, en 1767, professeur de l'académie de peinture et de sculpture. Il exposa l'année suivante au Louvre, l'*Esquisse du tombeau du roi Stanislas*, beau-père de Louis XV; une statue en plomb de grandeur naturelle, commandée par la duchesse de Mazarin, représentant *l'Amour dominateur des élémens*, et quatre figures en pierre, de 9 pieds de proportions, destinées à orner l'avant-corps du Palais-Royal du côté du jardin, et représentant *Mars ou les Talens militaires, la Prudence, la Libéralité*, et *Apollon ou les beaux-arts*. En 1775, il termina la statue de Buffon, qu'il avait exécutée par ordre de Louis XVI, et que le public courut en foule admirer au jardin des Plantes. Une entreprise des plus délicates fut ensuite confiée à Pajou. Il s'agissait de déplacer la fontaine dite des Innocens, chef-d'œuvre de Jean Goujon, et de la porter du coin de la rue Saint-Denis au centre de la place du marché où on la voit aujourd'hui. La décoration primitive qui n'ornait que deux faces de la fontaine, ne suffisait plus en l'isolant sur une place. Des pilastres et bas-reliefs nouveaux furent ajoutés aux faces méridionales et occidentales; et aux cinq Naïades de Goujon, Pajou fut obligé d'en joindre deux autres: il eut le bonheur d'imiter le style et de reproduire quelques-unes des beautés de son modèle, et de former un ensemble homogène, qui rend ce monument un des plus précieux de la capitale. Pajou avait acquis, quoique tard, une instruction solide; sa conversation était pleine d'intérêt et de charmes; il s'était fait chérir de ses élèves et de tous ceux qui l'entouraient. La révolution vint porter quelques atteintes à sa fortune particulière, mais il les supporta avec courage, ainsi que les infirmités qui, vers ses derniers jours, le détournèrent de ses travaux. Il mourut à Paris, le 8 mai 1809. Pajou a laissé un fils qui cultive avec succès la peinture.

PALACIOS (DON MANUEL), américain espagnol, est peu connu dans la vieille Europe; mais son souvenir est cher à ses concitoyens, auxquels il rendit, lors de l'affranchissement des colonies d'Espagne, des services d'une haute importance, autant par ses talens que par son patriotisme. Doué d'une précieuse éloquence, et surtout de cet esprit de conciliation, qui, dans les agitations politiques, rapproche les nuances d'opinions, éclaire les esprits et fortifie les courages, il concourut puissamment à éteindre les funestes divisions qui existaient dans l'état de Vénézuela, et à fortifier l'amour de la patrie et le dévouement à la cause de l'indépendance. Il venait d'être chargé par la nouvelle république d'une mission importante pour l'Europe, et on avait lieu d'en espérer les plus heureux résultats, lorsqu'il mourut subitement à Angustura, le 8 mai 1819. Le gouvernement de Vénézuela donna des regrets publics à la perte de cet excellent citoyen.

PALAFOX (DON ANTONIO), évêque de Cuença, de la famille du capitaine-général de la province d'Arragon (dont l'article suit), fut destiné dès son enfance à suivre la

carrière ecclésiastique, où il se fit distinguer par sa piété, ses vertus et son instruction. Il devint évêque de Cuença. Sa réputation sans tache, sa haute dignité, ne le préservèrent pas des censures du redoutable tribunal de l'inquisition. En 1801, il fut accusé de *jansénisme*, et l'inquisition évoqua cette cause, à laquelle cependant, par des considérations qui ne furent point rendues publiques, on ne donna pas d'autres suites que celles de l'*instruction préparatoire*. L'opinion la plus répandue cependant est que le défaut de preuves arrêta la marche de ce procès. « Don Antonio Palafox, rapportent les auteurs d'une biographie étrangère, faisait beaucoup de cas des livres qui traitaient de la discipline; mais il considérait très-peu les théologiens scolastiques et les canonistes, qui n'invoquaient que les décrétales et les bulles des papes. Il osa ensuite adresser au roi Charles IV une représentation aussi savante qu'énergique, dans laquelle il prouvait que les ex-jésuites revenus en Espagne étaient les auteurs des poursuites exercées contre lui et ses amis, et que ces hommes mettaient tout en mouvement pour perdre ceux qui n'étaient pas de leur parti. » Don Antonio Palafox mourut il y a quelques années, emportant les regrets et l'estime de tous les gens de bien. Il était frère du comte de Montijo, lieutenant-général, que les constitutionnels ont vu figurer à leur tête, et qu'ils nommèrent capitaine-général de la Vieille-Castille.

PALAFOX-Y-MELZI (DON JOSEPH), lieutenant-général espagnol, d'une des plus anciennes familles du royaume d'Arragon, est né en 1780, et est le plus célèbre de trois frères du même nom; il fut admis de très-bonne heure dans la maison militaire du roi, et chargé de commander en second, sous le marquis de Castellar, la garde à laquelle était confié le prince de la Paix (*voyez* GODOÏ), après son arrestation à Aranjuez. Don Joseph Palafox accompagna à Bayonne le roi Ferdinand VII (*voy.* ce nom), à l'époque où ce prince rendit à son père (*voy.* CHARLES IV) le sceptre que le monarque lui avait cédé, et parvint à s'échapper lorsque l'empereur Napoléon subjugua l'Espagne, au commencement de 1808. Le général Palafox vivait paisiblement dans une de ses terres près de Sarragosse; tout-à-coup le bruit se répand dans cette ville que Ferdinand s'est soustrait à la surveillance de l'empereur des Français, et s'est réfugié dans le château du général Palafox. Le capitaine-général de l'Arragon, don Juan Guillermi, cédant à la rumeur publique, envoie l'ordre au général Palafox de se rendre à Sarragosse, où, en effet, il arrive escorté d'environ 50 paysans armés. Don Joseph Palafox demande à entretenir le conseil d'affaires qui intéressent le salut de la patrie. Le peuple qui le protège, enfonce les portes et exige qu'il soit nommé capitaine-général. Il se retire momentanément pour que les magistrats donnent à cette demande l'autorité de leur décision. Bientôt il trouve qu'elle se fait trop attendre; il se précipite de nouveau dans le conseil, en brisant

les portes, et proclama lui-même, le 25 mai (1808), le général Palafox capitaine-général de l'Arragon. Une longue dissipation, peu d'actions militaires remarquables, de l'inexpérience, comptant à peine sa 28e année, tels étaient les titres du nouveau gouverneur à une place aussi importante. Néanmoins, il prend sur-le-champ les mesures les plus capables de justifier la confiance de ses partisans; il remet en activité tous les officiers qui avaient pris ou reçu leur retraite, organise en plusieurs corps les habitans de Sarragosse, en âge de porter les armes, et la plus grande partie des étudians de l'université, et déclare la guerre à la France, dans la proclamation dont voici les dispositions principales. « Je déclare : 1° que l'empereur des Français, tous les individus de sa famille, tous les généraux et officiers français, seront personnellement responsables de la sûreté du roi, de celle de son frère et de son oncle; 2° que, dans le cas où quelque violence serait commise contre ces têtes précieuses, la nation, afin que l'Espagne ne soit pas sans roi, fera usage de son droit d'élection en faveur de l'archiduc Charles, comme neveu de Charles III, en cas que le prince de Sicile ou l'infant don Pédro et les autres héritiers ne puissent pas succéder; 3° que si les troupes françaises commettent quelques vols, dévastations et massacres, soit à Madrid, soit dans toute autre ville, elles seront considérées comme coupables de haute trahison, et il ne leur sera point accordé de quartier; 4° tout ce qui a été fait jusqu'à présent sera considéré comme illégal, nul, et extorqué par la violence, que l'on sait être exercée partout, etc. » Cette proclamation était à peine connue, que 8,000 Français, sous les ordres du général Lefebvre Desnouettes (*voyez* LEFEBVRE DESNOUETTES), furent détachés du corps devant Pampelune et marchèrent sur Sarragosse. Le général Palafox envoya, le 13 juin, à leur rencontre jusqu'à Tudela, son frère, le marquis de Lazan, qui fut repoussé, et qui, revenant bientôt à la charge, fut battu une seconde fois. Alors, le général Palafox lui amène des renforts, et les Français sont obligés de se retirer. Profitant de cette situation, momentanément favorable, le gouverneur de l'Arragon rallia à son corps d'armée, outre un assez grand nombre de soldats isolés, 1,500 hommes qui étaient parvenus à s'échapper de Madrid, et les introduisit à Sarragosse, où il se prépara à soutenir le siége dont il était menacé. En effet, les Français revinrent, enlevèrent les positions qui défendaient la ville, et prirent, de vive force, possession de la montagne de Torréro, qui les mettait en communication avec le pays environnant. Ils portèrent principalement leur attaque contre les portes d'El Carmen et d'El Portillo, et réussirent en peu de temps à investir complètement la ville. Le 22 juillet, ils la bombardèrent et pénétrèrent dans ses murs, le 4 août, par la porte de Santa-Engracia. Sommant alors le général Palafox de capituler, ils reçurent, en réponse à leur billet ainsi conçu : « Quar-

tier-général, Santa-Engracia, LA CAPITULATION, » un billet du capitaine-général, non moins laconique : « Quartier-général, Sarragossse, GUERRE AU COUTEAU. » (C'est une espèce de poignard, dont les Arragonais se servent avec une grande adresse et les plus funestes résultats, dans leurs combats corps à corps.) Les assiégés reçurent le lendemain un renfort de 3,000 hommes, à la tête duquel se trouvait le frère du gouverneur, le brigadier don Francisco Palafox. Il fut décidé dans un conseil de guerre, qui s'assembla le 8 : « 1° que les quartiers de la ville, dans lesquels on se maintenait encore, continueraient à être défendus avec la même fermeté ; 2° que si l'ennemi l'emportait à la fin, il fallait que le peuple se retirât aussitôt par le pont de l'Ebre dans les faubourgs, et qu'après avoir détruit le pont, on défendît les faubourgs jusqu'au dernier homme. » La population entière de Sarragosse, nobles, bourgeois, peuple, habitans des campagnes réfugiés, adopta avec enthousiasme les résolutions du conseil, et tout entière elle prit les armes. Les hostilités de la part des assiégeans et la résistance des assiégés, prirent un caractère inouï de courage, d'héroïsme et de fureur. Un corps nombreux de volontaires, sous les ordres de don Juan Calvo de Rosas, qui fut persécuté après le rétablissement de Ferdinand sur le trône, jeta ses armes, et, le poignard à la main, se précipita sur les Français. Ceux-ci, étonnés de ce genre nouveau d'attaque, reçurent néanmoins les ennemis avec intrépidité. Pendant onze jours, on se battit avec un acharnement qui annonçait la commune volonté de vaincre ou de périr. Les Français se retiraient insensiblement, et après 61 jours du siége le plus meurtrier, le 14 août, ils abandonnèrent leurs positions, n'étant pas assez forts pour les conserver utilement. Le capitaine-général, prévoyant, avec raison, que cette retraite serait de peu de durée, employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour réparer ses pertes, rassembler ses troupes et rétablir les fortifications de la place. Il fit beaucoup en peu de temps. Au mois de novembre, l'armée française, commandée par les maréchaux Moncey et Mortier (*voyez* MONCEY et MORTIER), revint sur Sarragosse. Le 23 du même mois, le capitaine-général s'avança jusqu'à Tudela, et fut battu. La ville fut investie le 27. Vingt-quatre jours après, une nouvelle action eut lieu sous les murs de la place ; elle fut sanglante, mais les Français en eurent tout l'avantage. Dès le lendemain, 23, le capitaine-général fut sommé par le maréchal Moncey, qui dirigeait l'armée de siége, de mettre bas les armes. Don Joseph Palafox refusa comme la première fois, et fit célébrer cette mémorable *Messe des morts*, où les habitans assistèrent vivans à leurs propres funérailles. Le maréchal donna l'ordre de s'emparer du couvent de San-Jose, fortifié avec soin, et qui défendait les approches de la ville. Cette importante position fut emportée par nos troupes, non sans avoir beaucoup souffert, et sans avoir fait un horrible carnage des

braves qui voulaient tous y périr. Le général Junot, duc d'Abrantès, resserra la ville. Le capitaine-général, dont le talent et le courage faisaient face à tant de dangers, multipliait ses ressources. Il parvint, au moyen d'émissaires adroits et déterminés, à insurger les habitans d'Alcaniz, et à opérer ainsi une diversion, qui, toutefois, n'eut pour résultat qu'une perte plus considérable des deux côtés. Le siége fut continué avec vigueur. Le 9 janvier, il y eut un nouveau bombardement; le 20, le maréchal Lannes, duc de Montebello, prit le commandement du siége; le 27, le nouveau commandant donna l'assaut. Pendant trois semaines de bombardement, les assiégés ripostèrent avec une résolution et une activité extrêmes, et combattirent avec un courage héroïque. Le nombre de leurs morts fut si considérable, qu'une épidémie se manifesta dans la ville, et fit des ravages affreux. Le maréchal Lannes, touché des maux qu'elle causait, offrit au capitaine-général une capitulation honorable; il refusa encore. Les Français, maîtres de la ville, avaient à livrer des assauts à chaque maison, et à combattre jusqu'aux vieillards, aux enfans et aux femmes. « Chaque maison, disent les auteurs d'une Biographie étrangère, dut être emportée successivement à la sape ou à la mine. Les Espagnols avaient pratiqué des communications entre toutes les habitations, en perçant les murailles : et quand, après la résistance la plus obstinée, ils étaient obligés d'en évacuer une, ils se retiraient dans la maison adjacente, où ils se défendaient avec la même opiniâtreté. Dans les rues, le feu de l'artillerie et de la mousqueterie ne cessait pas un instant : les mineurs et les contre-mineurs se rencontraient dans les souterrains, et s'y livraient des combats à mort. Le passage de chaque porte ou de chaque escalier était disputé corps à corps; une chambre était un poste important qui était souvent, plusieurs fois de suite, pris et repris à l'arme blanche : chaque officier, chaque soldat croyait son honneur intéressé à défendre la moindre parcelle de planche ou de mur. » Cette admirable et patriotique résistance devait cependant avoir un terme. Les attaques multipliées des Français, les ravages de la maladie qui enlevait 4 à 500 individus par jour, déterminèrent enfin le capitaine-général à demander à capituler. Le maréchal Lannes, mécontent d'une résistance prolongée outre mesure, et qui lui parut, « de la part d'une poignée de soldats » moribonds, un excès d'arrogan- » ce, » répondit par un refus sévère. Don Joseph Palafox, malade depuis quelque temps, remit, le 20 février, le commandement général au général Saint-Marc, qui capitula le lendemain. On vit avec admiration sortir d'une ville, qui n'était plus qu'un monceau de cendres, 12,000 hommes se soutenant à peine, épuisés par les fatigues et la maladie. « Les assiégeans trouvèrent dans la ville 96 pièces de canon en bon état, et plusieurs autres démontées, dont, suivant l'une des relations du siége, le nombre total montait à près de 150. L'espace conquis

formait à-peu-près le quart de la surface de la ville. Il avait péri pendant le siége 54,000 personnes, dont un quart de militaires. Les bâtimens, convertis en hospices, contenaient 13,000 malades; les rues et les places publiques étaient jonchées de cadavres. » Don Joseph Palafox fut envoyé en France, où il resta prisonnier dans le donjon de Vincennes jusqu'au mois de décembre 1813. A cette époque, il eut la permission de rejoindre Ferdinand VII à Valençay. « Il se rendit, disent les auteurs que nous avons déjà cités, par ordre de ce prince, à Madrid, le 24 décembre 1813, avec le *duplicata* des instructions confiées au duc San-Carlos, relativement à la ratification du traité du 28 décembre, conclu à Valençay, entre Ferdinand VII et Napoléon. La mission de don Joseph Palafox fut secrète; il voyagea sous le nom de *Taysier*, et ne vit à Madrid que l'ambassadeur d'Angleterre, qu'il remercia de la conduite de son gouvernement, et auquel il fit part des dispositions secrètes de Ferdinand VII, pour qu'il n'entravât pas les négociations avec la régence. Il retourna ensuite à Valençay, et revint définitivement à Madrid, à la suite du roi. Cette mission, dont l'objet resta long-temps ignoré, donna lieu à quelques pamphlets dirigés contre don Joseph Palafox, mais qui ne furent point de nature à porter atteinte à sa réputation. A son arrivée en Espagne, il fut confirmé dans ses fonctions de capitaine-général du royaume d'Arragon, et au mois d'août il publia une proclamation qui ordonnait à tous les étrangers et aux *Afrancesados*, de sortir de ce royaume. Des journaux annonçaient, il y a quelque temps, qu'il était question de charger le général Palafox du commandement de l'armée d'expédition, destinée contre l'Amérique méridionale. Tout porte à croire que les amis de la liberté n'auront pas à regretter de voir celui qui l'a si noblement défendue dans sa patrie, concourir à l'anéantir au-delà de l'Océan. » Le général Palafox n'a point eu d'emploi depuis la révolution de 1820. Plusieurs relations du célèbre siége de Sarragosse ont été mises au jour. L'une est du général Rogniat, l'autre de don Manuel Cavallero, lieutenant-colonel espagnol. Elles s'accordent beaucoup plus dans le récit des faits, que celles de l'anglais sir Charles Richard Vaugham, et de l'espagnol don Pedro Maria, régent de l'académie royale d'Arragon.

PALEY (Guillaume), théologien anglais, naquit, en 1743, à Peterborough. Son père, maître d'école, lui fit faire ses études à Cambridge, et lui vit avec joie embrasser l'état ecclésiastique. De l'instruction, des mœurs régulières, un grand amour pour son état et un zèle infatigable pour l'étude, intéressèrent les supérieurs de Guillaume Paley en sa faveur, et il devint archidiacre de Carlisle. Plusieurs bénéfices importans récompensèrent son mérite; mais par le plus louable désintéressement, il en résigna plusieurs. Tout entier aux devoirs de son état, il parcourut paisiblement sa carrière, et mourut justement regretté,

le 25 mai 1805, dans la 62e année de son âge. Ses ouvrages sont remarquables par une grande force de logique et un style noble et pur; ils ont eu le succès le plus flatteur, et n'ont pas été pour la plupart réimprimés moins de dix fois : presque tous sont traduits en français. Le premier, que nous allons citer, fut payé par un libraire de Londres deux mille livres sterling : 1° *Eléments of moral and political philosophy*, Londres, 1785, 1 vol. in-4°; cet ouvrage, qui a été traduit en français par J. L. S. Vincent, 1817, 2 vol. in-8°, est « plein d'instruction et d'intérêt, et a obtenu du vivant de l'auteur, l'avantage d'être en même temps que les *Eléments de Newton* et l'*Essai de Locke sur l'entendement humain*, le sujet de discussions scolastiques dans l'une des grandes universités d'Angleterre. » Quelque succès qu'il ait obtenu, il a cependant trouvé des contradicteurs, entre autres Gisborne et Pearson; 2° *Horæ paulinæ; or, the truth of the scripture history of St. Paul evinced, by a comparaison of the epistles wich bear his name with the acts of the apostles, and with one another*, Londres, 1787, in-8°; il y a une traduction en français par M. Levade, Nîmes, 1809; 3° *The young christian instructed in reading, and the principles of religion*, 1788; 4° *Reasons for contentment, addressed to the tabouring Classes*, 1792; 4° *A View of the evidences of christianity, etc.*, Londres, 3 vol. in-12, et in-8° : M. Levade a traduit cet ouvrage sous le titre de *Tableau des preuves évidentes du christianisme, en trois parties : part.* 1re, *De l'évidence historique et directe du christianisme, distinguée de celle qu'on allègue en faveur d'autres miracles;* part. 2e, *Des preuves auxiliaires en faveur du christianisme; part.* 3e, *Examen abrégé de quelques objections rebattues*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. 5° *Natural théology; or evidences of the existence and attributes of the Deity, collected from the appearances of nature*, Londres, 1802, in-8°, ouvrage reproduit par M. Charles Pictet, de Genève, sous ce titre : *Théologie naturelle, ou Preuves de l'existence et des attributs de la Divinité, tirées des apparences de la nature*, Genève, 1815, nouvelle édition, 1818, in-8°. Par les soins de sa veuve, ses *Sermons* ont été publiés; ils ont comme ses autres ouvrages reçu l'accueil le plus distingué. Les *Mémoires* et la *Vie* de Paley, par G. W. Meadley, parurent dans le *Gentleman's Magazine*, depuis le vol. 57 jusqu'au vol. 76.

PALHIEZ (J. F. M.), nommé, en 1795, membre du conseil des cinq-cents, par le département des Basses-Alpes, ne fut point admis au moment de la vérification des pouvoirs, parce qu'on reconnut qu'il avait été porté sur une liste d'émigrés. Il prouva que son inscription avait été faite sans motif, sous le régime de la terreur, et il fut enfin admis au conseil, mais seulement quand le nouveau tiers de 1796 en eut fait sortir beaucoup de conventionnels. La révolution du 18 fructidor an 5 le rendit à la vie privée.

PALIN (C. DE), né à Stockholm, ministre de Suède près

de la Porte-Ottomane, s'est fait connaître dans la république des lettres, par plusieurs ouvrages estimés. Il entra, dès sa jeunesse, dans la carrière diplomatique, fut attaché, en qualité de secrétaire de légation, à plusieurs missions étrangères, devint chargé des affaires de Suède à la cour de Saxe, et succéda, dans le poste de ministre de Suède à Constantinople, à son beau-père, le chevalier Mouradjea d'Ohsson (*voyez* ce nom), connu par son grand ouvrage sur la Turquie. M. de Palin a parcouru, en observateur éclairé, différentes contrées de l'Europe, et d'une partie de l'Orient, voyageant la plupart du temps à pied, pour ne rien laisser échapper à ses savantes investigations. Il avait recueilli une riche collection de monumens égyptiens, de manuscrits et de médailles antiques, dont plusieurs n'avaient point été décrites avant lui. Dans le grand incendie qui éclata à Pera, en mars 1818, une partie de ses richesses fut consumée par les flammes. Il a publié : 1° *Lettre sur les hiéroglyphes*, Dresde, 1802, in-8°; 2° *Essai sur les hiéroglyphes*, Weimar, 1804, in-4°; 3° *Analyse de l'inscription en hiéroglyphes, du monument trouvé à Rosette*, Dresde, 1804, in-4°. Il a encore donné, sans nom d'auteur, l'ouvrage intitulé : *De l'Étude des hiéroglyphes*, fragmens, 1812, 5 vol. in-12, se désignant cependant ainsi à la fin du dernier volume : PALINURI *nomen habebis*. M. de Palin vient d'obtenir son rappel dans sa patrie, et est revenu à Stockholm, au commencement de cette année (1824).

PALISOT-DE-BEAUVOIS (AMBROISE-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH, BARON DE), naturaliste célèbre, membre de l'institut et conseiller titulaire de l'université, naquit à Arras, le 27 juillet 1752. Il fit ses études au collége d'Harcourt, à Paris, fut reçu avocat au parlement de cette ville en 1772, et remplaça quelque temps après son frère aîné dans l'emploi de receveur-général des domaines. Cette charge ayant été supprimée en 1777, Palisot quitta sans regret la capitale, acheta la terre de Léglantiez, près de Saint-Just, en Picardie, et se livra tout entier à l'histoire naturelle, sa science favorite, et particulièrement à la botanique. Conjointement avec le docteur Lestiboudois, son premier guide en cette science, il herborisa long-temps dans les provinces du nord de la France, et fit des recherches curieuses sur les plantes cryptogames, jusque-là les moins observées par les botanistes. En 1781, Palisot fut nommé correspondant de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il avait présenté son riche herbier, et les résultats de ses observations. Il adressa ensuite à cette société savante, différens mémoires sur la physiologie végétale, sur les moyens d'améliorer les bois, sur les trachées, sur les plantes sarmenteuses, et sur d'autres objets d'histoire naturelle. Il ne put obtenir d'être adjoint au savant naturaliste danois, Niebuhr, qui entreprit vers cette époque son voyage d'Arabie, ni de faire partie de l'expédition de La Pérouse; mais il s'embarqua avec le capitaine Landolphe, de Nantes, pour l'A-

frique. Un jeune nègre d'Oware, qui passait pour le fils du roi de ce pays, et qui se faisait appeler le prince Boudakan, était venu en France pour établir des communications commerciales entre ce pays et la côte d'Afrique. Le capitaine Landolphe fut chargé par le gouvernement de ramener Boudakan, et de jeter, avec le consentement du roi d'Oware, les fondemens d'une colonie française sur cette partie de la côte d'Afrique. L'embarquement eut lieu à Rochefort au mois de juillet 1786. Après une pénible traversée, les voyageurs arrivèrent à l'embouchure de la rivière Formose, au mois de novembre de la même année. Le naturaliste français fut parfaitement accueilli par le roi noir, qui invoqua pieusement pour lui son fétiche, lui donna une escorte, et lui permit d'explorer des contrées qu'aucun savant n'avait encore visitées. Palisot se livra avec une ardeur infatigable à ses recherches scientifiques, et les trois règnes de la nature lui fournirent d'abondantes moissons. Il parcourut d'abord toute l'étendue des royaumes d'Oware et de Benin. Doué d'une constitution robuste, il résista long-temps à l'influence d'un climat brûlant et meurtrier, se fraya un chemin à travers les déserts, et ni la crainte des bêtes féroces ou des brigands nègres, ni les obstacles d'aucun genre qui se multipliaient sur ses pas, ne purent ralentir son ardeur. Il racontait que dans un endroit il lui fallut racheter chèrement sa vie, parce qu'il avait témoigné quelques doutes sur le régime du roi de Benin, qui existait, disait-on, sans jamais rien manger, et qui revenait toujours dix ans après son décès; dans un autre lieu, on voulut encore le mettre à mort, pour avoir cueilli une branche d'un arbre qui était fétiche, ou consacré. La fièvre jaune vint enfin interrompre ses excursions. Son beau-frère et son domestique succombèrent à cette terrible maladie, mais Palisot se rétablit. Il conçut alors le hardi projet de traverser toute l'Afrique dans la direction de l'occident à l'orient, de visiter l'Abyssinie, et de revenir en Europe par la Nubie et l'Egypte. Son protecteur, le roi d'Oware, lui donna encore quelques nègres pour l'accompagner dans cette expédition. Il acheta une pirogue, et remonta environ pendant 300 lieues une rivière qui l'éloignait d'autant de la côte; mais les nègres, fatigués de cette pénible lutte contre le courant, résolurent entre eux de saisir le premier prétexte pour terminer le voyage. Des troncs d'arbres tombés en travers du fleuve les servirent à propos, et furent déclarés un obstacle insurmontable. Palisot protesta vainement contre cette décision. L'apparition de quelques brigands de la Guinée acheva de porter la terreur dans l'âme de ses nègres, et ils le menacèrent de l'abandonner seul au milieu des déserts, s'il ne consentait pas à reprendre sur-le-champ le chemin de Benin. Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, il fut forcé de céder à leur vœu, et revint, en mai 1787, au point d'où il était parti, désespéré d'avoir vu avorter ses vastes projets. Il reprocha vivement au roi d'Oware de lui avoir donné

de si lâches compagnons de voyage, et de l'avoir si mal secondé. Attaqué pour la seconde fois de la fièvre jaune, il fut encore au moment de périr, et s'embarqua presque mourant sur un vaisseau français qui le transporta à Saint-Domingue. Il ne put emporter avec lui qu'une partie de ses collections, et laissa le reste dans la petite colonie française, qui fut entièrement dévastée quelque temps après par les Anglais. En débarquant après la traversée la plus pénible au Port-au-Prince, en juin 1788, il était encore si souffrant et si exténué, qu'on crut sa perte certaine. Mais contre toute apparence, il se rétablit entièrement, et reprit deux mois après ses excursions scientifiques. Généralement estimé pour ses vastes connaissances et la fermeté de son caractère, il fut bientôt également recherché par les savans et les hommes en place. Admis dans la société des sciences et arts du Cap, il fut aussi employé par le gouvernement dans l'administration de la colonie. Nommé d'abord membre de l'assemblée coloniale, il fut ensuite revêtu d'une charge dans le conseil supérieur. Palisot n'était point l'ami des noirs, et quand la révolution éclata en 1789, il se prononça avec véhémence contre tous les décrets portés en leur faveur, ainsi que contre l'abolition de la traite des nègres. Dans une brochure qu'il publia en 1790, il accusa les philantropes anglais de ne soutenir ce dernier projet que par des motifs d'intérêt national ou dans des vues hostiles contre la prospérité des colonies françaises, et voua à l'exécration cette politique astucieuse et perfide. Saint-Domingue fut bientôt en proie à de violentes commotions et à toutes les horreurs de la guerre civile. Palisot se chargea de la mission aussi périlleuse qu'inutile, d'aller chez les peuples voisins solliciter des secours contre les nègres insurgés de cette île. Mais ni le gouvernement des États-Unis ni les particuliers ne voulurent s'armer pour les colons français; et quand Palisot revint à Saint-Domingue en juin 1793, pour rendre compte au conseil supérieur du peu de succès de toutes ses démarches, il fut saisi par les noirs, qui ne voyaient en lui qu'un des ennemis les plus acharnés de leur race. Plongé dans un cachot, et à chaque instant menacé de la mort la plus cruelle, ce fut cependant à une femme de couleur qu'il dut son salut. Une mulâtresse qu'il avait affranchie quelques années avant la révolution, trouva les moyens de lui prouver sa reconnaissance, et de sauver les jours de son libérateur. Palisot arriva sain et sauf à Philadelphie, mais dans un dénuement total. Ses riches collections et tous ses manuscrits avaient été consumés dans les flammes lors de l'incendie du Cap; ses propriétés étaient dévastées; il ne lui restait que la ressource de retourner en France chercher de nouveaux moyens d'existence, quand, pour comble d'infortune, il apprit que la rentrée lui en était interdite, et qu'il avait été porté sur la liste des émigrés. Dans une position aussi désespérée, il ne perdit point courage. Tirant un parti honorable de ses talens et de ses connaissances,

possédant plusieurs langues, étant bon musicien, il donnait le matin des leçons de grammaire, et le soir il allait jouer du basson et du cor à l'orchestre du théâtre de Philadelphie et du cirque d'équitation. Un riche amateur, M. Peal, le chargea de l'arrangement de son cabinet d'histoire naturelle, et à l'arrivée de M. Adet, ministre de France en Amérique, homme de bien, et lui-même savant très-distingué, sa condition s'améliora encore. Avec ces secours, Palisot entreprit un nouveau voyage scientifique dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, visita les monts Apalaches, et fit des découvertes précieuses dans les trois règnes de la nature. Il passa plusieurs mois au milieu des peuples sauvages, fut bien accueilli par les Criks et les Chérokeis, et revint à Philadelphie avec ses collections, méditant une autre excursion plus au nord chez les nations qui vivaient dans l'indépendance. Il envoya au muséum du jardin des Plantes à Paris, trois serpens à sonnettes vivans; il en avait découvert une espèce nouvelle, la *crotale à lozanges*. Il avait aussi trouvé dans les marais du Kentucki, sur les bords de l'Ohio, et dans l'ouest de la Virginie, des dents molaires et autres débris des races perdues du grand *mastodonte* et du *mégalonix*. Nommé membre de la société philosophique de Philadelphie, Palisot lui communiqua ses savantes observations. Une tardive justice lui fut enfin rendue en France, et son nom fut rayé de la liste des émigrés, où il n'aurait jamais dû être porté. Abandonnant tout autre projet, il se hâta alors de retourner dans sa patrie, mais il n'y retrouva point le bonheur domestique dont il était cependant si digne. Ses affaires avaient été négligées pendant son absence, et il fut obligé de divorcer avec l'épouse qu'il y avait laissée, et de vendre ce qui lui restait de propriétés. Les sciences lui offrirent encore quelques consolations. Il consacra le reste de sa vie à mettre en ordre les immenses matériaux qu'il avait recueillis pendant ses voyages, et à décrire toutes les richesses en plantes, animaux quadrupèdes, oiseaux, insectes, coquillages, fossiles, etc., qu'il avait rapportées. Il proposa de nouvelles classifications pour les quadrupèdes, d'après les caractères des dents, des ongles et des pieds; pour les insectes, sur des données nouvelles; et particulièrement dans le règne végétal pour les *œthéogames* et *cryptogames*, qu'il rangeait sous sept classes ou familles, les algues, les champignons, les lichens, les hépathiques, les mousses, les lycopodes et les fougères. Il composa sur les champignons un manuel à l'aide duquel chacun pouvait distinguer facilement les espèces vénéneuses de celles qui sont utiles à l'homme. Il confirma par de nouvelles observations celles qu'il avait déjà publiées, sur la reproduction des mousses et sur leurs organes sexuels, qui lui avaient été contestées par quelques savans. Dans la physiologie végétale, il publia les résultats de ses recherches intéressantes, sur la moelle et la sève, sur la formation des bois, des feuilles, et enfin sur les fruits.

Admis, en 1806, au nombre des membres de l'institut, en remplacement d'Adanson, il apporta à cette société le tribut de ses travaux, et l'on trouve consignées dans les rapports de la classe des sciences mathématiques et physique, une foule d'observations et de découvertes de Palisot de Beauvois. Il entreprit de nouvelles recherches sur les graminées, et s'occupa d'une classification plus simple des familles des cypéracées ou cypérées, ainsi que de la découverte du mode de fructification des plantes aquatiques, lenticules ou *lemna*. Il découvrit, pendant l'année pluvieuse de 1816, plusieurs espèces nouvelles de petits végétaux parasites et d'insectes qui s'en nourrissent. Il fit une étude comparative de ces êtres divers, et en donna une description sous le nom général de *phyllopodites* ou habitans des feuilles. Palisot, à son retour en France, avait donné le nom de Napoléon Bonaparte, à une belle plante d'Oware qu'il venait de rapporter et qu'il fit connaître le premier en Europe. Mais comme ce nom doit disparaître partout où il est possible de l'effacer, il a été proposé récemment d'appeler cette plante *belvisia cærulea*, en l'honneur de Palisot de Beauvois même. Ce savant s'était remarié après la mort de sa première femme, et trouva plus de bonheur dans cette nouvelle union, quoique sa fortune eût éprouvé des échecs qu'il ne put jamais réparer. Il rendit aux petits-fils de son premier guide dans l'étude de l'histoire naturelle, le docteur Lestiboudois, les soins les plus délicats dictés par une tendre reconnaissance, et il continua lui-même ses travaux scientifiques jusqu'à ses derniers momens. «Levé de très-grand matin, dit M. Silvestre dans une notice biographique sur Palisot, il travaillait tout le jour, souvent aux heures de ses repas, dessinait lui-même avec soin les plantes, copiait et recopiait ses manuscrits pour les améliorer.» Attaqué d'une fluxion de poitrine au commencement de 1820, il mourut le 21 janvier de cette année, à l'âge de 68 ans, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. M. de Jussieu prononça un discours sur la tombe que ce savant s'était fait préparer au cimetière de l'est hors de Paris. M. Silvestre, secrétaire perpétuel de la société royale d'agriculture, y lut une notice intéressante sur la vie et les travaux de Palisot. La société pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, d'Arras, sa ville natale, proposa son éloge pour sujet d'un prix qui fut remporté, en 1821, par M. Thiébaut de Berneaud. Cet ouvrage intéressant, orné du portrait de Palisot, contient outre sa vie une excellente analyse de tous ses travaux scientifiques, et l'indication de ses nombreux écrits tant publiés qu'inédits. Dans l'académie des sciences à Paris, son éloge n'a pas encore été prononcé. Palisot de Beauvois a laissé les ouvrages suivans : 1° *Flore d'Oware et de Benin*, Paris, 1804, et continué jusqu'en 1820, 20 livraisons ou 2 vol. in-folio avec 120 planches. Le 20me cahier ne fut publié qu'après la mort de l'auteur, qui ne put mettre la dernière

main à ce bel ouvrage, et qui avait encore préparé les matériaux pour 4 livraisons, qui sont restées inédites. Il avait publié séparément, en 1804, la planche et la description de la plante qu'il avait dédiée à Napoléon Bonaparte. 2° *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, Paris, 1805 et 1821, 15 livraisons en un vol. in-folio avec 90 planches coloriées. Ce recueil devait être porté à 30 livraisons; mais Palisot n'eut le temps d'en donner que 14; la 15me a aussi été publiée après sa mort par M. Audinet de Serville. 3° *Prodrome d'Œthéogamei*, Paris, 1805, in-8°; 4° *Eloge de Fourcroy*, Paris, 1811, in-4°; 5° *Essai d'une nouvelle agrostographie, ou Nouveaux genres des graminées*, Paris, 1812, un vol. in-4° et in-8°, avec 25 planches; 6° Réfutation d'un écrit intitulé, *Résumé des témoignages*, etc., *touchant la traite des Nègres*. Palisot, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait publié, en 1790, un pamphlet contre le célèbre Wilberfoce et les amis des Noirs d'Angleterre; dans celui-ci il combat Clarkson, un des plus zélés partisans de l'affranchissement des esclaves et promoteur non moins ardent de l'abolition de la traite. Palisot n'approuve point entièrement, il est vrai, ce trafic odieux, mais il écrit en faveur des colons; insinue que, sans esclaves noirs, la prospérité de toute colonie est compromise; insiste sur de grands ménagemens, et demande au moins les termes les plus éloignés pour l'abolition de la traite. Il est à regretter que Palisot n'ait point eu le temps de publier les relations de ses voyages en Afrique, à Saint Domingue et dans l'Amérique septentrionale, elles étaient assez avancées à l'époque de sa mort pour pouvoir être imprimées avec le secours de quelque savant naturaliste; ses autres écrits en grand nombre sont, ou dispersés dans les ouvrages périodiques de son temps, ou restés inédits. On a de lui dans l'*Encyclopédie méthodique*, et dans le *Journal de physique*, sa *Lettre* contre l'opinion des médecins *Sur les champignons*, et ses *Nouvelles observations sur la fructification des mousses et des lycopodes;* dans le 3me vol. des Transactions *of the philosophical society held at Philadelphia*, ses *Observations sur les plantes dites cryptogamiques*, et dans le 4me vol. du même recueil, des *Mémoires sur une nouvelle espèce de Syrène*, qu'il désigne sous le nom de *Operculée*, sur *Une nouvelle plante de la Pensylvanie*, *l'Heterandra raniformis*, sur des *Amphibies* et sur *une Nouvelle espèce de serpens à sonnettes, la crotale à lozange;* dans la *Décade philosophique*, une *Notice sur le peuple de Benin*, lue à la séance publique de l'institut le 5 janvier 1801; dans les tomes 3 et 4 de l'*Histoire naturelle des reptiles*, par Sonnini et Latreille, des *Mémoires sur les serpens;* dans le tome 2 du *Journal de botanique*, un *Mémoire sur les palmiers en général, et en particulier sur un nouveau genre de cette famille*, des *Observations sur les champignons et sur leur manière de croître*, et des articles sur les *Esquisses historiques de la botanique en Angleterre*, et sur la *Muscologie de Beidel;* dans les *Mémoires*

de l'institut, classe des sciences physiques. *Mémoires et observations sur l'arrangement et la disposition des feuilles, sur la moelle*, etc.; *Description du mur naturel dans la Caroline du Nord;* dans le tome 8 des *Annales du muséum d'histoire naturelle*, des *Observations sur les champignons en général et sur plusieurs espèces peu ou mal connues;* dans le 1er cahier des *Ephémérides des sciences naturelles et médicales*, une *Notice préliminaire sur les palmiers.* Il a en outre fourni au *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, une foule d'articles de botanique, entre autres un excellent article sur les fruits, et il a coopéré avec zèle à la rédaction du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et à la *Revue Encyclopédique.* Pendant la première époque de sa vie, Palisot a prononcé en sa qualité d'avocat plusieurs plaidoyers remarquables. On a trouvé dans ses papiers quelques pièces de théâtre, une entre autres en 5 actes et en vers, *le Railleur*, très-digne, dit-on, de paraître sur la scène française. Le riche herbier de Palisot a été acquis par M. Delessert.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), homme de lettres, naquit à Nanci le 13 janvier 1730. Palissot père, avocat distingué, ancien conseiller du duc de Lorraine, surveilla avec soin l'éducation de son fils, qui fit les progrès les plus rapides, et fut bientôt cité parmi les enfans célèbres par le développement précoce de toutes leurs facultés. Don Calmet, dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, parle des étonnans succès de ce jeune étudiant. A 12 ans, Palissot avait achevé son cours de philosophie, et fut reçu maître ès-arts; à 13 ans, il soutint une thèse de théologie, et se fit recevoir, à 16, bachelier dans cette faculté. Il entra alors dans la savante congrégation de l'Oratoire, mais en sortit peu de temps après pour se livrer tout entier et avec une pleine indépendance à la littérature; il se sentait entraîné vers la poésie. Ardent, passionné et précoce en tout, il était à 19 ans époux et père, et auteur de deux tragédies. La première ne fut point représentée; la seconde, sous le titre de *Zaziz*, et ensuite sous celui de *Ninus II*, n'eut qu'un médiocre succès, malgré quelques scènes intéressantes et un style en général pur et élégant. Deux de ses comédies, *les Tuteurs* et le *Barbier de Bagdad*, données en 1754 et 1755, furent applaudies pendant quelques représentations, mais ne sont point restées au théâtre. Palissot chercha bientôt une nouvelle voie pour parvenir à la célébrité dont il était avide : s'érigeant en vengeur du bon goût, qu'il prétendait outragé par plusieurs de ses plus illustres contemporains, il se lança avec fougue dans la polémique littéraire; il publia son poëme satirique de la *Dunciade* française, dans lequel il cherche à déverser le ridicule, non-seulement sur des écrivains sans nom comme sans talent, mais sur des littérateurs et des philosophes justement estimés. Marmontel, Diderot, d'Alembert, Lemière, les encyclopédistes en général, et Fréron leur ennemi, y étaient plus ou moins

maltraités. Ce poëme n'avait d'abord que 3 chants; Palissot l'envoya à Voltaire, qui, sans s'expliquer sur l'ouvrage, lui répondit qu'il avait reçu sa *petite drôlerie*. L'auteur prit cette phrase pour un compliment; et dans une note de la seconde édition du poëme, portée alors à 10 chants, il s'exprime ainsi : « Un mot d'un homme comme M. de Voltaire suffit quelquefois pour faire naître une *grande idée*. » La sienne, qu'on appela justement une mauvaise idée, fut d'allonger ainsi la *petite drôlerie*. Le vice radical de cette épopée, soi-disant badine, est sa froideur mortelle. « Ce n'est pas tout d'être méchant, disait encore Voltaire, il faut être gai, » et une longue satire en dix chants, quelque mordante qu'elle soit, ne peut inspirer que le dégoût et l'ennui. Le style de la Dunciade est habituellement correct et facile; on y trouve quelques vers heureux et quelques idées comiques, telle que celle des ailes à l'envers, dont la déesse de la Sottise gratifie Fréron; mais cet ouvrage ne fit d'autre effet que de provoquer contre son auteur des haines implacables. Le reste de sa vie se passa dans une guerre continuelle, aussi opiniâtre que violente. Les comédies de Palissot, *le Cercle* et *les Philosophes*, avaient déjà envenimé ses querelles littéraires. Dans une de ces pièces il avait eu le tort d'outrager le mérite et le malheur en mettant en scène l'auteur d'*Emile*, marchant à quatre pates et broutant une laitue. L'indignation des gens de bien se manifesta généralement. Le roi Stanislas témoigna la sienne en faisant d'abord rayer Palissot de la liste des membres de l'académie de Nanci; mais J. J. Rousseau, par un sentiment de vengeance plus noble et mieux calculée, ou par sa générosité naturelle, parvint lui-même à faire révoquer cette mesure. Il paraît que Palissot fut touché de la conduite du citoyen de Genève, ou qu'il crut devoir en cette circonstance paraître se soumettre de bonne grâce à l'opinion publique. Aussi fit-il en quelque sorte amende honorable, déclarant hautement et par écrit, qu'il se repentait de cette amère raillerie; mais cherchant toutefois à s'excuser sur l'exemple d'Aristophane que Molière même ne s'était pas toujours interdit d'imiter. Tous les autres écrits de Palissot, et les discussions dans lesquelles satisfaisant à son penchant vers la satire il mit toujours une mordante âcreté, prouvèrent cependant qu'il n'était nullement converti. Aussi les nombreux ennemis qu'il ne cessa d'irriter ne l'épargnèrent-ils point, et souvent à leur tour ils outrepassèrent toute mesure dans leur défense personnelle ou dans leurs désirs de venger les lettres et la philosophie. Les caricatures vinrent à l'appui des satires; dans l'une d'elles on représenta Palissot à genoux devant les chef-d'œuvres de la littérature, avec ces mots au bas : PALIS, SOT! Voltaire seul gardait des ménagemens avec un athlète jeune et fougueux, avide de combats, et dont la vigueur dans la lutte ne lui paraissait nullement méprisable. « J'ai toujours rendu justice à vos talens, lui écrivit-il; et j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les

» armes que contre nos ennemis... » Vous méritiez d'être l'ami des » philosophes, au lieu d'écrire con- » tre les philosophes. » Et au fond Palissot pensait comme eux. C'était bien plus à leur célébrité et à leurs personnes mêmes, qu'il en voulait, qu'à leurs opinions, dont il se fit souvent gloire de partager les plus libérales. Aussi ne fut-il jamais soutenu par les véritables ennemis de la philosophie et de la liberté. Rivarol disait « que tour- » à-tour transfuge des deux partis, » Palissot ressemblait à ce lièvre » qui, s'étant mis à courir en zig- » zag entre deux armées prêtes à » combattre, excita tout à coup un » rire universel. » Il voulut quelque temps après se jouer de ses adversaires en faisant représenter au Théâtre-Français sa comédie du *Satirique*, ou *l'Homme dangereux*. Il avait fait répandre le bruit que cette pièce était composée par un de ses plus ardens ennemis, et que sous les traits d'un personnage vil et odieux c'était lui, Palissot, qu'on voulait mettre en scène. Pour mieux donner le change, il fit supplier le lieutenant de police Sartines de défendre la représentation de la pièce. Il espérait bien qu'on n'aurait aucun égard à cette demande, et qu'il jouirait également du succès ou de la chute de sa pièce. Si elle réussissait, il s'en faisait proclamer l'auteur, à la confusion de ceux qui auraient le plus applaudi à la caricature qu'il avait faite de lui-même. Si au contraire la pièce tombait, resté maître de son secret il triomphait encore de la chute d'une comédie dirigée entièrement contre lui. Cette intrigue, qu'il avait bien adroitement ourdie, ne réussit point. La pièce, contre le gré de l'auteur, fut d'abord défendue, et quand plusieurs années après la représentation en fut enfin permise (1782), elle eut bien moins de succès que la comédie des *Philosophes*. On avait trouvé dans celle-ci quelques caractères assez fortement tracés, entre autres celui de la femme philosophe, et quelques scènes d'un bon comique, quoique le plan fût trop servilement calqué sur celui des *Femmes savantes*, que l'intrigue fût faiblement tissue, et le dénouement des moins heureux. Dans l'*Homme dangereux*, on ne vit que des caractères ou faibles ou rebutans à force de bassesse et de lâcheté. L'à propos était d'ailleurs entièrement manqué. Une autre comédie de Palissot, *les Courtisanes*, que les actrices du Théâtre-Français avaient longtemps repoussée, parce que le sujet était selon elles trop indécent, fut jouée à la même époque et n'eut aussi qu'un médiocre succès. Le plus considérable des ouvrages en prose de Palissot, est celui intitulé : *Mémoires sur la littérature française*. L'auteur avait été trop violemment attaqué par ses contemporains pour qu'il lui fût possible d'être toujours équitable dans ses jugemens sur eux. Mais quand la passion ne l'égare point en parlant des auteurs vivans, ou quand il traite des anciens, on retrouve un écrivain d'un goût épuré, et professant des principes sévères, mais sains en littérature. Cet ouvrage eut du succès, et en méritait à plusieurs égards, mais contre l'ordinaire ce

succès alla en diminuant à mesure que les éditions se succédaient. L'auteur eut le malheur, ou si l'on veut le tort inexcusable, d'encenser et de déchirer tour-à-tour les mêmes écrivains vivans, suivant qu'il croyait avoir eu à se louer ou à se plaindre d'eux dans l'intervalle d'une édition à l'autre. En substituant la satire à l'éloge, il dit bien qu'il s'était d'abord *laissé entraîner par la séduction de l'amitié*, mais on trouva qu'il se laissait encore plus facilement entraîner par la séduction de la haine et de la vengeance. Parmi d'excellentes observations sur l'art dramatique, on remarquait aussi qu'il ne se perdait guère de vue lui-même, et qu'il voudrait bien assigner à ses propres comédies un rang très-rapproché de celles de Molière. Au commencement de la révolution, en septembre 1789, il offrit à l'assemblée nationale la *Dédicace* d'une édition des *Œuvres de Voltaire*, qu'il publiait sous une forme nouvelle, et en 55 vol. in-8°. Trois ans plus tard, obligé de demander à la municipalité de Paris un *certificat de civisme*, il lui fut d'abord refusé à cause de l'insulte qu'il avait faite à J. J. Rousseau dans une de ses comédies. Mais après qu'il eut écrit au conseil-général de la commune pour lui communiquer les différentes rétractations qu'il avait faites, et le généreux pardon de Rousseau même, il obtint enfin ce certificat. Il fit aussi hommage à la convention des 20 premiers volumes de la nouvelle édition de Voltaire. En 1797, il fit reparaître une dernière édition de la Dunciade, encore considérablement allongée, et dans laquelle il avait intercalé de nouvelles diatribes contre de nouveaux ennemis. Par l'amalgame le plus bizarre, et l'on peut dire le plus inconvenant, on y trouve les prétendues sottises littéraires qui avaient d'abord excité la bile de l'auteur, rapprochées des fureurs et des crimes de quelques démagogues forcenés. On y vit les noms de Marat, de Couthon, de Robespierre, accolés à ceux des hommes de lettres les plus innoffensifs ou les plus estimés. Palissot publia la même année un poëme en l'honneur du vainqueur de Lodi et d'Arcole. Au mois de mars 1798, il fut porté par le département de Seine-et-Oise à la représentation nationale, et siégea au conseil des anciens, où il se fit peu remarquer. Il fut ensuite nommé administrateur de la bibliothèque Mazarine, et correspondant de l'institut. Napoléon lui donna la décoration de l'ordre de l'Union. Palissot conserva jusqu'à la fin de ses jours toutes ses facultés, la mémoire la plus heureuse et le goût de la littérature. Sa conversation était spirituelle et animée; son âme, dont l'âge n'avait point éteint le feu, était sensible et aimante. A 82 ans il prit avec chaleur la défense du Pindare français, le célèbre poète lyrique Lebrun, dont un critique injuste cherchait à ravaler le mérite. Ayant adressé, en 1803, un exemplaire de son édition des *Œuvres de Corneille*, à l'empereur de Russie, il en reçut en don une bague très-riche, accompagnée d'une lettre flatteuse. Outre les ouvra-

ges déjà cités, Palissot a publié quelques comédies qui n'ont point été représentées, une histoire estimée *des Premiers siècles de Rome; le Génie de Voltaire*, un vol. in-8°; une brochure curieuse imprimée, en 1791, sous le titre de *Questions importantes sur quelques opinions religieuses*. Il mourut le 15 juin 1814, dans sa 85me année. Cet Aristarque sévère, souvent si injuste, si violent, la plume à la main, et dont on put dire qu'il s'enivrait d'encre, était dans toutes les autres relations de la vie, doux, sociable et affectueux. Ses amis, et il mérita d'en avoir, citent de lui plusieurs traits qui font honneur à son caractère. Trois éditions plus ou moins complètes de ses œuvres ont paru successivement; la dernière a été publiée sous ses yeux, Paris, 1809, 6 vol. in-8°.

PALLAS (Pierre-Simon), voyageur et naturaliste allemand, conseiller d'état de l'empereur de Russie, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg, associé de l'institut de France et des principales académies de l'Europe, naquit en 1741, à Berlin, où son père exerçait avec distinction la profession de chirurgien. Destiné à suivre la carrière médicale, le jeune Pallas fut placé au collége afin d'y recevoir une éducation très-soignée; il apprit avec une extrême facilité les langues allemande, latine, française et anglaise, et fit de très-grands progrès dans l'étude de l'histoire naturelle; il acheva ses cours à l'université de Leyde. Fixé à la Haye, il y publia à l'âge de 25 ans, en 1766, son *Elenchus Zoophitorum, generum adumbrationes, specierum descriptiones, cum selectis synonymis* (la Haye, 1766, in-8°), et les *Miscellanea Zoologica* (la Haye, 1766, in-4°), qui de la manière la plus brillante commencèrent sa réputation, et le firent rappeler à Saint-Pétersbourg, par Catherine II. Cette princesse l'adjoignit, ainsi que plusieurs autres naturalistes, aux astronomes russes, chargés d'aller en Sibérie, observer le passage de Vénus sur le soleil; la mission de Pallas était d'explorer comme naturaliste, l'immense pays que l'expédition devait parcourir dans différens sens. Elle partit en 1768, et se composait de sept astronomes et géomètres, de cinq naturalistes et d'un certain nombre d'élèves. Pallas parcourut en 1769, les plaines de la Russie d'Europe, descendit le Iaïk, visita en 1770 les deux côtés des monts Oural, et les mines de fer de cette contrée; en 1772, celle de Kolivan, sur la pente septentrionale des monts Altaï; en 1773, il traversa le grand lac de Baïkal, et le pays montueux nommé la Daourie, qui touche aux frontières de la Chine. Il retourna sur le Iaïk et sur la mer Caspienne, se rapprocha du Caucase, et revint à Saint-Pétersbourg, en 1774. Les fatigues d'un si long voyage avaient considérablement altéré sa santé, et de ses compagnons de voyage il fut le seul qui put donner la relation des travaux et des succès de l'expédition. C'est à *l'Eloge* que M. Cuvier a fait de ce savant, éloge qu'il a prononcé dans la séance de l'institut du 5 janvier 1813, que l'on doit recourir si l'on

veut avoir une connaissance exacte des services importans que Pallas a rendus aux sciences. Nous en extrairons le passage suivant : « Rarement des hommes aussi laborieux, observe M. Cuvier, ont-ils assez de calme pour concevoir de ces idées-mères propres à faire révolution dans les sciences; mais Pallas fit exception à cette règle. Il avait tenu à peu qu'il ne changeât la face de la zoologie; il a vraiment changé celle de la théorie de la terre. Une considération attentive des deux grandes chaînes de montagnes de Sibérie, lui fit aperçevoir cette règle générale, qui s'est ensuite vérifiée partout, de la succession des trois ordres primitifs de montagnes, les granitiques au milieu, les schisteuses à leurs côtés, et les calcaires en dehors. On peut dire que ce grand fait, nettement exprimé en 1777, dans un mémoire lu à l'académie, a donné naissance à toute la nouvelle géologie : les Saussure, les Deluc, les Werner, sont partis de là pour arriver à la véritable connaissance de la structure de la terre, si différente des idées fantastiques des écrivains précédens. » En 1793 et 1794, il entreprit un nouveau voyage dans les provinces méridionales de la Russie. Son séjour en Crimée, à l'époque où le prince Potemkin (*voy.* ce nom) faisait parcourir à Catherine II, cette contrée nouvellement conquise, lui parut si agréable qu'il en traça un tableau séduisant, et témoigna à l'impératrice le désir de s'y fixer. Catherine, qui n'avait cessé de donner à Pallas des témoignages de son estime et de sa munificence, lui fit présent de deux villages, et d'une somme considérable pour les frais de son établissement. Il y habita pendant 15 ans, quoiqu'il fût bien revenu de l'illusion que d'abord il avait éprouvée. Voulant revoir sa patrie, il céda à vil prix ses propriétés et retourna au sein de sa famille, où il mourut le 8 septembre 1811. Outre les ouvrages déjà cités, ses principales productions sont (en allemand) : *Voyage dans différentes provinces de l'empire russe*, de 1768 à 1773, Saint-Pétersbourg, 1771-1776, 3 vol. in-4°, avec cartes et figures, traduit en français par Gautier de la Peyronie, Paris, 1788-1793, 5 vol. in-4°, avec atlas; 2e édition, avec des notes de MM. Lamarck et Langlès; Paris, 1794 (an 11), 8 vol. in-8°, avec atlas. 2° *Recueil de documens historiques sur les peuplades mongoles*, Saint-Pétersbourg, 1776 et 1801, 2 vol. in-4°, figures; 3° (en français) *Observations sur la formation des montagnes et les changemens arrivés à notre globe*, Pétersbourg, 1777, in-8°, Paris, 1782, in-12; traduites en allemand, Saint-Pétersbourg, 1777, in-8°; 4° *Spicilegia zoologica*, en quatorze fascicules, Berlin, 1767-1780, in-4°; 5° *Novæ species quadrupedum è glirium ordine cum illustrationibus variis compluriùm ex hoc ordine animalium*, deux fascicules contenant 27 planches, Erlang, 1778-1779; ibid., 1784, in-4°; 6° (en allemand) *Nouveaux Essais sur le Nord, pour servir à la Géographie physique, à l'Ethnographie, à l'Histoire naturelle, et à l'Economie domestique*, Saint-Pétersbourg,

et Léipsick, 1781-1796, 7 vol. in-8°, avec cartes et figures; les 3 derniers vol. portent aussi le titre d'*Essais les plus nouveaux*, etc.; 7° *Icones insectorum, præsertim Russiæ, Sibiricæque peculiarium*, Erlang, 1781-1782, 2 fascicules in-4°; 8° *Flora rossica, seu stirpium imperii rossici per Europam et Asiam indigenarum descriptiones et icones*, Pétersbourg, 1784-1785, 2 vol. in-fol., réimprimé à Francfort, 2 vol. in-8°, 1789-1790, traduit en russe, par Tzouef, Saint-Pétersbourg, 1786; 9° *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa, Augustissimæ curâ collecta*, Saint-Pétersbourg, 1787-1789, 2 vol. in-4°; 10° (en français), *Tableau physique et topographique de la Tauride, tiré du Journal d'un voyage fait en* 1794, Saint-Pétersbourg, 1795, in-4°, réimprimé à Paris, an 7 (1799), in-8° et in-4°; 11° *Observations recueillies pendant un voyage fait en* 1793 *et* 1794, *dans les provinces méridionales de l'empire russe*, Léipsick, 1789-1801, 2 vol. in-4°; ce livre fut publié en allemand et en français, figures coloriées et cartes; Paris, 1803, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures en noir; traduit de nouveau en français, par La Boulaye et Tonnelier, avec des notes, sous le titre de *Voyages entrepris dans les gouvernemens méridionaux de l'empire de Russie*, Paris, 1805, 2 vol. in-4° avec atlas, et 2 vol. in-8°; 12° *Species astragalorum descriptæ, et iconibus instructæ*, Léipsick, 1800, 13 fascicules in-fol., fig.; 13° *Illustrationes plantarum imperfecte vel nondùm cognitarum*, Léipsick, 1803-1807, 4 fascicules in-fol., fig.; 14° *Fauna Asiatico-Rossica*, Saint-Pétersbourg, 1811 et 1812; cet ouvrage n'a pas été publié. 15° Un grand nombre de *Mémoires*, en latin ou en français, dans les *Acta Naturæ curiosorum*, et dans les *Commentarii Petropolitani novi*; 16° divers *Traités* ou *Mémoires*, insérés dans des recueils écrits en russe ou en allemand; 17° il a publié les *Voyages* de Guldenstaedt et de Steller, et le quatrième volume de celui de S. Th. Gmelin.

PALLAVICINI (Aleràme), ancien doge de la république génoise, membre de la légion-d'honneur, naquit à Gênes, le 30 septembre 1730, d'une des plus illustres familles de cette contrée. Il fit des études analogues à la brillante carrière qu'il était destiné à parcourir; c'est au collége de Clementino à Rome, et sous les professeurs les plus célèbres, qu'il reçut des leçons de philosophie, de théologie et de jurisprudence, et que se développèrent les heureuses qualités de son cœur et de son esprit. Avant sa 25e année, il avait acquis une parfaite connaissance du droit public et des lois de son pays, et avait été chargé par le sénat de la discussion et du rapport de plusieurs affaires d'une haute importance. Il entra dans le conseil de la république, et fut revêtu des différens degrés des premières magistratures. Successivement inquisiteur d'état, coadjuteur camérier, protecteur de Saint-Georges, il fut deux fois honoré de la dignité suprême du syndicat, gouverneur de la vallée de Polcevera, trois fois sénateur, trois fois procurateur, et enfin

revêtu de la pourpre ducale. Son élévation au trône des doges, en 1789, fut la récompense publique et unanime des services qu'il avait rendus à sa patrie, de ses talens supérieurs et de ses rares vertus. Lorsque le temps de se démettre de cette souveraine magistrature fut arrivé, il fut nommé procurateur perpétuel. La forme du gouvernement de la république de Gênes ayant changé, et l'état génois ayant été réuni à l'empire français, Napoléon rendit un hommage solennel aux vertus de cet homme illustre en lui conférant le titre de membre de la légion-d'honneur. Ce fut le 30 décembre 1805, que Alerame Pallavicini termina sa carrière, regretté de ses concitoyens des deux pays.

PALLIERE (Vincent-Léon), jeune peintre d'un talent très-distingué, enlevé trop tôt à son art, naquit à Bordeaux le 19 juillet 1787, d'une famille d'artistes. Son père, après avoir cultivé avec succès la gravure, donne encore aujourd'hui (1824), des leçons de dessin à Bordeaux; son oncle était peintre, et son frère aîné est établi à Rio-Janeiro, avec le titre de premier peintre du roi du Brésil. Léon Pallière vint à Paris à l'âge de 15 ans, et s'attacha à l'école de M. Vincent. A 17 ans il était le premier médailliste de cette école, remporta bientôt le premier prix du torse, et fut admis à 21 ans au concours pour le grand prix de peinture. Il remporta, en 1810, le second prix, et, en 1812, le premier auquel était attaché le pensionnat de Rome pour 5 ans. Le jeune lauréat en avait alors 25. Avant de partir pour l'Italie, il se rendit à Bordeaux, où il fut nommé correspondant de l'académie des sciences et arts de cette ville. Arrivé à Rome, il se fit bientôt distinguer, par ses talens, de la foule des artistes de tous les pays qui se rendent dans cette capitale des beaux-arts, et plusieurs amateurs voulurent orner leurs cabinets des productions de son pinceau. Dans les envois annuels que les élèves de l'école française à Rome transmettent à l'académie des beaux-arts de Paris, et qui reçoivent les honneurs de l'exposition publique, les tableaux de Léon Pallière obtinrent toujours les suffrages des connaisseurs. Il revint à Paris pour l'exposition de 1819, et les ouvrages du jeune peintre bordelais y parurent avec un éclat qui fixa sur lui l'attention du gouvernement. Il reçut de nombreuses demandes de tableaux du ministre de l'intérieur, ainsi que de plusieurs riches amateurs. La carrière de la gloire et de la fortune ainsi ouverte ne paraissait plus lui offrir d'obstacles difficiles à franchir. Mais une affection de poitrine dont il avait senti les premières atteintes à Rome, et que son assiduité au travail avait agravée, le détermina à rechercher l'air natal. Il espéra rétablir sa santé à Bordeaux au sein de sa famille et auprès de sa jeune femme; mais les plus tendres soins dont il fut entouré ne purent le sauver. Il mourut le 29 décembre 1820 à l'âge de 33 ans. Cet artiste avait épousé peu de temps auparavant, une parente de M. Picot, auteur du charmant tableau de *l'Amour et Psyché*, qu'on

voit dans la galerie du duc d'Orléans. Elle cultivait elle-même avec succès la peinture. Léon Pallière fut inhumé au cimetière de la Chartreuse de Bordeaux. Tous les artistes et les personnes les plus distinguées de cette ville assistèrent aux funérailles de leur jeune concitoyen. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Celui de M. Lacour, président de l'académie des sciences de Bordeaux, a été imprimé dans la *Ruche d'Aquitaine* du 31 décembre 1820. Parmi les nombreux ouvrages que Léon Pallière a laissés, nous citerons les principaux : 1° *les Prétendans de Pénélope immolés par Ulysse.* Ce tableau remporta le grand prix, en 1812, et fut cité comme un des plus remarquables de ceux qui avaient depuis long-temps été présentés aux concours; 2° *Argus tué par Mercure,* tableau peint à Rome, honorablement mentionné dans le rapport de la commission de l'institut; 3° *Prométhée dévoré par un vautour;* 4° *la Flagellation du Christ,* tableau commandé par le roi et placé dans l'église de la Trinité-du-Mont, à Rome; 5° un *Berger en repos,* grand tableau dont le ministre de l'intérieur a fait don au Muséum de Bordeaux, où il se voit aujourd'hui; 6° une *Nymphe chasseresse sortant du bain :* M. Landon en a donné le trait dans son salon de 1819; 7° une *Copie* d'un des meilleurs tableaux du Caravage, peinte à Rome et achetée par le roi ; 8° *Prédication en plein air* ; 9° *Junon empruntant à Vénus sa ceinture,* grand tableau peint à Paris, pour le cabinet de M. Jacques Lafitte ; 10° *Saint Pierre guérissant un boiteux :* M. Landon en a donné le trait dans son salon de 1819; 11° *Tobie rendant la vue à son père,* tableau donné par le ministre de l'intérieur au Muséum de Bordeaux, et qui est regardé comme le morceau capital de son auteur.

PALLISER (SIR HUGH), amiral anglais, naquit en 1721, et entra de bonne heure dans la marine. Il servit, en 1774, sous l'amiral Matthews dans la Méditerranée, et fut nommé, en 1746, à la suite de plusieurs actions d'éclat, capitaine en second. Sir Palliser se fit particulièrement remarquer à la prise de Québec, à laquelle il eut une grande part. Il devint, en 1773, contrôleur de la marine, et reçut le titre de baronnet. Excellent marin, il censurait amèrement les fautes qui pouvaient échapper même à ses supérieurs; c'est ainsi qu'au combat d'Ouessant, où il était employé comme amiral en second, sous les ordres de l'amiral Keppel, il blâma les manœuvres commandées par l'amiral, et eut avec lui à ce sujet un différent assez vif; il porta même une accusation contre cet amiral, qui fut acquitté. Sir Palliser fut mis en jugement à son tour. Les juges le rappelèrent sévèrement à la subordination; mais comme son accusation était fondée en elle-même, il ne perdit rien de la réputation qu'il s'était acquise. Il fut nommé bientôt après au gouvernement de l'hôpital de Greenwich, où il mourut en 1796.

PALLOI (N.), se distingua d'une manière particulière à la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Quand on eut décrété que

cette forteresse serait démolie, et que les matériaux provenant de la démolition seraient vendus, Palloi fut chargé de cette opération. En 1790, il présenta à l'assemblée nationale un modèle de la Bastille, fait d'une pierre de cette forteresse; en 1791, il fit hommage des bustes de J. J. Rousseau et de Mirabeau, sculptés sur les mêmes pierres; en 1792, il offrit une médaille frappée avec le fer provenant de chaînes trouvées dans cette prison; enfin, en 1793, il présenta à la convention les *droits de l'homme*, gravés sur une des pierres de la Bastille. Palloi, qui avait montré un patriotisme ardent dès l'aurore de la révolution, prit une part très-active aux principaux événemens. Chargé, dans la journée du 10 août 1792, d'arrêter les progrès du feu au château des Tuileries, il fut accusé par le ministre de l'intérieur d'avoir laissé commettre des dégâts considérables dans les domaines nationaux confiés à sa garde. C'était le temps où la France, menacée de toutes parts de l'invasion ennemie, volait en masse à la défense de ses frontières. Palloi était parti sans rendre les comptes qu'on lui demandait. Cependant on continuait à se plaindre des dilapidations qu'il avait commises lors de la démolition du château de la Bastille, dont il avait fait vendre les matériaux à son profit; il fut arrêté; mais il avait conservé des amis dans le parti qui gouvernait alors. Dubarran entreprit de le justifier, et, d'accusé qu'il était, Palloi rendu à la liberté, fut autorisé à poursuivre ses dénonciateurs. Ce fut alors qu'il provoqua l'union entre la convention et les sociétés populaires. Lorsque la France, revenue des sanglantes convulsions qui avaient agité les premiers jours de sa liberté, adopta une marche de gouvernement plus régulière, Palloi, dont l'existence politique avait pris naissance au milieu des orages, dut se perdre dans la foule des hommes qui n'avaient apporté en tribut à la chose publique que de l'enthousiasme sans talent.

PALM (Jean-Henri, Van der), savant littérateur hollandais, professeur de langues orientales à l'université de Leyde, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique et membre de l'institut de Hollande, est né à Rotterdam en 1763. Après avoir fait de bonnes études à Leyde, et pris ses degrés en théologie, il fut appelé à une cure dans la province de Zélande, qu'il fut obligé de quitter après la révolution de 1787. Un riche propriétaire de l'île de Walcheren, M. Van de Perre, offrit alors un honorable asile à ce savant, et il resta auprès de lui en qualité de chapelain jusqu'en 1795. Appelé cette année à la chaire de professeur des langues orientales à l'université de Leyde, il ouvrit ses cours par un discours *de Litteris hebraicis exornandis*, et en se démettant, en 1798, des fonctions de recteur magnifique, il en prononça un autre sur le prophète législateur des Musulmans; *de Muhamede, religionis islamiticæ et imperii saracenis conditore*, qui a depuis été traduit et publié en hollandais. L'année suivante, M. Van der Palm entra dans la car-

rière politique, et fut nommé à la place d'agent de l'éducation nationale. Il célébra, le 19 décembre 1799, par un discours, cité comme un modèle d'éloquence patriotique, la délivrance de son pays, dont une partie avait été envahie après la descente de l'armée anglo-russe sur les côtes de la Nord-Hollande. En 1806, il se voua de nouveau à l'enseignement public, les curateurs de l'université de Leyde lui ayant confié la chaire d'éloquence et de poésie sacrée, et il entra en fonctions par un discours très-remarquable, digne en tout de son sujet, *de Oratore sacro, litterarum divinarum interprete.* Après la mort du savant professeur Rau, qui l'avait momentanément remplacé dans l'enseignement des langues orientales, M. Van der Palm reprit sa chaire, et en cumula les fonctions avec celles de professeur d'éloquence sacrée. Le roi Louis le nomma membre de l'institut, chevalier et orateur de l'ordre de l'union. Le discours qu'il prononça en cette dernière qualité à Amsterdam lors de l'installation de l'ordre, est estimé généralement comme un des mieux écrits et des plus éloquens qui existent en langue hollandaise. M. Van der Palm a conservé ses places pendant la courte réunion de la Hollande à la France, et a aussi été compris, en 1814, dans la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur depuis la création du royaume des Pays-Bas. Outre les harangues déjà citées, M. Van der Palm a publié plusieurs ouvrages très-estimés; nous n'en citerons ici que les principaux : 1° *Nouvelle traduction du prophète Isaïe, avec des commentaires,* Amsterdam, 1805, 3 vol. in-8°; 2° *Sermons,* Amsterdam, 1808-1817, 7 vol. in-8°; 3° *Salomon*, feuille hebdomadaire consacrée à des objets de morale et de religion, 1808; 4° *Discours,* etc., Amsterdam, 1810, 2 vol. in-8°, parmi lesquels se trouve l'éloge historique de son ami et bienfaiteur M. Van de Perre; 5° *Bible de la jeunesse,* 7 parties, 1817; 6° *Monument historique et oratoire de la restauration de la Hollande en* 1813, Amsterdam, 1816, ouvrage qui remporta le prix proposé à ce sujet par l'amiral Van Kinsbergen. Il s'occupe aujourd'hui d'une nouvelle traduction en langue vulgaire de la Bible, avec des remarques, traduction dont il a publié les deux premières parties, 1818, in-4°: cette vaste entreprise a été encouragée par un grand nombre de souscripteurs. M. Van der Palm, comme écrivain, a réuni les suffrages unanimes de ses concitoyens, et on le considère en son pays comme un auteur classique, étant pour la prose hollandaise ce que M. Bilderdyk est pour la poésie.

PALMELLA-SOUSA (LE COMTE DE), parut pour la première fois, en première ligne, sur la scène politique au congrès de Vienne de 1814, en qualité d'ambassadeur portugais, et y figura comme l'un des membres du comité général des huit puissances signataires du traité de Paris. A l'occasion des débats que fit naître, en février 1815, la traite des nègres, il s'opposa avec force à lord Castelreagh, qui semblait provo-

quer l'abolition immédiate, et fit observer : « que le Portugal n'avait promis, par le traité du 19 février 1810, que l'abolition graduelle; que les croisières anglaises, au mépris du traité de commerce, avaient, en pleine paix, enlevé au prince-régent du Brésil 10 à 12,000 nègres valant un capital de trois millions de piastres, et qui, s'ils étaient parvenus au Brésil, auraient accéléré d'autant l'époque de l'abolition. Il ajouta que, malgré ces abus, le Portugal consentait à abolir la traite des nègres au bout de huit ans, à condition que l'Angleterre renoncerait à plusieurs clauses oppressives du traité de 1810. » A la nouvelle du débarquement de Napoléon, le comte de Palmella, qui se trouvait encore à Vienne, signa la déclaration du 13 mars 1815; il se rendit aussitôt en Angleterre, pour y remplir les fonctions d'ambassadeur, et fut élevé, en 1816, au poste de secrétaire-d'état pour les affaires étrangères concernant le Brésil. Un arrangement à terminer relativement à l'évacuation de Monte-Video, ayant occasioné quelques difficultés entre les gouvernemens d'Espagne et de Portugal, le comte de Palmella revint à Paris, au mois de février 1818, pour en conférer avec le comte de Fernand-Nunès, ambassadeur espagnol, et obtint la justice qu'il réclamait. M. le comte de Palmella, homme d'esprit et diplomate éclairé, s'est fait, sous ces deux rapports, une réputation méritée: c'est à lui que Napoléon dit un jour, avec la vivacité qui lui était ordinaire : « Eh bien, vous » autres Portugais, voulez-vous être » Espagnols?—Non, répondit avec » fermeté le comte. » Le lendemain, Napoléon dit à un de ses courtisans : « Le comte de Pal- » mella m'a dit hier un superbe » Non! » Le comte, aujourd'hui marquis de Palmella, jouit constamment de la faveur de Jean VI; depuis son retour en Europe, ce prince lui avait confié le portefeuille des affaires étrangères avec le titre de premier ministre, et le marquis n'usait de cette double marque de confiance que pour réparer les maux de la patrie. Il attendait avec ses collègues le moment où le roi, cédant au vœux de son cœur, annoncerait à ses peuples une constitution solennellement promise, lorsqu'une conspiration, sous l'apparence la plus menaçante, éclata tout-à-coup le 31 avril au milieu de Lisbonne; elle avait pour chefs la reine de Portugal et l'infant don Miguel, commandant en chef de l'armée. Les bruits les plus étranges et les plus opposés se répandirent d'abord à cette occasion; on dit, d'un côté, qu'un affreux complot avait été tramé par les sociétés secrètes, et particulièrement par les *francs-maçons*, contre le roi et la famille royale; on affirme, de l'autre, que le but de cette conspiration avait été de forcer le roi à abdiquer, et à donner la régence à l'infant don Miguel. Quoi qu'il en soit, ce prince, à la tête des troupes rassemblées et commandées par lui, avait confiné le roi dans son palais, et l'avait séparé de tous ses conseillers; et le 1er mai, tous les ministres avaient été arrêtés et renfermés dans des prisons, ainsi

qu'une foule de citoyens de tout rang dans les différentes villes du royaume. Le bruit courut ensuite que le roi, auprès de qui les ambassadeurs avaient pénétré malgré les ordres du prince, avait fait rendre la liberté au marquis de Palmella ; que le prince s'étant rendu auprès de son père, avait excusé sa conduite sur les dangers pressans qui le menaçaient, et sur la certitude où il était qu'on en voulait à ses jours; on ajouta que le monarque avait pardonné à son fils, et avait ordonné que des procédures sommaires fussent commencées contre toutes les personnes qui avaient été arrêtées; telles étaient les nouvelles du 4 mai; les nouvelles du 10 annonçaient au contraire que le roi, convaincu que son fils l'avait trompé, et que sa sûreté était compromise à Lisbonne, où son fils commandait en maître, s'était retiré, avec ses ministres et tous les ambassadeurs, sur le *Windsor. Castle*, vaisseau anglais, en rade dans le Tage, et que de là il avait adressé une proclamation à ses peuples pour les rassurer, et une lettre à son fils pour lui retirer la charge de commandant en chef de l'armée. Le marquis de Palmella, à la même date, avait écrit de la part du roi au vicomte de Veiros, chargé du commandement des troupes de la cour et de la province d'Estramadure, de ne plus reconnaître les ordres du prince Miguel; il a écrit également à l'intendant-général de la police, de mettre en liberté toutes les personnes arrêtées depuis le 30 avril; et enfin au gouverneur de la place de Péniche, de mettre en liberté immédiatement tous les prisonniers conduits dans cette place par les ordres de l'infant don Miguel depuis le 30 avril. Un fait qui prouverait que cette conspiration avait des ramifications étendues, c'est que, tandis que le marquis de Palmella était en prison, son beau-frère, gouverneur militaire d'Oporto, annonçait à ses troupes qu'il attendait pour agir les ordres du prince royal. Une lettre de Lisbonne, datée du 10 au soir, porte que le roi avait accepté la démission de tous ses ministres, et que le marquis de Palmella, remplacé par M. Doriola aux affaires étrangères, serait nommé à l'ambassade de Londres.

PAMPELONE (N. DE), membre de la légion-d'honneur, était archidiacre de la cathédrale de Viviers à l'époque de la révolution. Il fut élu député du clergé de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, aux états-généraux en 1789, où il se lia avec les membres les plus distingués de l'assemblée constituante, dont il partageait les opinions. En 1792, M. de Pampelone alla s'établir à Lyon, et y créa une fonderie de canons, qui fut depuis transportée à Valence. Le gouvernement français l'envoya, en 1794, à Constantinople, pour y établir une fonderie de canons aux frais et pour le comte de la Porte-Ottomane; il y resta aussi long-temps que la paix subsista entre les deux états. Lors de la rupture, en 1799, il revint en France, et fut nommé membre du corps-législatif, d'où il sortit en 1804. Il obtint, en 1806, la place de chef de la divi-

sion des hôpitaux, au ministère de l'administration de la guerre, et devint enfin membre du directoire central des hôpitaux, et en exerça les fonctions jusqu'en 1814. A cette époque, il fut nommé administrateur des monnaies, poste qu'il n'occupe plus depuis 1819.

PANAT (LES FRÈRES DE), issus d'une famille distinguée, embrassèrent différentes professions analogues à leur naissance, mais auxquelles la révolution les força, en quelque sorte, de renoncer. Trois d'entre eux, le marquis, le vicomte, et le troisième, grand-vicaire de Pontoise, avaient paru d'abord en adopter les principes, et furent députés, en 1789, par différens bailliages aux états-généraux, où ils se firent peu remarquer; mais effrayés bientôt de l'effervescence populaire, ils se retirèrent des affaires publiques, et vécurent inaperçus depuis cette époque. Le chevalier de Panat, quatrième frère des précédens, chevalier de Saint-Louis et de la légion-d'honneur, était capitaine de vaisseau avant la révolution. Il émigra, et se retira en Angleterre, où il resta jusqu'à la révolution du 18 brumaire an 8; à cette époque, il rentra en France, et fut employé dans les bureaux de la marine, où il était encore en 1814. Il devint alors secrétaire de l'amirauté de France, et occupe encore ce poste, aujourd'hui (1824), avec le titre de capitaine de vaisseau.

PANCEMONT (A. X. MAINAUD DE), évêque de Vannes et membre de la légion-d'honneur, naquit, en 1747, à Parai-le-Monial en Charolais. M. de Pancemont, après avoir rempli pendant quelques années à Paris les fonctions subalternes du sacerdoce, fut pourvu, après la mort de M. de Tersac, de la cure de Saint-Sulpice, alors l'une des plus importantes de la capitale. Opposé aux principes de la révolution, il eut la prudence de se tenir caché dans Paris jusqu'après les massacres du 2 septembre, auxquels il n'échappa que par l'adresse et le dévouement d'une pauvre femme, vieille et infirme, qui le fit passer pour son mari. Il fut recherché par la police du directoire à l'époque de la conspiration de Brottier, Lavilleheurnois, etc. Il se retira alors en Allemagne, et s'y trouvait encore en 1800; mais, vers la fin de cette année, il rentra en France. M. de Pancemont était du nombre de ceux dont le premier consul recherchait l'influence pour l'exécution du projet qu'il avait formé de rétablir le culte catholique. Il continua à diriger les paroissiens qui se rassemblaient dans l'église des Carmes (rue de Vaugirard), avant le concordat; il s'était établi dans cette église, celle de Saint-Sulpice étant encore au pouvoir des partis constitutionnels. En 1801, les grands-vicaires de Paris le chargèrent de porter une lettre de leur part à M. de Juigné, alors en Allemagne, et d'engager ce prélat à se démettre du siége de Paris, ce qu'il fit peu de temps après. M. de Pancemont ne fut pas étranger aux négociations relatives au concordat de 1801; il eut de fréquentes conférences avec le cardinal Gonsalvi, l'archevêque de Corinthe, Spina, le P. Caselli, en-

voyés par le pape pour négocier le traité. Il se lia aussi avec l'abbé Bernier (*voyez* ce nom), qui a joué un rôle si peu pacifique dans la Vendée. Au commencement de 1802, M. de Pancemont fut nommé évêque de Vannes, et sacré, le 11 avril de la même année, par le cardinal Caprara, légat du saint-siége en France, et assista, en cette qualité, à la cérémonie de la restauration du culte, qui eut lieu à Notre-Dame, le 28 germinal an 10 (18 avril 1802); la veille il avait, de concert avec M. Bernier, évêque d'Orléans, signé une déclaration en faveur des évêques constitutionnels, dans la vue de faciliter leur entière réunion à l'église et leur admission à l'épiscopat. Le diocèse de Vannes, auquel était appelé M. de Pancemont, était agité par une dissidence d'opinions. M. Amelot, dernier évêque de ce diocèse, retiré en Angleterre, n'avait que donné sa démission, et une grande partie du clergé le regardait toujours comme seul légitime évêque. M. de Pancemont avait à lutter contre ces ecclésiastiques, qui ne voulaient pas adhérer au concordat, et contre les ecclésiastiques constitutionnels, qui paraissaient craindre qu'on ne les opprimât. Le nouveau prélat fit son entrée à Vannes, ayant dans sa voiture deux prêtres, l'un assermenté et l'autre non assermenté. Il alla ensuite à Lorient, à Hennebon, à Port-Louis, à Auray, rétablir la concorde, et le préfet du Morbihan écrivit à cette occasion au ministre des cultes : « Les opinions politiques et religieuses manifestées par M. de Pancemont, et le plan de conduite qu'il a annoncé vouloir suivre, lui ont acquis, dès les premiers jours, l'estime et la confiance générales. Je ne puis que me féliciter, en mon particulier, d'avoir un évêque aussi estimable pour coopérateur. Je crois pouvoir assurer que la tranquillité publique est ici parfaitement rétablie. » Cependant cette conduite et le suffrage des autorités ne le garantirent pas des plus cruelles épreuves qui accélérèrent le terme de sa carrière, et des contradictions sans cesse renaissantes que lui suscita son dévouement bien connu à Napoléon. On avait arrêté dans le mois d'août 1806, deux individus qui étaient signalés comme faisant partie d'un débarquement effectué sur les côtes de Bretagne; cette arrestation eut lieu dans le Morbihan. Quelques jours après, M. de Pancemont allait donner la confirmation à Monterblanc, paroisse distante d'environ 4 lieues de la ville épiscopale, lorsque sa voiture fut subitement arrêtée et entourée d'hommes armés qui s'emparèrent de sa personne et de celle de son secrétaire. On les emmena dans l'intérieur des terres, après que l'évêque, violemment arraché de sa voiture, eut été revêtu de la capote de son cocher, et que son secrétaire se fut également couvert des vêtemens du maire de Monterblanc, qui était venu à leur rencontre. Un vicaire-général qui était du voyage eut ordre de retourner à Vannes avec un billet pour le préfet, portant que, *si sous 8 heures les deux individus arrêtés n'étaient pas rendus au village de Lange, l'évêque et le secrétaire seraient fusillés.* Le billet portait encore que

le même sort les attendait si la gendarmerie était mise en mouvement. Le préfet ne songeant qu'à sauver les jours d'un évêque avantageusement connu du chef de l'état, donne aussitôt des ordres pour que les prisonniers soient mis en liberté. Ils arrivèrent dans quelques heures au lieu indiqué. Le chef de la troupe dit alors au prélat : « Vous allez être reconduit » sur la grande route par un des » miens que je vais désigner; mais, » avant de partir, vous allez me » donner votre parole que, rendu » à Vannes, vous me ferez tenir » demain, avant l'heure de midi, » à tel lieu qu'il vous plaira dé» signer : 1° le billet remis ce ma» tin à votre grand-vicaire ; 2° l'an» neau servant à vos fonctions é» piscopales ; 3° la croix de la lé» gion-d'honneur que j'ai vue à » votre boutonnière ; 4° la somme » de 24,000 francs en or bien » comptés. Quel est le lieu, quel » est celui de vos prêtres que vous » choisissez pour dépositaire ? » L'évêque lui désigna le desservant d'une paroisse voisine de Vannes. « Fort bien, ajouta le chef, mais » votre secrétaire restera jusqu'à » midi en otage ; et il sera fusillé » si, à cette heure, les objets de» mandés ne sont pas à ma dispo» sition. » On fit courir aussi le bruit que l'évêque de Vannes, dépouillé par ces hommes de ses habits pontificaux, fut habillé en meunier et conduit sur un âne dans sa ville épiscopale. On donne également une autre cause à l'événement arrivé à M. de Pancemont, ou plutôt on raconte le fait d'une manière différente (c'est un bruit qui a circulé et que nous répétons sans le garantir) : on assure que ce fut M. de Pancemont qui révéla à la police la marche de Georges Cadoudal et de ceux qui abordèrent avec lui sur un des points du diocèse à Vannes. Ils allèrent le soir même de leur débarquement demander l'hospitalité au curé d'un village voisin. Ce curé s'empressa de les accueillir, et ensuite se retira dans sa chambre pendant que ses hôtes étaient restés à table. Ceux-ci, croyant n'être entendus de personne, causèrent entre eux sans contrainte de leurs projets. Mais par hasard la domestique du curé qui allait et venait dans la maison, entendit leur conversation. Inquiète sans néanmoins comprendre bien ce que cela signifiait, elle alla tout révéler à son maître. Le pasteur, embarrassé de ces révélations, crut devoir de suite en donner connaissance à son évêque, M. de Pancemont, qui en instruisit le ministre de la police, et défendit au curé de se mêler en rien de ce qui était relatif aux propos qu'il venait de lui rapporter. On a prétendu, et nous ne garantissons pas plus ce fait que le précédent, qu'en reconnaissance de ce service important, M. de Pancemont touchait un traitement assez considérable sur les fonds de la police de l'empire. Quoi qu'il en soit de tous ces bruits, nous revenons à l'arrestation de M. de Pancemont. Les habitans de Vannes, instruits de l'événement arrivé à leur prélat, se portent en foule au-devant de lui. Dès qu'ils l'aperçoivent, ils lui témoignent par leurs acclamations la joie qu'ils ont de le re-

260

Ch.es J.ph Panckoucke.

voir. Au moment d'entrer dans la ville, M. de Pancemont manifesta l'intention de se rendre à la cathédrale; mais des scènes touchantes dont il vient d'être témoins, succédant trop rapidement à celles dont il avait été l'objet quelques heures auparavant, lui causent une émotion telle qu'il ne peut la soutenir; il tombe évanoui à la barrière. A peine revenu à lui, il se fait conduire chez le préfet; en lui exprimant sa gratitude, il retombe en faiblesse, et ne reprend tout-à-fait connaissance qu'à l'évêché, où son médecin le fait transporter à la lueur des flambeaux. Le lendemain, les 24,000 francs, le billet, l'anneau épiscopal et la décoration de la légion-d'honneur, furent envoyés de très-bonne heure à l'endroit convenu. Le secrétaire rendu sur-le-champ à la liberté, revint à Vannes dans la soirée. Toutes les bourses furent ouvertes au prélat pour sauver les jours à son secrétaire. En moins d'une heure, le supérieur du séminaire, indiqué pour recevoir les fonds, avait en mains 12,000 francs de plus que la somme exigée. Le préfet reçut du ministre de la police de vifs reproches sur la conduite qu'il avait tenue à ce sujet; il fut surtout accusé par le chef du gouvernement d'impéritie et de faiblesse; mais l'évêque reconnaissant prit vivement sa défense, et lui obtint même le titre de conseiller-d'état. L'empereur ayant décidé à cette époque que l'usage des *Monitoires* pouvait être autorisé spécialement par le grand-juge, pour la découverte des crimes dont les auteurs restaient cachés, plusieurs monitoires furent publiés, notamment dans le diocèse de Vannes, afin de découvrir les auteurs de l'attentat commis contre la personne de l'évêque. On recommande à celui-ci de ne point écouter dans ces circonstances les conseils de l'indulgence et de la charité. Les monitoires sont des ordonnances du juge ecclésiastique qu'on lit en chaire au prône des paroisses, par lesquelles, à la suite de l'exposé du fait, qui est ordinairement quelque crime, il est commandé à tous ceux qui en auront connaissance, de venir à révélation sous peine d'excommunication, s'ils y manquent après trois monitions semblables. M. de Pancemont mourut quelque temps après (en 1807) de la terrible scène dont il avait été l'objet. L'empereur, qui l'estimait beaucoup, et qui l'avait nommé à l'évêché de Vannes comme à un poste de confiance, dans lequel effectivement il lui rendit de grands services, ordonna qu'après sa mort on lui érigeât une statue, et que cette statue fût placée hors de l'église, seule, sur un piédestal; que le prélat fût représenté debout en habits pontificaux, la mître en tête, la crosse à la main. Il n'avait pas voulu que la statue de l'évêque de Vannes fût placée dans une église sur un tombeau, comme on le proposait, afin de donner à cet hommage un caractère public; il crut atteindre ce but en faisant ériger le monument en dehors.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), imprimeur-libraire, et homme de lettres; il reçut une

éducation soignée, et son penchant le porta à la culture des lettres et des spéculations littéraires. Le moment de son arrivée et de son établissement à Paris, fut celui où une passion qui n'a guère de relâche, la haine des premiers talens et de la philosophie, était portée à l'excès. C'est l'époque de ce vers de Voltaire :

Beaumont pousse à Jean-Jacque et Jean-Jacque à Beaumont;

et Voltaire aussi poussait à Jean-Jacques, et Jean-Jacques à Voltaire; tout était sous les armes de la prose et des vers. Panckoucke, qui devait trouver une partie considérable de sa fortune, et la plus prompte, dans les guerres littéraires, ne les aimait pas du tout, mais puisqu'elles étaient allumées et violentes, il lui fut aisé de conjecturer que les journaux des partis opposés auraient également de nombreux souscripteurs, et il voulut les avoir presque tous sous sa main et dans ses bureaux. Fréron, qui rédigeait *l'Année Littéraire,* fut le premier qu'il appela et qui courut à lui au premier signe. Palissot et Clément réunis faisaient une autre feuille, sous le nom de *Journal Français.* Panckoucke demanda des articles littéraires pour le *Mercure de France*, à La Harpe et à Champfort, et ni l'un ni l'autre assurément ne pouvaient se faire aucune illusion en se croyant tout aussi bons Français que Clément et Palissot; le *Journal Politique et Littéraive,* par Linguet, qui n'était accouplé à personne, faisait seul la guerre à tous. Un des premiers projets de Panckoucke, à Paris, comme imprimeur, fut une nouvelle édition magnifique des œuvres, jusqu'alors incomplètes, de Voltaire; à laquelle il voulut procurer, par une adresse très-innocente, des corrections, des additions, et des observations, que Voltaire n'aurait jamais faites autrement, au moins en si grand nombre. Il intercala des pages blanches entre toutes les pages de l'édition, appelée *encadrée.* Elle fut mise, dans cet état, à la disposition de cet homme illustre; et l'on sent combien il était impossible, se relisant lui-même tout entier, qu'à chaque changement, dont l'idée et l'expression se seraient présentées à lui, il ne les écrivît sur-le-champ à la page blanche vis-à-vis. On assure qu'à la mort de Voltaire les volumes que l'on trouva de cet exemplaire furent fidèlement rendus à Panckoucke. L'erreur et le mensonge se glissent partout, même sans intérêt : on a imprimé dans une biographie que l'idée de cette belle édition ne fut pas une conception de Panckoucke. On assure qu'elle lui fut donnée par *ses liaisons avec un de ses compatriotes, admirateur de Voltaire;* on assure encore que les deux Lillois allèrent ensemble à Ferney, traiter et arranger l'entreprise; on dit positivement, enfin, que ce fut cette même édition que Panckoucke imagina de dédier à l'impératrice Catherine II : autant de mots, autant de méprises. 1° Tout cela suppose que Panckoucke eut lui-même, ou reçut d'un autre, toutes ces idées, lorsque sa personne et son commerce étaient encore à Lille, et il ne s'en occupa que plusieurs années après son arrivée et son établissement à Paris : 2° ce ne fut

pas avec un Lillois, mais bien avec une Lilloise, qu'il alla à Ferney; ce fut avec une de ses sœurs, déjà mariée avec M. Suard, de l'académie-française. Cela valait beaucoup mieux, et pour la route et pour l'arrivée à Ferney. Leur voyage et leur séjour chez Voltaire, furent l'occasion de lettres nombreuses de Panckoucke, de Mme Suard, et du philosophe lui-même. Ce n'était pas seulement par ceux qui devaient les recevoir qu'elles étaient attendues, c'était par les personnages les plus considérables de la ville et de la cour. Quant à l'édition des œuvres complètes, il n'était pas aisé d'en parler avec convenance et prudence, à travers 200 lieues de postes royales et catholiques. Il n'en est pas dit un seul mot. C'était des Cramer qu'il s'agissait toujours, à propos des nouvelles éditions des œuvres complètes de Voltaire; mais quoique Genève portât le titre de république, celles mêmes de Genève auraient-elles été assez libres? Qu'aurait gagné la philosophie de Voltaire à des ménagemens pour le calvinisme? même sous les ombrages des jardins de Ferney, il ne fut question qu'une seule fois d'une autre édition que celle de Cramer. « Savez-vous, lui dit Panckoucke, que si toutes les éditions de vos œuvres se perdaient, vous en trouveriez une dans la mémoire de ma sœur?— Corrigée, madame, repartit vivement le grand homme, en se tournant vers Mme Suard. » 3° Ce fut plusieurs années après ce voyage de Ferney, ce fut même depuis la mort de Voltaire, que Panckoucke songea à l'édition connue sous le nom de Kehl, et qu'il imagina de la dédier à la souveraine de toutes les Russies, idée qui ne convenait qu'à Voltaire lui-même, de son vivant. Quant à l'édition depuis la mort de l'auteur, tout le monde y avait le même droit, avec les lumières et l'argent nécessaires pour l'entreprise et l'autorisation des héritiers de l'auteur; mais dans aucune main l'édition n'eût été mieux placée que dans celles de Panckoucke et de Condorcet, qui l'ont toujours dirigée, même après que Beaumarchais en fut devenu le signataire et l'éditeur proclamé. Quant à la dédicace, combien elle était simple et naturelle l'idée d'en faire l'offre à l'impératrice qui avait fourni à la collection des correspondances, l'un de ses volumes les plus précieux! Pourquoi Panckoucke tarda-t-il tant à recevoir la réponse à l'offre de la dédicace et la lettre de change de 150 mille francs? Il est à croire qu'une cour bigote fatigua de ses petitesses sa souveraine, et qu'elle aima mieux prévaloir par la grandeur de son esprit, que par celle de sa puissance: les 150,000 mille francs passèrent-ils avec l'édition dans les mains de Beaumarchais, quoique la dédicace acceptée n'ait point paru? Cela est ignoré, et n'est pas présumable. Ils sont tombés dans une erreur bien plus facile encore à éviter ceux qui ont affirmé que ce fut à son retour d'un voyage en Angleterre, que Panckoucke imagina le *Moniteur*. S'il l'imagina, si ce ne fut pas une imitation, il aurait pu l'imaginer également sans sortir de Paris; et c'est là vraisemblable-

ment ce qu'il fit. Le voyage à Londres n'était pas plus nécessaire pour donner au *Moniteur* le grand format in-folio de la plupart des feuilles anglaises. Ce format des journaux de Londres était assez connu à Paris, et il ne fallait pas une grande force d'imagination pour concevoir que son énorme étendue était parfaitement en rapport avec l'immensité, et des événemens, et des actes, et des discussions, qui ont lieu dans le passage des pouvoirs absolus aux pouvoirs constitués, et même dans l'action régulière, ou des républiques, ou des monarchies représentatives. M. Maret, aujourd'hui duc de Bassano, en fut le principal rédacteur, et rendit les plus grands services à cette grande et utile entreprise. Pénétré de tout ce qu'il devait à M. Maret, Panckoucke, pour lui prouver sa reconnaissance, lui offrit une pension en le priant d'en fixer lui-même la somme. M. Maret hésite même à l'accepter, refuse d'en fixer le montant, et ne pouvant se refuser aux instances, la porte à 3,000 francs. Panckoucke la double à l'instant même. Cette même pension a été transmise par M. Maret à un secrétaire, et aujourd'hui encore elle est payée. Dès qu'il fut marié, quoique sa femme fût jeune, et qu'elle eût peu vécu dans la capitale, il fut beaucoup aidé par elle, dans l'excellente tenue de ses maisons de ville et de campagne, qui n'eût pas été peut-être à l'abri de tout reproche d'ostentation, si la facilité n'en eût dérobé l'éclat. Dès que leurs trois enfans furent sortis successivement de l'enfance, tous les trois, dirigés par leur mère et par Mlle Angélique Panckoucke, leur tante, entrèrent dans quelques parties de l'administration des deux maisons. On n'a jamais songé une seule fois à les éloigner de leur père et de leur mère, pour leur donner une bonne éducation. C'est sous leurs yeux qu'ils recevaient les leçons les plus élémentaires ; et ces leçons, données par les meilleurs maîtres, embellissaient la maison paternelle, pour les étrangers mêmes. Berquin, si bien nommé *l'ami des enfans*, avait commencé par mériter une gloire si douce, dans cette maison. L'abbé Remy, à qui sa couronne pour l'*Eloge du chancelier de l'Hôpital* n'inspira aucun ridicule orgueil, et qui aurait pu remporter plus d'un prix d'éloquence s'il avait eu moins de passion et moins de génie pour la musique italienne, ne désempara pas de cet asile des arts et des connaissances depuis qu'il y fut entré. Condorcet y allait presque aussi souvent que Mme Suard, qu'il n'a guère quittée durant plusieurs années. Dans les mêmes années précisément, Voltaire, s'il eût été à Paris, n'aurait voulu guère passer de jour sans voir Condorcet, Mme Suard, Panckoucke et Mme Panckoucke. Personne n'ignore combien cela est vrai, et de Mme Suard, et de Condorcet, et de Panckouche; cela est moins su de Mme Panckoucke, et n'en est pas moins vrai. Le génie universel, composé de tous les genres d'esprit, et quelquefois de la perfection de tous, devait s'y connaître à cette perfection, et il était singulièrement frappé du degré

où Mme Panckoucke possédait et réunissait les grâces piquantes et naïves de l'esprit de son sexe. *J'ai toujours son idée dans la tête*, écrivait Voltaire à son mari, *depuis que je l'ai vue à Ferney;* la même lettre qui finissait par ces mots, commençait par ceux-ci : « Vous, vous savez, monsieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et mon ami, c'est à ces titres que je vous écris. » Quand le moment fut venu d'enseigner les langues à ses enfans, Panckoucke leur servit de maître. Il soumit une grammaire plus d'à moitié faite, il y avait très-longtemps, au célèbre grammairien Beauzée, qui en fut si content qu'il ne put dissimuler le désir qu'elle lui fût dédiée. Il la dédia à son fils Charles, et à ses filles Pauline et Caroline. Panckoucke a laissé un digne héritier de son nom et de ses talens (*voyez* l'article suivant). Nous allons donner d'après un de nos bibliographes, la liste des ouvrages de Panckoucke. Ce sont : 1° *Traité historique et pratique des changes*, 1760, in-12; 2° *de l'Homme et de la reproduction des différens individus*, ouvrage qui peut servir d'introduction et de défense à l'*Histoire naturelle*, par Buffon, 1761, in-12; 3° *Contre-prédiction au sujet de la nouvelle Héloïse*, roman de M. Rousseau de Genève (dans le *Journal encyclopédique* du 1er juin 1761, page 102); 4° *Traduction libre de Lucrèce*, 1768, 2 vol. in-12; 5° *Discours philosophiques sur le beau*, 1779, in-8°; 6° *Plan d'une Encyclopédie méthodique, et par ordre de matières*, 1781, in-8°; 7° *Avis d'un membre du tiers-état sur la réunion des ordres*, 1789; 8° *Observations sur l'article important de la votation par ordre ou par tête*, 1789, in-8°; 9° *Discours sur le plaisir et la douleur*, 1790, in-8°; 10° *Nouvelle grammaire raisonnée, à l'usage d'une jeune personne, par une société de gens de lettres* (Ginguené, Laharpe, Suard, etc.), 1795, in-8°; quatrième édition, 1802, in-8°; 11° *Mémoire sur les assignats et sur la manière de les considérer dans la baisse actuelle*, 1795, in-8°; 12° *Nouveaux mémoires sur les assignats, ou Moyens de liquider sur-le-champ la dette nationale*, 1795, in-8°; 13° *Grammaire élémentaire et mécanique à l'usage des enfans de dix à quatorze ans, et des écoles primaires*, 1795, in-12; nouvelle édition, 1799, in-12; 14° des articles dans le *Journal encyclopédique*, et une lettre dans le *Magasin encyclopédique*.

PANCKOUCKE (Charles-Louis-Fleury), fils du précédent, est né à Paris le 26 décembre 1780. Dire de lui qu'il *continue dignement* son père, comme imprimeur, éditeur et homme de lettres, c'est lui rendre une justice méritée. Son éducation fut très-soignée. Il se livra particulièrement avec un grand succès à l'étude des langues anciennes. M. Lemaire et M. Gail furent ses maîtres. Pendant plusieurs années, il suivit les cours de droit civil et politique. Très-jeune encore, il essaya ses forces par la publication d'un petit ouvrage, auquel il ne mit pas son nom, intitulé : *Études d'un jeune homme*, qu'il adressa à un vieillard. Après avoir terminé ses études, M. Panckoucke entra

dans la carrière des fonctions publiques, et fut nommé secrétaire de la présidence du sénat. En 1807, il publia un opuscule sous ce titre : *de l'Exposition, de la prison et de la peine de mort*. Le caractère de la philosophie se peint dans l'épigraphe suivante, mise en tête de son écrit. *Point d'humiliation, point de désespoir, point de sang.* M. François de Neufchâteau, à qui notre jeune auteur avait adressé son travail, lui écrivit une longue lettre, qu'il livra à l'impression, et dont nous extrairons quelques passages, par lesquels on pourra juger du mérite et de l'utilité de cet essai dans une matière si grave. « J'ai lu avec attention vos »vues philantropiques sur le code »pénal. Peu d'objets sont plus »dignes des méditations des sages »et des recherches des savans. »On pourra bien être surpris que »des pensées si graves sur une »matière d'état, si compliquée et »si profonde, soient le coup d'es»sai d'un jeune homme; on n'en »devra sans doute que plus d'atten»tion et d'encouragement à un »pareil début. Monsieur votre pe»re a laissé une mémoire chère »à tous les gens de lettres, et ils »verront avec plaisir son fils se »disposer à honorer son nom par »des travaux utiles. Ne fût-on pas »de votre avis, on ne peut qu'esti»mer cette morale bienveillante »qui dicte vos opinions et le choix »des autorités dont vous les ap»puyez. Quand on a pour soi Mon»tesquien, Beccaria, Servan, on »peut se présenter avec une juste »assurance. Votre dernier chapitre »sur la peine de mort pourra sem»bler un peu trop court. Le sujet »répugnait à votre sensibilité. »Vous avez détourné vos yeux de »ce spectacle atroce des peines »capitales usitées chez les anciens, »et dont l'esprit sanglant ne s'est »que trop perpétué chez les peu»ples modernes. » A la fin de sa lettre, M. François de Neufchâteau exhorte M. Panckoucke à porter ses méditations suivies sur les moyens d'extirper la mendicité, et il lui dit : « Je sais que vous »avez des vues neuves sur ce pro»blème. Celui qui pourrait le ré»soudre attaquerait en quelque »sorte le crime dans sa source, et »je vous exhorte à chercher ce »nouveau moyen de servir à la »fois l'humanité et la patrie. L'es»sor est difficile, mais à votre â»ge, c'est déjà un mérite de le »tenter; et par vos sentimens et »la manière de les rendre, vous »méritez d'y réussir. » Cependant des événemens particuliers vinrent bientôt après enlever M. Panckoucke à la carrière dans laquelle il avait débuté avec succès, et le forcèrent à se livrer aux affaires. Il fit l'acquisition d'une imprimerie, et ouvrit en même temps un magasin de librairie. Dès sa première opération commerciale, il eut le bonheur de réunir les professeurs les plus célèbres de la capitale pour la publication du *Grand Dictionnaire des Sciences médicales*, ouvrage qui a rendu les plus importans services aux praticiens et à l'humanité souffrante. La publication de *la Flore médicale*, et de la *Biographie médicale*, deux ouvrages dont il a également conçu les plans, lui fit aussi honneur, et pour tenir ses nombreux souscripteurs

toujours au niveau de la science, il eut l'heureuse idée de créer un *Journal complémentaire des Sciences médicales*, dont six années d'existence constatent l'utilité et le succès. Une partie des peintures de la *Flore médicale* est due aux talens distingués de son épouse, Mme E. Panckoucke. Dans les années 1814 et 1815, où la France éprouvait de si douloureux revers militaires, il conçut et fit exécuter l'ouvrage des *Victoires et Conquêtes*. De nobles considérations le déterminèrent à faire cette publication; les Français les comprirent, et encouragèrent avec enthousiasme cet éditeur, qui a été plus sensible aux témoignages de satisfaction qu'il reçut généralement qu'aux avantages pécuniaires qu'il y a trouvés. La collection des portraits des généraux français, celle des monumens auxquels nos victoires ont donné naissance, et une médaille en bronze, dont il fit le dessin, ont complété une si belle galerie. L'expédition d'Egypte, une des plus extraordinaires qu'un peuple guerrier ait entreprises, a donné lieu à la publication d'un ouvrage immense et magnifique, tel qu'il n'en existe chez aucune autre nation. Les exemplaires en étaient rares et d'un prix trop élevé pour les fortunes particulières. M. Panckoucke proposa au gouvernement de l'autoriser à en publier une seconde édition, afin de le mettre à la portée d'un plus plus grand nombre de fortunes : cette proposition fut acceptée. C'est un service inappréciable rendu aux savans, aux gens de lettres et aux artistes. Toujours occupé de ce qui est utile et honorable pour la nation, M. Panckoucke a réuni, sous le titre de *Barreau français*, une collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France. Il a traduit tout Tacite, et enrichi ce travail de notes nouvelles et de commentaires. Depuis vingt ans, il le revoit avec la plus grande sévérité. Il a publié des *Fragmens de la vie d'Agricola*, dont la traduction a été fort goûtée; il vient de mettre au jour la traduction complète de la *Germanie*, avec un nouveau commentaire extrait de Montesquieu et des principaux publicistes; le rapprochement des mœurs des Germains avec celles des Romains et de divers autres peuples, particulièrement avec celles de la nation française ; des notes historiques et géographiques, une table chronologique, indiquant les différentes peuplades de la Germanie, leurs envahissemens successifs et leurs établissemens; la traduction des principales variantes extraites de tous les commentateurs de Tacite, un très-bel atlas et des gravures d'après les dessins d'Horace Vernet et de M. Panckoucke lui-même, son commentaire très-étendu, tout prouve dans son auteur une grande aptitude aux recherches scientifiques, et le place, sous ce rapport, dans un rang très-élevé. Ses loisirs sont partagés entre ses savans travaux et la culture des arts : le dessin et la peinture sont un de ses délassemens favoris. Il y a même fait preuve d'un talent remarquable.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

SUPPLEMENS.

AUDOIN (Pierre), graveur du cabinet du roi, membre de l'académie impériale de Vienne, naquit à Paris en 1768; il était élève de Beauvarlet, graveur distingué. Doué de beaucoup de facilité, Audoin a produit un assez grand nombre d'ouvrages, qui, en général, méritent de fixer l'attention des amateurs. Dans ce nombre, on distingue le *Portrait de Louis XVIII*, d'après le tableau de M. Gros; la *belle Jardinière*, d'après Raphaël; le *Christ porté au tombeau*, d'après le Caravage, et *Jupiter et Antiope*, pour le musée de Laurent et Robillard. Audoin a gravé aussi avec assez de succès, dans des ovales, tous les *Portraits des membres de la famille royale*, travail qui lui a fait obtenir le titre de graveur du cabinet du roi. Le *Portrait en pied de l'impératrice Joséphine*, d'après M. Isabey, est une de ses meilleures productions; il a aussi fourni plusieurs sujets à la collection de la galerie de Florence. Audoin mourut à Paris, au mois de juillet 1822. Le caractère de son talent est une couleur de burin agréable, un faire moelleux, mais peu de finesse dans la touche.

BLANCARD (Joseph), chef de bataillon, sous-chef de parc d'artillerie et membre de la légion-d'honneur, naquit à Toulon le 8 octobre 1732. Destiné par ses parens, pauvres mais honnêtes, au service de la marine, il entra le 1er septembre 1746, à l'âge de 14 ans, dans la marine royale comme apprenti charpentier. Il fut nommé, le 8 juillet 1751, apprenti canonnier; maître canonnier instructeur et garde d'artillerie le 1er novembre 1789; lieutenant et adjudant-major du parc d'artillerie le 1er avril 1793; capitaine d'artillerie et chef des travaux du parc le 1er vendémiaire an 8; enfin chef de bataillon, sous-chef du parc, le 1er vendémiaire an 9. Les états de service de ce brave sont dignes d'être mis sous les yeux des marins, et particulièrement sous ceux des hommes qui, comme lui, entrent dans la carrière par un grade inférieur. Blancard servit 28 ans sur mer. Il fit les campagnes dont voici l'énumération : de 1752, sur le vaisseau *le Triton;* de 1754, sur le vaisseau *le Lion;* de 1755, 1756, 1757, sur la frégate *la Rose*; de 1758, sur le vaisseau *le Del Castel*; de 1759, sur le vaisseau *le Souverain;* celles de 1760, 1761, sur la frégate *l'Oiseau*; de 1762, sur le chebec *le Requin;* de 1763, sur le chebec *le Séduisant*; de 1764, sur le chebec *le Singe*; de 1768 et 1770, sur le chebec *le Renard*; de 1773, sur le vaisseau *le Protecteur*; de 1775, sur la frégate *la Pléiade*; de 1778 et 1779, sur la frégate *la Gracieuse;* de 1780, sur la frégate *la Flore;* de 1780 et 1782, sur la frégate *la Précieuse;* de 1784 et 1785, sur la corvette *la Poulette;* de 1788, sur la flûte *l'Eclair;* de 1790, sur la corvette *le Rossignol*. Il fut deux fois blessé à deux com-

bats de l'escadre de M. de la Clue, une fois très-grièvement dans un combat livré par le chebec *le Séduisant*; enfin il le fut encore à trois combats sur la frégate *la Rose*, *la Gracieuse* et *la Précieuse*. Après 59 ans de services, cet estimable et intrépide marin reçut la décoration de la légion-d'honneur le 25 prairial an 12. Il mourut, dans sa ville natale, aimé et honoré de tous ses concitoyens, le 28 mai 1806.

BOIVIN (Anne-Victoire-Gillain, veuve de Louis), professeur d'accouchemens, surveillante en chef de la maison royale de santé, etc., est née à Versailles, le 9 avril 1773, d'une famille honorable, qui lui fit donner une éducation soignée. A l'âge de 18 ans, sur la demande d'une de ses parentes religieuse à l'Hôtel-Dieu d'Étampes, elle se consacra, sans néanmoins se lier par des vœux, au service des malades. L'aménité de son caractère, son zèle, ses soins empressés dans l'exercice de ses pieux devoirs, lui concilièrent l'estime et l'affection générales. Le désir de se rendre plus utile encore lui fit étudier la médecine, autant que purent le lui permettre son sexe et les réglemens monastiques. Ainsi c'était au milieu d'un cloître qu'elle recueillait les connaissances chirurgicales, dont elle devait faire, vingt ans plus tard, un des plus heureux usages. Forcée, en 1793, de rentrer dans le monde, elle y épousa M. Boivin, ancien avoué et chef du bureau des domaines du département de Seine-et-Oise, qu'elle perdit bientôt. Privée de tout appui, elle sentit le besoin de se créer des ressources. Les connaissances chirurgicales qu'elle possédait déjà se représentèrent à son esprit : sa vocation fut dès-lors décidée. Résolue de se livrer à l'étude des accouchemens, elle entra à ses frais à l'école pratique de la Maternité de Paris. Mme Lachapelle, sage-femme, professant en chef à cet hospice, distingua bientôt Mme Boivin de ses autres élèves, et l'honora de son amitié; le docteur Chaussier lui donna aussi, dans plusieurs circonstances, des témoignages de son estime et de sa considération. Mme Boivin exerçait depuis quatre ans l'art des accouchemens, lorsque le conseil-général de l'administration des hospices l'attacha à l'hospice de la Maternité, en qualité de surveillante en chef. Elle remplit pendant onze ans ces importantes fonctions, et y acquit de nouveaux droits à la reconnaissance publique. En 1814, Mme Boivin fut appelée, par le ministre de l'intérieur, à la surveillance en chef d'une maison que l'on voulait établir à Poissy, pour y recevoir les pauvres, les malades et les femmes en couche du département de Seine-et-Oise. Elle prit possession de ce nouvel emploi le 1er janvier 1815. La même année, elle fut priée, par le préfet et les autorités locales, de se charger de la direction de l'hôpital militaire temporaire, établi dans les bâtimens de l'établissement soumis à sa surveillance, et elle remplit cette fonction pendant trois mois. L'établissement de Poissy ayant changé de destination, Mme Boivin fut nommée définitivement, le 1er janvier 1819, surveillante en chef de la maison royale de santé,

où elle surveille conjointement les salles de médecine et de chirurgie, et pratique les accouchemens. On cite de cette dame plusieurs traits de désintéressement et de modestie; nous nous bornerons à faire connaître celui-ci. Après la mort de Mme Lachapelle, Mme Boivin fut choisie et nommée pour occuper sa place. Elle s'y refusa constamment, pour rester fidèle à la promesse qu'elle avait faite de ne jamais s'asseoir dans le fauteuil de sa respectable amie. Cette fermeté peut honorer son caractère, mais doit inspirer des regrets à toutes les personnes à qui ses secours et ses lumières auraient été profitables. Mme Boivin a publié : 1° *Mémorial de l'art des accouchemens*, Paris, 1817, 2e édition, un gros vol. in-8°, avec figures; 2° *Nouveau Traité des hémorragies de l'utérus*, traduit de l'anglais de Rigby et Duneau, Paris, 1818, un vol. in-8°; 3° *Mémoire sur les hémorragies internes de l'utérus*, couronné par la société de médecine de Paris, 1819, un vol in-8°; 4° elle est encore auteur de plusieurs *Mémoires* intéressans sur les diverses parties de l'art qu'elle professe. Elle a été gratifiée de la médaille d'or du mérite civil de Prusse.

CASTEX (Pierre), colonel du 13me régiment d'infanterie légère, membre de la légion-d'honneur, naquit à Lectours, département du Gers, le 20 mai 1760. Le colonel Castex prit du service, en 1776, comme soldat dans le 50me régiment d'infanterie. C'est à la révolution, dont il fit toutes les campagnes jusqu'en l'an 12 de la république, qu'il dut de passer successivement des grades inférieurs à celui de colonel, d'abord du 13me régiment d'infanterie de ligne, ensuite du 13me régiment d'infanterie-légère. La décoration de la légion-d'honneur lui fut décernée le 25 prairial an 8. Il mourut le 11 frimaire an 14. Voici, d'après l'état de ses services, le détail des principales actions où il s'est distingué : « A la bataille de Saint-Georges, il chargea l'ennemi à la tête de son bataillon, et, par une manœuvre habile, le culbuta dans un marais sous les murs de Mantoue. Le résultat glorieux de cette affaire fut la prise d'un régiment de cuirassiers, le colonel à la tête, d'un bataillon d'infanterie et d'une compagnie de hulans. Il reçut pendant l'action une forte contusion à la poitrine, et ne quitta point, malgré la douleur qu'il éprouvait, le champ de bataille. Chargé de la défense du pont du Mincio, près Governolo, il contint l'ennemi, et l'empêcha de forcer ce point, que les circonstances rendaient important. A cette affaire, il fut grièvement blessé d'un coup de feu, qui lui fracassa le genou gauche. La gravité de cette blessure lui fit craindre long-temps d'être incapable de servir, et le chagrin qu'il en ressentait rendit sa guérison plus longue et plus difficile. A la bataille de Biberach, le 19 floréal an 8, le général Thureau lui ordonna d'attaquer une batterie dont le feu gênait les manœuvres de la division. Castex, à la tête de son bataillon, la chargea au milieu d'un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie, culbuta les troupes qui la défendaient, et s'empara

d'un nombre considérable de prisonniers. »

CELESIA (Pierre-Paul), ancien ministre de la république de Gênes, membre de l'institut ligurien, etc., officier de la légion-d'honneur, naquit à Gênes, le 1er octobre 1732. Destiné par sa famille, l'une des plus distinguées de cette république, à suivre la carrière diplomatique, il fit de brillantes études aux universités de Pise, de Rome et de Gênes, et mérita, dès lâge de 23 ans, que le gouvernement lui confiât les fonctions de ministre près de la cour de Londres, fonctions qu'il remplit, pendant quatre années, de 1755 à 1759. Il vint plusieurs fois à Paris, et y rechercha avec empressement la société des gens de lettres et des hommes d'état, qui tous l'accueillirent avec la plus haute distinction. Parmi les premiers, MM. Du Bocage et Crébillon furent ses amis intimes. Il regrettait vivement de n'avoir pu connaître Voltaire autrement que par ses immortels écrits. M. Celesia, de retour dans sa patrie, fut nommé par le gouvernement génois, ministre près de la cour de Turin, avec la mission spéciale de déterminer d'une manière invariable les confins des deux états. Ministre plénipotentiaire près du roi d'Espagne en 1784, il eut près de la même cour, en 1785, le titre d'envoyé extraordinaire, et il y résida en cette qualité jusqu'en 1797. A cette époque, par suite des changemens survenus dans la république génoise, il fut rappelé; mais il fut porté en même temps à des fonctions municipales. En 1800, il devint successivement, et à peu d'intervalles, membre de la commission législative du gouvernement, membre de la régence, et enfin de la consulte législative de la république ligurienne. Le 29 juin 1803, il cessa ces dernières fonctions pour installer le gouvernement constitutionnel en qualité de doyen du sénat, dont il avait été nommé membre long-temps auparavant. Cette dignité lui fut conservée jusqu'à l'époque de la réunion de la Ligurie à l'empire français. Lorsque l'empereur Napoléon se rendit à Gênes, M. Celesia le harangua en qualité de président du conseil d'arrondissement. L'empereur le décora de l'étoile d'officier de la légion-d'honneur. Cet illustre citoyen, malgré son grand âge, consentit à accepter les fonctions de membre de la commission des mouvemens et du conseil d'administration de l'université, que lui confia l'archi-chancelier de l'empire. Il mourut, dans sa 74e année, le 12 janvier 1806, regretté de ses concitoyens et des Français, qu'il confondait dans ses affections patriotiques.

CHRISTOPHE DE SAINT-JORRE (Louis-Claude), ancien avocat, membre de l'athénée des arts de Paris, et de la société d'agriculture du département du Nord, est né à Paris, et appartient à une famille ancienne dans l'ordre judiciaire. Il fit ses études au collége de Lisieux, et fut reçu avocat au parlement en 1790. M. Christophe de Saint-Jorre s'est quelquefois occupé d'économie publique. Il acheta, en l'an 6, la maison des Minimes, place Royale, la transforma en maison de re-

fuge pour les émigrés, les rentiers, etc., qui y trouvèrent à peu de frais un asile et toutes sortes de secours; il la dirigea pendant six ans. C'est la création de cet établissement qui donna l'idée à M. et à Mme Duchaila de former l'établissement de Sainte-Perrine de Chaillot, devenu bientôt une des maisons de bienfaisance du gouvernement. En l'an 10, il créa une *Tontine perpétuelle de rentes sur l'état;* ce genre d'opérations n'étant point alors protégé par le gouvernement, il n'y eut que 60 actionnaires. La création de M. Christophe de Saint-Jorre paraît avoir inspiré à une société anonyme, autorisée par ordonnance royale, l'idée d'une entreprise qui porte également le titre de *Tontine perpétuelle en rentes sur l'état.* Le 2 brumaire an 13, il adressa à M. Fourcroy, ministre de l'intérieur, sur l'invitation de M. Granjean, l'un des chefs de ce ministère, un *Mémoire sur l'impôt ou cens universitaire.* Quatre ans après, en 1808, lors de la création de l'université impériale, M. Christophe de Saint-Jorre vit que son plan financier n'avait pas été inutile au travail qui avait été fait sur cette matière. Il présenta, en octobre 1815, à M. Corvetto, ministre des finances, qui l'accueillit favorablement, un *Mémoire sur les moyens de venir au secours de l'état.* En 1819, il rédigea un *Mémoire*, en forme de lettre, en réponse à un écrit signé Philaleth (M. Fée, pharmacien à Paris), sur la réorganisation de l'état de pharmacien en France. Ce mémoire a été pris en considération par l'académie de médecine. M. Christophe de Saint-Jorre a créé, en 1821, avec M. Carré, jeune avocat, honorablement connu au barreau, un journal intitulé: *Annales de Jurisprudence commerciale.* Il a présenté au roi, aux chambres, aux ministres et aux académies, un *Mémoire* sur l'inconvenance des patentes à l'égard de sept ou huit états ou professions : médecins, chirurgiens, pharmaciens, architectes, etc., dont la chambre des députés a ordonné le renvoi au bureau des renseignemens, et l'académie des sciences, le dépôt dans la bibliothèque de l'institut. Enfin, s'occupant quelquefois d'économie domestique, il a obtenu, le 14 janvier 1824, un brevet d'invention pour un meuble chaufferette, appelé *Jorrine,* ou *Conservateur de la chaleur.* Dans son numéro du 18 du même mois, le *Moniteur* a rendu un compte très-avantageux de ce meuble, qui peut encore servir aux appartemens, bureaux et voitures, et remplacer les boules d'eau et réchauds pour le service de la table.

DERREY (N.), né à Toulouse, d'une famille noble, se sépara des opinions de sa caste aux premiers jours de la révolution, dont il aima les principes dans leur origine. Ses concitoyens, après la destruction du capitoulat, et la mort de Rigaud, leur premier maire, en 1790, le nommèrent à cette magistrature populaire. La fermeté de Derrey calma plus d'une fois les orages élevés par les deux partis, qui, toujours en présence, attendaient le moment de s'accabler. Il était vrai constitutionnel, aussi devait-il déplaire à tous les hommes exagérés. Il fut nommé, à

Toulouse, *président de la société des amis de la constitution* en 1791, et ne parla jamais que pour recommander l'union et la concorde: ces mots, alors comme aujourd'hui, n'étaient pas toujours entendus. Accusé de démocratie par la noblesse, il devint coupable de fédéralisme après les journées du 31 mai et du 2 juin 1793. Proscrit et arrêté, il fut conduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à la peine de mort le 27 juin de la même année.

FREY (Antoine), né dans le canton de Zurich, le 9 septembre 1780, exerce à Paris, depuis 26 ans, l'art de l'imprimeur en lettres, dont il a fait l'apprentissage à Zurich, dans l'imprimerie dite *la Société Typographique*, que l'association de l'illustre Gessner rendit très-célèbre. Il a été successivement prote et correcteur chez plusieurs de nos typographes les plus distingués, entre autres MM. Stoupe, P. Didot et Plassan. M. Frey, qui paraît avoir étudié avec succès tous les secrets de sa profession, vient de publier (1824), sous le titre de *Principes de Ponctuation fondés sur la nature du langage écrit*, un ouvrage entièrement neuf, principalement utile aux hommes de lettres, aux professeurs de langues, et aux typographes. Il a rendu un véritable service à la littérature en composant un livre qui donne l'explication logique et grammaticale du rôle que jouent tous les signes de ponctuation, et qui offre des principes clairs développés par une logique persuasive. L'auteur a divisé son ouvrage en 3 chapitres: le 1er contient les *signes de division proprement dits*, qui sont la virgule, le point-virgule, le deux-points, et le point; le second comprend les *signes modificatifs*, tels que le signe *interjectif* et le signe interrogatif; et le troisième renferme les *signes auxiliaires*, savoir, le signe suspensif, les parenthèses et les crochets, le tiret ou moins (—), la variation et gradation des caractères, le guillemet, et l'alinéa avec les divers signes qui le modifient. Dumarsais, en distinguant entre une proposition logique et une proposition grammaticale, a conduit M. Frey à distinguer entre un nom, un adjectif, un adverbe, un pléonasme grammatical, et leurs équivalens logiques: par exemple, dans cette proposition de M. le vicomte de Châteaubriand, «Dans les temps de »révolution les opinions sont les »seules marchandises dont on trou»ve la défaite,» l'auteur considère comme un adverbe logique cet assemblage de mots, *Dans les temps de révolution*, parce qu'il modifie le verbe *sont*, et il envisage comme un adjectif logique cet autre assemblage, *dont on trouve la défaite*, parce qu'à son tour il détermine le substantif *marchandises*, d'où il conclut que la proposition doit être écrite sans virgule; tandis que dans cette proposition rapportée par Dumarsais, «L'hom»me, qui est un être raisonnable, de»vrait s'attacher à régler ses pas»sions,» la phrase, *qui est un être raisonnable*, ne déterminant ni *homme* ni aucune autre partie de la proposition principale, doit être mise hors de contact par la répétition de la virgule. Les styles périodique, coupé, concis, élégant,

diffus, dans la prose ou la poésie, sont reproduits dans des exemples piquans et bien choisis; en un mot, ce traité, dont les analyses rappellent si bien la méthode de Dumarsais, semble devoir former le complément des ouvrages classiques de ce logicien philosophe. M. Frey s'occupe d'un *Traité pratique de l'imprimeur en lettres*, et de la publication de quelques *idées nouvelles sur la grammaire française.*

GARNEREY (Auguste), peintre-dessinateur, peintre particulier et maître de dessin de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense, aujourd'hui duchesse de Saint-Leu, mort dans la force de l'âge au mois de mars 1824, fut associé fort jeune à la commission d'Egypte, et parvint, par ses heureux talens, à faire des compositions d'un véritable mérite, de simples croquis tracés sur les lieux: plusieurs de ces compositions ont été gravées dans le grand ouvrage auquel la célèbre campagne d'Egypte a donné lieu. Garnerey s'était fait remarquer dans un genre très-pittoresque, en reproduisant les scènes chevaleresques des temps dits *gothiques.* Les vignettes qu'il exécuta, notamment pour le roman de *Petit Jehan de Saintré*, et pour le *Livre d'Amour, ou les Folâtreries du bon vieux temps*, parurent à différentes expositions du musée du Louvre, ainsi que les dessins qu'il entreprit pour les œuvres du premier comique français, de l'inimitable *Molière*, dans lesquels il excella, et qui réunirent tous les suffrages. On admira également ses *aquarelles:* ses *fleurs* obtinrent les éloges du célèbre peintre de fleurs, M. Redouté. Garnerey, s'étant rendu à Naples en 1822, recommandé par Mme la duchesse d'Orléans et Mme la duchesse de Berri, représenta dans une grande *aquarelle* toute la famille du prince héréditaire. Le lieu choisi par l'artiste est une terrasse dominant la mer et le Vésuve: on espère que cette composition, où l'on retrouve dans tout son éclat le talent de Garnerey, fera partie de la prochaine exposition, qui aura lieu le 25 août de cette année (1824). Il avait commencé, pour le roi de Naples, le portrait en pied de Mme la duchesse de Berri et de ses enfans: la mort ne lui a pas permis d'achever cet ouvrage. Quelque temps auparavant, il avait envoyé à l'illustre prince Eugène (*v.* Beauharnais), qui l'a précédé de peu de jours au tombeau, douze *Vues de la Malmaison:* cet hommage toucha vivement le prince, qui s'empressa d'en témoigner sa reconnaissance à l'auteur. Garnerey a encore composé différens dessins à la *Sépia* ou *Aquarelle*, parmi lesquels se font remarquer ceux que l'on destinait à une nouvelle édition du roman anglais de Lewis, *le Moine*, traduit par l'abbé Morellet. Cet artiste, que les arts, l'amitié, la nature regretteront long-temps, était dessinateur des costumes de l'Académie royale de musique et du premier théâtre français. Homme aimable et excellent, il consacrait le fruit de ses travaux à aider sa famille: sa sœur lui dut sa dot, et la maison paternelle la modeste aisance dont elle jouissait.

GILCHRIST (John Borth-

WICH), l'un des orientalistes anglais les plus distingués, a d'abord été professeur de langues orientales au collége de Fort-William, à Calcutta; il est actuellement à Londres, où il fait un cours d'hindostani. M. Gilchrist a publié un très-grand nombre d'ouvrages très-répandus en Angleterre et dans les Indes, tous sur la langue hindostanie ou dans cet idiome. C'est cet habile orientaliste qui a le plus contribué à donner à ses compatriotes le goût de cette langue. Il a été le maître et il est l'ami du célèbre orientaliste anglais M. John Shakespear.

HERSENT (Louis), membre de l'institut et de la légion-d'honneur, est né à Paris en 1777. Élève de M. Regnault, il s'est, en quelque sorte, créé un genre à part, et a pris sa place au premier rang des peintres de notre époque, en élevant au mérite des tableaux d'histoire les tableaux de genre, sur lesquels se fonde sa réputation. C'est ainsi que Nicolas Poussin, dans des dimensions étroites, composa des chefs-d'œuvre, que la sublimité de la pensée et la beauté de l'exécution placent au niveau des plus hautes productions de l'art. Le *Passage du pont de Landshur*, *Las Casas*, *Fénélon ramenant la vache du paysan*, *la Mort de Bichat*, *la Bienfaisance de Louis XVI*, avaient déjà signalé l'expression pathétique et la touche originale qui caractérisent le talent de ce maître : *Daphnis et Chloé* et *Gustave Vasa*, ont mis le sceau à sa brillante réputation. Toute la grâce, toute l'ardeur naïve de l'amour pastoral respirent dans le premier de ces tableaux; le second, l'une des plus belles conceptions historiques de l'époque, a mérité à M. Hersent la décoration de la légion-d'honneur. M. Hersent a aussi fait plusieurs beaux portraits, entr'autres celui de notre célèbre orateur M. Casimir Perrier. Sa dernière production, le charmant tableau de *Ruth et Booz*, celui dont l'expression et la pureté de dessin et de goût rappellent plus particulièrement la manière du Poussin, avait été commandé à ce peintre par S. M. Louis XVIII. M. Alexandre Tardieu s'occupe en ce moment de le reproduire par le burin. M. Hersent est depuis l'année dernière membre de l'institut; il a épousé Mlle Manduit, auteur de plusieurs jolis tableaux, qui l'ont placée au premier rang des artistes de son sexe.

L'article consacré à Lecointre, de Versailles, dans le tome XI de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, doit être remplacé par celui-ci.

LECOINTRE (Laurent), généralement désigné sous le nom de Lecointre de Versailles, député à l'assemblée législative et à la convention nationale, naquit à Versailles, et y faisait le commerce des toiles, lorsque les symptômes de la révolution éclatèrent. Il en adopta les principes de manière à ce que leur application, en favorisant la cause du peuple, ne pût être préjudiciable à celle

du trône; et malgré tout ce qu'on a pu écrire de contraire, les opinions de Lecointre n'étaient point suspectes au gouvernement d'alors, puisqu'en 1789 il fut chargé par lui de la mission la plus délicate, celle d'envoyer à Paris, en proie à la disette, le peu de farine qui se trouvait à Versailles (il n'y en avait que pour un jour.) Cette opération conduite avec prudence, sous la protection de quelques gardes nationaux, se termina sans accident. Lecointre avait refusé l'offre d'un détachement de gardes-du-corps et de Suisses, que le contrôleur-général des finances voulait mettre à sa disposition. Dans le mois d'août de la même année, une souscription fut ouverte pour offrir un bouquet patriotique au roi; Lecointre souscrivit pour une somme de 12,000 francs, qu'il a payés. Comme les principes qu'il professait étaient ceux de la majorité des habitans de sa ville natale, il acquit parmi eux une assez grande influence, et dès l'organisation de la garde nationale, ils le nommèrent l'un de leurs capitaines. Il assista à la célèbre séance du Jeu de Paume, dans laquelle les membres de l'assemblée nationale prononcèrent le serment de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le 20 juin 1790, anniversaire de cette mémorable journée, une société patriotique, qui devint le type de toutes celles qui depuis se formèrent en France, fut fondée à Paris : Lecointre, alors président du département de Seine-et-Oise, en devint membre. On a dit, mal-à-propos, qu'il fut à la même époque nommé commandant en second de la garde nationale de Versailles : il avait passé du grade de capitaine à celui de major-commandant de bataillon, et de ce dernier à celui de lieutenant-colonel commandant la première division, bien avant cette époque; il devint commandant en chef en 1791, et ne fut jamais commandant en second. A l'occasion du repas donné, le 1er octobre, par les gardes-du-corps aux officiers des troupes de ligne, il eut une altercation très-vive avec le chevalier de Cartouzières, au sujet de l'insulte faite à l'habit et à la nouvelle cocarde : le chevalier même lui proposa un duel. Le *Moniteur*, qui rapporte ce fait, ajoute que Lecointre « propose au comité militaire de faire prêter le serment, » et prendre la cocarde par les » gardes-du-corps, pour calmer » les inquiétudes et les projets de » vengeance qui fermentent; rallie » et dirige la garde nationale, abandonnée de ses chefs les 5 et 6 » octobre; s'assure de la disposition » pacifique des gardes-du-corps et » du régiment de Flandre; arrête » une troupe arrivant sans ordre » de Paris, lui fait distribuer du » pain; reçoit de la municipalité, » qui se dissout, une autorisation » générale et absolue de faire tout » ce qu'il jugera convenable pour » la tranquillité et la sûreté de la » ville. » Lecointre fit une déclaration sur les événemens des 5 et 6 octobre et sur les faits antérieurs, pour servir de réponse à plusieurs mémoires des gardes-du-corps, qui inculpaient la garde nationale. En 1790, il avait été porté à la présidence du département de Seine-et-Oise; en septembre 1791,

il fut élu, par le même département, député à l'assemblée législative. Quelques dénonciations qu'il y fit successivement le firent accuser de versatilité dans ses opinions et dans sa conduite. Pour le juger ainsi, il aurait fallu examiner quels étaient les motifs de ces dénonciations, et quels sont les devoirs d'un député. Au surplus, voici ce qu'on lit à ce sujet dans les tables du *Moniteur :* « En 1791, il » parle (Lecointre) sur les effets du » roi arrêté à Longwi; en 1792, fait » décréter d'accusation Chappe et » Lassault, arrêtés en émigrant; » fait décréter d'accusation Debar » et Monnet, prévenus d'embau- » chage pour les émigrés; dénon- » ce la délivrance des congés des » Suisses de la garde, faite au nom » du comte d'Artois; veut qu'on » examine les comptes de l'ex-mi- » nistre Narbonne, relativement à » des marchés frauduleux; vote » pour le décret d'accusation con- » tre plusieurs officiers arrêtés en » émigrant; plaintes relatives à sa » dénonciation contre Théobald » Dillon; observe que la conduite » de cet officier n'a pas été irrépro- » chable; propose l'ordre du jour » sur la dénonciation de Dumas » contre Dumouriez; fait décré- » ter que le ministre de la guerre » ne pourra quitter Paris sans avoir » rendu ses comptes; fait un rap- » port sur un marché frauduleux » de fusils, passé entre Lajarre et » Chambonas, ex-ministres, et » Caron de Beaumarchais. » Là se bornent les dénonciations de Lecointre, depuis son entrée à l'assemblée législative en 1791 jusqu'au 10 août 1792, et cependant on lui en attribue un grand nombre d'autres. La vérité est que Lecointre, n'agissant que d'après sa propre conviction, n'était point, comme on l'a dit, atteint de la manie de dénoncer, et que dans aucun cas il n'a pu convenir que ce qu'on appelait sa versatilité était un défaut commun à sa famille. Lecointre n'a point travaillé à préparer les événemens du 10 août 1792, mais ce jour-là, il devait se trouver à son poste, et il y était : les procès-verbaux de la convention en font foi. Le 29 du même mois, il fut envoyé en mission dans les départemens de Seine-et-Oise, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Calvados et de l'Orne, pour y assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité, et y faire exécuter les mesures prises par la convention, relativement à la levée des 30,000 hommes, nouvellement décrétée, lesquels devaient être pris dans seize départemens désignés dans le décret, ainsi conçu : « L'assemblée natio- » nale législative a nommé MM. » Jean Debry, Merlin, Lecointre » de Versailles, Lefèvre, Richard » et Albitte, pour ses commissaires, » et les charge de se rendre immé- » diatement auprès des seize dé- » partemens qui sont invités à con- » tribuer à la levée des 30,000 hom- » mes, et d'y engager les citoyens » à marcher à la défense de la pa- » trie. » (Suivent les signatures.) Le zèle de Lecointre et d'Albitte, son collègue, se signala en cette occasion, car dans les six départemens qui leur échurent, on vit, en moins d'un mois, 14,000 hommes armés et équipés, traînant à leur suite 24 pièces de canon de bronze, et portant leurs vivres

jusqu'à Meaux, lieu du rendez-vous général. La mission de Lecointre n'était pas encore terminée, lorsque le 6 septembre 1792, il reçut une nouvelle preuve de confiance du département de Seine-et-Oise, qui le nomma député à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il réunit, pour l'application de la peine, son vote à celui de la majorité de l'assemblée. Il avait rejeté l'appel au peuple, et il rejeta également le sursis. On a dit qu'il avait engagé, à la séance du 12 avril 1793, la convention à presser le jugement de la reine : le fait paraît controuvé. Appelé comme témoin au procès de cette princesse, ses dépositions n'eurent de remarquable que leur opposition avec celles de MM. Destaing, Latour-Dupin et Perceval. On a dit de Lecointre qu'il fut l'un des plus ardens instigateurs de la proscription des Girondins au 31 mai. Il n'était point à Paris à cette époque, et se trouvait en mission près l'armée des côtes de Cherbourg, avec Prieur (de la Côte-d'Or). Absens de la convention depuis le 9 mai 1793 jusqu'au 20 juillet, ils furent exposés aux plus grands dangers dans leur mission, par suite des événemens du 31 mai et des journées suivantes. Romme, un de leurs collègues, fut arrêté à Bayeux, et conduit au château de Caen : Lecointre et Prieur (de la Côte-d'Or), faillirent de l'être à Coutances. Lecointre, exposé à une infinité de dangers, à cause de cette journée, n'en était donc point considéré comme l'un des auteurs. Il contribua puissamment à la chute de Robespierre, et poursuivit avec vigueur les complices de sa tyrannie, après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Depuis le 16 octobre 1793, époque du jugement de la reine, jusqu'au 27 juillet 1794, c'est-à-dire pendant le temps de la plus grande terreur, Lecointre n'avait point été inactif dans la convention, et c'est en rappelant ses actes dans le cours de cette période, que l'on pourra juger s'il fléchit le genou devant l'idole du jour, ou s'il resta lui-même. Or, on lit dans les *Tables du Moniteur*, qu'à la fin de 1793 il accusa Turlat, commandant d'une force armée révolutionnaire, d'avoir commis des horreurs auprès de Corbeil; qu'en 1794, il demanda la liberté provisoire du général Westermann, destitué; qu'il appuya l'ajournement du projet de loi du 22 prairial, tendant à accélérer les jugemens du tribunal révolutionnaire (il demanda sur cette loi de sang l'ajournement ou la mort). Robespierre parla, traita d'ennemis publics ceux qui s'opposaient à cette loi, et elle fut décrétée séance tenante. Le lendemain, plusieurs de ceux qui l'avaient votée eurent peur de leur ouvrage; on y proposa un amendement : il fut écarté par un considérant que l'on ajouta à la loi, et dont Merlin de Douay fut le rédacteur. Robespierre, qui était absent, tança fortement, à la séance suivante, ceux qui avaient paru douter des intentions du comité de salut-public, en interprêtant la loi. Les auteurs du considérant, Bourdon-de-l'Oise, qui l'avait provoqué, et Merlin de Douay, qui l'avait rédigé, eu-

rent peur. Ils s'excusèrent, l'un sur ses intentions, l'autre sur la bonté de son cœur, et le considérant fut rapporté. Il y avait donc du courage à résister à Robespierre, et c'est ce qu'avait fait Lecointre, en demandant l'ajournement de cette loi, que le décemvir voulait faire passer, et qu'il fit passer en effet presque sans discussion. Il est donc clair que Lecointre n'avait pas attendu le 9 thermidor pour se montrer l'ennemi du tyran et de ses complices. Il avait dénoncé des abus dans l'exécution de la loi du 17 septembre, et fait décréter la remise, dans les 24 heures, aux incarcérés, des motifs de leur arrestation, décret qui, gênant trop les dominateurs, fut bientôt rapporté, malgré la vive opposition de Lecointre et de Phelippeaux. Ces faits sont consignés dans tous les journaux du temps, et dans sa *Dénonciation contre les sept membres du comité.* Lorsque Lecointre eut dénoncé Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère et Vadier, une discussion s'éleva à ce sujet, et dura trois jours, au bout desquels sa dénonciation fut déclarée calomnieuse. A la séance du 14 fructidor, on demanda qu'il se démît des fonctions de secrétaire, qu'il exerçait alors; mais sur les observations de Colombelle, la convention passa à l'ordre du jour. Cependant, à la séance du 16, Lecointre fut attaqué de nouveau par Bernard de Saintes, Fayan et Duhem. Un membre observa que lors de la discussion sur la loi du 22 prairial, Lecointre eut le courage de demander *l'ajournement ou la mort;* il proposa l'ordre du jour, et l'ordre du jour fut adopté. Un grand nombre de voix réclamèrent l'appel nominal; Bourdon-de-l'Oise demanda qu'avant de le faire, le président mît de nouveau la question aux voix. Alors Lecointre dit : « J'ai souvent prouvé que j'étais capable de donner » ma tête pour la révolution, à » plus forte raison suis-je capable » de quitter ma place de secrétaire. » On paraît désirer ma démission; » je la donne de bon cœur : la dé» mission fut acceptée. » Avec la démission de Lecointre, on avait demandé celle de Guffroi : le président la mit aux voix; l'assemblée passa à l'ordre du jour. La société des Jacobins l'ayant mandé pour rendre compte de ses opinions, Lecointre répondit « qu'il ne devait de compte qu'au » peuple français et à la conven» tion. » Cette réponse le fit rayer du tableau des membres de la société. On a dit qu'il s'était opposé de tout son pouvoir à ce que les proscrits du 31 mai rentrassent à la convention; en relisant la proposition qu'il fit à la séance du 19 ventôse an 3, on verra jusqu'à quel point ce reproche est fondé. « Je viens, dit Lecointre, vous » demander, non pas le rapport » du décret rendu hier, en mon » absence, au sujet des députés » démissionnaires ou mis hors la » loi, mais au lieu d'un rapport » précipité, incirconstancié, énon» cé en des termes généraux et » vagues, je viens demander que » vous décrétiez que vos comités » présenteront un rapport détaillé, » précisé sur chacun des membres

» dont vous avez prononcé, sans » examen, la rentrée dans votre » sein. Eux-mêmes ont intérêt de » se joindre à moi; certes, leur po- » sition n'est pas à beaucoup près » la même à tous. » Ainsi, en demandant un rapport plus circonstancié, Lecointre ne s'opposa point à la rentrée des députés proscrits. Le 15 frimaire an 3, il annonça à la convention que, depuis le 13 fructidor, il avait réuni tous les renseignemens et toutes les preuves à l'appui de sa dénonciation contre les membres de l'ancien comité de salut-public; qu'il l'avait fait imprimer, et qu'il se proposait de la renouveler à la tribune; il demanda le renvoi aux trois comités, et en proposa la distribution : ces deux propositions furent adoptées. A la séance du 7 nivôse suivant, Merlin de Douay vint, au nom des trois comités, proposer à la convention de nommer dans son sein une commission de 21 membres pour examiner la dénonciation de Lecointre, relativement à Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère et Vadier. A l'égard des autres membres, Amar, David et Vouland, les comités pensaient qu'il n'y avait pas lieu à examen. Lecointre demanda la parole, et ne put l'obtenir; on adopta la proposition faite par Merlin, et on nomma la commission des 21. Le rapport de cette commission fut fait le 12 ventôse an 3 (2 mars 1795). Les conclusions furent que la commission estimait qu'il y avait lieu à accusation contre les quatre prévenus. La convention, en adoptant un amendement, décréta qu'ils seraient mis en arrestation. Le 12 germinal suivant, jour où les débats commencèrent, Lecointre se plaignit de la composition arbitraire des tribunes, dont on avait repoussé les femmes. Barras et autres voulurent que la convention passât outre malgré ses observations: la convention décréta qu'il serait entendu. Lecointre monta à la tribune, et dit : « Je jure sur la tête de Brutus, » le défenseur de la liberté, je » jure qu'aujourd'hui j'ai vu des » gardes nombreuses faire entrer » les hommes, repousser les fem- » mes. Je me suis dit : Eh quoi! » est-ce pour ou contre les grands » coupables que ces précautions » sont prises? Quoi! l'on permet » l'entrée des tribunes aux uns, » on la refuse aux autres, et la li- » berté existe! Jamais, j'espère, » on ne me soupçonnera de parler » en faveur des coupables, moi » qui les ai dénoncés; mais, ci- » toyens, voudrait-on priver nos » collègues de la dernière consola- » tion des accusés, celle de se dé- » fendre! Pour moi, je déclare que » si les tribunes ne se composent » pas librement, je demande la » mort; je proteste contre tout ce » que vous ferez. » Après que, dans la même séance, la convention, sans ajournement, sans discussion, sans rapport, annulant à l'égard des accusés les fonctions de jury d'accusation et de jury de jugement, les eut condamnés à la déportation, Lecointre demanda sur ce décret l'appel nominal, ainsi motivé : « Je déclare, sur mon hon- » neur, que moi, dénonciateur, je » demande l'appel nominal, la li- » berté des opinions étant violée. » Il signa sa demande, et 52 autres

députés apposèrent leurs signatures à la suite de la sienne. Voilà toute la participation qu'eut Lecointre dans cette affaire. A la séance du soir du 13 germinal an 3 (1er avril 1795), le lendemain de l'insurrection des faubourgs, Lecointre fut dénoncé par Tallien, conjointement avec Thuriot, Cambon et Fouché. Quelques députés, en appuyant la dénonciation, demandèrent l'arrestation de ces quatre membres, contre lesquels néanmoins on n'alléguait d'autres griefs que de ne s'être point trouvés la veille à la séance, ce qui les faisait supposer d'intelligence avec les insurgés : l'ordre du jour écarta ces vagues accusations. Cependant, à la séance du 16 germinal, Lecointre fut dénoncé de nouveau par Bourdon-de-l'Oise, non pas comme l'un des auteurs des événemens du 12, mais comme s'étant réuni au parti de Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, après les avoir dénoncés. On a vu, par la conduite de Lecointre, pendant les débats, jusqu'à quel point une pareille allégation était fondée; cependant cette fois un décret d'arrestation fut lancé contre lui, et il ne fut rendu à la liberté que le 15 vendémiaire an 4, par un arrêté du comité de sûreté générale. Il demanda à être jugé, et voyant qu'il ne pouvait l'obtenir, il fit imprimer un nouveau compte de sa fortune et de sa vie politique, dans lequel il prouva qu'il n'avait rien fait qui pût motiver son arrestation. Après l'organisation des deux conseils, il ne fut point réélu, par un motif très-simple; c'est qu'il n'y eut pas d'élection, et qu'il y eut seulement conservation du parti dominant par le parti dominant, et exclusion, par ce même parti, de ceux des députés qui lui déplaisaient : Lecointre fut du nombre. A l'époque des élections, on l'attaqua dans des pamphlets calomnieux, affichés nuitamment sur tous les murs de Versailles. Il était naturel qu'il se défendît des imputations odieuses dont on le rendait l'objet, et il fit imprimer et afficher ses réponses tant à Paris qu'à Versailles. On l'attaqua au moment des élections; il devait répondre au moment des élections : son but était de repousser la calomnie, de quelque part qu'elle vînt. Il signa *non*, non-seulement contre l'acceptation de la constitution de l'an 8, mais encore contre le consulat à vie et contre l'hérédité de la dignité impériale dans la famille du premier consul Bonaparte : tous ses votes furent motivés sur les registres de divers notaires. Il fut arrêté à Sèvres le 4 nivôse an 9, lendemain de l'explosion de la *machine infernale*, comme prévenu de *machination contre la sûreté de l'état*. Il resta en arrestation chez lui, à Versailles, sous la surveillance de deux gendarmes, jusqu'au 18 pluviôse, que ces gendarmes lui furent ôtés, et qu'il reçut l'ordre de se rendre à Guignes, dans ses propriétés, pour y être mis sous la surveillance des autorités. Sa surveillance fut levée le 24 fructidor an 12. Il était en liberté depuis près d'un an, et n'avait point quitté Guignes, lorsqu'il mourut le 4 août 1805.

LEE (Samuel), l'un des orientalistes anglais les plus distingués, est né le 14 mai 1783, près de

Shrewburg. Il est professeur d'arabe à l'université de Cambridge, docteur en théologie à l'université de Halle, membre des sociétés asiatiques de France et d'Angleterre, etc., etc. Ce savant a consacré les connaissances qu'il a acquises dans les langues orientales, et les talens dont il est doué, à étendre le règne de la religion parmi les hommes. Il a publié : 1° pour la société biblique, une édition de la *Bible*, en syriaque; 2° *idem*, en malay; 3° *idem*, en arabe; 4° *Nouveau-Testament*, en hindostani; 5° il a soigné le premier évangile, publié en amharique, édition qui a été ensuite terminée par M. Platt : pour plusieurs de ces ouvrages, il a été obligé de faire fondre des caractères nouveaux, ou de compléter des fontes, etc.; 6° divers traités religieux en différentes langues orientales, pour la société des missions; 7° plusieurs dissertations imprimées dans des recueils scientifiques; 8° nouvelle édition de la *Grammaire persanne*, de Jones; 9° une édition du *Sylloge librorum orientalium*, etc., de Jahn, etc., etc.

MEUNIER (N.), naquit en Touraine, où sa première éducation fut très-soignée. Bientôt il fut présenté à l'examen du célèbre Bossut, pour entrer dans le génie militaire, qui ne l'admit pas cette première fois, sans doute parce que cet examinateur se plaisait à mettre à l'épreuve l'amour des jeunes élèves pour l'étude; mais il eut le mérite d'adhérer au second examen de Meunier, qu'il se repentait de n'avoir pas reçu au premier. Se trouvant à Paris à l'époque de l'ascension du premier ballon aérostatique, il se plaça, avec les instrumens nécessaires, sur l'une des tours de Saint-Sulpice, aidé de quelques camarades, qui allèrent sur les tours de Notre-Dame et au sommet du Panthéon, observer géométriquement l'ascension du ballon et en noter tous les mouvemens. De ce travail préparatoire résulta un savant mémoire, où toutes les courbes à doubles courbures qu'avait parcourues le ballon étaient calculées par Meunier, quoiqu'il n'en restât point de trace dans l'espace. Ce mémoire fut publié et présenté à l'académie des sciences; il excita son admiration au moins autant qu'avait pu le faire le nouveau phénomène du ballon; il ouvrit les portes de l'académie au jeune auteur, âgé seulement alors de 18 ou 19 ans. Mais son état l'obligeant de se rendre dans les places de guerre aux frontières de la France, et l'obligation pour tout académicien de résider à Paris, offraient un obstacle à sa nomination : il fut levé par le moyen d'une députation de l'académie, envoyée près du ministre pour lui demander, en faveur de Meunier, un congé annuel de six mois, faveur que le gouvernement accorda sans la moindre hésitation. Appelé par l'ordre de Louis XVI à Cherbourg, et réuni à Lavoisier, son savant et digne ami, il s'y occupa principalement de la composition et de la décomposition de l'eau. De concert avec Lavoisier, ils découvrirent et prouvèrent que l'eau n'était pas un élément primitif, puisqu'elle se composait et se décomposait à volonté. Cette précieuse décou-

verte conduisit Meunier très-naturellement à une autre, l'invention du gazomètre, ou d'un instrument propre à mesurer l'intensité des différens gaz. Il tourna ensuite ses vues vers des objets d'utilité spéciale pour les grands travaux de Cherbourg, et reconnut bientôt que, pour rendre très-puissantes l'attaque et la défense des forts qui protègent la rade, il fallait imaginer un nouvel affût de canon qui, placé dans les casemates des forts, procurât le moindre recul possible et dont la remise en batterie devînt très-facile; en conséquence, à l'aide d'un levier manié sans effort, on substitue à volonté contre les flasques de l'affût le frottement de la première espèce à celui de la seconde. Pour le premier de ces moyens, c'est une surface plane qui se meut avec effort contre une autre surface, et qui s'oppose à un trop grand recul; et par le second de ces moyens, ce sont des roulettes dont l'axe caché s'élève par un coup de levier à volonté, et facilite le mouvement de rotation pour la remise en batterie. Reconnaissant ensuite que cette dernière invention deviendrait stérile pour la défense, s'il n'avait l'art d'y joindre des fourneaux pour l'incandescence rapide des boulets destinés au service des batteries, il compléta cette même invention par celle des fourneaux à réverbère qui chauffent à blanc les boulets en sept minutes de temps. Encouragé par de constans succès, il avait le projet de placer des mortiers sur les voûtes des casemates de Cherbourg, et pour empêcher l'effet de la grande commotion de ces mortiers, lors du tirage qui pouvait causer l'écroulement des voûtes, il devait, au moyen d'une suspension très-ingénieuse de chaque mortier sur son affût, réduire presqu'à rien l'effet à redouter. Il disait à cette occasion : *Je voudrais rendre l'art de la guerre si terrible que les peuples ni les rois n'osassent plus la faire à l'avenir.* Les grands travaux de Cherbourg une fois engagés, et ayant fait quelques progrès, on reconnut la nécessité qu'il y aurait d'avoir une bonne carte des sondes de la rade. L'une des administrations s'en occupa, et lorsque cette carte des sondes ou nivellement du fonds de la rade fut fait, on en contesta l'exactitude, et bientôt une autre administration entreprit le même travail, lui donna de grands soins, et crut au bout de trois mois l'avoir complètement fini; mais l'exactitude de ce second travail fut également contestée, et l'une et l'autre de ces administrations n'ayant désigné que des moyens vagues et très-incertains de vérification, le problême proposé n'était rien moins que résolu. Réfléchissant un jour à ce même sujet (en 1788), M. Meunier vit clairement que les difficultés élevées provenaient de deux causes : la première, de la mobilité continue de la surface de l'eau par le flux et reflux; la seconde, de l'indécision du lieu fixe où la sonde avait été jetée. Les causes du mal une fois découvertes, M. Meunier trouva facilement en lui les moyens d'y remédier. En conséquence, aidé de ses camarades, il dirigea lui-

même le troisième travail des sondes de cette rade, et voici comme il fit procéder, dans la belle saison, vers le solstice d'été, époque à laquelle la mer est plus calme et les marées moins fortes. On établit d'abord une échelle de marine, dont l'espace compris entre la haute et la basse-mer, était gradué, et en face de cette échelle, une chaloupe amarrée. dans laquelle était placé un officier observateur de tous les mouvemens d'élévation ou d'abaissement de la mer, et tout prêt à les enregistrer au signal donné. En second lieu, après avoir exactement mesuré une base sur les hauteurs qui environnent Cherbourg, on plaça à chacune de ses extremités un officier leveur avec sa planchette, ou plan général parfaitement orienté, représentant Cherbourg, sa rade et les côtes. Troisièmement, un officier sondeur placé dans une chaloupe sur la rade, et prêt à opérer successivement dans les diverses directions désirables. Les préliminaires remplis, chaque officier rendu à son poste, au premier signal comme au second, par un coup de canon tiré de demi-heure en demi-heure, l'observateur à l'échelle de marine notait et enregistrait le degré d'élévation ou d'abaissement de la mer, en marquait l'année, le mois, le jour, l'heure et la minute; dans ce même premier instant l'officier sondeur en rade laissait tomber la sonde, et simultanément les officiers leveurs sur la côte dirigeaient leur alidade sur le sondeur, et en traçaient le rayon visuel sur leur plan, également représentatif du terrain et de la rade. Cette première opération terminée, et au signal donné par un nouveau coup de canon, on passait à la seconde, à la troisième, etc. Par le registre des observations faites à l'échelle de marine, on peut idéalement supputer ce plan de comparaison des sondes, soit aux basses eaux, soit aux plus hautes, en ajoutant ou retranchant la différence au terme moyen, ou enfin dans les airs à une hauteur quelconque. Par l'opération des leveurs sur la carte, il est très-facile de rapporter sur chacun des plans figuratifs, le point de la rade où le sondeur était placé. On voit que le problême des sondes de cette rade fut géométriquement résolu par Meunier, dont le génie se jouait de toutes les difficultés. Sans attribution de fonction précise comme officier de génie, il était l'âme, le moteur, le réparateur de tous les grands travaux entrepris à Cherbourg, et il porta spécialement le flambeau le plus lumineux sur l'obscure comptabilité des entrepreneurs des forts. La révolution éclata; il en fut le sage et zélé partisan, sans jamais manquer d'égards et de reconnaissance envers le duc de Beuvrac, et sa famille, chez laquelle il logeait, et dont il fut toujours l'ami et le commensal. Revenu à Paris comme académicien, on l'éleva rapidement à tous les grades jusqu'à celui de général de division. Employé à l'armée du Rhin, il fut tué par un éclat de biscaïen dans une île près de Mayence, à laquelle l'armée qui l'adorait donna avec transport et regret le nom d'Ile-Meunier. Lorsque sa mort fut

connue à Paris, une nombreuse députation de la section de Saint-Sulpice vint demander à la convention qu'on fît venir de Mayence le cœur de Meunier pour le consacrer dans leur section; ce qui fut accordé sans difficulté par un décret apologétique.

MONDÉTOUR (Isidore-Simon-Brière de), ancien maire de Paris, membre de la légion-d'honneur, était avant la révolution receveur-général des économats. Le roi Louis XVI lui témoignait une estime particulière, et l'admettait souvent à travailler avec lui. Il traversa heureusement, et en se tenant éloigné des affaires publiques, l'époque orageuse de la révolution. En l'an 8, lorsqu'on voulut, sous une nouvelle forme de gouvernement, briser le ressort de l'unité municipale de Paris, on chercha aussi à déguiser cette intention, en choisissant pour les 12 places de maire, dans les notabilités les plus distinguées de la capitale; M. de Mondétour fut alors nommé un des premiers à ces fonctions. Ses formes aimables, ses connaissances étendues, une grande aptitude aux affaires, et un vif désir de faire le bien, lui obtinrent l'estime et l'affection de ses concitoyens. Il fit successivement partie de tous les conseils administratifs de Paris. Au mois de frimaire an 14 (décembre 1805), il fut chargé de se rendre à la tête de la députation des maires, à Vienne, pour porter à Napoléon les félicitations de la capitale, après le gain de la bataille d'Austerlitz. Il en rapporta les 45 drapeaux, trophées de cette victoire, et dont le vainqueur ordonna le placement dans l'église de Notre-Dame à Paris. Elu ensuite député du département de la Seine, au corps-législatif, il y fit partie de la commission des finances. M. de Mondétour était encore membre de cette assemblée à l'époque de sa mort. Il fut enlevé à ses nombreux amis, en août 1810, à l'âge de 57 ans. Paris lui doit la fondation et le maintien de plusieurs établissemens utiles pour l'ornement et la salubrité de cette ville, et la classe indigente eut toujours en lui un zélé protecteur. Sa conversation était vive et spirituelle; il se plaisait à citer souvent les écrits du docte maître Alain Chartier, dont il se faisait gloire de descendre.

MONNERET (Pierre-Étienne), officier de la légion-d'honneur, naquit à Grand-Saconnet, département de l'Ain, le 2 septembre 1773. A l'âge de treize ans, il fut placé chez un prince allemand qui se trouvait à Genève, et qui l'emmena avec lui en Bohême. Trois ans après, la révolution française éclata, et la crainte que ses suites inspirèrent aux souverains de l'Europe, détermina ce prince à entrer dans la coalition étrangère. Monneret ne voulant point servir contre sa patrie, quitta son bienfaiteur, qui lui accordait assez de considération pour l'admettre à sa table, et qui ne le vit pas partir sans regret. Monneret se rendit à Genève, où résidait sa mère, et après avoir passé quelque temps près d'elle, il s'enrôla, le 17 juillet 1792, dans le 2e régiment d'infanterie légère. Il fit avec distinction les premières campagnes de la révolution, et fut remar-

qué du général Ney, qui le fit entrer, le 6 thermidor an 4, dans le 6e de chasseurs à cheval, d'où il passa dans le 8e le 5 pluviôse an 5. A l'affaire de Mengen, le 30 ventôse an 7, il s'élança seul dans un escadron de hussards de Blanckenstein, en tua deux, blessa mortellement un troisième, et de deux coups de sabre abattit le bras d'un houland, prêt à percer de sa lance M. Lebled, capitaine, qui se défendait contre deux cavaliers ennemis. Monneret eut son cheval blessé dans cette affaire, mais il en ramena deux autres. Le 1er germinal suivant, en poursuivant deux hussards dans un chemin étroit, il rencontra six pandours, en tua deux, et força les autres à mettre bas les armes. Il pénétra ensuite dans un escadron, blessa trois cavaliers, et enleva un brigadier, porteur d'une médaille d'or, ce qui le fit nommer lui-même brigadier sur le champ de bataille. Monneret fit des prodiges de valeur à la bataille de Zurich. A celle de Neuhausen, le 15 floréal an 8, il chargea lui seul sur une compagnie d'infanterie autrichienne, courut vers le capitaine qui la commandait, lui appuya la pointe de son sabre sur la poitrine, en disant qu'il le lui passerait au travers du corps s'il ne faisait sur-le-champ rendre les armes à sa compagnie. La menace produisit son effet: la compagnie entière se rendit. Il la ramenait lorsqu'un soldat cria à ses camarades de prendre la fuite : sur-le-champ Monneret le tua d'un coup de sabre, mais les autres gagnèrent un bois, et il ne put retenir que le capitaine et un caporal. Avec quinze chasseurs, il s'empara d'un défilé qu'il défendit contre cinquante hussards, et le garda, après avoir essuyé quatre charges de cavalerie, jusqu'à l'arrivée d'une division française. A la bataille d'Otingen, le 6 messidor an 8, Monneret, seul, fit prisonnier deux cavaliers autrichiens, et prit 24 chevaux de trait. Apercevant une voiture à quatre chevaux, escortée par deux ordonnances, il la poursuivit jusqu'à l'entrée de la ville; l'un des dragons voulut lui faire face, et fut tué d'un coup de sabre; l'autre prit la fuite. Ne pouvant l'atteindre, Monneret revint à la voiture, et s'aperçut avec surprise qu'elle était vide. Alors il dit au postillon que s'il ne déclarait où étaient ses maîtres, c'était fait de lui. Le postillon, sans répondre, ayant tourné la tête du côté d'une maison où ils s'étaient réfugiés, il y courut aussitôt, et menaça de la brûler si ceux qu'elle renfermait n'en sortaient. A l'instant un vieux major autrichien, suivi de son épouse et de ses deux filles en pleurs, se jette à ses pieds, et en portant la main sur ses cheveux blancs, lui dit que ce n'était pas pour la conservation de sa vie qu'il implorait sa pitié, mais bien pour son épouse et ses filles. Monneret, touché de ces paroles, releva le vieillard, et lui laissa la liberté de continuer sa route avec sa famille. A la bataille de Hohenlinden, où il tua plusieurs ennemis, et fit dix prisonniers de sa main, il fut fait maréchal-des-logis, et reçut un sabre d'honneur. Il avait précédemment, en faisant encombrer le passage à l'entrée d'un village, fait tomber

au pouvoir d'un escadron français un convoi autrichien de 90 voitures. Le 15 avril 1809, à l'affaire de Pordenond, il se battit corps à corps avec le major autrichien qui, à la tête de l'avant-garde ennemie, voulait franchir le pont, le blessa de quatre coups de sabre, et le fit prisonnier. Le prince Eugène, témoin de cette action courageuse, le nomma sous-lieutenant. Au passage de la Piave, il tua un officier autrichien, et fit plusieurs prisonniers. Le 8 juin de la même année, accompagné de seize chasseurs, il chargea 150 Autrichiens, prit plusieurs officiers, et arrêta quatre voitures d'équipemens militaires. Le 9 août 1812, le major-général prince Berthier, fit demander un officier reconnu brave et prudent, qui se ferait accompagner par des hommes de son choix. Il s'agissait de tenter le passage du Dniéper, et de tâcher d'arriver à la petite vile de Hyady, pour reconnaître les forces de l'ennemi sur ce point. Monneret eut l'honneur d'être choisi par le général Grouchy, et choisit à son tour quatre chasseurs avec lesquels il passa la rivière à la nage à une heure du matin, trompa la vigilance des gardes, et chargea tous les petits postes intermédiaires qui se trouvèrent sur sa route, sans leur donner le temps de se rallier. Après les avoir poursuivis jusqu'aux portes de la ville et avoir exactement rempli sa mission, il revint en rendre compte au général en chef. Le prince Berthier nomma Monneret officier de la légion-d'honneur. A la bataille de la Moskowa, il eut deux chevaux tués sous lui en combattant avec sa valeur ordinaire auprès du général Grouchy, devant la grande redoute. Monneret a fait dix-huit campagnes et reçu dix blessures. Il fut nommé capitaine le 15 mars 1813, et soutint dignement sa réputation militaire en 1814, notamment à Montmirail, où, après avoir forcé les barricades du pont, il entra dans la ville avec 25 chasseurs, et fit mettre bas les armes à 47 grenadiers autrichiens, qu'il conduisit au duc de Raguse. Il mourut à Niort, en 1817, des suites d'une ancienne blessure.

MONTÉMONT (Albert), homme de lettres, membre de la société royale académique des sciences de Paris, et de plusieurs autres sociétés savantes, est né le 20 août 1788, à Rupt, près de Remiremont, département des Vosges. Au sortir du collége de Remiremont, où, en cessant d'être élève il était devenu professeur, il quitta l'instruction publique, et suivit la carrière administrative. Après avoir occupé, pendant 10 ans, un emploi supérieur dans les droits-réunis, cet emploi se trouvant supprimé, M. Albert Montémont vint à Paris, en 1816, et depuis cette époque il s'est exclusivement livré à la littérature. Il a publié : 1° *Poésies fugitives*, insérées dans les journaux et recueils périodiques; 2° *Voyages aux Alpes et en Italie*, en prose et en vers, 2 vol. in-18; 3° *Lettres sur l'astronomie*, en prose et en vers, 4 vol. in-18, avec des notes, des planches et des gravures. Les journaux ont rendu un compte favorable de cet ouvrage, où l'auteur embrasse

tous les grands phénomènes du ciel, et offre l'état actuel des connaissances astronomiques. Les *Lettres*, etc., sont divisées en 4 livres, qui traitent des phénomènes généraux et apparens; du système planétaire, comprenant le soleil, les planètes, leurs satellites et les comètes; des étoiles et des constellations formant l'univers céleste, puis de la pesanteur universelle, terminé par un coup-d'œil sur les sciences et les savans qui s'y sont illustrés après les Chaldéens jusqu'à nos jours; enfin, de la physique terrestre, et des phénomènes de l'atmosphère et de l'Océan. Cet ouvrage est précédé d'un dictionnaire des termes d'astronomie, et finit par une notice sur l'électricité et le magnétisme, et une autre sur le zodiaque de Denderah. M. Albert Montémont a composé avec son frère une *Grammaire générale*, en neuf langues comparées. Il a aussi traduit en vers les *Odes d'Horace*, et il publie, en ce moment (1824), une *Encyclopédie anglaise*, qui formera 10 vol., avec le texte en regard de la traduction. Ces différens ouvrages annoncent dans leur auteur des talens variés, et plus particulièrement d'heureuses dispositions pour l'ode pindarique.

MOREAU DE COMMAGNY (Auguste-François-Jean-Baptiste), né à Paris en 1783, l'un de nos meilleurs chansonniers, s'est placé avec distinction parmi les auteurs dramatiques, qui se sont fait une réputation dans le genre national et malin de la comédie-vaudeville. Il interrompit ses études lors de la fermeture des colléges, les continua avec son père, homme de lettres très-savant lui-même; et quand les colléges se rétablirent sous des maîtres habiles, M. Moreau acheva ses études au collége Mazarin. Dès l'âge de 17 ans, il travailla pour le théâtre, et montra de la grâce, de l'esprit, de la facilité, de la gaieté. Ses pièces, représentées sur différens théâtres, ont eu presque toutes de grands succès. Les *Chevilles de maître Adam*, qu'il donna en 1805 au *théâtre des Variétés*, eurent plus de 400 représentations: on les revoit toujours avec plaisir. Il est un des fondateurs de la société du Caveau moderne, pour laquelle il a composé une grande quantité de chansons; une édition de ces chansons, publiée en 1823, fut épuisée en très-peu de temps. La plupart des couplets de ses pièces sont devenues populaires: toute la France a chanté les couplets du *Premier pas*. On lui attribue le pot-pouri sur le procès de la reine d'Angleterre, dont on vendit, en 15 jours, plus de 8,000 exemplaires, et qui courut toute l'Europe. Il s'est livré à des travaux plus sérieux, auxquels, cependant, il n'a pas consacré une assez grande partie de son temps et de son talent. Il a publié dans le *Journal général*, l'*Indépendant*, le *Nain jaune*, et surtout dans le *Courrier français*, un grand nombre d'articles de littérature dramatique, remarquables par la finesse, la sagacité, et par un style pur et plein d'élégance. Il est un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin. On lui doit une édition des *Mémoires de*

Goldoni, précédés d'une notice excellente. Enfin, il a mérité une place entre les hommes spirituels et les bons littérateurs de l'époque. Il a composé seul, ou en société, les ouvrages suivans. (Au Vaudeville :) *Voltaire chez Ninon, l'Exil de Rochester, Madame Favart, les Avant-postes du maréchal de Saxe, le Petit courier, la Petite gouvernante, la Chevalière d'Éon, l'Anglais à Bagdad, le Secret de madame, Poisson chez Colbert, les Époux de trois jours, une Visite à Saint-Cyr, les Deux Gaspard, le Caméléon, le Vaudeville en vendanges, Cassandre aveugle, une Journée chez Bancelin, le Voile d'Angleterre*, et un grand nombre de pièces de circonstances. (Aux Variétés :) *les Chevilles de maître Adam, Boileau à Auteuil, la Nuit d'auberge, un Tour de Colalto, Haine aux hommes, Taconnet ou le Réveillon de la Courtille, Tout pour l'enseigne, Gallet ou le Chansonnier droguiste, le Tribunal des femmes, le Sérail en goguettes, Il n'y a plus d'enfans, Crouton au salon, le Panorama de Momus* (pièce d'inauguration de la salle du boulevart Montmartre), et au même théâtre plusieurs pièces de circonstance. (Au Gymnase :) *le Boulevart Bonne-Nouvelle*, prologue d'ouverture; *le Charlatan ou la Femme du sous-préfet, le Comédien d'Étampes, le Garde moulin, Philibert marié*, etc., etc. (Au Théâtre-Français :) *l'Auberge de Tilsitt*, comédie en un acte et en vers, reçue à l'unanimité, mais non représentée.

NANI (Thomas), professeur de droit à l'université de Pavie, conseiller-d'état, membre de l'institut italien, etc., naquit, l'année 1758, à Morbegno, dans la Valteline, maintenant une des provinces du royaume lombard-vénitien. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya à l'université de Pavie pour y achever ses études de droit. Le jeune Nani en devint un des élèves les plus distingués; il montrait surtout beaucoup de sagacité dans l'analyse des lois qui disposent de la vie et de la liberté des citoyens; s'habituant de bonne heure à les regarder comme les plus importantes pour le bonheur des hommes, il en fit toujours le sujet particulier de ses méditations. Il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école, lorsqu'il débuta en maître, en publiant son premier ouvrage intitulé : *De Indiciis, eorumque usu in cognoscendis criminibus*, thème périlleux pour sa jeunesse, et que néanmoins il traita avec toute la prudence d'un magistrat expérimenté. Cet essai lui valut la collation des grades académiques, qu'il obtint par acclamation. De retour dans sa patrie, où le bruit de ses succès avait retenti, il y eut souvent occasion de déployer ses talens en faveur de quelque victime; mais ses efforts furent souvent impuissans à protéger le pauvre contre le riche, l'opprimé contre l'oppresseur. Il vit que les lois livraient au caprice et à l'arbitraire des juges ceux qui venaient leur demander un appui. Ces maux étaient les conséquences inévitables d'un système qu'il n'était pas en son pouvoir de réformer. Nani avait trop de vertu et d'instruction pour s'y soumettre. Il renonça à la profes-

sion d'avocat, et retourna à Pavie, où il ouvrit un cours de répétition de droit civil, qui y fut très-suivi. Il le continua même lorsqu'il fut appelé à l'université pour y remplacer un de ses maîtres, le célèbre Cremani, auquel il succéda dans la chaire de droit pénal. Mais une époque de liberté et de gloire s'approchait pour l'Italie : Nani était destiné à briller sur un plus vaste théâtre. La France, du haut des Alpes, proclama les nouveaux destins des Italiens en présence de leurs oppresseurs. Les citoyens les plus vertueux, les hommes les plus éclairés, se rallièrent autour de la jeune république pour lui prodiguer leurs soins. Nani se montra très-zélé dans la place qui lui avait été marquée de membre du conseil législatif, et il prit une part active à toutes les délibérations de cette assemblée. Lorsque les chances de la guerre ramenèrent les armées impériales sur le territoire de la république cisalpine, Nani se retira dans le sein de sa famille pour y attendre un meilleur avenir. Il ne tarda pas à se déclarer. Après 13 mois d'espérances et de craintes, le vainqueur de Marengo rétablit les affaires d'Italie, et Nani fut rendu aux vœux de ses élèves et de ses nombreux admirateurs. Il dut s'en séparer de nouveau, en 1802, pour assister aux comices de Lyon, où il siégea dans le collége des savans. Ce fut dans cette qualité qu'il présida ensuite les assemblées provinciales des trois colléges réunis, en 1810 et 1811. A une époque où l'Italie réclamait et obtenait des institutions plus d'accord avec l'esprit du siècle, et avec les mœurs et les besoins de ses habitans, Nani partagea les travaux d'une commission chargée de rédiger le projet d'un code pénal pour le nouveau royaume qu'on y avait fondé. Il profita de cette opportunité pour faire la révélation de ces vieux abus, de ces grandes injustices, dont il avait été témoin au commencement de sa carrière. Il les combattit avec une vigueur égale à l'indignation qu'il en avait éprouvée. Le gouvernement récompensa d'aussi importans services, en l'élevant au rang de conseiller-d'état, et en le nommant membre du conseil des prises maritimes. Au milieu de tant de devoirs qui s'étaient accumulés sur lui, il conçut le plan d'un grand ouvrage sur la *Jurisprudence pénale*, dont la première partie parut à Milan en 1812. Il est à regretter que la mort ne lui ait pas permis d'en achever la publication ; mais il faut espérer que l'avocat Nani, qui est resté en possession des papiers de son père, ne tardera pas long-temps à s'acquitter du double devoir qu'il a à remplir, comme fils et comme citoyen, en communiquant au public les travaux d'un aussi savant jurisconsulte. Ce qu'on en connaît jusqu'à présent, lui a déjà mérité cet éloge. Outre sa dissertation *de Indiciis*, et une autre *de Criminum indulgentiâ et præscriptione*, qu'on doit considérer comme les fruits d'un jeune talent, Nani a publié les ouvrages suivans : 1° *Antonii Matthaei de criminibus*, nouvelle édition, 1803; traité regardé comme classique dans son genre, et devenu encore plus précieux par le savant commentaire que Nani y a ajouté.

C'est à ce travail qu'il doit une grande partie de sa réputation. 2° *Codice penale per la Toscana*, nouvelle édition. Nani a enrichi de notes et d'observations ce grand monument de la sagesse de Pierre Léopold, qui, conciliant en tout les intérêts de l'humanité avec ceux de la justice, a été le premier à abolir dans ses états la peine de la confiscation des biens, même dans les crimes d'état. 3° *Analisi del diritto civile*, traduit du français de Gin, avec notes et observations, 1801; 4° *Codice penale del regno d'Italia*, 1811, 4 vol. in-8°. C'est l'édition officielle à laquelle Nani a présidé, et qu'il a aussi enrichie de notes et d'observations. Parmi les actes de l'institut italien, dont Nani était membre, il y a l'extrait d'une de ses dissertations sur le *Droit de grâce*, qui fait supposer l'existence de l'ouvrage. Il devrait se trouver aussi parmi les papiers dont son fils a hérité. Nani mourut le 19 août 1813, âgé de 55 ans, emportant avec lui les regrets et l'estime de ses concitoyens.

NICOLINI (Jean-Baptiste), professeur de mythologie et d'histoire, secrétaire et bibliothécaire de l'académie des beaux-arts à Florence, membre de l'académie de la Crusca, est né à Florence vers 1783, d'une ancienne famille patricienne. Après avoir fait de brillantes études à l'université de Pise, il s'annonça d'une manière plus brillante encore dans le monde littéraire, en remportant, en 1810, le prix fondé pour la meilleure tragédie italienne. Ce fut sa *Polixène*, qui fut couronnée, ouvrage remarquable pour la simplicité de l'action, l'enchaînement des scènes, le jeu et le développement des passions : les vers, surtout, sont d'un beau travail, et la qualité distinctive de Nicolini, c'est d'être bon versificateur. Ce premier succès l'attacha au théâtre, qu'il a enrichi ensuite de plusieurs tragédies. On lui attribue, entre autres, *Nabucco*, imprimée à Londres, après la dernière chute de Napoléon, et où, sous d'autres noms, il s'est proposé d'esquisser les traits principaux de la vie publique et privée de ce fameux capitaine. Nicolini est du petit nombre des académiciens de la Crusca, qui croient nécessaire de bien écrire la langue, dont ils ont la prétention d'être les seuls juges. Ses *Eloges* de Léon-Baptiste Alberti et d'Orgagna, sont rédigés avec beaucoup de pureté et de goût. Mais, dans un petit ouvrage, composé contre la *proposta* de Monti et de Perticari, et qu'il a intitulé *Della parte che ha il popolo nella formazione delle lingue*, il ne s'est pas montré tout-à-fait exempt de préventions et de préjugés. Ses autres ouvrages imprimés, sont : 1° *I Sette a Tebe*, trad. du grec d'Eschyle; 2° *Edipo nel bosco dell' Eumenidi*, tragédie; 3° *la peste di Livorno*, poemetto. On vient de réunir tous ces ouvrages dans un vol. in-8°, Florence, 1823. Ses pièces non publiées sont : 4° *Ino et Temisto*, jouée à Florence, le 16 février 1824, et *Matilde*, *Medea*, *Giovanni di Procida Teresa Cantarini*, tragédies; 5° *le Guerre d'Italia*, poëme; 6° *Mitologia applicata alle arti*.

ODERICO (Gaspard-Louis) naquit à Gênes le 24 décembre

1725, d'une famille ancienne et illustre. Il étudia chez les jésuites, dont il prit l'habit fort jeune. Quoique la nature l'eût doué d'une grande vivacité d'esprit et de caractère, il s'adonna à un genre d'études qui exige beaucoup de patience et de méditation. Il s'entoura de monnaies, de médailles, de monumens grecs, romains et ecclésiastiques, qu'il examinait avec une savante curiosité: rien n'échappait à ses recherches; cependant, il les dirigeait plus particulièrement vers la numismatique. L'explication d'une ancienne inscription latine attira sur lui les regards des savans, et le plaça, dès l'entrée de sa carrière, au rang des bons auteurs. Ce premier succès lui valut la protection du cardinal Spinelli, qui l'invita à se rendre à Rome pour y occuper une chaire de théologie au collége des Ecossais. Oderico ne se refusa pas à cette proposition: quel que fût son dégoût pour la controverse, il allait vivre dans une capitale qui offre tant de ressources pour un érudit. En effet, notre savant mêlant ses nouveaux devoirs avec ses anciennes études, déterra un grand nombre d'inscriptions, publia plusieurs ouvrages, et mit en ordre la collection des médailles, dont le marquis Capponi venait d'enrichir le musée *Kircherien*. Ses travaux furent interrompus par la suppression de son ordre, ce qui obligea Oderico à se réfugier dans le sein de sa famille. Il obtint de son gouvernement la place de conservateur de la bibliothéque de l'université nationale, où il s'enferma pour se livrer entièrement à l'archéologie grecque, et pour rassembler les matériaux d'une nouvelle histoire de Gènes, qu'il se proposait d'écrire. Il dut en ajourner le projet pour céder aux invitations de Catherine II, qui désirait qu'il travaillât aux annales de la Crimée, dont elle venait de terminer la conquête. Peu après, Oderico quitta son cabinet pour suivre son frère chargé d'une mission importante à la cour de Turin. Pendant les six années que dura cette négociation, ce fut le savant qui s'acquitta des devoirs du diplomate. De retour dans sa patrie, il fut compris dans les réformes du nouveau gouvernement, qu'il y trouva établi; mais le magistrat suprême de la république ligurienne, s'empressa de réparer cette injustice en le remettant en possession de la place qu'on lui avait retirée. Oderico obtint encore le titre de professeur émérite et la nomination de membre de la classe de littérature et des beaux-arts. Son grand âge l'éloigna de ses charges et de ses confrères, mais non pas de ses travaux, qu'il continua avec le même zèle dans une retraite champêtre, où il mourut d'apoplexie le 16 décembre 1803. Ses ouvrages, dont on trouvera l'indication ci-après, contiennent des renseignemens précieux sur les antiquités, et particulièrement sur les monumens épigraphiques. Mais, souvent l'auteur perd de vue l'objet principal, et se montre plus occupé de détruire l'opinion des autres qu'à fonder la sienne. 1° *Dissertazione sopra un' antica iscrizione novellamente scoperta*, Rome, 1756, in-4°; 2° *Disserta-*

tiones et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata, etc., *ibid.*, 1765, in-4°; 3° *De argenteo* Orcitirigis *numo conjecturæ*, ibid., 1767, in-4°. Il y est question d'une médaille attribuée à Orgetorix, noble Helvétien dont parle César. 4° *Ragionamento apologetico in difesa dell' architettura egizia e Toscana.* Ce discours a paru en tête du recueil di Piranesi, et sous son nom. 5° *Numismata græca, non ante vulgata*, ibid., 1777, in-4°; 6° *De marmoreâ didascaliâ in urbe repertâ*, epist. Luc., ibid., 1777 et 1784. Les *didascalies* étaient, à proprement parler, des instructions qui se publiaient périodiquement à Athènes sur les ouvrages dramatiques qu'on représentait. Aristote passe pour en être l'inventeur. Ces sortes de tableaux, gravés sur le marbre ou le bronze, devaient informer les contemporains et la postérité des pièces tragiques ou comiques qui avaient paru chaque année sur le théâtre, ainsi que des écrits polémiques qui avaient pu naître sur le mérite de leur composition. Ils contenaient, outre cela, les noms des poètes qui en étaient les auteurs, de ceux qui avaient été couronnés, des archontes qui avaient présidé à la représentation des pièces, et apprenaient même dans quelle saison et quel jour elle avait eu lieu. 7° *Lettera sopra una medaglia inedita di Carausio*, Gênes, 1778; 8° *Osservazioni sopra il valore del denaro antico, ed il peso della libbra romana*, Pise, 1785; 9° *Sopra una pretesa moneta d'Ariulfo duca di Spoleti*, Bologne, 1786; 10° *Lettera sopra d'un antico epitaffio*, Turin, 1790; 11° *Lettere ligustiche, o sia osservazioni sullo stato geografico della Liguria sino à tempi d' Ottone il grande con le memorie storiche di Caffa*, Rome, 1790. Plusieurs dissertations d'Oderico sont imprimées dans les actes des académiciens étrusques. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages inédits, entre autres, les *notizie storiche sulla Taurica, sino all' anno* 1475; *la serie cronologica dè Re del Bosforo cimmerio; de fratrum Arvalium origine, dignitate et officiis; dissertazione in cimiteri*, etc.

ORLOFF (Grégoire, comte d'), sénateur russe, conseiller privé et chambellan de l'empereur Alexandre, décoré de plusieurs ordres de son pays, est né à Saint-Pétersbourg en 1777. Après avoir rempli, dès sa jeunesse, plusieurs places importantes de l'empire, il fut élevé au rang de sénateur en 1812. Il est membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de l'université de Moscou, de l'académie des sciences de Naples, ainsi que de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires. Obligé, pour cause de santé, de quitter le climat sévère de la Russie, le comte d'Orloff s'est établi à Paris, où il consacre la plus grande partie de son temps aux sciences, aux lettres et aux arts. Pendant un séjour de quelques années en Italie, il a composé en français, et publié : 1° *Mémoires historiques, politiques et littéraires, sur le royaume de Naples*, qui ont eu un succès général. Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en italien. Les journaux russes

en ont parlé avec le plus grand éloge: mais il n'a point encore été traduit dans la langue des compatriotes de l'auteur. L'usage général du Français, dans le vaste empire de la Russie, peut seul rendre raison de cette contradiction apparente. 2° M. d'Orloff a depuis entrepris d'écrire *l'Histoire des arts en Italie,* et il a déjà fait paraître deux parties de ce grand travail. La première, en 2 volumes in-8°, est consacrée à la musique; et la seconde, aussi en 2 volumes in-8°, à la peinture. Il est à désirer que les autres arts soient traités avec un talent aussi remarquable, et que les artistes, les connaisseurs, ainsi que les simples amateurs, puissent jouir promptement d'une histoire complète où se trouveront rappelés les titres ineffaçables de la belle Italie, à une gloire nationale. L'accueil que le public a déjà fait aux 4 premiers volumes de cet important travail, dont le succès a encore surpassé celui des *Mémoires sur Naples,* ne peut qu'encourager l'auteur à achever son ouvrage. 3° Le comte d'Orloff ayant parcouru en observateur éclairé une partie de la France pendant l'année 1822, vient de publier le récit de ce voyage, Paris, 1823, 3 vol. in-8°. Passionné pour les sciences et les arts, il passe sa vie au milieu des hommes qui les cultivent. Sa maison est le rendez-vous de tout ce qu'il y a de plus distingué, à quelque titre que ce soit, dans la capitale.

ERRATUM.

M. Eckart, auteur des *Mémoires historiques sur Louis XVII,* nous adresse, sous la date du 13 avril 1814, la réclamation suivante, que nous nous faisons un devoir de publier.

« Permettez-moi de relever quelques inexactitudes échappées au rédacteur de l'article *Louis XVII,* dans votre ouvrage. 1° L'ouverture du corps de ce jeune prince, mort le 8 juin, n'a pas été faite en présence de Desault, puisque ce chirurgien l'avait précédé au tombeau dès le 1er du même mois, ainsi qu'on l'a dit, avec raison, dans son article; mais il est vrai qu'il a toujours affirmé qu'il n'y avait pas d'empoisonnement. 2° On a jamais fait la recherche des restes de Louis XVII, parce qu'il est bien constant, malgré certaines dispositions tardives et contradictoires, qu'il a été enterré dans la fosse commune du cimetière. 3° Dans l'article de Louis XVI, on lit que, depuis son premier interrogatoire, son fils avait la permission de le voir, et que le jeune prince ne le quittait plus : c'est encore inexact. Cléry, dans son journal, et l'auteur des *Révolutions de Paris,* n° 179, donnent des détails absolument contraires, et qui montrent que le roi ne revit son fils et sa famille que la veille de sa mort. »

FIN DES SUPPLÉMENS ET DE L'ERRATUM.